



## Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

## Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

## Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

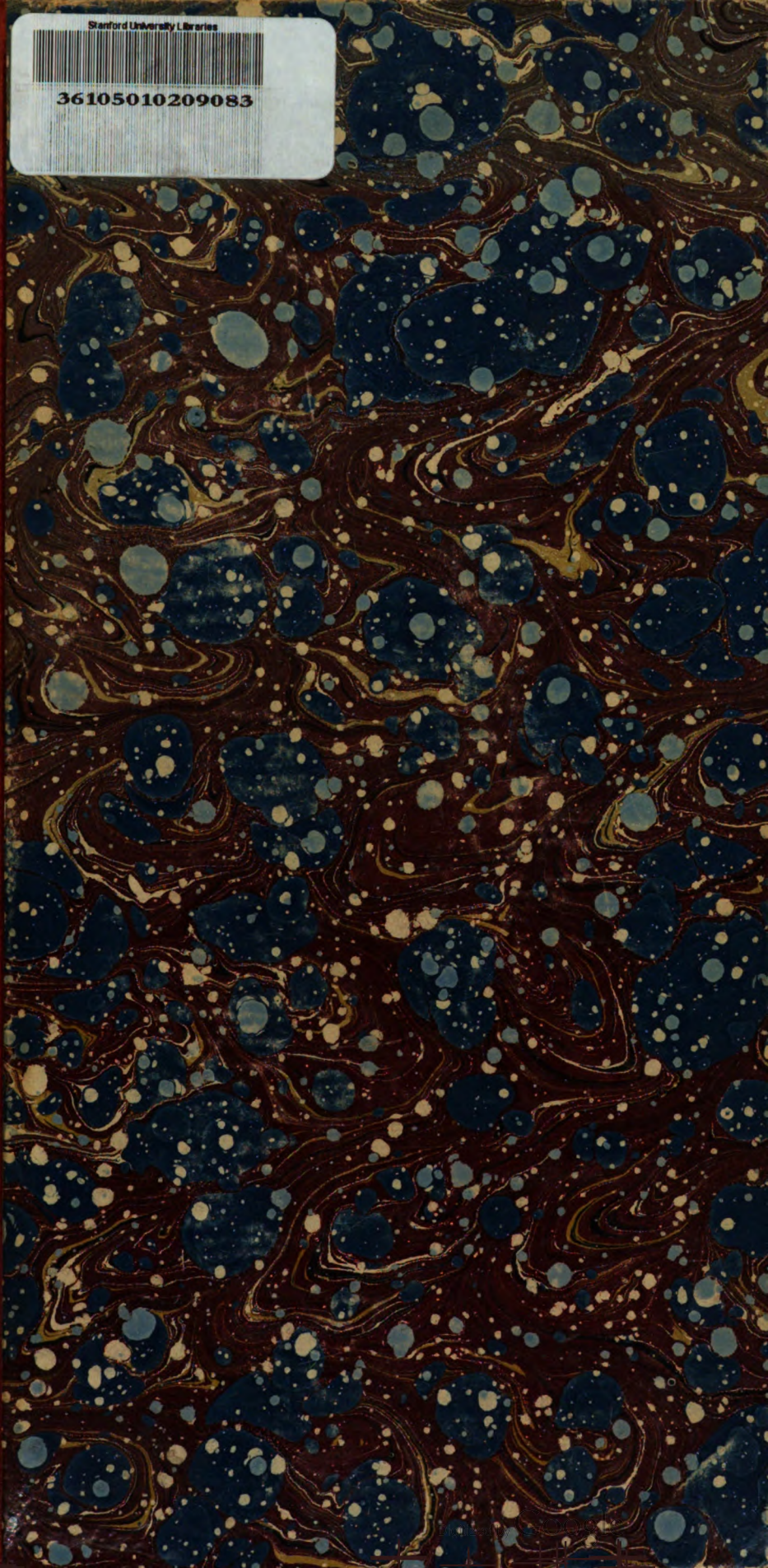
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Stanford University Libraries



36105010209083





LELAND • STANFORD JUNIOR • UNIVERSITY











# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

(Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME)

Psychologie - Pédagogie - Médecine sociale - Maladies Mentales et Nerveuses  
(Paraissant tous les mois)

DIRECTEUR : DOCTEUR BÉRILLON

RÉDACTEUR EN CHEF : DOCTEUR PAUL FAREZ

## COLLABORATEURS FONDATEURS

CHARCOT; DUMONT-PALLIER; LUYSS; MESNET; Aug. VOISIN; AZAM;  
CRUISE (de Dublin); DELBŒUF (de Liège); HACKTUKE (de Londres);  
HUCHARD; LIÉBEAULT (de Nancy); LIEGEOIS (de Nancy);  
A. de JONG (de La Haye); F. RAYMOND; TOKARSKI (de Moscou);  
TARDE; WETTERSTRAND (de Stockholm); Hamilton OSGOOD (de Boston).

## PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. les D<sup>rs</sup> BABINSKI, méd. de la Pitié; BAHADDIN-BEY (de Constantinople);  
DE BIELITZKY (de St-Petersbourg); BRIAND, méd. de l'Asile Ste-Anne;  
BENI-BARDE; BINET-SANGLE; BRIDOU; L. CESARI (de Rome);  
Coste de LAGRAVE; CRICHTON MILLER (de Londres); CROCQ (de Bruxelles);  
Lionel DAURIAC; DAMOGLU (du Caire); A. GINE (de Barcelone);  
GUIMBEAU; GRASSET, professeur à la Faculté de Montpellier;  
V. HERNANDEZ (de Séville); DOUGLAS BRYAN (de Leicester);  
O. JENNINGS (du Vésinet); P. JOIRE (de Lille); JAGUARIBE (de Sao-Paulo);  
LACASSAGNE, professeur à la Faculté de Lyon; LADAME (de Genève);  
LEGRAIN, méd. de l'Asile de Villejuif; Henry LEMESLE;  
LLOYD-TUCKEY (de Londres); MANOUVRIER, prof. à l'Ec. d'Anthropologie;  
A. MARIE, méd. de l'Asile de Villejuif;  
MASOIN, prof. à l'Université de Louvain; MILNE BRAMWELL (de Londres);  
Paul MAGNIN, prof. à l'École de psychologie; MORSELLI (de Gênes);  
DE PACKIEWICZ (de Riga); ORLITZKY de Moscou; PEDA (de Bukarest);  
PEWNIZKY (d'Odessa); PITRES, prof. à la Faculté de Bordeaux;  
RAFFEGEAU (du Vésinet); Félix REGNAULT; PYCHLAU (de St-Petersbourg);  
Van RENTERGHEM (d'Amsterdam); Alb. ROBIN, prof. à la Faculté;  
Von SCHRENK-NOTZING (de Munich); SPEHL (de Bruxelles);  
STADELMANN (de Dresde); TAMBURINI (de Rome);  
Van VELSEN (de Bruxelles); J. VOISIN, médecin de la Salpêtrière;  
VLAVIANOS (d'Athènes); WITRY (de Metz); WIAZEMSKY (de Saratow);  
et MM. BOIRAC, recteur de l'Univ. de Dijon; STUMPF, prof à l'Univ. de Berlin;  
Ch. JULLIOT; SCIE-TON-FA (de Pékin); PODIAPOLSKY (de Saratow);  
Ismael HAMET; SWAN (de Melbourne); UBEYD OULI-AH (de Constantinople).

LE NUMERO : 75 CENT.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 4, rue Castellane, PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone 224-01

1913



---

**LIVRAISON DE JUILLET 1913**

---

- I. — BULLETIN : L'inauguration du médaillon du professeur Raymond à la Salpêtrière. — La déclaration de M. Grollet, professeur à l'École de psychologie, p. 1.
- II. — TRAVAUX ORIGINAUX : 1. Les guérisons miraculeuses, par M. le D<sup>r</sup> BONJOUR, de Lausanne, (suite) p. 2.
2. Les recherches physiologiques devant l'Église, par M. le D<sup>r</sup> WITRY, de Metz, p. 14.
3. Les sentiments de contraste dans l'état normal et dans l'état pathologique, par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, p. 17.
4. Les limites de la psychothérapie légitime, par M. le D<sup>r</sup> CRICHETON MILLER M. A. M. D., de Londres, p. 21.
5. Anesthésie généralisée chez une cocaïnomanie. — Application de la métallothérapie, par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, p. 24.
- III. — PSYCHO-PÉDAGOGIE : L'éducation de l'oreille. — La mémoire et l'imagination auditives, par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur agrégée au Lycée Molière, (suite) p. 25.
- IV. — CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE : Les sensations internes, p. 32

---

La REVUE DE PSYCHOTHERAPIE est l'organe officiel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, qui y publie ses mémoires et les comptes-rendus de ses séances. — Un exemplaire de la « Revue » est servi par la Société à chacun de ses membres titulaires.

---

Chaque ouvrage dont il sera paroy deux exemplaires à la Rédaction sera annoncé et analysé, s'il y a lieu. — L'échange sera fait avec toutes les publications périodiques, françaises et étrangères, adressées à la Rédaction, 4, Rue de Castellane.

---

Tout nouvel abonné recevra, à titre de prime, sur sa demande, un volume des années précédentes de la Revue, cartonné, d'une valeur de dix francs.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 1.

Juillet 1913.

#### BULLETIN

---

**L'inauguration du médaillon du professeur Raymond à la Salpêtrière.**  
— La déclaration de M. Grollet, professeur à l'École de psychologie.

L'inauguration du médaillon en bronze, élevé à la mémoire du professeur Fulgence Raymond vient d'avoir lieu à la Salpêtrière.

Le monument s'élève contre un des murs de la clinique des maladies nerveuses. Il rappelle que l'enseignement du professeur Raymond s'y prolongea de 1894 à 1910.

M. Landouzy, doyen présidait la cérémonie.

Des discours ont été prononcés successivement par M. Debove, au nom de l'Académie de médecine; par M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique; par le Docteur Claude, au nom des anciens élèves du maître; par le docteur Antoine Florand et par le professeur Dastre.

M. le doyen Landouzy enfin rappela la carrière si « emplie de labeur et de bonté » du professeur Raymond.

« Il passa, dit-il, faisant ici beaucoup de bien, y voulant faire peu de bruit. Son œuvre est celle d'un analyste subtil, d'un observateur réfléchi, ennemi des synthèses brillantes, qui souvent semblent payer de leur mort prompte la hâte qu'elles ont mise à paraître.

« C'est en fin clinicien, en scrupuleux observateur, en délicat psychologue que Raymond aborda, pour s'y porter fort avant, le domaine de la psychiatrie.

« Alors, de la collaboration de Raymond avec le philosophe doublé d'un lettré qu'est le docteur Pierre Janet, naquirent deux ouvrages : *Névroses et idées fixes* et *Obsessions et psychasthénie*, qui pour les générations futures garderont le nom du successeur de Charcot.

« Dans l'œuvre scientifique de notre ami ne se rencontrent pas seulement les qualités d'un esprit aussi souple qu'ingénieux; on y retrouve les qualités du cœur sans lesquelles il n'y a ni bon médecin, ni vrai éducateur.

« A ces qualités de cœur, Raymond dut son optimisme, optimisme certes enviable, puisque notre ami ne connut pas d'autre manière de voir les choses en beau que de travailler lui-même à les rêver, à les vouloir et à les faire belles ».

A ces paroles nous ajouterons que Raymond sut aussi se montrer doué d'un esprit impartial. Il le prouva lorsqu'il vint présider le deuxième congrès international de l'hypnotisme organisé par notre Revue, et par les nombreuses circonstances où il encouragea les efforts des membres de l'École de psychologie et de la Société de psychothérapie.

A l'occasion du bi-centenaire de la fondation des Ecoles Vétérinaires, une promotion dans la Légion d'Honneur a eu lieu. Nous avons été heureux de trouver dans cette promotion, la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de plusieurs de nos amis et en particulier de M. Lucet, assistant au Muséum, membre de l'Académie de médecine, de M. Petit, professeur à l'École d'Alfort, président de la société de pathologie comparée, qui présida plusieurs des conférences de l'École de psychologie et une séance annuelle de la Société de psychothérapie et enfin de M. Grollet, secrétaire général de la Société de pathologie comparée. Nos lecteurs n'ont pas oublié la collaboration précieuse donnée par M. Grollet au mouvement psychologique. Professeur à l'École de psychologie, membre de la Société de psychothérapie, il n'a cessé de concourir au progrès de la psychologie comparée. Nous sommes heureux d'adresser à notre dévoué collaborateur nos plus amicales félicitations.

## TRAVAUX ORIGINAUX

### Les guérisons miraculeuses modernes

par M. le Dr BONJOUR de Lausanne.

(Suite)

On a observé aussi la chute des cheveux combinés à la canitie après une émotion, et Thompson en cite des exemples, même chez des animaux. Un merle attaqué par un chat fut secouru à temps; on le trouva sur le dos, couvert de sueur. Les plumes tombèrent et repoussèrent blanches. Une linotte brigandée par un ivrogne, qui lui arrachait les plumes, se couvrit plus tard de plumes blanches au lieu de grises.

La rougeur, la pâleur, les sueurs profuses, même des sueurs de sang et des troubles plus profonds de la peau ont été cités par beaucoup d'auteurs. Follain, d'après Féré, auquel j'emprunte ces exemples, rapporte l'observation du pilote d'une frégate qui, voyant le danger qu'il ne pouvait pas éviter, perdit connaissance; la surface de son corps se couvrit de pustules en moins d'une heure.

Les exemples de lactation et d'hémorragies variées par l'émotion ne sont pas rares chez la femme; j'en observe des cas chaque année. L'émotion interrompt la grossesse. Tous ces faits sont faciles à contrôler. Ils nous démontrent quels changements subits et profonds peuvent avoir lieu dans l'organisme après une émotion. Nous devons nous les rappeler, car nous verrons plus tard que tous ces phénomènes peuvent être provoqués expérimentalement.

#### *La physiologie expérimentale.*

Passons aux expériences sur les animaux.

Avant d'y passer, je puis parler d'une expérience que l'on fait souvent sur l'homme; c'est celle de la vaccination. La vaccination met en évidence un fait, que l'observation avait fourni depuis longtemps.

On sait que les émotions tristes, dépressives, ont une influence considérable sur le développement des maladies infectieuses. Les hommes qui se découragent dans les guerres et les épidémies, paraissent plus facilement attaqués par les microbes que ceux qui conservent leur entrain. La cause en est due à une action nerveuse, qui a son analogue dans les maladies organiques du système nerveux. On sait que les aliénés résistent peu aux maladies infectieuses et à toutes les maladies en général. Les maladies du système nerveux favorisent, par conséquent, le développement des maladies infectieuses et ce fait est rendu évident par la vaccination.

On a observé, dans bien des cas, que les Pustules de la vaccine ne se développent pas sur les membres sains d'enfants atteints de paralysie infantile, ni sur les membres sains d'adultes présentant une paralysie d'une ou de deux extrémités, tandis qu'elles se forment sur les membres paralysés de ces malades.

Donc, ces expériences démontrent qu'une altération du système nerveux favorise le développement des maladies organiques les plus faciles à observer, les maladies infectieuses. Il n'était pas possible de chercher à provoquer par l'émotion des maladies organiques non infectieuses sur les animaux ; mais les expériences faites sur eux avec des virus microbiens, fournissent des conclusions qui sont d'accord avec tout ce que l'observation semble avoir prouvé.

Voici, en résumé, les expériences faites par Féré, Gabritchewsky, Massart et Bordet, etc.

Dans toutes ces expériences, on a employé deux lots d'animaux — des lapins et des pigeons — de force et de santé égales.

Tandis qu'on laisse tranquillement un lot des animaux dans leur cage, on soumet les animaux de l'autre lot à des émotions et à des frayeurs prolongées.

Puis on soutire du sang à tous ces animaux et on l'ensemence avec des cultures de microbes du charbon, de choléra des poules, de pneumo-entérite du porc et du pneumocoque de Fränkel. On constate alors que le sang des animaux non tourmentés reste toujours stérile, tandis que celui des tourmentés donne, une fois sur deux, des colonies microbiennes plus ou moins nombreuses.

Dans une seconde série d'expériences, on inocule ces virus aux animaux effrayés et aux animaux témoins. Invariablement, les animaux effrayés succombent les premiers.

Ensuite, on inocule des virus atténués (c'est-à-dire dont la virulence est diminuée par des procédés physiques ou chimiques) et l'on constate que, seuls, les animaux tourmentés meurent ou tombent malades. Tous les animaux témoins restent indemnes.

Ces expériences, qui concordent avec les premières, sont rendues plus saisissantes par les suivantes :

On introduit sous la peau de l'oreille de lapins, de petits tubes fins de verre, scellés à un bout, ouverts à l'autre, et remplis de cultures

microbiennes. On les retire au bout de quelques heures et l'on constate que les tubes qui proviennent des animaux non effrayés, contiennent dans toute leur étendue des traînées blanchâtres, et que l'ouverture est fermée par un bouchon de matière blanche, long de 2 ou 3 millimètres. Les tubes retirés des animaux tourmentés, ne sont pas oblitérés par un bouchon et contiennent un liquide transparent. Le microscope permet de voir que ce dernier liquide contient peu de leucocytes, dont peu de corpuscules blancs du sang et beaucoup de microbes. Au contraire, dans le contenu des tubes retirés des animaux non effrayés, le bouchon et les traînées blanchâtres sont formés par un amas de leucocytes et presque tous les microbes ont disparu.

Ces expériences ont été faites à l'époque où la théorie de la phagocytose venait d'être consolidée par les expériences de Metchnikoff. Les conclusions que nous pouvons en tirer paraissent suffisamment nettes. Elles indiquent, premièrement, que l'émotion agit d'abord sur la circulation. Ensuite, elles prouvent que le sang ne se comporte pas comme un corps inerte, mais qu'il subit l'influence de l'émotion. Les corpuscules blancs — les phagocytes — qui sont les défenseurs de l'organisme, paraissent paralysés par les émotions déprimantes ; ils ne remplissent plus leur rôle et ne se rassemblent pas pour arrêter l'envahissant microbe, l'englober dans leur masse et le digérer. Tandis que chez les animaux non effrayés, les leucocytes se dépêchent de boucher l'ouverture du tube de verre et pénètrent même à l'intérieur, pour y saisir les microbes et les anéantir.

Arrivés à ce point de notre sujet, nous pouvons déjà comprendre ce qui se passe dans l'organisme humain à la suite d'une émotion. La peur, les émotions déprimantes, produisent la pâleur ; les vaisseaux se contractent, les tissus sont moins irrigués et le sang perd ses propriétés défensives. Ainsi, nous pouvons nous expliquer pourquoi l'infection s'installe, ou pourquoi une maladie organique bénigne peut, soudain, devenir grave à la suite d'une émotion pénible.

Par contre, l'émotion de la joie, de l'espérance et de l'amour dilate les vaisseaux et fait courir le sang plus vite. Les tissus sont mieux irrigués, la dilatation des vaisseaux permet la diapédèse des leucocytes, c'est-à-dire leur sortie du sang à travers la paroi des petits vaisseaux. Ils arrivent rapidement dans les tissus et s'assemblent au siège de la lésion, pour la réparer ou y arrêter les virus.

A l'aide de ces données, nous comprenons les guérisons des malades de Lourdes. Ces malades sont déprimés par une série de traitements sans résultat. Ils se préparent à aller à Lourdes ; pendant bien des semaines, leur esprit est tendu vers cette suprême espérance. Ils arrivent épuisés, si épuisés qu'on juge dangereux de les baigner. Mais ils le veulent. Comment donc ? Ils sont préparés à tout, ils ont fait un long voyage, ils sont à côté de l'eau miraculeuse, et on leur refuse le salut qu'ils espèrent ?



Alors, on se décide à leur accorder la baignade. Le froid de l'eau les glace, les excite ; cette excitation s'ajoute à celle de l'émotion heureuse que leur procurent la réalisation de leur vœu et l'espoir de l'intervention de la Vierge et de la guérison. Ce n'est pas faire une supposition que d'affirmer que toute cette excitation émotionnelle favorise brusquement la diapédèse des leucocytes, tarit subitement l'écoulement des fistules et active la résorption des abcès, quand nous savons que l'émotion pénible rend instantanément vulnérable à la mort le premier lapin venu.

Ce qui prouve que nous voyons juste, c'est que l'expérience réussisse à Lourdes ; du moins, elle a réussi quelquefois. Le D<sup>r</sup> Grandmaison a rassemblé une vingtaine de miracles authentiques (1). Qu'est-ce, en comparaison des cent milliers de malades qui s'en sont revenus Gros-Jean comme devant ? Ce petit nombre indique que l'expérience exige certaines conditions pour réussir. Nous devons admettre que l'excitation psychique amène, dans certains cas, la disparition de tumeurs, d'abcès, et la production d'une calcification exagérée et rapide, qui consolide une fracture, et, tant que nous n'avons pas éliminé cette hypothèse, nous ne pouvons en faire une autre ou recourir au surnaturel. Donc, nous tenons pour démontrée, l'action curative de l'émotion, même dans des cas où nous ne sommes pas habitués à la constater. Nous ne faisons pas appel à la théorie de l'hystérie ou de l'erreur, quoique nous ne songions pas à l'écarter. Mais nous sommes décidé à ne pas recourir à elle, et nous répétons que les expériences de Lourdes sont des plus suggestives, sont particulièrement intéressantes, et qu'elles peuvent servir à combler la lacune qui existait dans le chapitre des émotions.

#### *L'expérience sur l'homme.*

Aucun médecin n'aurait osé recourir systématiquement à l'emploi de l'émotion, et surtout de l'émotion religieuse, pour guérir ses malades. Les médecins ne se sont jamais enhardis à sortir des voies naturelles et permises. Convaincus comme ils le sont de la fragilité du système nerveux, ils n'ont jamais voulu agir sur l'émotivité de leurs malades. Parfois ils ont employé la crédulité, la foi, mais sans ordre, un peu au hasard des circonstances. Puis sont venus des investigateurs plus méthodiques, qui ont voulu exercer normalement une action curative en employant les forces de l'âme, et en particulier celle de la suggestion. Ayant remarqué que le sommeil artificiel, provoqué par la suggestion, rendait presque automatique le mécanisme de la suggestion, ils ont trouvé le procédé avantageux, puisqu'il permettait de guérir un malade malgré les barrières qui pouvaient exister plus ou moins consciemment en lui.

Mais aucun de ces médecins n'aurait osé essayer de guérir des

---

(1) Le cas de Rudder cité plus haut, cas truqué, est compris dans ces vingt guérisons.

tumeurs des abcès, par la suggestion. Leur thérapeutique, pensaient-ils tous, pouvait tout au plus calmer les douleurs dans des cas de maladies organiques, et agir sur quelques symptômes organiques, tandis qu'elle était efficace dans un grand nombre d'affections fonctionnelles du système nerveux. Liébeault, le premier médecin qui employa systématiquement, avec un esprit critique, la suggestion thérapeutique, ne signale presque aucune guérison de maladies organiques. Pourtant, il cite un cas de tuberculose pulmonaire rapidement amélioré dès la première séance : les sueurs, qui étaient abondantes, tarirent ; l'appétit revint, les forces augmentèrent, et le malade gagna un kilo en peu de temps.

A l'époque où je m'orientai vers la psychothérapie suggestive, c'était presque un dogme de penser que la suggestion ne pouvait guérir que des troubles non organiques, rien que des troubles fonctionnels. Wetterstrand avait pourtant publié la guérison d'un cas d'épilepsie vraie et d'un cas de paralysie infantile, maladie de la moëlle qui est considérée comme incurable.

Je voulus en avoir le cœur net et je me mis à soigner même des cas organiques incurables ; il s'agissait, dans tous ces cas, de paralysies organiques chroniques ou mortelles. Je n'enregistrai que des améliorations passagères et des succès. Je n'eus pas l'occasion de soigner des tuberculeux, des malades porteurs de tumeurs, etc. ; aucun d'eux n'aurait songé à venir me consulter. Au bout de deux ans, je crus pouvoir conclure que la suggestion n'agissait pas sur les maladies organiques, et je cessai de m'occuper de ces malades, pour ne soigner que les cas justiciables du traitement psychothérapeutique suggestif.

Mais pendant les années qui suivirent, je n'eus qu'une idée ; arriver à savoir quelles sont les limites de l'action de la suggestion, et je me mis systématiquement à sonder deux ou trois problèmes, car j'étais convaincu que l'école de Nancy, n'avait pas résolu entièrement ce côté important de la théorie psycho-physique.

Enfin le hasard m'amena quelques cas intéressants. Je vais passer en revue avec vous les résultats que j'ai obtenus. Je les ai présentés dans diverses sociétés médicales et dans des congrès ; il est inutile de vous affirmer qu'ils ont été reçus presque toujours avec le même scepticisme que les résultats de Lourdes. Cela n'a rien d'étonnant, car même des médecins qui s'occupent de psychothérapie, ne comprennent pas encore bien les actions psychiques, quoiqu'ils décrivent l'esprit comme s'ils le touchaient.

Dans une première série d'expériences, j'ai voulu rechercher quelle pouvait être la part de la suggestion dans les guérisons obtenues par certains guérisseurs qui ont la spécialité de faire disparaître les verrues. Le premier monsieur que je soignai fut débarrassé d'une grosse verrue après une seule séance. Dès lors j'ai accumulé assez

---

(1) Conférence faite à l'Aula de l'Université à Lausanne.

d'observations, qui me permettent d'affirmer que ces tumeurs guérissent, dans la moitié des cas, après une seule séance de deux minutes dans laquelle j'emploie un procédé suggestif (1). Je puis vous montrer une photographie des verrues les plus grosses que j'aie guéries par suggestion (1). La guérison a été rendue difficile par le fait que le malade, occupé à la pose de lignes électriques, irritait constamment ses verrues en maniant du fil de fer entre son pouce et son index. Il a guéri pourtant par la suggestion.

Voici la main d'un homme de vingt-quatre ans, couverte de verrues planes ; vous voyez sur ces deux photographies, prises à quinze jours d'intervalle, la différence dans l'état de la main. Les pellicules brillantes d'épiderme qui recouvraient les verrues turgescentes ont disparu, les plaques verruqueuses sont plus pâles, et l'on peut se rendre compte de l'affaissement des tumeurs. Le malade eut la malencontreuse idée de faire les moissons à ce moment-là ; en liant les gerbes, il provoqua une nouvelle irritation des verrues. Je vous fais remarquer que la différence entre les deux photographies est un peu exagérée. Nous avons pris les deux clichés dans les mêmes conditions d'éclairage et à la même heure, mais nous n'avons pu obtenir la même teinte.

Un garçon, qui venait de suivre un traitement sans résultat chez un spécialiste en dermatologie, était couvert de verrues planes au front, aux joues, sur le nez, sur les mains et les genoux. Toutes les tumeurs disparurent rapidement après une seule séance, sans laisser aucune trace. Quand je présentai ce garçon à la Société de médecine de la Suisse romande, trois semaines après la séance de suggestion, la peau ne gardait plus aucune trace des centaines de tumeurs qui avaient existé. Quelques semaines plus tard, ce garçon revint avec une verrue charnue et douloureuse à la face palmaire du pouce droit. Vous en voyez le dessin, en grandeur naturelle, sur la figure suivante. Je fis revenir le garçon quelques jours après la séance, et constatai qu'il s'était formé un sillon autour de la verrue, comme si on l'avait fait avec un bistouri. Je priai l'enfant de porter un pansement, afin de ne pas perdre la tumeur, et il me l'apporta quelques jours plus tard. Il s'est produit une reconstitution de la peau sous la verrue, qui a été expulsée du tégument par une abrasion naturelle. C'est le seul cas dans lequel j'aie observé ce procédé naturel de guérison.

On observe quelquefois la guérison par pédiculisation. La verrue se rétrécit à sa base, prend l'aspect d'une fraise suspendue à sa tige ; celle-ci s'amincit et la tumeur tombe. Voici la photographie d'une verrue acuminée, au bout du doigt d'une jeune fille ; la verrue s'est détachée par pédiculisation, après une séance de suggestion, et vous la voyez à côté en grandeur naturelle, reconnaissable à sa forme.

(1) Une preuve nouvelle de l'influence du psychique sur le physique. Communication faite au III<sup>e</sup> Congrès international de psychologie et de psychothérapie, à Munich, 1896.

Le plus souvent, les verrues s'effondrent et s'effritent. La plus grosse verrue solitaire que j'ai fait disparaître, siégeait au poignet d'un campagnard et mesurait 18 millimètres de diamètre sur 7 de hauteur ; elle est tombée par morceaux. Trois semaines après la séance donnée au malade, on ne distinguait plus la marque de la tumeur.

J'ai guéri deux cas de verrues dans les familles de mes confrères de Lausanne ; les deux personnes avaient suivi divers traitements sans résultat, ou plutôt les verrues étaient tombées après l'emploi des rayons X, puis elles étaient revenues plus grosses qu'auparavant. Les deux personnes ont guéri, quoiqu'elles fussent convaincues que mon traitement échouerait, et les parents, qui ont assisté à mes séances, ont pu se rendre compte que je n'emploie qu'un procédé purement suggestif.

Deux confrères qui ont usé de mon procédé ont obtenu le même résultat que moi.

Donc, par un procédé suggestif, on guéri non seulement sans douleurs ces tumeurs, mais on obtient une restitution complète de la peau, tandis que les divers moyens employés en médecine sont incertains, douloureux, et laissent toujours des cicatrices plus ou moins visibles.

Dans une autre série d'expériences, je voulus me rendre compte du rôle que le cerveau pouvait jouer dans la production de la naissance de l'enfant (1). On a émis sur ce sujet plusieurs théories, dont aucune ne tient compte de l'action du système nerveux. Pourquoi un enfant naît-il tel jour et pas le suivant ? Pourquoi les naissances nocturnes sont-elles plus fréquentes que les diurnes ? J'ai proposé une théorie qui tient compte de l'exagération des sensations internes sous l'effet du sommeil ; le déclenchement du mécanisme nerveux et musculaire produisant la naissance serait l'analogie de ce qu'on observe dans les rêves. Dans le sommeil, une légère sensation provenant de la périphérie (dans ce cas, la matrice) ou du cerveau (rêve) est exagérée par le cerveau et met en branle les centres automatiques médullaires qui excitent les contractions de la matrice. Ce fait, si ma conception était exacte, devait pouvoir être prouvé par l'emploi de l'hypnotisme.

Je dus attendre bien longtemps avant qu'une femme me permit de tenter l'expérience, et comme je supposais que je n'en trouverais pas beaucoup qui se décideraient à la faire, je résolus de la rendre le plus difficile possible. J'hypnotisai en mai la première femme qui se présenta, et lui suggérai de mettre son enfant au monde le 27 août, à minuit ; je fixai le début du phénomène à 1 heure de l'après-midi. J'hypnotisai cinq fois cette personne, la dernière fois en juin, et j'attendis, car j'étais décidé à ne pas intervenir le 27 août. Le 28 août,

(1) *Peut-on provoquer l'accouchement par la suggestion hypnotique ?* Communication faite à la Société de médecine de la Suisse Romande. — *Revue médicale de la Suisse romande*, 20 nov. 1905.

j'allai chez elle. Elle me dit qu'à 1 heure 1/2 de l'après-midi, elle avait senti qu'elle mettrait son enfant au monde, et qu'à 1 heure du matin, tout était terminé.

M. le professeur Rapin, qui était à ce moment le directeur de la Maternité, et avec lequel je parlai de ce cas, me pria de faire une expérience dans son service. Il choisit une jeune femme dont l'enfant ne devait naître que trois semaines plus tard. Nous étions à un mardi et je proposai de fixer l'expérience au vendredi. Je n'avais que trois jours pour la préparer.

Mais j'étais assuré du résultat, car mes observations ne pouvaient laisser aucun doute sur le rôle du cerveau dans la production de la naissance d'un enfant.

Je suggèrai à la jeune femme de s'endormir le jeudi, à 2 heures, et de commencer à mettre au monde dans la nuit de jeudi à vendredi ; je lui dis que je viendrais le vendredi à 7 heures du matin, et que l'enfant naîtrait à midi.

Je monte le jeudi, à 4 heures, à la Maternité. La femme s'est endormie profondément à 2 h. 05. Ses compagnes ont essayé de l'en empêcher, mais en vain. Je lui redis encore une fois comment j'ai réglé la marche des événements, et je la quitte en lui donnant l'ordre de ne plus entendre que la voix de l'assistant et du professeur Rapin.

Le lendemain, j'arrive à 9 h. 1/2 au lieu de 7, ce qui reporte la fin de l'expérience à 3 heures. La femme m'affirme qu'elle a senti toute la nuit les sensations que je lui ai suggérées. L'assistant déclare que l'acte n'a pas encore commencé et je le constate aussi. Mais j'en puis croire les sensations qu'accuse la femme ; elles existent, elles sont le produit de la suggestion, et je dois pouvoir les augmenter à volonté. C'est ce qui a lieu. Au bout d'un quart d'heure de suggestion, les organes nerveux et musculaires sont déclenchés, et quand M. Rapin arrive, à onze heures, je suis assuré de la réussite de mon expérience. Il me demande de présenter le cas aux étudiants. Je ne m'attendais pas à cette difficulté, mais je savais que rien ne pourrait arrêter l'expérience et j'accédai. Après la leçon clinique, M. Rapin et moi descendîmes en ville, lui convaincu que l'enfant ne naîtrait que dans trois ou quatre semaines, et moi assuré que tous les phénomènes présentés par la femme correspondaient à ce que j'avais suggéré. J'avais à peine terminé mon repas, que je fus appelé à la Maternité. A 3 h. 1/2, tout était terminé et je réveillai la jeune femme, qui ne savait pas que son enfant était né.

Je passe à ma dernière série d'expériences, commencée il y a quelques années. J'en suis redevable au regretté professeur Marc Dufour, qui, peu de temps avant sa mort, m'a fourni l'occasion d'élucider un nouveau problème. Je lui en suis profondément reconnaissant. (1)

(1) *Die Grenzen der Psychotherapie*. Communication à la Société internationale de Psychothérapie, en 1911, à Munich. — *Journal für Psychologie u. Neurologie*. Bd. 19. Barth, Leipzig.

M. Dufour avait en traitement un monsieur français qui avait souffert, au début, d'une simple conjonctivite. Un oculiste parisien l'avait soigné sans succès pendant quatre mois, et le malade était venu ensuite à Lausanne. Peu de temps après son arrivée, il présenta, sur la cornée de l'œil gauche, un ulcère, qui durait depuis cinq mois quand M. Dufour me pria de visiter le malade, lequel désirait me consulter.

« Je ne comprends pas, me dit M. Dufour, ce que vous pouvez faire dans ce cas ; sans doute, le système nerveux joue un rôle dans ces affections de la cornée, mais je ne saisis pas comment la suggestion ferait disparaître cet ulcère. En tout cas, la situation du malade est très mauvaise ; il est menacé de cécité totale. »

La conjonctive était toute rouge et sécrétait beaucoup. A peu près au centre de la cornée, se trouvait un ulcère, qui s'était fermé deux fois en cinq mois, mais qui s'était ouvert de nouveau rapidement. Le malade souffrait passablement de son œil. Il recevait des injections de morphine pour dormir.

Je lui promis de supprimer la douleur et lui affirmai que si cela se produisait, on pourrait constater probablement une amélioration plus rapide. Je doutais du succès, mais souhaitais m'orienter sur le rôle du système nerveux, si souvent mis en cause dans les affections oculaires. Dès la première séance, les douleurs cessèrent presque complètement. Le malade se reprit à espérer. Au bout de huit jours, l'ulcère était fermé, et, à la troisième semaine, l'œil avait repris son aspect normal.

L'œil droit est aveugle, à la suite d'une affection analogue qui a provoqué une taie, une tache de la cornée ; à cet œil, vous remarquez que la pupille a disparu ; elle est cachée par la tache blanche qui recouvre toute la cornée. A l'œil gauche, celui qui a guéri, la pupille est intacte. Vous remarquez sur la cornée, des taches blanches, produites par le reflet normal de la cornée, reflet qu'on observe dans toute photographie et que le photographe retouche. Cette opération n'a pas été faite dans ce cas car je n'ai pas autorisé ce léger truquage. En réalité, il n'y a pas de tache sur la cornée, et la pupille, qui est intacte, apparaîtrait ronde si on supprimait le reflet de la cornée.

Le malade voit, mais la déformation de la cornée a diminué la vision. La guérison dure depuis quatre ans. On peut affirmer que le traitement hypnotique a préservé le malade de la cécité totale, en supprimant la cause qui entretenait l'irritation de l'ulcère. Il est certain que si l'ulcère avait duré plus longtemps, la cornée aurait été voilée par une taie, comme à l'œil droit.

Je dois à l'obligeance de M. le docteur Gonin (oculiste de Lausanne) d'avoir pu refaire récemment la même expérience. Comme nous parlions un jour, ensemble, du cas précédent, il me promit d'amener une de ses malades à se faire soigner par moi, car l'expérience l'intéressait. Cette malade souffrait d'un ulcère de la cornée depuis sept mois.



Dès la première séance, la malade se sentit mieux ; au bout de 48 heures, la cicatrisation débuta à la partie inférieure de l'ulcère. Puis, il y eut une légère rechute ; il me parut, un jour, que la même affection débutait à l'autre œil. Pourtant, l'amélioration recommença et j'envoyai la malade se faire examiner par M. Gonin, qui me répondit ce qui suit :

« J'ai revu avec intérêt madame C..., dont l'état est certainement meilleur... »

« L'astigmatisme s'étant régularisé, l'acuité visuelle est revenue à ce qu'elle était en octobre dernier passé (3/10). Une chose curieuse, c'est que la réfraction myopique (3 dioptries) a fait place à de l'hypermétropie (1,5 dioptrie) ! »

(La malade a gagné ainsi, en très peu de temps, 4 dioptries et demie.)

Deux semaines plus tard, la guérison était complète.

Donc, dans ce cas comme dans le précédent, l'amélioration a commencé après la première séance. De plus, ce qui est remarquable, c'est l'augmentation de la vue. La malade, qui était myope et ne voyait pas de loin, voit admirablement bien maintenant, sans lunettes. Elle en est enchantée, naturellement.

J'ai constaté le même changement dans le cas suivant : Une dame américaine vient me consulter un jour ; elle me dit qu'elle souffre d'une irite depuis quatre semaines et que la guérison ne fait pas de progrès. Je l'engage à aller chez un oculiste, mais elle m'interrompt :

« J'ai bien pensé que vous me répondriez ainsi, mais je dois vous dire que c'est la quatrième crise d'irite dont je souffre depuis quelques années, et qu'un jour, comme j'étais au début d'une crise, un médecin américain m'a hypnotisée et a enlevé la douleur. La crise a été coupée. J'ai pensé que vous pourriez faire la même chose quoique la crise dure depuis quatre semaines. »

Le confrère qu'elle me nomme est un médecin sérieux, que je connais. Je lui réponds alors que je veux faire l'essai et que je dois obtenir le résultat qu'elle espère.

Toute la conjonctive était rouge, comme dans le cas de l'ulcère que vous avez eu sous les yeux, mais on voyait, en outre, très nettement cette couronne de vaisseaux sanguins qui entourent la cornée. A travers la cornée, on voyait des taches blanches et l'iris dépoli et mat. Ces taches blanches provenaient du liquide de la chambre antérieure de l'œil, située entre la cornée, devant, et l'iris et la lentille, derrière. Elles étaient formées par un dépôt cellulaire provenant de l'inflammation de l'iris.

Dans ce cas, tout le liquide était uniformément trouble. La malade employait régulièrement ses gouttes d'atropine et d'adrénaline, mais sans résultat. Quatre oculistes avaient fait le diagnostic d'irite. Il n'y a, par conséquent, pas de doute que la malade était atteinte d'une affection organique de l'œil. Je la revis seulement 48 heures après la

première séance. Elle était contente et m'affirma avoir éprouvé une telle sensation de bien-être dans l'œil, immédiatement après la séance, qu'elle comprit qu'elle guérissait. « Aucun oculiste ne m'a jamais soulagée aussi rapidement », ajouta-t-elle. L'examen confirma ces paroles. La rougeur de la cornée avait presque disparu, la couronne des vaisseaux était invisible et le liquide de la chambre antérieure était redevenu presque clair. Le quatrième jour, la guérison était complète. La malade en profita pour écrire toutes ses lettres en retard, quoique je l'eusse priée de n'en rien faire. Elle revint trois jours plus tard, présentant les mêmes symptômes qu'à sa première visite. Une nouvelle séance produisit derechef la guérison, dans le même laps de temps que la première fois. Huit jours après la guérison, la malade revint et me dit qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire dans ses yeux, car elle pouvait lire maintenant sans lunettes et voyait admirablement bien, alors qu'elle avait été myope pendant les dernières années. (1)

Je ne puis clore ce chapitre sans rappeler que Braid, un des premiers médecins qui aient fourni une théorie de l'hypnotisme, au milieu du XIX<sup>me</sup> siècle, a observé un fait analogue à ceux dont je vous ai parlé. Il soignait une dame souffrant de rhumatisme articulaire ; depuis plusieurs années, cette malade était atteinte d'une taie de la cornée, et cette tache, qui avait résisté à tous les traitements, disparut au fur et à mesure que Braid guérit la malade de ses douleurs rhumatismales.

Ces guérisons d'ulcère de la cornée ne peuvent nous surprendre, car j'ai prouvé que, par la suggestion, on peut guérir l'engelure, même quand elle est ulcérée. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir la théorie de l'erreur ou celle de l'hystérie. Le D<sup>r</sup> Kohnstamm a réussi le premier, il y a trois ans, à provoquer, par la suggestion, des bulles vésiculeuses sur la peau d'un malade. Ce cas est la réponse expérimentale à l'observation du pilote dont je vous ai parlé et dont le corps s'était couvert de bulles après une frayeur.

Les résultats des hypnotiseurs dépassent ceux annoncés par MM. les professeurs Dubois et Déjerine, (2) c'est-à-dire ceux obtenus par la

---

(1) J'ai observé le même fait depuis ma conférence, sur une malade que je soignais à cause de troubles nerveux. Au bout de quelques séances, elle me dit qu'elle se portait mieux, mais que ce qui la réjouissait le plus était d'avoir recouvré la vue : « J'étais myope depuis plusieurs années, et maintenant, tout d'un coup, j'ai recommencé de voir très bien sans lunettes. »

(2) Les professeurs Déjerine et Dubois ayant déclaré dans leurs livres que l'hypnotisme est inutile et qu'on peut obtenir les mêmes résultats par la persuasion ou la rééducation, j'ai dressé ce tableau il y a cinq ans. L'énumération des troubles que ces auteurs prétendent guérir ne remplit qu'une colonne pour chacun d'eux. Le lecteur se rendra compte que ces troubles sont aussi ceux que les hypnotiseurs prétendent guérir par simple suggestion, sans hypnose très marquée (1<sup>er</sup> degré). Il se rendra compte, aussi, que l'hypnotisme guérit en outre les troubles que contiennent les colonnes IV et V. Ces

rèéducation et la persuasion, car l'hypnose est un facteur curatif puissant, qui permet d'obtenir des résultats et des guérisons dans des cas où la persuasion ou la rèéducation seules n'ont pas de prise. Vous voyez que je n'y ai pas inscrit les cas d'irite, d'ulcère de la cornée et d'engelures ulcérées que j'ai guéris par la suggestion. Ces cas de guérison sont suffisants non seulement pour rouvrir la discussion, mais aussi pour prouver une fois de plus et démontrer scientifiquement le rôle que joue l'esprit sur le corps, et comment on peut expliquer certaines guérisons qui, au premier abord, peuvent paraître miraculeuses ou inexplicables.

Voici, en quelques mots, comment nous sommes obligés d'expliquer ces guérisons curieuses :

1° Une irritation mécanique, ou même nerveuse, produit la verrue ; mais il faut s'entendre, car une irritation *nerveuse* est, ou devrait toujours être considérée comme organique, ne serait-ce que pour éviter les confusions. On devrait garder le terme de *fonctionnel* pour les troubles nerveux créés ou entretenus par l'esprit, sans altération du système nerveux. Il est évident que si un procédé suggestif seul suffit pour guérir les verrues, c'est parce qu'il fait cesser une irritation qui cause la verrue ou en entretient l'existence. Cette irritation peut être purement fonctionnelle, et c'est ce que nous devons supposer en premier lieu si nous voulons être logiques. Mais nous pouvons admettre aussi, que cette irritation est due à une altération nerveuse ou à un trouble organique local, que nous pouvons faire cesser en agissant par suggestion sur les centres vaso-moteurs et nerveux. L'irritation fonctionnelle ou organique étant supprimée par la suggestion, la verrue disparaît, car son existence n'est entretenue que par cette irritation.

2° Bien des maladies organiques disparaîtraient spontanément si elles ne produisaient pas une irritation fonctionnelle et surajoutée qui dépend de la sensibilité spéciale du malade et de sa suggestibilité.

Voici un lupus tuberculeux qui marche à grande allure. Le médecin suppose que c'est un effet de la virulence des microbes, mais il oublie que l'irritation nerveuse entre en cause. La malade va à Lourdes ; le

---

troubles ne sont pas mentionnés par Déjerine et Dubois. Il est indispensable, en effet, de provoquer une hypnose profonde pour guérir des cas d'asthme, de rhume des foins, de bégaiement, de vomissements de la grossesse, etc., etc. La simple suggestion, la persuasion ou la rèéducation n'amène, dans ces cas-là, que des résultats forts lents ; bien souvent, elle conduit à un échec. Pour réussir, il faut provoquer une hypnose profonde. Cet état a son analogue dans l'état psychique causé par l'émotion. Une forte émotion peut provoquer la terminaison brusque de la grossesse, par exemple ; le même résultat peut être obtenu par la suggestion hypnotique. Il est évident que par la persuasion ou la rèéducation, on ne peut jamais provoquer un accouchement, pas plus que l'anesthésie indispensable pour une opération. Or ces expériences ne réussissent que dans l'hypnose au 3<sup>me</sup> degré. Donc l'hypnose est un adjuvant thérapeutique absolument nécessaire.

lupus s'améliore considérablement ; n'est-ce pas la meilleure preuve que l'irritation était aussi de nature fonctionnelle, et qu'en la supprimant, les vaisseaux sanguins se contractent, les réactions de défense s'exagèrent et le lupus reprend une allure beaucoup moins impétueuse ?

La même irritation fonctionnelle entretient une fistule osseuse. L'émotion ou la suggestion la supprime et les processus de réparation reprennent le dessus. Il n'y a aucun doute que, puisque de grosses verrues tombent en deux ou trois jours, des abcès tuberculeux peuvent cesser de suppurer et peuvent se résorber en un temps très court. La tuberculose est une affection qui guérit spontanément ; si la guérison n'est pas spontanée dans beaucoup de cas, cela tient en grande partie aux méthodes chirurgicales irritantes et irrationnelles, et aux mauvaises conditions matérielles ou morales du malade. Supprimer ces conditions, qui entretiennent la pullulation des microbes tuberculeux ou autres, c'est déclencher les processus de guérison. La rapidité de la guérison indique précisément le rôle considérable que l'irritation fonctionnelle jouait dans les cas en question.

C'est ainsi que nous devons nous expliquer les guérisons de Lourdes et celles dont j'ai parlé. Ou bien, alors, si on persiste à les déclarer surnaturelles et extraordinaires, il faut étendre aussi cette dénomination aux guérisons d'irite et d'ulcère de la cornée que j'ai citées. Une connaissance un peu exacte de la physiologie empêche de tirer cette conclusion, qui est absurde.

Ces quelques explications suffisent. Je ne prétends pas avoir prouvé tout j'ai voulu au moyen de données que les défenseurs de Lourdes semblent ignorer et au moyen d'expériences nouvelles, dont une vingtaine de médecins ont été les témoins, vous démontrer que, jusqu'ici, cette partie du chapitre des émotions n'avait pas été élucidée par la psychothérapie.

---

### Les recherches physiologiques devant l'Église

par M. le Docteur WITRY, de Metz.

---

Lors de mon récent séjour à Paris, on m'avait signalé un livre de M. l'Abbé Desbrus *Cas de conscience à l'égard des gens du monde*, dans lequel cet ecclésiastique formulait diverses appréciations relatives à la psychothérapie. Comme le médecin psychothérapeute et le prêtre ont souvent l'occasion de se rencontrer sur le même domaine, j'ai eu la curiosité de connaître l'opinion que pouvait professer un prêtre sur notre art spécial. La lecture de ce livre qui a reçu l'approbation de l'archevêque de Paris m'a procuré quelques heures agréables et je crois devoir signaler aux lecteurs de la *Revue de Psychothérapie* quelques-uns des passages qui m'ont le plus frappé.

M. Desbrus, à la page 44, parlant du somnambulisme écrit les lignes

suivantes : « Le plus souvent les personnes que l'on décore du nom de **somnambule** abusent tout simplement de la crédulité d'un public ignorant qui s'imagine être libre de tout préjugé parce qu'il est en révolte contre les lois et les enseignements de l'Eglise. On ne peut nier cependant que le **somnambulisme** ne soit un des moyens dont se sert parfois l'esprit mauvais pour se mettre en communication avec le genre humain et révéler même certaines choses. Le démon connaît le présent, le passé et les choses futures qui doivent se produire d'après le cours ordinaire des lois naturelles ; c'est ainsi qu'il pourrait annoncer les éclipses avec plus d'exactitude que le meilleur des astronomes. (Il. Thomas, Somme théologique I p.q.57-64. Le **somnambulisme** est défendu (Décret du St-Office 4 août 1856).

« L'hypnotisme n'est qu'une forme du magnétisme. On n'a pas le droit d'abdiquer sa personnalité et sa liberté comme on le fait en se laissant hypnotiser. D'ailleurs, les phénomènes hypnotiques touchent à cet ordre de choses où il est difficile de distinguer exactement où finit l'action des forces naturelles et où commence l'influence des mauvais esprits. Suggestionner une personne pour lui faire trouver un objet perdu, c'est donc se livrer à un jeu dangereux qu'une saine morale ne peut approuver. Certains auteurs permettent d'employer le sommeil hypnotique comme moyen curatif dans certains cas exceptionnels. Ce n'est pas nous qui conseillerons ce remède à cause des multiples inconvénients qu'il peut présenter. Cependant si l'on voulait absolument y recourir, nous dirions : « Ayez au moins soin de vous adresser à un médecin chrétien et vraiment consciencieux ; n'oubliez pas de vous recommander à Dieu en protestant que vous ne voulez subir, ni directement, ni indirectement, aucune influence qui aurait le démon pour auteur. »

« Quant aux « guérisseurs », on peut admettre avec Saint Alphonse de Liguori et autres théologiens l'existence de certains dons extraordinaires accordés, soit à cause de la sainteté, soit en raison de circonstances spéciales. C'est ainsi que, le jour de leur sacre, les rois de France recevaient le privilège de guérir les écrouelles ou humeurs froides. Mais les faits de ce genre sont évidemment fort rares.

« Le spiritisme, qui est actuellement à l'ordre du jour, est satanique en son essence, Sans doute, on a relevé des cas de supercherie, mais il reste un grand nombre de faits dûment prouvés qui ne s'expliquent pas sans une intervention du démon. »

Les affirmations de M. l'Abbé Desbrus appellent quelques commentaires. Pour tout homme compétent, il est évident que cet auteur s'est aventuré sur un terrain qu'il n'a pas suffisamment étudié. Les études sur l'hypnotisme, sur le spiritisme et sur le **somnambulisme** n'ont pas dû lui coûter beaucoup d'efforts. Pour lui l'intervention du démon suffit à expliquer ce que son intelligence ne lui permet pas d'approfondir.

Il me sera permis, je l'espère, d'exprimer quelques regrets qu'il

puisse se rencontrer encore à notre époque des prêtres en proie à cette phobie du démon que l'on a désignée sous le nom de démonomanie. Ces doctrines moyen-âgeuses ont, paraît-il, encore cours dans un certain nombre de grands séminaires. Il n'est donc pas surprenant que l'on rencontre chez les ecclésiastiques tant d'esprits inquiets, dont l'état de névrose est peu compatible avec les obligations de leur ministère.

Voir dans les diverses manifestations du nervosisme et dans les troubles fonctionnels du système nerveux l'intervention du démon, considérer les traitements psychologiques par lesquels on arrive à guérir les névroses comme un empiètement du même démon, cela témoigne d'un état d'âme un peu simpliste. Beaucoup d'excellents catholiques se refusent de recourir à d'aussi pitoyables explications. Ils sont au courant des études psychologiques contemporaines et ne voient dans l'hypnotisme que ce qu'il y a réellement, c'est-à-dire un état de sommeil artificiellement provoqué dont les propriétés comportent certaines utilisations médicales.

Il ne manque pas de cliniques et d'hôpitaux où l'Abbé Desbrus aurait pu constater que la pratique médicale de l'hypnotisme ne comporte en soi rien de diabolique, alors même qu'il serait appliqué par des médecins dont l'orthodoxie religieuse ne serait pas démontrée d'une façon rigoureuse. La nécessité pour un malade chrétien de ne se laisser traiter que par un médecin chrétien ne manquerait pas, si la recommandation de M. l'Abbé Desbrus était prise à la lettre, de provoquer de fâcheuses réciprocitys ; à propos de médecine, on en reviendrait aux guerres de religion. Nous n'en sommes pas là heureusement. L'esprit de tolérance, espérons-le, ne perdra pas le terrain si péniblement conquis et l'on continuera à apprécier dans la médecine la valeur de ses soins, et la compétence plus que la ferveur de ses opinions religieuses.

Je voudrais également, quitte à désobliger un peu l'excellent Abbé Desbrus, lui signaler une erreur, involontairement insérée dans son livre. A l'appui d'un miracle de Lourdes, il cite à la page 386 les paroles suivantes :

« Madame Rouchel, de Metz (Lorraine) fut, en 1903, une des miraculées de Lourdes. Les médecins qui l'ont soignée et autres personnes purent constater l'existence de l'affreux *lupus* qui lui dévorait le visage. « Onze jours avant son départ pour Lourdes, lisons-nous dans le certificat délivré par le Docteur Ernst de Metz, en août 1903, la « malade présentait un aspect lamentable causé par la déformation du « nez, à la lèvre supérieure, à la joue droite, au palais et à la jonction « des parties molles et solides du palais subsistait toujours une perforation, de même à la joue droite. Le nez et la lèvre supérieure « étaient fortement entamés et couverts d'une suppuration fétide. » Voilà ce célèbre certificat.

M. Desbrus raconte alors « que le linge qui couvrait le visage de



Madame Rouchel vint à tomber. Mais, ô prodige ! elle était guérie, les plaies affreuses qui la défiguraient étaient complètement cicatrisées. Les médecins reconnurent que la guérison était parfaite. »

Je suis convaincu que M. Desbrus n'a pas eu connaissance de l'affaire Rouchel et du procès du Docteur Ernst auquel elle a donné lieu. Autrement il saurait, que le tribunal de Metz a constaté officiellement que le Docteur Ernst a, de son propre aveu, soigné Madame Rouchel pour une *syphilis tertiaire* et qu'il s'est tu sur cette maladie dans son certificat de complaisance ; qu'à cause de l'affaire Rouchel il a été rayé d'office du cadre d'officiers de réserve de l'armée allemande ; que le corps médical a jugé avec sévérité les agissements du sieur Ernst ; que Madame Rouchel est morte cette année à l'hôpital de Boudecours avec une figure ravagée par la syphilis tertiaire malgré une médication spéciale ; que le Docteur Ernst lui-même, d'après ses propres paroles, n'a pas cru à un miracle et que le Docteur Boissarie a écarté Madame Rouchel de la liste des guérisons, après avoir eu connaissance de toutes les machinations révélées dans le procès de l'affaire Ernst-Rouchel.

Je suis assuré que mieux renseigné, M. l'Abbé Desbrus effacera ce qu'il a écrit sur le miracle Rouchel dans la prochaine édition de son livre. Il s'inspirera de la sentence de la Bible : *Veritas liberabit vos*. Je n'attends pas moins de sa probité sacerdotale.

Je lui saurais également un gré infini de ne pas reproduire cette phrase malheureuse qui figure à la page 337 : « Descartes qui avait la naïveté de se croire un grand philosophe... », Est-il bien conforme à l'esprit chrétien de s'efforcer à diminuer un des plus beaux génies dont s'honorent la France et l'humanité.

---

### Les sentiments de contraste dans l'état normal et dans l'état pathologique

par M. le docteur BÉRILLON, professeur à l'école de psychologie.

---

En 1781, les troupes françaises envoyées en Amérique, pendant la guerre de l'Indépendance, après avoir été éprouvées par les difficultés d'une campagne des plus pénibles, eurent encore à souffrir des inconvénients d'un hiver rigoureux. Le général La Fayette allant rejoindre l'armée du sud, s'arrêta à Baltimore. Un bal fut donné en son honneur. Malgré les témoignages de sympathie et d'admiration dont il était l'objet, le général français paraissait triste. Une des dames présentes lui en demanda la raison : « Comment ne le serais-je pas, répondit-il ; quand je vois toutes ces riches toilettes, tous ces brillants uniformes, je ne puis m'empêcher de songer à mes soldats qui sont si mal vêtus ! »

Le sentiment éprouvé par le général La Fayette était des plus normaux. Il était l'expression exacte des dispositions affectives vers

lesquelles s'oriente naturellement la pensée des hommes de pure race occidentale.

En effet, si chez tous les hommes l'association des idées est régie par des lois, au premier rang desquelles il faut mentionner celles de la *ressemblance*, de la *contiguïté*, de la *répétition*, de la *signification* et de la *simultanéité*, le mécanisme de l'idéation est de plus couramment influencé chez les occidentaux, par la loi de *contraste*.

Un portrait nous rappelle l'original ; un paysage nous fait souvenir des paysages analogues que nous avons déjà vus. Le nom d'une personne, d'un animal, d'un objet évoque l'idée de personnes, d'animaux, d'objets analogues. Ce sont des applications constantes de la loi de ressemblance.

Par un effet de la loi de contiguïté on ne pourra parler de quelqu'un sans faire songer aux personnes de son entourage ou de son intimité.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle de la répétition dans l'évocation des idées. On sait qu'une idée devient d'autant plus familière qu'elle a plus souvent été éveillée. La répétition des idées ou des actes en facilite la reproduction.

La vue d'un objet appelle immédiatement la notion de son usage. L'uniforme militaire fait penser à l'armée ; la fumée au feu ; le geste à l'intention, etc., La curiosité des enfants et leurs questions sont une des premières applications de la loi de signification.

Quant à la simultanéité, où à la succession dans le temps, elle sert à faire reporter notre esprit aux circonstances concomitantes, ainsi le nom de Napoléon se rattache au génie militaire, à l'esprit de conquête, celui de César rappellera la conquête des Gaules. La personne du roi Dagobert est inséparable de celle de Saint-Eloi, de même qu'on ne peut entendre parler de l'exécution de Louis XVI, sans penser à celle de Marie-Antoinette.

La mise en jeu de ces différentes formes d'associations d'idées s'exécute d'une façon si naturelle et l'esprit de l'homme a acquis une telle tendance à évoquer simultanément les idées qui ont déjà été en rapport entre elles, que nous n'y faisons même plus attention.

Sur toute la surface de la terre, les hommes associent leurs idées de la même manière. Mais un fait domine cependant la mentalité européenne, c'est le caractère impérieux avec lequel dans l'association de nos idées nous sommes les tributaires de la loi de contraste. Cela est poussé d'ordinaire à un tel degré qu'il ne nous est pas possible d'avoir une idée sans qu'elle s'accompagne de l'apparition, simultanée ou consécutive, de l'idée qui se rattache à des tendances diamétralement opposées.

Il n'y a pas dans les langues occidentales de mot doué de quelque signification précise auquel ne corresponde un mot exprimant l'idée contraire. Ainsi, pour ne recourir qu'à quelques exemples, le mot bien est dépourvu de toute espèce de précision si on ne le met pas en

parallèle avec le mot *mal*. Seule l'idée de ce qui est mal peut évoquer en nous d'une façon complète la notion de ce qui peut être bien, et réciproquement. L'idée de beauté n'acquiert toute sa valeur que par son opposition avec ce qui est considéré comme laid. La notion de ce qui est grand résulte nécessairement de la comparaison avec ce qui est petit.

Tout ce qui laisse une trace dans notre esprit est la conséquence de cette discussion entre deux éléments opposés. Nous ne savons quelque chose de réel que quand nous avons en nous mêmes, plaidé successivement le *pour* et le *contre*. On peut dire que, dans notre milieu, l'activité de l'esprit n'est complète que lorsqu'elle ne néglige aucune des impressions contraires. Notre pensée, de même qu'une balance, n'arrive à se mettre en équilibre que par les oscillations des deux plateaux opposés. Pour qu'elle soit normale, il faut, en un seul mot, qu'elle soit oscillante entre deux points extrêmes et qu'elle soit *bi-latérale*.

Notre compréhension ne s'aiguise et ne s'affine que par cet usage constant que nous faisons de la comparaison des contraires. Ainsi, toute notre intellectualité, à nous autres occidentaux, repose sur l'antimomie, c'est-à-dire sur l'apparition de deux concepts ou de deux idées. Il n'est pas une de nos conceptions, pas une de nos représentations mentales qui ne se présente avec un caractère antinomique. Toute l'éducation scolaire, familiale, religieuse, sociale repose sur l'utilisation de ce procédé élémentaire du duel provoqué entre deux idées hostiles. Notre esprit apparaît ainsi comme un champ de bataille perpétuelle entre des idées ennemies. Dès la plus tendre enfance nous sommes élevés dans l'habitude de ne rien concevoir sans nous représenter le contraire. La seule manière de nous faire comprendre le courage, par exemple, est de nous inspirer le mépris de la lâcheté. Pour inculquer dans l'esprit d'un enfant la notion de la sobriété aucun éducateur ne manquera de stigmatiser la dégradation à laquelle conduit nécessairement l'intempérance. C'est la méthode de *l'ilotte ivre*, inventée par les Spartiates, que nous voyons érigée partout en système définitif.

La morale occidentale n'a d'autres bases que la perpétuelle oscillation entre le *vice* et la *vertu*. La notion de l'honnêteté n'a de valeur dans notre esprit que par son opposition à celle de la culpabilité.

Cette perpétuelle utilisation de l'antithèse et de l'antinomie constitue le fonds commun auquel s'alimentent notre littérature, notre théâtre, ainsi que toutes nos conceptions de l'art, de la vie sociale et surtout de la politique.

La dualité antinomique domine tellement notre pensée que nous ne serions pas capables d'exprimer une idée sans la faire intervenir. Dès le moment où nous avons été capables d'associer deux idées nos oreilles ont été familiarisées avec ces multiples oppositions d'idées, de sentiments, et d'émotions qui se retrouvent dans de multiples exemples.

Tels sont : le jour et la nuit ; le plaisir et la douleur ; le ciel et

l'enfer ; l'amour et la haine ; le froid et le chaud ; la richesse et la pauvreté ; le droit et la force ; l'eau et le feu ; le bonheur et le malheur ; la raison et la folie ; le plaisir et la douleur ; le savoir et l'ignorance ; la raison et la folie ; l'ordre et l'anarchie ; l'esclavage et la liberté ; la vérité et l'erreur ; la pluie et le beau temps, la paix ou la guerre, etc., etc.

A la longue, par l'effet d'une adaptation héréditaire, l'association des idées par contraste est devenue si constante qu'elle constitue l'état normal de la mentalité occidentale. Elle influence nos mœurs à un tel degré que notre vie sociale toute entière lui est subordonnée.

C'est de cette forme d'association d'idées que sont nés nos régimes politiques et en particulier le régime parlementaire dans lesquels on n'admet pas qu'une idée puisse être exprimée, dans le domaine politique, sans que l'idée contraire soit défendue. Cela est poussé si loin que l'absence d'une opposition gouvernementale serait considérée comme la pire des calamités publiques. Il semblerait que la notion de liberté aurait disparu de la vie publique le jour où l'on pourrait soutenir une opinion sans qu'elle rencontrât d'opposition. De là l'organisation, en politique, d'une contradiction systématique. Toute proposition se heurte à des protestations et à des récriminations alors même qu'étant inspirée par l'esprit d'équité la plus évidente, elle devrait rallier l'unanimité des suffrages.

Ce système d'opposition d'idées qui constitue la *controverse*, poussée souvent jusqu'à l'absurde, est devenue si naturelle à nos esprits, qu'il ne viendrait jamais à personne l'idée d'en atténuer ou d'en limiter les abus.

Les locutions populaires, les proverbes, les phrases toutes faites par lesquelles s'expriment les tendances et les dispositions générales évoquent constamment, chez les occidentaux, ce besoin systématique de controverse ou d'opposition. Je me bornerai à en citer quelques exemples : « Celui qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ; à père avare enfant prodigue ; qui aime bien châtie bien ; la joie fait peur ; les premiers seront les derniers ; tel rit aujourd'hui qui pleurera demain ; à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ; rira bien qui rira le dernier, etc., etc.

En réalité, l'association des idées par contraste est la note dominante de notre mentalité d'occidentaux.

La *discrimination*, c'est-à-dire l'opération par laquelle l'esprit discerne les objets les uns des autres, dans notre milieu tient compte surtout des impressions extrêmes. On peut même dire que pour la majorité des esprits européens la notion de l'absolu, de l'excessif a plus d'attraits que celle du relatif. C'est ce qui explique pourquoi nous passons si brusquement et pour ainsi dire sans transition d'une opinion à l'opinion contraire, d'une idée à celle qui lui fait contraste. C'est la justification de la formule si souvent répétée : « Les extrêmes se touchent. »

L'esprit occidental dans ses oscillations entre les idées extrêmes traverse les notions moyennes sans s'y fixer. Il n'a point de considération et pas même d'estime pour les opinions tièdes pas plus que pour les idées intermédiaires.

Dans toutes les civilisations orientales on retrouve au contraire, dans les enseignements religieux, aussi bien que dans les dictons populaires, le dédain absolu de la controverse. Le Bouddha ne dit-il pas : Les quatre péchés de la langue sont : mentir, calomnier, injurier et parler inutilement. » L'observation de ces préceptes ne conduit-il pas fatalement à la suppression de toute controverse ?

L'association des idées par contraste, l'apparition des sentiments, par le même mécanisme, sont des manifestations d'un état mental normal. Mais il peut arriver que par leur affaiblissement ou par leur exagération même, ces manifestations s'éloignent de la normalité et se présentent avec un caractère pathologique. C'est ce que je me propose de vous soumettre dans une prochaine communication, ce préambule m'ayant paru nécessaire avant d'aborder l'étude des troubles mentaux qui se rattachent aux déviations pathologiques des sentiments de contraste.

---

### **Les limites de la psychothérapie légitime**

par M. le docteur CRICHETON MILLER M. A. M. D. de Londres.

---

La psychothérapie comporte toutes les formes de traitement par les moyens psychiques : Suggestion hypnotique, suggestion de l'état de veille, psycho-analyse, persuasion, rééducation et ce que j'appelle manœuvres mentales. Ainsi, quand j'emploie le mot psychothérapie je n'entends pas nécessairement évoquer l'idée de l'hypnotisme. Encore que je considère l'hypnotisme comme un des plus précieux agents dans le traitement de nombreuses affections nerveuses. Par le mot légitime, je n'entends pas seulement que la psychothérapie soit un traitement scientifique, mais surtout que son application soit limitée à des indications absolument justifiées. Par exemple, il y a, à notre époque, un grand nombre de traitements par les sérums qui sont bien des traitements scientifiques, mais qui sont appliqués sans discernement. J'estime qu'alors ils ne sont pas légitimes.

Si nous appliquons ce critérium aux choses de la psychothérapie nous dirons : L'application d'un traitement scientifique hypnotique à un cas donné ne se justifie pas seulement parce que c'est là un traitement scientifique ni même parce qu'il donne de bons résultats, mais bien parce que c'est le plus convenable, le plus direct, le plus efficace, le plus simple et même le moins onéreux.

Ainsi, celui qui traitera par la psycho-analyse un homme atteint de dépression mentale, alors que le patient a surtout besoin d'absorber des sels alcalins, n'applique pas légitimement la psychothérapie.

L'usage inconsidéré de la psychothérapie ne peut que déconsidérer cette méthode thérapeutique.

Il y a quatre grandes considérations par lesquelles sont établies les limites de la psychothérapie. Il y a d'abord l'ignorance et la méfiance du public à l'égard de toute médication qui n'est pas d'ordre tangible et matériel. Il faut cependant reconnaître que, chaque jour, l'attitude du public le modifie dans un sens favorable envers nous et nos méthodes. Mais, s'il y a progrès à ce point de vue, je crois que cela peut-être dû en grande partie à la vulgarisation apportée d'Amérique par les « Christian scientists » et aux nombreuses publications sur la « new-thought ».

Mais l'enthousiasme du public n'est pas non plus sans danger. Il est généralement aveugle et peut se dévoyer par des traitements empiriquement appliqués. Je crois que la meilleure attitude à prendre vis à vis de ceux-ci, est d'envisager avec bonne foi les résultats obtenus et de critiquer simplement l'ignorance et le manque de méthode qui caractérisent ces interventions.

La seconde barrière à l'extension de la psychothérapie se trouve dans la corporation médicale. Là encore nous devons nous féliciter des progrès accomplis, mais nous sommes obligés de dire que c'est presque à regret que beaucoup de médecins admettent l'emploi de la psychothérapie.

Cependant quand des hommes comme Freud, Forel et Munsterberg la préconisent, leur opinion doit être respectée par tous. D'autre part, la pression du public dont l'opinion s'est modifiée devrait favoriser l'évolution de l'opinion médicale.

Nous-même nous devrions nous appliquer à renseigner plus exactement nos confrères. En fait, nous ne les amenons pas à partager nos convictions parce que nous sommes plus portés à publier les succès de notre pratique qu'exposer une méthode scientifique de traitement psychique.

Je crois que c'est dans ce sens que nous devons travailler. Les médecins ont trop entendu parler des passes magnétiques et pas assez de l'emploi méthodique de la psychothérapie. C'est à des démonstrations précises que nous devons nous appliquer pour convaincre nos confrères et leur prouver que l'on peut être psychothérapeute, sans cesser de croire à l'efficacité des médicaments utiles.

L'emploi de la psychothérapie est encore limité par la nature de la maladie.

Dans un sens, notre champ est agrandi, dans un autre il se trouve rétréci. C'est un truisme de dire que les désordres nerveux fonctionnels paraissent en voie d'augmentation. Ils sont, en effet, en rapport avec l'activité trépidante de la vie moderne. Mais il y a un autre côté de la question. Nul ne peut nier que dans la plupart des troubles psychiques il y ait, à la base, une cause physique.

Par exemple, une dépression mentale peut-être due à une insuffi-

sance hépatique. Nonobstant, il peut être soulagé ou même guéri, par suggestion, la fonction biliaire pouvant être stimulée par ce moyen. Il n'en est pas moins vrai que le traitement complet devra comprendre l'emploi de cholagogues. — Dans le myxœdème, l'état d'esprit du malade est de la compétence du psychothérapeute, encore ne doit-il pas oublier d'administrer de l'extrait de glande thyroïde.

Ainsi, dans l'évolution d'une science telle que la médecine, les modes de traitement se succèdent, de nouvelles découvertes surviennent et nous devons en tenir compte. Notre thérapeutique spéciale évolue également comme toute chose. On sait maintenant que la vie psychique influe sur les fonctions de l'individu et que son état physique a des réactions sur son être moral. Nulle preuve n'est plus convaincante que les observations des désordres psychiques en rapport avec la vie sexuelle.

L'œuvre de Freud qui, dans ces dernières années, a tant agité le monde médical, a fait ressortir le côté psychique de notre vie sexuelle.

Pourtant, j'ai la ferme croyance que nous n'aurons pas atteint le but final dans le traitement de l'hystérie si nous ne possédons le moyen physique de régler l'activité des glandes de la sphère génitale. Je pense que l'opothérapie nous fournira un jour ce moyen.

Cela ne veut pas dire que je considère la psychothérapie uniquement comme un traitement transitoire, loin de là ! Les résultats d'un traumatisme psychique ne peuvent être traités avec succès par des moyens physiques.

Laissez-moi expliquer ma pensée. Dans le myxœdème, nous donnons des extraits de la glande thyroïde et nous considérons le traitement physique comme nécessaire, mais nous considérons que le principal facteur est le traitement éducatif.

Dans la neurasthénie climatérique, nous faisons de la suggestion; n'ayant pas de véritable traitement physique, nous n'en considérons pas moins que nous nous attaquons au facteur étiologique mineur et que, quelque jour, la science viendra à notre aide pour combattre physiquement le facteur majeur.

Au contraire, dans les cas d'asthme qui sont guéris par les traitements les plus divers, je maintiens que l'intervention physique est secondaire tandis que l'élément psychique constitue le facteur principal de la cure.

Après tout, nous devons appliquer, dans notre sphère, la loi universelle de médecine : « Trouver la cause essentielle et appliquer le traitement qui convient le mieux ».

J'arrive maintenant à la quatrième limite du champ de la psychothérapie et c'est de nous-même qu'il s'agit :

Naturellement, nous sommes responsables de notre diagnostic et de notre traitement.

Souvent, pleins d'espoir, nous entreprenons une cure que nous ne

pouvons mener à bien. Le prestige du traitement s'en trouve amoindri et nous en limitons involontairement l'application.

Souvent un médecin sceptique entend parler de notre intervention dans un grave désordre physique. Il devrait avant de nous juger, se rendre compte de toutes les difficultés de notre tâche. Je traite à présent un cas de carcinome de l'œsophage, inopérable. J'ai jusqu'à présent soulagé le patient, et réduit de moitié sa dose de morphine. Soyez assurés que j'ai fait le nécessaire pour que le médecin traitant ne puisse dire que je prétends guérir le cancer par l'hypnotisme !

Nous avons parfois des cas de guérisons si extraordinaires que nous en sommes nous-même stupéfaits. Je crois préférable d'attendre pour les publier qu'ils soient tout à fait contrôlés et confirmés. A ce point de vue, la collaboration de nos collègues dans nos sociétés de psychothérapie est des plus utiles. Elle apporte à nos observations un contrôle indispensable.

Enfin, nous devons prouver, tant aux malades qu'aux médecins, que nous ne sommes pas guidés par des opinions systématiques, mais que nous sommes assez éclectiques pour apprécier la valeur des autres méthodes de traitement.

L'esprit scientifique, la méthode, la sincérité seront les meilleurs procédés pour assurer le succès de la psychothérapie.

---

### **Anesthésie généralisée chez une cocaïnomane.**

#### **Application de la métallothérapie**

par M. le Dr BÉRILLON.

---

L'épidémie de cocaïnomanie qui a sévi ces derniers temps, dans certains quartiers de Paris, avec une intensité si grande, a donné lieu, chez un certain nombre de ceux qui en ont été atteints, à des troubles nerveux assez singuliers.

Il y a quelques semaines, le Dr Lebon m'adressait une jeune artiste de 22 ans qui, sous l'influence du milieu dans lequel elle vit, avait cédé à la funeste habitude de priser des solutions fortes de cocaïne. Au début, elle éprouva des sensations d'euphorie qui ne tardèrent pas à faire place à des manifestations hystéroides d'une grande intensité.

Elle eut souvent des crises violentes d'hystéro-épilepsie qui survenaient de la façon la plus inopinée, même au théâtre. Elle perdait connaissance et au cours de ses chutes, elle se fit des blessures assez sérieuses.

En procédant à l'examen de la sensibilité cutanée je fus assez surpris de constater l'existence d'une anesthésie généralisée des plus profondes. Les piqûres de l'épingle, effectuées sur les diverses régions du corps ne provoquaient aucune manifestation de douleur.

Je m'efforçai par l'intervention de la suggestion hypnotique de



réveiller la sensibilité. Je n'obtins aucun résultat. J'eus alors l'idée de recourir à la métallothérapie. L'application d'une plaque d'or eut, pour effet, de réveiller très rapidement la sensibilité; à tel point que les piqûres d'épingle devinrent très douloureuses. Le retour de la sensibilité n'a pu être obtenu définitivement d'emblée. Plusieurs applications de la métallothérapie ont été nécessaires.

Actuellement la sensibilité est normale et son retour a coïncidé avec la disparition des crises.

Dans cette observation on peut noter plusieurs points assez frappants. Le premier est le fait d'une anesthésie permanente s'étant établie à la suite de l'intoxication cocaïnique. Cette anesthésie s'explique par les doses considérables qui avaient été absorbées par la malade. Ce qui s'explique difficilement c'est la persistance de l'anesthésie alors que l'usage de la cocaïne était complètement supprimé depuis plusieurs semaines.

Le second, c'est l'effet positif réalisé par la métallothérapie là où la suggestion hypnotique et impérative s'était montrée insuffisante.

Il faut en conclure que le pithiatisme, c'est-à-dire la doctrine par laquelle les manifestations de l'hystérie résulteraient d'interventions suggestives, ne suffit pas à tout expliquer.

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation de l'oreille.

#### La mémoire et l'imagination auditives

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur agrégée au Lycée Molière.

(Suite).

Pour M. Laudenbach, l'erreur capitale dans l'enseignement des langues vivantes est de faire commencer l'étude par une gymnastique intense des organes vocaux. On doit placer uniquement au début des exercices d'*attention auditive* pour éviter de fausser la voix et l'oreille. L'élève doit être d'abord exercé non à *parler*, mais à *entendre*. M. Laudenbach préconise l'emploi du phonographe qui n'a plus « l'âpre bouche de cuivre d'antan ».

Si on écoute mal, il se produit des quiproquos souvent regrettables. De là naissent la plupart des coq-à-l'âne.

Pour reposer votre attention, signalons-en quelques-uns. Les quiproquos se produisent autant par la faute de celui qui parle s'il néglige la phonétique on n'observe pas le rythme, que de celui qui écoute distraitement.

Comme l'oreille est frappée avant que le cerveau soit averti, on sourit en entendant ce vers :

« Et sortir de la vie comme un vieillard en sort ! » ; ou quand le

malade doit se frictionner avec « de l'onguent gris » et comprend : de longs gants gris.

Les coquilles scolaires sont innombrables. (Exemple : St-Louis fut appelé « araignée » en 1226, etc.)

Un des quiproquos les plus célèbres est celui d'Hernani. Lors de la fameuse bataille à la représentation d'Hernani (25 février 1830) de Victor Hugo. Le bruit fait dans la salle, l'émotion des acteurs empêchèrent de percevoir distinctement les mots. On crut entendre : « Vieil as de pique, il l'aime » pour : « Vieillard stupide, il l'aime ». Le plus curieux, c'est que les partisans de Victor Hugo proclamaient cette hardiesse admirable, tandis que les classiques levaient les bras au ciel.

Remarquez que l'usage consacre quelquefois la faute souvent répétée. Par exemple, « parler français, comme un basque espagnol » est devenu ce que vous savez !

On sait comment se déforme un récit qui passe d'une oreille à l'autre. Il faut en conclure qu'en justice, par exemple, on ne doit pas accorder trop de créance à certains témoignages transmis oralement.

La morale de l'histoire, c'est qu'avant de parler, il faut bien écouter pour apprendre à s'exprimer et retenir fidèlement ce qui est confié à l'oreille. Je vous rappellerai à ce propos l'anecdote des rossignols, d'après un passage de l'Oiseau de Michelet. Vous savez que le rossignol, hôte des bois, charme la nature par ses chants. Certaines personnes désirant avoir chez elle de ces chanteurs ailés s'adressent aux oiseleurs. Ceux-ci capturent de jeunes couvées. Pendant quelques temps, les oiselets livrés à eux-mêmes s'essayaient à gazouiller. A un moment donné, on introduit dans la volière un rossignol exercé, un virtuose. Il chante. On assiste alors à ce spectacle curieux. Quelques rossignolets, en l'entendant prennent une attitude recueillie, se mettent en boule, tendent le bec, écoutent avec admiration. D'autres se mettent à gazouiller éperdument comme pour couvrir sa voix et font un vacarme assourdissant. L'oiseleur averti se dit : ceux-ci n'ont pas d'oreille ; ils ne sauront jamais chanter. Alors on les plumes et on les mange. Sans le recueillement et l'attention, pas de progrès, pas d'instruction possible.

La portée de l'ouïe est variable : c'est la limite à laquelle l'oreille saine ou non est capable d'entendre un son donné (montre, parole, etc.) La limite inférieure et supérieure pour la perception des sons change avec l'âge ; elle est plus rapprochée dans la vieillesse (1).

Les exercices signalés, tout en éveillant l'intelligence et en éprouvant la finesse de l'ouïe, contribuent aussi à rendre l'oreille juste.

---

(1) Le Dr Gilbert dit que l'oreille normale doit percevoir le chuchotement à dix mètres.

*Oreille juste.*

Il semble que l'oreille soit dès la naissance naturellement juste ou faussée, et il paraît difficile de la corriger. Cependant, comme il est aisé de la fausser, il doit être possible de la rendre plus juste.

C'est par l'oreille que l'enfant apprend sa langue maternelle, les langues étrangères, et le chant. Or c'est dans l'étude des langues que se révèle la fausseté de l'oreille. (Exemple : un anglais prononcera *trotououaa* pour trottoir ; on confondra mouché et moucher, rochet et rocher). De là le succès de la méthode directe, auprès des auditifs surtout.

*Importance de la phonation  
dans ses rapports avec l'audition.*

On conçoit l'importance d'une bonne prononciation de la part du professeur. Mais on a eu plusieurs années pour la langue maternelle, et on est pressé pour la langue étrangère. Alors on recourt à la phonétique pour simplifier la besogne et gagner du temps. La phonétique nous enseigne que pour prononcer le son *u*, si difficile pour les anglais, on met la langue comme pour *i* et les lèvres comme pour *ou*, en faisant la moue, comme dit Molière dans le Bourgeois gentilhomme. On trouve tout dans Molière !

Mais la phonétique ne peut être utilisée d'une manière générale, parce que les mêmes mots représentent pour diverses oreilles des sons différents. Si on fait l'exercice qui consiste à grouper un certain nombre de mots et à demander aux élèves de les classer (pour distinguer un son ouvert ou fermé, etc.) on obtiendra de la part d'enfants du même âge, de la même classe sociale, du même quartier, des classements différents :

(Exemple grouper les mots suivants d'après la prononciation de la voyelle ou de la diphtongue soulignée : *bât, pâle, gaze, cas, les, nez, terreur, près, ai-je, allez, laitage, respect, flèche, émouchet, rocher, beige, solennel, hier, femme, etc.*, ou *pôt, rôti, hôtel, heaume, rose, los, trône, hormis, etc.*)

Pour se faire écouter, il faut aussi avoir une voix agréable à l'oreille. Tel professeur, remarquable d'ailleurs, mais ayant une voix de fausset, criarde ou monotone, ne retiendra pas l'attention de ses élèves. Tel autre, moins doué, rachètera son infériorité par une voix bien timbrée et une articulation nette. Il faut mettre la note juste à côté de la note juste comme le mot juste à côté du mot juste en littérature (on voit l'importance de la voix pour la discipline).

On dit que la voix française manque d'accent, plus que la voix allemande, par exemple, pour le chant ; mais elle est plus douce, plus agréable dans la conversation. Une élève étrangère sonne chez son professeur, qui, en venant ouvrir, dit simplement : « C'est vous ? » L'élève, une norvégienne, venue à Paris pour travailler la musique, est charmée par l'accent, et cherche à répéter ces mots sans pouvoir en reproduire l'intonation.

M. Marage, dans ses leçons à la Sorbonne sur la *phonation* et l'*audition* a montré les relations intimes entre la voix et l'oreille. La voix est souvent faussée quand l'oreille est fausse. Pour se rendre compte des qualités de la voix, il faut recourir aux expériences fameuses du D<sup>r</sup> Marage, qui est arrivé à photographier la voix. Il enregistre les vibrations de la parole sur un appareil simple en apparence, dont la description nous entraînerait trop loin.

Supposons que l'artiste ait chanté une gamme sur la voyelle *a*, on voit immédiatement :

1° S'il chante en mesure, car chaque note doit avoir la même durée, et chaque repos (représenté par la ligne droite) la même longueur ;

2° S'il *chante juste*, il suffit de compter le nombre des vibrations par ligne et de multiplier par 4 si chaque ligne a duré un quart de seconde ;

3° Si la voix est bonne, car les vibrations doivent avoir une amplitude constante, être régulières sans tracés en fuseaux, qui indiquent que la voix est chevrotante ;

4° S'il a une bonne *diction* ; en effet une diction mauvaise ne donne pas le groupement caractéristique de la voyelle qui a été chantée ;

5° Quelle est la tessiture de la voix (si l'artiste est basse, baryton ou ténor, contralto, mezzo-soprano ou soprano).

6° S'il y a des trous dans la voix ;

7° Si une note est bien attaquée ;

8° S'il y a un coup de glotte ;

9° Si la voix est énergique, alors les tracés ont une grande lenteur ;

10° Si la *voix porte*, les tracés sont très nets, et chaque voyelle a sa courbe caractéristique très régulière ;

11° Si la voix est faible, les tracés sont à peine marqués. En un mot, on peut lire sur ces photographies toutes les qualités et tous les défauts de la voix.

#### *Applications.*

M. Marage rappelle le désespoir d'un professeur qui ne pouvait faire prononcer le mot *trottoir* à une anglaise. Elle disait *tottouonauaa*. Les *r* avaient disparu et la dernière syllabe se prolongeait en *ouoauaaa* interminable. L'élève *n'entendait pas la différence* entre sa prononciation et celle du professeur : en voyant les deux photographies, la prononciation exacte et la sienne, elle comprit.

On pourra recourir à la photographie de la voix dans d'autres cas. Si un chanteur appelle au tribunal le critique d'art qui a prétendu qu'il chantait faux, il suffira de faire chanter l'artiste devant l'appareil. Il comptera ses vibrations et l'on verra si le critique a jugé justement.

Je regrette de ne pouvoir vous montrer ces projections.

#### *Remèdes.*

Les remèdes à la voix fausse sont l'emploi du diapason, l'accord d'un instrument, d'un violon par exemple, de nombreux exercices d'audition. Rien ne vaut le fait d'entendre une voix juste,

*La culture de l'ouïe comme sens esthétique.*

L'éducation ne doit pas se borner à faire entendre et voir; il faut que l'enfant *apprenne* à *sentir* et à *vibrer* pour se rapprocher de l'idéal (De là le rôle de la société, de l'Art à l'Ecole des sociétés chorales, des retraites militaires etc.) qui font l'initiation progressive de la masse. Shakespeare dit que « Tout homme qui n'aime pas la musique a l'âme méchante et pleine d'astuce ». C'est sans doute excessif, mais l'homme incapable d'être *ému* ne vaut pas les autres.

Grâce à l'ouïe, le cerveau reçoit les sensations transmises par la *musique*, la *poésie* et la *voix humaine*.

*La Musique.*

La musique est l'expression sublime des émotions et des sentiments humains. Elle les traduit merveilleusement et les exalte. « Les autres arts, dit Shopenhauer, ne parlent que de l'ombre des choses, la musique parle de leur essence ». C'est pourquoi elle est déjà plus près de nous.

Il y a de la musique dans toutes choses pour qui sait écouter. Mais la plupart des hommes ont des oreilles et n'entendent point, insensibles à une infinité de voix. La devise de Wagner. « Il faut bien consoler les sourds », a un sens symbolique. Nous sommes sourds, en effet, aux milles harmonies de la nature. Seuls, les poètes et les musiciens de génie les entendent et nous les font percevoir, en nous haussant à leur suite dans les régions supérieures de l'art. Nous passons à côté d'un paysage sans le remarquer, jusqu'à ce qu'un artiste l'ait fixé sur sa toile; nous ignorons les bruits de la nature, mais un Victor Hugo nous les révèle :

J'en ai pour tout un jour des soupirs d'un hautbois,  
D'un bruit de feuilles remuées  
.....  
Flots, vents, feuilles des bois, bruits dont l'âme en rêvant  
Se fait des musiques secrètes.....

Déjà La Fontaine l'avait pressenti :

« Car tout parle dans la nature, il n'est rien qui n'ait son langage ». Lamennais dit dans une page magnifique (1) : « Il existe une musique non moins vaste que la création, une musique universelle qui embrasse tous les sons, tous les bruits, et leurs combinaisons innombrables et leurs lois de tous ordres; mais nous ne la comprenons pas, parce que nous ne connaissons ni ne sentons qu'une faible partie de la nature, dont l'ensemble immense, qui, de toutes parts, finit dans l'infini, se dérobe à nos sens et à notre pensée même. Depuis la goutte d'eau qui gémit en se brisant sur un brin d'herbe, jusqu'à l'Océan qui ébranle avec des mugissements formidables les basses souterraines de la terre; depuis le jonc des bords du fleuve, jusqu'à l'oiseau qui soupire la nuit au fond des forêts; depuis l'insecte imperceptible qui murmure des tristesses ou des joies inconnues dans

le calice d'une fleur, jusqu'à l'homme dont les chants s'élèvent de monde en monde vers leur Éternel Architecte, chaque être à sa voix dans ce concert divin ».(1)

Si nous sommes en général sourds à ces voix, les artistes se rapprochent précisément de la nature par l'*imagination représentative ou créatrice*.

#### *Imagination auditive.*

Cette imagination est innée chez certains êtres exceptionnels, chez d'autres, elle se développe, de même que la sensibilité (on a vu des vieillards, longtemps indifférents à la musique, se passionner pour cet art).

On doit la cultiver, car, suivant Ribot « Le fait d'une délicatesse d'un ou de deux sens principaux peut modifier tout le caractère intellectuel ou moral. »

#### *Les vocations.*

Nous avons rappelé le génie précoce de Saint-Saëns. Non seulement il avait une grande mémoire *auditive*, mais on observait chez lui en même temps le passage de la mémoire à l'imagination auditive, si puissante chez les grands compositeurs. L'imagination *figurative* se retrouve aussi chez tous ceux qui comprennent la musique et la poésie, à un degré plus ou moins élevé.

La vocation de Beethoven, s'éveilla de bonne heure et Romain Rolland le représente tout enfant s'exerçant au piano. (2)

L'auteur analyse en psychologue averti les premiers essais d'un enfant, la révélation de la beauté de la musique sous l'influence de l'hérédité et d'un appel irrésistible :

« Il est seul. Il ouvre le piano. Il retient son souffle pour que ce soit « plus silencieux encore, et aussi parce qu'il est un peu ému, comme « s'il allait tirer un coup de canon. Le cœur lui bat en appuyant le « doigt sur la touche ; quelquefois il le relève, après l'avoir enfoncé « à moitié pour le poser sur une autre. Sait-on ce qui va sortir de « celle-ci plutôt que de celle-là ? — Tout à coup le son monte : il y en « a de profonds, il y en a d'aigus, il y en a qui tintent, il y en a qui « grondent. L'enfant les écoute longuement un à un diminuer et « s'éteindre ; ils se balançant comme les cloches, lorsqu'on est dans « les champs et que le vent les apporte et les éloigne tour à tour ; puis, « quand on prête l'oreille, on entend dans le lointain d'autres voix « différentes qui se mêlent et tournent, comme des vols d'insectes, elles « ont l'air de vous appeler, de vous attirer au loin... loin... de plus « en plus loin, dans des retraites mystérieuses où elles plongent et « s'enfoncent.... Les voilà disparues.... Non, elles murmurent « encore... Un petit battement d'ailes. Que tout cela est étrange ! Ce « sont comme des esprits.... »

(1) LAMENNAIS : « De l'art et du Beau » p. 192 (1872)

(2) ROMAIN ROLLAND : « Jean Christophe : L'Aube »

*Comment s'éveille le sens esthétique.*

Si nous ne considérons plus des êtres d'exception, et que nous regardions autour de nous, voyons comment s'éveille le sens esthétique chez les enfants. J'avais chez moi une petite fille de sept ans. Un jour, je la trouve en train de lire « le petit Roi de Galice » de Victor Hugo, dans la Légende des Siècles. Evidemment le sens des vers lui échappait. Elle me supplia de lui laisser le livre et continua à scander les alexandrins pour le seul plaisir du rythme.

Je l'entendais répéter tout haut, en s'arrêtant après chaque vers :

Alerte ! un cavalier passe dans le *chemin*...  
C'est l'heure où les soldats aux yeux lourds, aux fronts *blêmes*,  
La sieste finissant, se réveillent *d'eux-mêmes*.

.....

Et là-bas, sans qu'il fût besoin de *l'éperon*  
Le cheval galopait toujours à perdre *haleine*  
Il passait la rivière, il franchissait la *plaine*,  
Il volait : par moments, frémissant et *ravi*  
L'enfant se retournait, tremblant d'être *suivi*. »

Dans le Roman d'un Enfant, Pierre Loti raconte que le sens de l'harmonie lui vint en entendant son professeur traduire des vers d'Homère, où revenait comme un refrain : « *La mer aux eaux mugissantes*. »

Henri Bordeaux, dans la Maison, présente un petit garçon qui lit le Merle blanc, d'Alfred de Musset. S'arrêtant au passage où l'oiseau conte ses peines au rossignol : « J'ai coordonné des fadaïses pendant que vous étiez dans les bois »... Il dit : « Je n'en saisissais pas le sens, à cause de la *coordination ces fadaïses* qui m'échappait, et cependant j'aimais à me bercer de cette phrase que je me répétais à moi-même à l'infini ».

Il y a de ces assemblages de mots rythmés chez Chateaubriand, chez Flaubert, qui sont un enchantement pour l'oreille. Prenons, entre mille, cette phrase musicale retrouvée par M. Louis Bertrand dans les papiers de Gustave Flaubert :

« *O poète, cache ta douleur sous des phrases d'une mélancolie pompeuse, comme les paysans de la Thébàïde bouchent les trous de leurs cabanes avec des planches de cercueils peints.* »

Plus on multiplie les exercices de lecture à haute voix, plus on saisit les nuances de l'expression dans ses rapports avec la pensée de l'auteur, et mieux on les traduit.

De nombreux poètes ont célébré l'harmonie. Albert Samain exprime ainsi le charme de la musique :

Puisqu'il n'est point de mots qui puissent contenir,  
Ce soir, mon âme triste en vouloir de se taire,  
Qu'un archet pur s'élève et chaste, solitaire  
Pour mon rêve, jaloux de ne se définir,

O coupe de cristal, plein de souvenir  
Musique, c'est ton eau seule qui désaltère,  
Et l'âme va d'instinct se fondre en ton mystère  
Comme la lèvre vient à la lèvre s'unir ... »

*La musique consolatrice.*

La musique est *consolatrice*. Dans Monsieur des Lourdines, œuvre de M. de Châteaubriant, un fils ingrat, est prêt à quitter son père, ; à la révélation du chagrin de celui-ci en l'entendant jouer du violon, il reste :

« Peu à peu, aussi, cette musique lui allait au cœur, l'apaisait, douce, plaintive, surtout quand les sons descendaient, descendaient... On ne les entendait plus, on les entendait encore ! Ce chant s'insinuait dans sa chair, lui donnait, chose déconcertante, l'impression du déjà entendu, du déjà vécu ! Un moment, le chant s'éleva, aigu, palpitant, se tint sur la même note haute ; on eût dit, vraiment, un cri sorti d'une poitrine... »

« Et pendant ces trente ans, le violon avait tout dit de la vie du musicien, presque jour par jour ; les aurores sur les collines, les troupeaux qui vont boire, la chanson des lavcuses, l'amour des premières années, les déceptions cachées, les joies du père, et les espoirs nouveaux, et les déceptions nouvelles, et le fils parti, perdu... Tout cela sur le violon, sur ses nerfs tendus, avait murmuré, chanté, sangloté, cher vieux Crouillebois II... »

Ainsi que la musique est une conversation intime comme la lecture, et elle nous met discrètement en communion avec les âmes dont elle a reçu les confidences.

(A suivre)

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

### Les sensations internes.

M. Witte est convaincu que les sensations organiques jouent un rôle prépondérant dans la production des sentiments de l'individu et dans la construction de sa personnalité. D'une manière constante, nuit et jour, des messages de bon ou de mauvais aloi, ou du moins indifférents, parviennent au cerveau, et ces messages produisent des modifications dans les ganglions de la base, les plus inférieurs, aussi bien que dans les neuromes corticaux. D'ordinaire, chez le sujet en bon état de santé, les résultats produits par ce bombardement incessant restent au-dessous du seuil de la conscience, tout en influant, néanmoins, sur notre humeur et sur le flux de nos sentiments basés sur ces ébranlements transmis. Les régions subconscientes de notre être psychique s'étendent donc jusque dans les grands centres de la vie organique et les enveloppent. Finalement la différence entre l'optimisme d'un tel et le pessimisme de tel autre, d'un Leibnitz et d'un Schopenhauer par exemple est une affaire d'adaptation sudiaaphragmatique ou sous-diaphragmatique, ou peut-être d'une action efficiente du grand sympathique. Le sentir est une capacité primaire et fondamentale de l'esprit. La capacité de ressentir de la joie ou de la peine et de réagir en accord avec ces sentiments, a été l'unique principe conducteur et protecteur de la vie. L'auteur est arrivé à ces résultats principalement par l'examen des aliénés.



# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 2.

Août 1913.

## BULLETIN

**La vingt-deuxième séance annuelle de la Société de psychothérapie et l'inauguration du buste de Dumontpallier. — La psychologie et la psychothérapie au Congrès international des sciences médicales de Londres.**

La séance annuelle de la Société de psychothérapie a été suivie de l'inauguration du buste de Dumontpallier, son président fondateur. Ce buste est l'œuvre d'une statuaire de grand talent, Mlle Hemmerlé.

La première partie de la séance a été remplie par les questions et les communications scientifiques mises à l'ordre du jour. L'inauguration a occupé la deuxième partie. Les deux parties ont eu lieu sous la présidence de M. le professeur Charles Richet. Aucun n'était plus qualifié que lui pour présider cette manifestation en l'honneur d'un des maîtres les plus illustres de l'hypnotisme. Ami personnel de Dumontpallier, on doit à M. Charles Richet d'importantes contributions à l'étude de la psychologie expérimentale et de l'hypnotisme. Son livre *L'homme et l'intelligence* paru en 1884, marque une étape importante dans le progrès des études psychologiques.

Pour indiquer tout le succès de cette fête de la reconnaissance à l'égard d'un maître admirable, il nous suffira qu'aux côtés de M. Charles Richet des hommes comme MM. les professeurs Chauveau, du Muséum ; Dastre, de la Sorbonne ; Hennequy, du Collège de France ; Lucas Championnière, membre de l'Institut ; avaient tenu à s'associer à l'hommage rendu à Dumontpallier. Avaient également pris place au bureau M. le D<sup>r</sup> Ladame, de Genève, représentant les psychothérapeutes étrangers, MM. Hallopeau, de l'Académie de médecine, M. le professeur Beauvisage, sénateur du Rhône, M. le D<sup>r</sup> Beni-Barde, M. le professeur Daniel Berthelot, ainsi qu'un grand nombre de notabilités françaises et étrangères.

Des paroles élevées, retraçant l'œuvre de Dumontpallier et l'influence exercée par lui sur le mouvement psychothérapique, ont été prononcées en cette occasion. Elles seront publiées après le compte rendu des communications faites à la séance annuelle.

La psychothérapie et la psychologie, comme il fallait s'y attendre, ont occupé une place importante au Congrès international des sciences médicales qui vient de se tenir à Londres. De ce Congrès, nous n'exagérerons rien en disant qu'il a été une des plus remarquables assises de la médecine qu'on ait jamais vues.

En cette circonstance, nos confrères anglais se sont montrés des organisateurs admirables. Les réceptions particulières, innombrables, et les fêtes générales ont réservé aux congressistes un accueil dont la cordialité, la magnificence ne pourrait être que difficilement égales.

Aux trente sections dans lesquelles les spécialités de la médecine avaient été réparties avaient été annexées trois expositions. La première réunissait les collections anatomo-pathologiques, la seconde les produits hygiéniques et le matériel technique. Enfin la troisième, consacrée à l'histoire de la médecine, avait groupé pour la première fois les documents les plus précieux se rattachant au passé de la médecine.

De toutes les sections du Congrès, la section de psychiatrie devait naturellement avoir notre préférence. Elle était présidée par un des hommes qui sont l'honneur de la science médicale anglaise, sir James Crichton Brown. Il était assisté par d'éminents collaborateurs, en particulier par sir Clouston, sir George Savage, les D<sup>rs</sup> Chambers, directeur du *Journal of mental science*, David Nicholson, Percy Smith, Maurice Craig, Mac Donald, Goodall, etc...

Parmi les réceptions auxquelles nous eûmes le grand plaisir de prendre part nous devons mentionner le banquet offert par sir James Crichton Brown. La Garden-party au célèbre hospice de Bethlem et la visite à l'asile moderne d'aliénés de Cardiff, sous la direction de M. le D<sup>r</sup> Goodall. Chacune de ces réceptions nous a laissé sous une impression de charme, de correction et de parfaite organisation qu'aucun éloge ne saurait exprimer.

A la section de psychiatrie les discussions se rattachant à la psychologie et à la psychothérapie ont été soulevées par les rapports de MM. les professeurs Pierre Janet et Jung (de Zurich), sur la psycho-analyse et la communication du D<sup>r</sup> Bérillon sur le traitement psychothérapeutique de l'alcoolisme. Ces discussions feront l'objet des compte-rendus dans la Revue.

La veille de l'ouverture du Congrès, le *Psycho-medical Society* avait réuni en un banquet les médecins psychothérapeutes présents à Londres. Parmi les convives de ce banquet qui était présidé par M. le D<sup>r</sup> Mitchell, nous avons noté la présence de M. le D<sup>r</sup> Lloyd Tuckey, de M. le D<sup>r</sup> Yung (de Zurich), de MM. les D<sup>rs</sup> Deane Butcher, Ernest Jones (de Toronto); Wilson; B. Wright; Crichton Miller; Douglas Bryan (de Manchester); de Montet (de Vevey); William (de Washington); Bérillon (de Paris); Stanford Read (de Salisbury); de Mme la Doctoresse Coutance Long; de M. Brown, professeur de psychologie au *Kings College*. A la fin du banquet M. le D<sup>r</sup> Bérillon a exprimé les sentiments de solidarité de la Société de psychothérapie de Paris à l'égard des psychothérapeutes anglais.

Une lecture de M. le professeur Yung sur la psycho-analyse a terminé cette réunion. Plusieurs orateurs prirent part à la discussion.

Parmi les réceptions organisées à l'occasion du Congrès, nous devons mentionner le banquet auquel M. le D<sup>r</sup> et Mme Crichton Miller, dans la coquette maison de santé de Bowden-House, à Harrow on The Hill, ont réunis un certain nombre de psychothérapeutes anglais et étrangers. Les professeurs Dubois et Schnyder (de Berne) y ont échangé avec les représentants de diverses écoles de psychothérapie des idées empreintes de sentiments de la plus haute courtoisie. Il faut y voir le point de départ d'un mouvement des plus favorables aux progrès de la psychothérapie.

Nous avons eu également le plaisir de rencontrer au Congrès un certain nombre de membres titulaires de la Société de psychothérapie, en particulier MM. les D<sup>rs</sup> Guelpa; Auguste Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif; Morel, inspecteur des services sanitaires de la ville de Paris; O. Jennings. Nous reviendrons sur les communications faites au Congrès de Londres et sur les discussions auxquelles elles ont donné lieu.

## **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**

Vingt-deuxième séance annuelle, le mardi 24 juin 1913.

Présidence de M. le professeur Ch. RICHET.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le professeur Charles Richet, président d'honneur, occupe la présidence assisté de M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, de M. le professeur Lionel Dauriac, de M. Moret, vice-présidents.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une lettre par laquelle M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, président, retenu par une indisposition, s'excuse

de ne pouvoir assister à la séance. Par l'organe du président, la Société lui exprime ses vœux de prompt rétablissement.

De nombreuses lettres d'excuses adressées à la Société seront lues au moment de l'inauguration du buste de Dumontpallier qui doit terminer la séance. Le compte rendu moral et financier présenté par le trésorier est adopté à l'unanimité.

M. le Dr Paul Farez prononce l'éloge de M. Paul Magnin, vice-président de la Société. Des communications sont faites par MM. les Drs Paul Joire (de Lille); Lloyd Tuckey (de Londres); René Mesnard; Bérillon; Paul Farez; Witry (de Metz); Sidney Alrutz (d'Upsal).

**Eloge de M. le docteur Paul Magnin,  
vice-président de la Société de psychothérapie**

par le docteur Paul FAREZ,  
professeur à l'Ecole de psychologie.

Messieurs,

Au mois de septembre dernier, nous avons eu la douleur de perdre l'un de nos vice-présidents, le Dr Paul Magnin.

Simple et modeste dans la mort, comme il le fut pendant sa vie, Magnin avait désiré qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. Nous avons respecté ses dernières volontés. C'est en silence, mais les yeux humides et le cœur contrit, que nous l'avons accompagné à sa dernière demeure, au cimetière Montmartre, avec le regret très vif de ne pouvoir dire devant son cercueil combien était grand le vide que nous causait sa disparition.

Dans une assemblée générale comme celle-ci, où, d'ordinaire, on fait le bilan de ses gains et de ses pertes, nous avons le devoir de rendre, en famille, à sa mémoire, le légitime hommage qui lui est dû.

Paul Magnin était né à Paris. Dès sa prime jeunesse, il fut un laborieux. Etudiant en médecine, il eut une triple bonne fortune : celle d'étudier, concurremment avec la médecine, les sciences naturelles, au Muséum, sous la direction de Bouley et d'accroître ainsi, avec le champ de son horizon, l'acuité d'une observation qui devait être une de ses caractéristiques les plus éminentes ; — celle d'être accueilli dans son service de la Pitié par un maître comme Dumontpallier qui, tout de suite, se l'attacha et fit de lui, en même temps qu'un élève affectionné, un très précieux collaborateur ; — et cela, Messieurs, à un moment où les études sur l'hypnotisme arrivaient à leur pleine floraison, ce qui allait lui permettre, sous une telle direction et dans ce milieu si propice, d'acquérir une compétence et une autorité qui devaient, pour cette spécialité, le placer dans les tout premiers rangs.

Grâce à Dumontpallier et à Magnin, grâce aussi, ne l'oublions pas, à Bérillon, il y eut une Ecole de la Pitié, tout comme il y avait une école de la Salpêtrière, tout comme il y eut une Ecole de Nancy.

Magnin se spécialise dans ces questions. Il s'y adonne avec un zèle inlassable. Sa documentation est considérable. Il sait à fond les travaux des auteurs étrangers, Braid Heidenhain, Born, Grützner, Berger, Tamburini, Seppilli, Ladame (de Genève) qui nous fait le grand honneur d'assister à cette séance. Il suit de près les travaux français sur cette matière, ceux de Charcot, Chambard, Ball, Feré, Brémaud, Paul Richer, Brissaud, de Charles Richet, que nous avons la joie et la fierté de posséder aujourd'hui comme président.

Dans ce laboratoire vivant de la Pitié, Magnin observe, expérimente avec une ingéniosité, une patience et un esprit critique dignes des plus grands éloges. Il montre la possibilité d'instituer des expériences sur les hystériques, d'après les lois d'un déterminisme rigoureux. Il se garde des explications hâtives. Il accumule un grand nombre de faits scientifiquement observés, avant d'en tirer la moindre conclusion. Et, ainsi, au nom de la clinique et de la physiologie expérimentale, il en arrive à corroborer, à corriger ou à infirmer les résultats et les conclusions d'autres chercheurs.

Aux sociétés savantes, principalement à la Société de Biologie et à l'Académie des Sciences, il présente, en collaboration avec Dumontpallier, les résultats de ses recherches sur les zones réflexogènes, la contracture latente, la contracture paradoxale, le transfert, la métalloscopie, l'action des divers agents physiques dans l'hystérie.

Pleinement maître de son sujet, il écrit, en 1884, sous forme de Thèse de Doctorat en médecine, une vue d'ensemble des principales acquisitions scientifiques dues à l'École de la Pitié. Ses expériences et ses conclusions sont toujours vraies; rien n'y a vieilli; son « Etude clinique et expérimentale sur l'Hypnotisme » (tel était le titre), serait lue, avec grand profit, pour leur instruction personnelle par bon nombre de théoriciens actuels, chez qui la verbosité remplace, trop souvent, l'expérimentation clinique.

Une fois docteur, il eut, comme tant d'autres, le souci du pain quotidien. Pour donner à sa famille l'aisance et le confort, il s'adonna au labeur ardu de la pratique médicale, avec un courage qui fit notre admiration.

Pendant un très grand nombre d'années, à une heure où tous ses confrères goûtaient encore un doux repos dans un lit bien chaud, lui, il était dehors, par tous les temps, à la tâche qu'il s'était imposée. Ce surmenage, autant physique qu'intellectuel, a dû, de bonne heure, porter une rude atteinte à sa résistance organique et préparer le mal qui devait le ravir à notre affection.

Si les nécessités absorbantes de sa clientèle l'ont, de temps en temps, tenu éloigné de nos réunions, on était sûr de le trouver sur la brèche, toutes les fois qu'il s'agissait de combattre le bon combat, par exemple, à la fondation de la *Revue de l'Hypnotisme* et à celle de la Société d'Hypnologie.

Quand, à la présidence de notre société, Jules Voisin remplaça

Dumontpallier, c'est à Magnin qu'allèrent nos unanimes suffrages, pour remplacer Jules Voisin à la vice-présidence. Dès lors, il fut d'une assiduité exemplaire; et, dans nos discussions, il apportait, avec le charme d'une bienveillance et d'une courtoisie impeccables, les ressources d'une documentation clinique très copieuse, appuyée sur une compétence éprouvée par une très longue expérience journalière.

Il fut l'un des vice-présidents du 2<sup>me</sup> Congrès international de l'Hypnotisme, tenu à Paris, pendant l'exposition de 1900, et au succès duquel il contribua pour une très large part.

L'année suivante, en 1901, s'ouvraient les cours de l'École de Psychologie. Comme toujours, il fut un des ouvriers de la première heure. A côté de Bérillon qui professait l'Hypnotisme thérapeutique, il y traita l'Hypnotisme expérimental.

L'éclat de son enseignement, vous vous le rappelez; son auditoire fut nombreux et fidèle; Magnin exposait son sujet avec éloquence, avec cette éloquence qui vient du cœur, car, ce qui animait sa parole, c'était l'ardeur d'une ferme conviction. Le temps m'est trop compté, aujourd'hui, pour que j'énumère les questions qu'il a abordées et marquées de son empreinte personnelle. Citons toutefois, en particulier: le sommeil provoqué, comme moyen d'augmenter la suggestibilité des malades, l'importance du sommeil en lui-même, la suggestion armée, la métallothérapie, les anesthésies, l'amyosthénie, la rééducation, l'æsthésiogénie, la dynamogénie, les excitations périphériques faibles, répétées et prolongées, etc. Il fut le véritable spécialiste de l'hystérie. Aussi quand le parquet de St-Quentin poursuivit la trop fameuse voyante de cette ville, ce fut Magnin que l'on chargea du rapport médico-légal. Vous vous rappelez avec quelle autorité et quelle lucidité il s'en acquitta, en juillet 1906.

Ses anciennes études chez Bouley, son commerce affectueux avec St-Yves-Ménard, la fréquentation assidue de quelques savants vétérinaires firent mûrir dans son esprit cette vérité que la pathologie est une, qu'un grand nombre de processus morbides sont communs à l'homme et aux animaux et qu'ils peuvent s'éclairer par leur confrontation réciproque dans les diverses espèces animales. Avec quelques-uns d'entre nous il conçut la Société de Pathologie comparée, dont la constitution ne fut pas aussi facile qu'on pourrait le présumer d'après ses succès actuels. Pour concilier à ce groupement la confiance et le respect qu'il méritait, on en remit la direction à Magnin; sous sa présidence le nouveau-né ne tarda pas à grandir et à faire honneur à ses parrains.

La fin de sa vie fut assombrie par plusieurs tristesses. Une amitié, — qui les honorait tous deux —, le liait au professeur Fulgence Raymond. Tous deux souffraient du même mal; aussi, quand Raymond mourut, Magnin entendit, en quelque sorte, sonner son propre glas. Petit à petit, il dut abandonner — et c'étaient pour lui autant d'arrachements — nos réunions, son enseignement, sa clien-

tèle. Il est mort « par tranches », dirait un histologiste. Vivant encore, il était en partie défunt, au moins au sens latin, *defunctus*, puisqu'il dut se « démettre », successivement, de tout ce qui était sa joie et son réconfort. Il ne connut ni le succès considérable du 1<sup>er</sup> Congrès international de Pathologie comparée dont il eut dû être une des têtes, ni cette glorification de Dumontpallier à laquelle vous allez assister et qui eut été, aussi, pour une très grande part, la sienne propre.

Pour nous, nous avons perdu, en même temps qu'un maître estimé, un ami sûr et dévoué, qui était la loyauté même. Ses malades regrettent en lui un véritable père.

Il avait une très haute notion de son devoir professionnel et il était thérapeute dans la pleine acception du terme, car il soignait ses malades avec son cœur. Laissez-moi vous citer la conclusion d'une leçon tout à fait magistrale qu'il fit à l'école de Psychologie, il y a quelques années :

« Sachez-le bien, à quelque procédé que vous ayez recours, deux qualités essentielles vous seront nécessaires.

« Il vous faudra être doués d'une patience à toute épreuve. Vous devrez posséder au suprême degré la qualité maîtresse, celle qui pour moi fait le vrai charme du cœur humain : la bonté.

« En présence du malade, ne pensez qu'au malheureux à secourir. Sachez, je vous le répète, lui inspirer confiance. Que le médecin s'efface devant l'ami et la guérison sera déjà à moitié faite.

« Alors votre profession sera pour vous une source immense de satisfaction. Elle vous apparaîtra comme la plus élevée, la plus noble entre toutes, comme celle qui guérit souvent, qui soulage toujours la pire des misères, la misère morale.

« Et lorsqu'au jour de l'échéance fatale, la mort entrouvrira votre porte, vous regretterez peut-être que la fin trop tôt venue du jour vous empêche de continuer à faire le bien, mais vous pourrez aussi regarder tranquillement en arrière en songeant que si courte qu'ait été la journée votre tâche a été remplie. »

Ce jour est venu, beaucoup trop tôt, à son gré et au nôtre. Mais *diem non perdidit*. Sa vie fut belle et féconde. Il a bien rempli sa tâche. Il apporta sa pierre à l'édifice de la science. Modeste, doux, bienveillant, travailleur, dévoué, droit, loyal et bon, il fut ce que chacun de nous voudrait qu'on pût dire de lui-même : un exemple !

### **Le rôle de l'hypnotisme dans la psychothérapie**

par le D<sup>r</sup> Paul JOIRE,

professeur à l'Institut psycho-thérapeutique de Paris,  
président de la Société universelle d'études psychiques

Il y a quelques années je vous ai fait ici même une communication sur les procédés adjuvants de la psychothérapie. Sous ce titre, je rangeais : l'hydrothérapie, l'électricité, le courant magné-

tique des aimants, l'emploi de la lumière colorée, etc..., mais j'avais bien soin de vous dire que je ne considérerais tous ces procédés, quels que soient leur utilité et leurs bons effets, qu'à titre d'adjutants de la psychothérapie.

La psychothérapie en effet est tout autre chose que l'emploi de tous ces procédés. On pourrait les employer tous successivement ou simultanément, les combiner avec un art parfait, on ne ferait pas pour cela de la psychothérapie.

Qu'est-ce donc que la psychothérapie ?

Il y a des médecins qui veulent faire de la psychothérapie et qui l'abandonnent bien vite, parce qu'ils n'arrivent pas à guérir un seul malade. Il y en a d'autres qui font de la psychothérapie toute leur vie, et qui tous les jours, guérissent des malades ou, tout au moins, rendent des services appréciables à tous ceux qui s'adressent à eux.

C'est que la psychothérapie n'est pas un ensemble d'excellentes formules, que l'on peut s'assimiler avec une bonne mémoire, et que l'on peut appliquer rigoureusement si l'on connaît bien la pathologie et la clinique.

Si vous formulez une potion de quinine, une dose d'huile de ricin, ou une infusion de digitale, le médicament produira ses effets, quels que soient votre propre tempérament, votre caractère, votre humeur ; votre attitude, votre ton, votre geste ne changeront rien à son action.

D'autre part, voici un médecin qui veut faire de la psychothérapie ; un malade entre : Asseyez-vous. De quoi vous plaignez-vous ? Puis interruptions successives sur le fonctionnement de tous les organes. Ayant constaté qu'il n'y a aucune lésion organique, le médecin se livre à une discussion en style académique pour démontrer au visiteur qu'il n'est pas malade, puis il termine en lui disant :

— Vous n'avez rien, voyagez, prenez des distractions, ne pensez plus à ce qui vous tourmente et cela se passera.

Vous pouvez être certain que le malade ne retirera aucun bien de sa visite ; il sera même plus découragé qu'auparavant. S'il s'efforce de suivre les conseils qui lui ont été donnés, il se trouvera un peu plus mal encore.

C'est là pourtant ce qui se passe tous les jours.

Que ce même malade aille au contraire trouver un praticien, expert dans la psychothérapie ; celui-ci se gardera bien de lui dire qu'il n'est pas malade, qu'il n'a rien. Il n'y a rien de plus funeste pour les malades que cette affirmation ; le malheureux se dit qu'on ne le comprend pas, et il a parfaitement raison.

Le psychothérapeute, au contraire, lui dira : Sans aucun doute, mon ami, je vois que vous êtes malade, si vous n'étiez pas malade vous n'éprouveriez pas tout ce dont vous vous plaignez. Mais, ayez confiance, dites-moi bien toutes vos misères, expliquez-moi ce que



vous éprouvez. Ces souffrances, cette dépression, ce trouble ne sont que les conséquences de votre maladie. Avec la guérison tout cela disparaîtra ; prenez courage ; voulez-vous guérir, vous m'écoutez, vous serez docile, vous m'obéirez en tout et nous vous guérirons.

Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, deux psychothérapeutes pourront prononcer exactement ces mêmes paroles, qui sont excellentes en elles-mêmes, employer les mêmes procédés, et obtenir pourtant des effets absolument différents. L'un guérira son malade et l'autre verra tous ses efforts demeurer sans résultat.

C'est que, dans la psychothérapie, les paroles, les actes comptent pour peu de chose, mais la manière de parler, la manière d'agir fait tout. L'attitude, le regard, le ton, le geste, voilà ce qui détermine le succès ou l'insuccès du traitement ; avec une connaissance profonde de la psychologie du malade qui en est la science, c'est là ce qui constitue l'art de la psychothérapie.

Dans une nouvelle édition de mon Traité d'hypnotisme, qui va paraître dans quelques semaines, sous le nouveau titre de « Traité d'Hypnotisme et de Psychothérapie », j'ai ajouté plusieurs chapitres nouveaux, qui sont consacrés à apprendre l'art de la psychothérapie. Je sais très bien à l'avance que beaucoup de lecteurs, en voyant les recommandations et les détails dans lesquels il faut nécessairement entrer, diront : A quoi bon toutes ces minuties. Cela prouvera deux choses : c'est que ceux-là n'ont pas compris, et qu'ils ne seront jamais capables de faire utilement de la psychothérapie.

Si nous cherchons à nous rendre compte pourquoi, de deux praticiens, qui, en apparence, agissent de la même façon, disent les mêmes choses, l'un obtient de grands succès, et l'autre n'arrive à aucun résultat, il nous sera facile de connaître que le premier fait de l'hypnotisme et de la suggestion, alors que l'autre n'en fait pas.

La Psychothérapie, si elle se borne à tous les accessoires possibles et à un raisonnement, aussi parfait que vous puissiez le supposer, mais que le malade écoute, comme une plaidoirie quelconque, sans que rien l'ait influencé d'abord et l'ait préparé, pour ainsi dire sensibilisé, un tel discours ne produira rien.

Mais tous nos malades n'ont-ils pas déjà entendu tous ces discours et toutes ces exhortations, de la part de leur famille, de ceux qui s'intéressent à eux, et même de leur médecin. Tout cela a été impuissant à les guérir, les raisonnements et les exhortations ont glissé et n'ont laissé aucune empreinte.

J'ai toujours démontré et je soutiens plus que jamais qu'il n'y a pas de suggestion sans état d'hypnose. Mais il y a des états d'hypnose légers, superficiels, dans lesquels le sujet devient suggestionnable. C'est faute d'avoir reconnu ces états hypnotiques que certains observateurs ont établi la légende de la suggestion à l'état de veille.

Il y a donc des psychothérapeutes qui font de l'hypnotisme sans le savoir. Leur accueil, leur manière de parler influence le malade dès

le début; sans qu'ils s'en doutent, ils achèvent de le mettre en état d'hypnose, soit en attirant son attention et en le fixant dans ce que l'on a appelé le monoidisme, soit par un geste, soit par un regard. Alors, mais alors seulement, les raisonnements et les moindres paroles ont toute leur portée, pénètrent intimement le malade, qui en subit l'influence.

Voilà pour ceux qui font de la psychothérapie sans vouloir faire d'hypnotisme et qui pourtant ont du succès. Quelle supériorité ils auraient encore s'ils maniaient l'hypnotisme en connaissance de cause.

Mais il faut bien reconnaître que la plupart des psychothérapeutes se rendent compte qu'ils font de l'hypnotisme, et savent fort bien que la condition du succès dans la psychothérapie c'est l'habileté à mettre en œuvre l'hypnotisme et la suggestion. Aussi ils réussissent d'autant mieux qu'ils connaissent plus à fond la science de l'hypnotisme et qu'ils savent utiliser, suivant les cas, les états légers, moyens ou profonds de l'hypnose.

*Discussion :*

D<sup>r</sup> BÉRILLON. — Nous devons remercier M. le D<sup>r</sup> Paul Joire d'avoir exposé avec sa clarté habituelle, les rapports de l'hypnotisme avec la psychothérapie. La prétendue *suggestion à l'état de veille*, comme je crois l'avoir démontré, n'est qu'une illusion. C'est un pur sophisme que d'attribuer à des paroles, parce qu'elles sont exprimées par un médecin, une valeur thérapeutique. J'ajouterai que cela peut être aussi considéré comme la manifestation d'une présomption inadmissible. En quoi la parole d'un médecin diffère-t-elle de celle d'une autre personne? Admettre que la suggestion à l'état de veille, sans préparation préalable, puisse avoir une action thérapeutique, c'est réduire le rôle du médecin à néant. N'importe qui, surtout s'il est éloquent, pourra se substituer à lui dans la pratique médicale. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les médecins qui attribuent à leur simple parole une valeur thérapeutique si considérable, sont, d'ordinaire, dépourvus de toute éloquence et de toute aptitude à bien parler.

**Réflexions sur l'hypnotisme et la psycho-analyse**

par M. le D<sup>r</sup> LLOYD-TUCKEY (de Londres).

Je considère comme un grand honneur la demande qui m'a été faite d'écrire une communication à l'occasion de l'inauguration du buste de notre éminent précurseur, le D<sup>r</sup> Dumontpallier, et j'ai choisi un sujet qui doit en appeler à tous les psychologues : La parenté entre la psycho-analyse de Freud et la suggestion hypnotique.

J'avoue que ma connaissance de la psycho-analyse n'est que théorique et provient seulement de la lecture des livres de Freud, d'Ernest Jones et d'autres, et aussi d'entretiens que j'ai eus avec les docteurs et

doctoresses en médecine qui ont visité les cliniques de Vienne et de Zurich.

Il est facile de se désintéresser du sujet comme l'ont fait quelques-uns ; mais nous, qui avons été des pionniers et des vulgarisateurs de l'hypnotisme, nous devons nous rappeler que même aujourd'hui l'hypnotisme est à peine reconnu dans les hautes sphères officielles de la médecine.

Je suppose que c'est un défaut inhérent à la nature humaine d'exagérer l'importance de nouvelles découvertes et de déprécier d'autres systèmes. Peut-être l'enthousiasme ne peut-il exister sans de tels préjugés ; nous savons que sans enthousiasme une cause ne peut triompher. La plupart d'entre nous se rappellent notre cher maître le Dr Liébeault au temps de sa pleine activité à Nancy, et combien son enthousiasme donnait de charme à son enseignement et entraînait la conviction chez ses élèves.

Je suis convaincu de l'immense valeur des découvertes de Freud et de la solidité de ses théories, mais je proteste contre l'idée que l'hypnotisme a fait son temps et que la psycho-analyse est le seul traitement de l'avenir.

Le témoignage d'amis et de collègues de la valeur de la doctoresse Constance Long, du docteur Slugh Wingfield, de Londres, et de la doctoresse Béatrice Hilken, de New-York, qui m'ont assuré avoir guéri des obsessions et des symptômes nerveux de longue durée par la psycho-analyse alors que l'hypnotisme avait échoué, sont convainquants et si je trouve des cas qui résistent au traitement hypnotique je les enverrai certainement aux médecins qui traitent par la psycho-analyse.

Mais parce que la psycho-analyse est bonne et peut être indispensable dans certains cas, nous ne devons pas oublier que depuis 40 ans l'hypnotisme donne des résultats de première importance dans le traitement des maladies.

De plus les principes du traitement hypnotique peuvent être facilement appris par le médecin praticien et ils devraient être enseignés à tous les étudiants en médecine. Son application n'est pas difficile pour le médecin, ni désagréable pour le malade et les résultats sont rapides et satisfaisants. Il en est autrement avec la psycho-analyse. L'étude en est longue et ardue, il faut au moins trois ans, paraît-il, et le temps nécessaire pour arriver à un diagnostic précis et guérir le malade dure de longs mois.

Quand on lit les rapports des cas traités, on est rempli d'admiration pour la patience déployée par le médecin aussi bien que par le malade.

Freud et la plupart de ses disciples sont arrivés à la psycho-analyse par la voie de l'hypnotisme et la suggestion ; et beaucoup d'entre eux ont commencé à pénétrer dans l'état subconscient de leur malade quand il était en état d'hypnose.

Ils ont abandonné l'hypnotisme et l'ont trouvé même un obstacle, mais je pense avec la doctoresse Constance Long que les deux sortes de traitement peuvent être employés ensemble et même se compléter l'un l'autre.

La psycho-analyse a été aussi employée autrefois par beaucoup de médecins, entre autres M. Pierre Janet, qui on recherché l'idée cachée qui influençait le malade et l'ont enlevé par la suggestion.

J'ai guéri un grand nombre de cas d'obsessions, d'hystérie et de neurasthénie par la suggestion hypnotique et la plupart des guérisons se sont maintenues depuis de nombreuses années.

Comme ce n'est pas là ma seule expérience, mais celle aussi de nous tous, la prétention des imitateurs de Freud que l'hypnotisme ne fait qu'augmenter le mal et a les pires résultats est une grossière exagération.

Nous ne pouvons avoir trop de cordes à notre arc dans notre travail, donc soyons reconnaissants à Freud et à son école mais ne nous laissons pas entraîner et déprécier la valeur de l'hypnotisme.

Le grand succès du traitement hypnotique dépend de l'attention et des soins qu'on donne à la technique et je veux dire, en terminant, que mon expérience de plus de vingt-cinq années confirme celle de Liébeault, Delbœuf et des autres grands pionniers, et que nous devons nous efforcer, dans la plupart des cas, d'obtenir une hypnose aussi profonde que possible, car, plus profonde est l'hypnose, plus grand est l'effet de la suggestion.

---

## Rôle adjuvant de la psychothérapie dans la pratique de l'orthopédie

par le M. D<sup>r</sup> René MESNARD,  
assistant d'orthopédie à l'hôpital Trousseau.

---

Venir parler d'orthopédie à des psychologues pourra, sans doute, paraître osé et à quelques-uns même hors de propos.

C'est en vain que vous chercherez dans les traités classiques les rapports qui peuvent bien exister entre l'orthopédie et la psychothérapie.

C'est qu'en effet on a l'habitude de ne voir en l'orthopédie que la déformation matérielle (déformation osseuse ou articulaire, relâchement ligamenteux, atrophie et contracture musculaire, etc.)

Ces phénomènes somatiques ont assurément une importance capitale et leur traitement direct et primordial ne peut être mis en discussion.

Il ne saurait être question de vouloir diminuer le rôle de la chirurgie orthopédique; il est des cas où le redressement forcé est la seule ressource pour rendre à un membre sa rectitude et la psychothérapie ne saurait évidemment y prétendre. Il est aussi des cas où les moyens

mécaniques sont d'un précieux secours pour limiter les mouvements d'une articulation battante ou pour soutenir un rachis qui s'effondre.

Mais tous les malades qui viennent consulter l'orthopédiste ne sont pas justiciables de la chirurgie ou de l'appareil mécanique; il en est un grand nombre qu'on nous amène seulement à cause de leur mauvaise tenue. Ce sont ceux-là qui nous intéressent surtout au point de vue psychologique. Que fait-on généralement de tous ces enfants qui viennent consulter pour une attitude vicieuse? On les met à un traitement gymnastique qui sera chargé de fortifier les muscles soi-disant défaillants; on y ajoute parfois un corset de maintien.

Or, si nous prenons la peine d'examiner soigneusement la musculature de ces affaiblis, nous sommes surpris de la trouver presque toujours satisfaisante. Je veux dire par là que si nous leur commandons un exercice nécessitant une certaine force (en proportion bien entendu avec leur âge), ils le font presque tous généralement bien et du premier coup.

Demandons-leur, au contraire, un exercice de coordination sans grande dépense de force mais qui suppose un peu d'attention et de maîtrise de leurs muscles; alors la proportion se trouvera renversée et presque tous le feront mal.

C'est qu'en effet ce n'est pas tant en général le muscle qui manque que la façon de s'en servir. Ce n'est pas, le plus souvent, une culture musculaire qu'il faut à ces malades, mais surtout une rééducation et parfois même une éducation de la tenue et du mouvement.

Beaucoup, parmi ces enfants qui font de l'attitude vicieuse, ne sont pas absolument normaux au point de vue psychique. Depuis longtemps les psychologues ont l'habitude de distinguer, parmi les retardés scolaires, des instables ou agités et des asthéniques ou passifs.

Or, ces défauts du moral ont leur retentissement sur le physique et il est rare qu'une instabilité mentale ne se traduise pas au dehors par une instabilité musculaire, de même une asthénie cérébrale s'accompagne le plus généralement d'une apathie physique.

Très nombreux également sont, parmi ces enfants que leur mauvaise tenue amène à l'orthopédiste ceux qui présentent des tics variés ou de l'onychophagie, toutes tares qui sont du domaine de la psychothérapie. L'association des tics avec les défauts d'attitude est même, à mon avis, tellement fréquente que je serais tenté volontiers d'appeler la mauvaise tenue qui toujours se reproduit, identique à elle-même, un véritable tic d'attitude.

Aussi, on aurait tort d'oublier le rôle important du psychisme individuel dans la constitution de l'attitude en général, que ce soit l'attitude au repos ou pendant le mouvement.

Rien n'est plus complexe à la vérité que le déterminisme de nos attitudes, car il est fait en partie de causes extrinsèques qui échappent à notre volonté; mais il n'en est pas moins vrai que nos facultés

psychiques suivant leurs tendances et leur plus ou moins d'activité en conditionnent la personnalité.

En un mot, nos diverses attitudes bonnes ou mauvaises sont nettement influencées par notre caractère dont on pourrait presque dire qu'elles sont un reflet.

Puisqu'il en est ainsi, quoi de plus rationnel lorsque nous voulons modifier une habitude de se mal tenir prise par un enfant que de chercher à graver dans ses centres psycho-moteurs l'image d'une attitude correcte qu'ensuite il reproduira facilement.

Les procédés pour arriver à cette rééducation de l'attitude seront nécessairement variés comme le sont les caractères eux-mêmes. Aux instables on n'appliquera pas les mêmes méthodes qu'aux passifs, de même que tenant compte des tendances de chacun on utilisera des moyens variés de démonstration qui s'appliqueront à renforcer le contrôle des sens sur la correction de l'attitude.

Ainsi comprise la gymnastique orthopédique, qui nécessairement doit être individuelle, donne des résultats très supérieurs à ceux que l'on obtient généralement et elle les donne beaucoup plus vite. Je n'ai point à entrer ici dans les détails de pratique, ce qui nous entraînerait trop loin; je voulais simplement indiquer la supériorité que me paraît avoir la méthode de rééducation de l'attitude sur la simple gymnastique telle qu'on la conseille et telle qu'on la pratique habituellement.

---

### La névropathie coloniale :

#### Abolition paroxystique du pouvoir de contrôle mental

par M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie.

La névropathie coloniale est une affection endémique commune à tous les Européens soumis à l'obligation d'un séjour de quelque durée dans les pays chauds. Elle existe en tout temps, à un degré plus ou moins accentué, mais présente de fréquentes exacerbations sous l'influence aussi bien de la sécheresse prolongée que de la chaleur humide. Les hautes élévations de température provoquent, d'une façon périodique, la réapparition des grands accès. Certains vents exercent également une action des plus marquées sur l'éclosion des crises aiguës. Ainsi les paroxysmes de la névrose coïncident avec les périodes où s'élèvent les vents chauds d'Afrique, le Simoun, le Siroco, le Chamsin et l'Harmattant.

Dès la plus haute antiquité, on reconnut l'action tantôt favorable, tantôt funeste, des vents de la région méditerranéenne. Hésiode distingue les vents bienfaisants et les vents malfaisants. Les premiers étaient considérés comme les enfants des Dieux, les seconds avaient pour père les géants Typhon, Astrée et Persée. Dans l'*Illiade* et dans l'*Odyssée*, Homère parle souvent de Notus, Zéphire, vents dont le souffle venait provoquer la mauvaise humeur de ses héros.

Zéphire, de même que les autres, avait la fâcheuse réputation de troubler l'atmosphère et de provoquer des malaises. Ce fut plus tard que Zéphire fut considéré par les Romains comme un vent agréable et bienfaisant.

Les anciens immolaient des agneaux blancs aux vents propices et des brebis noires aux vents funestes; ils espéraient par ces sacrifices conjurer les effets des vents malfaisants.

Actuellement les vents chauds n'ont pas cessé d'exercer toujours leurs effets pernicioeux et leur principal inconvénient est l'écllosion dans les pays chauds des paroxysmes de la névropathie coloniale.

Cette névrose se manifeste surtout par des modifications profondes dans les dispositions habituelles du caractère. Elle se traduit par de l'irritabilité, de la susceptibilité, des tendances impulsives, des idées illogiques, des actes irréfléchis. A un degré accentué, elle se complique de phobies, d'états d'anxiété, d'idées de persécution et même d'idées de complet découragement aboutissant au suicide.

Sous son influence, des personnes du caractère le plus pondéré cèdent, pour les motifs les plus futiles, à de violents accès d'emportement. Il n'est pas rare que des hommes, doués d'ordinaire de la plus grande maîtrise d'eux-mêmes, se livrent soudainement à des violences sur les personnes de leur entourage.

Ce qui frappe le plus dans la névropathie coloniale confirmée, c'est la diminution ou l'abolition de l'instinct de sociabilité. Devenus irritables et intraitables, ces névropathes fuient la société et se complaisent dans la solitude. Ils ne peuvent supporter la plus futile apparence de contradiction. Dans certains cas, la susceptibilité atteint un tel degré d'acuité que les malades sont irrités par le moindre bruit.

Dans la période des accès, des personnes parfaitement correctes peuvent arriver à perdre absolument le sens de la dignité et de la mesure. Ils investissent ceux qu'ils entourent, à tout propos et hors de propos. Dans une société d'amis, au cours d'une conversation, il pourra arriver que l'un d'eux s'excite, apostrophe les autres, les menace et même les frappe, si son impulsion devient irrésistible.

Après l'accès, tout rentre momentanément dans l'ordre. En réalité, c'est dans le domaine des sentiments affectifs que les perturbations occasionnées par la névrose atteignent leur caractère le plus accentué. Plusieurs malades, dans l'intervalle des accès ou pendant leur congé dans les pays tempérés, ne parviennent pas à s'expliquer les sentiments de défiance et de jalousie dont ils étaient animés à l'égard des autres Européens. Il leur semblait que tous les Européens investis d'une fonction quelconque étaient devenus subitement autant d'ennemis. Un officier me racontait que ses sentiments d'hostilité à l'égard de ses compatriotes acquérait un tel degré d'acuité agressive que pour se soustraire à l'impulsion de leur être désagréable ou de leur nuire, il s'enfonçait dans la brousse. Ce qui l'étonnait surtout, c'était d'éprouver des sentiments de jalousie et d'envie à l'égard des personnes qui

lui étaient inférieures par le grade et par la valeur ; alors qu'en Europe, il n'eut été animé, à l'égard des mêmes personnes que de sentiments de protection et de bienveillance. Fait singulier : ces dispositions d'esprit ne s'étendent pas aux indigènes, qui par une opposition de contraste, bénéficient souvent d'une indulgence et d'une sympathie inattendues.

Dans l'intervalle des crises le malade reste dans un état d'aboulie profonde ; le moindre effort lui est pénible et il est souvent incapable de remplir momentanément les obligations qui lui incombent.

Parmi les causes qui accentuent la prédisposition à la neurasthénie coloniale, il faut mentionner l'alcool, l'intoxication paludéenne et les troubles de l'appareil digestif. Pour calmer les ardeurs de la soif pour peu qu'on cède à la tentation d'absorber des boissons alcoolisées, l'irritabilité nerveuse se manifeste. Les plus faibles doses d'alcool suffisent souvent pour amener le déclenchement de l'accès.

L'intoxication paludéenne, de même que les troubles viscéraux, intervient surtout par l'action débilitante qu'elle exerce sur l'organisme.

Dans chaque pays, l'accès de névropathie coloniale reçoit le nom du milieu où on le constate, c'est ainsi que selon les régions on le désigne sous le nom de *Soudanite*, de *Kairouanite*, d'*Algèrite* d'*Oranite*, de *Colonite*, de *Cafard de Médine*, de *Cochinchinite*, de *Guyanite*, etc. ; il s'agit, en réalité, de la même affection.

..

Dans la névropathie coloniale, tout l'organisme est évidemment malade, mais les influences climatiques semblent exercer une influence particulièrement défavorable sur les centres nerveux.

Le pouvoir de contrôle mental, résultat d'une éducation longue et patiente, témoigne alors de sa fragilité relative. En effet, il suffit d'une élévation de température de quelques degrés pour que son action soit en quelque sorte annihilée.

N'est-il pas véritablement singulier, pour peu que le souffle du vent chaud se prolonge durant quelques jours, de voir des hommes instruits, ayant reçu une bonne éducation, investis de fonctions importantes, devenir le jouet des éléments.

Cette perte du pouvoir modérateur décèle fréquemment de réelles déficiences dans la sphère intellectuelle et morale chez des personnes auxquelles on serait tenté d'attribuer la possession d'un plus grand pouvoir de contrôle sur eux-mêmes.

Le vieux proverbe latin, *in vino veritas*, pourrait subir une modification et il serait tout aussi légitime de dire : *in siroco veritas*. En effet, l'abolition du pouvoir modérateur a souvent pour effet de déceler l'existence de dispositions du caractère qu'on eut été loin de soupçonner. Souvent, en effet, sous l'influence de l'accès aigu de névropathie coloniale la personnalité se révèle telle qu'elle est en réalité.



Tantôt, ce sont de vieilles rancunes, de vieux ressentiments qui, n'étant plus contenus par le frein des obligations sociales, se révèlent soudainement. Le feu qui couvait sous la cendre brille inopinément d'une flamme plus vive. Des antipathies et des haines ne peuvent plus se dissimuler et les impulsions de la névrose deviennent la cause d'interminables discordes. Tantôt, des inimitiés que rien ne faisait prévoir sont provoquées par les motifs les plus futiles.

Par contre coup, les subordonnés, les assujettis, les indigènes subissent à leur tour les inconvénients de la névropathie coloniale. Aussi, les règlements administratifs ont-ils sagement prévu la limitation du séjour dans les colonies.

Les perturbations apportées dans l'état mental sont si marquées que certaines législations sont intervenues pour en atténuer les effets. Ainsi, dans la République Argentine, quand souffle le vent chaud, les audiences des tribunaux sont suspendues. On a reconnu que les juges, sous l'influence irritante de la température torride, n'étaient plus capables d'apprécier à leur juste valeur les éléments des causes qui leur étaient soumises. C'est peut-être pour la même cause que la saison des grandes vacances a été fixée pour les tribunaux et les établissements scolaires à la période du mois d'août où sévissent d'ordinaire les chaleurs caniculaires.

Les congés accordés aux fonctionnaires ont pour but de favoriser le rétablissement de la santé physique aussi bien que la santé mentale durement éprouvées par le séjour dans les pays tropicaux. Mais ces périodes de réparation sont-elles toujours utilisées comme elles devraient l'être ? Il est permis d'en douter. Beaucoup de névropathes coloniaux retournent à leurs postes sans s'être préoccupés de remédier aux défaillances nerveuses dont ils n'ont pas senti les effets en Europe. Aussi, à peine arrivés, de nouvelles crises témoignent à nouveau de l'insuffisance fonctionnelle de leur pouvoir de contrôle cérébral.

Il arrive que l'amélioration ressentie dès leur arrivée dans le climat tempéré de la métropole leur donne l'illusion d'une guérison de la névrose. Ils ne se rendent pas compte de la persistance de l'aboulie, de l'affaiblissement du pouvoir modérateur et ne bénéficient, en somme, que d'une accalmie (1).

Depuis quelques années, quelques-uns, mieux avisés, ont songé à recourir à l'intervention de la psychothérapie. L'idée leur en est habituellement venue spontanément. Humiliés de constater la faiblesse

---

(1) A ce sujet, un homme d'une courtoisie parfaite, me disait : « Mes collègues et moi qui, en France, nous conduisons, dans nos relations réciproques, comme de parfaits *gentlemen*, nous n'avons pas plutôt mis le pied sur le sol d'Afrique que nous redevons irritables et insociables. Aussi, tel de mes collègues dont les façons sont, sur le boulevard, celles d'un homme du monde accompli, ne manquera jamais, là-bas, de se conduire à mon égard comme un véritable « musse ». Je ne puis lui en garder rancune, c'est le climat qui veut cela.

de leur résistance mentale, lorsqu'ils étaient dans certaines conditions propres à accentuer les manifestations de l'épuisement nerveux, ils s'étaient proposés d'en rechercher le remède. Ils ont compris que le traitement légitime résidait dans l'application d'une psychothérapie tendant à la rééducation systématique de la volonté et à la rééducation de la fonction du contrôle mental. Leur prétention n'a pas été déçue. Déjà un certain nombre d'entre eux ont constaté les effets utiles d'un traitement psychothérapique bien dirigé. Aussi, chaque année, s'accroît le nombre de ceux qui, à côté de cures dans les stations thermales ou climatiques, se soumettent à l'action d'une cure de psychothérapie.

Les résultats obtenus justifient l'utilité de ce traitement. Ils démontrent la nature essentiellement névropathique des troubles qui surviennent sous l'influence de certaines influences atmosphériques. Il y a là également la mise en œuvre d'une psychothérapie préventive destinée à empêcher le retour d'accidents nerveux déjà constatés.

Les succès de la psychothérapie dans le traitement de la neurasthénie coloniale justifient une fois de plus l'ancien adage : « *Naturam morborum curationes ostendunt* ». Ils démontrent que les paroxysmes de la névropathie coloniale dépendent d'un fléchissement du pouvoir de contrôle cérébral et sont justiciables d'une rééducation du caractère et de la volonté.

## PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

### La catalepsie et la léthargie étaient connues des Romains.

Le récit concernant l'intervention du médecin grec Asclépiade dans un cas de catalepsie montre que cette affection avait été observée déjà chez les Romains.

... Asclépiade revenait un soir de sa maison de campagne. Comme il franchissait la porte Capène il aperçut un long cortège, une multitude en deuil, des pleureuses, des licteurs noirs, et un mort qu'on allait brûler. Le bûcher préparé attendait le malheureux dont les membres étaient parfumés d'aromates, et le visage enduit d'odorante fleur de farine... Asclépiadès, qui fut, dit Apulée, un grand curieux, un badaud, flâneur que tout attirait et intéressait, s'approcha fendit la foule, vint au lit funèbre, se pencha sur le cadavre, le regarda attentivement, lui prit la main qu'il garda quelques secondes entre les siennes, et tout à coup se redressant : « Cet homme n'est pas mort ! s'écria-t-il ; éteignez ces torches et renversez ce bûcher ». Alors de la foule stupéfaite un murmure s'éleva ; et des cris d'admiration se firent entendre mêlés de quelques moqueries et protestations

d'assistants incrédules et d'héritiers déçus. Non sans peine, Asclépiade obtint qu'on différât la cérémonie et que le défunt lui fut confié ! Celui-ci, reporté dans sa maison et soigné avec des médicaments mystérieux, *quibusdam medicamentis*, revenait bientôt à la vie... Et le peuple alla partout répétant qu'Asclépiade ressuscitait les morts. Car il ne vint à l'idée de personne, tant était grand et irréfléchi l'enthousiasme universel, que le prétendu mort était en catalepsie, et que son sauveur, merveilleusement habile, dit Apulée, dans l'art de l'auscultation, avait simplement senti sous ses doigts battre à coups faibles le pouls du cadavre vivant. Seul parmi les Romains de cette époque, un poète savant allait chercher à expliquer ce phénomène encore inconnu de la mort apparente, et c'est peut-être à cette cure quasi divine, que nous devons ces beaux vers de Lucrèce :

*Quin etiam, fines dum vitæ vertitur intra  
Sæpe aliqua tamen e causa labefacta videtur  
Ire anima, ac toto solvi de corpore velle,  
Et quasi supreno longuescere tempore voltus,  
Molliaque ex sanguis trunco cadere omnia membra ..*

(Souvent, tandis qu'elle demeure encore au séjour des vivants, l'âme, blessée d'un mal mystérieux, paraît vouloir s'en aller et se séparer entièrement du corps. Les traits du visage s'affaissent comme à l'heure suprême, les membres se laissent aller, et le corps privé de sang reste inerte).

∴

Si on s'en rapporte à quelques vers d'Horace, la léthargie aurait été également connue dans l'ancienne Rome. M. le D<sup>r</sup> Dupouy nous l'apprend dans les termes suivants :

« Il s'agit d'un avaro du nom d'Opinius, qui est atteint d'une maladie très grave. Il tomba bientôt dans une léthargie profonde : *Quandam léthargo grandi est oppressus*. Déjà l'héritier, ivre de joie, courait aux coffres et aux clefs. Un médecin fidèle et pressé trouve ce moyen de réveiller le malade :

« *Hunc medicus multum celer atque fidelis Escitat hic pacto.*

Il fait dresser une table et vider dessus ses tas d'écus, que plusieurs mains se mettent à compter. Notre homme revient à lui : — « Si tu ne veilles sur ton argent, ajoute le médecin, ton avide héritier va s'en emparer. » Opinius sort de sa léthargie ; l'on avait touché sa corde sensible. »

Il serait intéressant de savoir si, dans l'antiquité, d'autres cas de léthargie et de somnambulisme, de sommeil hystérique et de sommeil provoqué ont été relatés. Nous faisons appel, pour résoudre cette question à l'érudition de nos lecteurs.

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation de l'oreille.

#### La mémoire et l'imagination auditives

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur agrégée au Lycée Molière.

(Suite).

La musique a un rôle moral et social. Son pouvoir semble se multiplier quand elle s'adresse aux hommes assemblés.

Si vous pouviez voir tout ce qu'il y a d'âmes incertaines et brisées par la vie qui viennent demander à la musique l'allègement du fardeau quotidien ou des maux inhérents à leur condition sociale.

Regardez surtout là-haut dans les places populaires, sur ces visages usés et fatigués; il y a des gens qui viennent puiser dans ces trois heures de musique l'énergie et l'idéalisme sacré qui tiennent leur âme forte au-dessus des souffrances, des promiscuités vulgaires et des tâches médiocres où se débat leur existence misérable.

(Jeanne Moreau, par Gabriel Clouzet).

Musique et poésie se confondent parfois. On passe insensiblement de l'une à l'autre, mais le chant ajoute encore au charme de la poésie. D'ailleurs, le mot *charme* vient précisément de *carmen*, chant, et l'incantation en magie est un terme consacré. Rappelons la *fascination auditive* exercée par Orphée et sa lyre, ou par le chant des sirènes, ou encore par la mélodie des charmeurs de serpents et d'oiseaux, et la suggestion auditive si puissante. (Voir P. Souriau : La Suggestion dans l'Art).

Alfred de Musset a célébré la musique dans des vers admirables :

Fille de la douleur! Harmonie, harmonie!  
Langue que pour l'amour inventa le génie  
Qui nous vint d'Italie et qui lui vint des cieux  
Douce langue du cœur...

et il a incarné le pouvoir mystérieux de la voix et de la poésie, ces deux sœurs harmonieuses, dans la Malibran .

... Lorsque sur le sillon l'oiseau chante à l'aurore,  
Le laboureur s'arrête, et le front en sueur  
Aspire dans l'air pur un souffle de bonheur  
Ainsi nous consolait, ta voix fraîche et suave  
Et tes chants dans les cieux emportaient la douleur.  
. . . . .  
Ce qu'il nous faut pleurer sur ta tombe hâtive,  
Ce n'est pas l'art divin ni ses savants secrets,  
C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive  
Que nul autre après toi ne nous rendra jamais (1).

(1) Musset regrettait qu'on n'en gardât pas le souvenir vivant, comme dans un tableau. Mais aujourd'hui le phonographe permet de retrouver « les voix qui se sont tuées ». On constitue les archives de la Parole à la Sorbonne, M. Brunot s'est dévoué à cette tâche. On enregistre même les patois.

Jusqu'à la Renaissance et même après, la musique et la poésie étaient inséparables. Les vers s'accompagnaient toujours de musique, ou étaient chantés (le nom, poésie lyrique, l'indique).

De notre temps, les poètes de l'école symboliste (de 1885 à 1900) sont revenus à l'expression musicale, et Antony Deschamps dit de la poésie :

Peinture qui se meut et musique qui pense.

Voilà la grande différence entre la musique proprement dite, qui parle surtout à l'âme et traduit des émotions imprécises, et la poésie, qui parle à l'esprit. La rime, pour être riche, doit plaire à l'esprit, comme aux yeux et à l'oreille.

La poésie symboliste s'adresse surtout à l'oreille, et parle à l'âme. Quelle scène du rythme chez Paul Verlaine, par exemple :

Les sanglots longs  
Des violons  
De l'automne  
Troublent mon cœur  
D'une langueur  
Monotone...

Et chez Henri de Régnier, quelle puissance d'évocation :

Un petit roseau m'a suffit  
Pour faire chanter la forêt.

La poésie donne une âme aux choses inanimées, et va jusqu'à leur prêter l'ouïe. Ecoutez ces vers libres de Francis Jammes :

Il y a une armoire à peine luisante  
Qui a *entendu les voix* de nos grand-tantes,  
Qui a *entendu la voix* de mon grand-père,  
Qui a *entendu la voix* de mon père.  
A ces souvenirs l'armoire est fidèle.  
On a tort de croire qu'elle ne sait pas se taire  
Car je cause avec elle...

La puissance du verbe l'emporte sur tout. Un vieux proverbe anglais dit :

On prend les oiseaux par le bec, les hommes par la parole.

Le mot est un être vivant, et telle parole prononcée il y a plus de mille ans, enfermait tant de chaleur et de vie qu'elle peut encore aujourd'hui nous émouvoir, nous arracher des larmes ou nous consoler.

On ne reprend pas une parole prononcée : dès qu'un cerveau vivant a reçu ce rien que l'air dissipe, elle devient plus indestructible qu'une colonne de granit. On peut démolir une ville, brûler un livre, gratter un marbre : on n'efface pas dans un cerveau la trace d'une parole.

(Edmond Estaunié : Les Choses voient)

*Puissance de l'éloquence*

L'éloquence est la pensée en mouvement. En France, on apprécie beaucoup les discours et les plaisirs de l'ouïe : c'est un goût latin, qu'on nous a même reproché.

Dans l'antiquité, l'éloquence était la principale forme et presque le seul procédé d'un enseignement tout oral. On a gardé les noms fameux de Démosthène et de Cicéron. Au temps de la révolution, Mirabeau fit vibrer l'Assemblée constituante. Il en tirait

Le son qu'il voulait, comme des touches d'un immense clavecin.

Malheur à l'interrupteur ! Mirabeau fondait sur lui :

Il saisissait dans sa parole l'homme tout entier, quel qu'il fut ; il cognait désespérément son ennemi sur les angles de la tribune ; *tout mot portait coup, toute phrase était flèche.*

(Victor Hugo).

Parmi les orateurs de notre temps, citons : MM. Jaurès, Jean Richepin, maître Henri Robert, Raymond Poincaré.

Il y a des voix qui règnent par la douceur.

Plus fait douceur que violence.

Et l'influence violente et brutale d'un Mirabeau reste l'exception.

Le goût français de la parole explique le succès des *conférences* si nombreuses aujourd'hui (avec Jules Lemaître, Marcelle Tinayre et tant d'autres).

*Séduction de la voix*

Il faut étudier l'art de parler en public si l'on est professeur, avocat ou homme politique, pour avoir l'oreille de ses auditeurs ; et cela est nécessaire dans bien d'autres professions (1).

En dehors de l'art oratoire, la voie humaine, surtout la voix féminine exerce une véritable séduction, dans la conversation ordinaire ou dans les salons (La France fut le parloir de l'Europe au XVIII<sup>me</sup> siècle).

On connaît ce passage des *Idylles* du Roi, de Tennyson, où le jeune chevalier de la Table Ronde, Gérard, entre dans le château du vieux comte Yniol, pour lui demander des armes. Comme il attendait dans la cour, la voix d'Enid, fille du comte, vint frapper son oreille. Et de même qu'en entendant la douce voix d'un oiseau, celui qui aborde dans une île solitaire cherche à se représenter le plumage et la forme du délicat chanteur, de même la voix d'Enid émut si fortement Gérard qu'il se dit : « Voilà, par la grâce de Dieu, l'*unique* voix qui complera pour moi ».

La légende dit aussi qu'un jour le roi Dagobert entendit chanter dans un couvent la nonne Nantilde, et fut tellement charmé par sa voix qu'il l'épousa.

(1) G. Saint Paul, médecin-major : « L'art de parler en public », éditeur Doin.

Plus près de nous, on trouve chez M<sup>me</sup> de Récamier cette « emprise » de la voix, plus profonde, plus pénétrante que celle de la musique. Tous ceux qui l'approchaient étaient séduits, les uns par sa beauté, les autres par la douceur délicate de sa voix, enfin le plus grand nombre ne pouvaient dire ce qui les charmait davantage chez la divine Juliette, de son visage ou de sa parole. C'est à elle que Victor Hugo aurait pu dire :

Les autres sont des bruits, vous, vous êtes un chant.

*L'ouïe, sens social.*

Nous avons vu dans l'ouïe le sens intellectuel et le sens esthétique. Il nous apparaît aussi comme le sens *humain et social* par excellence :

Nous sommes hommes et ne tenons les uns aux autres que par la parole.  
(Montaigne).

La supériorité de l'homme est dans le langage d'abord parlé, puis écrit dans la parole prononcée ou entendue (1).

Les sourds, quoique moins défiant que les aveugles, sont aussi *emmurés* qu'eux et, sauf exception, moins sociables que les autres hommes. On le conçoit aisément.

*Le supplice des sourds*

Quelques sourds illustres furent misogynes, comme Boileau, ou misanthropes comme J.-J. Rousseau et Beethoven. Ce dernier, après avoir joui du sens de l'ouïe, éprouva une profonde douleur quand il en fut privé. Il a raconté son supplice. Né avec une humeur bienveillante, un tempérament actif et ardent, passionné même pour la société, son infirmité l'a contraint à mener une vie solitaire. « Presque toujours seul, j'ose à peine m'introduire dans une compagnie. Je dois vivre comme un exilé. Quelle humiliation quand quelqu'un entend une flûte dans le lointain et que je n'entends rien, quand quelqu'un entend les pâtres chanter et que je n'entends rien. De tels événements m'ont conduit au désespoir. Il s'en est peu fallu que je misse fin à ma vie. L'art seul, l'art m'a retenu. Ah! il me semblait impossible d'abandonner le monde avant d'avoir produit un jour tout ce que j'avais mission d'accomplir ». Et il a voulu éterniser les sons qu'il n'entendait plus.

Il faudrait lire dans *l'Impérieuse Bonté* de Rosny, les pages émouvantes où il décrit le supplice d'un sourd. Les oreilles de M. Dargelle ne lui apportent plus la perception nette des sons, mais des bruits

---

(1) Il paraît qu'une maison parisienne va lancer la « missive parlante ». Une étoffe souple et très sensible enregistre la voix avec une étonnante précision dans l'articulation et reproduit exactement le ton. L'envoi de l'étoffe impressionnée se fait sous enveloppe et la voix arrive parfaite sur l'appareil traducteur. C'est le phonocarte perfectionné. (Figaro du 21 juin 1913).

semblables aux mugissements d'un taureau. Séparé du monde extérieur par une muraille de solitude, il pense avec une sympathie profonde à Beethoven, empereur des sons, devenu sourd. « Sourd, celui qui créa la fête suprême de l'ouïe ». Il veut se réfugier dans la charité, mais éprouve l'amère tristesse de se trouver étranger au milieu même de ceux qu'on sauve ! Un jour que la tempête fait rage, il a la volupté d'entendre enfin le tonnerre et la pluie, puis plus rien... « Mais tout s'alanguit, s'éteignit. Il se trouva plus morne, la tête retentissante comme les pauvres gens le lendemain d'une fête. Il reprit sa chaîne dans l'implacable tour où chaque heure le murait d'une pierre nouvelle. Et longtemps dans l'orage mort, il tourna la meule des puissants déçus, la meule des empereurs au couvent (comme Charles-Quint) ou dans l'île (Napoléon), la meule du rongement, du châtiment, de la richesse et des victoires.. Hélas ! qu'il les donnerait de grand cœur, les richesses, pour l'aise de ces pauvres gens là-bas, au fond de la cour, dont les vitres brillent encore, et qui peuvent s'entendre et entendre le monde. « Du moins suis-je heureux de les rendre heureux... pauvre riche !... » Ses yeux se remplirent, l'inextinguible douleur l'abattit sur la fenêtre...

« Et le flot déferlait, le taureau mugissait dans l'horizon intérieur, et nulle espérance ne gisait au fond des ténèbres de la Destinée. »

Oui, les sourds sont à plaindre. Pour éviter cette douleur, protégeons l'oreille, et si nous avons le bonheur de posséder ce sens, apprenons à goûter toutes les joies qu'il nous réserve.

### Conclusions

En résumé, il faut cultiver l'ouïe, d'abord comme sens intellectuel : pour nous instruire et développer toutes nos facultés ; puis comme *sens esthétique*, pour jouir de la musique et de la poésie, enfin au point de vue moral, pour nous entretenir avec nos semblables par la conversation, et leur rendre le plus de services possible. Faire de l'enfant un être *social et humain* doit être le but de la pédagogie et de l'éducation.

### Ligues contre le bruit

Mais il ne faut abuser de rien, pas même de la parole. Sachons surtout écouter et nous taire. L'excès du bruit a engendré les ligues du silence, par exemple, à New-York, la société fondée par Miss Rice, surnommée Miss Silence, sans parler chez nous du club des Silencieux, composé surtout de sourds-muets.

### Le silence

Si la parole mène le monde, le silence est aussi une force. Camille Lemonnier (le grand écrivain belge qui vient de disparaître) dit : « Le silence bat comme un cœur. Il vit à côté du bruit ; tous deux ont une vie distincte qui ne se confond pas. Un coup de hache dans l'arbre ne trouble pas les grandes voix muettes des bois ». Et



Mæterlinick a reconnu l'éloquence et la beauté du silence : « Les abeilles ne travaillent que dans l'obscurité : la pensée ne travaille que dans le silence et la vertu dans le secret ».

### *La parole intérieure*

Prenons l'habitude de nous recueillir : la méditation seule permet les grandes choses, et elle n'est fructueuse que dans la solitude (exemple : Jésus et Mahomet au désert). Il faut savoir se taire pour entendre la *parole intérieure* dont parle excellemment M. Egger, c'est-à-dire la pensée constamment active, la voix du devoir et du sacrifice. C'est dans ce sens que nous comprenons les vers d'Albert Samain :

Si les mots sont des notes d'or  
Le silence est plus doux encor.

## NOTES ET APPRÉCIATIONS PSYCHOLOGIQUES

### L'examen médical et psychologique des conducteurs d'automobiles.

M. Bernard Augé, député, vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à ce que tout conducteur d'automobile sollicitant son diplôme joigne à sa demande un certificat médical, légalisé, attestant : 1° qu'il a une bonne constitution, 2° une vue normale ; 3° une ouïe normale ; 4° qu'il n'est atteint d'aucune lésion organique : ni du cœur, ni de la plèvre, ni des reins, pouvant amener une brusque syncope ; 5° enfin, autant qu'il sera possible de l'établir, qu'il est exempt de toute affection névropathique : monomanie, hystérie, épilepsie.

M. Bernard Augé, dans l'exposé des motifs qu'il a rédigés, estime que les causes de nombreux accidents demeurent inexplicables la plupart du temps. La rubrique ordinaire des faits divers, dit M. Augé, est ainsi conçue :

« En rase campagne, l'auto fit une embardée et alla buter contre un arbre... » Mais cette embardée est-elle due à un excès de vitesse, à la nature du sol mouillé et glissant, à une fausse manœuvre ou à une faiblesse subite du chauffeur ? Voilà ce qu'il est souvent impossible de préciser.

L'honorable député croit pouvoir affirmer que dans un grand nombre de cas c'est l'état de santé du chauffeur qui doit être mis en cause. Or on ne s'est jamais préoccupé de cet état de santé dans la délivrance du certificat d'aptitude. C'est ce à quoi M. Bernard Augé propose de remédier.

Il aurait pu aussi se préoccuper très légitimement de l'examen psychologique des chauffeurs. En effet il est du plus grand intérêt de se rendre compte de la valeur du pouvoir modérateur de ceux qui

conduisent une machine. La folie de la vitesse si fréquemment constatée chez les automobilistes est en rapport avec l'abolition transitoire du pouvoir de contrôle mental. Il importerait donc de connaître la valeur de ce contrôle chez ceux qui aspirent à s'élaner à toute vitesse sur les grandes routes.

L'adjonction d'un médecin psychologue à la commission d'examen ne serait peut-être pas inutile.

---

### Henri Rochefort et l'hypnotisme.

Henri Rochefort qui vient de mourir âgé de 80 ans, avait eu l'intention de faire des études de médecine. Il avait été orienté dans cette voie par son remarquable pouvoir d'observation. Nul mieux que lui n'était capable d'exprimer en quelques mots frappants la synthèse d'une situation. Il eut donc excellé dans l'art du diagnostic.

Mais, comme l'a raconté le Dr Tripier, sa sensibilité naturelle lui causa une aversion insurmontable pour la vue des opérations chirurgicales et l'obligea à interrompre ses études médicales.

Rochefort éprouvait un vif attrait pour les études psychologiques. Il fut un des lecteurs les plus attentifs de la *Revue de l'hypnotisme*. Il s'était rendu compte de l'importance psychologique de l'hypnotisme et il avait sur ce point les opinions les plus précises. D'ailleurs les termes relatifs à l'hypnotisme reviennent à chaque instant dans ses écrits et il les applique dans leur sens le plus exact. Dans ses mots si pétillants d'esprit on trouve toujours l'expression d'une tendance psychologique. Les aphorismes qu'il exprimait avec tant de prodigalité mériteraient d'être réunis. En voici quelques-uns qui donnent une idée très nette de la manière dans laquelle il excellait si bien :

« J'ai corrigé bien des épreuves, mais les épreuves ne m'ont pas corrigé. »

« Défiez-vous des collectionneurs. J'en connaissais un qui m'a montré dans sa vitrine un morceau du rocher de Sisyphe. »

« On connaît le boulevard des Filles-du-Calvaire. On ne connaît pas assez le calvaire des filles du boulevard. »

« J'ignore pourquoi on prétend que la génération nouvelle est vieille avant l'âge. J'ai rencontré hier deux jeunes gens de dix-neuf ans. Ils m'ont paru très bien conservés. »

« On oppose volontiers l'histoire à la légende. J'ai maintes fois constaté qu'elles étaient aussi menteuses l'une que l'autre. »

---

### Le rôle du cerveau, d'après M. Bergson.

M. le professeur Bergson, récemment nommé président de la *Society for psychal research*, dans le discours inaugural de sa présidence a résumé ainsi son opinion sur le rôle qu'il attribue au cerveau :

« Dans le travail de la pensée, en général, comme dans l'opération de la mémoire, le cerveau nous apparaît comme chargé d'imprimer au corps

les mouvements et les attitudes qui jouent ce que l'esprit pense ou ce que les circonstances l'invitent à penser. C'est ce que j'ai exprimé ailleurs en disant que le cerveau est un « organe de pantomime. »

« Et c'est pourquoi, comme je l'ai dit ailleurs aussi, celui qui pourrait regarder à l'intérieur d'un cerveau en pleine activité, suivre le va et vient des atomes et interpréter tout ce qu'ils font, celui-là saurait sans doute quelque chose de ce qui se passe dans l'esprit, mais il n'en saurait que peu de chose. Il en connaîtrait tout juste ce qui est exprimable en gestes, attitudes et mouvements du corps, ce que l'état d'âme contient d'action en voie d'accomplissement, ou simplement naissante; le reste lui échapperait. Il serait, vis-à-vis des pensées et des sentiments qui se déroulent à l'intérieur de la conscience, dans la situation du spectateur qui voit distinctement tout ce que les acteurs font sur la scène, mais n'entend pas un mot de ce qu'ils disent. Ou bien encore il serait dans l'état d'une personne qui ne connaîtrait d'une symphonie, que les mouvements du bâton du chef d'orchestre qui la dirige.

« Les phénomènes cérébraux sont, en effet, à la vie mentale, ce que les gestes du chef d'orchestre sont à la symphonie : ils en dessinent les articulations motrices, ils ne font pas autre chose.

« On ne trouverait donc rien des opérations de l'esprit proprement dit à l'intérieur du cerveau. Le cerveau en dehors de ses fonctions sensorielles, n'a d'autre rôle que de mimer la vie mentale.

« Je reconnais d'ailleurs que cette mimique est d'une importance capitale. C'est par elle que nous nous insérons dans la réalité, que nous nous y adoptons, que nous répondons aux sollicitations des circonstances par des actions appropriées. Si la conscience n'est pas une fonction du cerveau, du moins le cerveau maintient-il la conscience fixée sur le monde où nous vivons ; c'est l'organe de l'attention à la vie. Aussi une modification cérébrale, même légère, une intoxication passagère par l'alcool ou l'opium par exemple, — à plus forte raison une intoxication durable comme celles qui causent sans doute le plus souvent l'aliénation, — peuvent-elles entraîner une perturbation complète de la vie mentale ?

« Ce n'est pas que l'esprit soit atteint alors directement. Il ne faut pas croire, comme on le fait souvent, que le poison soit allé chercher dans l'écorce cérébrale tel ou tel mécanisme qui serait l'aspect matériel du raisonnement, qu'il ait dérangé ce mécanisme et que ce soit pour cela que le malade divague. Mais l'effet de la lésion est de fausser l'engrenage et de faire que la pensée ne s'insère plus exactement dans les choses.

« Un fou, atteint du délire de la persécution, pourra encore raisonner très logiquement ; mais il raisonne à côté de la réalité, en dehors de la réalité, comme nous raisonnons en rêve. Orienter notre pensée vers l'action, l'amener à préparer l'acte que les circonstances réclament voilà ce pour quoi notre cerveau est fait. »

### Le meurtre rituel.

La réalité du meurtre rituel dans les civilisations primitives ne fait aucun doute. Les sacrifices humains effectués dans le but d'influencer les dieux existaient dans la Gaule, à la période druidique. Dans l'ancien Mexique, chez les Aztèques, la colère de quelques dieux tels que Italoç, Tociçzin ne pouvait être apaisée que par des sacrifices humains.

L'ancienne Egypte a connu les immolations d'hommes. Ils ont existé dans l'ancienne Grèce, au début de la fondation de Rome, chez les Carthaginois. Toutes ces immolations avaient un caractère rituel.

A notre époque, les Juifs ont, dans plusieurs pays, été accusés d'avoir commis des meurtres rituels et des faits de cet ordre ont été soumis à l'appréciation des tribunaux. En Haïti, le culte du Vaudou comporterait également les sacrifices d'enfants. Tout récemment, une dame européenne résidant en Haïti me disait que la névrose dont elle était atteinte avait sa principale cause dans la crainte perpétuelle de voir son enfant ravi par des sectateurs du Vaudou, aussi, elle ne consentait jamais à s'en séparer.

On pourrait croire à la disparition définitive de toutes ces pratiques barbares.

Les *Daily News* signalent d'après un livre blanc du Colonial Office sur la Sierra Leone qu'il existe dans cette colonie une société secrète dénommée « Société du Léopard humain », dont les membres s'adonnent aux sacrifices humains et au cannibalisme.

C'est l'année dernière seulement que le gouvernement de la colonie a pu se rendre compte de l'importance de cette société, qui a commis une trentaine de meurtres en quelques années. De nombreuses arrestations ont été opérées, mais aucune preuve n'a pu être établie, les indigènes redoutant une vengeance et ayant confiance, d'autre part, dans les médecines préparées par cette société, médecines qui exigent d'être renouvelées au moyen de sang humain.

L'humanité moderne, si on en juge d'après les actes récents de cruautés reprochés aux Bulgares ne serait point autant évoluée dans la voie de la civilisation que de bons esprits feignent de le croire.

### Tuberculose et suggestion.

Dans un service d'hôpital, admirablement dirigé par un chef de service dont vous trouverez facilement le nom sur la liste des Évangélistes, rapporte notre excellent confrère, le docteur Helme, tout se passe le mieux du monde. Chaque malade reçoit les soins auxquels il a droit ; et les tuberculeux, en particulier, sont l'objet d'une attention spéciale.

Un matin, le chef entre radieux, dans ses salles. « Victoire ! crie-t-il, j'attends de mon ami, le professeur Schindler, de Berlin, un sérum

merveilleux contre la tuberculose. Il va arriver dans quelques jours et vous m'en direz des nouvelles. »

Le lendemain et les jours suivants, les infortunés tuberculeux, qui ont appris la chose, interrogent des yeux le chef au passage : — Patientez ! leur dit-il, nous allons avoir un remède qui vous guérira tous en un rien de temps. Je ne vous dis que cela ! Enfin, après une attente fiévreuse, les ampoules de sérum arrivent et les injections commencent. Ah ! il avait bien raison, le maître et, décidément, le sérum de Schindler est extraordinaire ! Les malades posés, leurs déjections analysées, leurs appétits contrôlés, leurs forces mesurées, tout démontre que les moribonds de la veille marchent gaillardement vers la belle amélioration. Ils y marchent si bien que les tuberculeux des services voisins viennent à leur tour réclamer la drogue miraculeuse. Mais, estimant que l'expérience a assez duré, le chef de service réunit ses élèves dans une salle bien close et leur fait l'aveu que le sérum miracifique n'était autre chose qu'un bon sérum isotonique, de provenance parisienne. Ce qui a fait merveille, c'est la suggestion, — toujours le *qui divinum* — et non la drogue elle-même. En thérapeutique surtout, la façon de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

## CONGRÈS ET SOCIÉTÉS SAVANTES

### L'expertise psychiatrique à l'engagement volontaire (1)

par M. le D<sup>r</sup> HAURY.

Chargé de l'expertise psychiatrique dans le 6<sup>e</sup> corps d'armée, à Châlons-sur-Marne. M. Haury a pu réaliser, en plus du choix physique, une sélection mentale, arrêtant à la porte du régiment nombre de débiles, de déséquilibrés et de candidats à la folie. Et pourtant, malgré ce triage sévère, il se trouve qu'il a pu accepter trois candidats environ sur quatre, alors que dans les autres bureaux, sans expertise psychiatrique, on n'en accepte en moyenne qu'un sur deux. D'où vient cette proportion surprenante ? C'est que le médecin militaire, non spécialisé, par un sentiment de défiance très légitime, par un souci excessif de réaliser un triage sérieux, a une tendance extrême à rejeter tout individu mentalement suspect en tenant compte notamment des stigmates de dégénérescence, dont la valeur diagnostique est des plus relatives. Il se fait ainsi que, pratiquement, le médecin non spécialisé devient plus difficile que le psychiatre, ce qui a eu pour résultat de diminuer d'année en année le nombre des engagements.

Contrairement à ce que l'on pourrait redouter, l'expertise psychiatrique au recrutement, outre l'avantage d'épargner à l'armée les

(1) Congrès du Puy, août 1913.

anormaux, aurait donc pour résultat, si elle était généralisée, l'augmentation des effectifs.

Elle s'impose donc à l'heure actuelle. Il faut, au bureau de recrutement, la présence d'un psychiatre. Et cette nécessité est d'autant plus importante que l'engagement volontaire est aujourd'hui la porte d'entrée habituelle des aliénés dans l'armée. En effet, une circulaire ministérielle du 29 janvier dernier oblige l'administration à faire connaître tous les sujets, appelés ou réservistes, qui ont été l'objet de placement dans les asiles. Il n'y a donc plus maintenant que les engagés volontaires qui, du fait qu'ils peuvent se présenter à la visite où ils veulent, pourront entrer au régiment après avoir été internés auparavant sans qu'on le sache.

---

### L'opium dans la marine (1)

par M. le D<sup>r</sup> HESNARD.

La question de l'opium dans la marine a fait l'objet d'une récente campagne de presse, dont les exagérations ont créé dans le grand public l'opinion erronée que tout officier est suspect d'intoxication. En réalité, il y a très peu parmi eux de grands fumeurs, les officiers, pour la plupart moralement sélectionnés et hommes d'action, fument non pour des causes tenant à une constitution psychique mauvaise (comme les toxicomanes des ports, qui sont opiomanes comme ils pourraient être cocaïnomanes ou éthéromanes, et deviennent des « porteurs de germe »), mais pour des causes occasionnelles tenant au milieu (snobisme des jeunes, curiosité littéraire, charme spécial des fumeries, besoin professionnel d'intimité, etc.). Il y a parmi eux pas mal de petits intoxiqués, très facilement sevrables, et beaucoup de fumeurs accidentels, qui répandent l'habitude. La prophylaxie spéciale à ce milieu semble devoir être (mieux peut-être que des mesures un peu humiliantes d'enquêtes privées à terre) la surveillance et la répression disciplinaire rigoureuse à bord, et surtout l'éducation des officiers, la réforme de leurs opinions erronées, de leurs illusions touchant la drogue dont ils méconnaissent les effets, un appel à leur bon sens. Il s'agit chez eux, non de prévenir chez des sujets tarés les effets d'une grande intoxication, mais de déraciner dans des esprits normaux et cultivés la *mode* de fumer l'opium.

---

### Psychologie du crime. (2)

Par M. le D<sup>r</sup> WEYGANDT (Hambourg).

Cette question a fait l'objet de récentes dispositions législatives en Hongrie (1908), en Angleterre (1909) et en Italie (1910). Les opinions sur le crime se modifient et la loi est parfois en avance ou parfois en

(1) Congrès du Puy, août 1913.

(2) Congrès international de Londres août 1913.

retard sur l'opinion publique. Le crime est l'œuvre d'une individualité et de son milieu, et dans celui-ci l'hérédité joue le principal rôle.

On peut diviser les criminels en :

- 1° Criminels d'occasion ;
- 2° Criminels spontanément ou par induction ;
- 3° Opportunistes ;
- 4° Criminels habituels ;
- 5° Criminels professionnels ;
- 6° Criminels faibles d'esprit ;
- 7° Criminels fous ;

qui représentent des degrés progressifs de variation de la normale.

On ne peut défendre la cause des pénalités comme sanctions de ces actes. Cette idée a été la source d'un grand nombre d'injustice, bien qu'elle soit encore très ancrée dans l'opinion du vulgaire. Rarement la crainte du châtement a empêché le crime. La répression devrait viser à protéger la société contre de nouveaux actes délictueux du criminel, et pourrait prendre la forme d'un isolement appliqué aux criminels habituels, d'institutions industrielles et de réforme pour les criminels d'occasions, d'institutions d'éducation pour la jeunesse ou les faibles d'esprit, d'asile pour les ivrognes et les déséquilibrés. Mais la durée de ces cures d'isolement devrait dépendre du succès du traitement et ne jamais être fixée à l'avance. Les mesures préventives sont, en résumé, au moins aussi importantes que les châtements.

### **Le signe de la poignée de main dans la démence précoce (1)**

par M. le Dr JACQUIN (de Bourg).

Sous le nom de « signe de la poignée de main » l'on peut réunir toutes les réactions motrices psycho-motrices qu'on observe dans la main du dément précoce, invité à exécuter ce geste : main négativiste (passive et oppositionniste) ; main suggestible (docile et persévératrice) ; main maniérée ; main stéréotypée. Ces réactions, plus ou moins liées à la catatonie, se manifestent soit isolément, soit le plus souvent associées entre elles en des combinaisons diverses, mais qui, toujours donnent à la poignée de main de ces malades un cachet bien spécial. Le signe de la poignée de main se rencontre à toutes les périodes et dans toutes les variétés de la démence précoce, surtout dans les formes hétéphréno-catatoniques.

De recherche simple et facile, d'apparition très précoce, ce signe constitue, à la période prodromique, un élément précieux de diagnostic.

Il permet en même temps de constater dans la main d'autres symptômes importants, tels que l'hyperhydrose palmaire, la cyanose, le refroidissement, les pseudo-œdèmes, etc. Peu ou pas étudié jusqu'ici,

(1) Congrès du Puy, août 1913.

il pense que le signe de la poignée de main mérite de prendre place, en raison de son importance et de sa valeur, parmi les symptômes d'alarme de la démence précoce.

### **L'hypnotisme et la suggestion dans les troubles mentaux (1)**

par M. le Dr VANDE LANOITTE (Verviers).

L'hypnotisme et la suggestion devraient être employés plus fréquemment ; l'hypnotisation, quand elle est possible, est de beaucoup plus efficace, mais la suggestion est applicable toujours, et réussit quelquefois.

Voici quelques cas de guérisons ou d'améliorations personnels qui le prouvent :

(1) Un homme de 27 ans, atteint de dipsomanie alcoolique et de dromomanie, guéri en 1897 en cinq séances ; rechute, un an et demi plus tard, guérison immédiate en deux ou trois séances.

(2) Folie hystérique, chez une jeune fille de 17 ans, hospitalisée à Dison en 1897. Crises continuelles avec hallucinations ; elle croit qu'on vient la chercher, et qu'un monsieur dont elle avait été la servante huit mois auparavant, veut la séduire ; guérison en huit séances journalières.

(3) Folie due à l'alcool, chez un homme de 30 ans, qui a été enfermé un an dans un asile de St-Trond ; d'où sa famille l'a repris parce qu'il n'allait pas mieux, quelques jours après, en 1899, il veut se couper la gorge, et ne parvient qu'à se faire une balafre. En dix séances tous ses troubles mentaux ont disparu. Aujourd'hui, c'est un commerçant notable.

(4) Un jeune commerçant est atteint de démence et de manie musicale en 1899. Je le conduis dans mon institut, où il loge deux mois. Il part seul pour retourner chez lui, à l'autre bout du pays, et y arrive sans encombre. Mais quelques semaines après son retour, la démence le reprend plus fort, on doit le conduire dans une maison de fous, où il est encore,

(5) Un professeur, jeune et plein de talent, mais surmené par ses études, est atteint en 1908, d'une démence précoce ; isolé dans une maison de campagne, il veut se sauver, se tuer ; je l'hypnotise, malgré sa résistance ; en trois semaines, amélioration considérable ; il rentre dans sa famille ; son cas s'aggrave, on doit l'emmener dans une Maison de santé, où il est encore.

(6) Un jeune étudiant, anémique, surmené, est atteint en 1907 de folie hystérique ; il était très myope auparavant, il prétend qu'il ne voit plus rien ; il ne sait pas se tenir debout, on doit le porter dans sa chambre. Il veut se jeter par la fenêtre, il ne dort plus. En dix séances, à raison de deux par jour, tous ces troubles disparaissent ; depuis lors, il a fait normalement ses études.

(7) Une servante de 32 ans, quitte sa place en 1912 ; elle croit qu'elle

(1) Congrès international de neurologie et de psychiatrie. Gand, août 1913.



a volé ses maîtres, qu'elle ira en prison, ne dort plus, et retourne chez ses parents, où sa folie augmente. En dix séances d'hypnotisation, guérison complète.

(8) En 1912, une femme de 38 ans, mariée et mère de deux enfants, tombe dans une folie mystique; elle est allée consulter le père Antoine

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

### Un monument au docteur Raymond.

L'Académie de médecine a désigné le professeur Raphaël Blanchard pour la représenter à l'inauguration du monument qui doit être élevé à la mémoire du professeur Raymond, à Saint-Christophe (Indre-et-Loire), le 5 octobre prochain.

### Une thèse sur les guérisons de Lourdes.

Une doctoresse, Mlle J. Bon a causé quelques embarras aux professeurs de la Faculté de Lyon en choisissant comme sujet de sa thèse inaugurale la question si controversée des guérisons de Lourdes.

La thèse de Mlle Bon leur ayant paru inspirée plutôt par des préoccupations de tendance que par un esprit scientifique, les examinateurs éprouvèrent quelques difficultés à lui accorder leur approbation.

En particulier Mlle Bon semblait attribuer la guérison spontanée de certains cas de tuberculose à une intervention qui n'a rien de commun avec les enseignements qui se donnent dans les facultés de médecine. Aussi, les examinateurs estimant que la solution théologique des cas de guérisons de Lourdes n'était pas du ressort de la médecine, on crut devoir refuser cette thèse. Il serait intéressant de connaître les motifs par lesquels ils ont été amenés à prendre une décision aussi draconienne.

### La défense contre le bruit.

A New-York le tapage causé par les bruits de la rue et par les industries est devenu si intense qu'on a dû se préoccuper d'y apporter un remède. Une ligue s'est organisée. Elle a des ramifications en Allemagne et en Angleterre.

En France le public fait preuve de plus d'indifférence. Il n'y a cependant pas de pays où la défense contre le bruit soit mieux indiquée. Le bruit qui aussi bien la nuit que le jour, vient fatiguer les oreilles, acquiert, dans un grand nombre de villes, une telle intensité, que le repos nécessaire à la réparation des forces devient impossible à obtenir. A Paris, certaines rues sont constamment le siège d'un tapage assourdissant. Il n'est pas douteux qu'une organisation meilleure et de judicieuses interventions de police pourraient obtenir la suppression d'un grand nombre de bruits aussi assourdissants qu'inutiles. Nous serions disposés, dans la *Revue de psychothérapie*, à seconder les efforts de tous ceux qui entreprendraient une campagne dans ce but.

### Effets opposés de la foudre.

A Koppan-Szanto, en Hongrie, il y a cinq ans, six paysannes en train de travailler à la fenaison furent frappées par la foudre. Cinq furent tuées sur le coup, la sixième, Jeanne Loze, perdit la parole.

Il y a quelques jours, cette femme, muette depuis son accident, était en train de faire avec les autres la fenaison, lorsque de nouveau elle fut frappée par la foudre. Évanouie, elle fut transportée chez elle. Revenue de sa syncope, elle a recouvré la parole.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 23<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 3.

Septembre 1913.

#### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

La Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie a procédé, dans sa 22<sup>e</sup> séance annuelle, le 24 juin 1913, à l'inauguration du buste de son regretté président fondateur, M. le D<sup>r</sup> Dumontpallier, sous la présidence d'honneur de MM. Beaunis, professeur honoraire de la Faculté de Nancy, Jules Voisin, président de la Société de psychothérapie; Edmond Perrier, directeur du Muséum, d'Arsonval, Lucas Championnière, Yves Delage, Armand Gautier, membres de l'Institut, Tamburini (de Rome), Morselli (de Gènes), Lloyd Tuckey et W. Mitchel (de Londres), Van Renterghem (d'Amsterdam), Martinez Vargas (de Barcelone), Ladame (de Genève), Jaguaribe (de Sao-Paulo).

La séance était présidée par M. le professeur Charles Richet, professeur à la faculté, membre de l'Académie de médecine. Aux cotés du président avaient pris place au bureau: MM. Chauveau, de l'Institut, président de l'Académie de médecine; Dastre, de l'Institut, président de la Société de biologie; Henneguy, de l'Institut, professeur au Collège de France; Lucas Championnière, de l'Institut, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu; M. le D<sup>r</sup> Ladame, de Genève; M. le professeur Ribemont-Dessaignes, professeur à la faculté, membre de l'Académie de médecine, qui fut le premier interne de Dumontpallier; M. le D<sup>r</sup> Hallopeau, membre de l'Académie de médecine; MM. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon; Lionel Dauriac, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Montpellier; Moret, vice-président de la Société; M. le D<sup>r</sup> Muselier, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu; M. le D<sup>r</sup> Beni-Barde; M. le D<sup>r</sup> Robert, médecin-inspecteur de l'armée; M. le D<sup>r</sup> Henrot, ancien directeur de l'École de médecine de Reims; M. le professeur Daniel Berthelot; M. le professeur Beauvisage, sénateur du Rhône; M. Levatois, président de la Société des Normands de Paris; M. Jules Bois, homme de lettres; Mlle Hemmerlé, statuaire, auteur du buste; M. le D<sup>r</sup> Vimont, président du Syndicat des médecins de la Seine; M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général de la Société de psychothérapie; M. le D<sup>r</sup> Paul Farez, secrétaire général adjoint de la Société de psychothérapie.

Parmi les personnalités qui avaient répondu à l'appel du Conseil nous sommes heureux de citer: M. le D<sup>r</sup> Witry, (de Metz); M. le professeur Sydney Alrutz, (d'Upsal); M. le D<sup>r</sup> Charles Leroux, médecin en chef du dispensaire Furtado Heine; M. le D<sup>r</sup> Variot, médecin de

l'Hôpital des enfants assistés ; M. le D<sup>r</sup> Richardière, médecin de l'Hôpital des enfants malades ; M. le D<sup>r</sup> Dupuy, vice-président de la société de biologie ; M. le D<sup>r</sup> Chevallereau, médecin en chef des Quinze-Vingts ; M. le D<sup>r</sup> Cornet, médecin en chef de la préfecture de la Seine ; M. le D<sup>r</sup> Leudet ; M. le D<sup>r</sup> Paul Joire (de Lille) ; M. le D<sup>r</sup> Iribarne ; M. le D<sup>r</sup> de Torrès (de Luchon) ; M. le D<sup>r</sup> Petrowitch ; M. le D<sup>r</sup> Lux, médecin principal ; M. le D<sup>r</sup> Pottier, directeur de la maison de santé de Picpus ; M. le D<sup>r</sup> Lehmann, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe ; M. le D<sup>r</sup> Bevalot ; M. le D<sup>r</sup> Amouroux ; M. le D<sup>r</sup> Tison ; M. le D<sup>r</sup> Maestrati ; M. le D<sup>r</sup> Bonnet-Lemaire ; M. le D<sup>r</sup> Guelpa ; M. le D<sup>r</sup> Quéry ; M. le D<sup>r</sup> Le Menant des Chesnais ; M. le D<sup>r</sup> Guinet ; M. le D<sup>r</sup> Félix Regnault ; M. Année, avoué honoraire, vice-président des Normands de Paris ; MM. Guilhermet, avocat à la Cour ; M. le D<sup>r</sup> Demonchy ; MM. Grollet, Lepinay, Louis Favre, Saint-Yves, Gosset, professeurs à l'École de psychologie ; M. le D<sup>r</sup> Moret, médecin-vétérinaire ; M. Lavault, médecin-vétérinaire ; M. Legrand, médecin-vétérinaire ; M. le D<sup>r</sup> Bilhaut, président du Syndicat de la presse scientifique ; M. le D<sup>r</sup> Belencontre ; M. le D<sup>r</sup> Mercier ; M. le D<sup>r</sup> Richard d'Aulnay ; M. le D<sup>r</sup> Germiquet, (de Romont, Suisse) ; M. le D<sup>r</sup> Saint-Hilaire ; M. le D<sup>r</sup> Barbier ; M. le D<sup>r</sup> Degoix ; M. le D<sup>r</sup> Leroux ; M. le D<sup>r</sup> Dinguizli (de Tunis) ; M. Geffroy, avocat à la Cour ; M. le D<sup>r</sup> Duboc ; M. le D<sup>r</sup> Barthe de Sandfort ; M. le D<sup>r</sup> Legoff ; M. le D<sup>r</sup> Pascalis ; M. le D<sup>r</sup> Boury ; M. le D<sup>r</sup> Marceau Bilhaut ; M. le D<sup>r</sup> Jaworski ; Mme la Doctoresse M. Roussel (de Rouen) ; M. le D<sup>r</sup> René Mesnard ; M. le D<sup>r</sup> Henri Aimé ; M. Even, directeur de la *Semaine Vétérinaire* ; M. le professeur Léon de Rosny, président de l'Alliance scientifique universelle ; M. le D<sup>r</sup> A. de Biron ; M. le D<sup>r</sup> Piogey ; M. le D<sup>r</sup> Louis Borde ; M. le D<sup>r</sup> A. Guillon, secrétaire général de la Société de médecine de Paris ; M. le D<sup>r</sup> E. Monin ; M. le D<sup>r</sup> Fournier ; M. le D<sup>r</sup> Foveau de Courmelles, secrétaire général du syndicat de la presse scientifique ; M. le D<sup>r</sup> Lombard ; M. A. Barthélemy, avocat à la Cour ; M. le D<sup>r</sup> Lucien Nass, secrétaire général de la Maison du médecin ; M. le D<sup>r</sup> Suzor ; M. J. Gabrys (de Vilna) ; M. Loris Melikoff (de St-Pétersbourg) ; M. le D<sup>r</sup> Henriquez ; M. le D<sup>r</sup> de Gerin (de Los Angeles) ; M. le D<sup>r</sup> Mechelin (d'Helsingfors) ; M. le D<sup>r</sup> Artault de Vevey ; M. le D<sup>r</sup> Hanus, avocat à Lille ; Mlle Lucie Bérillon, professeur au lycée Molière ; Mlle Dyvrande, avocat à la cour ; M. Loo-Chang-Tssi (de Changhaï) ; M. le D<sup>r</sup> Conan ; Mme la D<sup>esse</sup> Salmen (de Vienne) ; M. Scie-Ton-Fa ; M. Raymond Hamet, avocat à la cour ; M. Laustier, professeur au lycée Henri IV ; M. le D<sup>r</sup> Jugeat ; M. le D<sup>r</sup> Bouillet ; M. le D<sup>r</sup> Fasquelle ; M. le D<sup>r</sup> Trouette ; M. le D<sup>r</sup> Cazaux ; M. le D<sup>r</sup> Crauk ; M. le D<sup>r</sup> Clarke ; M. le D<sup>r</sup> Gascard ; M. le D<sup>r</sup> Baudier ; M. le D<sup>r</sup> Bellemanière ; M. le D<sup>r</sup> Sauvez ; M. le D<sup>r</sup> Boucard ; M. Quinque, directeur de l'Établissement médico-pédagogique de Créteil ; M. le D<sup>r</sup> Berthet ; et un grand nombre de médecins, de professeurs de l'université dont nous n'avons pu noter les noms.

La famille de Dumontpallier, invitée à assister à l'inauguration du buste, était représentée à la solennité par sa fille Mme Leclere-Dumont-

pallier, M. Leclere-Dumontpallier, M. Clément Leclere et Mlle May Leclere, ses deux fils MM. Louis et Jean Dumontpallier, son petit-fils M. Pierre Dumontpallier.

Dès l'ouverture de la séance, M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire du comité, donne lecture d'un grand nombre de lettres d'excuses parmi lesquelles nous sommes heureux de reproduire les suivantes. Elles témoignent de l'admiration et la haute estime dans lesquelles Dumontpallier était tenu par tous ceux qui l'ont connu :

De M. le professeur BOUCHARD, membre de l'Institut.

Cannes, 22 juin 1913.

Mon cher confrère,

C'eût été pour moi une grande satisfaction d'assister à la manifestation ou sera honorée la mémoire de Dumontpallier.

Aux caractères particuliers de ses travaux et à sa courageuse initiative que vous voulez surtout glorifier s'ajoute, dans mon souvenir reconnaissant, la part qu'il a prise pendant de longues années à la vie de la Société de Biologie, à côté de ses grands présidents Rayer, Claude Bernard, Paul Bert, Brown-Séquard, Marey ; ne parlons pas des vivants.

Les suites d'un grave accident m'empêchent de me joindre à vous.

Veillez agréer, l'expression de mes plus dévoués sentiments.

BOUCHARD.

De M. le professeur Armand GAUTIER, de l'Institut.

Mon cher confrère,

J'arrive d'Italie où j'ai passé près d'un mois ; voyage fait à l'occasion du prix international dont j'étais juge. Je trouve en arrivant votre carte et le mot très aimable qui m'invite à concourir à la fête où vous allez célébrer la mémoire de Dumontpallier. Mais très fatigué à mon retour de voyage par le travail accumulé, permettez-moi pour cette fois de décliner l'honneur que vous voulez bien me faire en m'associant à cette fête. Elle sera très bien présidée par mon ami Ch. Richet et c'est ce qui augmente encore mon regret de ne pouvoir venir m'asseoir à côté de vous.

Recevez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Armand GAUTIER.

De M. le professeur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Institut.

Mon cher ami,

Je vous remercie bien cordialement de votre invitation à la séance et au banquet du 24 juin en l'honneur de la mémoire de Dumontpallier, j'aurais été heureux d'y assister si ma santé me l'avait permis. J'ai connu personnellement Dumontpallier et j'ai gardé un respectueux souvenir de son caractère, de son activité et de son dévouement à la science.

Bien à vous.

D<sup>r</sup> E. ROUX.

De M. le D<sup>r</sup> BALZER, membre de l'Académie de médecine.

Mon cher confrère et ami,

Je vous remercie beaucoup de votre bonne invitation ; je regrette beaucoup de ne pas pouvoir aller ce soir à votre manifestation en souvenir de Dumontpallier. Si ma santé me l'avait permis, je me serais fait un devoir et un plaisir de me joindre à vous.

Merci et bien cordialement.

D<sup>r</sup> BALZER.

De M. le professeur Pozzi, membre de l'Académie de médecine.

Mon cher collègue et ami,

J'aurais été heureux de me rendre à cette cérémonie où l'on inaugure le buste de mon ancien collègue et maître le D<sup>r</sup> Dumontpallier, malheureusement cela me sera absolument impossible.

Croyez à mes regrets et agréez, etc.

D<sup>r</sup> S. Pozzi.

De M. le D<sup>r</sup> PORAK, membre de l'Académie de médecine.

Mon cher confrère,

Je suis très sensible au bon souvenir que vous voulez bien conserver de nos anciennes relations. La mémoire de Dumontpallier m'est restée très chère. Je me soigne à la campagne. Une hygiène sévère m'y retient et m'y est imposée.

Veillez donc excuser mon absence et croire qu'il me faut des raisons très sérieuses pour ne pas me joindre à vous et à vos amis.

Bien cordialement votre

PORAK.

De M. le professeur BRANLY, membre de l'Institut.

Cher confrère et ami,

Vous pouvez croire que j'aurais été très heureux d'assister à votre banquet et d'honorer avec vous Dumontpallier que j'ai suivi autrefois avec beaucoup d'intérêt. Malheureusement, en cette fin d'année je suis très fatigué.

Votre bien cordialement dévoué.

E. BRANLY.

De M. MESUREUR, directeur de l'Assistance publique, membre de l'Académie de médecine.

Mon cher docteur et ami.

J'aurais considéré comme un plaisir et comme un devoir d'assister à l'inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier, mais je suis convoqué demain à 4 h. à la commission d'assistance du Conseil municipal où je dois me rendre après l'Académie.

Veillez donc m'excuser et croire à tous mes regrets.

Votre bien dévoué.

MESUREUR.

De M. le D<sup>r</sup> GELLÉ, ancien vice-président de la Société de Biologie.

Très honoré confrère et ami,

Je regrette profondément que mes 80 ans m'interdisent d'assister à cette solennité ; veuillez m'excuser auprès de mes maîtres, de mes amis et confrères. J'assisterai de cœur à cette resurgence de mon regretté Dumontpallier. J'étais aux côtés du D<sup>r</sup> Raymond et je parlais après lui, auprès de la tombe. La rançon de vieillir est de voir ses amis disparaître. Merci d'avoir rappelé ces chers souvenirs.

D<sup>r</sup> Ernest GELLÉ.

De M. le professeur LACASSAGNE, de Lyon.

Mon cher confrère,

Fort occupé ces jours-ci, j'ai oublié de répondre à votre aimable invitation ; nous sommes en pleine période d'examen et il m'est impossible de prendre part à l'inauguration du buste de Dumontpallier. J'ai connu ce savant à la Société des hôpitaux de Paris et je me rappelle la sympathie qu'il m'a témoignée. Veuillez prier le professeur Richet de présenter mes regrets à nos confrères, et agréez pour vous l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D<sup>r</sup> LACASSAGNE.

De M. le professeur Pierre JANET, de l'Institut.

Mon cher confrère,

J'espérais pouvoir me rendre à l'inauguration du buste de Dumontpallier ; c'est pourquoi je ne vous ai pas répondu tout de suite.

Veuillez agréer mes regrets et croire à tous mes meilleurs sentiments.

D<sup>r</sup> Pierre JANET.

Un télégramme de MM. les D<sup>rs</sup> Van RENTERGHEM et Van der Chijs, (d'Amsterdam).

Très honoré confrère,

En possession de l'invitation pour la séance du 24 juin prochain, nous venons vous exprimer tous nos regrets de ne pouvoir assister à cette réunion solennelle et vous prions d'être notre interprète pour dire qu'en pensée nous serons avec vous pour honorer la mémoire du grand homme qui fut notre dévoué maître, le D<sup>r</sup> Dumontpallier.

Agrérez, l'expression de nos sentiments confraternels.

D<sup>r</sup> Van RENTERGHEM et D<sup>r</sup> Van der Chijs.

De M. le professeur FLOURNOY, (de Genève).

Mon cher et honoré collègue,

Veuillez agréer mes remerciements — bien tardifs — pour votre invitation à la séance d'inauguration du buste de Dumontpallier, et tous mes regrets d'avoir été empêché, par la distance et les occupations, d'assister à cette solennité. Recevez, je vous prie, mes souvenirs cordiaux.

Théodore FLOURNOY.

De M. le professeur BLANCHARD, de l'Académie de médecine.

Mon cher ami,

Mes fonctions de secrétaire annuel de l'Académie me priveront du plaisir d'assister à la séance annuelle de la Société de psychologie et de rendre ainsi hommage à la mémoire du regretté Dumontpallier et en même temps qu'à celle de notre ami Paul Magnin. Bien cordialement.

R. BLANCHARD.

Du D<sup>r</sup> Raphaël DUBOIS, professeur de physiologie générale à l'université de Lyon.

Mon cher collègue et ami,

Je vous prie d'agréer tous mes remerciements pour votre aimable souvenir et pour l'invitation à laquelle j'ai le bien vif regret de ne pouvoir me rendre pour avoir le plaisir de vous applaudir lorsque vous exposerez les travaux scientifiques de Dumontpallier et rappellerez l'élevation de son caractère.

Bien amicalement.

R. DUBOIS.

De M. le D<sup>r</sup> Léon LABBÉ, sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

Mon cher Bérillon,

Je vous remercie de votre aimable invitation à l'inauguration du buste de mon ami Dumontpallier, et vous prie d'excuser mon absence, car mardi à 4 heures je serai au Sénat.

Avec mes remerciements et sentiments dévoués.

Léon LABBÉ.

De M. le D<sup>r</sup> JAGUARIBE, directeur de l'Institut psychothérapique de Sao-Paulo.

L'éloignement m'empêche d'assister à l'inauguration du buste de Dumontpallier. Le nom du fondateur de la Société de psychothérapie et de l'Ecole de psychologie domine la science de l'hypnotisme. Précurseur illustre de la psychothérapie, ses enseignements serviront de guide à tous les amis de la science française.

D<sup>r</sup> JAGUARIBE.

De M. le professeur GLEY, membre de l'Académie de médecine.

J'ai beaucoup connu l'excellent Dumontpallier qui m'a toujours témoigné une grande bienveillance. Je ne saurais oublier que j'ai été son successeur immédiat au secrétariat général de la Société de biologie, à ce secrétariat auquel, vous vous le rappelez sans doute, il tenait tant.

Aussi mes regrets sont-ils profonds de ne pouvoir apporter mon hommage à la mémoire du clinicien et du thérapeute que vous avez voulu honorer.

G. GLEY.

De M. le D<sup>r</sup> BELIN, médecin de la Charité, ancien interne de Dumontpallier.

Excusez-moi de ne pas pouvoir assister à la réunion où vous glorifierez à la fois et mon regretté ami Paul Magnin et mon ancien maître Dumontpallier auquel j'étais lié par tant d'affectueux souvenirs.

D<sup>r</sup> BELIN.

De M. le professeur BEAUNIS, professeur honoraire de la faculté de Nancy.

Mon cher collègue,

Vous avez bien voulu me rappeler l'époque lointaine où, contemporain de Dumontpallier, je poursuivais mes études sur l'hypnotisme.

Je n'ai pas oublié l'accueil que vous m'avez fait en me demandant de présider une séance annuelle de la Société de psychothérapie fondée par Dumontpallier et je m'associe à l'hommage que vous lui rendez. Je fais également des vœux pour le succès de l'Ecole de psychologie, dans laquelle tant de bons collaborateurs poursuivent l'œuvre dont vous avez eu l'initiative.

II. BEAUNIS.

De M. LIÉGEOIS, juge d'instruction à Epinal à M. le professeur Beaunis.

En voyant cette réunion organisée pour rendre hommage à Dumontpallier j'aurais été heureux d'évoquer avec vous les années de collaboration où, sous l'inspiration d'un idéal commun, vous jetiez avec Liébault et avec mon père les fondements des études sur l'hypnotisme et sur la psychothérapie.

J'aurais évoqué également le souvenir de la journée mémorable où sur l'initiative du professeur Liégeois, Dumontpallier, accompagné de ses élèves vint à Nancy accomplir un acte de justice et consacrer la valeur de Liébault le vénéré fondateur de l'Ecole de Nancy.

Je m'associe du fond du cœur à la solennité placée sous votre présidence d'honneur et vous prie d'exprimer les sentiments dévoués du fils du professeur Liégeois à M. Charles Richet, président de la réunion, et à mes collègues de la Société,

G. LIÉGEOIS.

De M. le D<sup>r</sup> PREDÀ, de Bukarest.

Je suis tout de cœur avec vous et je souhaite que la Société fondée par Dumontpallier vive longtemps afin de soutenir les principes scientifiques qu'il a si bien inspirés à ses élèves.

D<sup>r</sup> PREDÀ,

De M. le professeur d'ARSONVAL, de l'Institut.

Si des obligations relatives à ma santé ne m'avaient tenu éloigné de Paris, j'aurais été heureux d'assister à la solennité en l'honneur de Dumontpallier dont j'ai pu apprécier la haute valeur.

D'ARSONVAL,

De M. le P<sup>r</sup> SIMONIN, professeur au Val-de-Grâce.

Je tiens à vous dire que je suis de cœur avec vous et m'associe aux hommages rendus à Dumontpallier.

SIMONIN,

De M. le D<sup>r</sup> LLOYD-TUCKEY, (de Londres).

Depuis 1889, année ou après avoir pris part au premier Congrès de l'hypnotisme présidé par Dumontpallier, je n'ai cessé de suivre les progrès de la Société de psychothérapie fondée par lui. C'est dire combien je rends hommage aux idées qui l'ont inspiré et je regrette vivement de ne pouvoir me rendre à la réunion que vous organisez en son honneur.

D<sup>r</sup> LLOYD-TUCKEY.

A ces lettres si flatteuses pour la mémoire de Dumontpallier, il faut en joindre un grand nombre d'autres adressées par ses anciens élèves et par ceux qui avaient été en relations avec lui. Dans le nombre, nous mentionnerons les excuses de M. le D<sup>r</sup> Tourtourat, de M. le D<sup>r</sup> Lemesle; de M. le D<sup>r</sup> Ricard, chirurgien de Saint-Antoine; de M. Grimbert, membre de l'Académie de médecine, ancien interne de Dumontpallier; de M. le D<sup>r</sup> Vallin, membre de l'Académie de médecine; de M. le D<sup>r</sup> Duguet, membre de l'Académie de médecine; de M. Mirman, directeur de l'assistance publique au ministère de l'Intérieur; de M. Dabat, directeur au ministère de l'Agriculture; de M. Muteau, député; de M. le D<sup>r</sup> Reymond, sénateur; de M. E. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police; de M. L. Achille, conseiller municipal de Paris; de M. le professeur Petit, d'Alfort; de M. Bouvier, professeur au Muséum, membre de l'Institut; de M. Valentins, directeur au sous-secrétariat des Beaux-Arts; de MM. les professeurs Albert Robin; Pitres (de Bordeaux); Grasset (de Montpellier); Letulle; Thiron (de Jassy); Spehl (de Bruxelles); le D<sup>r</sup> Galippe, de l'Académie de médecine; de MM. les D<sup>r</sup> Milne Branwell (de Londres); Bonjour (de Lausanne); Van Velsen (de Bruxelles); Orlitzky (de Moscou); Douglas Bryan (de Leicester); Cesari (de Rome); Preda (de Bukarest); Behrend (de Dresde); Famenne (de Florenville); Bonamaison (de St-Didier); Cullerre (de Nantes); Roger (du Havre); Malet (de Cannes); Brion (de Meaux); Giné y Mariera (de Barcelone); Crichton Miller (de Londres); de M. Clark Bell, président de la *Médico-legal Society* (de New-York); de M. le D<sup>r</sup> Chrétien, médecin-major; de Mme Mackay; de M. le D<sup>r</sup> Destouches, directeur du *Courrier médical*; de MM. les D<sup>r</sup> Schreiber; Conan; Trouette; Willette; Falibois; Mayoux, maire adjoint du 18<sup>e</sup> arrondissement; Gascard; de MM. les D<sup>r</sup> Caboche; Lemasson Delalande; Renaud Hue (de Rouen); de M. Granvilliers, rédacteur en chef de l'*Enfance anormale*; de MM. les D<sup>r</sup> Fournier; Zaczycki; Baguer, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets; de M. les D<sup>r</sup> Dieupart; Godon; Bonnard, professeur à l'École dentaire; Plantier (d'Annonay); Lafontaine, secrétaire général de l'Union des Syndicats; Magnier; Robert; Huchard, juge à Versailles; Dyvrande, procureur de la République, à St-Quentin; Lepeschkin (de Moscou); Guiffard, secrétaire général des No-



mands de Paris ; S. Polako ; D' Bouteron ; D' Soulier ; D' Vlavianos (d'Athènes) ; D' Manthos (de Syra) ; Lucien Bouvat ; Th. Leclerc, pharmacien ; Olivier, avocat à la Cour ; D' Germain Sée ; D' Roger Voisin ; Chicoulan, censeur du Lycée Carnot ; D' Pitsch, professeur à l'École de stomatologie ; D' Vahl, médecin en chef de l'asile de Pontorson ; D' Geoghes Petit ; D' Pailhas, médecin en chef de l'asile d'Albi ; D' Ritti, secrétaire général de la Société médico-psychologique ; D' A. Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif ; Mme la Doctoresse Constance Long (de Londres) ; M. le D<sup>r</sup> Mitchell (de Londres) ; M. le D<sup>r</sup> Vicente Hernandez (de Séville) ; M. le D<sup>r</sup> Bajenoff (de Moscou) ; M. Crispulo Diaz (de Porto Rico) ; D' Lingbeek (de la Haye) ; D' Wiazemsky (de Laratow) ; D' Feuillade (de Lyon) ; D' Joly (de Montvicq) ; D' Fourcault (d'Angers) ; D' Vautourout (de Rouen) ; D' Jennings (de Londres) ; etc., etc.,...

---

### Allocution de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin

#### président de la Société de psychothérapie

---

• Mes chers collègues,

Appelé par Dumontpallier à lui succéder à la présidence de notre société, j'aurais voulu rendre à la glorieuse mémoire de notre maître un hommage mérité. J'aurais voulu, après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles il présida, avec tant d'autorité, le premier congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, évoquer les années pendant lesquelles il se voua tout entier à la Société d'hypnologie, devenue depuis la Société de psychothérapie, qu'il avait fondée et dont il était le président perpétuel. L'état de ma santé, placé sous la surveillance d'un médecin sévère, ne m'a pas permis de prendre une part aussi active que je l'aurais voulu à l'inauguration du buste par lequel vous allez perpétuer les traits et la mémoire de Dumontpallier.

Je dois donc laisser à d'autres le soin de vous exposer les services qu'il a rendus à la science dans les diverses branches où s'est portée son activité. Notre secrétaire général le D<sup>r</sup> Bérillon était le plus qualifié d'entre nous, ayant été son collaborateur intime, pour exposer la place occupée par les études sur l'hypnotisme et sur la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier.

Il voudra bien, j'en suis convaincu, remplir une partie de la tâche qui m'incombait particulièrement et vous parler des qualités, du caractère et de la probité par lesquels Dumontpallier nous apparaissait comme doué d'une personnalité si complète et si élevée. Il vous parlera de sa bienveillance, de la finesse de son esprit, de son impartialité et aussi de la rigueur scientifique avec laquelle il poursuivait ses recherches.

Collaborateur direct de Claude Bernard, chef de clinique de Trousseau, Dumontpallier trouva dans les enseignements de ces deux maîtres, l'amour de la vérité et la méthode scientifique dont il s'est toujours inspiré.

Dans la même réunion où va être honorée la mémoire de Dumontpallier, vous évoquerez les regrets que nous inspire la perte de son élève, ce vaillant et cher ami Paul Magnin, vice-président de la Société. C'est à notre dévoué collaborateur le D<sup>r</sup> Paul Farez qu'a été dévolue la mission de vous retracer la vie si bien remplie de Paul Magnin. Il vous dira qu'elle fut l'importance de ses travaux et vous rappellera ses titres à notre affection.

Vous associerez les deux noms de Dumontpallier et de Paul Magnin dans un hommage commun, unis dans le travail, dans la lutte pour le bien et pour le vrai, ils resteront indissolublement liés dans notre souvenir affectueux et dans notre admiration.

---

## Les maîtres et les contemporains de Dumontpallier

par le D<sup>r</sup> BENI-BARDE

---

Mesdames et messieurs,

Je ne puis, sans me montrer rebelle aux règles de l'urbanité et de la bienséance, refuser de répondre à la provocation que m'a lancée brusquement le professeur Bérillon pour m'inviter à vous entretenir aujourd'hui du D<sup>r</sup> Dumontpallier. Cette demande est très honorable pour moi ; toutefois elle me semble assez embarrassante et je crains d'être inférieur à ma tâche, en ne donnant pas à ce programme une forme qui soit digne de vous ; j'accepte néanmoins avec plaisir ; mais je vous demande de venir à mon secours, en m'accordant votre bienveillance doublée d'une généreuse attention.

J'ai beaucoup connu Dumontpallier et j'ai eu avec lui de très bonnes relations. Il me sera donc possible d'esquisser ses précieuses qualités et de rappeler quelques épisodes d'une existence qu'il a su gouverner avec une méthode impeccable.

Le D<sup>r</sup> Bérillon, sachant l'amitié que nous avons l'un pour l'autre, a pensé avec raison que cette amitié trouverait son compte à faire revivre un passé dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre et à parler de notre commune jeunesse alors pleine de grands espoirs et d'ambitions légitimes.

Il a cru aussi qu'elle pourrait me procurer en même temps la suprême satisfaction de raviver les traits non encore fanés de nos maîtres Trouseau et Lasègue que nous considérons comme les grands éclaircisseurs de la médecine contemporaine.

Je le remercie de m'avoir imposé cette douce besogne. Pour la rendre plus facile, je me vois contraint de faire un puissant appel à la fidélité de ma mémoire, et de réveiller des échos déjà lointains qui, malgré leur distance, vont m'aider à mettre en pleine lumière la physionomie expressive de l'ancien et correct Président de votre Société de psychothérapie.

Dans le remarquable discours de mon savant ami le Dr Bérillon, l'œuvre thérapeutique de Dumontpallier sera exposée avec une précision, une netteté et une conscience qui méritent d'être publiquement louées. Loin de moi la pensée d'essayer de compléter, par des appréciations insuffisantes ou téméraires, cette étude magistrale. Il me convient mieux de jouer un rôle plus effacé ; et je ne dois pas hésiter à me mettre en marge de cette parfaite oraison, en me contentant simplement de cueillir dans la vie de cet éminent psychologue les petits événements auxquels j'ai assisté et dont je puis, sans aucune prétention, délimiter les contours et retracer les lignes principales.

J'ai connu Dumontpallier en 1861, au moment où il était chef de clinique de Trousseau, à l'Hôtel-Dieu, pendant que j'exerçais les simples fonctions de secrétaire de Jobert de Lamballe, professeur de clinique chirurgicale dans le même hôpital. Ce dernier me chargeait quelquefois de publier ses cours dans les journaux de médecine. Un jour, ce remarquable chirurgien qui avait une habileté opératoire justement renommée, pratiqua la trachéotomie chez un malade atteint d'un œdème de la glotte, et fit sur cette affection spéciale une leçon dont je donnai le résumé à la *Gazette des Hôpitaux*. Quelque temps avant cette transcription, j'avais eu la bonne fortune d'assister avec Dumontpallier à une leçon faite par Trousseau sur l'œdème de la glotte, leçon dont l'exposition provoqua l'admiration de Dumontpallier et la mienne. Je sténographiai les paroles de Trousseau et je m'en inspirai sans réserve pour développer la leçon faite plus tard par Jobert de Lamballe sur le même sujet. Trousseau eut la patience de lire cette reproduction et reconnut aisément qu'elle portait les empreintes de sa griffe personnelle.

Avant d'entrer dans les salles de son service, il dit à Dumontpallier : « Vous connaissez, je crois, Beni-Barde qui a photographié très fidèlement ma leçon sur l'œdème de la glotte en l'attribuant à Jobert de Lamballe ? Présentez-le moi. »

J'arrive timidement auprès du grand professeur qui me dit aussitôt : « Jeune homme ! Vous êtes un parfait voleur ! » Et, il s'empressa d'ajouter, en donnant à sa physionomie une expression de bonhomie un peu narquoise : « Vous avez commis un larcin qui ne m'est pas désagréable ; je vous autorise à continuer, en vous rappelant que lorsqu'on prend le bien d'un autre, il faut se hâter de le lui rendre ; d'ailleurs ce que vous avez fait est pour moi plutôt un hommage qu'un dommage. »

Dès ce jour Trousseau me témoigna une certaine sympathie qui m'a été très utile aux débuts de ma carrière hydrothérapique. C'est alors que commencèrent mes relations amicales avec Dumontpallier ; je le voyais tous les matins à l'Hôtel-Dieu où il arrivait de bonne heure dans son élégant petit panier conduit par deux jolis chevaux fringants qu'il dirigeait avec une maestria digne d'un automédon profes-

sionnel. C'était un jeune homme de haute taille, vigoureux et d'une grande souplesse ; ses cheveux longs flottaient au gré du vent, sa barbe était luxuriante, sa tenue toujours parfaite ; son front avait une ampleur remarquable qui semblait donner asile à une intelligence cultivée, à un jugement droit et à une volonté bien réfléchie. Son regard possédait autant d'éclat que de profondeur et sa conversation, animée par une spontanéité très vive, était fort attrayante.

Je me rappelle avec joie l'époque, hélas ! déjà bien éloignée où nous allions ensemble écouter les admirables harangues de notre grand maître Trousseau et où les moins privilégiés d'entre nous étaient obligés, pour entendre sa voix vibrante et harmonieuse, de se blottir sous les gradins de son amphithéâtre toujours bondé d'auditeurs.

Un jour il voulut nous apprendre que certaines névralgies orbitaires doivent être attribuées à une infection syphilitique et peuvent être guéries par un traitement spécifique prescrit sans hésitation et suivi avec loyauté. Pour bien graver cette idée thérapeutique dans notre esprit il eut recours à cette forme anecdotique dont il se servait souvent avec un à-propos merveilleux pour nous intéresser et captiver notre attention.

« Je fus mandé dernièrement, nous dit-il, auprès d'une grande dame qui souffrait depuis fort longtemps d'une névralgie orbitaire extrêmement pénible. Elle avait vainement essayé toutes les médications anti-névralgiques et consulté les médecins les plus experts ; le mal persistait toujours. J'écoutai avec une grande attention l'histoire détaillée de ses souffrances, cherchant dans sa physionomie et dans sa voix des indices capables d'éclairer mon jugement et de faciliter mon diagnostic. Tout à coup mon interlocutrice s'arrêta dans sa narration ; nos regards se croisèrent d'une façon significative ; elle se rapprocha de moi avec vivacité. « Docteur, s'écria-t-elle, j'ai deviné votre pensée ; vous avez sur mon compte des soupçons odieux contre lesquels je proteste de toutes mes forces ; retardez l'inscription de votre ordonnance, venez chez moi demain matin à sept heures. » Le lendemain j'arrive à l'heure dite, accompagné de mon fidèle Dumontpallier. Nous sommes introduits dans la chapelle de l'Hôtel où se trouvait un prêtre revêtu de son costume sacerdotal et expressément convoqué pour dire la messe devant la noble dame et devant nous. Au moment de la communion la maîtresse de céans s'approcha de la sainte table se mit pieusement à genoux et communia. Après la cérémonie elle nous entraîna, Dumontpallier et moi, dans un salon voisin et me dit avec la plus grande assurance : « Je vous jure, Docteur, que je n'ai pas la maladie dont vous me supposez atteinte. Me croyez-vous maintenant ? » Madame, lui dis-je, ma conviction est désormais tout établie. Je pris une feuille de papier et prescrivis un traitement mercuriel en adoptant une formule déguisée que j'avais préalablement expliquée au pharmacien chargé de l'exécuter. Je priai Dumontpallier de la porter lui-même chez ce pharmacien. Cette médication spécifique

fut scrupuleusement suivie ; elle produisit des résultats merveilleux et débarrassa mon aristocratique cliente de ses douleurs passées. Retenez cette anecdote, nous dit-il en terminant, et, n'hésitez pas à faire comme moi, si les hasards de la pratique vous mettaient en présence d'une situation semblable à celle que je viens de vous dévoiler. »

En quittant l'amphithéâtre nous nous précipitâmes en grand nombre sur la place du Parvis et nous fîmes une chaleureuse ovation au grand professeur pour le remercier de son inoubliable et enchanteuse leçon.

J'accompagnai Dumontpallier à sa petite voiture placée près de Notre Dame. A ce moment nous vîmes sortir d'une des portes de la cathédrale un majestueux chanoine qui s'avança vers nous pour savoir à qui s'adressait cette manifestation juvénile et bruyante. « Au Professeur Trousseau », lui répondit aussitôt Dumontpallier. « Laissez-moi voir de près, dit le chanoine émerveillé, l'homme qui a le pouvoir de vous inspirer tant de reconnaissance et tant de foi ; c'est un apôtre ! » Dumontpallier le présenta à celui qu'il appelait notre tribun médical et nous nous retirâmes enchantés de notre matinée.

A ce récit laissez-moi en ajouter un autre qui va me permettre de vous signaler les bonnes relations conservées par Dumontpallier avec son grand Maître.

Trousseau atteint déjà de cette affreuse maladie qui devait malheureusement nous l'enlever se vit forcé d'abandonner la chaire de clinique trop fatigante pour lui. Il reprit cette chaire de thérapeutique qu'il avait conquise en 1839 à la suite d'un brillant concours et qui était occupée à cette époque de transition par Grisolle. Il consacra ses premières leçons à l'étude de l'hydrologie médicale et eut l'idée très flatteuse pour moi de me demander d'exposer la méthode hydrothérapique à ses élèves qu'il chargea Dumontpallier de conduire à l'établissement d'Auteuil dont j'étais à cette époque le directeur. Un jour je vis arriver mon excellent confrère entouré d'un grand nombre d'étudiants que les habitants prirent pour une société d'orphéon. Cette foule encombrante chemina sans beaucoup d'ordre dans la rue Boileau, s'arrêta un instant devant la maison possédée autrefois par Boileau qui avait pris l'habitude d'y recevoir souvent Lafontaine, Racine et Molière ; elle pénétra ensuite dans le jardin de l'établissement où j'eus le plaisir de lui faire l'accueil qu'elle méritait. Les profanes déçus de n'avoir pas entendu l'aubade qu'ils attendaient, se retirèrent ; et, les étudiants, guidés par leur chef de file, furent introduits dans la salle des douches. Là je leur développai les notions fondamentales de l'hydrothérapie, en leur décrivant les manœuvres de cette méthode et en leur faisant connaître les procédés et les appareils qui servent à les appliquer.

A la fin de cette conférence je me hasardai à démontrer l'influence que l'hydrothérapie exerce sur le système nerveux et par son intermé-

diaire sur le physique et le moral du sujet intéressé. Dumontpallier approuva mes conclusions et les compléta en les ornant d'idées ingénieuses dont je me suis inspiré pour édifier ma théorie nerveuse de l'hydrothérapie. Cette théorie basée sur l'analyse des actions réflexes que déterminent l'eau froide appliquée d'une façon spéciale sur la totalité ou sur une section de la surface cutanée, fut substituée à la théorie révulsive de Fleury qui avait remplacé la théorie humorale de Priessnitz.

Ceux qui auront la patience ou la bonne volonté de lire mes travaux sur l'hydrothérapie, sur les maladies chroniques et sur les affections nerveuses pourront constater l'hommage que je rends à Dumontpallier. Ils y verront aussi le témoignage de gratitude que j'adresse à Lasègue qui fut son maître et le mien. Je me plais à louer ce brillant professeur devant vous parce qu'il doit être considéré comme un des grands initiateurs de la psychothérapie.

Puisque je viens d'évoquer le souvenir de cet incomparable neurologue, je vais vous raconter une histoire dans laquelle il a bien voulu donner à Dumontpallier et à moi un tout petit rôle adapté à nos capacités respectives.

Il se promenait avec nous dans le magnifique jardin du D<sup>r</sup> Blanche. Après avoir dépeint, d'une façon très artistique, la réelle beauté de cet asile hospitalier où, comme vous le savez, la malheureuse princesse de Lamballe séjourna pendant les premières années de sa jeunesse, il eut l'idée de nous parler de la terrible affaire Benoît qui, vous vous en souvenez peut-être, se déroula au Palais de Justice de la Seine à la fin de la première moitié du dernier siècle. Le trop fameux Benoît était accusé d'avoir tué sa mère et un de ses meilleurs amis. Il avait tranché le cou de ses deux victimes avec un rasoir qui fut trouvé plus tard dans ses habits. Croyant qu'on ne possédait pas les preuves matérielles de ce crime, il eut l'audace d'affirmer son innocence.

Le célèbre Chaix-d'Est-Ange, chargé, comme avocat de la partie civile, de démontrer la culpabilité du misérable Benoît qui, avec un cynisme révoltant, persistait à ne faire aucun aveu, eut une inspiration soudaine qui fit éclater la vérité. Après avoir mis dans le plus grand relief toutes les traces révélatrices de ce cruel attentat, il demanda compte à Benoît de ce qu'il avait fait pendant les heures terribles qui avaient précédé et suivi l'assassinat de sa mère. L'accusé refusa de répondre. Alors Chaix-d'Est-Ange, dans un superbe mouvement d'éloquence, évoqua tous les sanglants souvenirs recueillis dans la maison mortuaire et présenta les détails du crime avec tant de mouvement, d'éclat et de précision que Benoît, terrassé par cette violente et suggestive apostrophe, se voila la face en prononçant quelques paroles inintelligibles. Ses voisins, profondément émotionnés comme lui, crurent l'entendre balbutier : « C'est moi. »

Lasègue interrompit son palpitant récit et nous révéla aussitôt, qu'en rappelant un des épisodes de ce terrifiant procès, il avait eu l'intention

de nous faire savoir qu'il voulait imiter, toutes proportions gardées, le procédé de Chaix-d'Est-Ange, chez un malade qui s'acharnait à ne pas faire connaître les perturbations pathologiques dont il était atteint et les causes qui les avaient produites. Dans ces circonstances, assurément moins dramatiques que celles de l'affaire Benoit, il espérait obtenir l'aveu désiré à la faveur d'un simulacre bien organisé. Il nous pria, Dumontpallier et moi, d'assister à sa consultation et demanda à Dumontpallier de jouer le rôle d'un malade imaginaire ou plutôt fictif et de se laisser attribuer les symptômes qu'il supposait chez son patient. Il adressa à ce dernier une série de questions qui restèrent sans réponse. Pour vaincre cette conspiration du silence, il eut recours à toutes les ressources que pouvaient lui offrir la perspicacité de son esprit et la générosité de son cœur. Ne pouvant triompher de cette regrettable obstination, il s'adressa à Dumontpallier : « Vous avez éprouvé autrefois, lui dit-il, des malaises inquiétants dont vous avez été débarrassé par une cure loyalement suivie. » Il énuméra alors, avec une verve intarissable, tous les symptômes dont son consultant était atteint, et les attribua à Dumontpallier qui se hâta de déclarer que tous ces symptômes avaient disparu sous l'influence d'un traitement bien ordonné. Le patient subjugué par cette scène inattendue si merveilleusement jouée approcha, tout rayonnant d'espérance, du célèbre professeur, dévoila toutes ses souffrances et lui demanda de venir à son secours. Lasègue conseilla un traitement physique et moral qu'il surveilla avec une affectueuse insistance. Il prescrivit l'hydrothérapie qu'il me chargea d'appliquer, et demanda à Dumontpallier de recourir à la psychothérapie, seule capable, selon lui, de ramener dans le bon chemin l'âme de ce malheureux qui s'en était un instant éloignée.

Ce double combat thérapeutique, obéissant à la merveilleuse action suggestive de Lasègue à laquelle vint se joindre celle de Dumontpallier eut un excellent résultat.

J'ai eu l'occasion de voir plusieurs fois depuis cette époque ce curieux névropathe dont la santé était complètement rétablie et, lorsque je le rencontrais, il me parlait avec joie de cette consultation à laquelle il a dû le calme et le bonheur de sa vie.

Laissez-moi clore cette série d'anecdotes en vous racontant un petit incident qui eut lieu à Auteuil dans une réunion où je me trouvais avec Dumontpallier et Alexandre Dumas fils. J'eus l'idée de leur raconter l'histoire d'une jeune fille qui après avoir été agréablement subjuguée par la voix d'un galant homme qu'elle entendait souvent chanter dans les châteaux voisins du sien, voulut devenir sa femme. Le mariage eut lieu et les deux époux furent d'abord très heureux ; mais, quelques années après la lune de miel, la jeune femme éprouva des désordres nerveux très accentués ; sa famille la conduisit à Paris, et elle consulta plusieurs médecins, entr'autres Dumontpallier qui l'envoya à Auteuil pour y faire un traitement hydrothérapique. A peine entrée dans mon

cabinet, elle me dévoila les secrets de sa sensibilité malade avec le calme d'une âme saine et d'une conscience tranquille. Elle m'apprit, en donnant à son aveu l'accent d'une réelle tristesse, que depuis quelques mois la voix de son mari qui l'avait toujours charmée, produisait maintenant sur elle des sensations très désagréables, compliquées d'obsessions extrêmement pénibles. Pour motiver ce brusque changement elle ajouta que cette voix si captivante avait perdu la pureté de son timbre à la suite d'une malencontreuse chasse au marais.

La cure hydrothérapique ne produisit que des résultats peu satisfaisants. Nous eûmes alors la pensée, Dumontpallier et moi, de procéder à une rééducation de l'organe de l'ouïe en étouffant l'effet des sons trop discordants par des impressions auditives agréables à ses nerfs, voici comment nous procédâmes. Nous avons remarqué que la jeune malade avait des sentiments religieux très orthodoxes et manifestait les signes non équivoques d'une piété sincère. Nous lui conseillâmes d'aller suivre une mission prêchée à l'église Saint-Sulpice où nous savions que les chants pieux étaient exécutés avec une maîtrise incomparable et où elle aurait, en même temps, la bonne fortune d'entendre un prédicateur très renommé qui, disait-on, avait hérité de l'accent enflammé de Lacordaire et du prodigieux talent descriptif du Père Hyacinthe. L'harmonie de ces chants séraphiques, et les sermons de ce grand orateur chrétien dont la voix avait une onction très suave, eurent sur notre malade une influence très salutaire. Elle retrouva la sérénité de son organe auditif, et eut la satisfaction, en entendant de nouveau la voix de son mari, de ressentir les douces impressions qu'elle avait faites sur elle, dans les premières années de son mariage. Dès ce jour cette sensible névropathe se hâta d'aller s'installer dans son château pour y reprendre sa vie heureuse d'autrefois qui fut abritée désormais contre l'invasion d'une nouvelle rechute.

Après avoir écouté attentivement ce récit, Alex. Dumas nous dit brusquement : « J'ai signalé avant vous les effets, tantôt funestes et tantôt enchanteurs, que la voix humaine exerce sur l'impressionnabilité de la femme nerveuses. Pour vous en convaincre, lisez dans un de mes ouvrages qui porte le vocable de *Thérèse* le chapitre intitulé : *La maison du vent*. Vous y trouverez une étude complète et très mouvementée de cette question physiologique qui vous prouvera mon droit de priorité. » La lecture de ce livre faite quelques jours après cette réunion nous permit en effet, de reconnaître la légitimité de sa réclamation. Je dois ajouter que son héroïne ne ressemblait pas à la mienne. Elle avait une allure étrange qu'il ne serait pas convenable de dépeindre dans cette enceinte.

Mon illustre ami ne voulut pas nous quitter sans nous faire part d'une conception assez originale sur laquelle il désirait avoir l'avis des médecins. Pour moi, nous dit-il, sans recourir au moindre préambule, le fil conducteur le plus sûr pour l'homme qui veut bien saisir l'état



d'âme d'une femme très sensible, c'est l'amour. Qu'en pensez-vous ? » Dumontpallier répondit qu'il accordait plus de vertu à la suggestion et à l'hypnotisme. De mon côté j'attribuai une grande importance à la maladie qui, en affaiblissant l'énergie du système nerveux, laisse entrevoir des perturbations morales que la femme en bonne santé parvient souvent à voiler. J'ajoutai que, pour provoquer l'éclosion de ces mystères féminins, ou en recevoir la confiance, il faut que le médecin soit assez rapproché des frontières de la vieillesse. « Quel âge doit-il avoir ? » me demanda aussitôt Dumas. « Il ne faut pas lui, dis-je, qu'il ait celui de ses artères que le regretté Huchard accusait d'occasionner des troubles presque toujours nuisibles à notre entendement. Il faut avoir l'âge des sentiments qu'on inspire. L'homme qui a le privilège d'en être doué ressemble à ce vieillard estimé que Châteaubriand compare à *« une ombre lumineuse épanouie dans un jour clair et qui, n'ayant aucune ride dans l'esprit et dans le cœur, possède souvent une grande clairvoyance et devient sans effort un confident utile. »*

Nous devons reprendre cette discussion accidentellement interrompue. Hélas ! Dumas mourut peu de temps après cette entrevue. Et, quelques années plus tard, mon cher Dumontpallier fut terrassé par un terrible mal qu'il supporta avec une énergie surprenante.

Et, puisque je viens d'avoir le plaisir de prononcer le nom de ce puissant esprit, qui fut un grand moraliste et un des plus célèbres auteurs dramatiques de notre époque, et celui du remarquable médecin dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, il me plaît d'envoyer d'ici à l'un et à l'autre, dans la demeure où maintenant ils résident, le souvenir de mon affection.

Après avoir manifesté ces sentiments empreints d'une véritable tristesse, et pour justifier ma présence au milieu de vous, accordez-moi la faveur de vous faire une profession de foi. J'ai la prétention d'être un modeste psychologue. On m'accuse, il est vrai, d'être matiné de physiothérapie ; mais cette bâtarde ne m'empêche pas de me présenter devant vous comme un partisan convaincu de la psychothérapie, en me déclarant complètement rallié à celle qu'on enseigne à l'Ecole de psychologie et qui est très utilement propagée par votre Société de psychothérapie dont je puis sans réserve louer le grand rayonnement scientifique.

En terminant cette incomplète allocution, je suis heureux d'adresser aux sympathiques auditeurs que j'ai eu le plaisir de voir groupés autour de moi, mes bien sincères remerciements.

### **Discours de M. le Dr P.-L. Ladame, de Genève**

Monsieur le président, mesdames et messieurs,

La cérémonie de ce jour fait revivre à mes yeux un souvenir qui m'est cher. Voilà pourquoi j'ai accepté avec empressement et reconnaissance l'aimable invitation de votre secrétaire général.

Je suis heureux de lui en témoigner, à cette occasion, mes meilleurs remerciements.

Il y a trente ans bientôt que j'eus le privilège de faire la connaissance de Dumontpallier. Il m'avait convié, le 12 Janvier 1884 à visiter son service à l'hôpital de la Pitié, où il faisait alors, avec ses élèves Paul Magnin et Edgar Bérillon, ses observations si curieuses sur l'hypnotisme expérimental, qui eurent un très grand retentissement dans le monde médical français et étranger.

Il voulut bien répéter devant moi les expériences qu'il avait inaugurées chez les hystériques hypnotisées pour la démonstration du transfert de la sensibilité et celle de l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux, qui devaient fournir quelques mois après le sujet d'une thèse remarquable, dans laquelle M. le D<sup>r</sup> Bérillon a étudié la question sous toutes ses faces.

Vous avez pu vous rendre compte de l'intérêt qu'offrent les expériences par les belles projections lumineuses que M. Bérillon vient de vous faire voir.

Les diverses communications que Dumontpallier fit sur ces expériences dès l'année 1882, à l'Académie des Sciences, et à la Société de Biologie, dont il était le secrétaire général, présentent toutes ce cachet de prudence, de réserve, on pourrait même dire de timidité et de probité scientifique qui en font la grande valeur.

Il faut se reporter à cette époque et dans le milieu médical du temps pour en apprécier l'importance.

L'opinion publique était alors réfractaire aux recherches des savants dans un domaine que l'on considérait comme appartenant aux sciences occultes. L'ostracisme des confrères attendait les imprudents qui avaient la témérité de s'y adonner.

M. Charles Richet l'a dit avec éloquence dans son admirable discours à l'inauguration du monument de Michel Servet en octobre 1911, à Vienne dans le Dauphiné.

« Allez soutenir des nouveautés scientifiques contraires aux vieilles doctrines que nos Universités enseignent et on vous traitera de visionnaire. »

Le moment n'était pas très éloigné où l'Académie de médecine, écoeurée par les élucubrations et les mystifications des magnétiseurs, avait interdit dans son sein toutes les communications sur le soi-disant magnétisme animal, sans s'apercevoir qu'elle imposait ainsi en même temps, par un parti pris regrettable, le silence aux chercheurs consciencieux. Elle avait rejeté l'enfant avec le bain, comme disent nos confrères allemands.

Dechambre ne déclarait-il pas, en 1873, dans l'article si instructif sur le mesmérisme de son grand Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales que :

« Si l'on ne regardait qu'à l'intérêt scientifique, cette question pourrait être, selon nous, écartée de ce dictionnaire, ou tout au moins n'y tenir qu'une place extrêmement restreinte » !

Seize ans plus tard, en 1889, Paul Richer et Gilles de la Tourette tenaient un tout autre langage dans leur excellent article sur l'hypnotisme, du même dictionnaire.

C'est que l'hypnotisme avait conquis dès lors son droit à l'existence dans la science officielle.

Comme Charcot, dont il fut l'émule sagace et avisé, Dumontpallier eut le courage d'affirmer hautement les résultats de ses expériences sur l'hypnotisme. Nul ne l'ignore. C'est à ces illustres savants, intègres et indépendants, que nous devons avant tout le revirement d'opinion dont nous venons de parler.

Pendant, on l'a déjà signalé, un des plus grands services que Dumontpallier ait rendu à cette cause tant décriée, ce fut d'accepter la présidence du premier Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, qui se réunit, à Paris, en août 1889.

On sait que plusieurs de ses collègues des hôpitaux avaient fortement déconseillé à Dumontpallier d'accepter cette présidence, en lui faisant entendre qu'elle allait compromettre sa candidature à l'Académie de médecine. « Si le vote de l'Académie peut être influencé par des considérations aussi étrangères à l'esprit libéral et scientifique, je préférerais ne pas en faire partie. » Telle fut sa fière réponse, digne de son grand caractère.

Dans une sphère plus modeste, la vaillante école éclectique de la Pitié, mérite une place honorable aux côtés des écoles célèbres de la Salpêtrière et de Nancy. Celle de la Pitié a bien mérité aussi de la science médicale ; elle a contribué pour sa bonne part à ouvrir la voie aux chercheurs qui ont pu dès lors cultiver en toute franchise et en toute liberté ce champ fécond de la psychothérapie, qu'il fallait arracher aux mains des charlatans et des exploiters.

Rendons hommage à ces maîtres qui n'ont pas craint de s'aventurer dans les épaisses ténèbres des sciences dites occultes, s'efforçant d'y faire pénétrer quelques rayons de la lumière scientifique qu'ils portaient avec eux.

Dumontpallier fut de ceux-là. Honneur à lui.

---

### Discours de M. Levatois, avocat à la Cour d'Appel président de la Société « Les Normands de Paris »

---

Messieurs,

Je remercie Messieurs les docteurs Jules Voisin et Bérillon et tous leurs collègues du Comité d'avoir permis aux « Normands de Paris » de s'associer à l'hommage solennel rendu aujourd'hui au normand éminent que fut le D<sup>r</sup> Dumontpallier.

La Société que j'ai l'honneur de présider à réuni trois mille membres en leur proposant comme but d'exalter en toute occasion la petite patrie normande et de célébrer les grands hommes qui l'ont honorée.

Parmi eux, le docteur Dumontpallier a droit à une place de choix.

Avec toute l'autorité et la compétence qui me font défaut, des savants très distingués viennent de retracer la carrière médicale, l'œuvre scientifique du D<sup>r</sup> Dumontpallier. Permettez-moi de considérer en lui le Normand : ce sera compléter peut-être, selon son cœur, l'hommage rendu à sa mémoire.

Né à Honfleur, fils d'un capitaine au long cours, Dumontpallier enfant contempla la mer et reçut d'elle l'empreinte spéciale qu'elle laisse à ceux qui grandissent au bord de ses flots sans cesse agités.

Son enfance fut bercée par cette vieille chanson des vagues que chérissaient les frères Vikings ses ancêtres, quand partant pour la messe des lances ils s'élançaient sur la route des cygnes, rudes conquérants, puis, hôtes farouches de l'Estuaire.

C'est pour cela peut-être que, toute sa vie, il garda pieusement dans le meilleur de lui-même un amour très vif et très profond pour la Normandie.

D'ailleurs il est aisé de découvrir le sceau de sa race dans les traits de son visage et dans sa personnalité intellectuelle.

Rappelez-vous sa physionomie empreinte d'une gravité sereine, son front magnifique, son regard franc et limpide, son sourire tout de finesse, la belle prestance de son buste, la sensation de puissance qu'il donnait à ceux qui l'approchaient, et comparez-le à ces figures sculptées à l'avant des barques normandes du IX<sup>e</sup> siècle, à ces figures de proue dans lesquelles nos ancêtres matérialisaient leur idéal de la beauté masculine.

Et maintenant, voyez l'homme à l'œuvre. Ce qui frappe en lui c'est cette union intime de hardiesse dans la conception et de prudence dans le raisonnement, de fermeté et de persévérance dans l'action qui caractérisent les fils du pays de Sapience.

Aussi fut-il un initiateur fécond.

C'est surtout dans le domaine de la Science que, selon la forte parole d'Auguste Comte « les morts gouvernent les vivants, » Dumontpallier a d'éminents continuateurs. D'autres viendront après eux, qui par leurs découvertes et leurs travaux vérifieront un jour, d'une façon définitive, les vues et les hypothèses du Maître.

Loin de moi l'idée, Messieurs, de vouloir accaparer au profit d'une province la renommée d'un savant qui honore le pays tout entier.

Mais particulièrement au nom de ses compatriotes, j'avais bien le droit, me semble-t-il, d'insister sur la part qui revient à la race dans la formation de la pensée.

**Hymne à Dumontpallier**

par M. Jules Bois.

Grand esprit novateur, toi qui voulus étreindre  
 La Science pour mieux la livrer aux humains,  
 Toi qui tendis tes bras vers les beaux lendemains,  
 Toi qui ne sus jamais ni transiger ni feindre,

Dumontpallier, à toi le laurier du vainqueur !  
 Dans le cerveau tu lus le mystère de l'être  
 Et tu t'es accoudé, pensif, à la fenêtre  
 Qui s'ouvre sur l'espoir de l'avenir meilleur...

Trousseau, Claude Bernard, Paul Bert, près d'eux, t'appellent.  
 Sans faiblir tu creusas leur lumineux sillon ;  
 Nous, aujourd'hui, groupés autour de Bérillon,  
 Nous unissons ta gloire à leur gloire immortelle !

Parmi ceux qui s'en vont par le sentier ardu,  
 Tu fus le cœur loyal, le ferme caractère.  
 Quand d'autres hésitaient, tu ne sus pas te taire ;  
 Et ton cri généreux, de tous, fut entendu...

Comme Charles Richet, que l'Idéal anime,  
 Tu triomphas. En vain le vulgaire s'endort,  
 Les prophètes, par leur sublime et long effort,  
 Conduisent le troupeau vers la plus haute cime.

Si notre France enfin lève un front indompté,  
 C'est que ses fiers enfants ont tous repris courage,  
 Tu leur donnas l'exemple et tu bravas l'outrage  
 Pour le progrès et pour la sainte Vérité !

Tu fus vaillant et volontaire ; tu fus juste.  
 Le préjugé fuyait ton clair regard... Savant  
 Et fort, ô défenseur de l'humble et du fervent,  
 Une lueur d'amour illumine ton buste !

*(A suivre).***TRAVAUX ORIGINAUX****Le diagnostic de la suggestibilité**

par M. le professeur BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon.

La *suggestion*, selon l'Ecole de Nancy, est la clé unique de tous les phénomènes de l'hypnose, c'est l'action de la parole et du geste suscitants et utilisant, chez certains individus, une crédulité et une docilité anormales. Tout être humain est, dans une certaine mesure, crédule

et docile, il l'est d'autant plus qu'il est plus impressionnable, plus émotif, plus imaginatif; toute idée qu'on nous suggère, si nous n'y prenons garde, tend à s'imposer à notre croyance, à se transformer chez nous en sentiment et en acte : c'est la suggestibilité naturelle et normale qui, en s'exagérant chez certaines personnes, devient la suggestibilité dite hypnotique ou magnétique.

Ce que nous appelons suggestion, même au sens étroit et presque pathologique du mot, est donc un phénomène d'ordre psychologique, à rapprocher de l'intimidation, de la tentation, de la séduction, de la persuasion, de l'action morale, dont toute l'efficacité réside dans le sujet et qui ne suppose chez l'opérateur aucune puissance mystérieuse ou même personnelle, aucune force supérieure de tempérament, d'intelligence ou de volonté. Notons également que la suggestion, ainsi comprise, n'a aucune relation nécessaire avec le sommeil, naturel ou artificiel. En suggérant le sommeil à des sujets suggestibles, on le provoque chez eux, mais exactement comme on provoque aussi par suggestion le rire, les larmes, le bégaiement, etc., etc. Il n'y a aucune raison d'attacher une importance prépondérante au sommeil, comme on paraît le faire en employant le mot « hypnotisme » pour désigner l'ensemble des phénomènes présentés par les sujets.

Au contraire, selon l'Ecole de Paris, *l'hypnotisme* est un état particulier du système nerveux et du cerveau, qui est produit à l'origine par une cause *physique*, telle que la fixation prolongée d'un point brillant, et qui est la condition préalable et indispensable de l'état de suggestibilité. Il a de grandes analogies avec le sommeil, en ce sens que c'est un état de stupeur, de torpeur, d'inhibition des forces physiques et des facultés mentales, mais il n'est nullement identique à un « sommeil suggéré ». Il peut d'ailleurs se présenter sous plusieurs formes, dont les trois principales sont la catalepsie, le somnambulisme et la léthargie. Il est caractérisé par plusieurs signes, dont l'un est sans doute une suggestibilité exagérée, anormale, mais dont les autres sont ou peuvent être, en dehors de toute suggestion, l'anesthésie, l'amnésie au réveil, l'automatisme, la tendance aux contractures, l'inertie musculaire et l'inertie mentale, etc. Une fois produit par une cause physique, il peut se reproduire spontanément ou sous l'action d'une cause mentale (suggestion); mais il aurait toujours, d'après l'Ecole de Paris, comme condition générale un certain tempérament, une certaine diathèse, le tempérament ou la diathèse hystérique. Si on admet cette interprétation le terme propre ne serait plus « suggestibilité » mais « hypnotisabilité ».

Selon les partisans du *magnétisme animal*, les effets de l'hypnotisme et de la suggestion dépendraient eux-mêmes d'une force particulière, encore inconnue, du système nerveux de certains individus, force très analogue à celle de l'aimant, qui serait capable de passer par une sorte de rayonnement ou d'expansion dans le système nerveux d'autres individus et de soumettre ceux-ci d'une façon plus ou

moins complète et durable à l'influence de ceux-là. C'est cette force qui endort les sujets; c'est elle aussi qui les fait obéir à la volonté du magnétiseur. Supposons que cette force, au lieu de résider dans le système nerveux, réside dans le cerveau seul et qu'elle soit identique à la volonté même, qu'elle n'ait besoin par conséquent pour rayonner et agir d'aucun autre agent que la pensée, nous comprendrons comment l'hypothèse de la *télépathie* ou de la *suggestion mentale* se rattache à celle du *magnétisme animal*, bien plutôt, contrairement à l'opinion de ses partisans, qu'à celle de la *suggestion*, telle que l'expose l'Ecole de Nancy.

Nous croyons, quant à nous, que ces quatre interprétations ou doctrines ont toutes leur part de vérité. Chacune d'elles répond plus particulièrement à certaines catégories de phénomènes. Il y a des sujets — et ce sont peut-être les plus nombreux — chez lesquels tout se passe conformément à la théorie de l'Ecole de Nancy; il y en a d'autres qui vérifient les assertions de l'Ecole de Paris; il y en a d'autres aussi chez lesquels on observe des phénomènes inexplicables par les seules hypothèses de ces deux Ecoles et qui semblent justifier celles des partisans du magnétisme ou de la télépathie. D'après cela il y aurait quatre types de sujets possibles: le sujet suggestible (ou suggestionnable); le sujet hypnotique (ou hypnotisable); le sujet magnétique (ou magnétisable); et le sujet télépathique. Mais dans la pratique, hâtons-nous de le dire, il est bien rare de trouver des sujets qui offrent chacun de ces types à l'état de pureté absolue: presque toujours un sujet suggestible est aussi hypnotisable et vice-versa; dans telle expérience où l'opérateur croit n'employer que la suggestion ou l'hypnotisme, bien souvent le magnétisme ou la télépathie interviennent à son insu. A moins d'employer des dispositifs spéciaux d'une précision et d'une délicatesse extraordinaires, il est à peu près impossible de faire dans chaque cas particulier la part exacte de chacun de ces agents. Aussi, tout en employant le mot de *suggestibilité* pour désigner la qualité des sujets comme tels, nous donnerons à ce mot le sens le plus général, et il signifiera pour nous l'aptitude à subir les influences hypnotique, magnétique ou télépathique, aussi bien que l'influence suggestive, sauf à distinguer, quand il y aura lieu, les différentes modalités spécifiques de cette aptitude générale.

Existe-t-il des signes, des procédés qui permettent de découvrir ou de révéler la suggestibilité ainsi comprise?

On peut songer d'abord à des signes physiognomoniques, observables à première vue.

Les sujets, dit-on, sont des individus de tempérament nerveux ou lymphatique. En admettant qu'il en soit ainsi, il faudrait savoir à quels signes on reconnaît ces deux tempéraments. La question est reculée, non résolue. Puis, si les sujets sont, en général, nerveux ou

lymphatiques, s'ensuit-il que tous les gens nerveux ou lymphatiques soient sujets ?

Le magnétiseur Charles Lafontaine prétend avoir remarqué que toutes les personnes qui ont des yeux saillants, à fleur de tête, sont sujets ; mais, faute des contre-épreuves nécessaires, il est bien difficile de savoir ce que vaut cette généralisation.

On a l'impression, en présence de beaucoup de sujets, que leur regard a quelque chose de très particulier ; mais il est plus facile de *sentir* ce quelque chose que de le *définir* ; c'est, pourrait-on dire, un éclat humide et trouble, une lumière vive derrière une vitre embuée. Mais comment se référer dans la pratique à une indication aussi vague ?

On a prétendu que toutes les personnes dont l'oreille privée de lobe est directement attachée à la joue, sont immanquablement des sujets. Il ne semble pas qu'une observation un peu étendue vérifie cette généralisation. De même à l'égard d'une certaine forme du pouce.

On remarque assez fréquemment que les sujets ont les mains moites ou qu'ils ont l'habitude de se ronger les ongles. Mais en peut-on conclure que tous ceux qui ont les mains moites ou qui ont l'habitude de se ronger les ongles soient sujets ?

A défaut de signes observables à première vue, on a pensé à employer des appareils qui décèleraient la suggestibilité, comme le thermomètre décèle la température. Le Docteur Ochorowicz a proposé son *hypnoscope*, tube d'acier aimanté que l'on se passe au doigt comme une bague. Tout individu qui éprouve des sensations bien marquées de fraîcheur, d'engourdissement, etc., est, dit-on, suggestible et hypnotisable. Cependant le Dr Crocq fils, de Bruxelles, déclare qu'il n'a jamais observé d'action bien constante avec cet appareil et que tout a toujours dépendu de l'autosuggestion.

Le Dr Gaston Durville a imaginé un emploi ingénieux du dynamomètre pour déceler et mesurer en même temps la suggestibilité. Sous le nom de *suggestomètre*, il décrit un dynamomètre médical ordinaire simple ressort d'acier ellipsoïde muni sur une face d'une aiguille ; sur l'autre face se trouve une « échelle de sensibilité », établie d'après de très nombreuses expériences (530) qui ont permis de classer les gens en 5 catégories, selon que leur suggestibilité est névropathique, très grande, grande, moyenne ou nulle. Le sujet improvisé saisit l'appareil dans sa main la plus forte et serre au maximum ; après quelques instants de repos, on lui affirme pendant une minute ou deux environ que son bras s'affaiblit, s'engourdit, et on l'invite à serrer de nouveau l'appareil. Selon que la force musculaire tombe à zéro ou décroît des trois quarts, de la moitié, du quart, ou reste constante, il se range dans l'une des cinq catégories indiquées.

Malheureusement, l'emploi des appareils n'est pas toujours bien commode dans la pratique, parce qu'il n'est guère possible d'y avoir



recours sans que les personnes soient préalablement averties de l'épreuve à laquelle on veut les soumettre et sans qu'elles y donnent leur consentement. Il faudrait un signe qui permît de reconnaître les sujets à leur insu.

Cette condition est à peu près remplie par le signe de Moutin. Voici en quoi il consiste. On se place derrière la personne dont il s'agit d'explorer la sensibilité à ce point de vue spécial et l'on applique sur son dos, au niveau des omoplates, les paumes des deux mains largement étendues, les deux pouces se rejoignant sur l'une des épines de la colonne vertébrale. Après quelques secondes d'application, on retire lentement les mains en arrière. Si la personne suit le mouvement des mains auxquelles son dos semble adhérer ou qui paraissent l'attirer avec une force irrésistible, elle peut être considérée comme présentant le signe de Moutin, au moins au premier degré. A un degré supérieur, elle sera attirée et forcée de venir à reculons, même si les mains ne touchent pas les omoplates et en sont séparées par une distance de 10, 20, 30 et 40 centimètres. Certaines personnes accusent en outre, surtout si on prolonge l'application des mains, une sensation de chaleur intense, presque de brûlure. Au lieu d'appliquer les deux mains, on peut aussi appliquer simplement la paume de la main droite sur la nuque : l'effet produit est sensiblement le même.

Le Dr Moutin a raconté dans sa thèse : *Le diagnostic de la Suggestibilité* (1), comment il fut amené à découvrir son procédé.

Un jour, en 1878, M. Moutin se promenait en compagnie d'un ami, à la campagne, dans les environs d'Orange ; tous deux, arrêtés au bord d'un champ, s'étaient penchés pour regarder de plus près les allées et venues d'un insecte et M. Moutin avait, sans y prendre garde, mis la main sur la nuque de son ami. Tout-à-coup celui-ci s'écria :

— Enlevez donc votre main, vous me brûlez le cou avec votre cigarette.

Surpris, M. Moutin répondit :

— Mais je n'ai pas de cigarette.

Et après avoir montré sa main à l'ami redressé, la lui plaçant de nouveau sur la nuque :

— Voilà, dit-il, comment nous étions tout-à-l'heure.

— C'est étrange, repartit l'ami, je sens encore que votre main me brûle.

Retirant sa main, M. Moutin vit avec une surprise croissante son ami chanceler et tomber presque à la renverse. Déjà fort au courant des choses de l'hypnotisme et du magnétisme animal, il entrevit la signification probable de ce singulier phénomène et demanda au frère de son ami, directeur d'une importante fabrique de papier, l'autori-

*Le Diagnostic de la Suggestibilité*, par le Dr Lucien Moutin. Paris. Société d'Éditions scientifiques  
4, rue Antoine-Dubois, 1890.

sation d'essayer quelques expériences sur un certain nombre d'ouvriers. Près de deux cents sujets, hommes et femmes, furent ainsi mis à sa disposition. Sur une cinquantaine environ, qu'il expérimenta trente présentèrent, à des degrés divers, les mêmes phénomènes d'attraction, de sensations plus ou moins anormales, etc., et se révélèrent suggestibles ou hypnotisables à différents degrés.

On pourrait objecter à l'emploi courant de ce signe que, si la personne chez laquelle on le recherche sait d'avance de quoi il s'agit, il lui est possible, soit de simuler ou tout au moins d'exagérer la réaction, soit au contraire de la supprimer par sa résistance volontaire, et que, d'autre part, il est bien difficile qu'elle ne soupçonne rien du but de l'opération qu'on tente sur elle, quand elle voit qu'on se place derrière son dos et qu'on applique les mains sur ses omoplates, ce qui ne peut guère se faire à son insu et même sans son consentement.

Cette objection perd toute valeur quand le procédé de Moutin est appliqué par un médecin qui peut toujours joindre, *sans en avertir le malade*, l'application de ce procédé à celle des procédés classiques de l'auscultation, de la percussion, de la palpation, etc. Ne voyant là qu'une des phases de l'examen général auquel il est soumis, et n'ayant aucune raison de le distinguer spécialement des autres, le malade réagira avec une complète spontanéité et en quelque sorte avec une entière bonne foi.

Mais il existe une variante du signe de Moutin, récemment découverte par le conférencier, qui échappe entièrement à l'objection et qui est applicable non pas seulement à des malades par des médecins, mais en quelque sorte, à tout le monde par tout le monde.

Faisant face à la personne avec laquelle on converse, on place sa main droite sur son épaule gauche (ou inversement), soit comme pour un geste de familiarité amicale, soit sous prétexte d'examiner de plus près quelque particularité de sa physionomie ou de sa coiffure et on pense aussi fortement que possible, qu'on veut qu'elle vienne en avant ou en arrière. De même que dans l'expérience du pendule de Chevreul il suffit de se représenter le mouvement du pendule dans telle ou telle direction pour le mouvoir en effet d'une façon inconsciente dans la direction pensée, de même la poussée infinitésimale qu'on imprime ainsi au corps d'un individu, quand elle rencontre en lui un système nerveux d'une sensibilité spéciale, est immédiatement intensifiée au centuple et détermine un mouvement d'attraction ou de répulsion absolument irrésistible, comme si le sujet était un véritable pendule vivant.

On peut rapprocher de ces deux signes ceux que le Dr Bérillon a indiqués comme moyen de diagnostic de la « malléabilité mentale ». C'est d'abord le signe de la *détente musculaire*. « Le sujet étant debout, les bras étendus en croix, est invité à contracter énergiquement ses muscles. Je lui demande alors, par une détente brusque, de

laisser retomber mollement ses bras le long du corps, c'est-à-dire de transformer instantanément la contraction musculaire en une complète résolution, lorsqu'il en aura reçu l'injonction, par exemple, si je compte jusqu'à cinq, quand il entendra le chiffre cinq ». (*Revue de Psychothérapie*, 1<sup>er</sup> mai 1911, 355).

Le diagnostic proprement dit de la malléabilité mentale, tel que le décrit le D<sup>r</sup> Bérillon (ibidem, p. 357), n'est autre que la recherche du signe de Moutin, à laquelle vient se joindre l'emploi de la suggestion verbale. Au lieu de procéder silencieusement à l'application des mains on invite le sujet à concentrer toute son attention sur la partie de son dos où se fait cette application, on lui affirme qu'il va se sentir attiré, etc.

C'est encore sur l'emploi direct de la suggestion qu'est fondé un autre procédé de diagnostic indiqué par le docteur Bérillon comme plus particulièrement applicable à des enfants. « J'invite l'enfant à regarder avec une grande attention un siège placé à une certaine distance au fond de la salle, et je lui fait la suggestion suivante : « Regardez attentivement cette chaise ; vous allez éprouver malgré vous, le besoin irrésistible d'aller vous asseoir. Vous serez obligé d'obéir à ma suggestion, quel que soit l'obstacle venant s'opposer à sa réalisation ». J'attends alors le résultat de l'expérience. Au bout de peu de temps (une ou deux minutes), on voit ordinairement l'enfant se diriger vers la chaise indiquée, comme poussé par une force irrésistible ». (*Revue de Psychothérapie*, loc. citat. p. 355).

Une fois la suggestibilité révélée par la recherche du signe de Moutin, qui nous paraît le procédé le plus pratique et le plus sûr, on pourra la vérifier par quelques expériences très simples, par exemple en priant le sujet d'entrecroiser les doigts des deux mains et en lui suggérant qu'il ne peut plus les séparer, ou bien, comme dans le procédé du D<sup>r</sup> Bérillon dont nous venons de parler, en lui faisant regarder fixement un siège et en lui affirmant qu'il va se sentir attiré et obligé d'aller s'asseoir, etc.

La connaissance des différents degrés de suggestibilité ne présente pas seulement un intérêt de premier ordre pour l'étude expérimentale des phénomènes de la psychologie inconnue ; elle est aussi extrêmement importante pour la psychologie ordinaire, pour l'histoire et, en général, pour toutes les sciences morales, qui ne doivent pas ignorer que, contrairement à l'opinion commune, la suggestibilité n'est pas l'attribut exceptionnel de quelques rares sujets, mais qu'elle existe à l'état virtuel chez un très grand nombre, peut-être même chez le plus grand nombre des êtres humains. Son importance n'est pas moindre au point de vue pédagogique. « L'éducation logique, dit le D<sup>r</sup> Bérillon, consisterait à tirer le meilleur parti de la malléabilité mentale et, pour arriver à ce résultat, il conviendrait de n'exercer sur les esprits que la pression strictement nécessaire. On se rend compte de l'intérêt que la connaissance de procédés permettant d'apprécier avec

précision la malléabilité mentale de chacun de leurs élèves pourrait présenter pour les éducateurs. Il en résulterait certainement la préoccupation de proportionner la pression à exercer sur l'esprit de l'enfant à l'étendue de sa résistance. Que d'efforts stériles, que de jugements erronés, et aussi que de châtiments inconsidérés pourraient ainsi être évités! » De même, au point de vue social et juridique, la question de la responsabilité criminelle et celle de la valeur du témoignage judiciaire changent singulièrement d'aspect selon que l'on connaît ou que l'on ignore l'étendue de la suggestibilité dans l'espèce humaine. Enfin, au point de vue médical, il suffit de songer au rôle énorme joué par la suggestion dans la genèse aussi bien que dans la guérison des maladies pour comprendre combien il importe au médecin d'avoir un moyen pratique de diagnostiquer la suggestibilité des malades. S'il y a exagération à prétendre, comme l'école de Nancy avait tendance à le faire, que la suggestion est l'agent unique, ou même principal de toute thérapeutique efficace, on n'en doit pas moins reconnaître avec Charcot que « la foi qui guérit » est le plus puissant des remèdes.

---

### **La dipsomanie et son traitement par la suggestion hypnotique**

par le Dr John QUACKENBOS, de New-York.

---

Un fait psychologique admis sans conteste, c'est que, dans l'état de sommeil provoqué, l'esprit acquiert une disposition à la suggestibilité et qu'il peut recevoir des impressions qui persisteront après le réveil.

D'après mon expérience personnelle, l'état d'hypotaxie ou sommeil léger, est plus favorable que celui du sommeil profond.

Si les dipsomanes sont des sujets particulièrement faciles à traiter, il n'en est pas de même des alcooliques profondément intoxiqués qui sont, au contraire, très difficiles à guérir.

Les meilleurs résultats, chez les dipsomanes, sont obtenus quand on les traite à la fin de leur période de sobriété ou immédiatement après leur période d'excès alcooliques.

J'ai remarqué que la dipsomanie est souvent en rapport avec l'usage ou l'abus du tabac. L'accès est annoncé par l'irritabilité, la défiance injustifiée et sans raison ainsi que la dépression du sujet.

Il devra être traité par suggestion dès l'apparition de ces symptômes.

Comme le malade se rend compte du danger de l'alcoolisme, on lui affirmera que, d'accord avec son propre désir, il perdra le goût des boissons alcooliques, qu'il n'en pourra supporter l'odeur ni les avaler. On créera chez lui, selon la méthode préconisée par Béril-

lon, un centre d'arrêt psychique afin de l'empêcher de porter le verre à la bouche.

Toutes les idées qui se rapportent à l'acte de boire seront traitées avec mépris tandis qu'on exaltera tout ce qui se rapporte à la sobriété.

On lui affirmera que la tentation des boissons alcooliques n'aura plus aucune influence sur lui et qu'aucun prétexte ne le fera sortir de son abstinence.

Le patient sera laissé endormi durant une heure environ, sous l'influence de ces suggestions.

Ces suggestions devront tendre à fortifier le cerveau du malade ; à éveiller son attention vers ses responsabilités sociales et morales, à stimuler son énergie mentale.

Il n'y a là aucune soumission du sujet à la volonté d'une autre personne ni abandon de la personnalité. D'autre part, l'opérateur devra être animé par une conviction réelle et la faire passer dans l'esprit du malade.

Une condition *sine qua non* de succès est le consentement du sujet et son désir de guérison.

Il est notable que les véritables alcooliques n'ont pas ce désir.

Dans une période de sobriété, ils peuvent se rendre compte des désordres physiques et mentaux dus à l'usage des boissons alcooliques. Ils éprouvent alors le désir de se corriger mais ne le peuvent pas sans aide, car leur habitude est devenue une véritable manie.

Le traitement entrepris dans ces conditions peut donner des résultats très rapides. Le malade se croit vite hors de danger.

L'un d'eux me disait après quelques séances : « Je suis maintenant tout à fait guéri. Ma faculté de contrôle est telle que je ne saurais avoir de rechute. Je n'ai pas le plus léger désir pour l'alcool ».

De telles assertions sont communes, mais il faut bien peu de sollicitations pour faire retomber le dipsomane dans son vice. Aussi, craignant de telles occurrences, je prie le patient de revenir me voir une fois par mois, quand le traitement principal est terminé. Je puis ainsi renouveler les suggestions et veiller sur l'état du sujet.

Bien entendu, nous ne pouvons certifier que la suggestion peut définitivement empêcher toute rechute. Nous n'avons pas la prétention de faire des miracles et nous devons nous placer dans les meilleures conditions pour que le patient ne retombe pas dans son vice. Il faut le protéger contre sa propre faiblesse, et, pour le contrôle, s'en rapporter plutôt à ses proches qu'à lui-même.

Le malade a tendance à trop présumer de ses forces morales et à commettre des imprudences fatales. Un malade que j'avais traité et qui semblait guéri en quelques jours s'avisa de prendre pension dans un cabaret. Il est inutile de dire qu'en un court laps de temps il revint à ses habitudes d'intempérance.

Le côté physique ne peut être perdu de vue dans le traitement des dipsomanes. Il est évident que les graves désordres vasculaires ou médullaires causés par l'alcool ne peuvent être réparés par la suggestion hypnotique.

Fort heureusement l'abstinence répare dans une large mesure les dégénérescences organiques d'origine alcoolique.

Dans le traitement par la suggestion hypnotique l'alcool est immédiatement supprimé.

Des stimulants liquides sont administrés toutes les deux heures pendant un ou deux jours.

Les glycéro-phosphates de chaux sont donnés pendant une durée de six mois à un an en vue d'accentuer l'énergie physique et de tonifier le moral par répercussion.

Pendant quelques jours on ordonnera des stimulants du cœur afin de combattre la dépression physique habituelle.

S'il est nécessaire on aura momentanément recours à un narcotique pour obtenir le sommeil.

Comme il n'y a point de maladie purement physique ou purement mentale, il est rare qu'un plein succès soit obtenu par un traitement exclusif, soit physique, soit psychique.

Il serait imprudent de faire des suggestions auxquelles l'organisme ne serait pas en état de répondre.

C'est le cas des délires alcooliques associés à la morphinomanie, dans lesquels il y a avantage à ne faire de suggestions qu'après la suppression du stimulant artificiel.

Certains malades qui ne peuvent être traités avec succès tant qu'ils sont dans leur famille, guérissent au contraire quand la suggestion leur est faite dans le calme du sanatorium.

L'exposé que je viens de faire est basé sur une expérience de deux années portant sur quarante sujets.

Dans ce nombre, la moitié pourrait être considérés comme définitivement guéris. Un tiers des malades traités a été perdu de vue. Un quart a présenté des rechutes. Plus de la moitié des dix derniers malades avaient pu être considérés dès le début comme arrivés à l'état d'incurabilité.

Les avantages du traitement consistent en ceci : 1° Rapidité du retour de la faculté de contrôle sur soi-même ; 2° Suppression de la période dépressive ; 3° Traitement sans interruption de la vie familiale et sociale.

Les effets sur l'état mental du dipsomane sont tels que non seulement il renonce à l'usage de l'alcool, mais qu'il devient capable d'administrer sérieusement ses affaires et reprend d'une façon normale le cours de ses relations domestiques et sociales.

## PSYCHOLOGIE SOCIOLOGIQUE

### Le meurtre rituel : A propos du procès de Kiew.

MM. les D<sup>rs</sup> Lacassagne et Thoinot ayant eu entre les mains le procès-verbal des diverses autopsies pratiquées sur le jeune Jouchinski, la réponse des médecins à un questionnaire de M. le juge d'instruction de Kiew, enfin le rapport fait par le D<sup>r</sup> Sikorsky partisan du meurtre rituel ont formulé ainsi leur conclusion :

« La mort du jeune Jouchinsky est due à la double action de lésions crâniennes et de l'asphyxie mécanique par occlusion des orifices respiratoires sans que nous puissions attribuer à l'un des facteurs une importance prépondérante sur l'autre... »

« L'hypothèse du meurtre rituel exécuté pour se procurer le sang de l'enfant Jouchinsky est insoutenable.

« On peut penser à un meurtre sadique, à un meurtre ayant la vengeance pour mobile, ou à un meurtre commis par un individu en état d'inconscience frappant à l'aveuglette et à coups répétés, toutes hypothèses qui peuvent se défendre ; mais entre lesquelles on ne saurait décider. » (1)

La conclusion négative ne s'impose pas seulement dans le cas Jouchinsky mais dans tous les cas de meurtre rituel qui ont été soumis à un sérieux examen tels ceux de Polna (1899) et de Xanten (1891). (2)

Mais qu'entend-on par meurtre rituel ? Les Juifs afin de faire mémoire de la Passion et en haine du Christ mélangent, dit-on, aux azymes des gâteaux de Pâques le sang d'un enfant chrétien égorgé par leurs soins, et chaque année, le sort désigne la communauté juive chargée de réaliser le sang nécessaire et de le distribuer aux autres communautés. Lorsqu'on affirme être en présence d'un meurtre rituel juif, on entend soutenir qu'il s'agit d'un meurtre effectué afin d'utiliser le sang de la victime à certains rites de communion pratiqués secrètement, lors de grandes fêtes officielles.

Y a-t-il eu des meurtres rituels de cette sorte ? Eh bien non ! Il faut le dire bien haut et protester contre une légende qui a plus d'une fois entraîné la mort d'innocents.

Cette accusation n'apparaît qu'au XII<sup>e</sup> siècle et sans doute à la suite de quelques meurtres de chrétiens, auxquels la haine et la peur donnèrent un sens mystérieux. Les deux religions ne s'épargnaient guère. Les chrétiens commencèrent de murmurer que les Juifs commettaient souvent de tels meurtres aux temps pascal. Ils devinèrent tout de suite que cette accusation serait une arme terrible. A partir

(1) Conclusion du rapport demandé par le défenseur de l'inculpé.

(2) D<sup>r</sup> J. MARÇUS, *Etude médico-légale sur le meurtre rituel* P. 1930, in 8°, pages 26-76.

de cette époque la légende fit si bien son chemin que l'hostilité des populations chrétiennes envers les juifs en reçut un singulier accroissement. Aussi bien dans le célèbre procès de Fulda, Frédéric II empereur d'Allemagne et le Pape Innocent IV après de longues et sérieuses enquêtes tant auprès de magistrats que des juifs convertis crurent devoir intervenir pour apaiser l'opinion et défendre les accusés.

Nos modernes antisémites n'ont pas manqué de dire qu'ils furent achetés avec l'or israélite, mais ils n'en ont jamais tenté la preuve et pour cause.

De nos jours les chrétiens antisémites ont entrepris une véritable campagne de tracts et de livres dans lesquels ils se sont efforcés de prouver la réalité du meurtre rituel non seulement par des faits rassemblés sans critique et au petit bonheur, mais par des textes talmudiques interprétés avec passion. (1)

Un théologien protestant professeur de littérature hébraïque s'est chargé de réfuter faits et textes dans un livre en tous points excellent (2). Nous ne pouvons que le recommander à ceux qui s'intéressent spécialement à cette question.

Les textes allégués ont tous été audacieusement transfigurés, le seul passage du Talmud qui ait été cité exactement est celui-ci : « Lorsque quelqu'un meurt et laisse un petit garçon à sa femme et que les héritiers du père disent : il faut l'élever chez nous tandis que la mère le réclame ; c'est à la mère et non à ses frères héritiers éventuels qu'il faut le laisser, car on a vu le cas d'un enfant égorgé la veille de Pâques. (Kethuboth 102<sup>r</sup>). Rohling qui le premier a utilisé ce texte dans un article intitulé : *Passage du Talmud sur l'égorgement rituel* traduit différemment : « Car il pourrait arriver (d'après des précédents cités dans Berakath 2<sup>r</sup>) qu'ils l'égorgent la veille de Pâques, le 15 étant jour de Pâques. » Or même en acceptant cette interprétation fautive on ne peut voir dans ce texte qu'une allusion à une pratique de sorcellerie répudiée par la synagogue officielle.

Les juifs et les chrétiens, (que l'on se rappelle ce qui s'est passé en Espagne en 1912) ont commis des meurtres pour se procurer du sang et l'utiliser à la guérison des malades. Ces pratiques de magie noire n'appartiennent pas plus aux rites secrets du judaïsme qu'aux mystères cachés du christianisme.

(1) C. DE PAWLIKOVSKI. *Der Talmud in der Theorie und Praxis*, Regensburg 1886. — AUG. ROHLING. *Der Talmudjude* Munster 1874 suivi de maintes éditions. Les articles anonymes de la *Civiltà cattolica* 1881-1882. — GÉZA D'ONODY. *Tisza-Eszlar dans le passé et présent*, 1882 (en Hongrois). — IL DESPORTES. *Les mystères du sang chez les Juifs de tous les temps*, P. 1889, in 12. — ANONYME. (TH. FRITSCH ?) *Les Juifs et le sang chrétien* 1892. — ANONYME. *Certezza del ritualismo nelle uccisioni guidaiche de Osservatore cattolico* du 8-9 mars au 21-22 avril 1892. — ANONYME. *L'assassinat maçonnique, le crime rituel, la trahison juive*, P. s.d. (1903), in. 12.

(2) IL L. STRAK. *Le sang et la fausse accusation du meurtre rituel*, Paris, s. d. in 12.



Il faut ranger le meurtre rituel parmi les fables imaginées, grossières et entretenues par la passion religieuse et l'amour du mystère défauts qui ne sont malheureusement pas réservés au bas peuple.

C'est en vertu de ces mêmes tendances que l'on impute aujourd'hui à la maçonnerie des assassinats qui font encore frémir les enfants et les femmes que l'on imputait jadis aux premiers chrétiens des assassinats d'enfants suivis d'une effroyable manducation.

P. SAINT-YVES.

— La question du crime rituel est actuellement l'objet de controverses ; elle a été entièrement remise à l'ordre du jour par le procès de Kiew. Nous soumettons à nos lecteurs les divers côtés de cet intéressant problème de psychologie sociologique. N. D. L. R.

## NOTES ET APPRÉCIATIONS PSYCHOLOGIQUES

### Les chevaux d'Elberfeld

M. Karl Krall, de retour à Elberfeld d'un assez long voyage en divers pays d'Europe, a repris l'instruction de ses chevaux. Ceux-ci, qui dans les derniers temps se montraient nerveux et indociles, sont redevenus de bons élèves, ces quelques semaines de vacances ayant eu un effet salubre sur leur nerfs. Seulement le petit éléphant *Kama* continue à ne pas légitimer l'espoir que son maître avait placé en lui ; il est souvent de méchante humeur, ne montre aucune envie d'apprendre ; un vrai cancre, quoi !

Quand à *Berto*, le cheval aveugle, il présentait à la rentrée un phénomène remarquable au point de vue didactique : il avait complètement oublié tout ce qu'on lui avait appris, et on dut recommencer son instruction. M. Krall tire de cet épisode des conséquences favorables à sa thèse ; il observe que, s'il a *oublié*, c'est qu'il avait réellement *appris*, et que, s'il n'avait fait que se régler sur les mouvements et bruits des expérimentateurs, il n'aurait eu maintenant qu'à recommencer.

Pour en revenir à *Berto*, il est à remarquer qu'il a plus de peine à apprendre ce qu'il a oublié qu'il n'en avait montré la première fois. Ce n'est pourtant pas faute de bonne volonté ; il se donne tant de mal qu'il transpire et fume, après quelque temps de ses efforts intellectuels. Il commence maintenant à faire de petits calculs.

Les instituteurs auxquels M. Krall a soumis ce cas bizarre ne s'en montrent pas étonnés ; ils disent que pareille chose se vérifie parfois avec leurs petits élèves humains ; ils attribuent le phénomène à cette circonstance, que les petits cerveaux qui recommencent à apprendre ce qu'ils oublièrent sont, cette fois, plus encombrés.

Société de psychothérapie. — La prochaine séance de la Société aura lieu le mardi 18 novembre, au Palais des Sociétés Savantes.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 4.

Octobre 1913.

#### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

(Suite)

#### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie,  
professeur de l'École de psychologie.

Mesdames, messieurs, mes chers collègues,

La réunion à laquelle nous vous avons conviés n'a rien emprunté de sa solennité à l'intervention des pouvoirs publics. Expression spontanée d'un sentiment de reconnaissance à l'égard de celui qui fut si longtemps l'inspirateur de notre Société de psychothérapie, nous avons tenu à lui conserver un caractère d'intime confraternité scientifique.

En agissant ainsi, nous n'avons fait que nous conformer aux habitudes de modestie de celui dont nous voulons honorer la mémoire. Personne n'a moins senti que Dumontpallier l'attrait ou le besoin de manifestations extérieures.

Dans le cours de sa longue et laborieuse existence, il ne lui est arrivé qu'en de rares occasions de sortir de la réserve qu'il s'était volontairement imposée. Mais quand il jugea qu'il était de son devoir d'intervenir, il le fit avec l'ardeur et la sincérité qu'il apportait dans l'accomplissement de toutes ses décisions.

C'est ainsi qu'en 1886, il prit la part la plus active à l'inauguration de la statue de Claude Bernard, dont il avait été l'élève au Collège de France et le collaborateur à la Société de biologie.

Quelques années plus tard, il participait avec la même activité aux honneurs rendus à Paul Bert, dont la dépouille mortelle venait d'être rapportée du Tonkin.

Il vint également à Nancy, accompagné de ses élèves, pour présider la manifestation organisée, en 1891 sous les auspices du professeur Liégeois, en l'honneur du D<sup>r</sup> Liébeault.

Une quatrième circonstance, dans laquelle il n'hésita pas à accepter la place prépondérante, fut l'organisation du premier Congrès de

l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, en 1889, quand il sut que de son acceptation dépendait le succès de ce congrès.

C'est que Dumontpallier, si disposé qu'il fut à se tenir à l'écart des manifestations solennelles, n'avait jamais un moment d'hésitation lorsqu'il s'agissait de l'accomplissement d'un devoir ; alors, il abandonnait ses livres et ses manuscrits, sortait de la solitude dans laquelle se complaisait son esprit de méditation, et mettait toute la puissance de volonté dont la nature l'avait si généreusement doté au service des causes justes.

C'est assurément parce que le professeur Charles Richet a été mu par un sentiment analogue, qu'il a, malgré les occupations les plus absorbantes, accepté la présidence de cette réunion.

A vrai dire, si, malgré la bienveillance dont il m'a personnellement déjà donné tant de preuves, il n'avait pu nous seconder dans l'accomplissement de notre pieuse manifestation, nous en eussions tous éprouvé un vif désappointement.

C'est qu'en toute justice, le professeur Charles Richet était non seulement le mieux, mais le seul qualifié, pour présider la réunion où nous voulons glorifier la mémoire de Dumontpallier.

Aucun de nous n'a pu oublier que, alors qu'il était encore interne des hôpitaux, il a publié, sur le *Somnambulisme provoqué*, une étude dont les conclusions n'ont pas cessé d'être conformes.

Son livre, *l'Homme et l'Intelligence*, paru en 1883, a constitué pour tous ceux qui sont entrés, à sa suite, dans le domaine de la psychologie expérimentale, un guide si précieux, que je ne conçois pas qu'on puisse aborder utilement l'étude de l'hypnotisme sans l'avoir étudié à fond.

Enfin, après avoir été uni à Dumontpallier par les liens d'une profonde amitié, il a bien voulu reporter sur ses élèves Paul Magnin et Bérillon, une partie des sentiments qu'il éprouvait pour leur maître.

Qu'il me permette d'ajouter à ces titres le souvenir reconnaissant des encouragements qu'il m'a donnés au début de mes études sur l'hypnotisme, encouragements d'autant plus précieux que je n'avais pas été très gâté sous ce rapport. Pour tout cela, le nom du professeur Charles Richet s'est imposé à notre esprit quand nous avons voulu rappeler les travaux du savant, de l'homme de bien et de noble caractère, que fut Dumontpallier. Qu'il nous permette de le remercier en votre nom et au mien, de l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la présidence de cette fête de la reconnaissance et de la fidélité.

..

Né à Honfleur, fils d'un capitaine au long cours, Dumontpallier fit ses études classiques, d'abord au collège de Honfleur, puis à Paris au lycée Louis-le-Grand. Ce fut sous l'empire d'une vocation réfléchie qu'il choisit spontanément la carrière de la médecine. Malgré les

débuts pénibles de tout étudiant sans fortune, il eut rapidement y tracer sa voie. Interne des hôpitaux de Paris en 1853, interne lauréat en 1856, reçu docteur en médecine en 1857 avec une thèse brillante sur : *l'infection purulente et l'infection putride à la suite de l'accouchement* ; la même année il était lauréat de la Faculté et obtenait le Prix Montyon et une médaille d'or.

Chef de clinique de Trousseau à l'Hôtel-Dieu, de 1861 à 1863, il prit une part très active à la publication des leçons du grand clinicien.

Dans son discours sur les maîtres et les contemporains de Dumontpallier, mon savant ami, le D<sup>r</sup> Beni-Barde, vous a trop éloquemment retracé les liens étroits de confiance et d'amitié qu'il avait su inspirer à son maître pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

En 1836, Dumontpallier fut nommé médecin des hôpitaux. Il était chargé d'un service à l'hôpital de la Piété quand éclata la guerre de 1870. Maintenu à ce poste durant le siège et pendant les sombres journées de la Commune, il y organisa, au milieu du désarroi général, les secours aux blessés, et remplit patriotiquement son devoir de médecin et de patriote.

Homme d'action et chercheur infatigable, Dumontpallier ne se contentait pas d'observer. Chez lui, l'investigateur était doublé d'un professeur éloquent. Pendant sa longue pratique hospitalière, Dumontpallier fit tous ses efforts pour faciliter aux élèves l'enseignement clinique et didactique. Il avait débuté, en 1863, par un cours de pathologie interne à l'école pratique ; de 1876 à 1886, il fit des conférences cliniques à la Pitié, traitant particulièrement les questions qui se rattachaient à l'étude de la métallothérapie, de la grande hystérie, de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique et de la psychothérapie. Il continua son enseignement à l'Hôtel-Dieu par des leçons très fréquentées jusqu'au moment où il atteignit l'âge de la retraite.

Lorsqu'il eut été nommé médecin honoraire des hôpitaux, il ne cessa pour cela ni de travailler ni de professer. Ce fut à l'Institut psycho physiologique de Paris et à l'École de psychologie créé sous son patronage, en 1839, pour l'étude des applications cliniques, psychologiques, pédagogiques et médico-légales de l'hypnotisme et de la psychologie appliquée, qu'il resta en communion d'esprit avec ses élèves. Il y fit devant un auditoire d'élite des leçons très remarquables. La dernière de ces conférences eut lieu le 20 janvier 1898. En termes élevés, il y fit un exposé synthétique de ses recherches personnelles, sous le titre suivant : *Comment j'ai été conduit à l'étude de l'hypnotisme ; — La métallothérapie et les expériences de la Pitié.*

Lauréat de l'Académie de médecine, en 1875, pour un mémoire intitulé : *Contribution à l'étude des anomalies de l'éruption vaccinale*, il présentait à diverses reprises de savantes communications à l'Académie. En 1892, il fut élu membre de cette Académie dans la section de thérapeutique et d'histoire naturelle.

Dumontpallier, en récompense de ses nombreux services hospitaliers, avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1855, et promu officier en 1884. A cette occasion, de nombreux élèves lui offrirent un banquet chez Ledoyen, et le souvenir de cette touchante fête de famille laissa dans tous les cœurs un souvenir inaltérable.

Les études de Dumontpallier s'étendirent à toutes les branches de la médecine, mais ses recherches se portèrent plus particulièrement vers la gynécologie, l'hypnologie et la neuropathologie. Tous les médecins connaissent le pessaire qui porte son nom.

Travailleur infatigable, Dumontpallier prit une part très active à la vie scientifique de nombreuses sociétés. Elève et collaborateur de Claude Bernard avec lequel l'unissait les liens de la plus étroite affection, on le nomma, en 1879, secrétaire général de la Société de biologie. Il se dévoua avec tant de zèle, d'assiduité et de dévouement à l'accomplissement des fonctions qui lui avaient été confiées, qu'elles lui furent constamment renouvelées. Au bout de quelques années, les membres de la Société de biologie se rendant compte que nul ne saurait mieux occuper ce poste difficile, à l'unanimité, lui conférèrent le titre de *secrétaire perpétuel*.

Nul n'était plus assidu aux séances de la Société médicale des hôpitaux dont il fut président. Il prenait également une part active aux travaux de l'Académie de médecine ; mais la société à laquelle il accordait la plus grande partie de son activité scientifique était la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, dont la création avait été décidée en 1839, à la suite du premier Congrès de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique.

Telle fut, dans ses grandes lignes, la carrière scientifique si bien remplie de Dumontpallier. Il est peu de parties de la science médicale où sa perspicacité et sa puissance d'observation n'aient apporté de vives lumières. La liste de ses travaux scientifiques en fournit la démonstration la plus éclatante. Mais dans cette solennité, où sous les auspices de la Société de psychothérapie et de l'École de psychologie, se sont réunis un si grand nombre d'élèves et de disciples de Dumontpallier, il importe de rappeler surtout les travaux par lesquels il a mérité l'honneur d'être considéré comme un chef d'école. C'est pourquoi je vais m'efforcer d'exposer la part occupée par les études sur l'hypnotisme et sur la psychothérapie dans son œuvre scientifique.

\* \* \*

Comment Dumontpallier fut-il amené à orienter ses recherches dans la direction de l'hypnotisme et de la psychothérapie ? Il a tenu à nous l'exposer avec précision dans son discours d'ouverture du premier Congrès international tenu sous sa présidence à l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1839. Cette page constitue pour l'histoire de nos études un

document d'une si haute importance que je ne puis résister au désir de vous le rappeler in-extenso.

« En 1876, un homme, qui croyait sa fin prochaine, écrivait à notre grand physiologiste Claude Bernard, qu'il désirait avant de mourir, savoir si, pendant un quart de siècle, il ne s'était pas fort illusionné sur des faits qu'il croyait avoir bien observés. Claude Bernard, président de la Société de biologie, vit dans cette demande un sentiment honnête, et déféra à ce sentiment en nommant parmi les membres de la Société de biologie, une commission invitée à vérifier les recherches métallothérapiques du D<sup>r</sup> Burg. Les membres de la commission étaient MM. Charcot, Luys et Dumontpallier. Le rapporteur se mit assidûment à la besogne, et, après une année de recherches expérimentales faites sur des malades hystériques dans le service de M. Charcot, la commission présenta deux rapports dont les conclusions étaient la confirmation de la doctrine du D<sup>r</sup> Burg. Ce fut pour nous une vive satisfaction d'avoir pu rendre justice à un chercheur dont le mérite avait été trop longtemps méconnu ; de plus, la Commission devait être amplement récompensée, car les expériences qu'elle avait entreprises l'avaient conduite à la découverte importante du *transfert* de la sensibilité. Ce transfert, nous l'avions déterminé par les applications métalliques et les courants électriques faibles. Plus tard, nous reconnaissons que toute excitation périphérique, faible et prolongée, pouvait fournir les mêmes résultats. Mais, avant d'établir par la succession des faits, comment les membres de la commission du Burguisme furent conduits à s'occuper d'hypnotisme et de suggestion, il ne sera pas sans intérêt d'exposer devant vous dans quelles conditions l'action des métaux sur les hystériques fut découverte par le D<sup>r</sup> Burg. Une jeune femme, en état de somnambulisme provoqué, venait de poser sa main sur un bouton de porte d'appartement, et tombait en catalepsie. Le bouton était en cuivre.

« Quelle pouvait être l'action du métal sur le phénomène constaté ? Le lendemain, l'expérience est recommencée, mais l'état catalepsie ne se manifeste pas. On avait eu soin de garnir le bouton d'une peau de gant : telle fut l'origine de la métalloscopie. Pendant un tiers de siècle Brug garda le secret des conditions expérimentales de sa découverte ; il savait bien que, parler de somnambulisme au début de sa carrière médicale, c'eût été créer une barrière infranchissable à l'étude de la métallothérapie.

« C'était donc le magnétisme qui avait révélé au docteur Burg l'action des métaux sur les hystériques hypnotisables, et, vingt-cinq années plus tard, c'étaient les recherches de la métalloscopie qui devaient conduire les membres de cette commission à étudier l'action de l'électricité, des électro-aimants, du fer aimanté et les différents procédés des magnétiseurs pour déterminer le somnambulisme, la catalepsie et la léthargie.

« Ainsi Burq avait découvert la métallothérapie en faisant du magnétisme, et, plus tard, les expériences de contrôle sur la métallothérapie conduisirent à l'étude de l'hypnotisme ».

En même temps que Dumontpallier vérifiait les faits relatifs à la métallothérapie énoncés par Burq, il ne pouvait rester indifférent à un certain nombre de phénomènes observés dans le cours des expériences.

Un des premiers qui sollicita son attention fut celui du transfert de la sensibilité.

Sur les sujets soumis aux applications métalloscopiques, un spécialiste éminent, M. Gellé, appelé à collaborer aux travaux de la Commission en sa qualité d'auriste, remarqua que, du côté où l'acuité auditive était normale au début de l'expérience, cette acuité auditive, à la fin, avait diminué dans une mesure sensiblement proportionnelle à celle dont elle avait augmenté dans le côté malade sur lequel on avait opéré avec le métal.

En présence de ce résultat, Dumontpallier voulut voir ce qui avait lieu du côté de la sensibilité générale. L'application du métal sur le côté anesthésique lui permit de constater que la sensibilité, en même temps qu'elle revenait sur ce côté, disparaissait du côté opposé dans les points homologues. Il proposa à la Commission le mot de *transfert* pour désigner ces phénomènes, terme qui fut adopté et qui a reçu, depuis, la consécration de l'usage. Les recherches de M. Landolt sur la sensibilité oculaire vinrent confirmer de tous points ce que M. Gellé avait constaté pour l'ouïe, et ce que Dumontpallier avait vu pour la sensibilité générale. Quant on rendait la vue à gauche, on la faisait perdre à droite, et cela suivant des degrés déterminés.

Depuis quelques années, divers auteurs ont cru diminuer l'intérêt que pouvait présenter le phénomène du transfert en disant que sa cause résidait dans une influence de suggestion. Le même argument a été opposé depuis à tous les faits se rattachant à l'hypnotisme. Le fait de placer le point de départ d'un phénomène nerveux dans une intervention suggestive, ce qui ne nous paraît nullement démontré, ne saurait diminuer en rien la valeur de ce phénomène. Ce n'est pas dans une explication hypothétique ou théorique d'un fait que réside l'intérêt, mais dans ce fait lui-même.

Dumontpallier, poursuivant ses études sur l'anesthésie des hystériques, ne tarda pas à reconnaître que les plaques métalliques de Burq pouvaient, dans toutes ces expériences, être remplacées par différents agents physiques. Les mêmes résultats pouvaient être obtenus au moyen de l'aimant, de courants électriques faibles, de vibrations sonores et, en un mot, de tous les agents décrits sous le nom d'œsthesiogène ; les excitations mécaniques faibles et répétées ayant une action analogue.

C'est ainsi que les recherches métalloscopiques de Burq attirèrent l'attention de Dumontpallier sur les modifications de la sensibilité déterminées par les diverses excitations périphériques.

Les conclusions des rapports de Dumontpallier sur la métalloscopie eurent à l'étranger un retentissement considérable.

Depuis leur publication, un grand nombre de recherches ont été entreprises dans le même ordre d'idées ; toutes sont venues confirmer les deux points principaux de ce travail : 1<sup>o</sup> la possibilité du transfert ; 2<sup>o</sup> la relation de toutes ces manifestations périphériques de l'hystérie avec les organes centraux.

Aux cours des recherches nécessitées par le contrôle des faits énoncés par le D<sup>r</sup> Burq, Dumontpallier s'était initié à l'examen des hystériques et à la production des phénomènes de l'hypnotisme chez les sujets de cette catégorie.

Mais il est probable qu'il s'en serait tenu là et n'aurait pas poursuivi ses études dans cette direction, si, quelques années plus tard, une circonstance inattendue ne l'avait amené à s'y intéresser de nouveau.

Le 30 juin 1881, M. Charles Richet, alors professeur agrégé à la Faculté de Paris, présentait à la Société de biologie un mémoire manuscrit ayant pour titre : *Des propriétés physiques d'une force particulière du corps humain (force neurique rayonnante) connue sous le nom de magnétisme animal* ; ce mémoire avait été rédigé par le D<sup>r</sup> Baréty de Nice, à la suite d'observations longuement poursuivies chez une de ses malades âgée de 18 ans qui, après de nombreux bains de mer, avait présenté des troubles d'une hystérie extrêmement accentuée. Le D<sup>r</sup> Baréty avait constaté, dès sa première visite, même lorsque la malade était en proie à ses plus fortes attaques nerveuses, qu'il lui était possible, par sa seule présence, de modifier l'état de sa sensibilité et de ses mouvements. Il en était arrivé à admettre que, dans ses conditions déterminées, son action sur la malade ne pouvait s'exercer que par l'intervention d'une force particulière, émanant de lui-même, dont il avait cru dégager les lois.

Dumontpallier, comme il le faisait d'ailleurs pour toutes les communications faites à la Société de biologie, prêta la plus grande attention à la lecture de ce mémoire. Loin d'en rejeter les conclusions *à priori*, selon une habitude trop fréquente chez les membres de nos sociétés savantes, il pensa, puisqu'il avait dans son service des hystériques analogues à celle qui avait fourni au D<sup>r</sup> Baréty le sujet de ses observations, qu'il serait plus logique de les vérifier par de nouvelles expériences. C'est ainsi que, mu par un sentiment de justice, il fut ramené à l'étude de l'hypnotisme.

(A suivre).



## TRAVAUX ORIGINAUX

### Comment devient-on criminel ? L'influence de la volonté dans le crime

par M. G. GUILHERMET, avocat, professeur à l'École de psychologie.

Avant d'étudier la volonté, cause de crimes, il importe de bien préciser son rôle philosophique.

Les théories du libre arbitre pur sont définitivement condamnées. Admettre que la lutte contre la tendance criminelle se réduit à un simple *fiat* est une conception aussi fautive que nuisible. Laisser croire à l'homme que la volonté peut tout sans qu'elle soit développée, canalisée, sans qu'elle se prépare chaque instant comme les peuples à une guerre énergique, c'est l'exposer à faire face tout d'un coup à des ennemis plus forts qu'elle. Toutes les méthodes de lutte sont, nous le verrons, d'une incontestable utilité : les ruses, les détours, l'idée fixe, l'utilisation du mécanisme physique réagissant sur le psychisme, tels sont quelques épisodes des combats glorieux que l'homme doit engager contre lui-même, sur le champ de bataille de la conscience, s'il veut remporter de glorieuses victoires :

Nul peuple ne peut lutter s'il n'a pas des soldats, nul homme ne peut vaincre s'il n'a pas les éléments même de la volonté. Nous concevons que certains êtres exceptionnels, monstrueux, naissent privés absolument de volonté, tels les enfants venant au monde sans bras, sans jambes ou avec deux têtes. Nous admettons même que, dans certains cas, l'hérédité peut priver l'homme de toute responsabilité. Ce sont encore là des cas exceptionnels. On connaît mal les lois de l'hérédité. Chacun de nous est la résultante d'une multitude d'êtres ; les influences qui nous sont transmises sont si diverses, si contradictoires, qu'à moins d'un cas exceptionnel, une tare précise d'un de nos ascendants ne pèse pas de tout son poids sur notre mentalité. Tout homme compte dans son ascendance des tuberculeux, des alcooliques, des syphilitiques, des cancéreux, des aliénés, même des criminels. Or, soutenir que ces tares seront transmises fatalement par hérédité, c'est, même sans être médecin, nier la réalité des faits.

Mais il faut admettre que, sans anéantir la volonté, l'influence héréditaire peut en dominer partiellement le mécanisme. La société se reconnaît le droit de châtier le dégénéré, en vertu de la réaction contre le crime et parce que si la volonté contient dans ce cas une part plus grande de cause déterminantes, il reste néanmoins suffisamment de volition pure pour légitimer la sanction. C'est du moins ce que la société suppose.

Dans la lutte contre la criminalité, l'extrême suggestibilité du dégénéré sera d'un précieux secours. Les victimes de l'hérédité ont le sens de l'imitation : le pédagogue ne devra pas oublier « qu'on peut retremper un cerveau par une hygiène adaptée, par de nobles exemples

propres au besoin d'imitation que les dégénérés ont au si haut point » (1). Ces réserves faites, on trouve chez les criminels deux catégories : les criminels par excès et les criminels par faiblesse de volonté. Tous les criminalistes sont d'accord sur ce point : le crime est une maladie de la volonté. Certains hommes ont une énergique volonté qu'ils emploient mal. Leur responsabilité paraît complète à l'égard de la société. Ce sont les Bonnot, les Carouy qui cultivent leur volonté pour nuire, qui respectent les lois de la sobriété, chez lesquels un exercice quotidien développe les forces physiques. Ils mettent méthodiquement en œuvre pour mal faire les moyens préconisés par la morale. A ces volontés excessives, il a manqué le gouvernail d'une éducation rationnelle. Habiles navigateurs, ils ont délibérément fait voile vers les terres du crime.

Je fus, il y a une dizaine d'années, désigné pour défendre un cambrioleur accusé d'un vol de trois cent mille francs. Cet homme possédait toutes les séductions de l'intelligence ; sa sensibilité était normale, mais sa caractéristique consistait dans une volonté énergique. Le nombre de ses méfaits, jusqu'alors impunis, était incalculable et comme je m'étonnais de voir un homme tel que lui dans une prison : « Voyez-vous, maître, la lutte contre la société afin d'appréhender frauduleusement les richesses est le plus passionnant des combats. Jeter les plans d'une expédition, la préparer, l'accomplir, éprouver les émotions angoissantes du danger, donnent à l'argent volé une valeur qu'il n'aurait pas sans cela ». Cet homme semblait avoir raison. Mais quand je lui objectai que son besoin d'activité aurait trouvé un champ suffisant et plus honnête dans les explorations, dans les guerres coloniales dans la recherche des mines lointaines, d'or ou d'argent, il reconnaissait bien volontiers que placé comme Hercule, au croisement des deux routes, il avait consciemment choisi celle qui conduit à la prison. Et je le vois toujours, prenant sa tête énergique entre ses deux mains, quelques instants plongé dans une douloureuse méditation, puis me regardant ensuite avec des larmes dans les yeux. Et, à ce moment-là, j'ai senti avec intensité que l'homme creuse lui-même le fossé dans lequel il tombera. Les criminels les plus endurcis, les rudes assassins furent jadis des enfants émouvants comme les autres, et il aurait fallu peut-être bien peu de chose pour que les petites mains que la mère baisait avec amour ne tinssent jamais le revolver ou le poignard meurtrier. Le rôle des éducateurs, parents, maîtres, professeurs, patrons, est essentiellement complexe. Il comporte la connaissance au moins rudimentaire des lois de la psychologie et des lois de la physiologie. Savoir canaliser les passions trop fortes, assouplir ces volontés trop énergiques, donner une alimentation végétale à ces petits hommes, les diriger vers des professions ou des métiers qui comportent un vouloir puissant, voilà quelle sera la tâche de ceux qui encourent des responsabilités à l'égard de l'enfant.

(1) MAURICE DE FLEURY. *Introduction à la médecine de l'esprit*, p. 96.

Nul n'ignore que les bataillons d'Afrique, composés de délinquants de droit commun, se sont toujours bien comportés sous le feu en temps de guerre. Des hommes, méprisés par tous en temps de paix, devinrent subitement, en face du danger, de véritables héros. « C'est ainsi, dit M. Maurice de Fleury, que l'on peut tirer de réels avantages de nos défauts les plus antipathiques : vanité, jalousie, et que l'on peut changer en éléments d'énergie créatrice l'idée fixe qui est une maladie de l'esprit ». Des sociologues, et en particulier M. Paul Adam, voulant utiliser cette adaptation psychologique, ont émis le vœu que dans les guerres coloniales, par exemple, on employât exclusivement comme soldats les repris de justice.

Cette idée paraît révoltante et pourtant ce qu'on appelle cynisme chez les malfaiteurs pourrait s'appeler courage dans d'autres circonstances.

Mais les criminels par manque ou par faiblesse de volonté sont les plus nombreux.

Et c'est ici qu'une distinction s'impose entre les crimes. J'appellerai les uns les crimes d'impulsion et les autres les crimes d'aboutissement.

Pour les premiers, la part des causes déterminantes est si importante qu'une volonté même robuste, même exercée, ne pourra guère résister.

C'est le crime commis par un homme gravement et brusquement outragé, placé tout à coup dans une situation imprévue et qui pourrait être comparé à l'homme recevant sur la tête une pierre peu lourde mais qui, tombant du quatrième étage, le tue. Pour ces délinquants ou ces criminels, la part de la volition pure est si restreinte qu'on ne conçoit guère pour eux l'emprisonnement avec son caractère infamant. Je voudrais que la société pût, en vertu de son droit de conservation, enfermer ces délinquants dans des asiles spéciaux où l'on pratiquerait sur eux l'éducation de la volonté. S'ils avaient connu le mécanisme des lois psychologiques, ils auraient su que la volonté peut, par l'exercice, se développer et que l'homme est capable de conquérir lentement sa liberté.

Dans chaque vouloir, la part de la volition pure peut s'accroître et l'homme, apprenant à se dominer, sera capable de résister à l'impulsion du crime, même dans les circonstances les plus défavorables. L'être coupable d'un délit ou d'un crime d'impulsion devra sortir de l'asile capable de résister aux provocations les plus imprévues.

Si le motif lui est imposé, il pourra désormais choisir entre les actes qui, logiquement, en sont la conséquence.

Pour le criminel d'aboutissement, il arrive lentement, en partant d'un acte initial où les motifs n'étaient point imposés, vers une infraction qu'il a pu et qu'il a dû prévoir lorsqu'il s'est engagé sur la pente. Celui-là possédait une part de volition pure qui le rendait responsable. Sa place est toute marquée dans la prison. Le lent processus qu'il l'a conduit au crime appelle logiquement comme conséquence

l'expiation. Mais lui, c'est un véritable malade qu'il faut soigner en même temps qu'on le châtie.

Son manque d'énergie s'accompagne le plus souvent de faiblesse physique. En même temps qu'on élèvera son esprit par l'étude, on développera sa volonté par l'exercice physique. Le développement musculaire, l'accroissement de la poitrine par la gymnastique respiratoire, une nourriture réconfortante feront partie d'un système de réadaptation physique, de réadaptation psychologique, de réadaptation professionnelle qui pourra lutter efficacement contre la récidive. Je voudrais que les portes des prisons s'ouvrirent largement pour les psychologues et pour les médecins. Ils accompagneraient le juge pénal qui suivrait ainsi l'accomplissement de la peine prononcée par lui, surveillerait les progrès moraux de son condamné et choisirait avec eux les mesures de grâce ou de liberté conditionnelle.

Les débiles de la volonté sont presque toujours des paresseux. L'homme est destiné au travail. Ce qui nous semble une peine, un châtiment, constitue au contraire, s'il n'est pas exagéré, le plus sûr instrument de conservation. L'oisiveté, mère de tous les vices, voue l'homme aux actes nocifs à lui-même. L'abus des plaisirs, le dégoût profond, sont les conséquences directes des loisirs. Le travail est, par contre, la source des joies les plus pures, il surexcite la vitalité, il occupe la pensée, il procure le contentement de soi. Nombreux sont les hommes que la paresse a conduits au crime.

Souvent l'inappétence au travail provient d'un mauvais fonctionnement du mécanisme physique. Au médecin appartiendra l'étude des causes physiques d'indolence, mais c'est au psychologue, au pédagogue qu'il écherra d'enseigner l'utilisation de l'habitude. L'homme tend naturellement à répéter les actes antérieurement accomplis. Cette tendance confère une force égale aux actes nocifs.

La faculté de discernement existe chez tous les hommes avec plus ou moins d'acuité. « Où a-t-on vu des hommes dont la cruauté est le caractère distinctif, et qui jamais, en aucune circonstance, n'aient éprouvé de pitié ni pour leurs parents, ni pour eux-mêmes ?

« Nous disons jamais, car ces mouvements, fussent-ils très rares, il n'en demeure pas moins acquis qu'ils sont et seront possibles ». (1)

Ainsi, dans la lutte contre les passions dangereuses, l'effort initial sera le plus utile, car il substituera à l'habitude de la défaite, l'habitude de la victoire. « Il est plus facile de combattre la passion avec succès quand on l'attaque dans ses premières manifestations, que d'attendre le moment où elle aura jeté dans le cœur de profondes racines. Il ne faut pas attendre, pour étouffer l'incendie, que les flammes aient étendu leurs ravages, ni pour combattre la maladie, qu'elle soit devenue incurable, mais aussitôt qu'on aperçoit les premiers

---

(1) PAYOT. *L'éducation de la volonté*, p. 72.

symptômes du mal, on doit s'empressez d'y apporter un remède prompt et énergique » (1).

Qu'il s'agisse pour l'homme de conquérir sur lui-même la liberté morale, qu'il s'agisse pour la collectivité de défendre la liberté menacée par l'ennemi, les moyens de combat sont les mêmes. On attaquera de face un adversaire facile à vaincre, il faudra pour le terrasser, s'il est supérieur en nombre, employer les ressources savantes de la tactique et de la stratégie. Donc, rien ne devra être négligé, pas même l'art des feintes et l'artifice de la ruse. Ainsi, dans la lutte contre lui-même, pour faire triompher les forces honnêtes de la volonté, l'homme devra, pendant la paix, pratiquer l'exercice d'assouplissement. En face du danger, l'assaut de front, la ruse, les détours, les mouvements tournants, seront de mise. Le merveilleux pouvoir des associations d'idées, des idées fixes se révélera pour qui veut, de bonne foi, remporter une victoire. Je ne sais plus quel est ce personnage de l'Eglise qui voulant atteindre à la perfection morale avait inscrit sur le mur de sa chambre « Je veux être un saint ». De fait, l'obsession suggérée par un objet souvent mesquin, déclenche en nous les merveilleux ressorts de la réflexion méditative et de l'action. La veillee d'armes fortifie toujours le courage pendant la bataille. « La réflexion méditative, dit M. Payot (2), permet de dégager, de l'expérience de chaque jour, des règles, d'abord provisoires, qui vont se confirmant, se précisant, et finissent par acquérir l'autorité et la netteté des principes directeurs de la conduite ». L'action sera la mise en pratique des théories élaborées au cours de la réflexion méditative. Ainsi l'homme avancera dans la conquête de sa liberté par le jugement et par la volonté. Le docteur Bérillon désigne par le mot *aphroniques* « ceux qui, s'ils n'éprouvent aucune difficulté, ni aucune hésitation à agir, témoignent dans leurs résolutions et dans leurs actes d'un manque de sens pratique lié au défaut d'aptitude à apprécier sainement la valeur des choses » (3).

Et le docteur Bérillon établit un parallèle fort curieux entre l'aboulique et l'aphronique. Le premier se rend un compte très exact de l'infériorité sociale où le place la diminution ou l'absence de volonté. Humilié par la constatation de son impuissance, l'aboulique s'en désole et se décourage. L'aphronique, au contraire, se montre plein de confiance en lui-même. « Il est toujours disposé, malgré les insuccès à se lancer avec enthousiasme dans de nouvelles entreprises (4). Deux dispositions d'esprit expliquent la facilité avec laquelle l'aphronique se décide à agir :

1° Il n'envisage pas les conséquences de ses actes.

2° Il ne tient pas compte des enseignements de l'expérience.

(1) Abbé VIDEN. *Famille et divorce*, p. 226.

(2) M. PAYOT. *Education de la volonté*, p. 120.

(3) D<sup>r</sup> BÉRILLON. *Parallèle de l'aboulie et de l'aphronie*. Revue de Psychothérapie, 1<sup>er</sup> novembre 1910.

(4) *Ibidem*.

Il apparaît clairement que l'aphronique grossira facilement l'armée du crime et qu'il y contractera des engagements successifs. Plus encore que l'aboulique, il est voué presque fatalement à la récidive. La société ne connaît guère ceux que j'appellerai les pré-délinquants ; par contre, elle doit s'efforcer de relever le délinquant primaire. C'est donc dans la prison que le programme de la réadaptation psychologique comprendra, pour les aphoniques, « la culture de l'aptitude à raisonner juste par des exercices spéciaux, des épreuves pratiques, des leçons de choses, des enseignements tirés de l'expérience » (1).

L'action devra s'effectuer avec méthode et avec soin. *Age quod agis*, dit le proverbe latin. Il faut de la volonté pour agir et l'action fortifie la volonté. Il importe aussi de comprendre que l'argent ne constitue point à lui seul la source du bonheur. Il est une marchandise comme toutes les autres. La santé, l'amour sincère, les joies supérieures de l'intelligence, ne peuvent guère être échangées contre lui.

Bienheureux, s'écriaient les frères Goncourt, l'homme pour lequel le monde extérieur existe ! Les heures que le travailleur doit consacrer au repos seront suffisamment et agréablement remplies par la lecture du monde extérieur. Le spectacle de l'agitation dans les villes, les tableaux reposants divers que la nature sait peindre à la campagne, les nobles et pures émotions de l'art, l'intérêt religieux que suscitent chez le penseur les manifestations même de la vie, constitueront les formes élevées de la distraction et du plaisir. Les jeux en plein air, le développement méthodique des muscles, l'hygiène physique, aideront puissamment dans la lutte contre les passions.

Assurément celles-ci ne se présentent pas avec la simplicité que les nécessités de cette étude leur confèrent. Leur caractère est éminemment composite. Les éléments de notre vie psychologique forment entre eux des alliages et même des combinaisons qui rendent délicat le travail d'analyse et plus difficile l'effort de la volonté. Les anomalies psychologiques qui constituent les crimes et les délits présentent souvent un véritable enchevêtrement de motifs, de mobiles et d'éléments passionnels. Déjà nous avons observé que l'amour et l'amour-propre, l'amour et la cupidité pouvaient dominer dans des proportions presque égales la conscience d'un criminel. La manifestation caractéristique de l'instinct de conservation exagéré qu'est le crime, met en jeu simultanément toute une symphonie de causes psychologiques, qui se combinent successivement comme les éléments d'un kaleïdoscope. L'âme d'un criminel n'est pas plus complexe que l'âme de l'honnête homme ; un simple changement dans la proportion des éléments constitutifs établit toute la différence.

La vertu, comme le crime, sont des alliages, et, sauf des cas exceptionnels, il faut proclamer bien haut que la volonté possède une certaine puissance dans le laboratoire secret qu'est le cerveau d'un être humain. La volonté ne peut pas, à elle toute seule, conser-

(1) D' BÉRILLON. *Les aphoniques*. Revue de Psychothérapie.

ver la vie, mais sans elle l'existence menacée de toutes parts succombe plus aisément. Jointe à l'intelligence qui s'acquiert, au jugement qui se développe, la volonté rend forte notre vie morale. Elle n'est pas le facteur unique, mais bien le facteur indispensable des glorieuses victoires.

### **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie**

Séance du mardi 21 octobre 1913. — Présidence de M. MORET, vice-président.

Correspondance manuscrite de MM. les D<sup>rs</sup> Jules Voisin ; Jaguaribe (de Saô-Paulo) ; Sydney-Alrutz (d'Upsal) ; Lux, médecin-principal ; Montéuuis (de Nice) Félix Regnault ; Marouzé.

Correspondance imprimée : *Venenus moderno*, par le D<sup>r</sup> Jaguaribe ; *Les bases du moral*, par le D<sup>r</sup> Jaguaribe.

M. le D<sup>r</sup> Bérillon donne le compte rendu des Congrès internationaux de Londres et de celui de Gand où il a représenté la société. Un assez grand nombre de nos collègues de la Société ont pris part à ces congrès où la psychotérapie et la psychologie appliquée ont donné lieu à d'importantes communications.

M. le Secrétaire général fait part à la Société de la perte de notre collègue M. le D<sup>r</sup> Motais, professeur à l'École d'Angers et de celle d'un de nos membres fondateurs, M. le D<sup>r</sup> Gascard, dont le dévouement à la Société s'est continué jusqu'à sa mort. Le D<sup>r</sup> Gascard prit part au congrès international de l'hypnotisme en 1889 ; il y fit une communication très remarquée sur *l'influence de la suggestion sur la menstruation*.

Les communications sont faites dans l'ordre suivant :

D<sup>r</sup> WITRY (de Metz) : Œdèmes nerveux guéris par la psychothérapie.

D<sup>r</sup> SYDNEY-ALRUTZ (d'Upsal) : L'hypnotisme et le dynamisme nerveux.

D<sup>r</sup> BÉVALOT : Un cas de morphinomanie guéri par la méthode du D<sup>r</sup> Jennings.

D<sup>r</sup> AMOUROUX : Rôle adjutant de l'hypnotisme dans le traitement de la tuberculose pulmonaire.

D<sup>r</sup> CAZALAS (de Bagnères-de-Bigorre) : Mode d'action du massage sur les centres nerveux.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : Les neurasthénies d'origine syphilitique. Discussion : (D<sup>r</sup> P. Farez, M. Lionel, Dauriac, D<sup>r</sup> Joly (de Montovic) M. Moret.

Les candidatures de MM. les D<sup>rs</sup> Duboc ; Marquès (de Lisbonne) ; Wright (de Londres) ; William (de Washington), Piétri (de Nice) ; de M. Marouzé, chirurgien-dentiste ; de Mlle la D<sup>esse</sup> Roussel (de Rouen) sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 45.

**Œdèmes nerveux guéris par la psychothérapie**par M. le D<sup>r</sup> WITRY (de Metz).

---

Dans le premier cas, il s'agit de la femme d'un major, nerveuse dès son enfance, âgée de 35 ans, opérée il y a quatre ans d'un goître. Elle souffre, depuis sa puberté, de diverses idées obsédantes mais peu gênantes. La constitution physique est vigoureuse. Pas d'infection. Il y a deux ans, on lui annonça brusquement la mort de sa mère ; elle en fut très frappée. Le lendemain, de l'œdème envahit sa figure à tel point, qu'il y avait occlusion des yeux et des oreilles ; les lèvres étaient informes et l'ensemble de la figure, bleuâtre et rouge, avait doublé de volume. On appelle un médecin-major qui diagnostique une intoxication causée par des produits dont il avait été fait usage pour le développement de plaques photographiques. Il ordonne des cataplasmes, de la glace, une médication et, au bout de trois jours, l'œdème disparaît. Pas de trace de fièvre. Cette année, cette femme, dont le mari avait changé de garnison, et était aux manœuvres, me fit appeler d'urgence. On avait sonné et battu la générale le matin à 8 heures ; elle était seule ; elle crut que la guerre était déclarée ; elle commença à faire ses malles pour quitter la forteresse et, à 10 heures, l'œdème apparut de nouveau à la tête, sur la moitié droite de la poitrine et au genou gauche. L'aspect de ces trois régions était informe. C'était la répétition de l'accident survenu deux ans auparavant. Je posai le diagnostic ; je calmai la malade ; je lui fis, pendant quelques heures, de fortes suggestions armées, accompagnées d'un léger massage ; et, au bout de cinq heures, l'œdème avait complètement disparu. Pas de fièvre ; pouls : 75.

Le deuxième cas concerne encore une femme, célibataire, âgée de 65 ans, la dernière de 12 enfants ; depuis plusieurs générations, toute sa famille est sujette aux névralgies. L'œdème nerveux apparut chez elle il y a environ six ans. Son médecin ne fit pas, tout d'abord, le diagnostic et il prescrivit chaque fois de la digitaline. L'œdème bleu-rouge, qui se localisait toujours à la tête ou aux extrémités, disparut toujours au bout de quatre à cinq jours, mais le cœur en souffrait. Appelé en consultation j'ai supprimé tous les médicaments, j'ai calmé la malade ; je lui ai expliqué avec force détails la nature de l'œdème et sa bénignité. Depuis lors, l'œdème revient, presque chaque mois, pour disparaître ordinairement au bout d'un ou deux jours. Cette année, elle a eu une hémiplégie droite, dont elle s'est remise presque complètement. L'œdème nerveux apparaît comme d'ordinaire indépendamment de l'apoplexie.

---



## L'hypnotisme et le dynamisme nerveux

par M. le D<sup>r</sup> SYDNEY ALRUTZ, (d'Upsal).

Le problème que je désire traiter est le suivant : Y a-t-il, dans les manœuvres hypnotiques, quelque facteur effectif concret ? Par exemple, la fixation, les effleurages, les passes, les entretiens ne sont-ils efficaces que par la suggestion qu'ils comportent ?

J'ai commencé mes recherches en étudiant les *passes*. J'entends par là des mouvements faits avec la main dans des sens différents, le long de la peau ou des vêtements du sujet mais sans le toucher. Comme il est bien difficile d'éviter les auto-suggestions de la part du sujet quand on l'hypnotise, il vaut mieux commencer par rechercher le rôle des passes pendant l'hypnose.

Il est important d'organiser les expériences de manière que les passes ne puissent stimuler la peau, par exemple par des courants d'air ou par la différence de température entre la peau du sujet et la main de l'hypnotiseur, etc.

Il faut aussi que le sujet ne puisse, à l'aide des autres sens, deviner les conditions de chaque expérience.

Pour cela, je me suis servi de *plaques*, que je place dans un support au-dessus de la peau du sujet sans qu'il y ait contact. Je fais ensuite les passes au-dessus de la plaque, sans la toucher. Le visage et la poitrine du sujet sont couverts d'une étoffe tout à fait opaque. Alors, si je fais des passes descendantes pendant environ 45 secondes et si j'emploie une plaque de verre qui se trouve par exemple au-dessus de l'avant-bras et de la main, ces régions deviennent insensibles (analgésiques et thermo-anesthésiques). Le reste de la peau conserve sa sensibilité ; mais les régions symétriques deviennent hyperalgésiques ; leur sensibilité est donc supérieure à la normale.

On pourrait dire que le sujet, par une sorte d'hyperesthésie, peut sentir la plaque et que cette stimulation thermique a directement déterminé l'analgésie ou que les sensations thermiques ont servi de point de départ à des auto-suggestions. Heureusement, il y a des matières qui ne se laissent pas impressionner par ces variations thermiques. Si je prends une plaque de carton, de laine ou d'ouate il ne se produit aucune diminution de la sensibilité. Ainsi, l'on peut faire l'expérience suivante. On place une plaque de verre de chaque côté mais on couvre l'une d'elles d'un morceau de laine. Ensuite on fait des passes descendantes de deux côtés simultanément ; alors on trouve que le côté où la plaque de verre n'a pas été couverte est insensible, tandis que l'autre est hypersensible. Si ensuite je fais des passes ascendantes sur le côté insensible le sujet commence, après environ une demi-minute, à se gratter ; il dit qu'il sent de la chaleur, et que ça le pique, etc. La sensibilité se réveille et, en effet, si l'on examine la peau du sujet, on voit qu'elle réagit. Si l'on continue les passes, ce même côté devient hypersensible.

Si je plonge le sujet dans un sommeil profond, pendant lequel il est insensible, et si je fais des passes ascendantes par exemple sur la main d'un côté, le sujet regagne sa sensibilité précisément dans cette région.

Actuellement j'emploie non seulement des plaques de toute espèce, simples ou combinées, mais aussi des gants de laine ou de métal ; j'opère quelquefois sur tel ou tel doigt du sujet ; parfois j'enferme les bras et les mains du sujet dans de véritables boîtes (dont le couvercle peut être changé), pour exclure complètement la possibilité de stimulation connue.

On peut aussi provoquer des contractions ou contractures des muscles, en visant avec le doigt les points moteurs correspondants ou les tendons et, cela, également à travers des plaques de verre ou de métal, car les métaux se comportent comme le verre ; ils sont pénétrables par cette énergie inconnue. C'est, sans doute, l'hyperexcitabilité neuro et tendino-musculaire de Charcot que j'ai observée ici.

On pourrait objecter que le sujet, d'une façon qui nous échappe, et, peut-être, inconsciemment pour lui-même, devine les projets de l'hypnotiseur. J'ai essayé de répondre à cette objection de deux manières :

1° Je dispose les plaques de manière que je ne sais pas moi-même comment le système de plaques est combiné ;

2° Je laisse à une autre personne qui ne sait rien de ces expériences le soin de choisir entre 6 ou 8 arrangements différents ; donc, ni la personne qui fait les passes, ni moi-même qui ne suis pas dans la chambre, ne savons le résultat qui sera obtenu. Et l'expérience se réalise aussi bien.

Quant au caractère physique de cette énergie étrange dont nous sommes obligés d'admettre l'existence, je n'en puis pas dire grand chose encore. Il semble qu'elle se comporte comme des rayons, car il m'a semblé qu'elle pouvait être réfléchié ; d'autre part il semble qu'elle puisse être dirigée dans des objets, car elle paraît suivre une tige de verre coudée à angle droit ; de même on peut démontrer sa conductibilité à travers la main humaine dans certaines conditions. Peut-être il y a un facteur qui se comporte comme des rayons, un qui se comporte comme une émanation de corpuscules, c'est-à-dire comme une chose matérielle quelconque.

J'ai obtenu ces résultats très nets sur trois individus différents pendant l'hypnose ; je les ai aussi obtenus partiellement à l'état de veille ; et — ce qui est confirmatif — d'autres que moi les ont obtenus. Une dizaine de physiologistes, de physiciens et de psychologues ont pu, eux aussi, provoquer ces phénomènes chez mes sujets.

Maintenant, est-ce que les passes descendantes seules peuvent *endormir* le sujet ? Je ne puis pas encore répondre à cette question. Tout ce qu'on peut conclure de mes expériences, jusqu'à maintenant, c'est que les passes descendantes diminuent l'irritabilité des organes périphé-

riques et des extrémités nerveuses; par conséquent, ces passes exercent peut-être une influence calmante sur un patient, même si l'hypnotiseur n'arrive pas à l'endormir par ce moyen seul.

Les passes ascendantes peuvent-elles éveiller un sujet? Je n'ai fait sur ce point que les expériences suivantes: chez des sujets que j'avais hypnotisés par la fixation, la suggestion verbale et les passes descendantes, j'ai provoqué le réveil en faisant des passes ascendantes des pieds à la tête, bien entendu sans plaques; une fois seulement, j'ai laissé un autre que moi hypnotiser un sujet sans recourir aux passes descendantes et je l'ai fait éveiller par une troisième personne qui ne savait rien des résultats attendus et qui y arriva uniquement par des passes ascendantes.

Le temps ne me permet pas de relater les phénomènes d'irradiation, d'inhibition et de dynamogénie que j'ai observés, pas plus que mes recherches sur les effets produits sur d'autres régions que les mains, par exemple la face ou les yeux, etc. Toutes ces questions seront traitées dans le travail dont j'ai déjà commencé la publication en suédois, sous le titre: *Till nervsystemets dynamik. (Contribution à l'étude du dynamisme nerveux.)*

---

**Un cas de morphinomanie remontant à vingt ans  
guéri par la méthode physiologique du Dr Jennings**  
par M. le docteur BÉVALOT.

---

Cette observation nous a semblé intéressante pour montrer la facilité relative avec laquelle on peut, sans contrainte d'aucune sorte, mais avec beaucoup de patience, et en laissant au malade toute sa liberté, arriver à sevrer des morphinomanes invétérés par la méthode physiologique du Dr Jennings.

Le cas était particulièrement difficile, tant en raison de son ancienneté que de l'état mental de la malade. Il s'agissait d'un véritable délire chronique avec mutisme, agitation et idée fixe non pas vésanique mais hystérique, d'origine toxique, et devant disparaître avec la cause.

Mlle C. ... 48 ans a eu une enfance des plus difficile, nécessitant des soins continus et l'usage prolongé de l'huile de foie de morue. A 18 ans elle souffrait déjà de fortes crises de coliques hépatiques. A 28 ans, elle fut opérée d'une obstruction intestinale, et, c'est au cours d'une péritonite consécutive, qui faillit l'emporter, qu'on lui fit *pour la première fois et malgré elle* une piqûre de morphine. Elle fut presque d'emblée morphinomane, et son corps fut bientôt couvert d'abcès provoqués par des piqûres faites sans aucune asepsie. En 1908, une piqûre provoque même le tétanos et laisse notre morphinomane pendant un mois entre la vie et la mort: on lui injecte pendant ce temps dix-huit bouteilles de sérum antitétanique. L'état mental était gravement atteint: on la crut complètement folle et elle fut internée pen-

dant quelques mois. *La morphine supprimée de force pendant ce temps fut reprise dès la sortie de la maison de santé.*

En 1909 et 1910 de nouvelles coliques hépatiques nécessitent deux saisons à Vichy ; la dernière fut marquée par des crises de déman-gaisons terribles, au cours desquelles la malade se mettait le corps en sang par d'énergiques frictions faites avec une brosse à habits.

A la fin de 1910 une nouvelle péritonite la mit à deux doigts de la mort.

De 1891 à 1911, trois essais de sevrage demeurèrent sans résultat, l'amorexie et l'insomnie étaient la règle habituelle, et l'usage journalier des hypnotiques procurait très difficilement quelques heures de repos. L'éther et la cocaïne eurent aussi leur vogue.

En janvier 1912, harcelée par sa famille qu'elle ne voulait pas voir, et fatiguée d'avoir le corps couvert d'abcès, elle se décide à tenter un nouvel essai de sevrage, mais avec l'idée fixe de l'impossibilité de la guérison. Le 25 janvier elle s'installe avec sa femme de chambre dans un hôtel proche de chez moi, et je commence le sevrage en m'inspirant de la méthode physiologique du D<sup>r</sup> Jennings.

La malade absorbait chaque jour en injections hypodermiques un *minimum de 25 à 30 centigrammes de morphine* qu'elle dépassait même assez souvent.

Je renonce à décrire les multiples incidents qui marquèrent cette cure entreprise dans un milieu aussi peu favorable que cette chambre d'hôtel : la comédie et le drame eurent leur tour, et ces quelques semaines m'ont laissé un souvenir ineffaçable. Il faut avoir vu la malade pour s'en faire une idée : mon honoré confrère le D<sup>r</sup> Jennings, que j'appelai plusieurs fois en consultation, a pu en juger et se convaincre de la difficulté de la tâche, puisqu'il avait envisagé pour elle l'internement dans une maison de santé.

Chaque matin je préparais à la malade, *en sa présence*, sa petite provision pour les vingt-quatre heures : elle fut, le premier jour, de 25 centigrammes de morphine dans 25 centimètres cubes de véhicule. Chaque jour je diminuais la dose de un centigramme, mais en laissant toujours la même quantité de véhicule. Les piqûres étaient faites par la femme de chambre qui s'est acquittée de sa tâche avec un inlassable dévouement. Dans l'intervalle, je faisais moi-même chaque jour, suivant les besoins, des piqûres de strychnine, de caféine, de spartéine, de sérum physiologique et d'eau de Vichy. L'alimentation était aussi nulle que par le passé, la malade refusait énergiquement toute espèce de nourriture : il me fallait user de douceur et de persuasion pour faire absorber tantôt de la viande hachée ou du jus de viande avec du bouillon, tantôt du lait avec des œufs et des peptones sèches.

La malade sortait quand elle le voulait, ou plutôt quand on la forçait, car depuis longtemps elle avait l'horreur du monde, ne demandant qu'à rester dans un petit coin, en tête à tête avec son

flacon de morphine. Je l'envoyais et la conduisais même au théâtre où elle faisait, du reste, preuve de la plus complète indifférence pour tout ce qui se passait autour d'elle ou sur la scène : il fallait même souvent partir avant la fin du spectacle pour ne pas être une cause de trouble pour les voisins.

Les nuits étaient terribles et l'on obtenait à grand peine deux ou trois heures de calme avec le véronal ou le trional : le reste du temps la malade allait et venait de long en large comme un fauve dans sa cage, causant seule, s'adressant à des êtres imaginaires et se livrant à des colères démesurées pour les choses les plus futiles. Sa pose favorite était d'avoir les bras allongés derrière le dos, les mâchoires contractées par un véritable trismus et la tête haute semblant défier tous ceux qui pouvaient l'approcher : elle restait ainsi des heures entières raidie dans un véritable état cataleptique.

Les bains d'air chaud furent essayés dans un établissement du voisinage, mais ne purent être continués, tant ils exaspéraient la malade. Pour les remplacer, je fis venir un appareil à sudation, et la malade prenait ainsi ses bains d'air chaud dans sa chambre, mais il me fallait rester près de l'appareil pour maintenir le calme.

*Au bout de vingt-trois jours la morphine était totalement supprimée*, à l'insu de la malade qui ne recevait plus en piqûres que le véhicule : ce n'est que quatre jours plus tard qu'elle déclara renoncer elle-même à des piqûres qui ne lui procuraient plus le bien-être qu'elle en éprouvait autrefois.

Une forte crise de démangeaisons analogue à celle de 1910 à Vichy faillit compromettre la marche régulière de la guérison. Toutes les parties du corps étaient atteintes, et la malade n'ayant pas assez de ses mains pour se gratter utilisait tout ce qui lui tombait sous la main et se frottait en même temps contre les angles des meubles, mettant ses vêtements en lambeaux. Ces crises ne cédaient chaque fois qu'à d'abondantes lotions d'eau froide. Des nausées incessantes et des vomissements fréquents venaient également compliquer la situation : ils disparurent avec l'emploi du chlorétole conseillé par le Dr Jennings. L'intestin fonctionnait de façon très irrégulière, malgré tous les moyens habituels auxquels il fallait recourir, et c'est à peine s'il y eut une diarrhée légère pendant vingt-quatre heures au moment de la suppression complète. Après cette période, il fallut combattre une constipation opiniâtre dont rien ne venait à bout : on peut s'en faire une idée en pensant que le résultat obtenu fut complètement nul malgré trois bouteilles d'eau de Janos, trois fortes doses d'eau-de-vie allemande, deux doses d'huile de ricin, des suppositoires à la glycérine, des lavements purgatifs et même des lavements électriques le tout administré en quelques jours.

Les urines étaient rares, légèrement foncées et sans traces d'alumine.

Vers le dix-huitième jour du traitement l'excitation de la malade était telle qu'il me fallut recourir aux piqûres d'hyoscine qui donnaient toujours le calme. Les différents moyens psychothérapeutiques furent successivement employés pour modifier l'état mental de ma malade, et celui qui me rendit le plus de services fut l'emploi du somnoforme administré suivant la méthode du Dr Paul Farez. Voilà plus de quinze mois, à l'heure actuelle, que la morphine a été supprimée chez cette malade, et, bien qu'elle en ait parlé quelquefois pour la regretter, *elle n'en a plus jamais fait usage*. Elle a repris peu à peu son rang mondain qu'elle avait abandonné depuis de nombreuses années, et elle fait maintenant l'étonnement de quelques-uns mêmes qui avaient escompté sa mort.

En mars et avril dernier, c'est-à-dire quinze mois après le sevrage, la malade a eu deux fortes crises de coliques hépatiques, au cours desquelles le docteur et la famille eurent le tort à mon avis de faire quelques piqûres de morphine. Ces piqûres faites par le docteur lui-même sans que la malade sût au juste ce que c'était ne produisirent pas de soulagement appréciable, mais elles eurent l'inconvénient de créer chez la malade un état d'excitation dangereux qu'elle vint me prier de faire disparaître vers la fin du mois de mai. L'usage du somnoforme me permit de remettre rapidement les choses en ordre et ma malade est repartie calme et consolée.

### **Rôle adjuvant de l'hypnotisme dans le traitement de la tuberculose**

par M. le Dr AMOUROUX.

Je fus appelé, il y a dix-huit mois, auprès d'une jeune fille de 22 ans, d'origine créole, atteinte de cystite légère dont l'origine suspecte me fut d'autant plus facile à reconnaître que, dix ans avant, je l'avais traitée pour une péritonite tuberculeuse à forme ascitique, guérie sans laisser de traces, du moins en apparence.

L'inoculation au cobaye me permit d'ailleurs d'établir un diagnostic précoce.

Je ne retracerai pas devant vous la longue évolution d'une tuberculose rénale, banale en soi ; mais je vous décrirai certaines phases de la maladie où j'eus l'occasion de recourir avec succès à l'hypnotisme comme moyen de traitement ; et, je dois l'avouer, j'y eus recours en désespoir de cause ; le traitement médical, mal suivi, n'avait apporté aucun soulagement ; d'autre part, la malade et la famille refusaient l'intervention chirurgicale conseillée par un chirurgien spécialiste, lors d'un séjour à Bagnères pendant l'été 1912. J'y fus aussi amené parce que cette jeune fille était une nerveuse constitutionnelle ayant eu déjà, à intervalles plus ou moins éloignés, des crises hystéroides et présentant des troubles nerveux impressionnants, causés par un grand chagrin d'amour.

C'est à son retour de Bagnères, en octobre 1912, que la situation s'aggrava brusquement. Plusieurs hématuries, des symptômes constants de pyélonéphrite augmentèrent les douleurs et la fréquence des mictions, au point qu'elle refusa désormais de se lever ; et malgré les instances de sa famille elle urinait dans des serviettes changées tant bien que mal.

A ce moment, les troubles nerveux sont très marqués. Le caractère de la jeune fille, déjà difficile, devient acariâtre. Elle refuse de porter les aliments à sa bouche, on doit l'alimenter couchée, immobile ; c'est à peine si elle ouvre de temps en temps les yeux ; elle ne retrouve son énergie que pour protester contre des paroles qui l'indignent, alors elle déplace ses bras et exécute des gestes violents.

Le moindre bruit l'énerve ; son père n'a pas le droit de déplier son journal auprès de son lit ; sa mère ne peut coudre ; personne dans la famille ne se baigne ; le bruit de l'eau qui coule lui est insupportable. On parle à voix basse dans sa chambre, Pendant des heures entières, jour et nuit, elle demande qu'on l'évente d'une certaine façon, pas trop vite, ni trop lentement, et, d'après elle, une de ses sœurs seule sait manier l'éventail.

J'ai constaté chez elle une fréquence habituelle du pouls et certaines défaillances qui, d'origine vaso-motrice se traduisaient par des alternatives de rougeur et de pâleur du visage, mais il est certain que ses demandes de l'éventail étaient bien plus fréquentes que ne l'étaient ses troubles.

La malade est, à cette période, d'une exigence sans limites. Elle aime le silence, mais défend à ses sœurs de sortir ; leur gaîté, naturelle ou voulue, l'exaspère ; et cette exaspération se traduit par une mimique très expressive où elle recouvre ainsi l'usage de ses bras et de la parole.

Puis, elle, si soigneuse de son corps en bon état de santé, néglige de plus en plus les soins de toilette les plus élémentaires, pousse des cris quand sa mère veut la nettoyer, refuse, certains jours, de changer les serviettes imprégnées non seulement d'urine mais de matières fécales, et, cela, en dépit de tous les moyens employés par sa mère qui fut vraiment admirable d'énergie et de dévouement.

La situation se complique alors de deux nouveaux symptômes très inquiétants : une céphalgie très vive exaspérée par la lumière et les mouvements, et de la raideur de la nuque, qui me font d'autant plus croire à une généralisation de la maladie que l'état général est devenu tout à fait mauvais.

Et, cependant, malgré l'évidence apparente, confirmée par un confrère dans une consultation sollicitée par moi, je pensais toujours que la malade grossissait, déformait ses symptômes. J'eus l'idée alors d'appeler M. le Dr Bérillon à mon aide, et de recourir à l'hypnotisme.

Les phénomènes pseudo-méningitiques disparurent dès la première séance ; et, après deux ou trois, les mictions devinrent moins fréquentes. Enfin la malade consentit à se lever pour uriner. Les souffrances ne furent jamais complètement supprimées, mais très atténuées et une réelle amélioration suivit. Cette période de traitement par la psychothérapie ne fut pas de longue durée, mais donna, cependant, des résultats magnifiques que rien ne faisait espérer.

Ayant toujours en vue sa tuberculose rénale qui était derrière, menaçante, je l'envoyai, dès le mois de mai à la campagne dans les environs de Paris. A ce sujet je dois dire que la malade avait horreur de la campagne et qu'ayant reçu du Dr Bérillon la suggestion de s'y rendre avec plaisir et de s'y plaire, non seulement elle envisageait son départ avec joie, mais n'admettait aucun retard à l'exécution de son projet.

Ce nouveau déplacement ne fut pas plus heureux, comme résultat, que le premier ; les désordres nerveux reprirent, les règles disparurent et la cachexie fit son œuvre.

On peut prévoir chez cette malade une issue à brève échéance.

Cependant, hier encore, j'étais chargé par elle de ramener le Dr Bérillon. Elle met toute la foi dont elle est capable dans la psychothérapie, car je dois dire que la malade ne s'est jamais abandonnée complètement à la volonté de l'opérateur. Elle fut influencée malgré son désir de ne pas l'être ; c'est ainsi qu'au cours des séances, elle manifestait son impatience par des mouvements de pied très éloquentes. Dans ces conditions, a-t-on obtenu le maximum d'effet ? Je ne le crois pas.

Telle est, brièvement résumée, l'observation d'un cas de tuberculose rénale où l'hypnotisme ne joue pas un rôle adjuvant mais principal.

En effet, le traitement médical, symptomatique, ne fut jamais accepté, exception faite pour deux potions prescrites au début, une de bromure qu'elle appelait potion forte, une autre de benzoate de soude qu'elle appelait potion faible, et qu'elle associait d'ailleurs dans son esprit comme des calmants du système nerveux d'inégale intensité ; elle refuse tout calmant même au plus fort de ses souffrances.

D'elle-même elle recourait ou à la potion forte ou à la potion faible ; et cette dernière prise le plus souvent donnait des résultats calmants très appréciables, dans tous les troubles nerveux dont elle fut affligée.

Notre observation concerne une malade tellement nerveuse qu'elle semble être une exception, et cependant la tuberculose, si j'ose dire, n'est pas une rareté.

On peut distinguer les nerveux accidentels, neurasthénisés par surmenage physique et intellectuel, dont la tuberculose est, pour ainsi dire, une complication, — et les nerveux constitutionnels qui ont tendance à grossir leurs souffrances physiques et morales, et sont atteints de phobies multiples.



Les deux espèces relèvent sans conteste de la psychothérapie.

Si nous prenons maintenant un malade tuberculeux à peu près normal, il pourra quelquefois présenter des symptômes justiciables de la médication psychique.

On sait l'influence de la volonté sur le fonctionnement organique, sur les sphincters et certains réflexes. Cette influence a été utilisée il y a quelque temps déjà pour l'éducation de la toux chez les tuberculeux. Au sanatorium le malade apprend à éviter la toux sèche qui congestionne, et cette éducation de la toux n'est pas sans profit.

Il arrive ainsi peu à peu à une sorte de maîtrise de soi quand il a l'énergie nécessaire. De tels malades ne sembleraient pas relever de l'hypnotisme si nous ne savions pas son action incomparablement plus forte que la volonté individuelle. Il y a enfin, chez tous les malades, des associations névroso-organiques, variables suivant l'impressionnabilité nerveuse, et dont le rôle est immense. A cet égard il appartient au médecin de démêler les symptômes purement subjectifs où l'imagination joue presque tout le rôle. Le trouble fonctionnel dépasse souvent le champs de la lésion organique. Aussi en attendant de meilleurs résultats de la sérothérapie, la psychothérapie nous apparaît-elle comme un moyen puissant et fidèle de traitement adjuvant dans la tuberculose ; et il serait à désirer qu'on utilisât davantage le dynamisme psychique qu'est l'hypnotisme dans le traitement des divers symptômes.

---

**Mode d'action du massage sur les centres nerveux**  
par M. le Docteur Laurent CAZALAS (de Bagnères-de-Bigorre).

---

La maladie est une fonction hyperphysiologique ou hypophysiological, c'est-à-dire une sensation trop forte ou trop faible laquelle, dépassant la mesure et l'utilité, devient aussitôt nuisible et crée la maladie. Nous savons, d'un autre côté, que la transformation de l'impression en sensation, ou, en d'autres termes, que la conscience de l'impression se fait au seuil de l'appareil cérébral dans un des ganglions sensitifs, masses de substance grise formée de cellules nerveuses et qui se trouvent placées comme des intermédiaires entre la partie postérieure ou sensitive de la moelle épinière et le cerveau ; c'est ce qui a fait dire, avec tant de raison, à Diderot que toutes les maladies sont nerveuses, et à A. Comte que le cerveau est le vrai siège de la maladie.

Quant aux lésions pulmonaires, cardiaques, etc., elles ne sont que les symptômes somatiques de la maladie. Ce ne sont que les infusoires conséquences de celle-ci, dont parlait l'éminent biologiste Raspail.

Donc, pour nous, la maladie doit être localisée dans l'appareil nerveux central ; *son siège unique est le cerveau.*

Connaissant la nature, l'origine et le siège de la maladie, nous pouvons aborder le mode d'action du massage thérapeutique.

Puisque la maladie est de nature et d'origine nerveuse, puisque son siège est le cerveau, il est manifeste que tout agent thérapeutique, pour avoir une réelle efficacité, doit nécessairement agir sur le cerveau, par voie directe ou par voie indirecte. D'après ce que nous avons dit et répété, le chemin de la guérison naturelle consistera à découvrir le lieu de l'application de l'impression anormale qui provoque la maladie. Le massage, par les sensations normales dont il inonde le cerveau, tend à atténuer et à faire disparaître le rôle nocif de celles qui ont dépassé la mesure.

Ici l'impression est au-dessus de la moyenne et arrive au cerveau tellement nette et précise que celui-ci peut facilement la rapporter à l'objet extérieur qui l'a provoquée et le massage de la partie impressionnée n'aura pas de peine à détruire cette impression et à produire la guérison. Tel est un premier degré dans l'action du massage.

Mais l'impression n'a pas toujours ces caractères de netteté et de précision ; et, parfois, elle arrive au cerveau tellement indécise que celui-ci ne peut la rapporter à aucun objet extérieur ni à aucun point fixe de l'organisme. Cependant, quoiqu'elle ait cessé d'agir, la maladie persiste à durer. Eh bien ! grâce au massage général, ce point organique inconnu recevra des impressions normales qui supprimeront les impressions anormales morbides et ramèneront l'équilibre organique avec la guérison. En un mot, le massage sera ce procédé thérapeutique qui *aura pour destination d'interrompre une telle persistance*. Tel est un second degré dans l'action du massage.

Passons maintenant à un troisième degré, le plus important quant à ses indications et ses résultats.

Des sensations, d'ailleurs conscientes, vagues ou inconscientes, ont cessé d'agir depuis quelque temps déjà ; et le cerveau n'en a gardé aucun souvenir. Mais, de par la loi de la persistance, les mouvements morbides qui avaient été provoqués continuent à se reproduire et à entretenir la maladie. Comme ils ne restent pas localisés dans les seuls organes primitivement atteints, on peut dire que le cerveau tout entier participera bientôt aux troubles morbides. L'objectif a cessé son action ; le subjectif occupe seul désormais la scène.

En vérité, ne peut-on pas dire ici plus que jamais : « Les plus petites causes peuvent produire de bien grands effets » ? Le biologiste et le médecin doivent avoir toujours présent à l'esprit ce grand principe, sans la considération duquel les phénomènes qu'ils observent et étudient seront trop souvent méconnus dans leur nature et dans leur origine.

Comment de si grands effets peuvent-ils être produits par des causes assez petites pour passer inaperçues ? Voici :

Une de ces causes insignifiantes provoque une sensation également insignifiante dans un ganglion sensitif ; de celui-ci, elle passe à un second ganglion, lequel la transmet, à son tour, à un troisième et ainsi de suite. Qu'est-ce à dire ? sinon que le propre des sensations

est de s'élever les unes sur les autres, de sorte que les sensations se multiplient jusqu'à l'infini. Une fois fait un premier pas dans ce chemin, le progrès n'a plus de bornes — *vires acquirit eundo* — Ainsi, à chaque transmission, la sensation augmente d'intensité, si bien que ces effets sont bientôt hors de proportion avec ceux que la sensation initiale aurait produits ; si bien encore que ces effets deviennent toujours graves et parfois dramatiques : telles les attaques d'hystérie, d'épilepsie, de toxémie gastrique ou urinaire, etc. Diderot a bien compris cette énorme puissance de réaction cérébrale quand il a écrit : « Cette femme délicate est attaquée de vapeurs hystériques, de fureurs utérines, et six hommes ne peuvent contenir celle qu'un seul d'entre eux aurait renversée, liée, dans son état de santé. »

« Le feu prend à la maison d'un avare ; il prend son coffre-fort et le porte dans son jardin, d'où il ne l'aurait pas remué pour dix fois la somme qu'il contenait. C'est que, dans son désordre, toutes les forces de la machine sont conspirantes, et que, dans l'état sain ou tranquille, elles agissent isolées il n'y a que l'action ou des bras, ou des jambes, ou des cuisses ou des flancs. »

Certes, ces deux observations de Diderot montrent — bien insuffisamment toutefois — jusqu'où peut aller la puissance du cerveau sur l'organisme et à quel point l'homme peut dominer sa vie végétative.

Or, le massage général place le cerveau dans un état d'hypotaxie tel qu'il permet au médecin de faire converger toute l'activité cérébrale du patient vers sa guérison ; et comme dans sa situation *toutes les forces de la machine deviennent conspirantes*, il n'est nullement téméraire d'espérer obtenir, ici aussi, des résultats vraiment, extraordinaires et heureux. Diderot a bien pénétré le mécanisme de ces guérisons quasi-miraculeuses : « Je ne connais, dit-il, qu'un moyen de guérir ; il est difficile, mais sûr : c'est que l'origine du réseau sensible, cette partie *qui constitue le soi*, puisse être affecté d'un motif violent de recouvrer son autorité. »

Et Littré dit, de son côté : « L'énumération, l'analyse et la théorie des agents psychiques manquent à la science, bien qu'ils constituent, eux aussi, une matière hygiénique et médicale. »

Le massage, par son action puissante sur le centre cérébral, devient lui même un de ces précieux agents psychiques qui permettent au patient de diriger, jusqu'à un certain point, la force nerveuse surexcitée qui est mise à sa disposition, et de provoquer ainsi la guérison dans de nombreux cas où les remèdes ordinaires n'auraient sûrement aucune utilité.

Le massage, en un mot, va trouver l'âme directement, et l'ayant, à sa façon, soumise à son empire, il en tire une action sur le corps entier ou sur une partie du corps.

Voilà donc quels sont, dans ce troisième degré, le mode d'action du massage et le mécanisme des guérisons qu'on obtient par son emploi. Mais comment le pratiquer ? Que doit-il être ?

Le massage doit-il être violent ou léger? Faut-il employer une certaine force, comme on le croit généralement? ou bien faut-il se contenter de manœuvres légères?

Il y a des masseurs, écrit un auteur allemand, qui ont cette idée fautive qu'avec un massage très fort, la guérison s'obtient plus vite et sont très contents quand leur victime, pour employer l'expression vulgaire, entend chanter tous les anges du ciel.

Au contraire, comme chaque méthode de traitement a pour but d'exciter, dans une mesure raisonnable, la force réparatrice de la nature, le traitement par le massage doit seulement exciter la force de réaction de l'organisme et ne pas provoquer lui-même cette réaction. Il faut donc masser doucement et sans trop de force, il ne faut pas *maltraiter* le malade.

Déjà Hippocrate avait écrit : « Les frottements avec les mains doivent être souples. »

Il est donc bien évident que le massage doit être fait doucement et qu'il n'exige le développement d'une certaine force que dans quelques cas particuliers, notamment dans les cas de contracture ou d'ankylose. En un mot, ce procédé thérapeutique, pour donner tout son puissant effet utile, ne devra jamais être trop violent ni surtout douloureux, mais bien léger et agréable, puisque c'est par de telles impressions douces et agréables qu'on arrive à annihiler l'effet des impressions morbides.

Le nombre des manipulations dont se compose le massage est très grand. On a même créé une nomenclature spéciale de ces manipulations. Les principales sont : 1° l'effleurage ; 2° la friction ; 3° le pétrissage ; 4° le fouflage ; 5° le choc ; 6° le battement ou la vibration ; 7° le tapotement ; 8° le claquement ; 9° le hachage, etc.

Le professeur Rosbach dit à propos de cette multiplicité de manipulations, la plupart inutiles :

« On devrait donc prier les inventeurs spirituels de nouvelles petites méthodes de vouloir bien garder leur découverte pour eux. »

Quoi qu'il en soit, la meilleure manipulation sera sûrement celle qui plaira le plus au patient ; celle qui réunira le mieux en un bloc puissant toutes les forces éparpillées de son cerveau, celle qui lui procurera la plus grande tendance au sommeil, c'est-à-dire celle qui provoquera le mieux cet état profond d'hypotaxie dans lequel se réalise une suffisante réceptivité à la suggestion curative.

Cette meilleure manipulation ne s'apprend pas dans les livres. La science livresque est par elle-même trop infidèle et trop peu adéquate à la réalité. Elle s'apprend seulement par la pratique quotidienne du massage, sous les yeux et la direction d'un praticien expérimenté, parce que la pratique seule nous apprend à lire dans le livre de la nature, le seul qui instruisse utilement et réellement, parce que seul il nous permet de passer des images ou des idées à la pensée féconde.

Cependant, quelle que soit la manipulation employée, le masseur doit se conformer aux principes généraux suivants :

1° En commençant, il faut employer l'effleurage le plus léger possible, afin de ne pas exciter l'organisme à se mettre en état de défense par la contracture des muscles de la région massée ;

2° Il faut aller, dans le premier temps du massage, de la périphérie au centre, des membres vers la tête ; on suivra ainsi le trajet des nerfs sensitifs et des veines ;

3° Cet effleurage (ou cette friction) se fera avec la pulpe des extrémités digitales ou avec la paume des mains, très doucement, selon le précepte d'Hippocrate et, autant que possible, sans abandonner le contact de la surface cutanée de la région massée, afin que les impressions transmises au cerveau soient à la fois douces et continues et que, par leur continuité et leur douceur, elles deviennent toutes-puissantes et efficaces.

## PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

### L'hypnotisme et le somnambulisme dans l'antiquité

par le D<sup>r</sup> Maurice FOURCAULT (d'Angers).

Il est certain que les phénomènes de l'hypnotisme, du magnétisme et de la suggestion, avec leurs applications thérapeutiques, ont été connus des peuples civilisés de l'antiquité. Si l'on trouve peu de renseignements sur ce sujet dans les ouvrages qui nous sont parvenus, cela tient à ce que ces connaissances étaient réservées à des personnes spécialement initiées, se transmettaient oralement et ne devaient pas être divulguées aux foules.

Hippocrate dit en effet que les choses sacrées doivent être montrées aux personnes sacrées et non aux profanes ; et il y a tout lieu de croire Alexandre de Tralles quand il affirme que c'est aux remèdes secrets et aux frictions occultes qu'Hippocrate fait allusion dans ce passage.

Si les procédés ont été tenus secrets dans leurs détails, on sait cependant que les gestes de la main (passes, frictions, impositions, etc) jouaient un grand rôle.

Ainsi, dans l'Iliade, Homère dit que certains hommes ont la main médicatrice, ce qui sous-entend qu'elle peut guérir par sa vertu propre.

Apollonius de Tyane, prêtre d'Esculape, acquit une grande célébrité par des guérisons qui passaient pour miraculeuses et qui lui valurent, de son vivant, des statues et des temples. Sans prendre à la lettre toutes les histoires merveilleuses qu'a racontées Philostrate, son biographe, on peut admettre qu'il y a au moins une part de vérité dans ces récits tel que le suivant : « Une jeune fille passait pour

morte. Apollonius s'étant trouvé témoin de ce deuil, s'écria : « Posez ce lit, je me charge d'arrêter vos larmes. » Et il demanda le nom de la jeune fille. Presque tous les assistants crurent qu'il allait prononcer un discours, comme il s'en tient dans les funérailles pour exciter les larmes. Mais Apollonius ne fit que toucher la jeune fille et balbutier quelques mots; et aussitôt cette personne qu'on avait crue morte parut sortir de son sommeil. Elle poussa un cri et revint à la maison paternelle ». (Traduction A. Chassang) N'est-ce pas là un cas de léthargie guéri par l'hypnotisme et la suggestion?

Au dire de Tacite et de Saëtone, Vespasien aurait opéré des guérisons remarquables par le toucher, et l'empereur Adrien, d'après Spartien, aurait fait de même.

Pline, dans son histoire naturelle, livre 7, parle de procédés thérapeutiques qui sont, de toute évidence, apparentés au magnétisme.

Que le somnambulisme spontané ait été connu des anciens, cela ne peut être mis en doute, car il est clairement désigné par Aristote (lib. V de Gen. Anim.) qui parle de ces personnes qui se lèvent en dormant, marchent, causent et exécutent diverses actions aussi bien que les hommes les mieux éveillés.

Le sommeil provoqué n'était pas ignoré davantage, et Plaute, dans *l'Amphitryon*, y fait une allusion très nette, ainsi qu'aux passes magnétiques qui le provoquent. Le poète montre Mercure occupé à veiller à la porte d'Alcmène, lorsque Sosie arrive. Pour se débarrasser de ce personnage encombrant, le Dieu parle d'abord de le rouer de coups, puis, revenant à des sentiments moins violents, il s'écrie : « Si je l'en formais en lui passant les mains ».

Martial et Cicéron rappellent ce fait. Il a son importance, et prouve bien que le somnambulisme provoqué était parfaitement connu dans l'antiquité.

## NOTES ET APPRÉCIATIONS PSYCHOLOGIQUES

### Le ressouvenir dans l'état préagônique

Le 4 septembre, mourait dans une maison de santé de Trèves un homme qu'on avait cru mort depuis de longues années.

Il était né à Dadweiler, près Sarrebrück, et avait émigré avec sa famille dans la vallée de la Ruhr comme mineur. Il y a dix-huit ans, une terrible explosion ravagea la mine.

A côté de nombreux morts, il y eut quelques rescapés; mais ces rescapés ne furent pas ramenés indemnes à la surface. L'un d'eux en sortit en proie à un violent délire. On l'interna dans la maison de santé de Saint-Jean-de-Dieu où il fut promptement guéri de ses blessures. Mais il resta atteint d'amnésie et de mutisme. Comme on ne put en tirer de réponse, on ne put l'identifier. Sa femme et sa fille portèrent le deuil d'un mineur calciné au fond de la mine. Elles retour-

nèrent dans leur pays. Mais quand la mort approcha ces jours-ci, la conscience de son individualité revint quelques heures auparavant au moribond et il déclina au médecin et au prêtre son nom, sa date et lieu de naissance, le nom de sa femme et de sa fille. Il ne se rappela rien de la catastrophe, ni des dix huit ans passés à l'asile.

On télégraphia aux parents; ils arrivèrent après la mort; mais l'exactitude de ses dires concernant sa famille permit de le reconnaître pour le nommé Sweiler dont la mort avait été supposée dix-huit ans avant.

### **Sur une méthode nouvelle pour guérir l'aphonie hystérique.**

Nombreux sont les moyens indiqués pour combattre l'aphonie hystérique : massage vibratoire électrique, régulation de la respiration, exercices vocaux, pression sur le larynx, phonation pendant l'extension forcée du cou, et cependant aucun d'eux ne réussit à coup sûr.

La méthode (présentée par M. Citelli, au congrès de Londres) consiste à exercer une pression forte, douloureuse et soudaine (complètement imprévue par le malade), avec les deux premiers doigts de la main droite sur les grandes cornes de l'hyoïde ou le cartilage thyroïde.

Cette pression douloureuse provoque, de la part du malade, des protestations à voix haute, qu'il continue à employer pour répondre aux questions pressantes que lui pose le médecin. M. Citelli affirme avoir soigné, avec succès, quatre malades par cette méthode.

La communication de M. Catelli nous paraît devoir provoquer quelques objections. Tout d'abord on peut s'étonner de la fréquence des cas d'aphonie hystérique observés par lui; à moins que les résultats de la méthode aient eu pour effet d'amener chez lui les hystériques aphones de toute l'Italie.

---

## **CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE**

### **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 16 décembre à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu au Palais des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, le troisième mardi de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres de communications à M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général, 4, rue Castellane, et les cotisations à M. le D<sup>r</sup> Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

#### *Communications déjà inscrites :*

D<sup>r</sup> LAUMONIER : La psycho-analyse.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : Les ties du langage.

D<sup>r</sup> AMOUREUX : Rôle adjutant de la psychothérapie dans le traitement de la tuberculose.

## NOUVELLES

Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnologie  
et de la psychologie

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE  
49, rue Saint-André-des-Arts, 49  
(AU SIÈGE DE L'INSTITUT-PSYCHOLOGIQUE)

## Comité de patronage

MM. BEAUNIS, directeur honoraire du laboratoire de psychologie à la Sorbonne; Daniel BERTHELOT, professeur à l'École de Pharmacie; Yves DELAGE, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut; BLANCHARD, professeur à la Faculté de Médecine; BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon; Lionel DAURIAC, professeur honoraire de la Faculté de Montpellier; Marcel DUBOIS, professeur à la Sorbonne; Armand GAUTIER, membre de l'Institut; Edmond PERRIER, directeur du Muséum; RIBOT, professeur honoraire au Collège de France; PETIT, professeur à l'École d'Alfort; Charles RICHEL, professeur à la Faculté de Médecine; Albert ROBIN, professeur à la Faculté de Médecine; J. VOISIN, médecin à la Salpêtrière.

## Liste des présidents et conférenciers des séances de réouverture.

- 21 janvier 1901. Prof. TARDE. — D' BÉRILLON et D' Paul MAGNIN.  
18 janvier 1902. Prof. Albert ROBIN. — D' Paul MAGNIN.  
12 janvier 1903. Prof. GIARD. — D' CLUSTIER, agrégé de l'Université.  
12 janvier 1904. Prof. Raphaël BLANCHARD. — D' Paul FAREZ.  
10 janvier 1905. Prof. Marcellin BERTHELOT. — D' BÉRILLON.  
10 janvier 1906. D' J. VOISIN, médecin de la Salpêtrière. — D' P. MAGNIN.  
1<sup>er</sup> février 1906. Inauguration du buste du D' LIÉBEAULT : M. BERTHELOT, BIENVENU-MARTIN et Jules VOISIN. — D' Paul MAGNIN, D' LLOYD-TUCKEY et D' BÉRILLON.  
11 janvier 1907. M. BIENVENU-MARTIN, sénateur, ancien ministre. — D' BINET-SANGLÉ.  
9 janvier 1908. Prof. BRISSAUD. — Prof. UBEYD-OULLAH et D' BÉRILLON.  
11 janvier 1909. M. DOUMER, député, ancien ministre. — Prof. SCIÉ-TON-FA.  
10 janvier 1910. M. CRUPPI, député, ancien ministre. — M. GUILHERMET, avocat à la Cour.  
9 janvier 1911. Prof. Edm. PERRIER. — M. GROLLET, médecin-vétérinaire.  
8 janvier 1912. Prof. Yves DELAGE. — D' BÉRILLON.  
7 janvier 1913. Prof. Armand GAUTIER. — D' Paul FAREZ.  
24 juin 1913. Inauguration du buste de DUMONTPELLIER : M. le Prof. Charles RICHEL. — D' BÉRILLON; D' BENI-BARDE; D' LADAME (de Genève).

Programme des cours et des conférences de l'École de Psychologie  
Pour l'année 1914 (14<sup>e</sup> année).

La quatorzième séance de réouverture des cours, aura lieu le **lundi 5 janvier**, à 5 heures, sous la présidence de M. Henri-ROBERT, bâtonnier de l'ordre des avocats.

## Ordre du jour :

- 1<sup>o</sup> D' BÉRILLON : La psychothérapie individuelle et la psychothérapie sociale.
- 2<sup>o</sup> Leçon de GUILHERMET, avocat à la cour : Le milieu criminel.
- 3<sup>o</sup> Allocution de M. le bâtonnier Henri ROBERT.

(Les cours et les conférences de l'École de psychologie sont publics.)



**Psychothérapie. — Hypnotisme thérapeutique.**D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur.Objet du cours : 1<sup>o</sup> La psycho-pathologie des sentiments affectifs. — La psycho-analyse.2<sup>o</sup> L'hypnotisme et l'orthopédie mentale : Les enfants anormaux.*Les jeudis à cinq heures, à partir du jeudi 8 janvier.***Psychologie pathologique.**D<sup>r</sup> Paul FAREZ, professeur.

Objet du cours : Les entretiens psychologiques dans le traitement des psychonévroses.

*Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 10 janvier.***Psychologie musicale.**D<sup>r</sup> DEMONCHY, professeur.

Objet du cours : Applications sociales et thérapeutiques de la musique.

*Les vendredis à cinq heures et demie, à partir du vendredi 9 janvier.***Psychologie des sensations.**D<sup>r</sup> IRIBARNE, professeur.

Objet du cours : La physiologie de la voix.

*Les mercredis à cinq heures, à partir du mercredi 7 janvier.***Psychologie des animaux.**

M. LÉPINAY, médecin-vétérinaire, professeur.

Objet du cours : Adaptation des animaux à leur utilité sociale. — Le dressage du chien.

*Les mardis à cinq heures, à partir du 6 janvier.***Anatomie et psychologie comparées.**

M. GROLLET, médecin-vétérinaire, professeur.

Objet du cours : L'évolution mentale chez les animaux supérieurs.

*Les mardis à cinq heures et demie, à partir du mardi 8 janvier.***Psychologie du criminel.**

M. GUILHERMET, avocat à la cour, professeur.

Objet du cours : Le milieu criminel.

*Les vendredis à cinq heures à partir du vendredi 9 janvier.***Pédagogie des enfants anormaux.**

M. G. QUINQUE, professeur.

Objet du cours : Les enfants anormaux. — La pédagogie des arriérés.

*Les mercredis à cinq heures et demie, à partir du 7 janvier.***Psychologie du mouvement.**

M. H. GOSSET, professeur.

Objet du cours : Rôle des sports dans l'éducation.

*Les samedis à cinq heures et demie, à partir du samedi 11 janvier.***Psychologie sociologique.**

M. P. SAINTYVES, professeur.

Objet du cours : Théorie générale de la magie chez les primitifs et les demi-civilisés.

*Les jeudis à cinq heures et demie, à partir du jeudi 8 janvier.***Psychologie biologique.**D<sup>r</sup> ARTAULT de VEVEY, professeur.

Objet du cours : Les applications de la psychologie biologique.

*Les jeudis à six heures, à partir du jeudi 8 janvier.***Méthode expérimentale.**

M. Louis FABRE, professeur.

Objet du cours : Étude des phénomènes psychiques.

*Les jeudis à quatre heures et demie, à partir du jeudi 8 janvier.*

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 5.

Novembre 1913.

## Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHEL.

## L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie, professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

Dans son livre paru en 1843, James Braid, chirurgien de Manchester avait démontré la nature purement objective de l'hypnotisme. Pour lui, l'état d'hypnose, consistant en un sommeil plus ou moins profond, accompagné d'insensibilité, de relâchement musculaire, de catalepsie, d'amnésie, ou d'autres phénomènes d'automatisme, était le résultat d'une action physique. La cause du phénomène fondamental de l'hypnotisme, la malléabilité de l'hypnotisé, son automatisme, en un mot, résidait essentiellement dans la fatigue nerveuse provoquée par la contemplation soutenue d'un objet brillant placé devant les yeux. Par cette explication, Braid se faisait l'inspirateur de la théorie physique de l'hypnotisme à laquelle on a opposé depuis des théories par lesquelles l'apparition des phénomènes de l'hypnose sont attribués de préférence à la seule intervention d'influences psychiques, désignées sous le nom général de suggestion.

Dès 1834, M. Charles Richet, dans son livre sur *L'Homme et l'Intelligence* a fait ressortir la différence des phénomènes obtenus par ces modes d'action si dissemblables. L'hypnotisme vrai, tel qu'il avait été étudié par Braid, par Azam, par Heidenhain, par Charcot est un état d'automatisme accentué dans lequel on observe surtout des phénomènes somatiques. Il s'obtient d'ordinaire, avec toute son intensité, chez des sujets atteints d'hystérie confirmée. S'il n'est pas plus fréquemment observé, c'est que, par défaut de compétence, très peu d'expérimentateurs savent se conformer aux conditions indispensables à sa réalisation. C'est à l'étude de cet hypnotisme vrai, et non des formes frustes ou atténuées, que Dumontpallier s'appliqua tout d'abord à l'hôpital de la Pitié. C'est par là que s'explique l'intérêt passionnant avec lequel il poursuivit ses recherches.

Il fut admirablement servi dans ses investigations par la présence, dans son service, d'un groupe de malades chez lesquels il constata les symptômes les plus accentués de la grande hystérie.

Un des faits les plus frappants qui furent tout d'abord constatés ce fut l'extrême sensibilité réflexe des sujets plongés dans l'état d'hypnotisme. Ces malades qui, à l'état de veille, demeuraient indifférentes aux excitations périphériques les plus fortes et les plus diverses, devenaient dès qu'on les avait plongés, par des procédés physiques, dans des états d'hypnotisme profond, des réactifs d'une extrême sensibilité à la moindre vibration extérieure.

Une mouche venant se poser sur la peau de l'une d'elles faisait, par son contact, contracturer les muscles sous-jacents. Le sujet, étant



Dumontpallier en 1884

étendu dans le décubitus dorsal, si l'on projetait, alors qu'elle avait les yeux hermétiquement clos par un bandeau, un rayon de lumière sur un des muscles de la jambe, on voyait ce muscle se contracter d'abord isolément, puis les contractures se généralisaient à tout un côté du corps. La continuation de la vibration physique poursuivie jusqu'à l'épuisement de la contraction, amenait la décontracture en suivant, en sens inverse, la voie déjà parcourue. C'est cette cons-

tation qui amena Dumontpallier à formuler la loi suivante : « *La cause qui a fait, défait* ». Loi qui n'a rien perdu de sa rigueur et à laquelle se rattachent chaque jour, dans le même ordre d'idées, de nouvelles applications.

Parmi les expériences les plus singulières, il convient de mentionner l'action des vibrations empruntées à divers agents physiques sur les muscles de l'abdomen. Dès que la vibration exerçait son influence au dessus de l'abdomen on voyait progressivement les muscles, en se contractant, se soulever en donnant au ventre la forme d'un ballon sphérique, sans qu'il fut possible d'enrayer le développement de la contracture, même en y déployant toute ses forces. Un poids de cent kilos, placé sur l'abdomen du sujet, n'empêche pas le ballonnement de se produire. Le poids s'élève avec le ventre et la contracture persiste jusqu'à ce que l'intervention du même agent physique amène la cessation progressive du phénomène.

La chaleur, le froid, la lumière solaire, les couleurs du spectre, l'aimant, le son, le souffle, exercent, à des degrés divers, la même influence. Pour simplifier la production des expériences, on dirige sur les muscles qu'on veut contracturer le souffle d'un vulgaire soufflet de cuisine. Le plus léger souffle provoque instantanément une contracture ; il les fait cesser avec la même facilité. Un coup de soufflet sur le muscle jambier antérieur, il se produit un  *pied bot varus equin*, dont la contracture résiste aux tractions les plus énergiques ; un nouveau coup de soufflet et tout rentre dans l'ordre. Le soufflet du D<sup>r</sup> Dumontpallier devient légendaire dans le milieu hospitalier. Des dessins d'un caractère quelque peu ironique, dans lesquels le maître fait sa visite en portant sous le bras un énorme soufflet, fournissent pendant quelque temps un motif de décoration pour la salle à manger des internes.

Mais, entraîné par l'intérêt croissant que présentent les faits observés, en collaboration avec son élève Paul Magnin, Dumontpallier poursuit ses expériences.

Entre ses mains, les sujets hypnotisés se comportent comme s'ils étaient devenus de véritables automates. L'hystérique hypnotisable est transformée en une véritable machine dont les divers rouages s'animent à la volonté de l'expérimentateur. Ainsi il réalise la formule de M. Charles Richet envisageant l'hypnotisme comme un  *admirable appareil de vivisection psychologique*.

La première objection aux faits constatés devait naturellement, être tirée d'une simulation possible des sujets. Je ne m'attarderai pas à réfuter ce que cette supposition a d'injustifié. Comment des sujets se seraient soumis, pendant des mois,  *sans aucune rémunération*, ni aucun avantage moral ou matériel, sans même avoir le bénéfice d'une réclame personnelle, étant désignées dans les comptes-rendus par des initiales ou des noms de convention, à des efforts prolongés et véritablement surhumains de leurs muscles pour la seule satisfaction

de simuler. Elles auraient consenti à se laisser transpercer toutes les régions du corps par des objets piquants, perforants, dans le seul but de provoquer l'étonnement des spectateurs. Combien de ceux qui évoquent ce mot de simulation auraient le courage de supporter, sans motif intéressé, des piqûres à la face, à la langue, aux narines; de se laisser chatouiller la conjonctive, la luette; de laisser traverser leurs membres par de longues aiguilles; d'avalier des boissons nauséabondes; de respirer de l'ammoniaque ou de l'acide sulfureux; de permettre l'arrêt des mouvements du cœur; de tenir leurs membres dans des attitudes extrêmement fatigantes; de supporter sur l'abdomen des poids de cent kilos; de régurgiter par effort de vomissement des liquides ingérés; d'accomplir des actes ridicules ou même simplement



Paul Magnin, élève de Dumontpallier

de se soumettre pendant de longues heures aux investigations les plus fatigantes. Cela serait d'autant plus surprenant que lorsqu'ils sont éveillés, ces hystériques font preuve, d'ordinaire, d'une insociabilité et d'une inégalité du caractère des plus manifestes.

Le fait que l'état d'hypnotisme les ait rendus dociles et malléables à un tel degré pourrait à lui seul, être considéré comme la plus belle démonstration de sa réalité.

D'ailleurs, l'idée d'une simulation possible, je me hâte de le dire, n'est venue à l'esprit d'aucun des nombreux hommes de science auxquels il fut donné d'assister aux expériences de la Pitié. Au con-



traire, ils se montrèrent extrêmement frappés de toutes les précautions prises pour déjouer les tentatives de simulation.

C'est à la rigueur de son esprit scientifique que Dumontpallier dut de recevoir, de tant d'esprits éminents, les encouragements les plus flatteurs. En effet, pendant plusieurs années les expériences de Dumontpallier passionnèrent le monde scientifique. Les représentants les plus autorisés de l'Académie des Sciences lui prodiguèrent leurs encouragements. Pasteur, Chevreul, Milne-Edwards, Faye, Paul Bert, Brown-Séquart, Henri Bouley et beaucoup d'autres vinrent dans le service de Dumontpallier suivre ses démonstrations expérimentales et apporter à ses recherches l'appui de leur autorité scientifique.

Pour assurer le contrôle de leurs expériences, Dumontpallier et Magnin ne manquaient aucune occasion de recourir à la collaboration



Bérillon, élève de Dumontpallier

des hommes les plus compétents. C'est ainsi que, pour la vérification de l'influence des vibrations sonores sur la sensibilité des hystériques, ils firent appel au concours d'un ingénieur du plus haut mérite, M. Léon, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des Mines.

M. Lion imagina de placer sur le pied d'une des hystériques hypnotisées une des extrémités d'un tube en caoutchouc de sept mètres de longueur. A l'autre extrémité, il approchait une montre à des intervalles indéterminés. Des observateurs placés près du pied du sujet constatèrent qu'à certains moments le pied était animé de mouvements isochrones à ceux des mouvements de la montre. Les périodes où apparaissaient les mouvements correspondaient à celles où la montre

était appliquée à l'autre extrémité du tube. Or, c'était à l'insu de ces observateurs que M. Lion approchait ou éloignait la montre. La concordance des battements était cependant rigoureusement exacte et cette constatation suffisait pour exclure toute idée de complaisance ou de simulation du sujet. Pours'entourer de précautions encore plus grandes M. G. Trouvé, ingénieur-constructeur, fabriqua un appareil susceptible de provoquer des sonorités intermittentes d'intensité variable. Les différences d'intensité furent enregistrées à distance, alors qu'aucun de ceux qui observaient le sujet n'était au courant de ce qui se passait à l'autre extrémité du tube. Un tel souci du contrôle dans les expériences témoigne de la probité et de la rigueur avec lesquelles elles étaient poursuivies.

Un autre exemple de la largeur de vues dont Dumontpallier était animé, se trouve dans la façon dont je fus amené à devenir son collaborateur.

Obéissant à une inclination naturelle de mon esprit je m'étais, dès le début de mes études médicales, senti attiré par les services d'hôpitaux où l'on s'occupait de questions de pathologie nerveuse et mentale, et surtout de psychologie médicale.

Je fus assidu aux cours de la Salpêtrière, où Charcot étudiait l'hypnotisme dans ses rapports avec la grande hystérie. A Saint-Antoine, je m'intéressai aux curieuses expériences de Mesnet, qui plaçait des hommes vigoureux dans l'état de fascination et les transformait en véritables automates. Le Dr Auguste Voisin voulut bien m'admettre, dans son service de la Salpêtrière, aux séances où il s'efforçait d'étendre au traitement des aliénés les bienfaits de la psychothérapie. A la Pitié, élève attentif de Laségue, j'ai entendu ses éloquents leçons sur le braidisme, la catalepsie, le sommeil. Je suivis également, à la Salpêtrière les démonstrations de Jules Voisin, appliquant l'hypnotisme au traitement des divers troubles neuropathologiques. A la même époque Dumontpallier entreprenait ses recherches sur le rôle que jouent les agents physiques dans la production des phénomènes de l'hypnotisme. Les expériences qu'il avait instituées à la Pitié ne pouvaient me laisser indifférent. J'en devins le spectateur assidu. C'est au cours d'une de ses démonstrations que se réalisa l'événement, qui marque une date décisive sur l'orientation de ma carrière médico-psychologique.

Un matin, après avoir provoqué chez une hystérique hypnotisée des phénomènes d'anesthésie et de contracture assez surprenants, Dumontpallier m'adressa pour la première fois la parole, et me dit : « Monsieur, vous avez suivi mes expériences avec une attention et une persévérance qui m'ont frappé. Assurément, vous vous êtes fait une opinion sur leur valeur scientifique. Renseignez-moi à ce sujet en témoin impartial, et ne craignez pas de me dire la vérité. Je vous serai reconnaissant de vous exprimer en toute franchise. Demain j'enverrai

prendre chez vous le jugement que vous aurez porté sur ma personne, sur mes opinions et sur mes expériences ».

Je m'étais si bien pénétré des faits auxquels j'avais assisté que, sans une minute d'hésitation, je me mis à l'œuvre et rédigeai un mémoire dans lequel les expériences étaient passées au crible de la critique la plus serrée. Je divisai mon travail en deux parties : Dans la première, je rangeai les faits nettement établis et capables d'affronter le contrôle le plus rigoureux ; dans la seconde je fis, sans ambages, l'exposé des objections qui s'imposaient à mon esprit.

Si les poètes et les artistes sont particulièrement sensibles à la critique, « genus irritabile vatum », a dit Horace, les hommes de science n'échappent pas à cette disposition d'esprit. Il en est dont la susceptibilité s'exaspère devant la moindre contradiction et qui vous en gardent une rancune profonde. Ne connaissant pas personnellement Dumontpallier, je n'étais pas sans inquiétude sur les conséquences de mon équipée.

Dans le doute, je m'abstins de reparaitre à l'hôpital. Deux jours après, un mot laconique m'invitait à m'y présenter. Dès qu'il m'aperçut, Dumontpallier me tendit la main : « Voilà donc le critique sévère qui ne mâche pas aux gens leurs vérités ! Eh bien ! cela ne me déplaît pas. J'aime la sincérité, et si vous le voulez bien, vous allez vous associer à mes travaux, car je suis convaincu que nous ferons de bonne besogne ».

La veille, j'étais un étudiant obscur ; le lendemain, un homme de grand caractère mettait à mon service les instruments de travail les plus rares et les plus précieux. De ma collaboration avec Dumontpallier et Paul Magnin, est née l'École d'hypnologie qui a eu son heure de célébrité sous le nom d'École de la Pitié. Les travaux de cette école furent publiés, de 1882 à 1887 dans les comptes rendus de la Société de biologie et à l'Académie des Sciences. Ils ont fait également l'objet de thèses soutenues à la faculté de Paris, l'une par Paul Magnin, sous le titre : *Etude clinique et expérimentale de l'hypnotisme. Les excitations périphériques chez les hystéro-épileptiques à l'état de veille et d'hypnotisme* ; l'autre par moi sous ce titre : *Hypnotisme expérimental : La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux*.

Les premières expériences de Dumontpallier eurent surtout pour résultat de mettre en évidence l'extrême impressionnabilité réflexe des hystériques en état d'hypnotisme. C'est ce que Dumontpallier exprimait, de la façon la plus expressive, dans un Mémoire de l'Académie des Sciences, en disant : « Il ressort de tous ces faits que les hystériques, en état d'hypnotisme, offrent une hyperexcitabilité nerveuse telle, qu'il n'est pas d'instrument de physique qui puisse arriver à un même degré d'actions aussi infinitésimales déterminées par les divers agents physiques ». C'est la même constatation qui faisait dire à un physicien éminent, M. Jamin, professeur à la Sorbonne, un jour qu'il



assistait aux expériences de la Pitié, cette parole que nous avons retenue : « Dans mon laboratoire, nous n'avons pas de réactifs plus sensibles que ne le sont vos hystériques. »

On s'est beaucoup étonné jadis de l'impressionnabilité proverbiale de ces plantes de la famille des mimosées, auxquelles on a donné le nom de sensitives. Un léger souffle caressant les folioles les fait se replier. Un chariot passant sur la route suffit pour qu'elles se ferment à mesure qu'il s'en rapproche. L'hystérique hypnotisable constitue un réactif encore plus impressionnable. Mais le point sur lequel il convient d'insister tout d'abord est que la clef des phénomènes se trouve dans l'hypnotisme par lequel les pouvoirs de contrôle s'exerçant sur nos diverses fonctions se trouvent expérimentalement suspendus. C'est dans cette inhibition de certains centres nerveux que réside l'intérêt de l'hypnotisme expérimental.

Il faut reconnaître à Dumontpallier le mérite de l'avoir mis en lumière de la façon la plus éclatante.

(A suivre)

## TRAVAUX ORIGINAUX

### **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**

Séance du mardi 21 octobre 1913. — Présidence de M. MORET, vice-président.

#### **Les neurasthénies d'origine syphilitique**

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie.

Actuellement, grâce aux travaux d'un grand nombre de neurologistes, la neurasthénie est considérée comme une maladie distincte, comme une entité morbide bien définie. A l'encontre de l'hystérie et de la névrose décrite par M. Pierre Janet sous le nom de psychasthénie, dans lesquelles apparaît, à un degré plus ou moins accentué, l'influence de la dégénérescence héréditaire, la neurasthénie est une névrose acquise, survenue sous l'influence de causes occasionnelles ou accidentelles.

Ces causes peuvent toujours se rapporter soit à du surmenage physique ou intellectuel, soit à des perturbations fonctionnelles résultant de chocs moraux ou de traumatismes matériels, soit encore d'infections ou d'intoxications.

Or, un fait qui n'a pas été suffisamment mis en lumière par les neurologistes qui se sont livrés à l'étude de la neurasthénie, c'est la fréquence de cette névrose chez les sujets atteints de syphilis.

Comme j'ai eu fréquemment l'occasion de le constater, l'infection syphilitique est manifestement cause de symptômes devant être rattachés à la neurasthénie.

A n'en pas douter, chez un grand nombre de syphilitiques, le diagnostic par l'émotion qui en est résultée, des accidents constitutifs de la syphilis ont été le point de départ d'un état de malaise, de souffrance générale du système nerveux si nettement caractéristiques de la neurasthénie confirmée. Ces troubles névropathiques évoluent parallèlement à l'infection de l'organisme par l'agent spécifique, sans qu'on puisse délimiter avec précision la part respective qu'il convient d'attribuer au choc, à l'infection spécifique ou aux intoxications médicamenteuses. Mais on ne peut faire autrement que de reconnaître l'existence d'une névrose qui a trouvé dans la syphilis le prétexte, la mise en train de son évolution. Ce qui tendrait à le démontrer c'est que nous avons constaté cette névrose chez de pseudo-syphilitiques pour lesquels un diagnostic erroné avait été la cause déterminante de toute une série de syndromes neurasthéniques. L'un de ces malades me disait à ce sujet : « Le jour où le médecin m'a déclaré que j'étais syphilitique, j'ai été infecté d'une véritable syphilis morale. »

Chez un autre la question suivante, posée par le médecin : « N'auriez-vous pas été atteint de syphilis ? » avait suffi pour déclencher un état profond d'anxiété neurasthénique. Or, pas plus chez lui que chez le précédent, les investigations les plus minutieuses n'étaient arrivées à déceler la moindre trace d'infection spécifique.

C'est que, aux préoccupations légitimes que peut inspirer la contagion d'une maladie dont on ne saurait assez redouter les conséquences redoutables, viennent s'ajouter un grand nombre de considérations d'ordre social et moral.

La syphilis appartient, en effet, à ce genre de maladies auxquelles des préjugés populaires ont depuis la plus haute antiquité, attribué la qualification de maladies *honteuses*. L'infection syphilitique comporte en soi la notion d'une condition déshonorante. La préoccupation instinctive d'être affecté, diminué dans une des fonctions auxquelles l'homme attache le plus d'importance, celle de la reproduction, constitue pour la vanité virile une humiliation des plus sensibles. Il en est d'ailleurs de même de toutes les affections dans lesquelles la fonction de la génération est en cause.

D'ailleurs il n'est plus permis aujourd'hui à personne d'ignorer que la syphilis ne porte pas seulement atteinte à la personne seule, mais que son action nocive compromet aussi la descendance.

Joignez à cela l'opinion que la syphilis ne guérit jamais définitivement ; qu'elle laisse sous le coup d'affections nerveuses et mentales des plus redoutées, telles que l'ataxie, la paralysie générale, etc. Il n'en faut pas davantage pour justifier le sentiment de répulsion et d'horreur qu'elle inspire aux caractères les plus résolus. C'est ce qui explique la formule si souvent entendue par laquelle tant de gens déclarent que le jour où ils auraient la certitude d'avoir contracté la syphilis, ils se feraient sauter la cervelle. Il est juste de reconnaître

qu'à la réflexion, et après renseignement pris, ils se rallient au parti, plus prosaïque, de se confier aux soins d'un médecin.

Chez un certain nombre, la crainte de la syphilis, devenue le commencement de la sagesse, aboutit à une autre solution. Elle les condamne à une chasteté dont ils subissent les tourments sans résignation et avec l'expression d'un pessimisme contre lequel aucune consolation ne saurait prévaloir. Chez d'autres enfin, la même crainte a pour effet l'apparition de déviations profondes de l'instinct sexuel.

Tout ce qui précède suffit pour faire concevoir l'état d'anxiété dans lequel se trouvent un si grand nombre de personnes lorsqu'elles suspectent, à des signes d'une valeur appréciable, l'inoculation de l'infection si redoutée. C'est d'un pas tremblant, et le visage décomposé, qu'elles se rendent auprès du praticien dont le diagnostic va donner la solution du plus douloureux des problèmes.

Enfin, après les affres d'une attente interminable, le mot fatidique est prononcé. A ce moment, quel praticien n'a entendu les exclamations inspirées par le même sentiment de désespoir : « Je suis perdu. — Je n'ai plus qu'à me tuer. — Mon existence est brisée. — Mon mariage, qui devait avoir lieu dans six semaines, est rompu. — Je suis marié et père de famille : Ah ! ma pauvre femme et mes pauvres enfants ! »

Malgré les paroles réconfortantes du médecin, le coup a porté. La blessure faite à l'amour-propre, à la vanité blessée, sera longue à se cicatrifier. En face de la nécessité, le syphilitique doit se résigner à ce qu'il considère, à juste titre, comme un malheur. En désespoir de cause, il se conforme aux exigences du traitement, mais le fonds d'inquiétude persiste.

L'insuccès de moyens thérapeutiques trop vantés, la récurrence de quelque symptôme considéré comme guéri, la lecture d'un événement pénible lié à l'existence de la syphilis, constitueront de nouveaux chocs et renouvelleront les premières préoccupations. Bientôt la neurasthénie, avec son cortège de sensations douloureuses, sera installée.

De toutes les souffrances ressenties, les plus fréquentes seront l'asthénie motrice et la diminution de l'énergie générale, les diverses sensations localisées, et en particulier la céphalée si tenace, l'irritabilité générale du système nerveux et l'exagération des susceptibilités sensorielles, l'asthénie nutritive, l'atonie digestive, les ptoses viscérales. Dans le domaine des troubles psychiques domineront l'aboulie, l'affaiblissement de l'attention volontaire et de l'application, l'amnésie, les peurs maladives ou phobies, les inquiétudes se rattachant aux diverses responsabilités professionnelles ou autres. Bientôt, en proie à un découragement profond, les neurasthéniques d'origine syphilitique, constamment hantés par les préoccupations relatives à l'évolution de leur syphilis, poursuivront le cours de leur lamentable existence.

Cependant, un certain nombre de contradictions flagrantes peuvent être relevées entre les divers sujets de leurs plaintes et leur manière habituelle de se comporter.

Ainsi, lorsqu'ils s'affectent d'éprouver les plus grandes difficultés à remplir les obligations de la profession, ils ne cessent de vaquer à leurs occupations et de défendre activement leurs intérêts.

Ils accusent de la fatigue à la lecture, mais ne se privent jamais de lire avec le plus grand soin tout ce qui se rattache à la question qui les intéresse. L'écriture leur est pénible, disent-ils, mais ils ne se font pas prier pour rédiger de longues pages d'auto-observations.

Il leur arrivera fréquemment d'exprimer un dégoût marqué de la vie et, par une contradiction très frappante, ils se montrent très empressés à recourir à tous les traitements les plus capables de leur prolonger l'existence.

Une formule que l'on retrouvera fréquemment sur leurs lèvres est la promesse « de donner leur fortune à celui qui les débarrasserait de leur syphilis. » Il n'est cependant pas rare qu'ils marchandent, avec âpreté, le prix des soins qui leur sont donnés.

Un fait qui n'a pas été encore signalé, mais dont la fréquence témoigne de l'abolition du pouvoir de contrôle chez les neurasthéniques d'origine syphilitique est le suivant : Il suffit que l'existence d'accidents contagieux mette un obstacle à l'accomplissement de l'acte sexuel pour que nombre de syphilitiques, jusqu'alors modérés dans leurs désirs, soient en proie à une sorte d'impulsion irrésistible pour la satisfaction de cet acte. L'attrait vers un acte interdit s'exaspère jusqu'à l'énervement. Ils en éprouvent d'autant plus ardemment le besoin qu'ils rencontreront plus de difficultés matérielles ou morales à le satisfaire. Il leur semble que c'est justement au moment où ils ne devraient pas y songer qu'ils sont animés le plus vivement du désir sexuel et soient plus contrariés de ne pas le satisfaire. Ils s'imaginent également que jamais ils ne leur aurait été plus facile d'obtenir le couronnement de leur flamme, si une syphilis intempestive n'était venue se mettre en travers de leur succès. En un mot, ils ressentent avec une intensité malade la sentence si bien connue de « l'attrait du fruit défendu. »

Le relevé de ces contradictions constitue, à mes yeux, la démonstration la plus formelle de la réalité de la neurasthénie d'origine syphilitique. Par la comparaison avec l'état psychologique antérieur elles témoignent de la déformation survenue dans les dispositions mentales du malade.

En raison même de ces déformations et de la disposition névropathique du sujet, le traitement de la neurasthénie d'origine syphilitique est hérissé de difficultés.

Les médications par les agents minéraux, auquel leur action sur l'organisme, a mérité le nom d'*altérants*, ont malheureusement pour

effet d'accentuer les dispositions à l'asthénie et à la dépression des centres nerveux. Seul, dans les syphilis compliquées de troubles nerveux, l'emploi d'un sérum spécifique répond d'une façon complète, aux indications qui résultent de ces troubles. C'est pourquoi, dans les cas où la neurasthénie complique la syphilis j'ai toujours recours, et à l'entière satisfaction des malades, à l'emploi du sérum du Dr Quéry.

Nécessairement, la psychothérapie destinée à réaliser la rééducation de la volonté, du caractère, de l'attention, de la mémoire, du pouvoir du contrôle mental, appelée à rendre au malade la confiance en lui-même, à calmer l'excitation irritable de ses centres nerveux, doit céder le pas à la médication spécifique. Elle n'en présente pas moins une importance capitale. Après avoir neutralisé les accidents spécifiques de l'infection, la cure ne pourra pas être considérée comme complète si, avec la notion de la sécurité, le malade n'a pas retrouvé la disposition de toutes ses aptitudes intellectuelles et mentales.

#### *Discussion :*

Dr JOLY (de Montvicq). — L'augmentation de fréquence de la neurasthénie syphilitique signalée par le Dr Bérillon tient assurément à la diffusion des renseignements médicaux dans la population. Nos contemporains se montrent de plus en plus avides de la lecture des questions se rattachant à la médecine. Il en résulte des préoccupations que nous avons fréquemment l'occasion de constater. Je ne sais pas de remède à cet état de nos mœurs actuelles, qui présente tant d'inconvénients pour les esprits insuffisamment éclairés.

M. LIONEL DAURIAC. — Nul ne saurait contester l'influence déplorable exercée sur les esprits par des lectures hâtives et par des études superficielles auxquelles leur éducation antérieure ne les a pas préparés. On dirait que la situation créée par une science incomplète est plus préjudiciable dans bien des cas qu'une ignorance totale. Il est certain que les esprits simples, en présence des travaux concernant les maux dont ils sont ou redoutent d'être atteints doivent se trouver dans une situation singulière. Ils s'efforcent de comprendre, mais à quoi peuvent-ils arriver lorsque les hommes les plus compétents ne peuvent sur la même question arriver à se mettre d'accord. Tirés entre des opinions contradictoires, ils restent dans un fâcheux état de doute et d'indécision. Ainsi se trouvent créés les éléments de ces états névropathiques singuliers dont on nous décrit les symptômes, états qu'on n'avait pas l'occasion d'observer aussi fréquemment autrefois.

**Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**Séance du mardi 18 novembre 1913. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules VOISIN.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

Le procès-verbal est lu et adopté.

La correspondance comprend des lettres de MM. les D<sup>rs</sup> Santoliquido, député (de Rome) ; Renaud Hue (de Rouen) ; Jaworski ; D<sup>r</sup> Joly (de Montvicq) ; Sydney-Alrutz (d'Upsal) ; Artault de Vevey ; de M. Liégeois, juge d'instruction à Epinal ; Lucien Bouvat ; Marouzé, chirurgien-dentiste.

M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général, prononce l'éloge de M. le D<sup>r</sup> Lucas Championnière, membre de l'Institut, membre d'honneur de la Société.

*communications sont faites dans l'ordre suivant :*

- 1<sup>o</sup> D<sup>r</sup> BÉRILLON : L'auto-stigmatisée de Bussus-Bussuel.
- 2<sup>o</sup> M. GOSSET : Rééducation psycho-motrice dans un cas de maladie du caisson.
- 3<sup>o</sup> D<sup>r</sup> BONNET-LEMAIRE : Méthode d'Hannemann et suggestion. — Discussion : D<sup>r</sup> Bérillon.
- 4<sup>o</sup> D<sup>r</sup> BÉRILLON : La psychothérapie de l'alcoolisme. — Discussion : D<sup>r</sup> Guelpa ; D<sup>r</sup> Laumonier.

Les candidatures des D<sup>rs</sup> Laumonier ; Santoliquido (de Rome) ; Namorado (de Estrémoz, Portugal) sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 16 h. 45.

**Eloge du D<sup>r</sup> Lucas-Championnière**

membre d'honneur de la Société.

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général.

Messieurs,

En acceptant l'année dernière, la présidence de la vingt-et-unième séance annuelle de notre Société, le D<sup>r</sup> Lucas Championnière qui venait d'être élu membre de l'Académie des sciences, témoignait de l'intérêt qu'il portait aux applications de la psychologie et à la psychothérapie. C'est que ce grand esprit était de ceux qui ne se désintéressent d'aucune des branches du savoir humain.

C'est ce qui l'avait porté, lui, chirurgien habile, opérateur de la plus haute valeur, inventeur de procédés opératoires qui marqueront dans l'histoire de la chirurgie, à suivre d'un œil attentif les découvertes de Pasteur et les applications qui pouvaient en être apportées dans le domaine de la chirurgie. Admirateur du grand Lister, on lui dut l'introduction en France des méthodes d'autopsie préconisées par le

savant anglais. Il en résulta une révolution dans le domaine des interventions chirurgicales. Par la conception de l'autopsie, la chirurgie voyait son domaine agrandi d'une étendue presque illimitée, Que d'existences humaines sont redevables à Lucas Championnière de sa sagesse utilisation de la valeur des découvertes de Pasteur et de Lister !

Mais Lucas Championnière n'était pas seulement un chirurgien et un médecin, il était aussi un philosophe doué d'un profond observateur. Je n'en veux pour preuve qu'un travail dont il m'offrit le dernier exemplaire qui lui restait et qui concernait les pratiques des Aïssaouas auxquelles il s'était intéressé dans le cours d'un voyage qu'il fit en Algérie.

Dans ce travail il avait analysé les causes par lesquelles les Aïssaouas obtiennent les états d'insensibilité dont ils tirent les principaux de leurs effets. Pour lui, leurs manœuvres les plongeait dans un réel état d'hypnose, mais la cause principale de cet état d'hypnotisme était encore la fascination visuelle. Il avait en effet remarqué que, pendant leurs danses, ils ne cessaient de tenir les yeux fixés sur le même point lumineux. Par là, Lucas Championnière avait prouvé qu'il comprenait admirablement le mécanisme de l'hypnotisme.

Il s'intéressait d'ailleurs à tous les problèmes qui se rattachent à la provocation et à la suppression de la douleur. Il professait la doctrine que le chirurgien ne devait rien négliger pour supprimer chez l'opéré les effets de la douleur physique ou morale. C'est par là qu'il se rattachait au programme de notre Société. D'ailleurs, dans la séance qu'il présida, les questions mises à l'ordre du jour et les communications se rapportèrent à l'anesthésie par l'hypnotisme et par les agents psychiques.

Lucas Championnière n'avait pas seulement été un grand professeur de science chirurgicale, il fut aussi un professeur d'énergie. Durant toute son existence il se préoccupa de retremper la vigueur des jeunes générations par l'emploi de judicieuses méthodes d'éducation physique. Son dernier travail avait trait à l'entraînement par les sports. Jusqu'à ses derniers moments, il s'efforçait de justifier l'épigraphe qu'il avait inscrit sur l'un de ses livres : *Le mouvement c'est la vie.*

Dans d'autres sociétés, on ne manquera pas de rappeler les titres de Lucas Championnière à l'admiration de ses contemporains.

Dans notre réunion, nous saluerons en lui l'homme de caractère élevé, le philosophe qui nous donna en une circonstance solennelle un si grand témoignage de sa bienveillance et de sa sympathie et nous exprimons à sa famille les regrets que nous cause la perte d'un maître vers lequel se portait l'unanimité de nos sentiments d'affection et d'admiration.

## Les troubles de l'odorat

par M. le D<sup>r</sup> IRIBARNE, professeur à l'École de psychologie,  
chirurgien et laryngologiste de l'Hôpital Valère Lefebvre.

Le sens de l'odorat peut présenter des troubles dont les principaux sont : l'hyperosmie, l'hypoosmie et la parosmie.

### *Hyperosmie.*

Elle s'observe assez rarement chez les sujets qui sont affligés d'un odorat trop subtil.

Cette exagération de l'odorat peut quelquefois chez certains nerveux provoquer des lipothymies ou des syncopes.

### *Hypoosmie.*

C'est la diminution de l'odorat. Elle est habituellement complète et plus connue sous le nom d'*Anosmie*.

La disparition de l'odorat peut être unilatérale ou bilatérale. On la recherche au moyen de corps odorants contenus dans de petits flacons et constituant une série telle que le dernier seul peut impressionner une muqueuse presque complètement insensible.

On les présente successivement sous les narines du sujet en lui cachant la désignation du produit et dans l'ordre suivant :

- 1° Ether sulfurique.
- 2° Térébenthine.
- 3° Camphre.
- 4° Musc.
- 5° Vanille.

Il est mieux encore d'employer une solution de *Vanilline*. Quand un sujet ne reconnaît même plus l'odeur de la *Vanille*, on peut considérer son olfaction comme tout à fait éteinte.

Les causes principales de l'anosmie sont :

1° La destruction des narines par les traumatismes, les plaies, le lupus, la syphilis.

2° Tout obstacle au courant d'air intranasal :

- Rhinites hypertrophiques ;
- Déviations de la cloison ;
- Crêtes de la cloison ;
- Végétations adénoïdes ;
- Polypes et tumeurs de diverses natures.

L'insuffisance respiratoire nasale peut être minime et ne produire aucun symptôme appréciable sur le sujet qui en est atteint. C'est le cas le plus fréquent. L'obstacle *chirurgical* est alors très abordable et une *intervention précoce* est le meilleur traitement prophylactique de l'anosmie.

3° L'altération de la muqueuse olfactive : ozène, rhinites chroniques.



4° Les altérations du système nerveux, par exemple : les névrites comme celles qui sont consécutives à la grippe, les lésions variées des bulbes olfactifs (paralysie générale, tabès, atrophie sénile).

Dans ce groupe rentre l'*hémianosmie* des hystériques, symptôme qu'on doit rechercher avec soin dans l'examen clinique de tout hystérique. On notera presque toujours l'anosmie de l'une des deux narines.

#### *Parosmie.*

La parosmie est l'aberration de l'odorat. Presque toujours elle consiste en cacosmie.

Les malades se plaignent de sentir constamment de mauvaises odeurs (fumier, matières fécales, corne brûlée). Certains malades accusent des odeurs de chlore, de soufre, d'iode, de relent de cuisine, d'oignon. Il arrive même que s'ils respirent une bonne odeur elle leur paraît désagréable et *vice versa*. Une bonne odeur comme celle des fleurs leur donne, par exemple, l'impression de l'oignon et une mauvaise odeur l'impression de vanille.

L'odeur, dans les cas de parosmie, peut être objective ou subjective

Elle est objective dans les cas d'ozène, de syphilis tertiaire, d'empyème des sinus maxillaires ou frontaux, de polypes, d'hypertrophie purulente des cornets, de végétations adénoïdes.

Si elle est subjective, on s'enquerra de la névrose dont est atteint le sujet. On n'oubliera pas qu'il y a des *épilepsies à aura olfactive*.

La cacosmie subjective doit être traitée par la psychothérapie dans les cas de névrose à type hystérique justiciable de la méthode hypnotique et de la suggestion scientifiquement appliquée.

La parosmie objective sera traitée chirurgicalement. Les polypes, les queues de cornets seront enlevées. On procédera à la turbinotomie dans les cas d'hypertrophie des cornets et à l'adénotomie dans les cas de végétations adénoïdes.

### **La « maladie du caisson », présentation de malade**

par M. le Dr BÉRILLON et M. H. GOSSET, chef du service de rééducation à la clinique de l'École de psychologie.

Le blessé V..., que nous vous présentons, est âgé de 23 ans. Il était ouvrier terrassier dans les chantiers du métropolitain.

Le 23 mai 1911, alors qu'il travaillait dans un caisson, et se trouvait par conséquent sous l'influence de l'air comprimé, il ressentit une secousse brusque avec sensation d'étreinte et douleur vive au niveau du genou. Presque immédiatement il se trouve dans l'impossibilité de marcher.

Le blessé fut successivement examiné par le médecin de l'assurance, par le Dr C... puis par le Dr S... médecin expert. Ils diagnostiquèrent une impotence fonctionnelle de nature hystéro-traumatique.

Peu de temps après, le blessé, appelé à faire son service militaire, y resta vingt et un mois, passa la plus grande partie de son temps d'abord à l'hôpital de Limoges, puis au Val-de-Grâce. Il quitta les hôpitaux militaires, sans avoir obtenu la moindre amélioration dans le fonctionnement de sa jambe.

Il fut traité ensuite par le D<sup>r</sup> Gambier qui constata un affaiblissement fonctionnel mettant le malade dans l'impossibilité de marcher.

Enfin, le D<sup>r</sup> J. nous envoie le malade le 30 juillet 1913.

A cette époque nous faisons les constatations suivantes :

*Pour le membre inférieur droit :*

- 1° Les réflexes rotuliens sont très atténués ;
- 2° Les réflexes gastro-crémiiens sont faibles ;
- 3° Le membre inférieur droit est absolument inerte, il retombe mollement quand on le soulève ;
- 4° L'atrophie musculaire du même membre est très accentuée ;
- 5° La pointe du pied droit est entièrement tournée vers la face interne du pied gauche ;
- 6° Le malade ne peut se mouvoir sans l'aide de deux béquilles ;
- 7° Il traîne la jambe droite derrière lui et, s'il veut la déplacer dans la station assise il la prend avec les deux mains.

*Pour le membre inférieur gauche :*

Le membre inférieur gauche ne présente aucune atrophie. Les réflexes sont normaux.

De l'ensemble des symptômes nous concluons à une paralysie fonctionnelle consécutive à :

- a) Une compression ou une décompression brusque de l'air du caisson ayant probablement entraîné une hémorragie capillaire ;
- b) Un arrêt fonctionnel absolu depuis le jour de l'accident ;
- c) Une inhibition réflexe des centres moteurs ;
- d) Une aggravation de l'impotence fonctionnelle et de l'atrophie par défaut de tout traitement rééducatif.

Le traitement par la rééducation psycho-motrice est formellement indiqué. Il est appliqué dans les conditions suivantes :

1° On démontre au blessé que son intérêt véritable est de se soumettre à un traitement rigoureux ; l'attente du résultat d'un procès mal engagé ne pouvant que constituer pour lui un état défavorable à son avenir. Il déclare y être disposé et nous fait observer qu'on ne lui a jamais proposé de lui donner des soins, attendu qu'on le considérait comme un simulateur.

2° L'attention du malade est dirigée vers le membre inférieur malade et à l'aide d'exercices de mécanothérapie nous lui faisons exécuter des mouvements passifs de flexion et extension de la jambe droite ;

3° Le blessé arrive à exécuter des mouvements de plus en plus compliqués en s'aidant des bras ;

4° A chaque séance le malade est soumis au massage vibratoire profond.

Ces soins lui sont donnés régulièrement trois fois par semaine.

Nous tenons à signaler ce dernier point, car d'ordinaire, il est rare de voir des simulateurs se soumettre à un traitement régulier et prolongé.

V... fait en outre, chez lui, des exercices analogues à ceux qu'il exécute sous notre direction.

Selon les principes que nous avons maintes fois exposés, ces exercices sont très simples. Ils correspondent aux mouvements de la marche décomposée. *Des instructions particulières sont renouvelées chaque fois en ce qui concerne la fixation de l'attention volontaire sur les muscles en mouvement.* Cette opération psycho-mécanique est, selon nous, la base de toute rééducation motrice. .

Dès les premières semaines le blessé déclare que sa jambe lui paraît moins lourde à trainer.

Après deux mois de traitement quelques mouvements sont possibles.

Au moment où nous le présentons à la société le malade peut marcher seul sans béquilles.

#### Conclusions :

a) L'inhibition des centres moteurs chez ce malade a été consécutive à un choc résultant de la décompression dans l'air comprimé.

Le résultat du traitement démontre que cette paralysie peut être traitée efficacement par la rééducation psycho-motrice.

b) La paralysie ne semble pas, comme dans d'autres cas, tendre naturellement, vers la guérison. Elle paraît au contraire s'accroître à mesure que l'on s'éloigne de l'accident.

L'aggravation de l'état de V... peut être attribuée au fait d'avoir, dès le début, été considéré comme un simulateur. A cause de cela, il a été abandonné à lui-même, tant dans les hôpitaux militaires que dans les hôpitaux civils. Les paralysies motrices et les troubles nerveux consécutifs à la compression de l'air et à la décompression dans les caissons qui permettent de travailler sous l'eau et qui ont été désignés sous le nom de *maladie du caisson* constituent un état pathologique nettement déterminé. Les ennuis éprouvés par V... ont été surtout occasionnés parce que sa paralysie est survenue avant les communications sur la maladie du caisson faites au récent Congrès de Londres. S'il en avait été atteint depuis, au lieu d'être considéré comme un simulateur, il eut été l'objet d'observations suivies et eut bénéficié d'un traitement efficace. Il a eu le tort d'être blessé un an trop tôt. Espérons que notre traitement psycho-mécanique lui permettra, en retrouvant l'intégrité de ses fonctions motrices, d'oublier l'injustice involontaire dont il a été la victime.

## Méthode de Hahnemann et suggestion

par M. le D<sup>r</sup> BONNET-LEMAIRE.

---

Il est indispensable d'énoncer avant tout le principe fondamental de la méthode de Hahnemann. Cette méthode, plus connue sous le nom d'homœopathie, peut se définir ainsi : « C'est l'art de guérir les « maladies au moyen des médicaments qui, donnés à fortes doses à « l'homme bien portant, provoquent, chez ce dernier, des phénomènes « analogues ou semblables à ceux qu'on veut guérir chez le malade. »

Cette définition contient la loi des semblables : *Similia similibus curantur*.

De cette loi, dérive, par voie de conséquence, la nécessité suivante : le médicament doit être donné à dose telle qu'il provoque, non les symptômes propres, pathogénétiques de la substance administrée, mais une réaction qui, s'exerçant contre elle, atteint en même temps les phénomènes morbides. Pour satisfaire à ce desideratum, la dose du médicament doit être, sinon toujours, du moins, le plus souvent, infinitésimale.

Exposer, discuter, démontrer ces lois, tel n'est pas l'objet de ce travail. Cela n'impliquerait rien moins que l'étude préalable des défenses organiques contre les agents morbides de tous ordres et du mode d'action des agents thérapeutiques. Aussi bien, pareille entreprise a-t-elle été maintes fois tentée. D'ardentes polémiques ont été soutenues, depuis un siècle, avec une égale conviction, entre partisans et adversaires de l'homœopathie, et les arguments apportés par les uns n'ont jamais pu réduire les objections des autres ; c'est une opinion communément admise que la méthode de Hahnemann ne possède aucune valeur intrinsèque. Et cependant, si les arguments d'ordre doctrinal n'ont pas paru probants, il n'en demeure pas moins que la thérapeutique des semblables et des infinitésimaux a donné des résultats indiscutables ; ces résultats, personne ne songe à les discuter dans leur matérialité.

Reste la question d'interprétation. Et alors, comme on ne peut se résoudre à admettre le principe des semblables, comme, d'autre part, les doses employées passent pour inopérantes, il ne reste, pour expliquer les résultats, que deux solutions, qui consistent à les attribuer, soit à une coïncidence, soit à la suggestion. A une coïncidence : la guérison serait l'effet de la *natura medicatrix*, laquelle a, comme on sait, pourvu aux défenses de l'organisme, et guérit souvent, indépendamment de l'intervention médicale, et même, malgré cette intervention. A la suggestion : le malade subirait alors l'ascendant du médecin, ou, tout au moins, l'ascendant d'une méthode aux allures soi-disant mystérieuses, d'autant plus mystérieuses que ses principes et ses procédés passent pour ne répondre à aucune des lois thérapeutiques admises par la tradition ou par l'école actuellement régnante.

Coïncidence ou suggestion, voilà les deux interprétations des résultats cliniques de l'homœopathie.

Ne nous attardons pas à rechercher ce que la première interprétation a vraiment de trop hasardeux. Certes, la guérison spontanée, due aux seules forces de la nature, est indéniable : elle s'observe dans nombre de cas. Mais, il faut bien le dire : on la peut invoquer aussi bien dans les cas traités par les méthodes classiques, que dans ceux traités par la méthode de Hahnemann. Par contre, les cas de guérison homœopathique sont vraiment trop nombreux, et d'ordres trop divers pour que la coïncidence puisse les expliquer tous.

Faut-il alors les attribuer à la suggestion ?

Nous voulons, avant d'entrer dans le cœur de notre controverse, en limiter strictement le sujet, et déblayer le terrain.

D'abord, il ne nous paraît pas possible de discuter le point de savoir si, dans les états morbides non psychiques, la méthode de Hahnemann agit par suggestion. Personne ne peut se poser sérieusement pareille question : on ne conçoit pas, en effet, comment des affections telles que maladies infectieuses, intoxications, maladies de la nutrition, pourraient être, en quelque façon, justiciables de la suggestion. Cette explication ne saurait être mise en avant à propos d'états morbides qui, par leur nature, échappent à l'intervention psychique. Lorsque ces états se compliquent de phénomènes psychiques, alors, mais alors seulement, on peut envisager la suggestion, mais dans la limite des symptômes psychiques et de leurs conséquences : ce point de vue rentre, du reste, dans celui, très exclusif, où nous envisageons la question.

Le problème se pose donc très nettement, et a trait à des états parfaitement définis. Il se pose de la manière suivante : « La méthode de Hahnemann, quand elle s'applique à des états morbides d'ordre psychique, opère-t-elle par suggestion ? Peut-elle être, dès lors, considérée comme une variété de psychothérapie ? »

Pour répondre à cette question, nous devons mettre en parallèle la suggestion psychothérapique classique, d'une part, et la suggestion homœopathique, d'autre part, telle que la suppose la théorie admise par les adversaires de la méthode de Hahnemann.

A cette fin, envisageons, dans chacune des deux méthodes, le rôle du médecin et le rôle du malade.

Considérons d'abord la psychothérapie, et, dans celle-ci, premièrement, le rôle du médecin.

De propos délibéré, avec ou sans hypnose, et, le plus souvent, avec hypnose, le médecin s'efforce d'inculquer directement au malade tel ordre ou telle prohibition, ce qu'il doit faire ou ce qu'il doit éviter. Suivant les cas, il appuie ou n'appuie pas son injonction ou sa défense de motifs d'agir ou de s'abstenir ; en d'autres termes, son influence s'exerce ou ne s'exerce pas sur l'entendement du malade. Mais, toujours, le médecin substitue sa volonté à celle du sujet ; il s'établit, de l'un à l'autre, un courant psycho-psychique direct. La volonté du

médecin est un facteur primordial de la suggestion : celle-ci est en fonction de cette volonté.

Quel est, maintenant, le rôle du malade, son état d'esprit ?

Cet état d'esprit se définit par le plus ou moins de suggestibilité du sujet, c'est-à-dire, par son aptitude à recevoir et à exécuter les suggestions étrangères. La suggestibilité, voilà le second élément constant, nécessaire de la suggestion.

Or, la suggestibilité dépend, entre autres conditions, de la malléabilité du malade, et celle-ci dépend de la condition suivante : le malade consent ou ne consent pas ; il accepte ou refuse l'intervention psychique du médecin.

S'il y accède, et surtout, s'il recourt à celle de son initiative, il y a renoncement préalable à sa propre volonté, à son propre entendement ; son cerveau se trouve, vis-à-vis de celui du médecin, en état de réceptivité : c'est une plaque rendue délibérément sensible aux suggestions prochaines.

Si le malade n'accepte pas l'intervention psychique du médecin, la malléabilité n'est pas forcément détruite pour cela : elle est seulement diminuée, proportionnellement à la résistance du sujet, et la suggestibilité subit les mêmes variations.

Au total, le rôle du malade est tout entier dans son plus ou moins de suggestibilité ; et, si l'on envisage d'ensemble son rôle et celui du médecin, on peut dire que le résultat de l'intervention psychothérapique est, toutes choses égales d'ailleurs, en fonction composée de la puissance suggestive du médecin et de la suggestibilité du malade.

Voyons maintenant comment les choses se passent dans la méthode de Hahnemann dans l'hypothèse où se placent les adversaires, c'est-à-dire, en la considérant comme une modalité de la psychothérapie.

Observons d'abord le rôle du médecin : il n'est nullement question, pour lui, d'imposer directement sa volonté au patient. L'intervention de cette volonté est réduite apparemment aux prescriptions, édictées d'une manière plus ou moins impérieuse suivant le caractère du médecin, prescriptions portant sur un médicament à prendre. Ce rôle ne diffère pas, en soi, du rôle de tout médecin, à quelque école qu'il appartienne. Mais, si la volonté de suggérer n'existe pas dans son esprit, la suggestion existe en fait, et tout est là. Le médecin est dans l'obligation de démontrer au malade la vérité de sa doctrine, et sa démonstration équivaut à une véritable suggestion : d'autant plus que le médecin apporte à ses affirmations une conviction d'apôtre ; il cherche à faire passer dans l'esprit du malade la foi qui l'anime. D'autre part, les médicaments prescrits étant, on le suppose, inopérants en raison de l'exigüité de leurs doses, le médecin s'illusionne sur leurs vertus, se suggestionne lui-même, et sans le savoir, et sans le vouloir, administre au malade, non un médicament, mais la foi qu'il accorde à leurs hypothétiques propriétés. Le médecin est un

suggestionneur malgré lui, et se trouve être, en même temps, l'objet d'une véritable auto-suggestion. En un mot, le médecin, quoiqu'il s'en défende, fait de la véritable suggestion, suggestion indirecte, si l'on veut, puisqu'entre lui et le malade, s'interpose le médicament, mais suggestion réelle.

On conçoit, d'après cela, le rôle du malade et son état d'esprit. Il n'a pas un instant l'idée qu'il aliène, soit son entendement, soit sa volonté. Ce n'est pas du médecin qu'il attend le secours ; c'est du médicament. Mais comme celui-ci est supposé inefficace, il ne peut opérer qu'à la faveur de l'aveugle confiance que le malade place en lui et dans la méthode à laquelle il se soumet. Cette confiance est telle qu'elle constitue un véritable acte de foi ; d'autant plus que le malade qui, fort souvent, est un déchet des méthodes classiques est, d'avance, presque un convaincu, et se raccroche à l'homœopathie comme à sa dernière planche de salut ; sa conviction s'augmente de la désillusion venue de l'échec des traitements antérieurs. Il croit se soumettre à une action médicamenteuse ; il s'y soumet en effet. Mais, en réalité, c'est aux affirmations du médecin, c'est au prestige de la méthode qu'il se livre. On se trouve en présence d'une psychothérapie déguisée, mais véritable. Ce malade est un, suggestionné malgré lui.

Il n'est pas besoin d'entrer dans le détail des applications des deux méthodes que nous mettons en regard. Ce qui vient d'être dit nous renseigne suffisamment sur leurs ressemblances apparentes, et montre comment, malgré leurs différences, on les peut rapprocher, et faire de l'homœopathie un succédané de la psychothérapie.

Résumons ces différences :

La psychothérapie, on l'a vu, utilise un courant psycho-psychique direct de médecin à malade. Dans l'homœopathie, le courant n'est pas direct. Il y a, si l'on veut, transfert de l'illusion du médecin à un malade tout disposé à être convaincu, puis illusionné à son tour. Mais, entre ces deux illusions, il y a l'interposition du médicament qui leur sert de prétexte et de véhicule. Mais ce médicament n'est lui-même qu'une illusion. Et précisément parce que le médicament n'est qu'une illusion, l'on est obligé d'admettre l'illusion du médecin et celle du malade. Au médicament, et non à l'intervention psychique du médecin, reviendra le mérite de la guérison, si elle arrive. Le rôle du médicament est tellement capital dans la méthode de Hahnemann, que l'élément médical peut faire défaut : ce qui arrive lorsque, chose fréquente, le malade se traite lui-même. On ne peut vraiment, alors, attribuer la guérison qu'à l'auto-suggestion du malade, à la fois absolue qu'il possède en l'efficacité du remède employé.

Ainsi, malgré leurs différences, l'homœopathie serait une variété de psychothérapie.

Cette opinion se justifie, aux yeux de ceux qui l'émettent, par cette

autre considération que la méthode de Hahnemann s'occupe, avec un soin particulier, des phénomènes psychiques.

Il est intéressant, ici, de faire connaître dans quelles conditions l'homœopathie envisage les symptômes psychiques. Nous nous réservons de citer, tout à l'heure, les propositions de Hahnemann relatives à ces symptômes. Esquissons-en ici un simple aperçu.

Hahnemann, tout d'abord, tient compte de l'état psychique habituel du sujet. Non content d'étudier son moral au cours de l'affection actuelle, il étend ses investigations à ce qu'il est dans l'ordinaire de la vie.

Hahnemann, en second lieu, enregistre les phénomènes psychiques, émotions, chagrins, joies, préoccupations de toutes sortes, en tant que facteurs étiologiques, et le rôle qu'ils ont pu jouer, soit comme facteurs directs, soit comme conditions prédisposantes, dans la genèse de l'état morbide observé.

Hahnemann, enfin, considère les phénomènes psychiques dans leur objectivité présente : excitation, dépression, optimisme, pessimisme, délires de toutes formes et de toutes natures.

De tout ceci l'on conclut que, malgré les différences précitées, malgré les dissemblances de mise en application, de la psychothérapie à l'homœopathie, il n'y a que l'écart du général au particulier, et que, dans le domaine psychique, toutes deux ont une commune mesure, à savoir la mainmise, quel qu'en soit le procédé, du médecin sur le malade.

Si nous nous refusons à discuter cette manière de voir en ce qui concerne les affections d'ordre non psychique, nous admettons que la controverse puisse se faire ici avec vraisemblance. Car, à n'en pas douter, les symptômes et états psychiques sont parfaitement matière à psychothérapie, quel qu'en soit le mode. Il est possible, après tout, que, sous le couvert de médicaments, la suggestion intervienne dans ces états.

Reste à savoir si la chose est réelle.

(A suivre).

## PSYCHOLOGIE DES FOULES

### Folklore et magie médicale. — La guérison des verrues par M. SAINTYVES.

#### I. — LE TRANSFERT MAGIQUE.

Quiconque a des verrues deviendra riche un jour, dit un proverbe éthiopien, mais il est difficile d'y ajouter foi ; bien mieux, j'inclinerais à croire que les fils de famille parmi lesquels on a précisément l'habitude de recruter les privilégiés de la fortune échappent plus souvent que les autres à ces petites misères de la peau humaine. Les



verrues se rencontrent surtout chez les enfants, gent fort portée à fourrer les mains dans les choses et les endroits sales. Pour les grandes personnes affligées de ces petites tumeurs, elles sont généralement vouées aux métiers manuels qui ne permettent, de longues heures durant, qu'une demi-propreté.

Toujours est-il que nombre de gens ne se soucient pas de conserver ces gages de richesses et s'efforcent de trouver remède à ces exeroissances désagréables. Et lorsque le médecin n'y suffit pas, on a recours au sorcier ou au toucheur de fies (1) ou tout uniment à quelqu'un des secrets traditionnels, débris vivaces de l'ancienne magie.

§ I. — *Le transfert magique par des corps inertes.*

*Transfert par les cailloux.* — Un remède très apprécié dans le Suffolk consiste à faire un signe de croix sur chaque verrue avec une pierre ou un caillou qu'on jette ensuite (2). Au lieu de les signer on peut les compter. Dans le Lincolnshire, si vous comptez les verrues et que vous mettiez un nombre égal de pierres dans un sac et que vous l'enterreriez, les verrues disparaîtraient (3). La signature ou le comptage servent à mettre chaque caillou en relation avec une verrue, après quoi le jet du caillou, libre ou enfermé dans un sac, il n'importe, détermine nécessairement la chute des verrues. Nous avons là une double opération magique : une mise en rapport qui relève de la magie contagioniste et la chute ou le jet du caillou qui constitue une opération de magie mimétique ou sympathique.

Dans nombre de pays, le transfert des verrues par les cailloux se complique encore d'une troisième opération. En Lorraine, on jette le sac contenant les petits cailloux à l'embranchement de deux grands chemins, de façon à ce qu'il ait beaucoup de chances d'être aperçu par quelque voyageur. La personne qui le ramasse attrape autant de verrues qu'il y a de cailloux dans le sac (4). En Angleterre et en particulier dans le Lancashire, on abandonne parfois le sac sur la route conduisant à l'Eglise (5). En Touraine, on se contente de le déposer sur le bord d'une route quelconque (6). Sans doute l'y met-on bien en

(1) *Fie de fies* (figue) ne s'applique qu'improprement aux verrues ; il désigne régulièrement les exeroissances d'origines syphilitiques. *Verrue* ainsi que ses équivalents *verrare* (Noël du Fail) ; *verruget*, *verruques* sont dérivés du latin *verruca* dont le sens est le même. Les mots *poireau* et *porion* se rattachent à *Porrum* ou *Porrus* qui désigne le poireau de nos jardins.

(2) EVA CAMILLA GURDON. *Folk-Lore of Suffolk*. Ipswich, 1893, in-8, p. 19-20.

(3) GUTCH et MABEL PEACOCK. *Folk-Lore of Lincolnshire*. London, 1908, in-8, p. 113.

(4) M. RICHARD. *Traditions populaires, croyances... de l'ancienne Lorraine*. Remiremont, 1818, p. in-8, p. 268.

(5) Ed. B. TYLOR. *La Civilisation Primitive*. Paris, 1878, in-8, II, 191. — W. G. BLACK, *Folk-Medicine*. London, 1833, in-8, p. 41.

(6) D' A. J. H. DARMEZIN. *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*. Bordeaux, 1904, in-8, p. 32.

évidence. En Poitou, on remplace le sac par une petite bourse (1), on est ainsi plus assuré d'attirer l'attention des malheureux auxquels on veut passer ses verrues. Bien plus, on conseille au sorcier d'occasion de se cacher afin de la voir ramasser. On aura vraiment alors la certitude que toute la série des opérations nécessaires est bien accomplie. Les Bas-Bretons façonnent en forme de gros sous autant de rondelles d'ardoises qu'il y a de verrues et les enveloppent dans du papier de façon à leur donner l'apparence d'un rouleau de monnaie et les jettent sur le premier chemin venu (2). Aujourd'hui dans la Drôme, autrefois dans le pays chartrain, on se contentait de mettre les cailloux dans un papier et de le jeter dans un chemin (3). Les habitants du Northumberland se contentent de jeter le sac au loin (4). Aux yeux de la tradition intégrale, c'est un grave manque de soin puisqu'ils doivent s'efforcer ainsi de faire ramasser le sac par quelque autre personne.

Il est bien clair que la saisie des cailloux par le passant et la contagion qui s'ensuit achèvent de faire tomber les verrues du jeteur de cailloux. C'est donc bien là une troisième opération de magie contagioniste qui vient renforcer les deux premières. Mais que l'on n'aille pas se tromper en faisant le compte des verrues, celles qu'on aura oubliées ne disparaîtront pas. Un habitant du Lincolnshire, très ennuyé par des verrues, les compta soigneusement, du moins le crut-il, mit autant de pierres dans un sac et durant une promenade le jeta derrière lui sans regarder qui le ramasserait. Peu de temps après, les verrues disparurent, excepté une qu'il avait négligé de compter (5).

Pourquoi emploie-t-on des cailloux pour cette opération de transfert, il est assez difficile de le dire : peut-être devait-on primitivement choisir de petits cailloux blancs ayant quelque ressemblance de forme avec les verrues. Peut-être aussi cette élection n'est-elle qu'une extension commode d'un procédé qui s'appliquait surtout aux pois. Les exemples suivants permettent de le croire. Dans le pays chartrain, il suffisait jadis, pour chasser les verrues, de les frotter avec de la boue que l'on avait ramassée derrière soi (6). Dans le Lancashire, on frotte les verrues avec de la cendre que l'on enferme ensuite dans un paquet pour la jeter au croisement de deux chemins (7).

(1) B. SOUCHÉ. *Croyances, Présages et Superstitions diverses*. Niort, 1880, in-8, p. 19.

(2) *Revue Celtique*, vi p. 506.

(3) Dr J.-M.-F. RÉGUIS. *La matière médicale au XIX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1897, gr. in-8, p. 50. — J.-B. THIERS. *Traité des Superstitions*. P., 1712, in-12, I, 380.

(4) M. C. BALFOUR. *County Folk-Lore (Northumberland)*. London, 1904, in-8, p. 49.

(5) M<sup>rs</sup> GUTCH AND MABEL PEACOCK. *County Folklore (Lincolnshire)*. London, 1908, p. 113.

(6) J.-B. THIERS. *Traité des Superstitions*. P., 1712, in-12, I, 380.

(7) W. G. BLACK. *Folk-Medicine*. London, 1883, in-8, p. 41. D'après HARLAND and WILKINSON. *Lancashire Folk-Lore*, p. 157.

Il y a mieux encore : au Bocage Vendéen il suffit, la nuit, de saisir au hasard, sur son chemin, *un objet quelconque*, d'en frotter la verrue sans la regarder en prononçant certaines paroles (1).

*Transfert par le sel.* — On comprend mieux le choix qui a été fait parfois du sel. Le sel a toujours passé pour avoir des vertus surnaturelles et très propres à chasser les mauvais esprits auxquels nombre de gens attribuent toutes maladies (2). Au pays de Limousin, on met neuf grains de sel dans un *petassou* qu'on expose au milieu de la route. Celui qui ramasse le *petassou* prend les verrues (3). Ici le nombre neuf est considéré comme ayant une vertu active. Est-ce en vertu d'idées chrétiennes ou de vieilles survivances magiques, il est bien difficile de le dire.

Le transfert par le sel s'opère ordinairement de façon un peu différente. Au lieu de déposer le sel sur la route, on le jette dans un four bien chauffé. En Sicile, il faut prendre autant de grains de sel que de verrues (4), de même dans la Creuse, mais de plus il faut se sauver vite pour ne pas les entendre pétiller (5). A Marseille, on jette du sel sans compter (6). Au XVI<sup>e</sup> siècle on en jetait une poignée, tout courant (7). Lorsque le sel est consumé, les verrues tombent.

## § II. — *Le transfert magique et les vieux cultes naturalistes des astres et des eaux.*

Certaines eaux saintes sont considérées comme ayant le pouvoir de faire tomber les verrues. Les guérisseurs d'excroissances, de fics et de verrues viennent encore prononcer leurs formules sacramentelles près de la fontaine de Fougeré, à St-Cyr-en Talmondais, célèbre par des vertus curatives diverses (8). Dans les Hautes-Vosges, on attribue la guérison au Saint patron de la fontaine : St-Augustin (le 28 août) guérit les fics (ficus) et les vlures (verrues) si l'on en croit un écriteau cloué au pied d'un sapin qui s'élève sur la lisière de la forêt de la Grande-Charme, dans la commune de Cleuric, à quinze pas environ d'une fontaine miraculeuse. C'est à l'aide du limon de la dite fontaine que la guérison s'opère. Une simple immersion des mains suffit, mais

(1) D' BOISMOREAU. *Coutumes médicales et superstitions populaires du Bocage Vendéen*, P., 1911, in-8, p. 49.

(2) ROB. MEANS LAWRENCE. *The magic of Horse-Shoe*. Boston, 1899, in-8, p. 180-181.

(3) M.-M GORSE. *Au bas pays de Limousin*. P., 1906, in-8, p. 301.

(4) G. PITRÉ. *Medicina popolare siciliana*, in-12, p. 252.

(5) *Rev. des Trad. pop.* IX, (1894), p. 579.

(6) DE RÉGIS DE LA COLOMBIÈRE. *Les cris populaires de Marseille*. Marseille, 1868, in-8, p. 271.

(7) LAURENT JOUBERT. *Des erreurs populaires et propos vulgaires*. P. 1579, in-12, p. 226.

(8) B. FILLON. *Notice sur St-Cyr en-Talmondais*. St-Cyr, 1877, p. 48, cité par MARCEL BAUDOIN. *Gazette médicale*, 19 décembre 1903.

à la condition, pour celui qui la fait, d'être par pur hasard de passage en ce lieu (1).

Si l'on est trop loin d'une fontaine sacrée, on peut se contenter d'une eau sanctifiée. Au pays de Liège, vous trempez la main chargée de verrues dans le bénitier d'une église où vous allez pour la première fois, en ayant soin de dire : *Tins I volâ po l'ei qui v nret après mi !* puis vous partez sans vous retourner. Le premier venu attrape les poireaux (2).

Certaines circonstances particulières permettent d'ailleurs de se contenter du premier ruisseau rencontré. A Moha (Huy), il suffit de tremper la main dans le ruisseau pendant que les cloches « sonnent à mort » et souhaiter les verrues au défunt (3).

Dans les Vosges, pour se débarrasser des verrues, il faut, si l'on passe, par hasard, avant le lever du soleil, à proximité d'une rivière dont l'eau est agitée et se couvre d'écume, se laver les mains avec cette eau autant de fois que l'on a de verrues (4).

Dans ce dernier cas, on pense peut-être que le soleil levant détruira ou emportera le mal déjà entraîné par la rivière. Marcellus, de Bordeaux, qui vécut à la cour de Théodose le Grand, croyait à l'influence des étoiles filantes. « Lorsque tu verras la nuit une étoile filante, essuye en ce moment même avec un objet quelconque, la place où siègent les verrues ; toutes tomberont aussitôt. Mais si, pour cette opération, tu t'es servi de la main nue, les verrues se porteront toutes sur elle (5). »

On rencontre beaucoup plus souvent la croyance à l'action de la nouvelle ou de la pleine lune. Selon Dioscoride, pour guérir les verrues et poireaux des mains ou des autres parties du corps, au renouvellement de la lune, on prend autant de pois chiches qu'on a de verrues, et de chaque pois on touche une verrue, puis on les réunit dans un linge et on les jette derrière soi (6).

Dans le Beaugé, on frotte avec une pincée de sable, mais sans regarder les verrues. Cette opération doit être faite pendant le premier quartier de la lune (en croissant) et il faut qu'elle intervienne

(1) L. F. SAUVÉ. *Le Folklore des Hautes-Vosges*. P., 1839 in-13, p° 244-245.

(2) AUG. HOCK. *Croyances et remèdes au pays de Liège*. Liège, 1876, in-12, p. 215. — D' A. POSKIN. *Préjugés relatifs à la médecine*. Bruxelles, 1893, in-12, p. 63.

(3) E. MONSEUR. *Folklore wallon*, p. 29. — D' A. POSKIN. *Préjugés populaires relatifs à la médecine*. Bruxelles, 1893, in-12, p. 63.

(4) L.-F. SAUVÉ. *Les Folk-Lore des Hautes-Vosges*. P., 1833, in-13, pages 245.

(5) MARCELLUS. *De Medicam*, cap XXXIV édit. CORNARIUS. Basileæ, 1536, in-f°, p. 236-237.

(6) DIOSCORIDE I. II. ch. XCVII. On retrouve cette recette dans toutes les éditions et traductions de Matthiolo, le grand commentateur italien du savant grec. Elle est également reproduite dans LOUIS GUYON. *Le cours de Médecine contenant le Miroir de Beauté*. Lyon, 1671, in-4, p. 121, et dans J. DALECHAMPS. *Histoire générale des Plantes*, Lyon, 1615, in-f° II. 390.

un jour où l'on aperçoit pour la première fois le croissant lunaire. Pendant que l'on frotte ses verrues avec le sable, il faut fixer le croissant (1). D'après l'abbé Thiers, mais ce doit être une information incomplète, il suffisait jadis de regarder la lune en son croissant pour faire envoler les verrues (2). Vers la même époque, en Angleterre, il est spécifié qu'il fallait en même temps se frotter les mains (3).

On ajoute assez souvent une incantation, si brève soit-elle. Dans les Deux-Sèvres, il faut, la première fois que l'on voit la nouvelle lune, ramasser à ses pieds un objet quelconque et frotter ses verrues en disant deux fois : *Fis à la lune* (4). « Mme M. E..., âgée de 52 ans, femme d'un pasteur protestant habitant la Poméranie, grande, robuste, jouissant d'une excellente santé générale, point nerveuse, n'ayant aucune maladie cutanée, porte depuis vingt ans à l'index de la main gauche une grande verrue qui la gêne beaucoup dans ses travaux de couture ; souvent il lui arrive de se piquer avec son aiguille et, alors, la verrue saigne abondamment. Mme M. E... recourt à tous les remèdes usuels, puis consulte plusieurs médecins sans aucun résultat. Ses amies lui conseillent d'essayer l'un des traitements empiriques qui réussissent si bien aux paysans ; mais elle n'ose le faire, à cause du rang et des fonctions de son mari ; toutefois de plus en plus gênée par sa verrue, elle s'y décide à la fin. Suivant la prescription qui lui en est faite, trois nuits de suite, à l'heure de minuit, par une lune croissante, elle va dans son jardin ; là, elle touche sa verrue de l'index droit, et, en regardant fixement la lune, trois fois de suite elle prononce la formule suivante : « Lune croissante, au fur et à mesure que tu crois, fais que ma verrue décroisse ! » J'ai vu la malade trois semaines après, la verrue avait complètement disparu (5) ».

En Basse-Bretagne, c'est à la lune en son plein que l'on adresse cette conjuration :

Salud, loar gan  
Kass ar re-man  
Gan-ez ai han

Salut pleine lune, — emporte celles-ci (les verrues) avec toi, — loin d'ici.(6)

En Grèce, dit le Dr Macris, d'Athènes, on guérit les verrues en récitant des prières consacrées, mais il est indispensable que cela se passe le soir et en pleine lune (7).

Nous rencontrons partout l'idée que la lune agit sur les misères ou les actions de l'homme. On admet assez généralement que tout ce qui est fait ou tout ce dont on souffre en lune montante ne fait que s'ac-

(1) C. FRAYSSE. *Le Folk-Lore du Beaugeois*. Baugé, 1906, in-12, p. 115-116.

(2) J. AUBREY. *Remains of Gentilism and Judaism*. London, 1831, in-8 p. 118.

(3) J. BRAND. *Observations on popular antiquities*. London, 1909, in-8, p. 731.

(4) B. SOUCHÉ. *Croyances, Préjugés, etc.* Niort, 1880, in-8, p. 19.

(5) Dr CH. HÆBERLIN dans *Revue de l'Hypnotisme*, XVII (1903-1904), p. 85.

(6) L-F SAUVÉ. *Lavarou Koz. Prov. et Dictons de Basse-Bretagne*. 1878, in-8, p. 140

(7) *Revue de l'Hypnotisme*, XVI (1903), p. 90.

croître durant toute l'ascension lunaire et décroît en lune descendante. Aussi bien dans l'Inde septentrionale que dans la Haute-Bretagne, on admet que les verrues croissent en lune montante et décroissent en lune descendante (1). Les incantations ou les regards que l'on adresse à la nouvelle ou à la pleine lune ont pour but d'accentuer ce rapport déjà existant de telle sorte que la lune descendante fasse non seulement diminuer, mais anéantisse les tumeurs. La tradition s'est conservée pure dans l'Inde où l'on doit frotter les verrues avec de la poussière ramassée sous le pied gauche, tandis que l'on regarde la nouvelle lune, car l'on sait que cette même lune en son déclin fera mourir les poireaux (2).

(A suivre).

## PSYCHOLOGIE RÉTROSPECTIVE

### Le vertige des lieux élevés.

La duchesse d'Abrantès, dans ses mémoires si fertiles en observations psychologiques nous rapporte une anecdote sur le peintre Hubert Robert, dans laquelle se trouve décrite d'une façon très saisissante les sensations par lesquelles se traduit le *vertige des lieux élevés*.

« Un jour, écrit la duchesse, il était à St-Pierre (de Rome). L'heure de la prière était passée. Il était presque seul dans l'immense basilique, dont le calme silencieux n'était troublé que par les pas de quelques curieux qui erraient sous les cent voûtes du géant chrétien. Robert portait de tous côtés son jeune regard, vif, ardent et chercheur de merveilles. Tout à coup, il voit descendre une corde de l'ouverture de la grande coupole. Un ouvrier s'en approche, y attache un seau rempli d'eau et la corde remonte. On raccommodait la toiture. Aussitôt il voulut aller sur la coupole pour juger par lui-même du dégât occasionné peut-être par un coup de vent. « J'étais curieux, me disait-il, de voir de près quel pouvait être le mal qui attaquait ce colosse de l'architecture moderne, qui, s'élançant dans les airs, semble se « rire des monuments en ruines qui l'entourent et leur dire : Moi, je « suis éternel ! Son orgueil me paraissait bien abattu. Cette corde, ce « seau, cet ouvrier solitaire, tout cela me parut si petit, que je voulus « monter sur le dôme et voir ce qui lui était arrivé. Il ne me faisait « plus peur... »

« Il y monta en effet. Arrivé sur la tête du géant, il fut d'abord frappé d'admiration à la vue de ce qui se déroulait devant lui. C'était un magnifique panorama, mais animé, éclairé par ce soleil à nul autre semblable, qui enveloppe toute la nature de ce voile de topaze et d'opale, qui ne flotte que sur les bâtiments, les arbres et la terre

(1) W. CROOKE. *The Popular religion and Folk-Lore of Northern India*. Westminster, 1896, in-8, I, 15. — P. SÉBILLOT. *Trad. Popul. de la Haute-Bretagne*. P., 1882, in-12, II, 355.

(2) H.-H WILSON. *Vishnu Purana*. London, 1849, in-8, 145, 275, note.

d'Italie. Puis il regarda autour de lui et il vit quelques maçons et quelques couvreurs qui réparaient le dommage fait à la toiture du dôme, en chantant d'une voix monotone et nasillarde. Pour faire monter plus rapidement l'eau dont ils avaient besoin, ils avaient imaginé de mettre deux longues planches attachées ensemble en travers de l'ouverture du dôme et de monter cette eau par le moyen d'une corde et d'un seau.

Cette planche pouvait avoir deux pieds et demi peut-être de largeur. Quant à sa longueur, elle était attachée à une autre par une corde. Mais tout cet appareil n'était là que pour supporter un seau, et nul ne s'inquiétait qu'il fût ou non solide. Tout en regardant avec ses yeux de vingt ans, ces yeux qui ne voient le danger que pour le braver et s'en rire, Robert vient à penser que la vue de St-Pierre doit être bizarre, regardée de haut en bas, elle qui habituellement, comme tout ce qui a base et faite, se regardait de bas en haut. Bientôt cette pensée devient un désir qu'il faut que Robert satisfasse. Il ne s'inquiète pas si la planche qu'il regarde comme un pont est en travers sur une ouverture à trois cents pieds du sol. Il y pose le pied, puis un autre, et le voilà sur ce frêle chemin sans aucune possibilité de retourner en arrière. Lorsque Robert me raconta pour la première fois cette histoire, au moment où je le vis sur cette planche, suspendu pour ainsi dire entre le ciel et le marbre sur lequel sa tête pouvait se briser, je fus saisie d'un vertige, comme celui qui avait dû le prendre dans sa course insensée. « A peine, « nous dit-il, fus-je au tiers de ma course, que je voulus jouir du « spectacle que j'étais venu chercher et je portai mes regards au- « dessous de moi. A l'instant même, un sifflement traversa mes « oreilles, ma tête se couvrit d'un voile d'abord tout noir, puis tout « de feu. Le vertige le plus terrible venait de m'envelopper. J'eus « heureusement la présence d'esprit de fermer les yeux et de m'arrêter. « Dans ce moment, je ne puis rendre ce que j'éprouvai en entendant « murmurer à voix basse près de mon oreille, les plus exécrables « imprécations. C'étaient les ouvriers ! Je rouvris les yeux et voulus « continuer ma route, car si je restais une minute de plus dans la « situation où j'étais, je mourais même sans tomber. Je sentis que de « moi seul dépendait mon salut et que ma force d'âme pouvait me « sauver, mais *elle seule*. »

C'était alors, à ce point de sa course, que Robert nous faisait éprouver le partage d'une sensation inconnue. Il avançait d'un pas ferme sur cette planche étroite au bout de laquelle était une vie bien incertaine, lorsqu'il sentit craquer le bois sous ses pieds ! Il était alors au milieu de la planche, et le poids de son corps, si différent de celui de la corde et du léger baquet devait nécessairement la rompre et l'entraîner dans sa chute. « Oh ! dit un jeune homme qui entendit « le craquement, la planche est pourrie !... Le malheureux va « tom... » Il n'acheva pas sa phrase. Le plus ancien des ouvriers

mit la main sur sa bouche et la pressa d'une telle force, qu'elle était toute sanglante lorsqu'il le laissa aller. Quant Robert eut mis le pied sur un terrain solide et qu'il put voir derrière lui la planche, le gouffre, la mort enfin, il se mit à genoux et remercia Dieu.

« Ah I mes amis, dit-il aux ouvriers avec un sourire de joie inef-  
« fable et des yeux baignés de larmes, ah I mes amis, que je suis  
« heureux I » Mais, au lieu de partager son ravissement, les ouvriers  
le saisirent et le battirent avec une telle furie que le pauvre Robert  
cria : « Au secours ! » « Malheureux français I Coquin I Scélérat I  
hurtaient en chœur, les maçons. Ah I quelle peur tu nous as faite I »  
Et les coups pleuvaient sur son dos. Robert crut qu'il allait devenir  
fou. « Ah ça I voulez-vous me laisser ? leur dit-il moitié riant, moitié  
se fâchant. » « Ouf I disait le chef des ouvriers, je ne puis pas encore  
« respirer. » Et cet enfant, leur demanda Robert, pourquoi lui avez  
vous mis la bouche dans cet état ? « Par Saint-Pierre I ne voulais-tu  
« pas que je le laissasse crier de manière à te faire perdre le peu de  
« raison qui te restait ? »

## NOUVELLES

### Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie.

ECOLE DE PSYCHOLOGIE, 49, Rue Saint-André-des-Arts, 49.

#### Conférences psychologiques hebdomadaires de 1914.

Les lundis, à 5 heures.

*Lundi 5 janvier*, à 5 heures. — Le milieu criminel, par M. Guilhermet, avocat à la Cour, sous la présidence de M. Henri-Robert, bâtonnier de l'Ordre des avocats.

*Lundi 12 janvier*, à 5 heures. — La psychologie du contraste. — Les contradictions dans l'individu et dans la société, par M. le D<sup>r</sup> Bérillon, professeur à l'École de psychologie, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Félix Regnault, (avec projections).

*Lundi 19 janvier*, à 5 heures. — Déformations intellectuelles et morales dues à l'éducation scolaire, par M. le professeur Beauvisage, sénateur, sous la présidence de M. Albanel, conseiller à la Cour.

*Lundi 26 janvier*, à 5 heures. — Psychologie sociologique : La conception actuelle du mariage, par M. Raymond Hamet, avocat à la Cour, sous la présidence de M. Lionel Dauriac, professeur honoraire à la Faculté de Montpellier.

*Lundi 2 février*, à 5 heures. — L'Enfance anormale et l'internat, par M. Bager, directeur de l'Institut départemental des Sourds-Muets, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

*Lundi 9 février*, à 5 heures. — L'Éducation des sentiments à l'École : Le culte de la Patrie, par Mlle Lucie Bérillon, professeur au Lycée Molière, sous la présidence de M. Amédée Pichot, ancien directeur de la Revue Britannique.

*Lundi 16 février*, à 5 heures. — Gaîtés et tristesses de l'alcoolisme. — Comment guérit-on un buveur ? par M. le D<sup>r</sup> Bérillon, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Triboulet, médecin de l'Hôpital Trousseau (avec projections).



Lundi 23 février, à 5 heures. — Chevaux savants : Intelligence ou Automatismes, par M. Moret, vice-président de la Société de psychothérapie, sous la présidence de M. Petit, professeur à l'École d'Alfort.

Lundi 1<sup>er</sup> mars, à 5 heures. — Les héroïnes de la Révolution : Charlotte Corday, par Mlle Dyvrande, avocat à la Cour, sous la présidence de M. Jules Bois, homme de lettres.

#### Conférences pratiques de psychologie et d'hypnologie.

Les conférences cliniques sur les applications de l'hypnotisme à la psychothérapie et à la pédagogie, reprendront le jeudi 8 janvier, à 10 h. 1/2 du matin. Elles seront dirigées par les D<sup>rs</sup> Bérillon, Paul Farez, de La Fourchardière, Salmen. Elles continueront les jeudis suivants.

Les consultations du dispensaire neurologique, du dispensaire médico-pédagogique et du dispensaire anti-alcoolique ont lieu les mardis, jeudis et samedis de dix heures à midi.

#### Cours de l'École de psychologie.

Les cours de l'École de psychologie ont lieu tous les jours à 5 h. à partir du 7 janvier.

(Les conférences et les cours de l'École de psychologie sont publics).

### OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

Domingos JAGUARIBE : *O Veneno moderno, causas da degenerescencia moderna*. San Paulo, 319 pages, in-12, 1913.

D<sup>r</sup> Prosper van VELSEN : *La Suggestion*. Bruxelles, 106 pages, petit in-12, 1912.

D<sup>r</sup> Pierre BONNIER : *L'action directe sur les centres nerveux*. Félix Alcan, 304 pages, in-8°, 1913. Prix 5 fr.

Arturo MONTORI, docteur en pédagogie. *La Fatiga intelectual*. Cuba, 105 pages, in-12, 1913.

Raoul de la GRASSERIE : *Psychologie et sociologie de l'Eunuchisme et du célibat*. Paris, Daragon, 72 pages, in-12, 1912. Prix 3 fr.

Domingos JAGUARIBE : *Bases da Moral* San Paulo, 163 pages, petit in-8°, 1913.

Didieu de ROULX : *Le chemin de la vie*. Edition de la jeune école, 254 pages, in-8°. Prix 3 fr. 50.

Domingos JAGUARIBE : *O Império dos Incas* : San Paulo, 298 pages, in-12.

D<sup>r</sup> MOUSSON-LANAUZE : *L'empirisme vers la raison*, 92 pages, in-12.

Maurice EXSTEENS : *La Préhistoire à la portée de tous*. Bruxelles, 210 pages, in-12, 1914. Prix 3 fr. 50.

Henri DARGEL : *Trois farces antiques*, Paris, E. Sausot, 337 pages, in-12, 1913. Prix 3 fr. 50.

D<sup>r</sup> G. ENCAUSSE (Papus) *Premiers éléments de Morphologie humaine*, Paris, Chacomac, 32 pages, in-12.

Eugenio RIGMANO : *L'évolution du raisonnement*. Boulogne, 67 pages, in-8°.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 6.

Décembre 1913.

#### BULLETIN

---

##### Le prix Nobel de médecine à M. le professeur Charles Richet.

Le prix Nobel pour les sciences médicales vient d'être attribué, pour cette année, au professeur Charles Richet.

Cette haute récompense a été attribuée au savant qui, dans toutes les branches de la physiologie et de la médecine, a apporté des contributions nouvelles. Ses découvertes sur la sérothérapie, la déchloruration, la digestion gastrique, le travail musculaire, l'alimentation et l'anaphylaxie ont été le point de départ des applications les plus utiles.



Charles RICHEL

Mais, chez le professeur Ch. Richet, le savant est doublé d'un psychologue. C'est à ce titre que nous venons le féliciter de la distinction si méritée dont il vient d'être l'objet. Son livre sur *l'Homme et l'Intelligence* est un ouvrage dont la lecture s'impose à quiconque veut aborder avec fruit l'étude de la psychologie appliquée. Il en est de même de son ouvrage sur la *psychologie générale*.

Si l'on joint à cela que M. Charles Richet s'est montré auteur dramatique, poète, fabuliste, romancier de grand talent ; qu'il a abordé les plus importants

problèmes de la sociologie, on doit reconnaître qu'il est rare de rencontrer un esprit à vues plus étendues. Philosophe et psychologue, homme de sciences et homme de lettres, M. le professeur Charles Richet unit à sa haute valeur intellectuelle la plus haute valeur morale. Que le lauréat du prix Nobel soit assuré que son nouveau succès recevra chez tous ceux qui ont lu ses travaux, et qui ont pu apprécier la noblesse de son caractère, l'approbation d'un consentement unanime.

### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie, professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

Dans les recherches poursuivies sur les hystériques hypnotisables de la Pitié, Paul Magnin s'était appliqué de préférence à l'étude des phénomènes physiques ; (anesthésies, contractures, réactions réflexes de défense et paralysies) observées dans les divers degrés de l'hypnotisme.

Il était admirablement préparé à ces observations par les deux qualités indispensables à tous ceux qui voudront se lancer dans l'analyse de faits d'un caractère aussi minutieux : la patience et la conscience.

Le nombre d'heures consacrées par Dumontpallier et par ses élèves à leurs expériences d'hypnotisme n'est pas calculable. Je ne suis arrivé à m'expliquer la persévérance et la tenacité de Paul Magnin, interprétant pendant de longues heures, sans quitter son siège, les effets produits par les divers agents physiques sur la sensibilité des hystériques, que par la passion qu'il avait toujours manifestée pour la pêche à la ligne. Il dépensait autant de patience pour analyser un phénomène d'hypnotisme que pour attendre l'instant où le poisson viendrait se faire ferrer à son hameçon.

Quant à Dumontpallier, il était né en Normandie et l'on sait que les qualités dominantes de la race normande sont la persévérance dans les entreprises et l'esprit de suite dans les idées.

En ce qui me concerne, Dumontpallier, avec la largeur de vues qui le caractérisait, m'avait laissé toute latitude pour m'orienter dans la voie qui exerçait sur moi plus de séduction, c'est-à-dire vers les expériences qui se rattachaient plus directement à la psychologie.

C'est ainsi que, sous sa direction, je fus amené à l'étude des modifications survenant soit spontanément, soit expérimentalement, dans l'état mental des hystériques.

La connaissance approfondie de l'hystérie, par les rapports étroits que cette névrose présente avec les degrés profonds de l'hypnose, permet seule, en effet, d'aborder avec méthode la pratique de la psychologie expérimentale et de la psychothérapie.

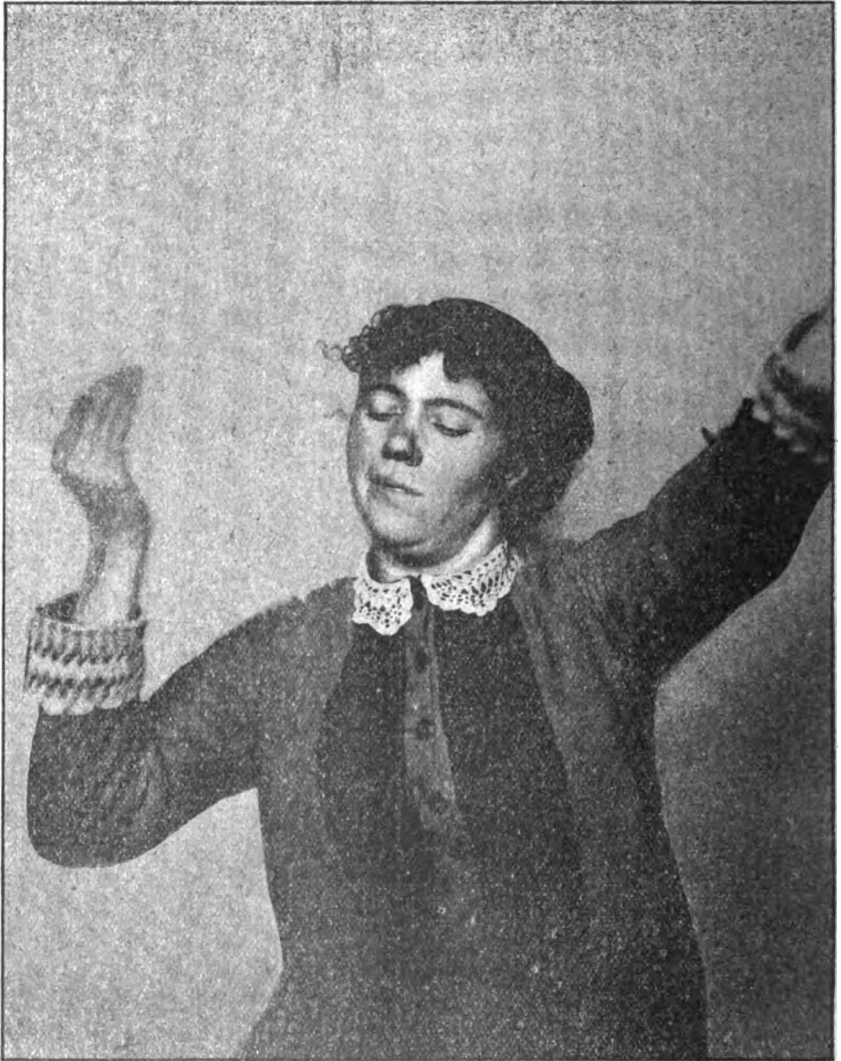


MARIA C... à l'état de veille.

*Expériences de la Pitié 1882-1884.*

La tendance bien marquée des symptômes de la grande hystérie à se localiser d'un côté ou de l'autre du corps ne devait d'ailleurs pas tarder à nous permettre de nous rendre compte de la possibilité de l'hypnotisme unilatéral.

Bientôt, nous pûmes constater que rien n'était plus facile, chez un sujet très hypnotisable, que de l'envisager comme composé d'un organisme double dont l'un et l'autre des deux côtés peut, au gré de l'expérimentateur, présenter des manifestations d'hypnotisme d'un



MARIA C... — Etat de catalepsie : Suggestions bilatérales simultanées.  
De la main droite, geste de l'adieu ; de la main gauche, geste de la menace.

caractère différent. Ces faits d'hypnotisme unilatéral avaient d'ailleurs été déjà observés. Braid produisait ces phénomènes en réveillant seulement, chez un sujet, une des deux moitiés du corps. Heidenhain, Grützner, Berger, avaient indiqué divers procédés pour limiter

l'hypnotisme soit au côté droit, soit au côté gauche. Les faits signalés par le professeur Heidenhain, de Breslau, présentèrent un caractère de rigueur scientifique d'autant plus grand, qu'il les exécuta sur son propre frère, lequel, dans un but de contrôle expérimental, voulut bien



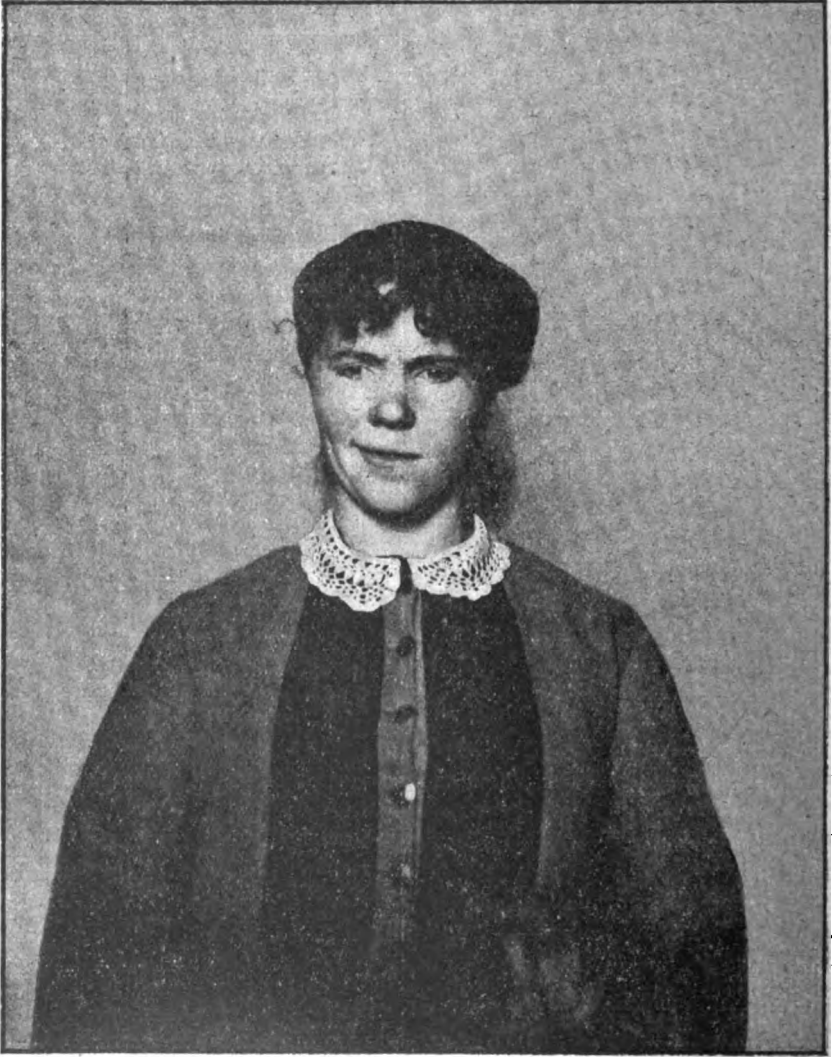
MARIA C... — Etat de catalepsie : Suggestions bilatérales simultanées.  
De la main droite, geste de l'adieu ; de la main gauche, geste de la menace.

se prêter à toutes les expériences possibles.

M. le D<sup>r</sup> Ladame, de Genève, dont je suis heureux de rappeler le livre si documenté sur la *névrose hypnotique*, a réalisé également quelques expériences d'hypnotisme unilatéral.



1° Après avoir, à l'aide de dispositifs spéciaux, reproduit à son tour des phénomènes d'hypnotisme sur une moitié du corps, Dumontpallier, en déduisit ces conclusions importantes : « En agissant isolément sur un seul hémisphère cérébral, il est possible de rendre manifeste

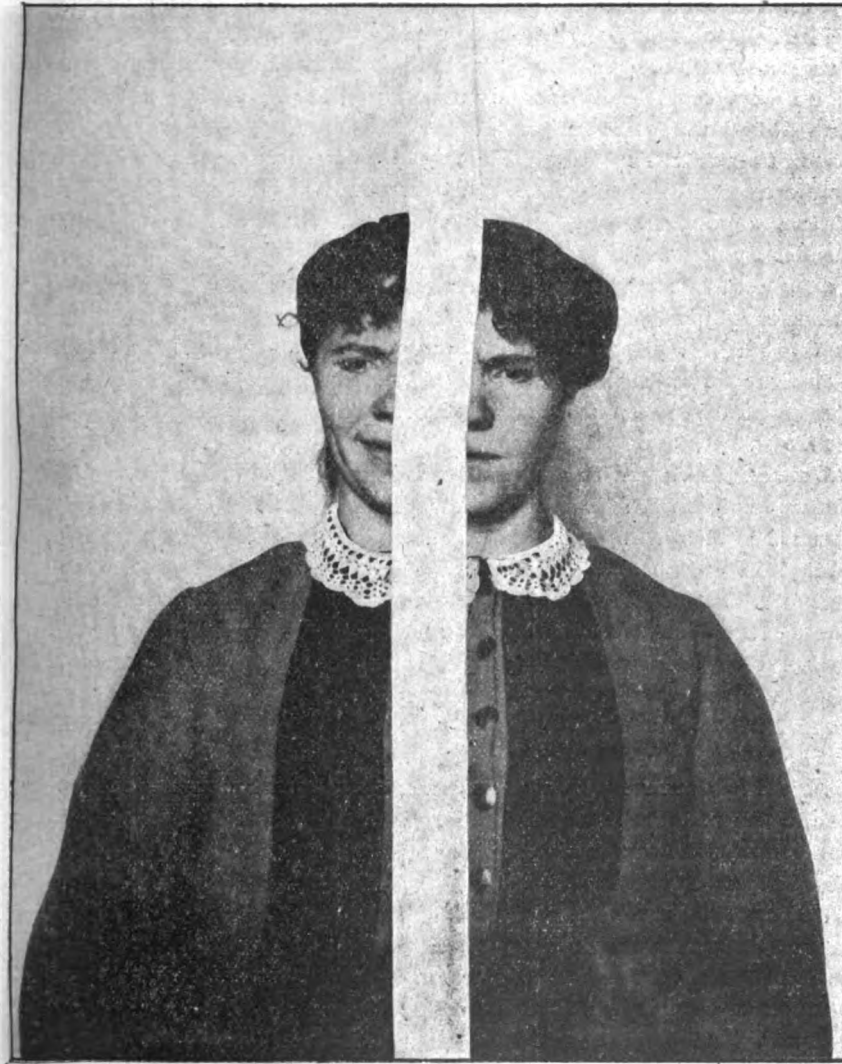


MARIA C... — Etat de somnambulisme: Hallucinations de la vue.  
Gaîeté à droite, gravité à gauche.

l'indépendance fonctionnelle de chaque moitié du cerveau ;

2° En agissant simultanément sur les deux hémisphères, on peut déterminer des manifestations fonctionnelles simultanées dont le degré, pour chaque côté du corps, est en rapport avec le degré d'excitation de chaque hémisphère cérébral. »

Bientôt des expériences extrêmement frappantes vinrent confirmer la théorie de l'Ecole de la Pitié sur l'indépendance fonctionnelle des hémisphères cérébraux. C'est ainsi qu'il nous fut permis de provoquer des phénomènes d'un caractère absolument nouveau en réalisant des



MARIE C... — Etat de somnambulisme. Hallucination de la vue.  
Gaieté à droite, gravité à gauche.

hallucinations bilatérales simultanées, de caractère différent, pour chaque côté, dans les divers états de catalepsie et de somnambulisme hypnotiques.

Pour reconnaître la part que j'avais prise dans la conception et la mise à exécution de ces diverses expériences, Dumontpallier en fit, en



1884, l'objet d'une communication, en son nom et au mien, à la Société de biologie. (1)

Lors de l'exposé de ces dernières expériences à la Société de biologie, Paul Bert, qui était le président, la fit suivre des considérations les plus flatteuses : « Depuis près de trente ans, dit-il, je suis avec le plus vif intérêt tous les progrès de ce que l'on appelait autrefois le magnétisme animal, et que l'on appelle maintenant l'hypnotisme. Eh bien, je ne vois dans les découvertes auxquelles on arrive actuellement rien d'absolument nouveau. »

« Les observateurs anciens ont vu, plus ou moins, tous les faits qu'on donne aujourd'hui comme nouveaux, et les ont décrits. Il faut reconnaître, cependant, que les observateurs actuels ont le mérite de les étudier avec plus de méthode. »

« Le seul fait réellement nouveau, ajouta en terminant Paul Bert, qui m'a le plus frappé et que les anciens magnétiseurs n'avaient jamais réalisé, c'est celui de diviser l'homme hypnotisé en deux et d'en faire un individu double. J'estime donc que ces études doivent être poursuivies en raison de l'intérêt exceptionnel qu'elles présentent. »

L'ensemble de ces expériences a été publié dans mon livre : *Hypnotisme expérimental : La dualité cérébrale et l'indépendance fonctionnelle des hémisphères cérébraux* dont Dumontpallier avait rédigé la préface. Cet ouvrage est épuisé, je me propose, dans une nouvelle édition d'en tirer toutes les déductions pratiques que comporte cette démonstration. Je la compléterai également par la publication de photographies qui n'ont point figuré dans la première édition. Pour que vous puissiez juger de l'intérêt présenté par ces expériences il me suffira de joindre à cet exposé, forcément limité, quelques-unes de ces photographies.

Dans le domaine purement expérimental, Dumontpallier ne borna pas là ses recherches. Le 25 juillet, il fit à l'Académie des sciences une communication sur : l'action vasomotrice de la suggestion chez les hystériques hypnotisables.

De l'exposé de ces faits observés, il résultait que, dans des circonstances déterminées, *la suggestion peut produire une modification vasomotrice caractérisée par une élévation de température de plusieurs degrés centigrades, et cela pour des régions limitées à volonté.*

Le fait de l'élévation locale de la température, déterminée par la suggestion, ouvrait la voie à une série d'expériences nouvelles de même ordre, et permettait une interprétation physiologique de phénomènes sur la réalité desquels planait toujours le doute scientifique.

(1) DUMONTPALLIER et BÉRILLON. — Indépendance fonctionnelle des deux hémisphères cérébraux. — Hallucinations bilatérales simultanées dans l'hypnotisme. — Persistance à l'état de veille. (Société de Biologie, 1884, p. 405).

Aussi, ou peut se demander, avec Dumontpallier, s'il n'y a pas, entre l'élévation locale de la température et la production de phlyctènes, d'ecchymoses, d'hémorragies, que des degrés d'action de la suggestion.

Dumontpallier avait consacré dix années à des études d'ordre purement expérimental. Mais, à partir de l'année 1887, toutes ses communications se distinguent par leur tendance à agrandir de contributions nouvelles le domaine de la psychothérapie. Il suffira de les énumérer pour que l'on puisse se rendre compte de l'extrême variété et de l'importance de ses observations cliniques.

De l'analgésie hypnotique dans le travail de l'accouchement. (*Société de Biologie* 1887, et *Revue de l'hypnotisme*, 1<sup>re</sup> année, 1887, p. 27). (1)

L'hypnotisme et les contractures hystériques. (*Revue de l'hypnotisme*, 4<sup>e</sup> année, 1890, p. 289.)

Un suggestionneur précoce (*Revue de l'hypnotisme*, 5<sup>e</sup> année, 1890, p. 26).

De l'action de la suggestion pendant le travail de l'accouchement. (*Société d'hypnologie*, novembre 1891),

Observation de chorée guérie par la thérapeutique suggestive. (*Société d'hypnologie*, novembre 1892).

Remarques sur la nature de la chorée infantile et sur son traitement par la suggestion hypnotique. (*Société d'hypnologie*, 1893).

Vomissements incoercibles, guérison par la suggestion hypnotique. (*Société d'hypnologie*, juin 1894).

Alexandre Dumas fils et la médecine. (*Chronique médicale* et *Revue de l'hypnotisme*, 1896).

Rôle thérapeutique de la suggestion et de l'auto-suggestion. (*Société d'hypnologie*, juillet 1896).

De l'action de l'idée en pathologie et de la puissance de l'idée en thérapeutique. (*Société d'hypnologie*, juillet 1897).

En résumé, l'œuvre de Dumontpallier en hypnotisme se répartit en deux périodes très distinctes. Dans la première, il reste dans le domaine purement expérimental, étudiant, avec la collaboration de ses deux élèves, Magnin et Bérillon, le rôle des agents physiques dans la production des phénomènes de l'hypnotisme chez les hystériques hypnotisables. Dans la seconde, il se montre surtout préoccupé de déterminer les applications pratiques de l'hypnose au traitement des troubles fonctionnels et des névropathies. Dans ces deux ordres de recherches, il ne cesse jamais de prouver qu'il savait unir la rigueur scientifique d'un physiologiste consommé à la perspicacité d'un clinicien de premier ordre.

(A suivre)

---

(1) De son observation souvent citée depuis, il pouvait déduire la possibilité qu'un jour un certain nombre de femmes hypnotisables avant le commencement du travail, pourront bénéficier de l'hypnotisme au moment de l'accouchement.

**Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**Séance du mardi 18 novembre 1913. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin.**Méthode de Hahnemann et suggestion**par M. le D<sup>r</sup> BONNET-LEMAIRE*(Suite)*

Pour résoudre la question, il importe :

1° de rechercher comment Hahnemann, suivi en cela par les adeptes de sa doctrine, envisageait, et la valeur des symptômes psychiques, et le traitement qu'il convient de leur appliquer : cela revient à se demander si, dans l'esprit de Hahnemann, l'homœopathie était une méthode suggestive.

Il faut rechercher : en outre, si, indépendamment de l'opinion du maître, on peut expliquer sa méthode, ses procédés et ses résultats par la suggestion, suivant le mécanisme exposé plus haut.

Première question : Le concept de Hahnemann impliquerait-il la suggestion ?

On ne peut mieux faire que de se reporter à l'Organon, c'est-à-dire au corps de doctrines dans lequel Hahnemann expose son système. Les idées de Hahnemann sur les états psychiques sont condensées dans les propositions 210 à 230 de l'Organon.

De ces propositions, il résulte que Hahnemann divise les affections psychiques en deux grandes catégories : les affections primitivement psychiques, et les affections conditionnées par des états morbides d'ordre non psychiques.

Propos 225 : « Il y a quelques maladies mentales, en petit nombre « qui ne proviennent pas uniquement de la dégénérescence d'une « maladie corporelle, et qui, le corps étant fort peu atteint, tirent leur « source d'affections morales, telles qu'un chagrin prolongé, des mor- « tifications, le dépit, des offenses graves, et surtout, le chagrin et la « frayeur. Celles-là, aussi, influent avec le temps sur la santé du corps, « et la compromettent souvent à un haut degré. »

A la vérité, ces syndrômes morbides à détermination psychique primitive et prédominante sont, pour Hahnemann, des exceptions, si tant est qu'elles existent : « Ces affections (propos 210) ne forment « point une classe à part et tout à fait séparée des autres, » et, propos 215 : « Presque toutes les maladies qu'on appelle affections de l'esprit « et du moral ne sont autre chose que des maladies du corps dans les- « quelles l'altération des facultés morales et intellectuelles est devenue « tellement prédominante sur les autres symptômes, dont la diminu- « tion a lieu plus ou moins rapidement, qu'elle finit par prendre le « caractère d'une maladie partielle et presque d'une affection locale « ayant son siège dans les organes de la pensée. »

Le traitement est indiqué dans les propositions 226 et 227. Propos 226 : « Ce n'est que dans les maladies mentales ainsi engendrées et « alimentées par l'âme elle-même qu'on peut compter sur les remèdes

« moraux, mais seulement aussi longtemps qu'elles sont récentes, et « qu'elles n'ont pas trop altéré l'état du corps. Dans ce cas, il est « possible que la confiance qu'on témoigne au malade, les exhortations « bienveillantes qu'on lui prodigue, les discours sensés qu'on lui tient, « et l'assistance d'un régime convenable, ramènent le corps aux con- « ditions de l'état normal. » Propos 227 : « Mais ces maladies ont « souvent aussi pour cause un miasme psorique, qui seulement « n'était pas encore développé d'une manière complète, et la prudence « exige qu'on soumette le malade à un traitement antipsorique radi- « cal. »

De ces textes, surtout si on les oppose à ceux qui vont suivre, il résulte avec évidence que, dans la pensée de Hahnemann, l'intervention morale du médecin et l'intervention médicamenteuse sont profondément distinctes : d'abord, elles s'exercent dans des cas différents ; en second lieu, l'emploi des agents médicamenteux est indiqué comme adjuvant indispensable dans les affections où l'organisme est supposé n'être pas complètement indemne. De ces mêmes textes, il suit, d'autre part, que Hahnemann demande aux médicaments, non pas une simple influence morale, puisqu'il ne les conseille pas dans les affections purement morales, mais une action parfaitement matérielle, puisqu'il leur fait appel, dès qu'on peut supposer que l'organisme physique participe à l'état morbide moral. Influence morale et influence médicamenteuse se servent, dans les cas à la fois moraux et physiques, réciproquement d'adjuvants, mais chacune opère dans sa sphère d'action.

Enfin, il faut remarquer que l'influence morale que conseille Hahnemann ne peut, ni de près, ni de loin, s'assimiler à la suggestion telle que nous l'avons définie. Elle se borne « à des exhortations bienveillantes et à des discours sensés. » Somme toute, la suggestion est ici, pouvons-nous dire, réduite à une dose homœopathique.

Comment, maintenant, procède Hahnemann, dans les états, beaucoup plus nombreux, où les symptômes d'ordre moral relèvent d'altérations d'ordre somatique.

Propos 218 : « Pour arriver à posséder la totalité des symptômes, il faut, « en premier lieu, décrire exactement tous ceux que la maladie corporelle offrait avant le moment où, par la prédominance du symptôme « moral, elle a dégénéré en affection de l'esprit et de l'âme. »

Ainsi, pour Hahnemann, l'analyse clinique doit porter tout d'abord sur les phénomènes somatiques. Jamais, on ne doit isoler les éléments d'un syndrome. Chaque symptôme, à quelque catégorie qu'il appartienne, fait corps avec le syndrome total. Chacun d'eux est considéré en liaison avec tous les autres, non seulement dans le diagnostic, mais dans le traitement. Et le côté moral du tableau clinique occupe, dans les préoccupations de Hahnemann une place de premier plan. Propos 210 : « L'état du moral et de l'esprit change dans toutes les « maladies appelées corporelles. » Puis, propos 211 : « Cela va si loin

« que l'état moral du malade est souvent ce qui décide surtout dans le choix à faire du remède homœopathique. »

Peut-on, dès lors, admettre que Hahnemann ait pu voir dans l'emploi de ses médicaments une influence morale ? Où dans les propositions précitées, trouve-t-on la moindre allusion à une suggestion, si petite qu'elle soit, exercée par le médecin ? Le médicament lui-même n'est pas un instant supposé pouvoir agir par suggestion. Le malade souvent, ignore qu'il prend un médicament, ainsi qu'il ressort de la fin de la propos. 228 : « Les doses sont si faibles que jamais les substances médicinales ne se décèlent au goût, et qu'on peut les faire avaler au malade sans qu'il s'en doute. »

On ne saurait davantage considérer comme manœuvres suggestives, se substituant à l'influence du médicament, l'attitude que, à titre adjuvant, Hahnemann conseille au médecin et à l'entourage du malade. Cette attitude est de celles que tout médecin, à quelque école qu'il appartienne, peut édicter sans être suspect de suggestion. Elle relève de l'art délicat que chacun connaît, l'art de « savoir prendre son malade, » suivant sa maladie et son caractère particuliers.

Du reste, Hahnemann pousse jusqu'au scrupule le souci d'éviter toute pression sur le malade. Ce souci se manifeste dans sa manière d'interroger le malade. Propos. 87 : « Le médecin se fait préciser chacun des indices qu'on lui avait donnés d'abord, sans que jamais ses questions soient conçues de manière à dicter en quelque sorte la réponse, ou à mettre le malade dans le cas de n'avoir à répondre que par oui ou par non.... Il résulterait de là un tableau infidèle de la maladie, et, par suite, un mauvais choix des moyens curatifs. »

Il est donc acquis que la suggestion ne tenait aucune place, ni dans la doctrine de Hahnemann, puisque les symptômes psychiques sont considérés par lui comme étroitement liés aux phénomènes non psychiques, inaccessibles à la suggestion, ni dans sa pratique, puisqu'il écartait avec soin tout ce qui pouvait influencer l'esprit du malade.

Mais cela ne résout qu'un des côtés du problème. Car enfin, l'idée de suggérer peut très bien n'avoir existé dans l'idée de Hahnemann, et néanmoins, la suggestion exister en fait, par le mécanisme développé plus haut.

Disons nettement que, suivant nous, la suggestion n'intervient pas dans l'homœopathie même non voulue, même inconsciente, elle n'existe, ni chez le médecin, ni chez le malade.

Considérons la question, d'abord au point de vue clinique.

Si la suggestion existait, la guérison surviendrait, quel que fût le médicament employé. Qu'importerait le choix de celui-ci ? La traditionnelle pilule de « mica panis » suffirait, elle ou quelque autre non moins anodine. Le médecin n'aurait pas à faire une laborieuse sélection entre les remèdes contre-indiqués, les remèdes non indiqués et les

remèdes possibles ; il n'aurait pas, après cette première élimination, à hésiter entre de rares médicaments, pour, enfin, fixer son choix sur le seul qui convienne dans le cas particulier. Peu importeraient les règles minutieuses établies par Hahnemann dans son analytique matière médicale.

Mais il ne va pas ainsi : l'expérience démontre que le choix du médicament est, pratiquement, loin d'être indifférent, si minuscule que soit la dose. Que l'on prescrive l'aconit, la belladonne, l'anémone pulsatile, l'or, la baryte ou le platine, les effets curatifs seront, ou réels, ou nuls, selon que le tableau clinique répond ou ne répond pas à leurs effets toxiques, déterminés par l'expérimentation sur l'homme sain. Et l'on est convaincu de l'objectivité de l'action médicamenteuse et de l'absence de toute suggestion quand on constate : 1° la guérison, dans les cas où la correspondance est parfaite entre les propriétés du médicament et les symptômes présentés par le malade, même si le malade n'a pas confiance en l'homœopathie, ce qui est loin d'être rare ; 2° la non-guérison, dans les cas où la correspondance n'est point parfaite, même si le malade a une confiance absolue dans le médecin et dans l'homœopathie. De pareils faits démontrent l'entière indépendance entre les résultats et la confiance, ou, si l'on veut, la crédulité du malade.

Il suffirait, du reste, pour se convaincre de cette indépendance, de remarquer que bien des cas excluent la possibilité d'une suggestion : tels sont ceux où il s'agit de jeunes enfants, inaccessibles à cet état d'esprit ; ou bien, s'il s'agit d'adultes, tels sont les cas d'états morbides où le malade est privé de connaissance.

Qu'après cela, on vienne dire que certains médecins homœopathes exercent sur leurs malades un prestige dominateur, et que la foi, qui attire chez eux d'innombrables patients, a déjà, par avance, fait la moitié de leur œuvre : c'est affaire de personne, non affaire de méthode. Mais, eux aussi, en dépit de la foi qu'ils suscitent, ont leurs insuccès. Et ce même prestige, et la foi qu'il inspire, se retrouvent tout aussi bien chez les médecins de n'importe quelle école, sans qu'on puisse dénier la valeur de la méthode employée.

Il y a, au départ de toute thérapeutique, deux facteurs : l'un est contingent et subjectif ; il peut faire défaut : c'est la confiance du malade. L'autre est nécessaire et objectif : c'est la valeur intrinsèque des agents curatifs employés. Tous deux sont concordants dans le résultat cherché. Mais, de l'existence de l'un, on n'a pas le droit de conclure à l'inefficacité de l'autre.

..

Nous savons ainsi ce que n'est pas l'homœopathie : ce n'est pas une méthode de suggestion. Mais le besoin de posséder le « comment » et le « pourquoi » des phénomènes ne se satisfait pas d'une conclusion qui n'est, au total, que négative. Et l'on demeure sceptique aussi

longtemps qu'on ne tient pas, de ce que l'on observe, une explication vraisemblable. Jusque-là, tout pas-e pour empirisme.

Quoique ce ne soit pas le lieu de rouvrir une controverse cent fois renouvelée, jamais résolue, rien ne nous empêche, cependant, de résumer divers arguments, présentés par les tenants de la méthode hahnemannienne, arguments que nous admettons pour notre part.

Qu'il nous suffise de rappeler que la loi des semblables est basée sur la conception des défenses naturelles ; que cette conception est aujourd'hui une vérité démontrée ; que cette vérité, étayée par Hahnemann sur les seuls arguments possibles à son époque, a été établie, par Pasteur et depuis Pasteur, sur l'expérimentation et sur la clinique ; que l'exiguité des doses est la conséquence inévitable de cette loi des semblables ; que Hahnemann était fatalement amené, en raison de cette loi, à ne permettre que la dose strictement nécessaire à provoquer la réaction curatrice ; que, du reste, les infinitésimaux sont les seuls agents utilisés, par l'école contemporaine, toutes les fois que l'on veut provoquer ou seconder les défenses naturelles : qu'il s'agisse de toxines ou d'antitoxines organiques, de composés minéraux tels que les colloïdes, voire d'alcaloïdes végétaux, le laboratoire et la clinique ont démontré leur activité à des doses indécélables par les réactifs chimiques. N'est-il pas établi que certains corps, tels que les sels de Baryum ou le Palladium, influencent le bacille lactique à des doses qui répondent à la 6<sup>e</sup> dilution homœopathique ? et les cultures d'*aspergillus niger* ne sont-elles pas retardées dans leur développement par des solutions de sels d'argent, poussées jusqu'à la 6<sup>e</sup> et même la 12<sup>e</sup> dilutions ?

Laissons cette discussion d'ordre général qui nous conduirait à l'examen d'autres côtés de la méthode de Hahnemann. Il n'est pas question, ici, de trancher le mécanisme des guérisons homœopathiques. Du moins pouvons-nous dire, d'après cette esquisse, qu'on possède, pour interpréter ces guérisons, d'autres explications que la suggestion. Certes, on discute, et l'on discutera longtemps encore sur ce sujet. Mais la possibilité de donner, des phénomènes cliniques, des explications nouvelles, est le lot de toutes les méthodes notées en médecine. Est-ce bien là une raison suffisante pour en faire litière ? Bien misérable serait l'art de guérir, si, dans l'espoir d'interprétations toujours sujettes à révision, les médecins attendaient, pour agir, que le mécanisme de leurs méthodes fût définitivement élucidé.

#### Discussion :

L'homœopathie, méthode qui consiste à traiter les manifestations morbides par des moyens capables de provoquer des symptômes analogues, peut trouver certaines applications en psychothérapie. Il est des cas où le fait de contrarier les idées de certains malades constitue le meilleur moyen de les accentuer. Il est préférable de paraître s'y associer, afin de mieux les diriger. Il n'est donc pas paradoxal d'envisager la possibilité d'une psychothérapie basée sur le même principe que l'homœopathie physique : *similia similibus curantur* et qui ne serait que de la « psychothérapie homœopathique ».

## Considérations sur l'auto-stigmatisée de Bussus-Bussuel (Somme)

par le M. D<sup>r</sup> BÉRILLON.

L'attention vient d'être appelée sur une jeune fille habitant un village de la Somme, à Bus-us-Bussuel, qui aurait présenté certains stigmates. A certains moments, on voyait apparaître sur sa peau des



1<sup>er</sup> Dermographisme.

lettres, des mots, des chiffres, des signes. Les personnes qui constatèrent ces marques, avaient cru à un phénomène surnaturel. Comme nous l'avions prévu, tout se ramène à un fait de *dermographisme*.

Le dermographisme peut-être constaté chez un grand nombre de personnes. Il dépend d'une susceptibilité particulière de la peau à présenter une éruption analogue à l'urticaire sous l'influence d'un frottement exercé avec un objet plus ou moins pointu.



La première communication sur cette question fut faite par Dujardin-Beaumetz à la Société médicale des Hôpitaux, dans la séance du 11 juillet 1879.

Une dizaine d'années plus tard, Mesnet médecin de l'Hôtel-Dieu, en entretenait l'Académie de médecine. La primeur des illustrations qui accompagnaient cette observation fut réservée à la *Revue de*



2° Dermographisme.

*L'hypnotisme.* J'avais d'ailleurs personnellement collaboré aux recherches du D<sup>r</sup> Mesnet.

A l'hôpital Saint-Antoine, en 1878, le docteur Dujardin-Beaumetz avait dans son service, une femme dont la peau rougissait au moindre contact, sans que la malade éprouvât de chaleur, ni de démangeaisons aux points erythémateux.

C'était un fait nouveau qui fixa d'autant plus l'attention qu'il n'avait encore été trouvé signalé nulle part.

Le simple contact d'une pointe d'épingle — qu'elle ne sentait pas — produisait aussitôt sur la malade une rougeur diffuse, suivie bientôt d'une élévation d'un blanc rosé, qui mettait en relief le point sur lequel l'épingle avait été promenée. Il en était de même de toute excitation de la peau produite par un corps dur quelconque, par les *ongles*, par le *grattage*..., par le pli de la chemise, par une pression sur un meuble,



3<sup>me</sup> Dermographisme.

« Si, prenant un stylet moussé, un crayon taillé fin, disait le docteur Mesnet, nous traçons sur ses épaules, sur sa poitrine, sur les bras, sur les cuisses, le simulacre d'un mot, d'une figure, en promenant légèrement l'instrument sur tous les points figuratifs du mot ou de l'inscription que nous voulions produire, nous voyions presque à l'instant une rougeur vive se manifester sur la longueur parcourue par l'instrument. Cette rougeur diffuse est le premier temps du phénomène. Deux minutes après, la lettre ou l'inscription commence à



paraître sous forme d'un tracé blanc rosé, d'une teinte beaucoup plus pâle que l'érythème rubéolique, qui l'encadre de tous côtés. Ne quittez pas la malade, suivez attentivement les diverses phases de l'expérience et vous voyez l'inscription se compléter sous vos yeux, la ligne pâle s'étendre, grossir rapidement, prendre un relief de plus en plus saillant. »

C'est exactement ce qui se produit, au point de vue dermatologique, dans le cas de la fillette de Bussus.

On nomme ce phénomène *autographisme* — on dit plus volontiers, aujourd'hui, *dermographisme*.

On peut également l'observer chez les animaux. C'est ainsi qu'un vétérinaire-major de l'armée, M. Pécus, a publié, il y a quelques années, la curieuse étude d'un cheval que les soldats s'amusaient à couvrir, par le seul frottement d'un fêtu de paille, d'inscriptions telles que : « Vive la classe ! Encore 15 jours à faire ! », etc.

La constatation du dermographisme constitue à nos yeux, la présomption d'une constitution névropathique se rattachant à l'hystérie.

Dans ces conditions, étant donné la tendance présentée par certains hystériques à se soumettre à une direction extérieure, il n'y a rien d'étonnant à ce que la jeune Raymonde Bellard, ainsi se nomme la prétendue stigmatisée de Bussus-Bassuel, se soit prêtée, seule ou avec la collaboration d'autrui, à l'apparition de lettres et de signes.

Le fait se trouve confirmé par la constatation que, quand elle était seule, le dermographisme n'apparaissait que dans les endroits où elle pouvait porter la main.

Mais le point sur lequel je devrais appeler l'attention de la Société est le suivant : dans tous ces cas une observation attentive permettra de retrouver la collaboration d'un mystificateur qui, sans qu'on puisse soupçonner son intervention, s'applique à donner aux faits une apparence de merveilleux. Ce collaborateur existe partout où il y a une hystérique présentant des phénomènes anormaux. C'est de lui qu'elle a reçu les premières indications, c'est lui qui s'applique à détourner les esprits des explications logiques et légitimes. Ce qu'il y a de plus singulier c'est que, d'ordinaire, ce rôle est tenu par un personnage qu'on serait le dernier à suspecter. En dedans de lui-même, il se gausse de la crédulité des visiteurs. On dirait qu'il éprouve un malin plaisir à réaliser l'expérience par laquelle il les convaincra que la plupart des gens se laissent convaincre par des apparences.

Il y a là un point qu'il ne faut jamais perdre de vue dans un des cas analogues : c'est l'intervention et la collaboration du personnage qui s'efforce, on ne sait dans quel but, de mystifier les assistants et de compliquer le contrôle des faits constatés.

## La Psychologie des alcooliques : Valeur et mode d'emploi de la psychothérapie dans la cure de l'alcoolisme.

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON,  
professeur à l'École de psychologie,  
médecin inspecteur des Asiles d'aliénés.

---

La conception de l'alcoolisme envisagée comme maladie sociale a donné lieu à un grand nombre de propositions ayant pour objet d'en atténuer les effets et d'en limiter la propagation. Mais comme il arrive d'ordinaire, en se plaçant à un point de vue trop général, on a négligé les côtés les plus importants de la question. En particulier, on a fini par se désintéresser du traitement individuel des alcooliques.

Un des travers les plus communs de l'esprit humain est d'aborder la solution des problèmes sociaux par les systèmes les plus compliqués. Dans la lutte contre l'alcoolisme, absorbés par la préoccupation d'élaborer des mesures législatives capables d'enrayer la marche croissante du fléau, les moralistes et les sociologues n'accordent aucune attention aux interventions individuelles. Le salut des individus, considérés isolément, ne leur paraît pas mériter d'entrer en ligne de compte. Ce qu'ils veulent c'est, par des lois plus ou moins draconiennes, débarrasser d'un seul coup l'humanité du poison destructeur qui la menace dans sa conservation et dans ses œuvres vives.

Pendant longtemps, j'ai partagé la confiance de ceux qui, pour réprimer les progrès croissants de l'alcoolisme, croient à l'efficacité de l'action des pouvoirs publics. Peu à peu mes illusions se sont dissipées, et je suis actuellement arrivé à cette conclusion que, consacrer ses efforts à la méthode des cures individuelles est encore le meilleur moyen d'arriver à des résultats pratiques. (1)

La guérison réelle et définitive d'un alcoolique invétéré est un fait positif. Il constitue, pour la propagande antialcoolique, un argument d'une valeur indiscutable. Il démontre, en effet, l'inanité du préjugé si répandu, que le baveur, entraîné sur une pente fatale, ne doit plus compter sur la rédemption. « Qui a bu, boira ! » Telle est la formule par laquelle tant d'hommes sont condamnés à l'enlèvement définitif, alors que par un traitement bien dirigé, ils eussent pu reprendre une place honorable dans leur famille et dans la société.

La question de l'alcoolisme est assurément d'ordre social, mais pour peu qu'on y prête quelque attention, on reconnaîtra qu'elle est surtout d'ordre psychologique.

En effet, comment ne pas être frappé de ce fait que, les conditions d'existence et de milieu étant les mêmes, les uns cèdent à l'entraînement vers l'alcool, tandis que les autres sont capables de s'y soustraire. C'est que la résistance mentale aux impulsions n'est pas la même chez les uns et chez les autres.

---

(1) BÉRILLON : *Traitement de la dipsomanie par la suggestion*. Revue de l'hypnotisme, 5<sup>e</sup> année, p. 47, 1891.

Une observation prolongée au Dispensaire anti-alcoolique de Paris, pendant une période de dix années consécutives, m'a démontré que l'état psychologique des buveurs présente un certain nombre de particularités par lesquelles s'expliquent leurs défaillances.

Les trois éléments fondamentaux dans lesquels la personnalité du buveur se trouve en déficit sont : le jugement, la volonté et l'énergie motrice.

Chez tous les alcooliques invétérés on constate de l'aphronie, de l'aboullie et de l'apathie. Aphronie de (*a. priv.* et *phronéin*, avoir du jugement) se rattachent les idées erronées sur l'utilité et sur la valeur des boissons alcooliques. Il n'est pas un buveur qui ne considère l'usage des boissons, fermentées ou distillées, comme indispensables à la santé. L'idée que le vin ou l'alcool sont nécessaires à celui qui travaille est si profondément gravée dans leur esprit, qu'aucun argument ne saurait les désabuser.

La conviction de l'utilité des excitants alcooliques s'étaye sur un grand nombre d'exemples, de raisonnements, d'opinions admises comme articles de foi.

Les objections opposées par les buveurs, lorsqu'on essaye de les convaincre de la nécessité de la tempérance, puisent leur source dans les considérations les plus inattendues. Certains vont même jusqu'à se retrancher derrière des prétextes d'ordre théologique et religieux. Ainsi un Canadien français, de religion catholique, qui s'enivrait quotidiennement avec du vin, trouvait sa justification dans le fait que les prêtres usent de cette boisson dans la célébration de la messe. « Quand les curés, disait-il, ne boiront plus de vin au moment de l'élévation, je cesserai aussi d'en boire. Si c'était un défaut de boire du vin, ils ne nous donneraient pas l'exemple. » Il me serait facile, par de nombreux faits, de démontrer jusqu'à quel degré d'infériorité peut descendre la faculté du jugement chez les buveurs d'habitude.

Les motifs sur lesquels se base leur fidélité au culte de l'alcool et du vin sont souvent puérils et dépourvus de tout bon sens. Ils ont leur origine dans l'initiation alcoolique à laquelle ces buveurs ont été soumis dès leur plus tendre enfance.

Leur manière d'apprécier et de raisonner est celle du milieu dans lequel ils ont passé leur existence. Dans certains pays, discuter les mérites du vin constitue, de nos jours, le pire des blasphèmes. Un candidat, assez audacieux pour signaler dans une profession de foi, les inconvénients auxquels peut donner lieu l'abus du vin, serait assuré de rencontrer, même de la plupart de ses coreligionnaires politiques, un accueil plutôt réservé.

Il ne faudrait pas croire que les défaillances du jugement chez les buveurs d'habitude soient la conséquence de leur intoxication. Un examen approfondi des antécédents personnels démontrerait au contraire, que même avant d'être intoxiqués, les alcooliques n'ont jamais brillé par la sûreté ni par la valeur de leur jugement. Reconnaissons

cependant que sous l'influence de la moindre dose d'alcool, l'infériorité des facultés de cogitation se trouve encore accentuée.

La *débilité mentale*, état dans lequel le jugement et le pouvoir de réflexion se trouvent réduits à la plus simple expression, constitue un terrain des plus prédisposés à l'intoxication alcoolique.

Si, à n'en pas douter, les alcooliques laissent beaucoup à dé irer au point de vue du jugement, ils ne sont pas mieux doués au point de vue de la volonté. Le syndrome *aboulie* constitue un des caractères les plus marqués de l'état psychologique de l'alcoolique. (1)

Dès leur enfance, les buveurs ont souvent présenté une tendance à l'indécision, au défaut d'attention, à la timidité, au besoin de direction, à l'hypermuggestibilité

Ces dispositions d'esprit sont souvent traduites d'une façon pittoresque par les personnes de l'entourage. En parlant du malade, elles s'expriment ainsi : « Il est mou, dans ce qu'il est. — Il n'a jamais su ce que c'était d'avoir une volonté à lui. — Le premier venu en aurait fait tout ce qu'il voulait. — Pour parler, il n'est jamais en retard, mais pour agir ce n'est pas la même chose. — Il lui aurait toujours fallu, à côté de lui, quelqu'un de sérieux. — Je fais de lui tout ce que je veux, mais malheureusement, je ne l'ai pas toujours avec moi. — Pour que tout aille bien, il ne lui faudrait pas de contrariétés. — Il a été élevé comme un enfant gâté et ne savait pas résister à ses entraînements ».

Une autre preuve de l'aboulie se retrouve dans le fait que, dans son enfance, le buveur a présenté des dispositions impulsives. Chez beaucoup d'entre eux on a constaté des habitudes vicieuses, des tics, de l'onanisme, de l'onychophagie. Quelques-uns avaient été atteints d'incontinence d'urine. On peut regretter pour eux qu'un traitement psychothérapique, éducateur de la volonté d'arrêt, ne leur ait pas été appliqué dès cette époque.

Cette aboulie relative existe évidemment avant les habitudes d'intempérance. Mais il est utile de faire remarquer que, chez les prédisposés, l'aboulie se trouve accentuée sous l'influence de diverses circonstances parmi lesquelles il faut noter les maladies infectieuses, les chocs physiques et surtout les influences morales.

Parmi ces influences il faut noter :

1° Les émotions dépressives résultant d'un amour contrarié, d'un projet de mariage rompu.

2° Les chagrins domestiques et les malheurs conjugaux. Les ennuis consécutifs à la trahison conjugale jouent assurément le rôle le plus important dans le développement des habitudes d'intempérance.

3° La perte d'un être aimé, la mort d'un conjoint ou d'un enfant, par exemple.

(1) BÉRILLOX : *L'aboulie des buveurs*. Revue de l'hypnotisme, 16<sup>me</sup> année, p. 362, 1902.

4° La perte d'une situation, la ruine, les condamnations judiciaires, en un mot la diminution de la situation matérielle ou morale. Quand l'une de ces circonstances survient d'une façon inattendue, elle revêt l'allure d'un véritable choc moral. Il en résulte un trouble profond qui se manifeste essentiellement par l'accentuation de l'état d'aboulie. L'individu semble, depuis ses ennuis ou son malheur, absolument dépourvu de volonté. Il le reconnaît et met sur le compte de l'aboulie tous les désordres de sa conduite, se déclarant incapable de résister aux entraînements. De plus il avoue qu'il n'est heureux que lorsqu'il est sous l'influence de l'excitant alcoolique qui lui donne l'illusion momentanée d'une volonté qu'il n'a pas.

Dans quelques cas, l'abus des boissons alcooliques n'a d'autres cause qu'un grande timidité naturelle. Nous avons relevé un grand nombre de faits qui corroborent cette opinion. Je pourrais citer un certain nombre d'artistes lyriques et dramatiques qui ont recours à l'ingestion de liqueurs alcooliques pour se soustraire à la phobie professionnelle connue sous le nom de trac des acteurs.

En résumé l'état mental du malade est essentiellement caractérisé par le syndrome aboulie. Ce syndrome, préexistant aux habitudes d'intempérance et en ayant favorisé le développement, s'est naturellement accentuée sous l'influence de l'intoxication.

L'apathie, qui d'après la définition de Littré est un état d'engourdissement des facultés morales dans lequel le sujet est comme insensible à la peine ou au plaisir, et où il éprouve une sorte de paresse à se mouvoir, est une disposition que l'on rencontre fréquemment chez les alcooliques. La plupart des buveurs sont apathiques, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue physique. Tout effort leur est pénible et, soit qu'il s'agisse du travail professionnel, soit de tout autre exercice demandant de l'application, ils éprouvent les plus grandes difficultés dans la mise en train.

La stimulation passagère qu'ils trouvent dans l'ingestion de boissons alcooliques, et par laquelle se trouve facilitée la mise en action de leur activité, leur donne l'illusion d'un accroissement de force. C'est à cette illusion qu'il faut reporter l'origine de leur intoxication.

En résumé, l'infériorité du buveur se révèle au triple point de vue du jugement, de la volonté, de l'énergie physique et morale. C'est ce qui explique que l'alcoolisme, malgré la similitude de milieu, ne sévisse pas à un degré égal chez tous les individus.

Ne devient pas buveur qui veut.

Telle est la formule par laquelle il faut se souvenir qu'indépendamment de certaines prédispositions à l'usage des excitants, la constitution psychologique du sujet joue un rôle prédominant dans l'étiologie de l'alcoolisme.

C'est de cette constatation que dérive ma conception de la cure

individuelle. Cette conception comporte essentiellement la rééducation systématique du jugement, de la volonté et de l'énergie motrice. (1)

Les diverses particularités de cette méthode de traitement se trouvent résumées dans les temps suivants :

1<sup>er</sup> TEMPS. — *l*réparation au traitement. — Les buveurs, quand ils ne sont pas sous l'influence de l'excitation alcoolique, sont doués d'une suggestibilité excessive. Par contre, la moindre dose d'un excitant leur fait perdre leur suggestibilité et leur aptitude à être placés dans l'état d'hypnose.

Voici une constatation qu'ils nous ont souvent donné de faire :

Un buveur, très hypnotisable, suit religieusement son traitement. Un beau jour, à notre grand étonnement, nous constatons que ce sujet, d'ordinaire si facile à hypnotiser, semble être devenu tout à fait réfractaire à l'hypnotisation. Cela tient à ce que ce jour-là il n'est pas complètement à jeun. Au repas précédent, il a commis un petit excès ; il a bu par exemple quelques gorgées de vin pur, a pris un petit verre de liqueur alcoolique ou du café un peu plus fort que d'habitude. Ce simple excès a suffi pour modifier son impressionnabilité à l'hypnose.

La séance d'hypnotisation ne donnera ce jour-là aucun résultat utile et il convient de remettre le traitement au lendemain.

*Il importe donc que les buveurs se présentent à la consultation étant à jeun de toute boisson alcoolique. C'est un point très important.* Le moindre excès alcoolique provoque une sorte d'irritabilité nerveuse qui modifie la suggestibilité et devient un obstacle à l'hypnotisation. Cela se rattache à des observations qui avaient déjà été faites par les personnes de l'entourage. Elles déclarent que le sujet, tant qu'il est à jeun, se montre parfaitement sociable, par contre, sous l'influence du moindre excès, il devient absolument intraitable et aucun raisonnement n'a plus de prise sur lui. La suggestibilité normale d'un sujet varie donc sous l'influence des divers excitants. C'est un fait très important à noter puisque le traitement psychothérapique dépend de la suggestibilité du sujet.

2<sup>e</sup> TEMPS. — *Production de l'état d'hypnose. Entraînement hypno-suggestif.* — Quand le diagnostic de la suggestibilité nous a révélé les aptitudes à bénéficier du traitement psychothérapique, il convient de procéder à l'opération de l'hypnotisation. L'état désirable est un état de sommeil ou tout au moins un état physiologique caractérisé par la suppression et la diminution des diverses activités de son esprit et par l'augmentation de l'automatisme. Il faut que le sujet réalise une passivité complète.

Pour obtenir une transformation morale, la première condition est que le sujet soit hypnotisé. Quand il n'est pas hypnotisé il résiste inconsciemment à l'influence des suggestions. La production de l'hypnotisme avant toute tentative de suggestion est capitale. Elle constitue la base

(1) BÉRILLO : *Traitement psychologique de l'alcoolisme. Leçons de médecine pratique*, 1903.



de la méthode ; sans elle, on retombe dans les procédés habituels de traitement moral et il n'y a aucune raison pour que cette nouvelle intervention soit plus efficace que celles qui ont été tentées antérieurement.

3<sup>e</sup> TEMPS. — *Les suggestions pendant le sommeil hypnotique. La suggestion impérative.* L'art de suggérer est aussi régi par certaines règles et nécessite de la part de l'opération des aptitudes spéciales sur lesquelles il convient d'insister. Les suggestions doivent être formulées avec précision et exprimées avec fermeté. On ne discute pas avec une mauvaise disposition d'esprit ou avec une impulsion. On doit la neutraliser par une direction énergique. Nous avons eu longtemps l'illusion que la persuasion pouvait suffire à modifier les tendances mauvaises. L'expérience nous a appris que, seules, des *suggestions impératives* sont capables de réaliser cette direction de l'esprit qui transforme le caractère et permet d'opérer la mise en jeu de la volonté d'arrêt.

4<sup>e</sup> TEMPS. — *Association d'actions mécaniques à la suggestion verbale.* — Dans un grand nombre de cas il est nécessaire de renforcer la suggestion verbale par divers artifices dont les plus efficaces sont les actions psychomécaniques. Quand il s'agit de corriger une impulsion ou une habitude vicieuse, la discipline psycho-mécanique aura pour but la création d'un *centre d'arrêt psychique*. Cet effet sera réalisé en mettant mécaniquement le sujet dans l'impossibilité d'exécuter l'acte indiqué, provoquant chez lui, par suggestion, une paralysie psychique. On répétera ces manœuvres jusqu'à ce que le cran d'arrêt soit gravé mécaniquement dans le cerveau du sujet. On déterminera ainsi la limite où doit se contenir son impulsion.

A ces temps fondamentaux de l'opération psychothérapique, il faut ajouter les divers moyens d'action par lesquels on réalisera la rééducation du jugement, de la volonté et de l'énergie motrice. Ils permettent dans la majorité des cas d'obtenir la guérison de l'alcoolique sans le séparer de son milieu habituel.

Dans des cas plus graves, il sera indiqué d'exiger le placement du malade dans un sanatorium où, comme cela se trouve réalisé au Sanatorium de psychothérapie de Créteil, il est à l'abri des excitations, des tentations et des influences de milieu, dont l'intervention vient neutraliser l'action psychothérapique.

---

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du 16 décembre 1913. — Présidence de M. MORET et de M. DAURIAC, vice-présidents.

La séance est ouverte à 4 h. 1/2.

La correspondance comprend des lettres de MM. les D<sup>rs</sup> Jules Voisin ; Barbier ; de M. Collin ; de M. le D<sup>r</sup> Renaud (de Rouen) ; Witry (de Metz) ; Montéuuis (de Nice).

La correspondance imprimée comprend un travail de M. le professeur Ch. Ribakow, de Moscou : *La cyclophrénie psychose circulaire*.

Les communications à l'ordre du jour sont faites dans l'ordre suivant :

D<sup>r</sup> GUELPA : Le rôle social et psychologique du médecin d'aujourd'hui et de demain. — Discussion : D<sup>r</sup> Bérillon ; D<sup>r</sup> Farez ; D<sup>r</sup> Crauk ; M. Lionel Dauriac.

D<sup>r</sup> LAUMONIER : La psycho-analyse.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : Considérations critiques relatives à la pratique de la psycho-analyse.

D<sup>r</sup> RENAUD HUE : Le rôle moral de l'infirmière.

La séance est levée à 19 heures.

## Le rôle social et psychologique du médecin d'aujourd'hui et de demain

par M. le D<sup>r</sup> GUELPA.

Lorsque nous envisageons les conditions de vie de la société actuelle, nous éprouvons souvent, et à juste raison, un gros sentiment de peine et de désillusion, qui nous fait nous demander, si, réellement, l'humanité aujourd'hui n'est pas plus malheureuse que plusieurs siècles en arrière.

Laisant à d'autres le soin de chercher dans leur sphère professionnelle les causes et les remèdes de ce désarroi social, que je crois temporaire, je veux étudier, avec vous, l'état regrettable de la pratique médicale actuelle, avec sa profonde empreinte dans la psychologie du médecin, et les transformations logiques qui sont nécessaires et urgentes pour le relèvement de la dignité de la profession, et surtout pour le plus grand bien de l'humanité.

On se plaint, — et il est incontestable, — qu'un malaise pèse de plus en plus sur la profession médicale. Le médecin d'aujourd'hui, certes, ne jouit pas de cette confiance illimitée et de cette affectueuse vénération dont était récompensé le médecin dans le passé. La vulgarisation de l'instruction avec l'envahissement des professions libérales, et, par le fait, la concurrence multipliée et la lutte devenue plus âpre pour l'existence du praticien ont ébréché largement le piédestal, sur lequel l'avaient élevé son savoir et sa bonté. Avant on avait, pour le médecin, comme un culte. Il était l'ami et le conseiller des familles, son niveau intellectuel, proportionnellement à la masse de la société, était sans comparaison supérieur. Dès qu'il possédait son diplôme il était à peu près certain d'avoir, avec beaucoup d'honneur, son avenir assuré.

Aujourd'hui, tout le monde possède une certaine instruction; la pratique de se médicamenter se popularise, mais mal, surtout par la quatrième page des journaux. La médecine, d'autre part, est exercée bien souvent moins comme un sacerdoce, comme une vocation, que comme une carrière quelconque pour gagner sa vie. Et ce moyen devient de plus en plus insuffisant... Pas mal de médecins (je parle surtout des praticiens de médecine générale) n'arrivent pas à vivre de leur profession. Les nécessités de la vie se multiplient et les dépenses de la famille arrivent à être plus que doublées, à cause des besoins créés tyranniquement par les erreurs de la civilisation (luxes, vanité, etc.)

L'« affairisme », venu d'Amérique, qui fait de la richesse le maximum des biens, le premier des buts de l'existence, tend à calbutter ces principes d'honnêteté, de dévouement, d'altruisme, qui avaient toujours constitué les éléments primordiaux inattaquables de notre profession, et qui sertissaient notre action psychologique si utile à l'humanité.

Mais le public, pour son malheur, presque satisfait de cette diminution, déchire l'auréole de vertu, de considération supérieure, dont était justement entourée la vie du médecin des siècles passés, et il nous juge, et il nous traite à l'aune de son égoïsme et de sa matérialité.

A qui la faute ? Oh ! nous pouvons faire notre *confiteor*. Nous l'avons bien mérité. Cependant notre travail intense et la richesse réelle de notre savoir nous méritaient une plus belle place, une place autrement estimée dans le monde.

Malheureusement, notre *pratique* médicale s'est ankylosée ; elle n'a pas suivi les progrès qui auraient dû être parallèles à ceux de la *science* médicale. Et le médecin qui, en réalité, sait beaucoup, qui a travaillé et continue à travailler beaucoup, utilise très imparfaitement, et dans les plus mauvaises conditions, son patrimoine de savoir si durement et si longuement acquis. De sorte que la société ne reçoit pas de nous les bénéfices auxquels elle aurait droit, et que nous pourrions lui assurer. Et en dernière analyse, elle peut nous reprocher, sans crainte de sérieux démentis, que les malades, aujourd'hui, sont moins bien soignés que dans les temps un peu reculés. Aujourd'hui, comme vous le savez, grâce aux trop vagues et souvent fallacieuses lectures médicales faites un peu partout, le public se croit capable de diriger lui-même la surveillance de sa santé et ne fait plus guère appel au médecin que quand la maladie est déjà établie, souvent avancée, et le remercie avant la convalescence bien terminée, de sorte que rarement le médecin peut agir au profit de son client quand son rôle serait vraiment efficace, c'est-à-dire, quand ses connaissances scientifiques pourraient avoir leur application très utile pour prévenir la maladie et consolider la guérison.

Très rare est la fidélité des malades qui, en général, changent plus facilement de médecin que de coiffeur ou d'épicier.

Cette condition, qui tend à se généraliser de plus en plus, a pour effet de laisser le client, en réalité, désarmé contre les causes morbigènes, constantes, lesquelles, parce qu'elles agissent lentement et sans bruit, il ne sait et ne peut, dans son ignorance, prévoir ni éviter. Et lorsque ce client, obligé par la triste, l'inéluctable nécessité, fait appel au médecin, celui-ci, en présence d'une situation trop compromise, précipitamment et mal renseigné sur les antécédents du malade, ne peut plus que très rarement empêcher ou dévier l'évolution de la maladie.

Il apporte, quand même, il est vrai, son maximum d'efforts, mais nous savons, hélas ! que, abstraction faite du côté hygiénique, notre intervention thérapeutique en réalité, à moins de rares exceptions, est plus apparente que vraiment efficace sur la direction et la durée de la maladie.

Sans parler de la peu généreuse habitude, légère ou coupable, mais, hélas ! trop fréquente, de nous décrier les uns les autres, un motif non

négligeable de discrédit auprès de nos malades c'est que, dans nos consultations nous avons le grand tort de vouloir trop affirmer, de trop trancher les questions que nous ne connaissons pas ou que nous connaissons trop imparfaitement ; ce qui nous met en opposition les uns avec les autres. Et le public qui est curieux observateur et pas toujours bienveillant, s'aperçoit, au-delà du nécessaire et avec un certain plaisir, de ces choquantes contradictions, et il en use largement à nos dépens, sans se rendre compte, le malheureux, qu'il en résulte d'abord le plus grand dommage pour lui, parce que sa confiance absolue en son médecin et l'état de bienfaisante suggestionnabilité sont des facteurs très importants pour l'évolution plus favorable de sa maladie. Ces affirmations non justifiées et ces contradictions flagrantes concourent puissamment, vous n'en doutez pas, à la déconsidération de la profession et à la perversion inconsciente de la psychologie du malade, et de celle du médecin.

Une autre cause de l'infériorité de la médecine actuelle résulte de la spécialisation mal comprise et mal pratiquée. Les spécialistes confiants, trop confiants, précisément, dans la valeur de leurs soins particuliers, petit à petit s'habituent à perdre de vue les rapports des localisations morbides et de la morbidité générale ; et ils imposent à leurs malades des préceptes d'hygiène et des soins thérapeutiques généraux souvent mal appris et qu'ils n'ont pas modifiés ou très imparfaitement, depuis leur entrée dans la spécialité, avec quel profit ou désavantage du malade, nous pouvons l'imaginer.

Que n'ai-je vu dans ma déjà si longue carrière médicale, de pharyngites, rhinites, ophthalmies, migraines, convulsions, vésanies, dermatoses, hémorragies, plaies, etc., plus ou moins rebelles aux soins les plus assidus, les plus énergiques des meilleurs spécialistes, céder très rapidement et très simplement à l'amélioration des fonctions générales précédemment négligées ou mal traitées ! C'est une observation de tous les jours.

Or, la dissociation de plus en plus grande des efforts savants et dévoués, du médecin et du spécialiste occasionne trop souvent au malade, sans qu'il s'en doute, les plus grands inconvénients dans le présent et lui en prépare beaucoup plus pour l'avenir.

Un autre et bien plus grand inconvénient professionnel, nous le constatons au sujet de la pharmacie telle qu'elle s'exerce aujourd'hui.

Dans la pratique, le rôle légal du pharmacien n'est en réalité guère différent de celui d'un commerçant quelconque. A part de très louables exceptions, le pharmacien n'est plus guère le créateur des médicaments qui, par le fait, exerçaient une influence plus suggestive ; et ils en sont réduits à recevoir en gros et à débiter ensuite en détail les produits de grandes maisons industrielles ; produits régulièrement acceptés de confiance et rarement contrôlés, opération du reste souvent impossible. En cela se résumerait le plus clair de leur activité professionnelle si, malheureusement pour le public, pour eux

et pour nous, leurs occupations et préoccupations ne devaient pas vers la pratique de la médecine abusive, et naturellement à coups de médicaments plus ou moins indiqués et obligatoires. Je n'ai pas besoin de dire combien grand, réel et insoupçonné en est le danger public, songez à ce qui est cette médecine, basée sur l'ignorance et sur l'intérêt, disposant sans contrôle de tous les produits pharmaceutiques.

Ajoutez que l'action du pharmacien sur le public, par suite de circonstances multiples, est si prépondérante, qu'il devient, par le fait, le maître de la situation médicale de son quartier. C'est lui, en grande partie, qui fait et défait la clientèle du médecin ; c'est avec lui que celui-ci doit compter. Les médecins du quartier ou de rayonnement limité savent combien tyrannique, quoique peu apparente, est la protection du pharmacien, qui, en général, juge la valeur du médecin en raison directe de sa disposition à rédiger des ordonnances.

Combien autrement utile à l'humanité, combien plus précieux collaborateur du médecin et quel savant plus digne et plus justement fier de sa mission serait le pharmacien si, dans la pratique, il conformait ses fonctions à l'enseignement reçu.

Ce ne sont pas le luxe du magasin, ni le chatoyement des bocaux, ni le coup d'œil des fioles superbement ficelées et étiquetées, qui devrait mesurer sa valeur, laquelle découlerait bien plus honorablement de son habileté à rechercher la composition et la pureté des médicaments qu'il doit manipuler et surtout de sa vraie science dans les analyses chimiques ou bactériologiques des eaux, des aliments, des produits organiques etc., dont les renseignements sont si importants pour que le médecin soigne et, encore mieux, prévienne les maladies de ses clients.

Nous verrons plus loin comment pourra se réaliser cette transformation nécessaire, en conciliant le bénéfice commun et la plus grande considération du public et du pharmacien.

(A suivre)

## PSYCHOLOGIE DES FOLLES

### Folklore et magie médicale. — La guérison des verrues

par M. SAINTYVES.

#### § III. — L'insémination ou le transfert par les graines et les fruits.

*Le transfert par les pois.* — Les pois et plus précisément les pois chiches en raison de leur ressemblance avec les verrues, ont été de tous temps employés pour le transfert de celles-ci. Au XVI<sup>e</sup> siècle, si l'on rencontrait quelqu'un d'assez naïf pour lui faire toucher ses verrues avec autant de pois, on était assuré qu'il les prendrait (1). Mais les

(1) Laurent JOBERT. *Des erreurs populaires et propos vulgaires*. P., 1570, in-12, p. 228.

gens étaient avertis. L'usage des pois pour enlever les verrues était universellement connu depuis l'antiquité. Voici un moyen, dit Pline, par lequel on croit faire disparaître les verrues : à la première lune on touche chacune des verrues avec un pois et l'on met ces pois dans un nouet que l'on jette derrière soi (1).

Au temps de Pline, l'astrologie était encore de toutes les sauces pharmaceutiques. Plus tard, on se passe facilement de la lune. Oyez Porta : « Pren la tant de pois que tu auras de poireaux sur les mains et les mettras dans un drapeau et les lieras bien dans le dit drapeau, avec un filet et les enterre dessous terre ; selon que les dits pois se viendront à pourrir, les poireaux de tes mains s'en iront sans aucune douleur, chose approuvée et expérimentée (2) ». A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, au pays chartrain, on se contentait de compter autant de pois que de verrues, de les mettre dans un linge et de les jeter sur le chemin (3). Cette pratique s'est d'ailleurs perpétuée telle quelle dans les Landes (4) et dans la Touraine (5). En Provence et en Angleterre, on remplace le linge ou le sac par un papier (6). Même simplification dans les Alpes Vaudoises où l'on ajoute autant de cheveux que de pois, et pour que le paquet soit plus facilement ramassé on lui met une adresse (7). Les habitants de la Gironde prennent neuf pois quel que soit le nombre des verrues, et après le frottement obligatoire, les enterrent dans un chemin où il passe beaucoup de monde (8). Ici encore persiste l'idée du transfert à une tierce personne. Dans les environs de Remiremont, on jette le cornet de papier qui contient les pois dans la fosse de la première personne qui décède (9). Cela gênera moins le mort que le vivant. D'ailleurs la décomposition du mort va renforcer l'action magique.

Il est à noter que si les pois sont brûlés, desséchés, mis à pourrir, leur destruction commande sympathiquement la destruction des verrues. Dans les Vosges, c'est dans le feu que l'on jette en se sauvant, autant de pois que l'on a de verrues (10). En Poitou

(1) PLINE. *H. N.* XXII, 72 tr. Littré, II, 99.

(2) J.-B. THIERS. *Traité des Superstitions*. P., 1712, in-12, I, 375.

(3) D<sup>r</sup> P. DUBALEN. *Les pratiques médicales dans les Landes*. Lyon, 1907, in-8, p. 31.

(4) J.-B. PORTA. *La Magie Naturelle*. Rouen, 1657, in-12, p. 635.

(5) D<sup>r</sup> A.-J.-H. DARMÉZIN. *Superstitions et remèdes populaires en Touraine*. Bordeaux, 1907, in-8, p. 32.

(6) D<sup>r</sup> J.-M.-F. RÉGIS. *La Matière médicale populaire au XIX<sup>e</sup> siècle* P., 1897, gr. in-8, p. 50. — H. FRIEND. *Flowers and Flower-Lore*. London, (1883), in-8, II, 367.

(7) A. CÉRÉSOL. *Légendes des Alpes Vaudoises*. Lausanne, 1885, in-4, p. 340.

(8) F. DALEAU. *Note pour servir à l'étude des Traditions... de la Gironde*. Bordeaux, 1878, in-8, p. 43.

(9) M. RICHARD. *Trad. Popul. crojances, etc., de l'ancienne Lorraine*. Remiremont, 1848 p. in-8, p. 263.

(10) L.-F. SAUVÉ. *Folk-Lore des Hautes-Vosges*. P., 1889, p. 245.

le pois qui a touché les fics est mis dans un trou de mur où il ne tarde guère à se dessécher ou à pourrir (1). Beaucerons et Percherons frottent leurs verrues avec une poignée de pois qu'ensuite ils enterrent afin qu'ils pourrissent (2). En Bretagne, il suffit de prendre une poignée de pois et de les jeter au loin sans les compter (3).

Dans le Bas-Poitou, un seul pois suffit : j'ai vu toucher les fics en 1865, dit Souché. L'opérateur prit un pois, enleva une partie de la peau, et avec l'endroit mis à nu, frotta les fics tous les uns après les autres, en commençant par ceux de la main gauche. Le pois fut ensuite mis dans un trou de mur pour y pourrir. Quand les prières du toucheur ont manqué leur but, il n'avoue pas sa défaite. De deux choses l'une : ou le mal est « z'vilé », et alors il essaye de le « barrer », ou bien le malade n'avait pas confiance (4).

(A suivre).

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### L'action directe sur les centres nerveux. Centrothérapie par le docteur Pierre BONNIER (1).

Le Dr P. BONNIER considère que toutes les fois qu'il se produit dans une région quelconque du corps un trouble fonctionnel, ce trouble trouve son origine dans une surveillance insuffisante des centres nerveux qui tiennent le territoire considéré sous leur dépendance. Non seulement le système nerveux intervient par ses nerfs vasomoteurs ou sécréteurs, mais il semble indéniable qu'il régit la nutrition, le développement et le fonctionnement des différents organes par une action trophique et tonique dont nous ignorons la nature intime.

C'est lui aussi qui contribue pour une part considérable, à assurer le fonctionnement synergique des diverses parties du corps, à établir entre elles ces corrélations d'où résulte l'unité de la vie individuelle. Toute thérapeutique peut-être, en règle générale, ramenée à un traitement des centres nerveux, dont l'insuffisance fonctionnelle, l'état de désarroi, d'« épistasie » a engendré le trouble ou la lésion que l'on cherche à guérir.

Atteindre les centres nerveux qui président à telle ou telle fonction, restaurer leur vigilance lorsque celle-ci est en défaut, tel est donc le but que doit poursuivre le thérapeute.

---

(1) B. Souché. *Croyances*, etc. Niort, 1880, in-8, p. 19.

(2) F. Chapisseau. *Folklore de la Beauce et du Perche*. P., 1902, I, 196.

(3) V. Lemaeschal. *Flore légendaire... de Bretagne*, Saint-Brieuc, 1884, in-8 p. 25.

(4) B. Souché, *Croyances*, etc. Niort, 1880, in-8, p. 19. — Dr Tiffaud. *L'exercice illégal de la médecine dans le Bas-Poitou*. P., 1899, gd in-8 p. 43.

(1) Un volume in-8°, avec figures dans le texte, Paris, Félix Alcan, éditeur. Prix broché : 5 francs.

Mais comment atteindre les centres nerveux innombrables qui siègent dans la région bulbaire de l'axe cérébro-spinal pressés les uns contre les autres, associés par les multiples prolongement des neurones qui les constituent ? Une intervention directe sur les centres eux-mêmes est impossible, mais on sait que la stimulation de certains territoires périphériques du corps permet de réveiller les centres nerveux en état d'insuffisance fonctionnelle : c'est ainsi que l'aspersion d'eau froide sur la face ou le titillement de la luette ou encore l'excitation de la muqueuse nasale par des vapeurs d'éther sont autant de moyens de faire cesser une syncope grâce à la stimulation propagée jusqu'aux centres respiratoires et cardiaques.

Une connaissance approfondie des connexions que présente chaque territoire superficiel avec les différents centres nerveux permettrait donc d'atteindre par ce moyen les centres dont dépendent la lésion ou le trouble considérés. En fait, depuis la plus haute antiquité les médecins chinois guérissent une foule de maladies d'une façon quasi-miraculeuse en pratiquant de minimes cautérisations de certains points définis du tégument. A cette méthode, connue en Chine sous le nom de Tcha-tchin, se rattachent certaines tentatives isolées dues à Valsalva, à Fliess, à Malherbe. Valsalva avait, en effet, remarqué que l'on pouvait guérir les névralgies dentaires en cautérisant certains points du pavillons de l'oreille. La cautérisation du lobule de l'oreille, amène souvent la guérison de la sciatique. Fliess réglait divers troubles mensuels de la femme en cocaïnant certains point de la muqueuse nasale. Par un semblable procédé, Malherbe guérissait l'impuissance.

Dumontpallier a publié un travail des plus instructif sur *l'analgésie thérapeutique locale par l'irritation de la région similaire du côté opposé du corps* (1880).

Le Dr de Laurès en 1869 avait déjà appelé l'attention sur les effets thérapeutiques de *l'aquapunctièrè*.

Tous ces exemples nous montrent la légitimité d'une méthode qui cherche à guérir en agissant depuis la périphérie sur les centres nerveux. Or, il est un territoire périphérique, une muqueuse innervée par un nerf dont les fibres s'épanouissent dans toute la région bulbaire : c'est la muqueuse nasale, qui tient sous sa dépendance le nerf trijumeau. La méthode préconisée par le Dr Bonnier consiste à pratiquer de minimes cautérisations de la muqueuse nasale, et à intervenir ainsi d'une façon quasi-directe sur les centres bulbaires.

Une objection qui ne manquer pas d'être faite à la méthode des cautérisations nasales est qu'elles agissent par suggestion. A n'en pas douter, elles lui doivent une partie de leur action. Cela résulte d'un certain nombre d'observations de contrôle que j'ai eu l'occasion de faire à ce sujet.

Les effets obtenus sur des enfants en très bas âge n'infirmeraient en rien cette opinion. Le Dr Liebeault a démontré que la suggestion opérait sur de très jeunes enfants. Dans ces cas, il intervenait par



des applications de la main sur le front et sur le ventre. Il en résultait une sédation bientôt suivie de modifications favorables. En outre ce qui m'a personnellement amené à reconnaître une valeur à la méthode du Dr Bonnier ce sont les troubles nerveux d'une certaine gravité qu'il m'a été donné de constater après l'application de cette méthode. Ces résultats ayant amené une déséquilibrium profonde du système nerveux ont été certainement ignorés de notre confrère. Je n'en tire pas argument contre la méthode; j'estime, au contraire, que ces faits apportent une démonstration de l'action réelle exercée par les cautérisations nasales sur les centres nerveux.

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 17 février à 4 heures et demie, sous la présidence de M. le Dr Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu au Palais des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, le troisième mardi de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres de communications à M. le Dr Bérillon, secrétaire général, 4, rue Castellane, et les cotisations à M. le Dr Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

#### *Communications déjà inscrites :*

Dr SALMEN : La psycho-analyse.

Dr TARRIUS : Troubles de la sensibilité chez les aliénés.

Dr BÉRILLON : La phobie du sommeil.

### L'amour du vin chez les Gaulois.

Dans la vie de Camille, Plutarque rapporte le fait suivant qui témoigne du goût que les peuples de la Gaule, dès l'époque la plus reculée eurent pour le vin :

« Un jour, dit-il, ayant goûté, pour la première fois du vin qu'on leur avait apporté d'Italie, des Gaulois (de la région des Serronas et des Celtoriens) trouvèrent cette boisson si agréable et furent si ravis du plaisir nouveau qu'elle leur avait causé, que prenant aussitôt leurs armes, et emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, ils se portèrent du côté des Alpes pour chercher cette terre qui produisait un si bon fruit et auprès de laquelle tout autre terre leur paraissait stérile et sauvage.

Le premier qui avait porté du vin dans leur pays et qui les excitait le plus à passer en Italie, était un Toscan nommé Aruns, homme d'une naissance illustre, et qui, sans être d'un naturel méchant, voulait se venger d'un affront qu'il avait reçu.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 7.

Janvier 1914.

#### **Quatorzième réouverture des cours de l'École de psychologie.**

Sous la présidence de M<sup>r</sup> HENRI-ROBERT, bâtonnier de l'ordre des avocats.

- 1<sup>o</sup> La psychothérapie individuelle et la psychothérapie sociale, par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON.
  - 2<sup>o</sup> Le milieu social, par M. GUILHERMET, avocat à la Cour.
  - 3<sup>o</sup> Allocution par M. le bâtonnier HENRI-ROBERT.
- 

La quatorzième réouverture des cours de l'École de psychologie a eu lieu le lundi 8 janvier, à cinq heures. La séance était présidée par M<sup>r</sup> Henri-Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats. A ses côtés avaient pris place M. Steinilber, délégué par M. Bienvenu-Martin, ministre de la justice ; M. le professeur Beauvisage, sénateur du Rhône ; M. le D<sup>r</sup> Bérillon et M. Guilhermet, professeurs à l'École de psychologie.

Parmi les nombreux assistants, nous avons noté la présence de M. Pierre de Casabianca, avocat général ; Albanel, conseiller à la cour ; Peysonnié, avocat général ; de Valles, conseiller à la Cour ; Gilbrin, substitut du procureur ; Henri Sauvard ; Michel Misolle ; Payen ; Fabry ; Mlle Dyvrande ; Raymond Hamet ; Mme Rousset, avocats à la Cour ; Haidot, chef de bureau au ministère de la guerre ; D<sup>r</sup> Crauk ; D<sup>r</sup> de la Fouchardière ; D<sup>r</sup> Iribarne ; D<sup>r</sup> Demonchy ; D<sup>r</sup> Paul Farez ; Doctoresse Salmen ; D<sup>r</sup> Cordoba (de Barcelone) ; D<sup>r</sup> Namorado (de Lisbonne) ; Artault de Vevey ; Commandant Cournet ; D<sup>r</sup> Morel ; D<sup>r</sup> Amouroux ; D<sup>r</sup> Bleeck ; D<sup>r</sup> de Saint Germain ; D<sup>r</sup> Vergnes ; Colonel Bellon ; D<sup>r</sup> Lombard ; Denniel, ingénieur ; D<sup>r</sup> Gastal ; D<sup>r</sup> Marty ; D<sup>r</sup> Aya ; D<sup>r</sup> Smilton ; Capitaine Echaré ; D<sup>r</sup> Rabion ; D<sup>r</sup> Ch. Bonnet ; D<sup>r</sup> Lirtchinsky ; D<sup>r</sup> Douay ; Georges Montorgueil ; D<sup>r</sup> Filliette ; M. Moret ; M. Scié-Ton-Fa ; D<sup>r</sup> Saltas ; D<sup>r</sup> Richard d'Aulnay ; MM. Louis Favre, Gosset, Saint-Yves, professeurs à l'École de psychologie, etc., etc.

---

#### **La psychothérapie individuelle et la psychothérapie sociale** par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie.

---

La psychothérapie, devenue à notre époque une des branches les plus importantes de l'art de guérir, n'est pas arrivée sans opposition, à la situation prépondérante qu'on veut bien lui concéder actuellement. Elle a eu, au contraire, des commencements plutôt difficiles. Nous avons, en diverses circonstances, rappelé les résistances systématiques, les idées préconçues, les manifestations d'hostilité auxquelles se sont heurtés, pendant de longues années, ceux qui se sont efforcés de dégager les principes, les modes d'emploi et les applications de cette nouvelle méthode thérapeutique.

Nous n'avons plus maintenant qu'à poursuivre notre labeur, mais il nous sera permis de constater que, parmi ceux qui se sont succes-

sivement ralliés à nos idées et s'efforcent d'en récolter les fruits, beaucoup n'ont pas été les moins ardents et même les moins agressifs de nos contradicteurs.

En fait, la psychothérapie a pour principal but de réaliser la rééducation des fonctions intellectuelles, mentales ou morales quand, sous une influence quelconque, une personne a perdu le bénéfice des diverses éducations qu'elle avait reçues dans son enfance.

Les cliniques et les sanatoria de psychothérapie s'efforcent de représenter autant d'ateliers de réparation où l'on s'efforce de remédier aux vices de construction de la machine cérébrale, de ses dérangements, j'allais dire de ses détraquements.

Jusqu'ici ces ateliers de réparation ont été surtout les prisons où l'on déshabitue l'homme de son activité sociale et les asiles d'aliénés dans lesquels un seul mécanicien, le médecin, doit pourvoir au traitement de cinq ou six cents malades.

Dans cette Ecole de psychologie, fidèles aux doctrines qui nous ont été transmises par de grands observateurs, nous avons recours à des méthodes de psychothérapie plus efficaces. Ce sont celles dans lesquels l'hypnotisme et les procédés qui en dérivent constituent l'élément fondamental de notre intervention. Si nous avons persévéré dans cette opinion c'est que nous n'avons pas cessé de constater, chaque jour, que dans l'emploi de la psychothérapie l'hypnotisme remplit le rôle d'un procédé intensif, destiné à augmenter aussi bien la rapidité que l'efficacité de l'intervention thérapeutique.

Par l'hypnotisme, le patient se trouve placé dans un état d'automatisme favorable à sa direction mentale et l'on conçoit qu'il sera d'autant plus facile d'arriver à un résultat efficace que le sujet se trouvera dans des conditions plus favorables de malléabilité, de docilité et de suggestibilité. C'est ce qui explique la nécessité de son emploi dans le traitement des affaiblissements de la volonté et des divers états névropathiques. Ces états, dans lesquels les sujets ne disposent plus du pouvoir de contrôle mental nécessaire pour se diriger d'une façon conforme aux nécessités de l'existence et aux obligations du milieu social, sont en effet, très souvent, compliqués par une disposition à des résistances irraisonnées qu'il convient de supprimer avant de recourir à la suggestion.

L'affaiblissement de la volonté est d'ordinaire partiel. En dehors des états confirmés d'aliénation mentale, il ne saurait y avoir d'aboulie totale. Cette aboulie partielle se manifestera, au point de vue physique, par de la mollesse, par du ralentissement dans l'accomplissement des actes.

Au point de vue mental elle se traduira par l'aversion pour l'effort intellectuel, le dillettantisme, le scepticisme, la tendance aux sophismes, la difficulté à prendre une résolution, l'indifférence à l'égard des devoirs, le parasitisme, le vagabondage, la paresse et les nombreux crimes ou délits qu'ils entraînent à leur suite.

L'existence, dans un milieu donné, de cette aboulie collective se révèle par un grand nombre de négligences, de désordres, de manquements aux devoirs professionnels ou sociaux dont la constatation ne manquera pas de frapper l'esprit le moins prévenu.

Arrivez dans un pays où les trains soient toujours en retard, les horloges dérèglées, les rues sales, les routes mal entretenues, les maisons malpropres, les soldats sans discipline, la police négligente, la prostitution envahissante, les trottoirs encombrés par les riverains, l'air infecté d'odeurs nauséabondes, l'atmosphère rempli de bruits assourdissants, les lieux publics encombrés de mendiants, de vagabonds et de gens oisifs, les écoles désertées, et l'intempérance développée, vous pourrez, sans crainte de commettre une erreur de diagnostic, en inférer que vous êtes dans un milieu frappé d'aboulie sociale. Or, si les troubles du caractère et de la volonté présentés par les individus sont justiciables d'un traitement personnel, ces mêmes troubles étendus à toute la collectivité nécessiteront des interventions curatives d'un ordre plus général. C'est ainsi qu'à la notion d'une psychothérapie individuelle vient s'ajouter celle d'une psychothérapie sociale, s'inspirant des mêmes principes, et concourant au même but.

Si, dans la pratique de la psychothérapie individuelle, le médecin dispose de moyens d'action qui lui sont propres, dans le domaine de la psychothérapie sociale il ne pourra se passer de la collaboration des sociologues, des législateurs, des administrateurs, des magistrats, des avocats, des professeurs, des instituteurs et de tous ceux qui, par leur mission sont appelés à jouer un rôle affectif dans la surveillance, dans le contrôle, dans la direction et dans l'éducation des hommes. C'est pour cela que l'École de psychologie, dans de nombreuses circonstances, a déjà fait appel à la collaboration des hommes éminents que préoccupe au plus haut degré le problème de la régénération sociale.

Je suis heureux aujourd'hui de saluer à la présidence de cette séance de réouverture la présence de l'éminent bâtonnier de l'ordre des avocats, M<sup>e</sup> Henri-Robert. Il me permettra de lui rappeler que sa première visite à notre institut remonte à une date déjà très éloignée. Dès les débuts de sa carrière d'avocat, préoccupé de se documenter à toutes les sources les plus capables, de fortifier sa compétence et d'éclairer son jugement, il est venu demander à l'École de psychologie des renseignements précis sur le déterminisme de certaines impulsions criminelles. Il n'a pas été déçu dans sa première collaboration avec nous, car il nous a conservé son amitié. Qu'il me permette de le remercier bien affectueusement de la nouvelle preuve qu'il vient de nous en donner. De cette collaboration entre médecins et avocats ne peut résulter qu'un réel progrès pour l'évolution de la psychothérapie sociale.

En se faisant représenter à cette séance par un attaché de son cabinet, M. Steinilber, le ministre de la justice, M. Bienvenu-Martin nous donne un témoignage de l'intérêt déjà ancien qu'il porte à notre œuvre. En 1906, l'inauguration du buste de notre maître Liébeault a eu lieu sous sa présidence et celle de Marcellin Berthelot. En 1907, il a présidé également notre septième séance de réouverture.

La présence aux côtés de M<sup>r</sup> Henri-Robert d'un des hommes qui s'est le plus utilement préoccupé des questions relatives à l'enfance anormale. M. le professeur Beauvisage, sénateur du Rhône, est également une démonstration de l'utilité de notre œuvre. M. le professeur Beauvisage sait que notre dispensaire médico-pédagogique poursuit un but conforme à ses enseignements. Nous voulons également nous en inspirer pour l'organisation de la nouvelle Société de psychopédagogie dans laquelle nous voulons réaliser pour le traitement des enfants anormaux la collaboration effective des éducateurs et des médecins. En nous inspirant de ses doctrines nous sommes assurés d'aboutir à des résultats utiles.

Je ne prononcerai pas ici l'éloge de notre collaborateur, M<sup>r</sup> Guilhermet, avocat à la cour ; les deux volumes dans lesquels il a publié les leçons des années antérieures suffisent pour rappeler la haute valeur de son enseignement. (1)

Enfin, en terminant, je souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. le D<sup>r</sup> Artault de Vevey, auquel nous avons été heureux de confier la chaire de psychologie biologique, dont la création vient d'une façon si légitime compléter le programme de l'enseignement de l'École de psychologie.

---

### Le milieu criminel

par M<sup>r</sup> GUILHERMET, avocat à la Cour d'appel, professeur à l'École de psychologie.

---

L'année dernière l'objet de nos études fut l'homme criminel. Rechercher les causes individuelles de l'infraction, analyser les passions du criminel, scruter les mobiles et les motifs qui le déterminent à l'acte, telles furent nos préoccupations. Pour conclure nous avons exalté le culte et le développement de l'énergie, de la volonté.

Il nous faut maintenant passer de l'homme à la collectivité. Le crime est en effet la résultante des influences individuelles et des influences sociales. Notre sujet, je m'en excuse auprès de la partie la plus gracieuse de mon auditoire est infiniment plus rébarbatif. Pour l'entreprendre il faut user d'une terminologie rude et ingrate. La psychologie des foules offre en apparence moins de séduction que l'analyse de l'individu. Pour les femmes surtout, dont la puissance est faite de la

---

(1) GUILHERMET : *Comment se font les erreurs judiciaires ?* Schleicher, édit. *Comment devient-on criminel ?* id.

connaissance minutieuse des éléments familiaux, la sociologie représentera l'étude d'une force synthétique échappant à l'influence immédiate partant quelque peu dédaignée de l'élément féminin. Pour difficile et pour imprécise que soit l'étude des influences sociales, il apparaît néanmoins comme nécessaire de l'entreprendre. Par sa complexité, par sa mobilité constante, un pareil sujet décevrait qui prétendrait en dégager des lois presque mathématiques.

Comme la mer, l'Océan des hommes a ses courants contradictoires, ici il laisse à découvert des territoires nouveaux.

Chaque homme est une petite vague ; il a sur le mouvement général une influence imperceptible mais certaine. Que les flots s'entrechoquent avec le fracas des tempêtes ou qu'ils viennent expirer doucement sur la grève, l'Océan obéit cependant aux lois inévitables du flux et du reflux.

Ce qui complique cette étude, c'est que pour l'entreprendre, il faudrait détenir le savoir universel. Le sociologue n'ignore pas que tout acte, toute parole, tout événement a des conséquences immédiates ou lointaines, qu'il engendre du trouble ou de l'ordre et qu'ainsi la sociologie serait l'étude de la science générale. Comment réaliser une aussi formidable synthèse ? Comment atteindre une aussi grande hauteur de pensée ? En s'élevant dans les airs par le ballon ou par l'aéroplane, le géographe parvient à agrandir ses visions fragmentaires. Pour le sociologue ce n'est guère que par des documents incomplets, que par des statistiques trop localisées, qu'il peut élargir son horizon.

Tant qu'il y aura des hommes il y aura une société, ou plutôt des sociétés. La sociologie est donc l'étude d'une entité qui a duré et qui durera ; la vie de l'homme n'est qu'un instant à côté de cette longévité et les matériaux que nous accumulons n'apporteront peut-être la lumière sociologique qu'à des êtres venus après nous dans plusieurs siècles. Qu'importe ! Les ouvriers du Moyen-Age ou de la Renaissance qui jetèrent les fondations de ces cathédrales, orgueil et parure de notre continent, avaient bien conscience de ne travailler que pour la postérité. Leurs mains défaillantes, glacées par la mort, tendirent le marteau et la truelle à des mains plus jeunes ; qu'il nous suffise, à nous d'apporter une pierre utile au temple que les sociologues à venir achèveront un jour.

C'est sans doute l'éloignement de ce résultat qui détourne les hommes de gouvernement de l'étude de ces questions ; gouverner n'est plus prévoir, c'est à présent tourner, ajourner et remettre au lendemain les difficultés. On pratique de plus en plus la politique de l'expédient. « Faut-il s'étonner, dit Auguste Comte (1), de la tendance habituelle des hommes d'Etat à dédaigner comme de vains jeux d'esprit toutes les spéculations sociales qui ne sont point immédiatement liées à des opérations pratiques ? »

(1) Cours de Philosophie positive. Edition Schleicher, tome IV, p. 3.

Dans le domaine de la criminologie, on constate hélas ! une semblable tendance.

Trop souvent même, les praticiens, magistrats, avocats, juriconsultes, ignorent les théories fondamentales de la science criminelle qu'ils appliquent par empirisme.

Le développement de la criminalité, les dangers auxquels la société se trouvera de plus en plus exposée nécessiteront une étude approfondie des théories de sociologie criminelle afin de pratiquer une sage prophylaxie sociale. La sociologie criminelle doit à Auguste Comte le caractère de science positive basée sur l'observation. Elle n'est devenue une science éprise d'exactitude que depuis l'intervention des médecins, des anthropologistes et des sociologues.

Or, les textes de loi en vertu desquels on réprime l'infraction datent de 1810 !

Ils ne correspondent plus aux connaissances précises que nous avons de la criminalité, les peines prouvent une ignorance totale des éléments complexes de l'infraction.

Le Code Pénal de 1810 est moins avancé que cette école classique qui considère le délit comme un simple fait anti-juridique. Dans ce système, le délit apparaît comme une entité abstraite « indépendante de tout déterminisme, susceptible d'être puni comme expression de la méchanceté intentionnelle du délinquant, abstraction faite des circonstances déterminantes » (1).

C'est méconnaître de manière regrettable les découvertes de la science, qui démontrent qu'il existe des influences extérieures au sujet. Deux hommes placés dans les mêmes circonstances ne réagiront pas de la même manière : ainsi l'application d'une peine identique heurte les exigences de la raison.

L'école classique croit à la liberté de l'homme, mais on constate dans cette école deux tendances.

L'ancien groupe orthodoxe reste franchement hostile à l'école criminologique et en considère les thèses comme des erreurs regrettables et dangereuses.

L'autre fraction du groupe classique accepte le positivisme en matière pénale. Elle tente de concilier le spiritualisme avec les lois de l'observation et en proclamant que le libre arbitre n'est qu'une liberté essentiellement relative « elle s'efforce de concilier son système avec les données de la criminologie » (2).

En France, MM. Adolphe Gaillot, Joly, Proal, représenteraient la première fraction du groupement classique. Pour les deux premiers auteurs surtout, le crime est un fait d'ordre moral que toute conscience est libre de ne pas commettre. C'est faute d'avoir résisté en

(1) J. Ingenieros. Les nouveaux horizons de l'anthropologie criminelle. *Archivos y Psiquiatria y ciencias pén.* (1937).

(2) Voir Khan. Principes de sociologie criminelle, p. 332.

temps utile, que l'homme a pu parcourir la route qui conduit au crime par des étapes successives représentées par le pêché, puis par la gamme ascendante des délits.

Quant à la doctrine transactionnelle entre la détermination et la liberté qui n'admet pour l'homme qu'une liberté relative mais attribue au facteur volontaire une part importante dans l'étiologie criminelle, elle est représentée par des hommes comme Tarde et Maurice de Fleury.

A l'école classique s'oppose nettement l'école anthropologique. Si la deuxième fraction des classiques reconnaît de manière insuffisante l'importance de causes sociales, l'école anthropologique les méconnaît absolument. Les causes psycho-physiologiques seraient dans ce système seules déterminantes.

Le plus illustre représentant de cette école, Césaire Lombroso a d'abord « considéré le criminel comme le fruit d'une hérédité médiate et à longue échéance » (1).

Le crime ne serait, somme toute, qu'un retour vers l'état primitif et barbare. Il ne se manifesterait que comme un phénomène de survivance et d'hérédité.

Lombroso exagéra ses tendances purement physiologiques en hasardant cette hypothèse téméraire que le criminel-né pourrait bien n'être qu'un épileptique.

Le Docteur Antonio Marro, plus rigoureux et plus précis que son maître Lombroso, ne voit aussi dans le crime qu'un phénomène biologique.

« Il considère la criminalité comme un défaut de nutrition du système nerveux central qui conduit à l'affaiblissement des organes de la volonté et de là au crime » (2).

Mais il n'échappe pas à Marro que le crime, est un fait d'ordre social. Alors que Lombroso avait méconnu de manière regrettable tout ce côté de la question, Marro sans accepter encore l'influence directe de la société sur le crime en admettait pourtant l'influence indirecte. L'affaiblissement nerveux auquel il attribue chez le criminel la force génératrice de l'infraction, provient souvent, dit-il, des influences externes. C'est entr'ouvrir ainsi la porte à la sociologie. Si l'école anthropologique commet l'erreur grave de méconnaître les facteurs sociaux, l'école sociologique tombe dans l'excès contraire.

Elle attribue à l'influence sociale seule la force déterminante du crime.

Assurément les investigations scientifiques modernes nous ont appris que les conditions du milieu physique ou cosmique influent de manière certaine sur la détermination des phénomènes délictueux. Mais ne voir dans le crime qu'un fait d'ordre social constitue une exagération erronée de la part de l'école sociologique ou école du milieu.

(1) D' Emile Laurent. L'anthropologie criminelle, p. 92, 53 et 54.

(2) Van Khan. Les causes économiques de la criminalité. p. 116.



Comme l'école classique, l'école sociologique se subdivise en deux fractions.

L'une, l'école du milieu, qui attribue à la société qu'elle qu'en soit la forme, qu'elles qu'en soient les modalités, la responsabilité du crime.

L'autre, l'école socialiste avec Karl Marx et Colajanni qui considèrent que l'organisation capitaliste de la société est la cause principale des mauvaises situations matérielles.

Pour les partisans de ce dernier système, la transformation du régime capitaliste en régime collectiviste amènerait la suppression radicale de toute criminalité.

C'est l'Italie qui eut la gloire de synthétiser les deux systèmes : anthropologique et sociologique. Enrico Ferri et Garofalo, ont démontré que le délinquant obéit à la fois aux influences psychologiques et aux influences sociales.

Pour Ferri même seraient constitutifs de criminalité, le facteur anthropologique, le facteur physique et les facteurs sociaux. Mais l'école italienne manifeste une préférence nettement anthropologique.

L'école française représentée glorieusement par Lacassagne, Tarde, Manouvrier et tant d'autres, réunit les influences psychologiques et les influences sociales dans la genèse du crime. Tandis qu'elle reproche à l'école italienne ses tendances exclusivistes au point de vue anthropologique, elle exagère les facteurs sociaux et diminue, réduit excessivement les facteurs anthropologiques. Dans son ouvrage sur « quelques causes sociales du crime » Henri Massenet distingue même les éléments, d'ordre physique, d'ordre sociologique.

En réalité, dùt notre amour-propre national en souffrir, les différences qui séparent l'école italienne de l'école française sont imperceptibles et ne justifierait peut-être pas une existence distincte chez deux groupements si semblables.

Comme Lacassagne, Tarde admet le facteur individuel et le facteur social.

Dans sa philosophie pénale, Tarde attribue au crime les causes suivantes :

- 1° Influences physiques (dont le pouvoir serait relatif).
- 2° Influences physiologiques.
- 3° Influences sociales qui sont prépondérantes.

Un autre représentant de l'école française, le Dr Manouvrier, donne aux facteurs sociaux une place prépondérante, presque exagérée. Il fut un des adversaires les plus acharnés de Lombroso ; il a tourné en dérision le type criminel et relégué l'atavisme dans le magasin des accessoires.

Tout en donnant également une prédominance aux facteurs sociaux, le Docteur Corre (1) admet l'influence du facteur physique, du facteur social et du facteur individuel.

---

(1) Corre. — Criminels. Crime et passions.

Avec une admirable clarté, Taine définissait la formation de l'homme intérieur comme une résultante de la race, du milieu et du moment. Les éléments psycho-physiologiques et sociaux agissent sur l'homme pour constituer sa mentalité. L'homme criminel contient en lui les mêmes éléments psychologiques que l'homme normal ; un simple changement dans la proportion de ces éléments constitue toute la différence.

Rendons grâce aux exagérations des différentes écoles. L'une nous a apporté de précieuses contributions à l'étude des influences psycho-physiologique, l'autre a souligné vigoureusement l'importance des facteurs sociaux. Elles ont également tort et également raison. Existe-t-il en effet une criminalité indépendante des causes économiques et sociales ?

Je ne le crois pas. L'homme est dominé par le milieu social, lors même qu'il croit en être totalement affranchi. Il obéit secrètement et à son insu aux nécessités de la vie collective. Le crime passionnel commis par un pauvre berger gardant au sommet des Alpes un troupeau de moutons et frappant une chevreuse infidèle ou coquette, contiendra forcément quelque élément social. Le criminel obéissant exclusivement aux influences sociales est également rare. Tout homme est animé de passions plus ou moins vives, et les motifs qui semblent d'ordre général contiennent toujours dans leur chaîne l'anneau de l'intérêt personnel plus fort et plus solide que tous les autres.

Il faudra donc dans la lutte contre la criminalité s'attaquer à la fois aux causes psychologiques et aux causes sociales. Une étude de ces dernières n'est donc pas inutile, bien qu'elle soit complexe et difficile. Un éclectisme bien compris nous semble la vérité criminologique. Il appartiendrait donc au juge de rechercher la valeur des éléments psycho-physiologiques et des éléments sociaux pour dégager la part de responsabilité de l'auteur de l'infraction.

Comment arriver à déterminer exactement l'importance des causes sociales dont l'effet est indéniable ?

Plusieurs méthodes ont été employées. La première par la comparaison de l'état social et économique de différents pays avec la statistique criminelle a été employée par Quetelet, Guerry, Dupère, Gerando, Baron, Corre, Colojanni, Lombroso.

D'autres comme Quetelet et Morisson ont eu recours à la comparaison internationale. Kolb, Stevens, etc, ont examiné les situations sociales des malfaiteurs.

Une autre méthode consiste à comparer la criminalité d'un pays à un moment social déterminé avec sa criminalité à un autre moment social.

L'étude des motifs générateurs des délits sont aussi des éléments d'appréciation. Enfin, en recherchant la nature et l'emploi des objets, détournés, certains sociologues comme Guéry, Lefort, Macé et Joly,

Proal ont prétendu dégager la part des causes sociales dans les cas criminels qu'ils ont étudiés.

Toutes ces méthodes sont utiles.

Elles nous serviront à déterminer les causes sociales de la criminalité. Nous rechercherons l'influence des lois. Nous verrons que l'école socialiste en transformant le régime abrogerait une série de lois et prétendrait ainsi supprimer la part capitale de la criminalité. Des lois ont par contre sanctionné de nouveaux délits et créé, par le pari-mutuel et le jeu, des foyers de criminalité.

Les causes politiques retiendront notre attention. Les perturbations politiques, la corruption électorale, les fraudes, les injustices et les désordres nés des groupements ne sont pas sans avoir une fâcheuse répercussion dans les consciences individuelles.

Parmi les causes sociales, nous nous arrêterons particulièrement aux causes économiques. Alors que des sociologues soutiennent avec Garofalo, avec Quetelet, avec Poletti, que les progrès de l'activité économique ne favorisent pas la criminalité, les Colojanni, les Carpenter, les Lafargue, les Fourier, les Constantin Pecqueur, les Karl Max, soutiennent au contraire que l'état économique est seul générateur de criminalité.

Sans être exclusive, l'influence économique est considérable : l'agiotage, la spéculation, les jeux de bourse, les krachs retentissants et répétés ont ébranlé douloureusement les esprits et répandu dans le milieu social des conceptions dangereuses.

Il n'est pas jusqu'à la misère qui n'ait à son actif plus d'un crime et plus d'un délit.

Nous remarquerons l'effet moralisateur du travail en général, mais nous constaterons qu'accompli dans des conditions defectueuses, avec exagération, il produit la déchéance physique et la révolte de l'esprit. En remarquant l'existence des délits professionnels, nous verrons ainsi que le travail peut occasionner des délits spéciaux.

L'opinion unanime des criminalistes d'accord entre eux et avec les moralistes pour constater que l'oisiveté est mère de tous les vices et partant de tous les crimes, les discussions relatives à l'importance nocive du vagabondage et de la prostitution, les effets moralisateurs du mariage, de la famille, les dangers du célibat, la force dissolvante du divorce, appelleront une étude minutieuse et attentive.

Nous essaierons de répondre à cette question si grave et si souvent posée : l'instruction a-t-elle une influence heureuse ou néfaste sur la marche générale de la criminalité ? Ne doit-elle pas, pour être moralisatrice, être accompagnée d'une solide éducation et ne faut-il pas déplorer la substitution brusque à la morale peut-être puérile mais efficace des religions d'une morale purement laïque et dépourvue de toute sanction ?

La femme, la pépinière sociale et l'enfant, la jeune pousse, exercent une telle influence sur les collectivités que la criminalité chez la

femme et que la criminalité chez l'enfant sont du domaine des causes sociales.

La femme, suivant une parole célèbre fait les mœurs et l'enfant ressemble à la femme dont il est né.

Ces cerveaux impressionnables et tendres subiront profondément les suggestions de la littérature, de la presse et du théâtre. La tendance humaine à l'imitation, la force persuasive de l'écriture, de la parole et de l'image donnent aux manifestations écrites ou parlées de l'intelligence humaine une force considérable dont on constate l'action bienfaisante ou les effets malheureux dans la marche générale de la criminalité.

L'influence du décor agit dans le domaine modeste où s'agit la vie domestique. L'habitation saine et l'abolition du taudis malsain, l'alimentation rationnelle éloignée des excès du boire et du manger, concourent à créer de la santé physique et de la robustesse morale capables de lutter efficacement contre l'alcoolisme, la syphilis et la tuberculose.

Enfin les sociétés dans leur organisation, ont fait une large place aux mécanismes chargés d'assurer l'ordre en prévenant les troubles, comme à ceux chargés de les réprimer. Il n'est pas jusqu'à la situation sociale des êtres éliminés momentanément ou définitivement par les peines qui ne constitue un des problèmes fondamentaux de la sociologie.

La force convaincante du délinquant par l'effet de la contagion est considérable. Son avenir préoccupe donc les collectivités et tout doit être mis en œuvre pour réadapter au milieu social le délinquant ou le criminel libéré et pour utiliser des énergies et des activités assagies et amentées.

La préservation sociale, avec l'organisation de la police, l'élimination sociale avec l'organisation judiciaire, la répression et l'amendement et la réadaptation avec l'organisation pénitentiaire, constituent l'armature même des sociétés civilisées. Que de questions difficiles, angoissantes même elles soulèvent !

Dès maintenant constatons que la criminalité a évolué : sous l'influence de la civilisation moderne, le crime de violence semble diminuer pour laisser place au crime de fraude qui augmente.

Dans la civilisation à type de violence la lutte pour la vie emploie uniquement la force. Le sort des armes assure au plus fort sur le plus faible la prédominance sociale. A notre époque de ruse la lutte pour la vie emploie au contraire l'astuce et la tromperie. Au hasard des batailles les hommes ont substitué le hasard des procès et ni notre illustre président, ni le conférencier ne sauront s'en plaindre. Dans la lutte économique, la fraude est devenue la reine des batailles sociales. Si nous en croyons le grand moraliste La Rochefoucauld, la fraude est une nécessité sociale. « Les hommes ne vivraient pas longtemps en société, paraît-il, s'ils n'étaient les dupes les uns des autres ». (1)

(1) LA ROCHEFOUCAULD, Maximes.

En fait, l'homme éprouve plus de résignation devant l'acte frauduleux qui l'appauvrit que devant le coup de force. La fraude met à son service le temps, la force, elle doit agir vite, avec brutalité.

Tout ce qui rendra la dépossession plus lente, tout ce qui l'enveloppera en quelque sorte pour la dissimuler aux yeux peu clairvoyants, tend à créer des irritations moins vives et permet à la société de paralyser le mouvement de révolte. Les émeutes et les révolutions sont presque toujours nées de la violence.

L'importance du milieu social est donc évidente. Des peuples, attardés dans des formules anciennes, avaient fait déjà une curieuse application de ce principe. C'est ainsi qu'en Chine, le législateur se basant sur la conviction que le délit est en partie le produit du milieu dans lequel vit l'individu et spécialement de l'influence de son entourage « la loi chinoise applique pour plusieurs délits des peines aux parents et surtout à l'époux des malfaiteurs et n'épargne même pas les autorités qui, elles aussi, sont considérées comme coupables parce qu'elles ont été trop insouciantes ou parce qu'elles n'ont pas pu en prévenir l'acte criminel ». (1)

Mais comme conséquence la loi chinoise récompense les magistrats lorsque leurs administrés ne commettent pas de délit ou de crime.

Ainsi la Chine a compris l'importance du milieu et elle a appliqué de façon rudimentaire ce principe du code des récompenses que nous voudrions voir édifier chez nous pour donner à l'activité utile des marques d'approbation correspondant aux sanctions flétrissantes réservées aux agissements neufs.

Il pourrait ainsi s'établir des compensations entre les actions méritoires et le délit ou le crime d'occasion.

Il s'ensuit donc de cet exposé que l'infraction est un produit des facteurs psycho-physiologiques et des facteurs sociaux. Les uns et les autres s'enchevêtrent si profondément qu'il est bien difficile de les dégager. Les nécessités de l'étude nous forcent à en faire une dissociation plus apparente que réelle. En agissant sur les facteurs individuels on modifie le milieu. En agissant sur le milieu on transforme plus ou moins l'individu.

La thérapeutique sociale est de longue durée : c'est ce résultat longuement différé qui confère à ces études une évidente noblesse. Pascal a dit qu'un homme était un pont entre deux infinis ; mais la collectivité aux éléments sans cesse renouvelés a pris une place appréciable entre ces immensités.

L'orgueil de l'homme doit être seulement d'exercer son action sur l'avenir, fut-ce de manière désintéressée, même si son effort devait être vain, sur cet avenir que Nietzsche appelle : « le vaste pays des enfants ».

---

(1) Rapporté par VAN KHAN. — Les causes économiques de la criminalité p. 159.

**Discours de M<sup>e</sup> Henri Robert**  
bâtonnier de l'ordre des avocats.

---

Mesdames, Messieurs,

Lorsque mon confrère et ami, Guilhermet vint me demander, au nom de l'École de Psychologie, de présider à la séance d'ouverture de 1914, j'acceptai avec empressement.

Il m'était agréable, en effet, de m'asseoir ici à cette place qu'occupèrent tour à tour Tarde, Giard, Albert Robin, Raphaël Blanchard, Marcellin Berthelot, Jules Voisin, Bienvenu Martin, Doumer, Cruppi, Yves Delage, Armand Gautier et tant d'autres hommes éminents...

Aussi bien je vous connaissais depuis longtemps. Le D<sup>r</sup> Bérillon a eu raison de rappeler un souvenir de ma jeunesse et de montrer quel intérêt j'ai, de bonne heure, porté à l'étude de la psychologie. Je ne puis me reporter à cette époque déjà éloignée où j'eus l'occasion de faire appel à la collaboration de ce savant psychologue que fut le professeur Liégeois. Je salue le courage avec lequel, tenant tête aux médecins experts les plus renommés de l'École de Paris, il sut défendre, pendant de longues heures des doctrines, alors discutées, quelques unes aujourd'hui acceptées par tous.

Hélas ! les soucis absorbants d'une carrière toute de lutte et d'activité ne m'ont pas permis de prendre part autant que je l'aurais désiré, à vos travaux si passionnants. Je les ai suivis de loin et je retrouve votre école en pleine prospérité.

Vous vous êtes proposés comme but d'étudier la mentalité de l'homme, vous vous êtes penchés sur ces rouages si complexes et si délicats pour en surprendre le fonctionnement. Ce mécanisme est le plus intéressant de tous, car l'homme en se connaissant lui-même agrandit indéfiniment le champ de ces perceptions extérieures.

De l'individu vous passez à la collectivité. Vous abordez ainsi le plus grand et le plus redoutable des problèmes.

Surprendre la psychologie des foules, n'est-ce pas comprendre l'histoire même de l'humanité ?

Aussi je félicite mon ami Guilhermet d'avoir choisi comme sujet de cours : *Le milieu criminel*.

Il constate non sans raison, que le monde judiciaire ignore trop souvent les questions de criminologie. Et pourtant y a-t-il, dans ce grand Palais une seule audience où juges, témoins, avocats ne fassent — souvent sans le savoir comme M. Jourdain de la prose — de la psychologie ?

Le Code civil oblige le juge à interpréter un testament obscur, à reconstituer ainsi la mentalité du testateur, à en connaître les désirs, à en analyser et souvent à en induire les volontés,

De même pour les conventions : le magistrat a le devoir, quand elles manquent de clarté, de rechercher la commune intention des parties, il doit donc être doublé d'un psychologue avisé.

Mais c'est dans le domaine de la justice criminelle que l'importance de nos études se fait sentir.

Quel grave problème que de rechercher la culpabilité d'un homme ?

Il faut avant tout comprendre les motifs et les mobiles d'un acte criminel.

Puis, dans l'appréciation des circonstances de la cause, dans l'évaluation des témoignages, il importe de faire preuve de clairvoyance et d'esprit d'analyse. Sans doute, juges, jurés, auxiliaires de justice font-ils tous leurs efforts pour découvrir une vérité qui s'obstine trop souvent à rester dans son puits, question de pudeur sans doute !

Mais leur bonne volonté peut-être trahie par une méconnaissance des grandes questions de la psychologie criminelle.

A ce sujet, il est permis de s'étonner que nos magistrats, si préoccupés de puiser des renseignements précis à toutes les sources de la connaissance, n'aient pas eu encore l'idée de recourir, dans les expertises, aux lumières de quelques-uns de ces médecins psychologues dont la compétence pourrait leur être d'un si précieux concours.

Qu'ils soient partisans du libre arbitre, du déterminisme ou du fatalisme, qu'ils fondent le droit de punir sur la conscience, sur la réaction sociale ou sur l'utilitarisme, législateurs, magistrats, sociologues ont intérêt à connaître ces sciences délicates et passionnantes que vous vous attachez à propager.

Ainsi toutes les branches d'activité humaine sont tributaires de votre enseignement.

Tout à l'heure, tandis que Guilhermet vous faisait son cours magistral, je revoyais l'époque déjà lointaine où sur le banc de la défense, à la cour d'assises, nous nous sommes assis l'un près de l'autre luttant pour ce que nous pensions être la justice et la vérité. Aujourd'hui nous voilà réunis encore pour une œuvre commune.

Mais il ne s'agit plus d'écarter ou d'adoucir un châtement, nous venons plaider devant vous la cause gagnée à l'avance, de la prophylaxie sociale, de la lutte énergique contre la criminalité. Nous venons nous en prendre aux pourvoyeurs mêmes des prisons.

Mesdames, Messieurs, je remercie le docteur Bérillon de ses aimables paroles. Je félicite mon ami Guilhermet et je serais heureux, de venir chaque fois que je le pourrai, prendre part à vos savantes discussions.

### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

Le nom de Dumontpallier a été mêlé à tous les principaux événements qui ont marqué en France la renaissance des études psychologiques. En voici les dates principales : En 1877, il publiait le rapport sur la métallothérapie, qui marque l'entrée de l'hypnotisme à la Salpêtrière. En 1889, il était spontanément désigné par tous les organisateurs pour présider le premier Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique. Tous ceux qui ont pris



Liébault (de Nancy)

part aux travaux de ce congrès se rappellent l'autorité et l'impartialité avec lesquelles il dirigea les discussions et les travaux de ces assises mémorables.

On peut dire qu'un des plus grands services que notre maître ait rendu à la cause de l'hypnotisme fut d'accepter la présidence de ce premier congrès international de l'hypnotisme, tenu à l'Hôtel-Dieu de Paris, du 8 août au 12 août 1889.



Le discours qu'il prononça à la séance d'inauguration mérite d'être relu, car il nous donne une idée exacte de la clarté de son esprit et de la méthode rigoureuse avec laquelle il avait abordé l'étude de l'hypnotisme. Tout en reconnaissant la part considérable jouée par la suggestion dans la production des phénomènes hypnotiques, il affirmait nettement la nécessité de recourir à l'intervention des agents physiques pour provoquer les états profonds de l'hypnose. Dans son esprit, la théorie d'après laquelle l'hypnose serait uniquement constituée par un élément psychique, lui paraissait trop exclusive. A son avis, la théorie de la suggestion et celle de l'*expectant attention* ne pouvaient suffire à expliquer la plupart des phénomènes qu'il avait observés.

En un mot, il considérait que c'était trop limiter le champ des recherches que de s'en tenir à la théorie de la suggestion. C'est ce qu'il exprimait en disant : « La vérité est dans les écoles de Paris et de Nancy. »

Au moment où le Dr Liébeault de Nancy, âgé de soixante-dix ans, prit sa retraite, un grand nombre de ses confrères, répondant à l'appel des Dr Lloyd-Tuckey (de Londres), Van Renterghem (d'Amsterdam) et de M<sup>me</sup> Hemmerlé dont on retrouve l'intervention partout où il y a une action généreuse à accomplir lui offrirent un témoignage de leur commune admiration.

Cette manifestation, organisée à Nancy, par un de ses plus illustres disciples, M. le professeur Liégeois, eut lieu le 25 mai 1891. Elle fut présidée par Dumontpallier. Accompagné de ses élèves, il se rendit à la modeste clinique de la rue de Bellevue où Liébeault avait, par son enseignement et par ses démonstrations formé plus d'élèves que beaucoup de professeurs officiels les plus en vue.

Après avoir salué au nom de tous, en la personne du Dr Liébeault, l'inspirateur et le chef incontesté de l'École de Nancy, Dumontpallier rendit hommage au médecin modeste qui, mu par le seul désir d'être utile, a réussi à soulager, à guérir un grand nombre de malades et à doter l'art de la médecine d'une méthode thérapeutique nouvelle à la suggestion. »

« Pendant près d'un quart de siècle dit-il, Liébeault répandit sa science en prodiguant gratuitement ses soins aux pauvres et ses bienfaits devaient seuls le consoler des railleries du public et de ses confrères. C'est donc pour nous, Messieurs, une grande satisfaction et c'est pour moi un grand honneur d'être invité dans cette réunion à lui dire notre admiration et notre reconnaissance ».

Nul n'était mieux qualifié que Dumontpallier pour interpréter les sentiments de reconnaissance et d'affection qui avaient inspiré les admirateurs du vénéré Dr Liébeault. Il appartenait à l'homme intègre qui, dans des circonstances difficiles, eut le courage de rendre une entière justice à Burq, l'inventeur de la métallothérapie, de consacrer

les mérites du modeste médecin dont les patientes recherches ont doté la médecine d'une thérapeutique nouvelle : la suggestion.

Enfin, le 20 juillet 1891, Dumontpallier consolidait l'œuvre générale en présidant à la création de la Société d'hypnologie, de psychothérapie et de psychologie dans laquelle vinrent se grouper tous ceux que passionne l'étude des rapports du moral avec le physique. Cette Société, imitant en cela ce que la Société de biologie avait fait pour Reyer, son président fondateur, le nomma président perpétuel.

Pendant les dernières années de sa vie, Dumontpallier donna la plus grande partie de son activité à la direction de la Société d'hypnologie. Dans l'espace de sept années, il ne lui arriva qu'une seule fois de ne pas occuper le siège de la présidence.

Notre collègue le D<sup>r</sup> Félix Regnault définissait récemment, avec son talent habituel, le rôle joué par Dumontpallier dans cette Société, lorsqu'il écrivait :

« Nul ne sait s'acquitter de ses fonctions avec un tact plus bien-



La clinique du D<sup>r</sup> Liébault, à Nancy

veillant. Son calme contraste avec l'activité fiévreuse de son secrétaire et élève, M. Bérillon. Le visage empreint d'une gravité sereine, magnifiquement encadré d'une épaisse barbe blanche, le regard franc et limpide, un fin sourire sur les lèvres, il sait distribuer à chacun la part d'éloges qui lui revient, et envelopper la juste critique d'expressions bienveillantes qui la font accepter. Et, comme en science hypnotique les hypothèses téméraires abondent, nul ne connaît mieux l'art de déterminer par un point d'interrogation une communication, sans néanmoins décourager l'auteur.

« Présider la Société d'hypnologie, remplir les fonctions de secrétaire général de la Société de Biologie, prodiguer ses soins aux jeunes lycéens de Louis-le-Grand, puisqu'il n'est plus que médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, tel est l'automne d'une vie bien remplie. »

Quelques mois avant sa mort, Dumontpallier rendait à ses collègues un dernier service. Préoccupé d'assurer l'avenir de cette Société, il rappela très opportunément les principes qui avaient présidé à la fondation. « Il ne faut pas, disait-il, rayer de notre vocabulaire le mot *hypnotisme*, puisqu'il exprime un état physique qui favorise la suggestion en augmentant la suggestibilité du sujet. Gardons donc l'hypnotisme qui est un moyen, un *procédé d'une grande valeur thérapeutique*.

« Quelque théorie que l'on veuille donner de l'état du cerveau dans l'hypnotisme, quelque doctrine qu'on veuille soutenir sur la suggestion, restons sur le terrain pratique, et si l'on obtient du succès par la suggestion, verbale ou écrite, parce que « la foi guérit », j'ai obtenu des succès plus remarquables et plus constants avec la *suggestion hypnotique*. C'est donc un devoir pour moi de *rester fidèle à l'hypnotisme* dans la pratique de certains cas déterminés où la suggestion à l'état de veille se trouve insuffisante. » Et il concluait par ces mots : « La suggestion à l'état de veille a une action thérapeutique indéniable ; la *suggestion hypnotique a une action thérapeutique encore plus grande.* »

Telles furent les derniers enseignements du maître. Ce sont les dernières paroles de lui que contiennent les comptes rendus de la Société d'hypnologie. Ses disciples ne cesseront de s'inspirer de la ligne de conduite qui leur a été tracée par le plus sage des maîtres. Eux aussi ils voudront rester fidèles à l'hypnotisme dont l'étude repose sur des bases véritablement positives. Ils continueront les traditions qui ont valu à la Société d'hypnologie de prendre une place honorable dans le mouvement scientifique.

Dans l'exercice de ses fonctions de président, il avait successivement eu à prononcer l'éloge funèbre de Charcot, de Brown-Séquard, de Luys et de Mesnet, membres de la Société, et qui étaient ses amis personnels. L'état de sa santé ne lui permit pas d'être l'interprète de ses collègues lors de la mort d'Auguste Voisin, vice-président de la Société, auquel il était uni par les liens de la plus vive amitié. Il en éprouva un profond regret.

La mort d'Auguste Voisin laissait dans le bureau de la Société un vide difficile à combler. C'est alors que Dumontpallier, ayant le pressentiment de sa fin prochaine, songea à remettre en des mains sûres la direction de l'œuvre à laquelle il avait consacré les dernières années de sa vie. Son choix se porta sur M. Jules Voisin, le savant médecin de la Salpêtrière. Il eut la satisfaction de le voir confirmer par l'assentiment unanime des membres de la Société de psychiatrie.

Son successeur est digne de lui, et la Société fonctionne avec une admirable régularité sous la présidence du plus aimé des maîtres. M. Jules Voisin nous donne l'exemple d'un homme dont tous les sentiments sont animés par la plus large des tolérances, par la bienveillance la plus éclairée. Sa présence à notre tête est un sûr garant que jamais nous ne ferons la moindre concession aux idées qui ne seraient pas inspirées par un rigoureux esprit scientifique.

(A suivre).

## TRAVAUX ORIGINAUX

### Le rôle social et psychologique du médecin d'aujourd'hui et de demain

par M. le D<sup>r</sup> GUELPA.

(Suite)

Comme corollaire de la question précédente, laissez-moi vous dire deux mots sur l'opinion très répandue de l'avantage, de la nécessité, des prescriptions médicamenteuses, sous peine de voir diminuer la confiance du malade. C'est une opinion trop générale, erronée et pernicieuse, quelquefois pratiquée et même enseignée par des maîtres, qui n'apprennent pas suffisamment aux élèves le respect de l'estomac et de la bourse de ceux qui nous font l'honneur de leur confiance. Il est vrai que le public, poussé, comme nous l'avons dit, par un sentiment complètement perverti sur la puissance du médecin et des médicaments, attend et réclame toujours de lui quelque chose, qui rapidement supprime la douleur, abat la fièvre, fasse disparaître la faiblesse, remonte les forces, calme l'agitation, procure le sommeil, etc... Quelle lutte dans ces mouvements, pour le médecin scrupuleux, contre ces préjugés souvent nuisibles et tyranniques des malades et de l'entourage. J'avoue avec le plus grand découragement que je me suis trouvé, bien souvent révolté, mais impuissant, en présence de vrais abus de médications absolument inutiles imposées au malade.

J'ai vu des urémies combattues journellement dans chaque symptôme cardiaque, gastro-intestinal, cérébral, minaire, etc., lorsque la simple privation d'aliments avec la chaleur, le repos et d'abondantes boissons aqueuses auraient suffi largement à obtenir rapidement le maximum d'effet utile.

J'ai vu, (et qui ne l'a pas vu ?) des migraines, des cirrhoses, des crises asthmatiques, des eczémas, des diabètes, des affections émotives, etc., traités avec un luxe de médicaments à nous laisser stupéfaits de la résistance du malade.

Cette situation de plus en plus diminuée de la pratique de la médecine et de la pharmacie a alarmé les plus prévoyants et les plus fiers de la

profession. Le public, par contre, n'a pas encore conscience du sérieux dommage qu'il subit et encore plus de celui bien plus grand qui le menace.

La presse professionnelle, les associations et les syndicats médicaux, justement préoccupés du mal qui s'étend et fidèles à leur mission de salut public ne se lassent pas de chercher les moyens de parer aux dangers qui ne font que s'aggraver.

Malgré ces efforts, je ne pense pas, et vous êtes probablement de mon avis, que, jusqu'à présent, on soit parvenu à trouver une solution relativement satisfaisante. Car, ce ne sont certes ni l'élévation des honoraires, ni la si peu libérale proposition de limiter le nombre des médecins, ni les poursuites contre l'exercice illégal, ni la défense contre la tyrannie des associations, ni la lutte pénible contre le kronmirage humiliant de malheureux confrères, qui ont eu et auront pour effet de relever sérieusement l'estime affectueuse et le bien être dont est justement digne la grande majorité des médecins.

Si la profession médicale ne consistait que dans le moyen de gagner sa vie, la société, avec les tendances trop positives actuelles, serait constamment exposée à un immense danger, parce que l'intérêt du médecin est en opposition trop directe avec celui du malade ; car plus la durée de la maladie est longue plus grand est le bénéfice du médecin.

D'autre part, les progrès en médecine n'ayant pour but et effet final que la plus grande conservation de la santé et la plus rapide diminution de la maladie, les médecins travaillant à ce progrès, travaillent, par le fait et sans cesse, à leurs dépens.

Grâce au progrès réel des sciences médicales, cet inconvénient va disparaître dans l'avenir, notre rôle, au lieu de rester curateur de la maladie, doit devenir surtout hygiénique, conservateur de la santé. C'est la santé et non la maladie qui doit faire juger notre mérite, et déterminer notre récompense. Il est un fait que, à part le facteur hygiénique, notre valeur simplement thérapeutique est incontestablement très limitée, bien souvent plus apparente que réelle, en tout cas de beaucoup inférieure à celle que nous croit le public. Mais, par contre, nous sommes réellement très puissants, d'une force insoupçonnée même à beaucoup de médecins, pour éviter les maladies, pour corriger les constitutions compromises, et pour consolider la santé. Ces acquisitions nouvelles de la science nous imposent une profonde transformation de la pratique médicale. Naturellement, la première condition, pour qu'elle puisse devenir rapidement un fait, c'est non seulement de ne pas constituer une menace, une diminution pour la profession, mais d'être un vrai progrès pour le plus grand bien du public d'abord, et ensuite pour celui du sanitaire et de l'analyste.

Pour aboutir à ce résultat, la médecine doit devenir une vraie assurance contre la maladie. Si nous considérons que la surveillance hygiénique du client empêchera chez lui presque toujours l'aggra-

vation et surtout l'éclosion des processus pathologiques, il n'est pas irrationnel de prédire que la moyenne des jours de maladies de notre client se réduira dans des proportions inimaginables.

Ainsi, en prévenant notre client à temps de la nécessité de réduire son alimentation dès que (à part les autres symptômes avertisseurs) l'analyse des urines nous démontrera une exagération du résidu organique, nous éviterons, à coup sûr, les affections que Bouchard appelait par ralentissement de la nutrition, et nous lui éviterons probablement la tuberculose, si, sans parler des autres signes prémonitoires, nous sommes renseignés, bien avant, par les analyses, de la déminéralisation progressive de notre client. Les belles études d'Albert Robin et Lematte, nous ont ouvert, à ce point de vue, un large et brillant horizon.

Ainsi nous pouvons éviter, corriger, guérir rapidement le diabète, si l'analyse des urines nous renseigne de la présence de l'activité spéciale, de l'exagération de l'activité générale, et nous révèle à temps sa gravité, qui nous le savons aujourd'hui, dépend plus de la haute élévation ammoniacale et de l'abaissement prononcé de l'urée que du taux exagéré du sucre urinaire.

Ainsi encore, à part les cas très exceptionnels, nous pourrions éviter à notre client l'explosion d'une migraine, d'un accès convulsif, d'une crise de neurasthénie, si nous intervenons rapidement, dès que le grand abaissement de l'extrait urinaire total nous prévient de la rétention, dans les tissus, des déchets organiques.

De sorte qu'il n'est certes pas téméraire d'avouer que ces clients qui, précédemment, étaient malades, supposons, dans la moyenne de dix jours par an, ne le seront tout au plus que trois ; et n'exigeront pour cela qu'une moyenne de trois visites de maladie de la part du médecin. Par conséquent, celui-ci, pourra disposer plus librement de son temps pour surveiller la santé de ses clients, et il aura le même bénéfice matériel avec l'avantage de pouvoir faire ses visites plus à son aise ; et entouré de toute la considération, de la fidélité et de l'affection respectueuse et durable de son client ; ce qui en général lui fait défaut actuellement. Pour le client, l'avantage sera bien autrement grand ; bien qu'ayant à payer à son médecin une plus forte moyenne d'honoraires que les années précédentes. Sans compter la diminution des souffrances, quel bénéfice pour lui et pour sa famille, que celui de ne devoir rester que très peu éloigné de ses affaires. Et, en élargissant le problème, entrevoyez quelle influence heureuse sur la race, et imaginez quel bénéfice futur pour la société, et quel mérite, quel honneur pour les auteurs et les conservateurs de cet immense progrès social.

Vous allez probablement me demander : Et le pharmacien, quel rôle jouera-t-il dans cette transformation ? D'abord, il me paraît très rationnel que la pharmacie, dégagée de tous ses *impedimenta* trompeurs et malfaisants, doit être, dans l'avenir, une des branches de la

biologie, comme le sont la dermatologie, la laryngologie, la stomatologie, la chirurgie, etc.

Mais, si on veut réfléchir un instant, la différence avec ce que j'entrevois, et qui sera un fait dans un avenir pas bien éloigné, est immense. Car, dans les exemples précédents, pour le médecin, l'hygiène préventive n'est que la partie accessoire de ses occupations, puisqu'il calcule sa récompense sur la moyenne des jours de maladie de son client.

Du reste dans le passé il aurait été presque impossible de faire autrement, parce que l'hygiène scientifique basée sur les recherches du laboratoire n'est guère née que d'hier. Ce sont les progrès remarquables de ces dernières années qui, comme je l'ai dit, permettront de transformer, radicalement, les conditions sanitaires de demain.

On va peut-être m'objecter aussi que le client n'acceptera pas cette transformation, dont, d'abord, il n'arrivera pas à comprendre le bénéfice, et que, ensuite, en se refusant d'accepter les dépenses globales hygiéniques et thérapeutiques, il sera tenté d'abuser du médecin encore plus qu'à présent.

C'est pour ces cas que les Syndicats auront à user de toute leur puissance, en faisant accepter aux intéressés que le prix des consultations médicales soit très élevé pour les non-assurés, ceux-ci apprendront bientôt à leurs dépens que, pour quelques rares consultations, ils auront une trop grande élévation de budget sanitaire si ces soins seront indépendants d'une assurance annuelle.

Du reste, persuadons-nous que le public accepte mieux qu'on ne le pense les conseils autorisés, lorsqu'ils sont d'accord avec ses intérêts. Et je peux dire, par expérience, que quelquefois il s'adapte beaucoup plus facilement aux exigences du progrès que les savants spécialistes lorsqu'ils sont choqués dans leurs habitudes, dans leurs intérêts et dans leurs préjugés scientifiques.

La fonction du médecin, du biologiste, naturellement ne se bornera pas à interroger et à appliquer le résultat de ses analyses. Il aura à se préoccuper de toutes les autres causes qui peuvent favoriser, déterminer l'organisation, l'écllosion des maladies chez son client. Pour cela, il aura à utiliser tous les moyens que sa science peut lui conseiller.

Sans parler du rôle immense, prépondérant que le biologiste joue déjà au point de vue de l'hygiène générale, sans parler de la valeur de son influence morale, ce sera à lui de diriger ses clients pour le choix de leur habitation, pour la disposition de leur appartement. Ce sera à lui de leur indiquer les stations de vacances plus favorables à leur santé. Ce sera encore à lui, surtout à lui, le devoir d'étudier et de guider leurs habitudes de table, car la cuisine est le facteur le plus trompeur, le plus important et sans comparaison le plus dangereux à l'égard de la santé.

L'homme, dominé par la gourmandise et sans réflexion, ne sait pas résister à cette passion, et le cuisinier en est inconsciemment l'agent funeste provocateur et exécuteur.

Est-ce que celui-ci ne devrait pas être la personne la plus instruite, la plus prévoyante, connaissant à fond le métabolisme alimentaire ? Par une vraie ironie, malheureusement pernicieuse, il en est précisément le contraire.

Le règne prépondérant, tyrannique, dangereux, des maîtres cuisiniers, tels qu'ils sont aujourd'hui, devra prendre fin dans l'intérêt de la santé et de l'humanité. Ce sont eux qui inconsciemment, de la meilleure foi, compromettent, ruinent nos fonctions nutritives en séduisant notre goût, notre gourmandise avec leur exquise habileté dans la composition des mets trop succulents et richement présentés. Ce qui nous entraîne, à nos dépens, à manger plus et autrement qu'il ne convient à notre organisme.

Voyez quelle inconscience, quelle légèreté de notre part de confier l'approvisionnement sans contrôle de nos éléments de développement et de réparation organique précisément à ceux qui ne connaissent pas le premier mot du fonctionnement et des réels besoins de ces organes et qui ne sont pas à même de comprendre et de mesurer les conséquences bienfaisantes ou malfaisantes de leurs efforts culinaires.

N'est-ce pas au biologiste d'être chargé de la mission d'établir ou au moins de conseiller quelles doivent être la quantité et la qualité des aliments formateurs et réparateurs dans notre industrie vitale ?

L'enseignement de ces connaissances alimentaires et élémentaires ne devrait-il pas être imposé dans toutes les écoles ?

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé cette psychologie du médecin vis-à-vis de la Société. Je pense néanmoins vous en avoir dit assez pour vous persuader de l'insuffisance de la pratique de la médecine et de la pharmacie d'aujourd'hui, et de la nécessité urgente de leur profonde transformation.

Cette transformation possible et nécessaire, qui doit faire du médecin à médicaments un savant hygiéniste supérieurement utile à la société, nous devons la préparer et la faire aboutir nous-mêmes et sans retard, sous peine de la voir réalisée, malgré nous et contre nous, contre notre indépendance et notre dignité. Faisons bien attention, prenons vite les décisions intelligentes et élevées, pour éviter que bientôt les médecins ne soient réduits, dans la grande majorité, au rôle de simples employés d'Etat, ce qui deviendrait un grand dommage pour la liberté et la santé individuelle.

C'est une transformation nécessaire qui nous sera inévitablement et à bon droit imposée, si nous ne nous empressons pas de quitter la mauvaise voie dans laquelle, à l'encontre du véritable intérêt du public et de nous-mêmes, nous ne faisons que nous enliser et nous discréditer de plus en plus.



C'est par cette transformation, application logique des grands progrès des sciences médicales, que nous parviendrons à reconquérir la situation morale et matérielle qui doit revenir au biologiste, à celui qui remplit incontestablement la plus délicate, la plus haute et la plus utile des missions sociales.

### Le rôle moral de l'infirmière

par le docteur RENAUD HUE, de Rouen.

Depuis le temps où s'est fait sentir le besoin d'un personnel instruit, capable d'assurer les soins des malades, il s'est créé dans tous les pays des écoles d'infirmières.

À l'étranger, ces écoles, installées dans la plupart des hôpitaux des grandes villes, ont atteint un degré de perfection qui fait l'admiration de tous les voyageurs que la question intéresse.

En France, bien des tentatives, encouragées par les pouvoirs publics, ont été faites dans ce sens. On a organisé un peu partout des cours de gardes-malades et beaucoup d'hôpitaux comptent parmi leurs services une Ecole d'infirmières; mais aucune de ces institutions ne ressemble à ce qui existe à l'étranger, particulièrement dans les pays anglo-saxons. Nous croyons même être en mesure d'affirmer que les touristes étrangers qui visitent les hôpitaux n'éprouvent guère le désir d'importer dans leur pays notre mode de recrutement et d'instruction du personnel hospitalier; ils préfèrent le *système de Florence Nightingale*, qui fonctionne chez eux.

Force est de reconnaître qu'ils n'ont pas tort.

Pourquoi cette admirable institution que l'on est convenu d'appeler le *système de Florence Nightingale* ne s'est-elle pas généralisée chez nous ?

Grâce aux campagnes entreprises par les Sociétés de bienfaisance, il est aujourd'hui partout admis qu'une jeune fille ou une dame du monde peut, sans se couvrir de ridicule et sans déchoir de son rang, employer son activité à secourir les pauvres et donner des soins aux blessés et aux malades. Ce ne sont donc pas les bonnes volontés qui manquent dans notre pays pour assurer le recrutement des écoles d'infirmières, et par suite pour garantir aux malades les soins d'un personnel d'élite, tant à l'hôpital qu'à domicile.

On n'aperçoit donc pas très bien, *a priori*, pour quels motifs tous nos établissements hospitaliers ne seraient pas dotés d'un personnel également capable.

De nombreux auteurs ont fait des descriptions élogieuses des *Ecoles Système Florence Nightingale* et vanté les *nurses* qu'elles sont en mesure de former, mais on a très peu traité, à ma connaissance,

les raisons qui font la prospérité et la valeur de l'enseignement de ces institutions.

Tout d'abord, je ferai remarquer que, dans ces établissements, il existe une solidarité complète entre les services hospitaliers et l'École d'infirmières. Leurs organisateurs ont parfaitement compris que de même que les hôpitaux ont besoin des Ecoles de médecine pour préparer des médecins, ils auront de plus en plus besoin des Ecoles d'infirmières pour assurer le recrutement et l'instruction du personnel soignant. — Aussi, l'École d'infirmières et l'hôpital sont, le plus souvent, dirigés par la même personne. Cette unité de direction assure l'harmonie et la collaboration complète des deux institutions.

Je pourrais faire la même observation à propos de tous les services. La raison d'être d'un hôpital étant, en effet, uniquement de procurer des soins aux malades, tous les employés de l'établissement doivent y coopérer, qu'ils appartiennent au personnel soignant, aux services généraux ou à la direction. C'est donc la direction qui a la charge et la responsabilité d'assurer l'harmonie entre tous les services en vue du fonctionnement de ceux destinés à loger les malades et à leur assurer des soins convenables.

Dans les pays de langue anglaise tous ces établissements hospitaliers sont dirigés par une personne capable, ayant fait ses épreuves comme infirmière, infirmière en chef et monitrice à l'École d'infirmières. Cette directrice porte un nom différent selon les établissements (principale, superintendante, matron). Elle a la haute main sur tout ce qui concerne la discipline ou l'ordre intérieur. Elle décide sans appel de l'admission des candidates. Sous sa direction compétente, les infirmières en chef assure dans chaque service l'éducation pratique des élèves, et elle joue un rôle effectif et utile dans l'organisation des cours théoriques. En un mot, c'est un personnage très important dont l'autorité n'est jamais discutée.

Ces directrices, que j'ai vues à l'œuvre, sont absolument pénétrées de l'idée que du jour de leur nomination à la tête de l'établissement, elles sont devenues, de ce fait, le chef d'une grande famille. Elles représentent pour chaque malade les parents et amis qui veillent à ce qu'il ne lui manque rien, matériellement et moralement. Elles s'efforcent de traiter maternellement tout le personnel, souvent surmené et peu rétribué en raison de son travail. Sans compter tous les soins d'une maîtresse de maison, ayant à assurer une nourriture saine, abondante et bien présentée, du linge propre, à une famille composée de plusieurs centaines d'individus, dont aucun ne doit être négligé : la surveillance de la salubrité générale et de la propreté qui doivent être impeccables.

Le rôle de la directrice ne consiste pas seulement en cette surveillance que je pourrais qualifier de matérielle ; elle joue en outre, dans l'établissement, un rôle moral qui n'est pas le moins important. C'est elle, en effet, qui s'occupe du recrutement du personnel soignant, et

particulièrement du recrutement des élèves infirmières. Elle assigne à chacun son poste et sa fonction. Elle s'inquiète des moindres difficultés pouvant se présenter dans les services, et avec l'autorité de son expérience, elle indique les meilleures solutions pour les résoudre. Dans un hôpital actif, les cas imprévus surgissent, pour ainsi dire, à chaque instant, sans parler des ennuis que peut provoquer dans une salle l'arrivée d'un malade turbulent ou indocile, lequel, le plus souvent, obtempérera à l'admonestation de la Directrice. En un mot, elle apporte aux infirmières une collaboration et un appui indispensables, dans des circonstances délicates, souvent difficiles, que seuls connaissent parfaitement ceux qui ont mené leur existence ou partagé leurs inquiétudes.

La directrice a une responsabilité considérable dans l'instruction des élèves infirmières ; c'est à elle que revient le soin de la bonne tenue de l'Ecole. Elle est évidemment obligée de compter dans une très large mesure sur le concours des chefs infirmières de chacun des services, mais elle apprécie leur enseignement autant que la bonne tenue de leurs salles. Elle ne se contente pas de faire preuve d'une grande fermeté à la moindre infraction, elle s'efforce de la prévenir, car à l'hôpital plus qu'ailleurs il est indispensable de prévenir plutôt que de sévir. Par son attention particulière envers le personnel, la directrice arrive ainsi à prévenir toutes les familiarités indésirables, si difficiles à réprimer dans les agglomérations humaines, qui mènent aux cancans et aux potins, et dont les plus anodines consistent en collations et dinettes servies en fraude dans les offices ou dans les salles. Les élèves sont ainsi habituées, dès leur entrée en apprentissage à trouver une considération et de bienveillants conseils, plus efficaces qu'une banale courtoisie et des punitions disciplinaires infligées à la merci d'un règlement draconien.

On comprendra qu'avec un pareil chef pour diriger le personnel, l'hôpital-école soit en mesure de donner le maximum de tout ce que l'on en peut attendre, tant au point de vue de l'instruction que des soins nécessaires aux malades.

Dans ces conditions l'élève définitivement admise à faire son instruction professionnelle a le sentiment de faire partie d'une grande famille dont tous les membres, jeunes ou anciens, sont en quelque sorte solidaires. Ses études terminées, on ne la renverra pas, munie d'un beau diplôme, se débrouiller comme elle pourra dans la clientèle privée. Elle restera affiliée à l'institution.

Existe-t-il rien de pareil dans la généralité des hôpitaux de notre pays ?

Bien rarement nos hôpitaux sont dirigés par une femme ; c'est un directeur qui a la haute main sur le personnel et surveille les services. C'est un fonctionnaire que tout le monde s'accorde à considérer comme un excellent homme, ayant souvent fait l'apprentissage de sa fonc-

tion dans une autre carrière (1). Comment peut-il, dans ces conditions, faire œuvre utile dans tous les services, ne possédant pas lui-même une instruction professionnelle qui lui permette d'apprécier le savoir-faire du personnel soignant et de connaître ses besoins ? Comment fera-t-il pour embaucher un infirmier capable et l'affecter à la salle qui convient à ses aptitudes ? Saura-t-il le révoquer ou le changer d'emploi avant qu'une faute ou une maladresse n'ait rendu ce choix préjudiciable à la santé d'un malade ou aux finances de l'établissement ?

La réponse est très simple. Un directeur ainsi préparé à ses fonctions ne considère pas de son rôle de s'intéresser aux soins des malades. Si d'aventure il se trouve obligé de s'immiscer dans la façon dont les prescriptions médicales ont été exécutées, sa dignité souffre de l'incompétence qu'il est bien forcé de reconnaître. Au lieu d'être un chef, conseiller utile et bienveillant de tous, capable de soutenir au besoin son personnel, il est au contraire obsédé par l'idée de dégager sa responsabilité. Il fera tout pour ne pas avoir « d'affaire », et si, malgré tout, il s'en présente une, c'est dans le règlement qu'il ira chercher l'article qui le couvre. Ayant dégagé sa responsabilité, il ne pourra empêcher, quels que soient ses regrets, qu'un autre soit victime d'une organisation archaïque et surannée.

Un directeur recruté de cette façon s'occupe uniquement d'administration, du moins de celle qui consiste à s'assurer qu'aucun malade n'est entré dans l'établissement sans montrer patte blanche, et que tout le monde est sorti par la porte indiquée dans les règlements. Il assure la confection de fiches administratives (les fiches médicales ne l'intéressent pas). Nous pensons bien qu'il se livre encore à bien d'autres travaux d'écritures, mais nous considérons comme très regrettable et préjudiciable même pour les malades qui lui sont confiés que, sorti de son bureau, il décline toute compétence.

Il n'est pas très rare d'entendre dans certains hôpitaux quelqu'un du personnel soignant tenir un propos dans le genre de ceux-ci : « Ce n'est pas l'affaire du directeur », ou : « Cela ne le regarde pas ». Le directeur est ainsi plus ou moins diminué dans l'esprit des subordonnés et des malades. Personne pourtant ne contestera que si le directeur est responsable de tout ce qui se passe dans l'hôpital, tout le regarde ; il doit tout connaître et juger les faits avec compétence.

Il ne faut pas oublier que l'hôpital est souvent le rendez-vous de toutes les misères humaines physiques et morales. Le personnel a la charge d'une quantité de déshérités et de malheureux pour lesquels il représente la seule famille. Le directeur doit collaborer avec ses employés et les encourager à leur venir en aide ; ceux-ci, en effet, se trouvent sans cesse en présence des situations les plus variées et les plus

(1) La direction des hôpitaux de l'assistance publique de Paris échappe à cette critique. Les directeurs des hôpitaux de Paris ont, avant d'assumer la responsabilité de leurs hautes fonctions, gravi, un à un tous les degrés de la hiérarchie et se sont ainsi familiarisés avec toutes les difficultés de leur service ; il est rare qu'il en soit de même en province.

imprévues. Le directeur doit s'attacher à les solutionner et non pas s'efforcer d'assujettir à un règlement ceux qui frappent à l'hôpital demandant du secours. Comme si la misère pouvait être réglementée !

Si l'administration hospitalière avait une autre conception de son rôle et de ses devoirs, nous n'aurions sans doute pas eu à déplorer la navrante odyssée de cette pauvre fille expulsée de l'hôpital de Bernay, sur le point d'être mère, pour la seule raison que ses faibles économies ne lui permettaient plus de payer quelques semaines de séjour. Nous ne savons pas si cet hôpital est administré par un directeur ou une directrice, mais nous sommes bien certain que ce n'était pas une disciple de Florence Nightingale.

L'exemple qui nous vient de l'étranger doit être suivi. Le rôle du directeur, ou ce qui serait mieux pour beaucoup d'hôpitaux, de la directrice, devrait être considérablement élargi.

Ce n'est assurément pas le dévouement et le désir de bien faire qui manquent à ceux qui dirigent nos services hospitaliers, mais asservis par des règlements étroits, ils n'ont pas la liberté de faire preuve d'initiative pour le plus grand bien des malades. C'est pour cela qu'il faut souhaiter de voir notre administration rompre avec les anciens errements qui paralysent les bonnes volontés et s'inspirer de l'excellent système de Florence Nightingale.

## PSYCHOLOGIE DES FOULES

### Folklore et magie médicale. — La guérison des verrues

par M. SAINTYVES.

(Suite)

Dans le Bocage, on prend treize pois sans être vu et avant le lever du soleil on en lance douze successivement l'un après l'autre dans le puits. Après quoi l'on récite un Pater et un Ave, on jette le dernier et l'on fait un signe de croix (1). Dans le Berry, cette cérémonie atteignait son maximum de complexité. « Choisir treize pois de l'année, en envelopper six dans un linge noir, sept dans un linge blanc, et les porter pendant treize jours sur sa poitrine, en guise d'amulette ; attendre un vendredi, et, à minuit, sans témoin, se rendre au bord d'un puits, dire sept Pater, et à la fin de chacun d'eux jeter un pois dans le puits ; de là, se transporter près d'une taupinière, réciter six Ave Maria, et après chaque Ave faire un trou avec le petit doigt de la main gauche et y enterrer un pois. Cette recette est indiquée au *Moniteur de l'Indre* du 8 mars 1855, et cette feuille assure qu'une jeune femme, après avoir suivi cette prescription, vit disparaître ses verrues (2).

(1) J. DE LA CHESNAYE. *Le Vieux Bocage qui s'en va*. Vannes, 1911, in-8, p. 130.

(2) LAISSEL DE LA SALLE. *Croyances et Légendes du Centre de la France*. P., 1875, in-8, II, 297-98.

Les prières ont évidemment remplacé de vieilles incantations : Jadis dans les environs de Moncontour, près l'école communale, existait un puits, recouvert bientôt depuis quelque trente ans ; on y jetait une poignée de petits pois (sans compter) et en les lançant on répétait trois fois : Petits pois, petits pois ; quand mes petits pois pourriront mes verrues s'en iront. Et les verrues ne manquaient pas de disparaître si l'on avait eu le temps de dire cela trois fois avant que les petits pois n'eussent atteint l'eau (1).

Aux environs de Rennes, on pouvait jeter les pois dans une fontaine (2). Dans le Bocage normand, il suffit de mettre les pois à pourrir dans un vase rempli d'eau que le malade doit mettre ensuite en quelque endroit secret, sans en parler à qui que ce soit. « Las d'essayer tous les topiques popalaires en usage contre les verrues dont il avait les mains recouvertes, le sieur X... tenta le traitement infailible. Scrupuleusement il compta un nombre de petits pois égal à celui de ces petites tumeurs, les déposa dans un pot à pommele au fond de sa cave. Bientôt les verrues commencèrent à se dessécher, quelques-unes disparurent, puis tout à coup la guérison s'arrêta. Surpris, le sieur X... alla voir dans le coin obscur, il trouva le petit pot complètement à sec, l'eau s'était évaporée. Le malade remplaça le liquide et bientôt la guérison fut complète (3) ».

Dans la Mayenne, probablement en raison d'une analogie de forme moins caractérisée que celle des pois, on frotte les verrues avec les nœuds encore verts de la paille de seigle ; les débris sont jetés dans un puits, et, à mesure qu'ils pourrissent, les tumeurs disparaissent (4). En Lauraguais, on jette autant de grains de mil que de verrues (5). Dans le Baugeois, c'est une poignée de haricots (6). On opère avec des haricots rouges dans le Bourbonnais ; mais il faut aller au puits à reculons et les jeter sans regarder en arrière (7).

En Ecosse, il faut enfermer dans un paquet autant de grains d'orge qu'il y a de verrues et les perdre sur la grand' route. Celui qui les ramasse prend les verrues (8). On emploie également les nœuds de paille de froment, d'avoine ou d'orge que l'on enterre (9). En Irlande, on cherche une paille comptant au moins neuf nœuds et l'on coupe ces nœuds (s'il y en a plus de neuf, on jette les surnuméraires), puis on

(1) *Rev. des Trad. Popul.* IX. (1894) 489-490.

(2) P. SÉBILLOR. *Trad. de la Haute-Bretagne*. P., 1832, II, 343.

(3) D<sup>r</sup> AUG. GUIRON. *Empirisme et superstitions dans le Bocage Normand*. P., 1904, gd. in-8, p. 34.

(4) X DE LA PERRAUDIÈRE in *Rev. des Trad. Popul.* XIV (1899), 640.

(5) P. PAGOT. *Folklore du Lauraguais*. Albi, 1893-94, in-18, p. 328.

(6) C. FRAYSSE. *Le Folklore du Baugeois*. Baugé, 1906, in-12, p. 115.

(7) F. FÉROT. *Folk-Lore du Bourbonnais*. P., 1898, p. in-12, p. 231.

(8) W. G. BLACK. *Folk-Medicine*. London, 1883, in-8, p. 42, d'après Gregor. *Folk-Lore of North East of Scotland*, p. 48.

(9) H. FRIEND. *Flowers and Flower-Lore*. London (1883), in-8, II, 367.

enterre les nœuds opérants dans un fumier (1). A mesure que les nœuds pourrissent les verrues disparaissent. Dès l'antiquité, on attachait une grande importance aux nœuds de la paille des grains. St-Augustin nous apprend que Nodinus présidait à la formation des nœuds du chaume (2). Dans le Leicestershire, on emploie la gousse de la fève commune que l'on enterre ou que l'on jette par dessus son épaule (3). Dans le Baugeois, on utilise la gousse du haricot blanc (4).

Certaines pratiques ne sont que des débris de pratiques plus anciennes, tel l'usage en Lincolnshire de frotter les verrues avec ce qui est blanc et doux à l'intérieur d'une gousse de fève (5) ou celui de piquer les verrues avec des graines d'avoine comme en Lorraine (6).

*Le transfert par la pomme ou par les pèpins.* — Une brave femme digne de toute confiance, Mme D..., a affirmé au Dr Roussel qu'elle s'était débarrassée de verrues qui l'incommodaient en les frottant avec un quartier de pomme de terre crue. Quelques années auparavant, le même procédé lui avait parfaitement réussi (7). Mais la pomme de terre est rarement employée, cette pratique dérive vraisemblablement de l'usage d'utiliser les pommes à cette médication. Voici ce que l'on lit dans le célèbre recueil des recettes de Madame Fouquet :

« Prenez une pomme et la coupez par la moitié, frottez la verrue avec la pulpe interne de cette pomme, jusqu'à ce qu'elle devienne comme tiède par le mouvement de la friction ; enfitez ensemble ces deux moitiés de pomme, et conservez-les dans un lieu bien fermé ; aussitôt qu'elles commenceront à pourrir, les verrues commenceront à guérir, et quand elles seront tout à fait pourries, les verrues seront entièrement guéries. Que si avant d'être pourries quelque animal les mangeait, les verrues ne guériraient pas. (8) ».

Cette pratique s'est perpétuée en Bretagne française (9) et en Angleterre, dans le Devonshire (10). On la retrouve également avec quelques nuances dans maintes provinces de France et d'Angleterre. Les Bocains

(1) H. Friend. *Flowers and Flowers-Lore*. London (1883), in-8, II, 367.

(2) *De Civita Dei*.

(3) Ch.-J. Billson. *County Folklore* (Leicestershire and Rutland). London, 1895, in-8, p. 53.

(4) C. Frayssé. *Le Folklore du Baugeois*. Baugé, 1906, in-12, p. 115.

(5) Gutch and Mabel Peacock. *County Folklore V* (Lincolnshire). London, 1908, p. 113.

(6) M. Richard. *Trad. popul. croy. de l'ancienne Lorraine*. Remiremont, 1848, in-8, p. 263.

(7) Dr Roussel. *Verrues et Suggestion* dans *La Loire Médicale*, XVI (1897), p. 242.

(8) Madame Fouquet. *Recueil de Remèdes*. P., 1750, in-12, I, 65. Elle est déjà indiquée dans Thiers, *Traité des Superstitions*. P., 1712, in-12, I, 375.

(9) A.-C.-G. Foll. *Médecine et Superstitions populaires en Bretagne*. Bordeaux, 1903, gr. in-8, p. 33.

(10) H. Friend. *Flowers and Flower-Lore*, London, (1883), in-8, II, 368.

et les Normands réunissent ou ficellent ensemble les morceaux de pommes avant de les enclorre à fin de décomposition (1). Dans le Béarn (2), le Limousin (3), le Morvan (4), la Haute-Bretagne (5), le Leicestershire (6), après avoir frotté la verrue, on enterre les fragments de la pomme, persuadé que cet enfouissement en hâtera le pourrissage, qui lui-même hâtera la disparition de la verrue. Notons cependant qu'en Limousin l'opération doit se faire à 2 heures du matin et dans un champ. D'autres circonstances singulières semblent destinées à renforcer le transfert. Dans la Lozère et en Provence, on frotte les deux moitiés de pommes avec du sel fin et on les passe et repasse sur les verrues jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la peau que l'on enlève (7). Dans le Lincolnshire, on frotte les verrues en faisant neuf fois avec une pomme coupée en neuf morceaux, que l'on réunit ensuite avant de les enfouir (8). Les Landais coupent la pomme en deux, mais frottent les verrues en faisant neuf croix, puis ils nouent les morceaux et jettent la pomme ainsi reconstituée sur le toit de la maison (9). Au Bas-Poitou, après avoir fendu la pomme en quatre, on fait le simulacre de cette opération sur les fics, puis on enterre la pomme sans la regarder (10). En Franche-Comté, la personne qui a été frictionnée doit ignorer où l'on cache la moitié de la pomme qui a servi (11). L'adjonction du sel fin ajoute une action d'exorcisme, de même l'usage du nombre neuf, nombre sacré : magique ou religieux. Le simulacre de couper les fics facilite la mise en rapport des verrues et de la pomme semblablement coupée, mais je ne vois pas à quoi sert l'ignorance où l'on tient les opérés en Franche-Comté.

Parfois au lieu d'enterrer la pomme, on la jette sur un fumier où on l'y enfouit. La décomposition est ainsi rendue encore plus rapide et du même coup la destruction de la verrue se trouve accélérée. C'est une pratique courante en Morvan d'enfouir la pomme sous un tas de

(1) J. de la Chesnaye. *Le vieux Bocage qu s'en va*. Vannes, 1911, p. 136. X Rousseau. *La Normandie ignorée*. Caen, 1912, in-18, p. 21.

(2) D' Bourchenin dans *Rev. des Trad. Pop.* VI. (1891), p. 733.

(3) G.-Michel Coissac. *Mon Limousin*. P., 1913, gr. in-8, 376.

(4) A. Abord. *La médecine populaire et les pratiques superstitieuses du Morvan*. P., 1910, p. 31.

(5) P. Sébillot dans *Rev. des Trad Pop.* XVIII (1913), p. 27.

(6) Ch.-J. Billson. *County Folk-Lore I (Leicestershire and Rutland)* London, 1895, in-8, p. 54.

(7) D' J. M.-F. Régis. *La matière médicale au XIX<sup>e</sup> siècle*. P., 1891, gr. in-8, p. 53.

(8) W.- G. Blak. *Lohy-Medicine*. London, 1833, in-8, p. 42.

(9) D' P. Dubalen. *Les pratiques médicales dans les Landes*. Lyon, 1907, gr. in-8, p. 31.

(10) D' Tiffaud. *L'Exercice illégal de la médecine dans le Bas-Poitou*. P., 1899, gr. in-8, p. 42.

(11) Ch. Beauquier. *Flore populaire de Franche-Comté*. P., 1900, in-16, p. 90.



fumier (1). Dans le Bocage normand, on se contente de la jeter dans la fosse (1).

Les paysans du Baugeois ont singulièrement compliqué l'opération. Il faut couper la pomme de façon que l'une des moitiés reste fixée à l'arbre, on frotte la verrue avec la moitié détachée, puis on réunit ensuite les deux moitiés avec une cheville de bois et la pomme pourrit sur l'arbre (3). C'est presque une transplantation.

A Gosselies (Hainaut), on remplace la pomme par un oignon coupé en deux que l'on enterre en disant cinq Pater et cinq Ave (4)

(A suivre)

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

La prochaine séance de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 17 mars à 4 h. et demie, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière.

Les séances de la Société ont lieu au Palais des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, le troisième mardi de chaque mois. Elles sont publiques. Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

Adresser les titres de communications à M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général, 4, rue Castellane, et les cotisations à M. le D<sup>r</sup> Paul Farez, trésorier, 154, Boulevard Haussmann.

### 1<sup>er</sup> Congrès Espagnol de pédiatrie à Palma de Mallorca (du 12 au 18 avril 1914).

Ce Congrès se réunira à Palma de Mallorca dans la semaine de Pâques. Il y aura quatre sections :

- 1<sup>o</sup> Puériculture ;
- 2<sup>o</sup> Médecine infantile ;
- 3<sup>o</sup> Chirurgie infantile ;
- 4<sup>o</sup> Hygiène scolaire.

La Commission d'organisation est ainsi composée : président : M. le D<sup>r</sup> don Andrés Martínez Vargas, professeur de pédiatrie à l'Université de Barcelone ; vice-présidents : M. le D<sup>r</sup> don Antonio Gonzalés Prats, professeur à la Faculté de médecine de Barcelone ; MM. les D<sup>r</sup> don Pedro Jaime y Matas, président de l'Académie royale de médecine de Palma ; et don Jaime Font y Monteros, président du collège médico-pharmaceutique de Palma.

Nul doute que ce Congrès, organisé par une commission aussi active que compétente, aura un succès éclatant et contribuera à la vulgarisation de la science espagnole. Nous espérons que nos confrères français prendront part en grand nombre à cet intéressant Congrès, et que la beauté du pays où il aura lieu sera un attrait de plus pour eux.

Diverses questions se rattachant à la pédiatrie et à la pédagogie des enfants anormaux seront traitées dans ce Congrès.

Le D<sup>r</sup> Bérillon, 4, rue de Castellane, se charge de transmettre à la Commission d'organisation les adhésions à ce Congrès, ou l'accueil le plus gracieux sera réservé aux congressistes et à leurs dames.

(1) A. Abord, *La médecine populaire et les pratiques superstitieuses du Morvan*, P., 1910, gd in-8, p. 31.

(2) J. Lecœur, *Esquisse du Bocage Normand*, Condé-s.-Noireau, 1883-1887, in-8, II, 107.

(3) C. Fraysse, *Folk-Lore du Baugeois*, Baugé, 1906, in-12, p. 114.

(4) E. Moaseur, *Folk-Lore wallon*, p. 29. D<sup>r</sup> A. Poskin, *Préjugés populaires relatifs à la médecine*, Bruxelles, 1893, in-12, p. 63.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 8.

Février 1914.

#### BULLETIN

##### La Société de psycho-pédagogie.

Nous sommes heureux d'annoncer la création à Paris d'une nouvelle société d'études pédagogiques. Créée dans le but d'associer les psychologues, les médecins et les membres de l'enseignement dans leurs recherches, poursuivies en commun, sur les applications de la psychologie à la pédagogie, elle a pris pour titre : *Société de psycho-pédagogie*.

Elle se propose également, à côté des conditions dans lesquelles évolue l'enfant normal, d'étudier les procédés médico-pédagogiques applicables à l'éducation des enfants anormaux.

Pour indiquer clairement la direction nettement scientifique dans laquelle elle dirigera ses travaux elle s'est placée sous l'égide scientifique de deux hommes qui, dans des ordres d'idées différents, ont contribué le plus à résoudre le problème de l'enfance anormale : M. le professeur Beauvisage, sénateur du Rhône, et M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, qui a dirigé si longtemps le service des enfants anormaux à la Salpêtrière.

Le bureau de la Société a été ainsi constitué : Président : M. le D<sup>r</sup> Bérillon, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés ; Vice-Présidents : MM. Baguer, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets ; Caustier, professeur au Lycée Louis-le-Grand ; Mlle F. Bignon, professeur, docteur ès-sciences ; D<sup>r</sup> Crauk et D<sup>r</sup> Cordoba (de Barcelone) ; Secrétaire général : M. Rosset, instituteur, chargé des classes de perfectionnement ; Trésorier : D<sup>r</sup> Iribarne. La Société se plaçant sur un terrain essentiellement pratique et clinique, convie les médecins et les membres de l'enseignement à unir leurs efforts pour se livrer en commun à l'étude des cas particuliers. C'est, en effet, par la méthode du traitement individuel, en tenant compte des modalités présentées par chaque cas, que des résultats positifs peuvent être obtenus.

Des réunions d'études pratiques, avec présentation d'enfants anormaux ont lieu tous les jeudis à 11 heures au dispensaire médico-pédagogique, 49, rue Saint-André-des-Arts. Les médecins et les membres de l'enseignement sont invités à y assister.

##### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

##### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

Après avoir démontré le rôle si considérable joué par Dumontpallier dans l'étude de l'hypnotisme et dans la création de la psychothérapie, il me reste, m'adressant à des psychologues, un autre devoir à remplir. Celui de fixer par quelques traits saisissants le portrait psychologique de celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Cette tâche ne saurait comporter de grandes difficultés, car jamais physionomie ne s'est présentée avec des caractères mieux accusés et plus personnels.

D'une stature élevée, le torse toujours droit, la tête relevée dans une attitude exprimant l'énergie et l'autorité, Dumontpallier donnait, dès le premier aspect, l'impression d'un homme doué d'une volonté puissante et d'une constitution vigoureusement trempée.

Ses cheveux largement rejetés en arrière, sa barbe qu'il portait toujours ample, donnaient à son visage cette allure imposante qu'on se plaît à prêter au Jupiter olympien, aux grands preux du Moyen-Age, aux Burgraves.

De ses yeux qui regardaient franchement les gens en face, se dégageait une telle expression de loyauté, de naturel et de bonté qu'on se sentait aussitôt en confiance auprès de lui.

Quand il parlait, il s'exprimait d'une voix forte, sonore, qu'on entendait résonner d'une extrémité d'une salle d'hôpital à l'autre. Ne s'étendant jamais en longs discours, il avait, au plus haut degré, le don d'écouter et de s'assimiler les opinions des autres. Dans la conversation, il ne prononçait jamais des mots inutiles, ne disant que ce qui était nécessaire pour être compris. Son langage clair, laconique, précis, expressif, était celui d'un homme d'action, épris d'exactitude et de sincérité.

On peut dire de lui qu'il appartenait à cette catégorie d'esprits qui se caractérisent par l'aptitude à pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes et des actes. S'il était capable d'analyser, d'approfondir, il possédait encore à un plus haut degré le pouvoir de synthèse. Avec lui, on était assuré de ne pas rester longtemps dans l'indécision. Quelques instants de réflexion lui suffisaient pour aboutir à des conclusions formelles.

Dès le jour où il m'avait accordé son amitié, ayant constaté la réalisation toujours exacte de ses prévisions, j'avais pris l'habitude de me conformer, sur les questions au sujet desquelles j'éprouvais quelque hésitation ou quelque embarras, à me conformer strictement à sa direction et à ses instructions. Il n'y a pas de cas où je ne m'en sois bien trouvé.

Quand Dumontpallier, dans une circonstance déterminée, avait envisagé une solution, on pouvait, en toute sécurité, aller de l'avant.

De son origine normande, il avait conservé la finesse et le bon sens. Je n'ai jamais entendu aucun homme, dans ses appréciations sur les hommes et sur les choses, faire preuve d'un jugement plus éclairé. Sa bienveillance naturelle, dont l'extériorisation se manifestait par un sourire dès qu'il se trouvait en présence de ses amis, de ses élèves, l'avait amené à un optimisme de bon aloi. Dans les discussions scientifiques, il défendait ses idées avec la fermeté qu'inspire une conviction réfléchie, jamais on ne le voyait se départir d'une courtoisie parfaite, car son esprit de tolérance et son respect des opinions d'autrui

étaient sans égales. A ces qualités, je dois en ajouter d'autres par lesquelles sa personnalité revêtait une supériorité peu commune : l'exactitude, la franchise et le courage.

Dans l'accomplissement de ses devoirs hospitaliers, de ses fonctions administratives et de ses obligations professionnelles, Dumontpallier faisait preuve d'une ponctualité légendaire.

Médecin du lycée Louis-le-Grand, sa première visite à l'infirmerie eut lieu le 18 décembre. Depuis lors et pendant vingt-sept ans il accomplit ce service avec une précision et une exactitude mathématiques. « Tous les jours, dit M. Gazeau proviseur du lycée, dans un éloge, en quelque saison que ce fut, il apparaissait à la même heure, droit dans sa haute taille, avec sa tête olympienne d'artiste et de savant, l'œil éclairé de bonté et de franchise. » C'est qu'il aimait par-dessus tout ce lycée Louis-le-Grand, dont il se considérait comme le médecin-major. En veillant avec un soin jaloux sur la santé des jeunes générations dans lesquelles notre pays place avec raison le meilleur de ses espoirs, Dumontpallier avait la conscience de remplir le plus élevé de ses devoirs patriotiques.

A l'hôpital, il faisait preuve de la même exactitude. Arrivé à huit heures et demie, il demeurait dans les salles jusqu'à midi. Son dévouement à ses malades était poussé si loin qu'il venait à l'hôpital même le dimanche et y faisait son service comme les autres jours.

Elu secrétaire général, le premier de la Société de biologie, sous la présidence de Claude Bernard, sa réélection eut lieu, de cinq ans en cinq ans, toujours à l'unanimité. C'est qu'il s'acquittait de toutes les besognes absorbantes qui se rattachent à cette importante fonction avec une régularité et une méthode qui ne pourront que difficilement être égalées. Les services qu'il rendit lui valurent d'être nommé, aussi à l'unanimité, secrétaire perpétuel.

Prenant place au bureau avant que le premier de ses collègues fut arrivé, il organisait la vie de la Société, assurant l'exécution de l'ordre du jour, l'organisation et aussi la réunion des commissions, surveillant les publications, obtenant, sans jamais froisser personne, la soumission de tous aux exigences du règlement.

La séance terminée, il s'en allait le dernier après s'être assuré que toute chose était bien à sa place.

Il m'arrivait souvent de l'attendre et je l'accompagnais à pied, jusqu'à son domicile, 24 rue Vignon. Suivant le boulevard Saint-Germain, traversant la place de la Concorde, nous cheminions lentement, échangeant des vues sur les questions d'actualité scientifique. Au cours de ces entretiens, il s'informait toujours de ma situation, de l'état de ma clientèle, de mes projets pour la marche de la Société d'hypnologie, de nos études sur l'hypnotisme et sur la psychothérapie. Il en résultait d'excellents conseils pratiques dont j'ai toujours eu l'occasion de vérifier la justesse et l'opportunité.

A la Société d'hypnologie et de psychothérapie dont il avait été, lors de la fondation, nommé président perpétuel, il apportait le même souci de la méthode et de la ponctualité. Quand nos collègues arrivaient à nos séances, ils étaient toujours assurés de trouver leur président installé au bureau. Il n'avait pas tardé à exercer sur nos esprits l'influence la plus décisive en nous inspirant, par son exemple, la notion de la précision et de l'exactitude.

Sa conscience dans l'accomplissement de ses fonctions de président était telle qu'au jour et à l'heure de nos réunions, il eut refusé les consultations les mieux rémunérées, plutôt que de ne pas occuper son poste.

Sa franchise qui s'exprimait d'une façon parfois un peu rude lui valut des adversaires. Mais, à la réflexion, ceux qui avaient pu en éprouver quelque animosité, ne lui en gardaient pas longtemps rancune. Ils ne tardaient pas à se rendre compte que Dumontpallier, pas plus dans ses paroles que dans ses actes, n'était inspiré par des considérations d'ordre personnel. Car guidé par des principes élevés de droiture et de probité, Dumontpallier ne sut jamais plier son esprit à aucune des compromissions en usage dans les milieux officiels ou académiques.

S'il fut enfin élu à l'Académie de médecine, il le dut à ce que d'anciens adversaires très puissants dont il n'avait pas hésité à déranger les combinaisons, lorsqu'il avait été appelé à faire partie du jury des concours des hôpitaux, vinrent spontanément lui offrir leurs voix. Il n'en fut pas étonné. « J'aurais agi comme eux, me disait-il, en me racontant l'incident, si j'avais été à leur place. Dans tous les concours dans lesquels j'ai été appelé à donner mon suffrage, je n'ai jamais été inspiré que par la valeur et les titres des candidats. Il est tout naturel que l'on se comporte aujourd'hui à mon égard comme je me suis toujours comporté à l'égard des autres. »

Un témoignage qui a été rendu publiquement par tous ceux qui ont vécu dans son entourage c'est que Dumontpallier était un homme d'une sûreté sans égale. On savait qu'il tenait toujours rigoureusement les promesses auxquelles il s'était engagé. Il était de ceux, en un mot, dont on peut dire qu'ils n'ont jamais manqué à leur parole.

(A suivre)

## Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

Séance du 16 décembre 1913. — Présidence de MM. MORET et L. DAURIAC, vice-président.

(Suite)

## A propos de la « Psycho-analyse »

par M. le Dr J. LAUMONIER.

---

Messieurs, je vous remercie sincèrement de l'honneur que vous m'avez fait en m'accueillant parmi vous, et j'y ai été d'autant plus sensible que je suis, non pas un psychologue, mais un modeste physiologiste. On a défini, il est vrai, la psychologie, la physiologie de l'âme. C'est donc en m'autorisant de cette définition que je me permettrai d'appeler votre attention sur un point de la doctrine de Sigismond Freud (de Vienne).

Cette doctrine paraît la conséquence du développement naturel d'une méthode thérapeutique intéressante, la psycho-analyse. Cette méthode consiste essentiellement à rechercher, dans les rêves, les associations d'idées et les menus faits de la vie quotidienne, la trace des tendances infantiles, qui, refoulées et maintenues dans l'inconscient, en raison de leur désaccord avec les exigences de la morale, n'en agissent pas moins sur le psychisme de l'individu, et, en réapparaissant sous des formes plus ou moins méconnaissables, donnent lieu aux divers symptômes des psychonévroses. Freud appelle *complexes* les groupes de tendances instinctives ainsi organisés et les considère, renseigné sur ce point par les investigations de la psycho-analyse, comme se rattachant à l'intérêt sexuel ou à ses composants. Par suite, deux éléments ou plutôt deux phases dans la doctrine de Freud : d'abord le refoulement des complexes infantiles sous l'influence de l'éducation, puis la réapparition ultérieure de ces complexes mal ou insuffisamment refoulés, qui alors se présentent soit sous leur aspect vrai, ce sont les perversions sexuelles, soit sous des formes travesties, ce sont les psychonévroses. Dans tous les cas, l'instinct sexuel est en jeu, et c'est pourquoi Freud a pu dire que, avec une vie sexuelle normale, la névrose est impossible.

Cette importance considérable, accordée par Freud à l'instinct sexuel, fait de sa doctrine un véritable « pansexualisme », suivant l'expression de Bleuler, et c'est principalement de ce point de vue que je voudrais brièvement l'envisager.

Remarquons tout d'abord que Freud et ses élèves englobent sous le nom de *libido* un ensemble de faits psychologiques dont beaucoup ne semblent pas, de prime abord, se rattacher à l'instinct sexuel. Pour l'école freudiste, en effet, les manifestations instinctives et érotiques se confondent au début, c'est-à-dire chez l'enfant ; et c'est à cause de cela que la sexualité infantile a été jusqu'ici trop méconnue. L'un des grands mérites attribués à Freud est précisément de l'avoir « découverte » et d'en avoir montré le retentissement dans la vie ultérieure de l'adulte. Toutefois les interprétations qui servent de preuves à cette sexualité ne laissent pas que de surprendre un peu.

Il existe incontestablement, chez l'enfant, des manifestations sexuelles, dues soit à un développement très précoce (pollution), soit à une éducation vicieuse (masturbation). Il est possible aussi que nous attribuions à certains actes de l'enfant un sens sexuel, parce que nous les considérons avec nos yeux d'adulte et que, pour un adulte, ces actes ont une signification sexuelle. Mais Freud va beaucoup plus loin ; ces manifestations sexuelles, il les trouve dès les premiers mois de la vie, chez le nourrisson. Aussi le têtement est une ébauche de la *libido* des lèvres, qui, réapparaissant plus tard, peut être l'origine de tendances à l'onanisme buccal chez l'homme, au lesbianisme chez la femme. De même la satisfaction que le petit enfant éprouve d'une défécation un peu laborieuse est capable de donner naissance à un complexe qui, mal refoulé, devra faire craindre ultérieurement un penchant pour la pédérastie passive. C'est que, chez l'enfant, il y a des zones *érogènes*, parmi lesquelles figurent non seulement la région génitale proprement dite, mais encore la région anale, le ventre, le cou, les lèvres, le lobule de l'oreille, etc., et l'excitation de ces zones produit un plaisir *auto-érotique*, qui, plus spécialement localisé, suivant les circonstances, à telle ou telle partie du corps, sera la source des perversions sexuelles et des névroses de l'adulte, si les complexes correspondants n'ont pas été entièrement refoulés et dominés. Freud voit même, dans l'attachement instinctif de l'enfant pour son père et sa mère, une tendance obscure à l'inceste, que souligne encore la jalousie contre l'un ou l'autre des parents (*œdipus-complex*) et il trouve dans cette tendance l'explication du penchant que les jeunes garçons éprouvent pour les femmes mûres (représentant la mère) et les jeunes filles pour les vieux messieurs (représentant le père).

Ces interprétations me semblent bien artificielles. Sans doute, l'enfant a un sexe, puisque le sexe est déterminé dès le moment de la fécondation ; mais ce sexe est latent ; les dispositions anatomiques qui le traduisent sont des constructions d'attente se développant, au cours de l'ontogénie, indépendamment des glandes génitales. C'est seulement à la puberté que ces glandes entrent en activité et versent dans la circulation générale des hormones, sous l'influence desquelles se déclenchent deux séries de phénomènes : d'une part l'apparition des caractères sexuels secondaires, d'autre part les relations de psychisme et du sexe, la psychosexualité. Avant la puberté, il n'y a donc que tout à fait exceptionnellement de véritables manifestations sexuelles. L'enfant est, avant tout, un instinctif, et si nous sommes portés à donner à certains de ses actes une signification sexuelle, c'est comme je l'ai dit, parce que nous attribuons, sans preuves suffisantes, à l'enfant les incitations affectives qui sont le propre de l'homme fait.

La critique des procédés de la psycho-analyse confirme assez bien cette manière de voir. Freud s'est efforcé de montrer, avec juste

raison, que les rêves ne sont point l'effet du hasard, qu'ils obéissent au contraire à un certain déterminisme, et représentent souvent des essais de réalisation des tendances et des désirs inconscients. Mais le contenu des rêves n'est que rarement l'expression claire de ~~ses~~ tendances ; il les traduit sous une forme travestie et symbolique, que le médecin psychoanalyste a pour mission d'interpréter. Or, il me paraît que Freud a été frappé, dès le début de ses recherches sur l'hystérie, par l'importance du rôle que jouent les manquements sexuels et les traumatismes affectifs qu'il a ensuite cherché à retrouver dans toutes les psychonévroses. C'est donc sous l'empire de cette idée qu'il a interprété les symboles onériques et naturellement il leur a trouvé une signification sexuelle. Est-ce légitimement ? Quand Freud déclare que si tel de ses malades rêve de planche ou de table, c'est qu'il pense inconsciemment au corps de la femme (symbolisme *ex contrario*), que si tel autre rêve qu'il vole en l'air, c'est qu'il y a un désir inconscient de coït, que si un troisième rêve d'incendie, c'est un rappel obscur d'incontinence d'urine de la période infantile accompagnée de sensation agréable, etc., etc., n'est-il pas permis de se demander si cette interprétation est bien justifiée et si le psychoanalyste n'est pas plutôt victime de sa propre imagination ? Car, remarquons-le, dans la méthode freudiste, le patient parle ; il dit tout ce qui lui passe par la tête ; il agit à sa guise : seul, le psychoanalyste interprète, donne aux divagations qu'il entend, un sens et une portée, à l'aide de rattachements bien subtils et bien artificiels ; il intervient, non par sa dialectique, mais par l'émotion qu'il provoque, par le transfert affectif dont il est l'objet. Et dès lors, l'émotion intense éprouvée par le sujet, et dans laquelle Freud veut voir le critérium de l'arrivée au seuil de la conscience du complexe infantile refoulé et cause des troubles névropathiques actuels, n'est-elle pas, plus simplement le résultat des questions parfois singulières posées par le médecin, de l'embarras et de la surprise qui en découlent, de la suggestion exercée enfin ? Ne peut-on pas se demander, avec MM. Régis et Hesnard, ce que deviendraient tout ce symbolisme et les interprétations qui en sont données par l'école freudiste, si la psycho-analyse était pratiquée par un médecin qui s'inspirerait d'une autre doctrine ?

Loin de moi la pensée de décrier toute valeur à la psycho-analyse et à la conception générale à laquelle elle conduit ; l'une et l'autre ont apporté une contribution importante à la pathogénie des psychonévroses, mais il serait, quant à présent, imprudent d'en espérer davantage. L'unité de l'instinct, sur lequel Freud prétend baser toute la psychogénie, n'est qu'un postulat dont la nécessité ne s'impose pas. Déjà la sexualité infantile prête largement à la critique et, dans beaucoup de cas, les manquements sexuels apparaissent comme l'effet, et non la cause, de troubles psychonévrotiques d'origine plus ancienne. Que les préoccupations sexuelles tiennent une grande place dans



l'esprit de beaucoup de personnes, cela n'est pas contestable et les recherches de Freud et de ses élèves ont certainement contribué à le démontrer, mais on ne saurait en faire pour tout le monde et constamment, la source unique de notre activité mentale.

---

### **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**

Séance du mardi 29 janvier 1914. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Demonchy et de M. Lionel Dauriac.

La séance est ouverte à 4 h. 12.

La correspondance comprend des lettres d'excuses de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin, président ; Moret, vice-président ; D<sup>r</sup> Lehmann ; D<sup>r</sup> Montéouis (de Nice) ; M. Julliot, docteur en droit ; D<sup>r</sup> Proa (d'Alger) ; D<sup>r</sup> Malet (de Cannes) ; M. Albert Jounet.

La correspondance imprimée comprend des brochures de M. le D<sup>r</sup> Moniz Barreto, de Bahia.

La Société est invitée par le Comité d'organisation du Congrès espagnol de pédiatrie qui se tiendra à Palma de Majorque aux vacances de Pâques, à se faire représenter à ce Congrès.

M. le secrétaire général prononce l'éloge du D<sup>r</sup> Le Menant des Chesnais, membre fondateur de la Société.

*Les communications à l'ordre du jour sont faites dans l'ordre suivant :*

Doctoresse SALMEN : La psycho-analyse et la psychothérapie : Discussion  
D<sup>r</sup> LAUMONIER, D<sup>r</sup> BÉRILLOX, D<sup>r</sup> FARIZ, D<sup>r</sup> DEMONCHY,  
M. LIONEL DAURIAC, M. LOUIS FAVRE.

D<sup>r</sup> BONNET-LEMAIRE : Les alliés des névropathes. Discussion ; D<sup>r</sup> LAUMONIER,  
D<sup>r</sup> BÉRILLOX, D<sup>r</sup> FARIZ, M. LIONEL DAURIAC, D<sup>r</sup> CRAUK.

D<sup>r</sup> WITRY : La folie du roi Othon, de Bavière.

Les candidatures de M. le professeur Hamburger (de Vienne) et de M. Post, médecin-vétérinaire sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures.

---

### **Les alliés des névropathes**

par M. le docteur BONNET-LEMAIRE.

---

Les médecins qui s'occupent particulièrement des neurasthéniques et des névropathes ne peuvent manquer d'avoir observé le fait que voici : aux yeux de ces malades, leur entourage est divisé en deux fractions, ou, plus exactement, en deux partis très inégaux en nombre. Le premier parti est composé d'indifférents ou d'adversaires : il comprend la presque totalité de l'entourage. Le second parti ne compte qu'une seule et unique personne.

Cette division de son entourage, opérée par le malade, se comprend à merveille, si l'on se rappelle un des traits essentiels de la mentalité névropathique ou neurasthénique. De cette mentalité, on trouve un raccourci très exact dans le mot égoïsme. Le névropathe, en effet, se considère comme le centre de l'univers ; il envisage les êtres,

uniquement dans leurs rapports avec son individu. Au lieu d'admettre, conformément à l'ordre naturel, la nécessité d'une adaptation réciproque de son « moi » au monde, et du monde à son « moi » dans une juste proportion, il se retranche en lui-même, et veut absorber en son « moi » hommes et choses. Prétention irréalisable, puisque les droits de chacun de nous sont limités par les droits légitimes de nos semblables. Pour chimérique qu'elle soit, cette prétention n'en est pas moins celle du névropathe et, notamment, du neurasthénique.

Essayer de démontrer cette proportion, conduirait à étudier toute la psychologie du névropathe. Quelqu'un objectera sans doute que les névropathes et les neurasthéniques ne sont pas les seuls à avoir la prétention précitée. Cela est parfaitement exact. Nous accordons volontiers que les névropathes sont aux égoïstes ce que la partie est au tout ; mais, si tout égoïste n'est pas névropathe, tout névropathe est égoïste, et ne considère autrui que dans la mesure où il peut lui être utile ou nuisible. Au moins le névropathe a-t-il l'excuse d'être un malade, et, par ce fait, digne de considération.

L'idée que se fait le névropathe de son entourage se conçoit encore si l'on observe les traits suivants de sa mentalité.

Le névropathe, et le neurasthénique en particulier, vit de son mal ; il en a la coquetterie, il le caresse, et même, il s'en fait gloire. Un homme n'a souffert ce qu'il souffre, ni autant qu'il souffre. Et ce n'est pas une des moindres singularités de ces malades, de se livrer à une auto-analyse frénétique, et Dieu sait combien subtile, pour aboutir, enfin de compte, à cette conclusion qu'ils réalisent une maladie jusqu'à eux inconnue, et dont ils représentent l'unique exemplaire. Et, de fait, ils n'ont pas tort : car, à travers les caractères constants de la neurasthénie et des névropathies chacun d'eux brochosa neurasthénie et sa névropathie particulière. Il n'y a pas une neurasthénie, mais des neurasthéniques, pas une névropathie, mais des névropathes : ici, plus peut-être que dans toute la pathologie, éclate avec évidence la loi de l'individualité morbide. Le neurasthénique est donc dans son droit en se prétendant seul de son espèce. — De plus, ajoute-t-il, personne ne comprend rien à son cas : de ce fait, il se prétend incurable.

Or, en présence de son infortune, que trouve notre malade.

D'abord, des gens, en grand nombre, qui le blâment, et même qui le méprisent. Pour eux, il est devenu le gêneur, celui qu'on évite. Il n'est plus l'homme cordial, la femme charmante qui donnait à ses amis la somme d'agrèments qu'on est en droit d'attendre de tout être qui a la prétention de vivre en société. Son caractère est devenu chagrin, ombrageux, agressif. Il s'est rendu tour à tour odieux et ridicule. On le lui fait bien voir, et parents, et amis ont tôt fait de mettre en quarantaine un être aussi désagréable. Lui, de son côté, ne veut plus entendre parler de ces impertinents. Première catégorie d'adversaires.

Adversaires aussi, les amis bienveillants qui encouragent le malade, et l'incitent à réagir. « Réagir ! comme si cela m'était possible ! Mais donnez-m'en donc le moyen ! Mes forces sont à bout ! Je n'ai jamais été plus mal. » Et si les premiers adversaires sont des malveillants, ceux-ci, bons apôtre, sont des ignorants et des maladroits. Et, parmi eux règne le médecin habituel du malade ; ami d'autant plus redouté et haï du neurasthénique qu'il devrait, dit le malade, comprendre son cas, et savoir que rien ne peut prévaloir contre lui. A l'interprétation personnelle du malade, le praticien n'a-t-il pas le front de vouloir substituer je ne sais quelle théorie scientifique ? De plus, il conspire, pour l'encourager, avec les autres membres de la famille. Et cependant, chose paradoxale, ce médecin en qui il n'a pas confiance, le névropathe ne peut s'en passer : non pas pour prendre ses conseils, mais parce qu'il trouve une oreille patiente qui recueille le récit de ses maux. Malgré tout, le médecin demeure un adversaire du névropathe.

Mais, entre tant d'ennemis, que reste-t-il au pauvre patient ? Il lui reste son allié. Presque toujours, toujours, pouvons-nous dire, il se rencontre, dans l'entourage du névropathe, une personne qui prend parti pour lui, et qui épouse sa querelle.

Tandis que les gens de la classe précédente, ou bien considèrent le névropathe comme un malade imaginaire, — comme s'il y avait des malades imaginaires ! — ou bien l'exaspèrent de leurs encouragements maladroits, l'allié du malade compatit à ses souffrances, s'apitoie sur son sort. En cela, il ne diffère pas de certains adversaires. Mais il s'en distingue en ce que, non content de considérer la maladie pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, pour désagréable, pénible et décevante, mais ne menaçant en aucune façon l'existence du patient, il aperçoit ladite maladie comme très grave, et comme mettant en jeu, non seulement sa santé, mais son existence même.

Il importe de mettre en lumière les traits du personnage qui devient l'allié, l'âme sœur du névropathe. Disons-le d'abord bien nettement. Ce n'est pas au hasard que le rôle qu'il remplit lui a été attribué. Pourquoi parmi les multiples individualités qui composent l'entourage du malade, est-ce à cette personne, et non à une autre, qu'est dévolue la fonction d'alliée ? Ce rôle, nous l'allons voir, elle ne l'a pas choisi ; loin de là, elle le subit. Elle était marquée : voilà pourquoi elle a été choisie ; voilà pourquoi, ayant été choisie, va se passer, entre le malade et elle, un échange de sympathies morbides, avec toutes les conséquences, et presque une fusion de mentalités.

Qui est, d'abord, cet allié ? Le plus souvent, c'est la fille, quelquefois, mais plus rarement, c'est la femme du malade. Ce n'est jamais un homme. Mais ce serait une erreur de croire que cette situation de famille est la cause originelle de l'alliance qui va se créer. Le malade, la malade peut avoir plusieurs filles, et l'une d'elles seulement est choisie à l'exclusion des autres : celles-ci sont reléguées dans le parti adverse.

Ce qui a déterminé le choix, c'est la prédisposition de la personne élue, déjà entachée de névropathie. Elle est en état de réceptivité vis-à-vis de toutes les influences nerveuses morbides. Le malade l'a bien compris : car, en bon égoïste qu'est le névropathe, il a, dès longtemps, alors qu'il n'était lui-même qu'un prédisposé, discerné les affinités qui rapprochaient de lui la victime désignée. Il a donc fixé son choix ; et, à son propre insu, il a longuement, patiemment, dans l'ordinaire de la vie, façonné le caractère de la personne qui va lui servir d'appui, et celle-ci, sans s'en apercevoir, a commencé de graviter, et continuera de graviter dans l'orbite du malade ; par une sorte d'attraction, de fascination, d'envoûtement, me disait l'une d'elles elle lui sera désormais rivée.

Voici dès lors ce qui se passe : dans son inquiétude, l'alliée seconde par seconde, épie les phénomènes morbides, interroge anxieusement le malade, interprète tout haut, porte diagnostic et pronostic. Aussi bien, si, par un reste de bon sens, notre alliée conserve pour elle ses interprétations, son attitude et sa mimique trahissent assez son inquiétude et ses angoisses. Elle s'apitoie sans respect humain, sans adresse et sans prudence, veille jalousement sur le malade, devenu sa chose, — comme elle est devenue la sienne. Elle prend une garde ombrageuse, éconduit impitoyablement, et cela avec raison, les fâcheux que sont tous les adversaires. Ainsi autour de ce couple névropathique, se crée une atmosphère, entre eux règne une intimité de tous les instants ; ils ont de petits secrets ; ils ne sont qu'une seule et une même âme.

Ce qui résulte pour le malade d'un pareil état de choses, on le devine aisément. Les névropathes n'ont déjà que trop de tendance à l'auto-analyse, aux interprétations pessimistes concernant leur santé. Ils sont la proie d'obsessions hypochondriaques ; ils les ruminent. Le malade, donc, secondé dans ses vues, s'autorise de l'alliance qui lui survient pour se confirmer dans ses opinions, et s'exaspérer dans la dissection de son individu physique et moral. De cette opération, beaucoup d'éléments lui sont fournis par l'alliée, dont nous venons de voir l'attitude. Aussi le malade n'est-il nullement amélioré par la sympathie de son satellite fidèle. Bien au contraire : fort de sa participation le malade rumine de plus en plus des souffrances très réelles. Le point d'appui qu'il sent à ses côtés, l'inquiétude qu'on lui témoigne le confirme dans cette conviction que son mal est extrêmement grave. De ce fait, sa sensibilité s'exalte, et décuple ses malaises. L'imagination entre en jeu ; le jugement est déformé ; la fausse interprétation dégénère en délire hypochondriaque ; le malade rapporte ses malaises à de sinistres pathogénies qui aboutissent à de sinistres pronostics. Ainsi la parente affectionnée, qui croyait être l'alliée du malade devient la complice de la maladie.

Telle est la situation pendant une première période. Et nous allons voir que les choses ne s'en tiennent pas là : les méfaits que le malade

ressent du fait de son alliée, il le lui rend dans une ample mesure. L'état d'esprit du malade trouve, en effet, dans celui d'un inséparable compagnon, un terrain tout préparé à recevoir son influence ; cet état d'esprit, on l'a dit, a été la condition initiale de la situation présente. Il s'établit ainsi, entre l'un et l'autre, un courant réciproque, cycle morbide à deux ; chaque symptôme du malade en passant par l'alliée, lui en revient grossi, et croît en proportion de leur pessimisme commun, il acquiert une violence progressive, comparable à la virulence croissante que prennent les microorganismes, du fait de leur passage sur des milieux de culture successifs. Il s'agit ici d'une action transmise par le malade à sa compagne, action qui, par un mécanisme de réversibilité, fait retour à son point de départ. Tous deux jouent partie liée, et leurs mentalités respectives s'altèrent parallèlement l'une à l'autre, et l'une par l'autre. Car, on entend bien que l'alliée, primitivement un simple prédisposé, est désormais un malade, et sa maladie est le reflet de celle du patient auquel il s'est voué.

Mais il y a plus : entre les deux éléments du groupe morbide ainsi constitué il existe toutefois une différence essentielle ; le malade est actif, son allié est passif. Et ces caractères opposés entraînent la conséquence que voici : le névropathe, nous l'avons dit, est essentiellement égoïste. Aussi, est-il loin d'être touché de l'extrême renoncement de son allié. Bientôt, celui-ci devient son souffre-douleur. Il est l'exutoire de ses idées hypochondriaques, de ses irritations et de ses emportements. Il est même l'objet sur lequel s'exercent ceux-ci quand, cessant de demeurer à l'état d'impressions, de pensées et de paroles, ses concepts se traduisent par des actes et des violences. Quand donc survient au névropathe quelque contrariété, même minime, l'allié est là, sur qui se décharge la colère du malade. Il faut bien savoir, du reste, qu'il n'est pas le seul en butte à ces aménités : tout individu, homme, femme, enfants, domestiques, animaux familiers, servent de victimes au névropathe, tout individu, disons-nous, à condition qu'il soit faible. Car le névropathe, prudent de sa nature, ne se risquerait jamais contre aussi fort que lui.

Mais le fidèle allié, à part les circonstances qui seront relatées plus loin, supporte sans mot dire les violences du malade : celui-ci n'est-il pas bien excusable ? Ses écarts ne sont-ils pas l'effet de sa maladie, et peut-on lui en vouloir ? D'ailleurs, cette raison-là mise à part, une autre condition dicte à l'allié son attitude résignée : c'est la terreur : terreur de voir la maladie de son protégé s'aggraver du fait de la résistance ; terreur moins désintéressée de provoquer de nouvelles scènes dont il serait lui-même la victime ; terreur telle, dans tous les cas, qu'elle a suffi, à diverses reprises à déchaîner, nous en avons été personnellement le témoin, des crises typiques d'hystérie chez une jeune fille affolée.

Ce n'est pas que, de temps à autre, l'alliée ne se révolte contre la

violence des paroles et des actes de son malade. Alors, exaspérée par ses caprices et ses brutalités, elle se plaint. Elle se plaint, à l'entourage d'abord, et celui-ci se félicite de la voir revenir enfin à la raison. Satisfaction bien éphémère au surplus : car cette révolte dure peu, et, soit retour de l'apitoiement par le spectacle lamentable que donne le malade soit adoucissement de l'humeur de celui-ci à la suite de la décharge de son système nerveux, soit surtout, bien souvent, cajoleries du malade qui, rusé, craint de s'aliéner ou d'indisposer son point d'appui, l'alliée revient à récipiscence. Quelquefois, la violence dépassant toute mesure, c'est au malade lui-même que l'alliée témoigne son mécontentement : et le malade d'adoucir ses mœurs, quitte à renouveler bientôt ses violences, avec d'autant plus d'intensité que, peu à peu l'alliée perd vis-à-vis du malade sa propre personnalité. C'est alors la période de résignation, de renoncement, d'abêtissement définitifs. L'alliée renonce au peu qui lui restait de résistance. Elle arrive à subir plus qu'une déformation, une transformation de l'esprit qui la modifie de fond en comble. Cette transformation consiste essentiellement en ceci, que le malade devient le centre, l'axe de la vie de son satellite. C'est une véritable idée fixe, une obsession autour de laquelle gravitent tous ses sentiments, toutes ses pensées, tous ses actes. L'alliée a conscience de cette idée fixe ; mais elle ne se défend pas, elle s'y abandonne ; elle ne s'aperçoit pas de ce qu'elle a d'anormal, ni de sa nature pathologique. Un pas de plus, et elle-même, déjà primitivement prédisposée, déjà secondairement ébranlée, va, par un véritable phénomène d'imprégnation psychique, devenir l'objet d'une sorte de contagion. Ce sera, définitivement, la neurasthénie ou la psychopathie à deux, telle que nous l'avons déjà désignée, comparable à ce qu'on a appelé la folie à deux dont nous allons parler tout-à-l'heure ; car il s'agit maintenant d'interpréter les cas que nous exposons ici.

Un premier point est indiscutable. L'alliée du névropathe n'adopte pas son rôle délibérément, mais bien parce qu'elle est, nous l'avons déjà dit, prédisposée à le remplir. Elle est elle-même, sinon neurasthénique ou névropathe, du moins candidate à la neurasthénie ou à une névropathie. Les choses se seraient passées tout autrement dans le cas contraire. Peut être eût-elle été une garde-malade dévouée, mais elle n'eût pas adopté le système quasi-déliquant du malade. Sans doute eût-elle, dès lors, été considérée comme adversaire, et, à ce titre, éloignée. Mais, sûrement, elle n'eût pas marché dans le sillage morbide du malade. Elle était donc elle-même une malade prédestinée : elle a subi l'altération que, sûrement, elle aurait subie sous d'autres influences à défaut de celle-ci : le contact du malade a fait éclore une maladie en germe.

Par quel mécanisme ? Cette question se pose exactement dans les mêmes termes que pour les cas connus sous les noms de folie à deux, folie induite, folie simultanée, contagion mentale, cas étudiés par

nombre d'auteurs, et, tout récemment encore par Régis et Dumas.

Notre opinion personnelle est qu'il s'agit, dans les cas que nous visons, d'une suggestion imposée par un malade, neurasthénique ou névropathe, à un sujet prédisposé, comme il vient d'être dit, et non d'une contagion proprement dite. Si l'on tient au mot « contagion », qui fait image, ce mot ne doit pas être pris dans son sens strict, sous peine d'exprimer une erreur, mais dans un sens analogique.

La suggestion résulte de ce double fait : 1° que le malade est tyranique, violent, égoïste ; 2° que son allié est malléable, douce, affectueuse pour le premier ; de plus, elle le craint. La cohabitation, l'intimité, les inquiétudes, la tension émotive continuelle favorisent l'imprégnation d'un esprit tout préparé à recevoir toutes les empreintes morbides.

Il est d'ailleurs à noter que, même en dehors des cas très caractérisés et typiques que nous visons, nombre de névropathes de moindre envergure vivent en liberté par le monde, et imprègnent de leur influence dominatrice les prédisposés qui leur tombent sous la main. Ici se retrouve la division des caractères en meneurs et en grégaires, si bien mise en lumière par Grasset.

Tout résumé, on se trouve en présence d'un couple névropathique dont les éléments réagissent l'un sur l'autre ; d'un cycle dont le point de départ est le malade, et qui nécessite la participation d'un individu prédisposé à recevoir, à élaborer, et à restituer, à leur auteur, grossies, ses conceptions erronées.

Du reste, l'allié du névropathe ne sombre pas aussi profondément que lui. Dans les cas que nous avons observés, il lui a suffi d'être séparé de son malade pour récupérer l'intégrité de son jugement. Ce fait indique la première condition du traitement de l'allié devenu malade : la séparation. L'avenir nous dira si une imprégnation plus ou moins prolongée n'a pas laissé sur lui une trace indélébile, point de départ d'une névropathie future.

Et le malade lui-même, on le comprend, ne peut que gagner à être séparé d'une société aussi dévouée et aussi dangereuse. Quelque opinion que l'on professe dans la question si discutée de l'isolement, il est, tout au moins, un être dont on devra séparer le névropathe : c'est son allié.

#### *Discussion :*

D<sup>r</sup> BÉRILLON. — Ce qui rend la pratique de la psychothérapie si délicate, c'est l'existence si fréquente, auprès des névropathes, d'éléments hostiles au succès de la cure. Dans certains cas, c'est un des conjoints qui contrarie, consciemment ou inconsciemment l'influence du médecin. Dans d'autres ce sont des amis. Il est souvent fort difficile d'analyser les sentiments qui les font agir. Le plus souvent, il n'y a pas d'autre mobile qu'un parti-pris, une idée préconçue, une réaction de la vanité blessée à un point de vue quelconque.

Dans toute cure de psychothérapie, il faut toujours se préoccuper s'il n'y a pas dans la coulisse, une intervention venant neutraliser les suggestions curatives, *une contre-suggestion*.

D<sup>r</sup> CRAUK. — Le médecin des enfants, Roger, répétait souvent à ses élèves : « Ce qu'il y a de plus difficile à soigner dans un enfant, c'est la mère ; quand il y a une grand'mère, cela peut devenir tout à fait impossible. L'expérience de la médecine consiste expressément dans l'art d'exercer sur le milieu assez d'influence pour que vos prescriptions soient suivies à la lettre et que les interventions extérieures soient réduites à leur minimum. »

D<sup>r</sup> Paul FAREZ. — Un des grands services rendus par la connaissance de l'influence de la suggestion a été apprendre aux médecins que cette suggestion médicale n'était pas la seule à intervenir et qu'il fallait tenir compte également d'autres suggestions émanant de personnes exerçant sur les malades un empire plus ou moins impératif.

---

**L'expertise médicale concernant l'état mental  
de Sa Majesté le roi Othon de Bavière**  
par M. le D<sup>r</sup> WITRY, de Metz.

---

Le roi Othon de Bavière, étant fou dès son avènement au trône en 1886, son cousin Louis, prince-régent de Bavière, s'est déclaré roi de Bavière « par la grâce de Dieu », le 5 novembre 1913. Malgré la grâce de Dieu, la chambre honoraire a demandé une expertise sur l'état actuel de l'autre roi bavarois Othon. Nous reproduisons ce document médical en traduction exacte :

Château de Furstenried, 1<sup>er</sup> novembre 1913.

« Les soussignés, D<sup>r</sup> Rehm, D<sup>r</sup> Vocke, professeur Krœpelin, professeur Specht, professeur de Grashey, ont déjà déclaré incurable l'état mental de Sa Majesté, après leur visite au Château de Furstenried, le 27 octobre 1913. Comme il paraissait désirable d'élargir cette expertise, en tenant compte du commencement et du développement de la maladie, les soussignés ont eu à leur disposition les dossiers déposés dans les archives de la maison royale ainsi que les journaux médicaux et observations déposés au Château de Furstenvied.

« Les soussignés sont donc à même de formuler l'expertise suivante :

« Les dossiers contenus dans les archives prouvent que Sa Majesté suivait déjà un traitement médical pour troubles mentaux comme jeune prince en 1871, donc depuis plus de quarante-deux ans ; il restait en observation et traitement continu jusqu'en 1886, quand il fut proclamé roi de Bavière. Alors, après la mort de Sa Majesté Louis II, on nomma une commission de médecins experts, pour statuer sur l'état mental et l'aptitude au gouvernement du roi Othon. Cette commission se composait du professeur de psychiatrie, D<sup>r</sup> Hagen



à Erlangen, du professeur de psychiatrie Dr Gräshey, à Wurtzbourg et du directeur Hubrich, de l'asile de Werneck. L'expertise du 15 juin 1886 concluait qu'une aliénation mentale existait déjà depuis un grand nombre d'années, — que ces troubles mentaux suivaient une marche périodique, — que Sa Majesté avait tantôt des périodes d'exaltation, tantôt de dépression, avec des hallucinations très vives, des mouvements obsédants et des idées délirantes, — que peu à peu la maladie avait provoqué une faiblesse mentale continuelle accompagnée de paroxysmes et délires passagers. Cette faiblesse mentale fut déclarée déjà alors comme inguérissable, excluant la libre volonté de Sa Majesté et l'empêchant de gouverner pendant toute sa vie.

« Cet état de faiblesse mentale n'a pas subi d'amélioration depuis 1886 mais elle a empiré peu à peu. Les journaux médicaux de Furstenried nous démontrent, que le cercle, dans lequel se meuvent les idées de Sa Majesté, est devenu de plus en plus étroit. Sa Majesté ne prononce que rarement quelques paroles compréhensibles et cohérentes. Sa Majesté n'a tenu depuis de longues années aucune conversation, pas même à l'occasion des visites de ses plus proches parents ; il ne réagit presque sans exception à aucune des paroles qu'on lui adresse. Sa Majesté n'a plus écrit le moindre mot depuis de longues années, de même qu'il a cessé toute lecture. Quant l'état d'âme de Sa Majesté est tranquille, Sa Majesté prononce à demi voix les idées qui l'occupent. Sa Majesté croit entendre les voix de personnes connues ou qui se trouvent près de lui ; il écoute, et répond ou bien avec un sourire content ou bien par des injures violentes. Ce sont des hallucinations, surtout de l'ouïe, qui occupent Sa Majesté pendant des heures.

« La mémoire a gardé encore quelques souvenirs des temps passés, des noms de personnes connues, de vieux tableaux, etc. Mais le nombre de ces souvenirs est aussi devenu plus petit. L'humeur ne balance plus depuis nombre d'années entre l'exaltation et la dépression, mais entre un calme égal, des états de stupeur et des moments rapides, où Sa Majesté est très gai ou très violent. L'ennui de la vie avec des idées de suicide variant avec une hilarité débordante n'ont plus été observés depuis des années. Il n'y a aucun événement, aucune personne, aucune chose, à laquelle Sa Majesté porte un intérêt. Le jour et la nuit, ainsi que les saisons tout lui est égal ; il ne demande jamais l'heure ni le jour de la semaine et ne porte pas de montre.

« La notion de l'argent et de sa valeur lui fait défaut comme celle du temps. L'alimentation a subi beaucoup de changements dans le courant des années ; elle est devenue irrégulière quant au temps des repas, les plats, l'usage des assiettes, des cuillers et fourchettes ; tous ces ustensiles furent souvent jetés à terre ou lancés contre les personnes de l'entourage. A la fin Sa Majesté ne prit plus du tout place à table, mais saisit simplement avec la main les mets dans les assiettes et s'éloigna, en mangeant dans la main dans une chambre

voisine. Très souvent Sa Majesté remit le manger jusqu'à la nuit ou refusa toute nourriture, quand les plats lui furent servis à des heures exactes. On fut donc forcé de lui tenir toujours prêts les mets et boissons. En même temps on servit le manger dans des plats de métal doré. Dans les dernières années Sa Majesté prit pendant la journée assez régulièrement du thé et du café tandis que les mets consistants furent pris le soir entre 9 et 11 heures. Comme Sa Majesté perdit ses dents de bonne heure et ne put employer un ratelier on doit lui présenter les aliments sous une forme appropriée à cet état. Les jours où Sa Majesté présentait un état de stupeur ou avait des idées obsédantes, l'alimentation ou bien cessa complètement, ou bien se réduisit à des boissons. Quand la stupeur avait disparu après un ou deux jours, alors Sa Majesté mangea avec grand appétit et en somme de très grosses portions sans la moindre indigestion. Le sentiment de la propreté et des soins corporels a complètement disparu et presque chaque selle et chaque miction provoquent une contamination du corps, des habits, de la chambre et souvent aussi du lit. Sous l'influence d'une phobie du toucher, que Sa Majesté avait déjà comme prince, Sa Majesté retenait les selles et les urines autant que possible ou déversait les déjections dans les tiroirs ou armoires ; depuis de longues années Sa Majesté évite tout contact avec un water-closet ou un urinoir. Si on laissait Sa Majesté un peu de temps vivre à sa façon, il deviendrait vite sauvage ; Sa Majesté s'oppose vivement à tous les soins de nettoyage et aux bains.

« Aussi longtemps que la maladie de Sa Majesté présentait un caractère aigu, les troubles du sommeil et les insomnies prédominaient. D'après le journal médical Sa Majesté avait eu en 1880 — 88 nuits blanches et en 1881 — 91 nuits blanches. A partir de cette année le sommeil devint meilleur et, à présent, il est, depuis beaucoup d'années tout à fait suffisant. Il est vrai que Sa Majesté passe de temps en temps une nuit en dehors du lit dans un état de stupeur. Mais cette négligence est réparée directement par un sommeil de 10 à 12 heures et cela sans un narcotique quelconque.

« L'air frais a toujours eu une bonne influence sur Sa Majesté. Quand le malade changeait encore de domicile entre les châteaux de Försäteried, Nymphenbourg et Schleissheim, il se promenait souvent en compagnie du médecin en voiture. La plus grande partie de ces excursions tombe dans l'année 1882 ; elles diminuent alors et sont extrêmement rares en 1885. Le malade ne voulait plus monter en voiture et devint très violent et agressif pendant l'excursion. Maintenant il jouit du grand air dans les jardins frais de Försäteried, dans lequel Sa Majesté se trouve continuellement depuis le 20 septembre 1883. Le grand jardin au sud est dans le genre français, beaucoup de lumière et beaucoup d'ombre en même temps. Sa Majesté en profite régulièrement. A l'est il y a un jardin à l'anglaise, mais Sa Majesté ne s'y rend jamais.

« Sa Majesté est maintenant depuis 30 ans sans interruption au château de Fürstenried et il est clair que dans ce temps très long surviennent chez lui des symptômes de troubles mentaux et des troubles passagers de sa santé physique. Mais l'état général de Sa Majesté n'a pas été influencé sérieusement par ces maladies passagères. Cette constatation et la circonstance que la maladie mentale ne menace pas la vie physique et qu'il n'y a jamais eu de paralysies, font espérer que Sa Majesté pourra vivre encore un certain nombre d'années.

« Les faits susdits font conclure les soussignés que :

« Sa Majesté le roi Othon de Bavière est, à la suite d'une maladie mentale de longue durée, incurable et incapable de gouverner. Il est absolument certain que cet empêchement durera pendant toute sa vie.

« Signés : Rehm, Vocke, Krœpelin, Specht, V. Grashey. »

---

J'ajoute une courte notice extraite des journaux bavaois.

#### **La santé du roi Othon de Bavière.**

Une commission de médecins, ainsi que plusieurs parlementaires, ont été admis à voir le roi Othon, dans son château de Fürstenried.

Les salles, qui sont magnifiques, en sont entièrement capitonnées. Dans le coin le plus obscur, le Roi va et vient, touchant les murs, suivant le manège des lions en cage. Il ne s'arrête que pour pousser de temps à autre un juron, puis il court à la porte et il semble écouter avec attention. Tout à coup, il entre dans une violente colère, jette son chapeau par terre, le ramasse et le jette encore une fois en criant et en jurant.

A un moment donné, le Roi se précipite dans la salle à manger où tous les tapis sont fixés par des clous aux tables, il lance dans la pièce la vaisselle de cuivre et il s'acharne sur elle. Le pauvre Roi entend des voix qui l'injurient.

Il y a quelques années, le Roi consentait à manger des aliments que l'on déposait dans le château ou dans le parc, cinq ou six heures après qu'on les lui avait servis. Aujourd'hui, on est forcé de lui donner sa nourriture d'une façon artificielle.

L'état est incurable, le Roi ne sait plus qui il est et ne reconnaît personne.

---

Rappelons enfin que le frère du roi Othon, le roi Louis de Bavière, s'est suicidé, fou depuis longtemps, dans le lac de Starnberg en entraînant dans la mort son médecin, le D' Gudden (1886).

---

## Psycho-analyse et psychothérapie

par Mme la doctoresse SALMEN.

La doctrine de la psycho-analyse dont le développement, sinon l'invention, doit être reporté à l'activité scientifique du Dr Freud, de Vienne, n'a pas rencontré jusqu'ici en France l'accueil avec lequel elle a été accueillie dans divers pays et en particulier en Suisse et en Angleterre.

Cela tient probablement à ce que les nombreux travaux de Freud et de ses principaux disciples ont été publiés en langue Allemande. Cela tient également à ce que, même pour ceux qui ont une connaissance approfondie de l'allemand, les idées de Freud ne sont pas toujours faciles à comprendre. On peut l'attribuer aussi à l'emploi de mots qui lui sont personnels, ainsi qu'à un manque évident de précision et de clarté dans l'exposé des éléments fondamentaux de la doctrine.

C'est ce qui m'a décidée, avant d'aborder la critique de la psycho-analyse, à vous en exposer les éléments principaux tels qu'ils résultent d'une brochure dans laquelle ont été réunies les cinq conférences faites par le chef d'école, à la Clark University, à Worcester, au mois de mars 1909.

Dès la première de ces conférences, M. Freud réfute l'opinion d'après laquelle il serait l'inspirateur de la psycho-analyse.

Il indique comme le premier auteur ayant eu recours à l'emploi de la psycho-analyse comme moyen de diagnostic et de traitement, M. Breuer qui, comme Freud lui-même, exerçait la médecine à Vienne. Breuer l'utilisa chez une jeune hystérique dont le cas, à force d'avoir été reproduit, est devenue en quelque sorte célèbre. Cette jeune fille âgée de 21 ans, était douée d'une vive intelligence. Sa maladie qui dura deux ans fut caractérisée par de la paralysie et de l'anesthésie complète des deux extrémités droites et par intervalles les mêmes symptômes se manifestèrent du côté gauche. Elle présenta également des troubles de la motilité oculaire et de multiples troubles de la vision ; de la difficulté dans le port et les mouvements de la tête ; de la toux nerveuse très pénible, du dégoût pour la nourriture et une fois pendant six semaines, elle fut dans l'impossibilité absolue de boire malgré une soif des plus douloureuses ; puis survinrent des troubles de la parole qui s'accrochèrent jusqu'à du mutisme complet, quant à l'emploi de sa langue maternelle, comme élocution et comme compréhension ! Finalement on observa aussi des absences, de la confusion, du délire et des altérations de toute sa personnalité.

M. Freud démontra à son auditoire qu'il s'agissait d'un cas d'hystérie classique, avec des symptômes graves, très pénibles pour les malades, mais sans dangers réels, les organes vitaux (cœur, reins) étant indemnes. Il insiste encore sur ce que la maladie de cette personne survient au cours d'une maladie de son père qu'elle adore, maladie à laquelle elle prit une grande part aux soins. Ayant perdu

ce père après avoir cessé préalablement de le soigner elle-même par l'apparition de sa propre maladie. Le diagnostic est donc facile. M. Freud démontre encore à son public le parallèle de symptômes approximatifs dans les affections cérébrales organiques et fait un grave reproche aux médecins — et, à mon avis, assez justifié pour beaucoup d'entre eux ; — de s'intéresser à toutes les affections organiques et d'affecter de se désintéresser de tous les autres cas si pleins de difficultés, au point d'en devenir presque l'ennemi instinctif et systématisé de ces pauvres malades si irrespectueux dans les manifestations de leur névrose. En effet, comment peut-on accorder tant d'attention à des maladies qui se présentent sous des formes si incompréhensibles.

M. Breuer, d'après ce que rapporte M. Freud adopta donc une autre tactique vis-à-vis de sa patiente hystérique, la prit très au sérieux et lui prodigua sa sympathie et son intérêt bien que, au moins au début, il ne put rien faire pour sa guérison.

On avait remarqué que la malade dans ces états d'absences, d'altération psychique avec confusion chuchotait certains mots qui donnaient l'impression qu'ils tenaient à un *complexus* de pensées qui la préoccupait. Breuer *hypnotisa* la jeune fille et lui répéta alors ces mots pour l'inciter à développer devant le médecin les créations psychiques qui l'impressionnaient durant ses absences et dont ces quelques mots chuchotés avaient trahi l'existence. C'étaient des impressions très profondément tristes et souvent très poétiques, des rêves éveillés (je traduis toujours sur la conférence imprimée de M. Freud), des rêves survenant dans la journée et prenant généralement comme point de départ la situation d'une jeune fille au chevet de son père malade. Après s'être ainsi allégée de ces impressions mélancoliquement poétiques elle se sentait « comme libérée » et rentrait pour plusieurs heures dans la vie normale. Ceci se répéta, paraît-il, un assez grand nombre de fois, et suscita l'idée que cette altération psychique, qui se manifestait par des absences, était une suite de l'irritation, partant de ces *complexus*, chargés, on peut dire, d'affectivité comprimée. Ce qui rendait le cas plus curieux encore, c'est que la patiente durant toute cette période de sa maladie, ne parla plus que l'anglais, (étant autrichienne, sa langue maternelle devait être l'allemand !) et même ne comprenait que l'anglais. D'autre part elle l'employait dans ces états anormaux avec tant de virtuosité qu'elle traduisait à première vue un texte allemand qui lui était inconnu en anglais parfait !

La jeune fille désigna elle-même son nouveau traitement trouvé par le Dr Breuer la « *talking cure* » (cure par bavardage) ou encore « *chimney sweeping* » (ramonage de cheminée).

Breuer tira de ces séances, d'abord fortuites, de *cure de bavardage* ou de *ramonage* la conclusion que, en se servant de ce nouveau moyen d'une manière non fortuite mais au contraire toute métho-

dique, toute systématique, on pouvait éliminer plus efficacement ces irritations psychiques périodiques. Il put ainsi mettre un terme même à des symptômes physico-psychiques, mais tout cela seulement dans le cas où l'hypnose était associée à une décharge affective ayant pour point de départ la cause initiale du trouble nerveux. Si la décharge affective venait à manquer dans une de ces séances, c'est-à-dire si la jeune fille parlait sans passion, peut-être sans larmes, dans l'hypnose, il n'y avait pour cette fois aucune amélioration à enregistrer.

M. Breuer guérit de cette manière l'impossibilité de prendre des boissons après avoir révélé la genèse de ce symptôme. La malade, qui avait une dame de compagnie anglaise qu'elle n'aimait pas (nous voyons donc par ce fait, qu'il s'agissait d'une nature très passionnée) vit un jour chez celle-ci, en pleine chaleur d'été, un petit chien, (qu'elle qualifie de dégoûtant), boire dans un verre. Voulant être polie elle ne fit aucune remarque, mais elle en éprouva une impossibilité de boire qui dura six semaines. (Elle mangeait des fruits). Ayant oublié dans son état normal cet incident initial de ce nouveau symptôme, ce n'est que dans l'état d'hypnose que le souvenir de ce fait lui revenait ; elle le rappela alors avec force paroles de dégoût et d'horreur probablement autant pour l'anglaise que pour le chien et elle fut depuis cette séance, entièrement et pour toujours débarrassée de ce symptôme grave et douloureux.

Enfin, M. Freud écrit : « Nos malades hystériques souffrent de réminiscence ; leurs symptômes sont des *restes* et des *symboles de souvenirs* de certains événements traumatiques, survenus au cours de leur vie ».

Ensuite M. Freud nous montre la parallèle de ces faits avec les faits normaux dans la vie : les monuments publics dont nous embellissons, nos grandes villes sont aussi de ces symboles mémoratifs dit-il. Prenez la colonne de Charing-Cross à Londres par exemple ! L'un des vieux rois Plantagenets du XIII<sup>e</sup> siècle, qui fit transporter le corps de son épouse, la reine Eléonore à Westminster, exigea une croix gothique à chaque station où le cercueil devait être posé sur le parcours. Charing-Cross est la dernière de ces croix. A un autre endroit de la ville on voit une autre colonne plus moderne, celle-là, qu'on désigne sous le nom de « *monument* ». On rapporte que cette deuxième colonne fut érigée en souvenir du grand incendie de 1666 qui avait mis en cendres une grande partie de la ville. Ces monuments sont donc des symboles commémoratifs, comme les symptômes hystériques. Mais que dirait-on, demande Freud, si de nos jours un brave londonien s'arrêtait devant le monument du parcours funéraire de la bonne reine Eléonore pour y pleurer ? Et aussi que dirait-on de cet autre qui, s'essuyerait les yeux devant le monument commémoratif de l'incendie de 1666 alors que sa ville natale s'étend devant lui toute resplendissante d'activité et de richesse ?

C'est cependant ainsi que se conduisent nos hystériques : non seulement ils ont conservé les souvenirs de certains événements douloureux de leur vie, mais encore, ils s'y sont attardés avec toute la force de leur passion et de leur affectivité. Ils ne se débarrassent pas du bagage encombrant de leur passé et négligent pour ce passé la réalité et l'actualité : Cette fixation de la vie psychique aux traumatismes pathogènes est un des traits les plus importants de la névrose.

Il est vrai encore, dit Freud, que ces traits se retrouvent dans la vie affective normale. La malade de Breuer devait naturellement être triste puis qu'elle avait perdu son père. Mais la différenciation de ces deux phénomènes — normal et morbide — se montre bien nettement dans d'autres cas étudiés depuis Breuer. Elle apparaît entre autre dans celui de la tiqueuse de Freud et se serait manifesté aussi clairement chez la patiente de Breuer si la jeune fille n'était pas venue si tôt après l'apparition de sa névrose se soumettre au traitement que Freud appelle le traitement cathartique : la *purge psychique*.

M. Freud signale l'énorme importance, entrevue déjà par M. Breuer, qu'il y a à découvrir par ce procédé la genèse de tous les symptômes hystériques, et d'arriver ensuite très simplement à leur guérison. En effet, il paraît que Breuer ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Ces symptômes pour ces deux auteurs — Breuer et Freud — avaient surgi comme des « restes », des « reliquats » ou encore des « précipités » (je traduis Freud) d'événements chargés, je dirais même surchargés d'affectivité, et qui furent dans la suite désignés sous le nom de « traumatismes psychiques ». Il y avait là des produits psychiques tout simples mais il y avait aussi des combinaisons d'événements psychiques vécus, formant des chaînes entières de souvenirs ; des reliquats ou précipités pathogènes qui durent être reproduits d'une manière chronologique inverse, c'est-à-dire la dernière d'abord et la première en dernier lieu pour arriver à leur élimination. Un procédé autre que celui rigoureusement chronologique dans le sens que nous venons d'indiquer n'eut aucun succès.

Breuer trouva ainsi que les troubles des yeux se réduisaient à ceci que la jeune fille étant au chevet de son père, les yeux noyés de larmes ; celui-ci lui ayant demandé l'heure, elle s'efforça de regarder la montre à travers ses larmes en s'approchant probablement beaucoup ; elle eut ainsi des phénomènes de macroopsie et de strabisme. Breuer-Freud relatent encore qu'une autre fois la jeune fille s'éveilla en pleine nuit très angoissée au sujet de son cher malade, pour lequel on attendait un chirurgien. Notre patiente était seule avec son père, assise sur une chaise, le bras droit sur le dossier. Elle entra ainsi dans un de ces états de rêve éveillé et vit un serpent noir descendre du mur opposé de la chambre s'approchant du malade pour le mordre. M. Freud ajoute, entre parenthèses, que probablement quelques serpents existaient réellement dans la prairie près de la maison habitée

par cette famille, parce que la jeune fille avait déjà avant ce moment d'hallucination, manifesté son grand effroi de ces serpents qu'elle disait y avoir remarqués à plusieurs reprises. Elle voulait donc, dans cet état, je dirais sémi-comateux, chasser l'animal qui menaçait son père. Mais son bras ne put exécuter aucun mouvement étant, par la position fatigante et prolongée, qu'il avait pris, (attaque cardiaque) du père. Cette fillette cadette a été très malade pendant les premières années de sa vie. L'aînée de son côté devient dans la suite une grande névropathe.

La patiente elle-même est la troisième de quatorze enfants, dont quatre seulement survivent.

Elle s'est mariée à vingt-trois ans à un homme remarquablement intelligent, mais de beaucoup plus âgé qu'elle. Il mourut peu d'années après son mariage qui fut des plus heureux.

M. Freud donne pour origine du tic de cette patiente deux moments initiaux. Premier point : sa fille cadette, encore toute petite était tombée gravement malade et un jour la mère eut beaucoup de difficultés pour l'endormir ; elle avait enfin réussi mais la peur la torturait que la petite pourrait se réveiller par quelque mouvement même de la mère ; celle-ci se répétait donc sans cesse qu'elle devait faire bien attention et ne faire aucun bruit. Deuxième point : La patiente était un jour anesthésiée et parésiée ; portant ensuite l'attention sur ce bras même l'hallucination se compliqua ; les doigts de la main droite devenaient autant de petits serpents à tête de mort (les ongles). Dans son angoisse la pauvre jeune fille aux prises avec son hallucination voulait prier, mais la voix lui fit d'abord défaut de même que tout-mot dans aucune langue ; finalement elle trouva un petit vers enfantin en anglais, une prière d'enfant et put depuis ce moment penser et parler uniquement dans cette langue lorsqu'elle se trouvait dans ces états pathologiques.

La séance qui reproduisit tous ces états hallucinatoires et passionnels provoqua en même temps leur élimination complète et ramena la jeune fille encore à l'état normal.

M. Freud parle alors de ses propres essais, prenant d'abord la même route que Breuer. Une de ses patientes, une dame âgée de quarante ans, était affligée d'un tic se manifestant, surtout dans des moments d'agitation, mais aussi sans cela, par un claquement de la langue très bizarre que des chasseurs ont comparé aux cris du coq de bruyère (1).

Voici quel était l'état de cette malade : expression de la figure douloureuse, les yeux rappetissés, regard baissé, front fortement plissé, plis nasolabial très accusé. Elle parle avec difficulté, à voix basse, empêchée parfois de parler par des accès spasmodiques des organes de la voix, accès qui s'accroissent jusqu'à devenir du

(1) FREUD et BREUER : *Etudes sur l'hystérie*, 2<sup>e</sup> édition, Leipzig et Vienne 1909, Fr. Deuticke, éditeur.



bégaiement. Les doigts entrelacés sont constamment agités ; des convulsions à tics fréquents dans la figure et dans les muscles, surtout le sterno-claïdo-mastoiïdien droit. De plus la malade s'interrompt souvent pour faire entendre son claquement de la langue, et prenant une expression d'horreur et de dégoût profond, les doigts écartés et recourbés vers son interlocuteur elle s'écrie à chaque instant d'une voix altérée et remplie de terreur : « Silence — ne parlez pas — ne bougez pas ! » Puis aussi immédiatement après disparaît et la malade reprend simplement le cours de son discours comme si rien ne se serait passé. Elle paraît donc ne pas avoir conscience de ce fait. Il s'agit d'un cas de délire hystérique alternant avec l'état normal (Freud-Breuer, *loco-cit.*) M. Freud explique que les mots proférés dans ces moments d'absence de la malade correspondaient à une formule protectrice, une sorte d'ex-voto comme il en a encore trouvé entre autres chez une mélancolique qui pour se garantir elle-même contre des idées malveillantes, des craintes qu'un malheur arrive à son mari, à sa mère, etc., se réfugiait mentalement vers une idée protectrice comme la malade tiqueuse.

Cette malade éprouve encore de l'agitation à tout bruit insolite, puis des sensations de froid et de douleurs lancinantes dans le dos, dans la cuisse et la jambe droite.

C'est une femme très intelligente et très cultivée, livlandaise, de famille aristocrate et riche.

Elle a deux fillettes, 16 et 14 ans, dont la plus jeune est née à la mort ; précipitée avec ses deux enfants dans une voiture dont les chevaux effrayés par un orage, avaient pris le mors aux dents ; la pauvre femme se vit encore forcée d'éviter tout bruit pour ne pas effrayer d'avantage ces animaux.

Freud signale spécialement que la jeune fille avait presque dans toutes les situations pathogènes une forte émotion à réprimer au lieu de lui donner libre cours par des gestes affectifs, des mots et des actions correspondantes. Je répète encore son observation *que tout traitement était sans effet si cette reproduction d'effusion affective n'avait pas lieu.*

« La maladie survient donc parce que les émotions apparaissant au moment de ces situations pathogènes, et trouvant, pour des raisons diverses, toute voie naturelle d'évolution et d'extinction *barrée* et qu'ainsi serrées, étranglées, finissent par servir à un emploi anormal, produisant un déséquilibre psychique. Elles figuraient dorénavant en partie comme *poids mort* de la psychique et comme sources d'irritations continuelles pour celle-ci ; en partie aussi, elles subirent une transformation en innervation physique anormale et en entraves se manifestant comme nous l'avons vu en symptômes physiques. Une certaine quantité de notre émotivité psychique est déjà normalement transférée sur les voies de l'innervation corporelle et nous donne ce que nous appelons l'expression ou l'attitude émotionnelle.

La conversion hystérique exagère donc cette quotité psychique sur l'innervation physique.

Vous voyez, dit M. Freud, que nous arrivons ainsi à une théorie purement psychologique de l'hystérie, dans laquelle nous devons réserver la première place à l'évolution des émotions. La malade de Breuer présenta deux états tout différents, l'un ignorant absolument l'autre. Dans son état normal la patiente ne se souvenait point des scènes pathogènes et des connexions des symptômes. Elle avait visible-ment oublié ou au moins brouillé toute cette connexité des faits. Mise en hypnose et après des efforts très grands on pouvait lui rendre le souvenir de ces scènes et faire éliminer les symptômes pathologiques. Nous savons par l'hypnotisme, auquel nous devons le fait d'avoir découvert ces groupements de connexités psychiques différents dans un seul individu, nous savons donc par l'hypnotisme que ces différents groupements peuvent parfaitement exister les uns à côté des autres tout en s'ignorant pour accaparer alternativement la conscience du sujet (double conscience). Si, dans cette fissure de la personnalité, la conscience reste liée d'une manière constante à l'un de ces états, alors on le désigne sous le nom d'état psychique conscient. Breuer donna à cet état-là le nom d'états hypnoïdes. Freud, qui suivit d'abord ces états hypnoïdes et qui se servait au début également de l'hypnotisme quitta plus tard cette voie et nous verrons, dans une communication prochaine, son rapport personnel dans la doctrine de la psycho-analyse.

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation des sentiments à l'école.

#### Le culte de la Patrie (1)

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur au Lycée Molière.

On accuse souvent les éducateurs de négliger l'éducation des sentiments pour s'occuper presque exclusivement de la culture intellectuelle.

Le reproche adressé aux maîtres est-il fondé ? Oui et non. Ils ont comme excuse le surmenage scolaire, causé par la surcharge des programmes, et d'autre part, les prétentions de ceux qui, sous prétexte de neutralité, voudraient bannir de l'école la culture des sentiments les plus naturels.

Quoi qu'il en soit, l'éducation est encore trop intellectuelle, sinon trop livresque. Elle serait plus vivante et plus active si elle donnait

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie sous la Présidence de M. Pierre-Amédée Pichot, ancien directeur de la *Revue britannique*.

plus de place au sentiment, car l'idée ne se transforme pas en acte sans l'émotion.

Nous avons un esprit et un cœur, on les oppose toujours comme deux frères, sinon ennemis, du moins séparés, et l'école tend surtout à la formation de l'intelligence, oubliant que toute notre vie est plutôt sous la dépendance du sentiment, et que notre bonheur en dépend bien plus que de notre esprit.

Il ne faut donc point séparer l'éducation de l'instruction ; et nous emprunterons cette formule très nette à M. Léon Bourgeois « *L'éducation crée en l'enfant sans cesse, inévitablement, l'association de l'idée, du sentiment et de la volonté du bien.* »

L'école doit enseigner et répandre le culte de la famille (qui sera l'objet d'une autre étude) et le culte de la Patrie.

L'amour de la patrie est aussi légitime que l'amour de l'enfant pour sa mère. Il est un instinct naturel, l'instinct de conservation de la race comme de l'individu, doublé d'un sentiment naturel également, l'amour : L'être qui renierait sa patrie serait aussi ingrat que l'enfant qui battrait sa mère.

De plus, il est une vertu, un devoir, et bien qu'on ait dit que les vertus se cultivent toutes seules, nous ne le croyons pas.

L'éducation consiste à mettre en valeur, à faire prédominer nos sentiments sociaux ou altruistes sur nos tendances égoïstes ; et nous ne saurons jamais assez ce que nous devons à la patrie et à la famille.

L'enseignement patriotique ne se donne pas seulement dans un cours de morale abstrait, théorique, dont la sécheresse rebute souvent les enfants. Il doit pénétrer tout l'enseignement, et trouver sa place dans l'étude de la géographie, de l'histoire, comme de la langue et de la littérature. Pasteur disait à son père : « En m'apprenant à lire, tu m'apprenais la grandeur de la France ». Les éducateurs pourraient s'inspirer de ces paroles.

ORIGINES ET DÉFINITIONS DE LA PATRIE. — Etymologiquement la Patrie est simplement la *terre de nos pères*, et nous verrons que tous les éléments du patriotisme dérivent de là.

Nous écartons donc cette notion erronée que « la patrie est partout où l'on est bien », et aussi que « le patriotisme est une inconséquence philosophique, une faiblesse intellectuelle qu'excuserait seulement une raison de sentiment. » Il faut être dénué de tout sens psychologique pour raisonner ainsi, et les faits se chargent de réfuter cette assertion. Le patriotisme est fondé sur des réalités concrètes et sur la raison la plus solide.

L'idée de patrie s'est formée lentement. D'après M<sup>r</sup> P. A. Pichot, on peut en expliquer ainsi la genèse :

L'homme est sous la dépendance étroite de la nature. Aux débuts de l'humanité, les nécessités matérielles de la vie forcèrent les hommes à se répandre sur la surface du globe, alors que les industries, le

commerce, les moyens de transport n'existaient pas encore pour subvenir aux besoins d'agglomérations toujours croissantes. C'est ainsi que les premiers hommes furent des nomades et que de vastes invasions les éloignèrent peu à peu de leur berceau primitif.

Mais à mesure que l'homme trouvait un pays favorable à son existence, il s'attacha au foyer et au sol. La famille, première image de la petite patrie, a mis des siècles et des siècles à se constituer. (Il y eut d'abord le matriarcat, encore aujourd'hui à Madagascar). L'homme renonça peu à peu à la vie errante, les campements devinrent des villages, — le village a été une réunion de familles, de feux. Puis les villes s'élevèrent, et les générations successives purent se repasser le flambeau de la civilisation. *Alors la Patrie était fondée.* Tour à tour mère et enfant, elle bénéficia des tendresses qui s'attachent à ceux auxquels nous devons le jour, à ceux auxquels nous transmettons nos traditions et nos souvenirs ». (P. A. PICHOT).

On a donné de nombreuses définitions de la patrie et du patriotisme. Nous en retiendrons seulement quelques-unes, qui toutes se complètent.

Pour Joseph de Maistre, la patrie est l'association, sur un même sol, des vivants avec ceux qui sont morts et ceux qui naîtront. « Cette définition me semble insuffisante, et je la compléterais ainsi d'après Lamennais : C'est notre commune mère; c'est l'association de tous les Français qui ont « confondu tous leurs intérêts en un seul intérêt et toutes leurs vies en une seule vie éternellement durable ».

M. Boutroux en a donné une définition magistrale et très complète en s'adressant aux élèves de St-Cyr, en 1898 :

« La Patrie, c'est dans ses éléments tant matériels que moraux, le patrimoine que nous ont légué nos pères et que nous devons transmettre à nos descendants. C'est le sol, et ce sont les gloires et les malheurs passés, les hauts faits militaires, les conquêtes morales, sociales et politiques. Ce sont les douleurs, les épreuves, les tâches et les espérances communes. C'est la langue et les lettres, les arts, la science et la civilisation créés et accrus par nos ancêtres. Ce sont les héros en qui l'âme du peuple s'est concentrée, qui ont exprimé ce qu'il y a de plus pur et de plus grand, dont le génie, le dévouement, l'exemple, continuent à l'envelopper d'une influence tutélaire. Ce sont les maximes qui expriment les principes des hommes d'action, qui résument les réflexions des penseurs. Tout cela, c'est un devoir de le conserver et de l'accroître. »

L'enseignement doit faire aimer la patrie. L'éducation a pour talisman l'amour (Michelet disait : « L'enseignement, c'est l'amitié), et doit s'adresser avant tout au cœur, surtout chez les petites filles, plus sensibles. »

L'éducation ne peut consister dans le pur exposé d'une idée abstraite qui ne parle qu'à l'esprit. Il faut d'abord exercer les sens et recourir à l'observation. L'intelligence et la raison d'ailleurs sont à peine éveillés

chez l'enfant. Il n'y a que l'exemple, l'application qui chez eux arrive au cœur, et entraîne l'adhésion à l'idée.

Or, le propre de l'idée de patrie est moins d'être une idée pure que de représenter une longue suite d'exemples concrets, que nous sentons encore vivants en nous. (Tout dérive, comme je l'ai dit, de l'étymologie : terre de nos pères).

L'idée de patrie n'est pas une idée synthétique et par là même abstraite. Considérée comme vue de l'ensemble d'un pays, elle ne dit rien à l'enfant (pas plus que les phrases sur les gloires de la patrie, etc.) Il faut la lui présenter, au contraire, comme l'aboutissant d'une longue suite d'efforts, de faits. Si on lui montre que c'est l'extrémité d'une chaîne qui part de la famille, du village, et dont il est le premier anneau, cela le touche personnellement et l'intéresse.

Il comprend comment tout se tient, et l'enseignement devient plus concret, plus intime, vivant enfin.

Suivant l'ordre logique, nous irons donc du simple au composé, du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu. Nous partirons de ce que sa main peut toucher, de ce que son œil peut embrasser, de la petite Patrie, en un mot.

Commencant par là, nous nous bornerons pour aujourd'hui à l'analyse du premier élément : *le village*. Il faudrait au moins quatre causeries pour *le village, la ville, la province, la France*.

Faire bien connaître à l'enfant son pays natal d'abord, c'est le lui faire aimer, c'est réveiller l'instinct de conservation, de vie, et le sentiment du patriotisme; et comme nous ne voulons bien que ce que nous aimons, nous l'amènerons graduellement à comprendre et à sentir qu'il doit vouloir la perpétuité de la France dont il est un élément, et être prêt à la défendre : l'amour rend le sacrifice aisé.

On commencera par la géographie et l'histoire locales, — l'histoire est la géographie en action —; car c'est le *milieu* qui crée la *mentalité*, l'hérédité physique et morale, et les caractères particuliers à chaque région et à chaque peuple.

On se plaint généralement de l'ignorance des enfants en ce qui concerne leur pays. Si on interroge un élève d'une école primaire, il aura des notions suffisantes sur l'histoire de nos grandes villes, mais il restera coi sur celle de son village. Cependant « tel individu, telle patrie, tel homme » (Michelet).

Parler souvent à l'enfant de sa petite patrie, c'est lui suggérer l'amour du pays. Il ne peut se représenter combien il a fallu d'années et d'efforts pour créer le moindre village.

Au lieu de faire ce que le D<sup>r</sup> Beauvisage appelle « l'histoire à l'envers, » il faut donc commencer par l'histoire du village.

On peut objecter la difficulté pour l'instituteur de réunir les documents nécessaires. Mais il se rencontre précisément dans beaucoup d'endroits de bons patriotes qui consacrent parfois toute leur existence à l'étude de leur pays. Citons entre mille ceux qui nous revien-

ment à la mémoire. Il y a les travaux si intéressants du D<sup>r</sup> Labat sur la Natalité en Gascogne, la Vocation paysanne et l'École, etc. (1). La monographie de Ste-Christine en Maulges par le D<sup>r</sup> Couffon ; l'histoire des communes de Fleury, Guerehy, Branches en Bourgogne (Yonne) par M. Achille Moreau, cultivateur, qui sorti à dix ans de l'école primaire compléta seul son instruction et étudia même le latin pour déchiffrer les inscriptions. Mon père, Eugène Bérillon, a écrit : Quelques côtés de la vie publique à Guerehy sous l'ancien régime (d'après de vieux papiers trouvés dans un grenier). M. Lefèvre-Pontalis a reconstitué l'histoire d'une commune du Lot, M. Bosteaux, de Cernay les Reims, cultivateur, s'est instruit lui-même et voué à l'archéologie. Il a fait de nombreuses recherches dans la région de la Marne et a découvert des tombes gallo-romaines. Sa maison est un véritable musée. J'ai parlé de ses trouvailles et de ses publications au Congrès d'archéologie du Caire en 1909, à propos d'objets d'origine égyptienne ou phénicienne que renfermaient les anciens tombeaux. Je disais alors que l'archéologie, science réservée jusqu'ici aux savants, pouvait trouver sa place même dans une école de village, s'il y a dans la contrée des ruines gallo-romaines, etc., et si l'on met à la portée des enfants le résultat des recherches. L'idée que j'exprimais au Congrès a été reprise depuis avec succès.

M. Grandgérard, cultivateur à Mercey-sur-Saône a fait l'histoire de ce pays et des luttes qu'il soutint j'usqu'à la Révolution. Autrefois les curés des paroisses se livraient à ces études, par exemple, pour la commune de St-Germain-des-Champs (près Avallon). Aujourd'hui il y a des instituteurs que ces questions passionnent. Ainsi beaucoup de communes ont leurs historiens, et c'est toutes ces petites monographies locales qui constitueront la véritable histoire que rêvait de faire Augustin Thierry.

LE NOM DU PAYS. — La première leçon de choses qu'on donne à l'enfant, c'est l'explication du nom de son pays. Ce n'est généralement

---

(1) Par exemple le D<sup>r</sup> Labat rapporte le fait suivant pour l'histoire locale, Délégué cantonal, il faisait passer l'examen du certificat d'études à Miradoux, petite bourgade du Gers, perchée sur une colline, autrefois fortifiée... « Pendant la Fronde, d'Harcourt, fidèle à la cause royale, s'y jeta avec le régiment de Lorraine. Condé essaya vainement de la déloger. Cela s'appelle le siège de Miradoux. A tous les candidats, je posai la même question : « Qu'est-ce que le grand Condé ? Aucun ne put me répondre ; un seul savait qu'il était général et il m'assura qu'il faisait la guerre avec Napoléon. Et je ne pus m'empêcher de dire à ces enfants : « Vous ne savez pas que cette grande trouée dans le mur d'enceinte, qui s'appelle toujours la brèche, a été faite par les canons du prince de Condé ; que les boulets qui sont à l'église dans la chapelle de Saint-Joseph et que vous vous amusez à faire rouler ont été portés là par la reconnaissance de vos pères qui attribuèrent leur délivrance au saint parce que Condé s'était éloigné le jour de sa fête ; vous ne savez pas que d'Harcourt, sommé par Condé de se rendre, répondit ces mots bien simples, mais qui, pour nous, Français d'aujourd'hui, disent tant de choses : *Lorraine ne se rend pas !*

D<sup>r</sup> LABAT : *En Gascogne (L'abandon de la Terre)*.

pas un nom artificiel, conventionnel, dû au hasard. Il traduit d'ordinaire la physionomie des lieux, l'expression d'une particularité géographique ou historique qui est précisément le trait distinctif de son passé. Par exemple : Ste-Christine-en-Maulges, St-Quentin-en-Maulges, le nom indique à côté du vocable d'un saint, le caractère géologique de la région.

Suivant le D<sup>r</sup> Couffon, dans la monographie de Ste-Christine-en-Maulges, le nom de Maulges ne vient pas de ce que J. César les jugeant irréductibles s'écria : « Mala Gens » ; mais il est très probable que l'origine du nom serait « Metalla » attestant la présence de mines de fer, de houille et même de mines d'or. En effet, il y en a encore en activité et très prospères à la Bellière ! (dans la région).

Les *fouages* ou les *lieux-dits*, si on veut étudier le cadastre, sont pour nous une série d'indications très précieuses, de *traditions* écrites sur le sol.

Les uns sont des noms de familles installées dans des terres écartées, et qui ont peu à peu disparu ou dont les biens ont été morcelés.

Les autres, bien plus nombreux, rappellent ou des particularités du lieu ou des faits historiques. Ex. : Précý-le-Sec, Noisy-le-Sec, Le-Grand-Bailli, Béon-le-Haut, Béon-le-Bas, etc. Ex. : à Ste-Christine : La *Croix du Combat* commémore la lutte qui eut lieu à cet endroit contre « les bandes infernales » en 1794.

Le Bourg, où était agglomérée la population autour de l'ancienne église vers l'Est, et dans le Bourg : la *Grand'Maison*, corps de logis signalé dès 1645 comme couvert d'ardoises, etc.

ORIGINE DES VILLAGES FRANÇAIS. — Nos villages datent de quinze à seize siècles seulement, nés, vers le VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle, au temps des invasions normandes, du besoin des serfs de se rapprocher pour se défendre, s'entr'aider, prier ensemble, mettre en commun leurs misères et leurs petites joies.

(à suivre)

---

## SOCIÉTÉ DE PSYCHO-PÉDAGOGIE

---

### Bureau

#### *Présidents d'honneur :*

M. le professeur BEAUVISAGE, sénateur du Rhône ;  
M. le D<sup>r</sup> Jules VOISIN, médecin honoraire de la Salpêtrière.

#### *Président :*

Docteur BÉRILLON, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés, médecin en chef du dispensaire médico-pédagogique.

*Vice-présidents :*

M. BAGUER, directeur de l'Institut départemental des sourds-muets ;  
 M. CAUSTIER, professeur au lycée Henri IV ;  
 Mlle F. BIGNON, professeur, docteur ès-sciences ;  
 Docteur CRAUK ;  
 Docteur CORDOBA, (de Barcelone).

*Secrétaire général :*

M. ROSSET, instituteur, chargé de classe de perfectionnement.

*Secrétaires :*

M. MALEN, instituteur ;  
 Mme GOSSET, institutrice ;  
 Mlle SALMEN, professeur agrégée.

*Trésorier :*

Docteur IRIBARNE, professeur à l'école de psychologie.

*Membres du Comité :*

Docteur AMOUROUX ; Docteur PAUL FAREZ ; M. Louis FAVRE, professeur ; Mlle DISSARD, directrice d'école à Montferrand ; Mme MOREAU, professeur au lycée à Reims ; M. QUINQUE, directeur de l'établissement médico-pédagogique de Créteil ; M. GOUJON, surveillant général à l'École Normale de Saint-Cloud ; Mme LIÉVIN, institutrice ; M. PIMOULLE, instituteur.

*Conseillers étrangers :*

D<sup>r</sup> CORDOBA, (de Barcelone) ; Doctoresse Constance LONG, (de Londres) ; D<sup>r</sup> PREDÁ, (de Bukarest) ; D<sup>r</sup> ORLITZ KY, (de Moscou) ; D<sup>r</sup> VLAVIANOS, (d'Athènes) ; D<sup>r</sup> WITRY, (de Metz) ; D<sup>r</sup> VAN VELSEN, (de Bruxelles) ; D<sup>r</sup> V. HERNANDEZ, (de Séville) ; D<sup>r</sup> CÉSARI, (de Rome) ; D<sup>r</sup> GINÉ MARIERA, (de Barcelone) ; D<sup>r</sup> WILLIAMS, (de Washington) ; D<sup>r</sup> NAMORADO, (d'Estremoz-Portugal) ; D<sup>r</sup> CRICHTON MILLER, (de Londres) ; SIDNEY ALRUIZ, (d'Upsal).

**Membres honoraires**

M. APPELL, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des sciences ;  
 M. L. ACHILLE, conseiller municipal de Paris ;  
 M. ALBANEL, conseiller à la cour de Paris ;  
 M. BEAUNIS, professeur honoraire de la faculté de Nancy ;  
 M. Daniel BERTHELOT, membre de l'Académie de médecine ;  
 M. BOIRAC, recteur de l'Académie de Dijon ;  
 Docteur BUTTE, secr. gén. de la Soc. des médecins-inspecteurs des écoles ;  
 Docteur CHERVIN, directeur de l'Institut de Céguer ;  
 Docteur CROcq, professeur agrégé à l'université de Bruxelles ;  
 M. Lionel DAURIAC, professeur à la faculté des lettres de Montpellier ;  
 Docteur DUPUREUX, médecin-inspecteur des écoles de Gand ;  
 Mme HEIGNY, directrice honoraire d'école normale ;  
 Doctoresse IOTAYKO, directeur de la faculté de pédologie de Bruxelles ;  
 Docteur JAGUARIBE, directeur de l'Institut psycho-physiologique de Sao-Paulo ;  
 Docteur LACASSAGNE, professeur honoraire à la faculté de Lyon ;  
 Docteur LADAME, de Genève ;  
 Docteur MARIE, médecin en chef de l'asile de Villejuif ;  
 M. Amédée PICHOT, ancien directeur de la *Revue Britannique* ;  
 M. RIOTOR, président de l'art à l'école ;  
 M. Henri ROBERT, bâtonnier de l'ordre des avocats ;  
 Docteur Martinez VARGAS, professeur à l'université de Barcelone ;  
 M. STUMF, professeur à l'université de Berlin ;  
 Docteur TAMBURINI, professeur à l'université de Rome ;  
 Docteur Lloyd-TUCKEY, de Londres.



M. GRASSET, professeur honoraire à la Faculté de Montpellier.  
 M. RÉBEILLARD, conseiller municipal.  
 M. CLARK BELL, président de la *Medico-legal Society*, à New-York.  
 Doctoresse MONTESSORI, de Rome ;  
 D<sup>r</sup> VAN DEVENTER, d'Amsterdam ;  
 D<sup>r</sup> VAN REUTERGHEM (d'Amsterdam).  
 D<sup>r</sup> TRIBOULET, médecin de l'Hôpital Trousseau.  
 D<sup>r</sup> GRANJUX, directeur du Caducée.

### Statuts

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué à Paris, sous le titre de *Société de psycho-pédagogie*, une société d'études pédagogiques.

ART. 2. — Cette société a pour but d'associer les psychologues, les médecins et les membres de l'enseignement dans leurs recherches, poursuivies en commun, sur les applications de la psychologie à la pédagogie.

ART. 3. — Elle comprend dans son programme l'étude des conditions par lesquelles, en assurant le développement de l'enfant normal, on peut favoriser son adaptation au milieu social.

Développer chez l'enfant, les facultés d'observations, de jugement, d'action étant le but de l'éducation, la Société travaillera à substituer dans l'enseignement, l'étude du réel aux méthodes d'érudition livresques.

Elle se propose également d'étudier les procédés médico-pédagogiques applicables à l'éducation des enfants anormaux.

ART. 4. — Les recherches et les études poursuivies par la société étant d'ordre universel, elle fait appel à la collaboration des chercheurs de toutes les nationalités.

ART. 5. — Les membres de la société sont admis par le conseil sur demande adressée au président ou au secrétaire général.

ART. 6. — La société se compose de membres honoraires, de membres fondateurs et de membres titulaires.

ART. 7. — Sont membres honoraires les savants, les médecins, les écrivains, les professeurs et les membres de l'enseignement auxquels le conseil décerne ce titre en raison des services rendus à la pédagogie et à l'éducation sociale.

ART. 8. — Sont membres fondateurs les personnes qui ont versé une ou plusieurs souscriptions de 100 fr.

ART. 9. — Les membres titulaires versent une cotisation de 6 fr. Ils peuvent se racheter de leur cotisation par un versement de 100 fr. Ils deviennent ainsi membres à vie.

ART. 10. — La *Revue de psychothérapie et de psychologie appliquée* est servie à tous les membres cotisants. Elle publie les comptes-rendus des séances.

ART. 11. — La société étant un groupe d'études, est administrée par un bureau permanent, désigné par le Conseil et complété lui selon les besoins de la société.

ART. 12. — La société se réunit en séances périodiques sur la convocation du bureau. Les séances sont publiques, mais la société peut les former en comité secret chaque fois qu'elle le juge nécessaire.

ART. 13. — Les auteurs qui voudraient soumettre le résultat de leurs travaux à la société sont invités à adresser avant la séance, les titres de leurs communications au président.

ART. 14. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions.

ART. 15. — Le siège social de la société est à Paris, 49, rue Saint-André-des-Arts.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 9.

Mars 1914.

#### BULLETIN

---

##### **Premier congrès espagnol de pédiatrie à Palma de Mallorca.**

Ce congrès se réunira à Palma de Mallorca, du 19 au 25 avril 1914. Il y aura en même temps une exposition annexe pour présenter méthodiquement toutes les acquisitions de la pédiatrie sur le terrain hygiénique, artistique, industriel, alimentaire et pédagogique.

La partie scientifique se répartit sur quatre sections : puériculture, médecine infantile, chirurgie infantile, hygiène scolaire.

La compagnie de navigation : « *Islena Marítima* » fait aux congressistes une réduction de 40 %, sur le voyage aller et retour de Barcelone à Palma de Mallorca.

Le superbe Palais de la Lonja servira à l'exposition. On s'inscrit au Congrès chez le président du Congrès : M. le professeur *Martinez Vargas, Calle Cortes 60½, Barcelone (Espagne)*.

Des récompenses sont prévues pour l'exposition, qui est sous le patronage du gouvernement espagnol.

Nous invitons nos collaborateurs et ceux de nos lecteurs qui désirent prendre part à ce Congrès, dont l'attrait sera rehaussé par d'admirables excursions aux grottes et aux châteaux de l'île Majorque, à se rencontrer le 17 avril à Barcelone, à l'Hôtel d'Angleterre, où le docteur Bérillon les renseignera sur les détails d'organisation du Congrès, dont la date primitive a été reculée de huit jours.

---

##### **Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier**

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

---

##### **L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier**

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

Lorsqu'il arrivait à Dumontpallier à être le témoin d'une de ces défaillances morales, d'un de ces actes de courtoisie qu'on observe trop souvent dans les milieux les plus cultivés, il en éprouvait toujours le plus grand étonnement. C'est qu'il était inaccessible à ces faiblesses.

Sans se préoccuper jamais de ce qui pouvait en résulter de fâcheux pour lui, il ne manifesta jamais la moindre hésitation dans l'accomplissement d'un devoir ou d'un acte de justice.

Les circonstances dans lesquelles il intervint pour soutenir une cause juste, pour défendre un opprimé, pour s'opposer à l'arbitraire d'un homme puissant, furent nombreuses.

Il y démontra qu'il était le détenteur de la véritable bravoure ; de celle par laquelle on demeure fidèle à ses principes et à ses convictions ; de celle par laquelle on se place au-dessus des jugements superficiels et malveillants. Par là, il est apparu à tous ceux qui l'ont approché comme doué d'un caractère supérieurement trempé.

Quelques anecdotes, mieux que pourraient le faire de longs récits, permettent souvent d'apprécier la valeur morale d'un homme. En mettant en relief certaines particularités de sa psychologie, elles soulignent en quelque sorte ce qu'il y a d'original et de véritablement personnel dans son individualité.

∴

L'ascendant scientifique de Claude Bernard avait groupé autour de lui toute une phalange d'esprits ardents, épris d'un vif amour de la science. Dumontpallier fut une des premières recrues de ce cortège de physiologistes désigné sous le nom de la *pléiade*, au nombre desquels se trouvaient Paul Bert, Gréhant, Malassez, d'Arsonval, Dastre, Paul Regnard. Il figure dans l'admirable tableau du peintre Lhermitte où Claude Bernard est représenté au milieu de ses élèves, dans la cave humide du Collège de France qui lui servit si longtemps de laboratoire.

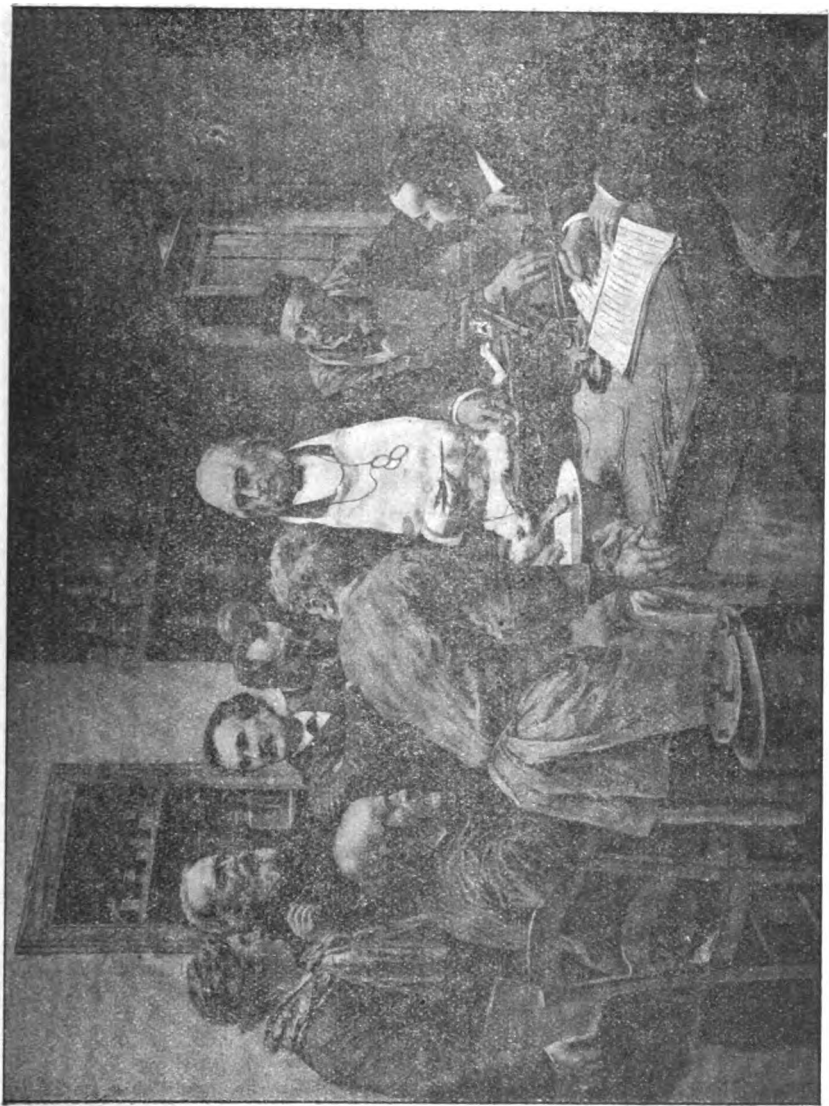
Dans ce groupement d'hommes illustres, Dumontpallier est le seul représentant de la médecine clinique. Il fut un des premiers médecins des hôpitaux chez lesquels on ait constaté la préoccupation de faire bénéficier la clinique des données de la médecine expérimentale. Ayant par sa fréquentation quotidienne avec Claude Bernard, contracté le goût des recherches expérimentales, il n'est pas étonnant qu'il ait été amené à appliquer à l'étude de l'hypnotisme les méthodes de contrôle rigoureux dont il avait étudié l'emploi dans les laboratoires de physiologie. Ce fut lui qui prit l'initiative de la composition du tableau de Lhermitte et c'est à ses démarches qu'on doit la réalisation de cette œuvre admirable.

∴

La première circonstance où il eut l'occasion de manifester l'indépendance de son esprit fut un concours de médecins des hôpitaux.

La présidence du jury avait été attribuée au professeur Germain Sée, alors à l'apogée de son omnipotence et de son prestige. Dumontpallier, étant le plus jeune des juges, avait été désigné pour remplir l'emploi de secrétaire.

Imbu, comme il le fut toujours, des principes de la plus stricte équité, il prit son rôle au sérieux. Quel ne fut pas son étonnement d'entendre proposer pour un candidat dont l'épreuve avait été des plus médiocres, la note 30 qui était la plus élevée. Dumontpallier prenant seul la



GRÉHANT, DUMONT-PALLIER, PAUL BERT, D'ARSONVAL, CLAUDE BERNARD,  
MALLASEZ.

DASTRE.

parole énonça le chiffre 18. Sans tenir compte de l'opinion exprimée par son collègue, le président inscrivit 30

Alors Dumontpallier, s'étant levé, prit son chapeau et s'en alla.

Il n'avait pas fait dix pas dans le couloir qu'il entendait la voix de Germain Sée criant : Dumontpallier ! Dumontpallier !

Il s'arrête. Un court dialogue s'engage entre les deux hommes :

« Voyons, Dumontpallier, cela n'est pas sérieux. Ce candidat est mon élève. Il est le seul auquel je tiens. On peut s'entendre. Quelle note proposez-vous ?

— 18 !

— Je le reconnais, ma note est un peu forte ; mettons 28 !

— 18 !

— Je veux être bon prince, descendons à 27.

— 18 !

— Si nous abaissons au-dessous, il ne sera pas admissible.

— 18 !

— C'est bien ! soit ! Je m'incline, mais nous nous retrouverons. »

Alors rentrant en séance, Germain Sée dit simplement :

— « Nous nous sommes mis d'accord, M. Dumontpallier m'a démontré que l'épreuve ne valait pas plus de 18 »

Vingt-cinq ans se passent, Dumontpallier est candidat à l'Académie de médecine. Deux fois il échoue. Le sourire narquois de l'ancien adversaire lui prouve que l'heure des représailles a sonné. Candidat une troisième fois, huit jours avant le scrutin, Dumontpallier se rencontre nez à nez, dans les couloirs de l'Académie, avec son irrécyclable ennemi.

D'un geste cérémonieux, Germain Sée, auquel il n'a pas jugé à propos de faire la visite traditionnelle, soulève son chapeau et lui dit :

— Bonjour, monsieur le membre de l'Académie de médecine.

— Monsieur, lui répond Dumontpallier, que vous ne votiez pas pour moi, c'est votre droit ; mais qu'à votre hostilité vous ajoutiez la moquerie cela n'est pas digne de votre rang.

— Vous vous trompez, M. Dumontpallier, mardi prochain, vous serez de l'Académie. J'en ai décidé ainsi. Je viens de faire campagne pour vous.

— A quoi dois-je attribuer ce revirement d'opinion ?

— A ce que, malgré notre différent d'autrefois, je ne saurais vous tenir rigueur d'avoir eu le courage de votre opinion. Et puis, aussi, parce que je vous préfère à votre concurrent. De deux maux, ne faut-il pas savoir choisir le moindre ?

Depuis lors la paix fut conclue et ils vécurent comme d'excellents collègues.

∴

Devenu ministre de l'Instruction publique dans le grand ministère de Gambetta, Paul Bert n'en continua pas moins à venir présider, chaque semaine, les séances de la société de biologie.

Depuis plusieurs années Dumontpallier siégeait à sa gauche en qualité de secrétaire perpétuel et des liens d'une étroite amitié les unissaient.

Un samedi, pendant la séance, Paul Bert, se penchant à l'oreille de son voisin, lui dit :

— « Les jours du ministère sont comptés. C'est le moment de me demander ce qui peut vous être agréable. C'est accordé d'avance.

— « Eh bien ! puisque vous tenez tant à me faire plaisir, récompensez le vieux docteur Burq, pour ses travaux sur la métallothérapie ; nommez-le chevalier de la Légion d'honneur.

— « C'est entendu, répondit Paul Bert, mais cela ne vous concerne pas personnellement. Demandez-moi quelque chose pour vous.

— « Nommez Burq, cela me suffira. »

Quelques jours après, en sortant de la Pitié, Dumontpallier nous dit, à Magnin et à moi : « Accompagnez-moi, vous me servirez de témoins pour un acte de réparation solennel. » Nous montons dans sa voiture. Arrivés en haut du boulevard Saint-Michel, après avoir gravi six étages, nous entrons à sa suite dans une étroite mansarde, éclairée par une fenêtre en tabatière.

Là, sur un lit de fer, git un vieillard immobilisé par une attaque d'hémiplégie, c'était le docteur Burq.

Dumontpallier l'embrasse et attachant à sa chemise la croix de la Légion d'honneur : « Voilà, lui dit-il, qui vous consolera de bien des amertumes ! »

Burq se met à verser d'abondantes larmes. N'allez pas croire que ce fut dû simplement à sa qualité d'hémiplégique, car Magnin et moi, qui ne l'étions pas, nous ne pûmes nous retenir d'en faire autant.

J'ai su depuis que Dumontpallier n'avait pas seulement prodigué au vieux confrère, d'une façon constante, les soins les plus assidus et les plus délicats, mais que jusqu'à sa mort il lui avait fourni tous les moyens d'existence.

( *A suivre* ).

## TRAVAUX ORIGINAUX

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du mardi 17 février 1911.

Présidence de M. MORET et de M. Lionel DAURIAC, vice-présidents.

La séance est ouverte à 16 h. 45.

La correspondance comprend des lettres d'excuses de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin ; de M. le D<sup>r</sup> Monténuis (de Nice) ; de M. le D<sup>r</sup> Pron (d'Alger) ; de M. le D<sup>r</sup> Lehmann ; de M. le D<sup>r</sup> Joly (de Montvicq) ; de M. Liégeois, juge d'instruction à Epinal ; de M. Albert Jounet.

*Les communications sont faites dans l'ordre suivant :*

1. D<sup>r</sup> KLORZ : La centrothérapie. Discussion : MM. LOUIS FAVRE ; D<sup>r</sup> BÉRILLON ; D<sup>r</sup> LAUMONIER ; D<sup>r</sup> PAUL FAREZ ; D<sup>r</sup> RAFFEGEAU ; M. MORET.

2. Doctoresse SALMEN : La psycho-analyse et la psychothérapie.

La séance est levée à dix-neuf heures.

## La centrothérapie

par M. le Dr KLOTZ.

Notre communication a pour but de montrer le rôle primordial que joue le système nerveux dans l'art de guérir.

Pour bien comprendre que la thérapeutique n'est qu'une branche de la physiologie nerveuse, il serait utile de montrer la fonction du nerf à l'état normal et à l'état pathologique. Cela nous ferait sortir de notre cadre et nous ne donnerons qu'un court aperçu anatomo-physiologique de cette fonction.

L'anatomie nous apprend qu'à côté des organes occupant une place déterminée dans notre structure cellulaire, il en existe d'autres qui sont répartis partout dans notre organisme. C'est le cas des nerfs. Ils s'occupent des tissus de leur sphère anatomique, comme un éleveur s'occupe de son troupeau qui lui sert de moyen d'échange contre des produits dont il a besoin.

Le nerf adresse aux centres les besoins des cellules dont il a la charge et ceux-là donnent ordre aux vasomoteurs d'ouvrir les capillaires de telle façon que les particules alimentaires utiles aux tissus puissent filtrer à travers leurs parois. Par un phénomène semblable, les produits élaborés par les cellules et qui doivent servir dans une autre partie de l'organisme (de même que les produits de leur désassimilation) peuvent être repris par la circulation veineuse.

A côté de la nutrition et de la désassimilation, le système nerveux doit surveiller nos frontières cutanées-muqueuses pour s'opposer à l'entrée dans notre milieu interne de germes pathogènes.

D'après ce qui précède nous pouvons prévoir que la cause principale des maladies se ramène à un défaut de surveillance des centres nerveux qui seuls ont charge de savoir à chaque instant ce qui est utile pour nous maintenir dans l'équilibre physiologique. C'est donc encore ceux-ci qui font et qui défont nos maladies.

Si nous voulons faire de la bonne thérapeutique, il faut donc s'adresser directement à notre système nerveux. Nous aurions peut-être pu faire des progrès thérapeutiques autrement plus importants, si au lieu de ne voir que les microbes nous avions étudié le terrain sur lequel ces derniers s'installent, si nous avions étudié le mécanisme des guérisons spontanées, c'est-à-dire le moment où la fonction diaphylactique momentanément troublée reprend le dessus. Du reste la centrothérapie s'est créée par suite de la constatation plusieurs fois répétée de la disparition de troubles de toutes sortes à la suite d'une intervention banale sur la muqueuse nasale.

C'est au Dr Bonnier que revient le mérite d'avoir compris dans quel territoire nerveux ces guérisons miraculeuses se sont produites et d'en avoir tiré toutes les conséquences thérapeutiques.

Par la physiothérapie des centres nous pouvons remettre en équilibre les fonctions troublées de notre régulateur à l'aide d'une légère pointe de feu sur des parties déterminées de la muqueuse nasale.

Cette muqueuse forme une sorte de projection du bulbe et les centres bulbaires s'étagent les uns sur les autres de la même façon que s'enchaînent les points nasaux conjugués. La topographie bulbaire est superposable à la topographie nasale.

Le médecin qui veut agir par cette méthode nouvelle est comparable à un homme qui voudrait avoir une communication téléphonique automatique. Ainsi selon qu'il appuiera sur tel ou tel conducteur transmetteur représenté ici par les filets du trijumeau, il aboutira à tel ou tel endroit du noyau central de ce nerf qui s'étale, sur une portion énorme du bulbe. La partie touchée donnera, par ses rapports de centres à centres la communication demandée avec l'organe correspondant.

Au fur et à mesure que nos tissus se renouvellent, ils peuvent redevenir normaux, étant normalement sollicités. Il arrive qu'un trouble disparaisse momentanément, ou qu'on obtienne seulement une amélioration. Dans ce cas nous savons que nous avons sondé la région nasale correspondante à ce trouble ; avec quelques nouvelles cautérisations sur la même zone nous pourrions ensuite toucher le point exact et guérir définitivement un malade.

D'autres fois en cherchant dans la région voulue on n'arrive à rien. On cherche ailleurs sans plus de succès. Puis quand on revient au point d'abord touché, tous les troubles disparaissent. Pour fixer les idées prenons une constipation qui ne céderait pas à la première piqûre ; nous cherchons ailleurs, dans la région du foie par exemple, sans plus de succès. Un beau jour en recautérisant le premier point, déjà touché inutilement auparavant, le malade guérit. Dans cet exemple hypothétique l'intestin est devenu paresseux parce que la fonction hépatique se faisait mal. Il est, de ce fait, en déséquilibre par rapport avec le foie. Si l'on touche le point correspondant au foie et que l'on rétablisse sa fonction régulière, il faudra retoucher au point intestinal pour le réhabituer à la fonction hépatique dont il avait perdu la notion. Si après avoir touché le foie on revient à l'intestin, tout rentre dans l'ordre.

Souvent également nous cherchons à guérir un trouble qui dépend d'un autre que l'on ne soupçonne même pas. C'est l'histoire du grain de sable dans un engrenage compliqué. Une lésion insignifiante, à laquelle nous ne savons souvent pas remonter pour l'interprétation d'un phénomène, pourra laisser intacts certains centres placés sur sa route et provoquer de grands effets à distance. A ce point de vue combien de troubles graves sont comparables aux vers intestinaux qui provoquent, non seulement du prurit nasal, mais encore des convulsions. C'est une déviation de la cloison, énervant d'une façon chronique la région génitale de Fliess qui se trouve sur la tête du cornet inférieur qui pourra ainsi provoquer une dysménorrhée qui ne cédera à aucun traitement classique et qui disparaîtra après une intervention en ce point.



Avec la piqure nasale nous possédons le moyen d'explorer les différentes régions pour nous rendre compte d'où part le mal.

Où devons-nous faire ces cautérisations ? En principe on doit pouvoir les faire partout, pour la raison que les centres étant en communication avec tout l'organisme, inversement chaque point de l'organisme doit conduire aux centres. Sur le conseil du créateur de la méthode nous prenons la muqueuse nasale-pharyngienne sur laquelle s'étale une portion du trijumeau.

D'une façon très succincte la topographie est la suivante : La partie antérieure du nez correspond aux organes de la fonction respiratrice et de ses annexes, à la névralgie faciale, à l'œil, à l'odorat, etc. La tête du cornet inférieur ou région génitale de Fliess nous fait communiquer avec les organes génitaux, avec les centres de la tonicité musculaire, avec les glandes vasculaires sanguines, avec la pression artérielle, le cœur. Entre la tête du cornet inférieur et le cornet supérieur nous rencontrons la sciatique, le lumbago, le membre inférieur, la vessie, l'urèthre. Plus en arrière se trouve le rein.

Dans la partie inférieure du cornet sont étagés, d'avant en arrière, les différentes parties du tube digestif, à partir de l'anus jusqu'au pharynx, en ce qui concerne la tonicité musculaire ; au-dessus de cet étage, nous trouvons encore les mêmes organes et cela dans le même ordre, mais pour les fonctions neuro-vasculaires (absorption et désassimilation). Au-dessus de l'estomac ce sont les vertiges, les bourdonnements, la surdité, les anxiétés. Dans la région amygdalienne et sur les piliers postérieurs de cet organe, sur la paroi postérieure de pharynx nous correspondons avec les organes thoraciques avec les bras, le cou, la tête.

Pour un trouble nettement unilatéral, il suffit de toucher le seul côté malade. Souvent un trouble droit dépend du foie. La céphalée frontale se guérit dans la région intestinale, etc.

Nous avons l'habitude d'explorer les narines, en cherchant des régions plus sensibles que d'autres, ou moins sensibles, surtout dans les régions correspondantes aux troubles pathologiques. Il arrive que les régions que des malades indiquent comme très sensibles spontanément, soient absolument insensibles quand on les cautérise, même fortement. D'autres fois nous cherchons si la cause d'un trouble n'est pas due à une compression du cornet par la cloison, etc.

Il reste entendu que la topographie dont nous venons de parler ici, est très schématisée. Leibnitz disait qu'il n'y avait pas deux grains de sable qui se ressemblent. De même il n'existe pas deux muqueuses nasales qui soient superposables au point de vue de la distribution des filets nerveux. Nous citerons des cas où la région asthmatique se trouvait là où généralement nous atteignons les hémorrhoides. De même, en voulant guérir une mélancolie nous avons rencontré le point hémorrhoidaire, après l'avoir vainement cherché à sa place habituelle. Chez ce malade nous avons cependant pu guérir l'impuis-

sance dans la région de Fliess. En général quand chez des malades à troubles multiples qu'on cherche à guérir les uns après les autres on voit disparaître un trouble qui ne correspond pas à l'endroit où on le trouve d'habitude, on peut faire la topographie nasale, en prenant cette localisation comme point de repère. Souvent encore on peut dissocier des troubles. C'est ainsi que des bébés atteints d'eczéma, des nourrissons avec entérite, peuvent être guéris pour l'eczéma seulement, par une première piqûre, l'entérite cédant à son tour à une nouvelle cautérisation et pourtant l'eczéma est généralement dû à l'entérite. Inversement on peut toucher d'abord l'entérite sans que l'eczéma disparaisse. Souvent encore, en touchant un seul point des troubles multiples s'évanouissent.

Maintenant il se pose une autre question. Combien de temps peut durer un traitement ? D'après ce qui précède, on comprendra qu'il ne s'agit pas d'une panacée universelle, nous voulons dire par là que nous ne sommes jamais certains de guérir le malade, mais avant de pouvoir parler d'échec, il faudrait que le malade se soit prêté à plusieurs essais. M. Bonnier a pu guérir une constipation avec environ cinquante cautérisations, alors que généralement nous guérissons ce trouble 8 fois sur 10 dès les premières cautérisations. Les malades aussi persévérants pour se soumettre à un traitement qu'ils ne comprennent pas sont malheureusement très rares. Quelquefois nous croyons avoir échoué, parce que les personnes ne reviennent plus, et c'est indirectement que nous apprenons leur guérison.

On nous demande aussi quelles sont les maladies que nous guérissons généralement. Nous les guérissons presque toutes, aussi anciennes soient-elles. Il n'y a d'exception que pour les maladies que l'on n'a jamais vu guérir spontanément.

Nous avons guéri des entérites anciennes, des névralgies faciales de 30 ans, des tics douloureux de la face de 17 ans, des sciatiques de 16 ans, des laryngites tuberculeuses de deux ans.

Naturellement la méthode n'a pas encore été essayée pour toutes les maladies. Dans les deux cas de Parkinson longtemps traités il y a eu échec. Dans le cancer nous avons des améliorations. Dans le tabès il y a des guérisons apparentes qui durent depuis deux ans.

Une dernière question se pose. Combien de temps faut-il pour voir l'action du traitement ? Il y a des malades qui sont guéris instantanément, d'autres dans les 24 heures. Dans la névralgie faciale les douleurs vont en diminuant et disparaissent généralement en huit jours et cette dernière éventualité peut également se rencontrer pour d'autres maladies, les hémorroïdes par exemp'e. La furor culose est souvent coupée nette sans que les abcès continuent à suppurer.

*Discussion :*

M. Louis Favre. — L'objection de l'action suggestive faite à la centrophérapie me paraît juste dans une certaine mesure, mais dans une certaine mesure seulement. Si elle avait une valeur absolue et prouvait que ce mode de traitement est sans action réelle et directe, elle prouverait en même temps que tous les autres traitements sont aussi sans action; — car tous peuvent être accompagnés d'auto-suggestion et d'hétéro-suggestion.

Pour étudier et mesurer la valeur réelle du traitement nouveau, il conviendra d'opérer à son égard comme on le fait à l'égard de tous les autres. Si — bien qu'on puisse choisir des cas où l'action suggestive est faible — on ne peut éviter totalement l'intervention de la suggestion dans le cas de l'homme, on emploiera (en même temps que l'étude accessoire de l'action physiologique) la comparaison directe avec le traitement par la suggestion pure et la comparaison avec les autres moyens thérapeutiques connus. Dans chaque cas général la méthode comparative utilisera la statistique.

Pour la comparaison avec le traitement par la suggestion pure, par exemple, on étudiera l'action centrophérique dans le cas des malades pour lesquels la suggestion pure, pratiquée par les spécialistes les plus compétents, s'est montrée inefficace. S'il y a, dans ce cas, des guérisons ou des améliorations sensibles, et si le pourcentage favorable est important, il faudra bien admettre que le nouveau traitement apporte quelque chose de réel à la thérapeutique.

Bien entendu, il sera nécessaire, pour que les statistiques permettant d'établir le pourcentage aient toute leur valeur, que les cas individuels utilisés par elles soient incontestables. Aussi, comme on peut craindre que l'idée préconçue, favorable ou défavorable, fausse inconsciemment l'appréciation des cas individuels, on fera étudier ceux-ci par des médecins indifférents ou qui n'aient pas pris parti : ce sont ces juges désintéressés qui établiront le diagnostic et le pronostic et qui constateront les résultats.

D<sup>r</sup> BÉRILLON. — M. Louis Favre ne me paraît, dans son argumentation, tenir pas assez compte du renforcement apporté à la suggestion par l'intervention de procédés physiques susceptibles de produire une émotion, une impression localisée.

Là où la parole seule n'agit pas ou agit faiblement, l'utilisation d'un appareil, d'un instrument, renforce la suggestion. Cela se produit surtout s'il y a accompagnement d'une certaine mise en scène, s'il se dégage de l'appareil utilisé de la lumière, du bruit. Il faut encore ajouter à cette action l'action suggestive de l'opérateur, mieux armé, si son action provoque une sensation, pour affirmer un résultat positif. C'est à ce renforcement de la suggestion par des moyens accessoires que j'ai donné, il y a déjà longtemps, le nom de *suggestion armée*. Bacon en avait déjà prévu la valeur lorsqu'il disait : *Nec manus nuda*,

*nec intellectus sibi permissus, multum valet.* Cela signifie que la suggestion gagne à être complétée par l'utilisation de symboles, de mise en scène, de *poudre aux yeux*. Le symbolisme, qui n'apporte en lui-même rien de positif, a pour effet de laisser dans la mémoire une trace plus profonde et d'accentuer l'intensité de l'émotion ressentie.

Il ne faut pas oublier que le but du suggestionneur est d'impressionner, d'émouvoir. Pour accentuer son influence, il a recours à des artifices. L'hypnotisme supprime certaines résistances mentales. L'attente d'un événement, d'une opération, d'une cautérisation produit des effets d'inhibition identiques. Il y a une différence entre le fait d'affirmer simplement la disparition d'un symptôme ou de dire : « Ce que je vais faire, l'opération que vous allez subir, va vous débarrasser de la souffrance, de l'affection pour laquelle vous venez me consulter ».

Dans bien des cas le malade, connaissant bien le service qu'il attend d'une intervention, la suggestion n'a pas besoin d'être précisée d'une façon exacte. Par une convention tacite, il est admis que le procédé employé a pour but d'amener la guérison qu'on en espère. Quant aux conclusions qu'on peut attendre des statistiques, il y a longtemps que les médecins sont édifiés sur leur peu de valeur.

On peut dire d'une façon générale, étant donné que le médecin ne connaît jamais que très imparfaitement les résultats d'un traitement, qu'il n'y a aucun compte à tenir des statistiques. S'il est un domaine où on ne puisse tabler que sur *le relatif*, c'est bien dans celui de la thérapeutique. Tel malade se déclare satisfait sans qu'il y ait rien de changé dans son état, tel autre est guéri qui ne veut pas en être convaincu.

D'ailleurs le terme de guérison est un terme impropre dont on ne devrait faire usage en médecine qu'avec beaucoup moins de facilité. Ambroise Paré faisait preuve de plus de modestie et de circonspection lorsqu'il se bornait à dire : « *Je le pensai, Dieu le guarist.* »

C'est au malade, bien plus qu'au médecin, à prononcer le mot de guérison. Il me semble préférable de recourir à des circonlocutions qui expriment la même idée, mais d'une façon moins catégorique. On ne s'expose pas ainsi à se heurter à des faits en opposition avec les conclusions tirées.

D<sup>r</sup> LAUMONIER. — A l'encontre du D<sup>r</sup> Bérillon, je ne serais pas disposé à supprimer le mot guérison de notre vocabulaire courant. Les médecins ne sauraient y renoncer sans diminuer, dans une certaine mesure, l'action suggestive qu'ils exercent sur l'esprit des malades. C'est par ce que les malades espèrent la guérison qu'ils gardent leur confiance dans l'intervention de la médecine. Il ne faut rien faire qui puisse atténuer cette confiance, déjà ébranlée par tant de considérations. Le mot guérison a son utilité autant pour le malade que pour le médecin et je suis convaincu qu'il y a utilité à en conserver l'usage dans le langage médical courant.

D<sup>r</sup> Paul FAREZ. — Ce qui rend l'interprétation des résultats obtenus par les diverses interventions thérapeutiques si difficile, c'est qu'on ne sait, en effet, délimiter d'une façon assez précise le rôle de la suggestion. Ce rôle est indéniable : il est plus accentué dans les hôpitaux que dans la clientèle. Ce qui prouve son existence c'est l'adage : « Ayez recours à ce remède pendant qu'il guérit. » C'est ce qui explique d'autre part la durée éphémère d'un certain nombre de médications et d'interventions thérapeutiques.

D<sup>r</sup> BÉRILLON. — L'objection principale que je ferai à la méthode des cautérisations de la muqueuse nasale, est le défaut de précision des points d'élection indiqués dans le travail du D<sup>r</sup> Bonnier. Tous les centres des fonctions viscérales sont si rapprochés qu'ils sont en quelque sorte confondus. Dans la pratique, si on s'en rapporte aux schémas figurés dans son livre, on court le risque d'exciter un centre lorsqu'on veut en influencer un autre. Il y aurait, dans l'intérêt de la méthode, utilité à ce que les localisations fussent mieux précisées. On a peine à admettre que sur une étendue d'un centimètre carré de la muqueuse nasale toutes les fonctions viscérales soient représentées par des points précis, d'autant plus qu'on connaît la variété et le nombre des anomalies anatomiques chez les différents sujets.

D<sup>r</sup> RAFFEGEAU. — Je crois qu'il y a beaucoup d'autres points réflexogènes que ceux qui peuvent se trouver sur la muqueuse nasale. Il m'est arrivé fréquemment dans ma pratique d'obtenir les meilleurs résultats de cautérisations faites sur les amygdales, la région pharyngienne. Ces cautérisations ont rendu l'activité fonctionnelle à des anorexiques, à des mélancoliques, à des malades en état de confusion mentale.

M. MORET. — Des expériences sur la muqueuse nasale des animaux pourraient apporter, par leurs résultats une confirmation ou une infirmation de la méthode. Dans ces cas, il serait difficile d'invoquer la suggestion. La valeur de ces procédés pourraient être vérifiée par les médecins-vétérinaires. On verrait par ces cautérisations nasales si on peut agir, à son gré par action réflexe sur les diverses fonctions viscérales. Il est étonnant que l'on n'ait pas songé à cette méthode si précieuse de vérification expérimentale.

## Psycho-analyse et psychothérapie

*2<sup>e</sup> communication*

par Mme la doctoresse SALMEN.

On a adressé à Freud le reproche de s'être dans sa doctrine, surtout inspiré d'idées d'autres auteurs. Je crois devoir reproduire un passage de l'introduction de la deuxième des conférences faites par lui à l'Université de Worcester.

« Presque à la même époque où Breuer poursuivait chez sa jeune malade la cure de « bavardage », Charcot avait entrepris à Paris ses

recherches fameuses sur les hystériques, recherches qui devaient modifier les conceptions antérieures sur l'hystérie. Les conclusions de ses études ne pouvaient pas encore être connues à Vienne. Mais, quand dix ans plus tard, Breuer et moi nous avons fait notre première communication provisoire sur le mécanisme psychique des phénomènes hystériques, communication ayant son point de départ dans le traitement cathartique de la malade de Breuer, nous étions entièrement sous l'influence des recherches de Charcot. Nous plaçons les phénomènes pathogènes de nos malades comme des traumatismes psychiques, au même titre que ces chocs physiques dont Charcot avait démontré l'influence dans les paralysies hystériques. L'exposé par Breuer des états hypnoïdes n'est lui-même rien d'autre qu'une inspiration de la reproduction, faite par Charcot, de ces paralysies traumatiques dans l'hypnose.

Le grand observateur français dont j'étais élève de 1885 à 1886 n'était point enclin à tirer de ses recherches des vues psychologiques ; son élève, Pierre Janet se livra à une pénétration plus approfondie des faits psychiques particuliers dans l'hystérie et nous avons suivis son exemple quand nous plaçons la scission psychique et la désagrégation de la personnalité au centre de nos travaux sur l'hystérie. Vous trouverez chez Janet une théorie de l'hystérie qui fait la part de l'enseignement courant en France sur le rôle de l'hérédité et de la dégénérescence. L'hystérie, d'après Janet, est une forme de l'altération dégénérative du système nerveux qui se manifeste par une faiblesse congénitale de la synthèse psychique. D'après cette théorie les malades hystériques sont, dès leur naissance, incapables de ramener la multiplicité des phénomènes psychiques à une unité, fait d'où dérive le penchant à la dissociation psychique. La malade de Janet rappelle une faible femme qui sortie, pour faire des emplettes, rentre chargée de boîtes et de paquets. Il lui est impossible de rester maîtresse de tout ce fardeau avec ses deux bras et ses dix doigts ; il lui échappe d'abord une pièce — elle veut la ramasser — un autre paquet tombe et ainsi de suite. Ce qui ne s'accorde pas bien avec cette faiblesse psychique acceptée *a priori* chez les hystériques, c'est qu'à côté des phénomènes de production diminuée on constate aussi des exemples d'augmentation partielle de cette capacité productive. Au moment où la malade de Breuer avait oublié, avec sa langue maternelle, toutes celles qu'elle parlait précédemment, à part l'anglais, la possession de cette dernière, au contraire s'était tellement accrue que la jeune fille était capable de traduire à première vue en anglais le plus pur un texte allemand.

Quand, plus tard, je me suis décidé à poursuivre pour mon compte les recherches commencées par Breuer, j'arrivai bientôt à une autre conception de la genèse de la dissociation hystérique ou scission de la conscience. Cette divergence décisive entre l'école de Janet et moi était inévitable puisque au contraire de Janet, qui partait d'expériences de laboratoire j'avais pris mon point de départ dans la thérapeutique.

J'étais dirigé avant tout par le besoin pratique. Le traitement cathartique, tel que Breuer l'avait pratiqué supposait l'hypnose profonde du sujet, car ce n'est que dans l'état hypnoïde que Breuer avait découvert ces connexions pathogènes qui lui étaient fermées à l'état normal. Mais l'hypnose que je connaissais comme un moyen capricieux et pour ainsi dire mystique me devint bientôt désagréable. Quand j'eus bien acquis l'expérience que, malgré tous mes efforts, il m'était impossible de produire l'état hypnoïde chez un nombre médiocre de mes malades, je pris la résolution de me passer entièrement de l'hypnose et d'en émanciper le traitement cathartique. Puisque je ne pouvais pas modifier à mon gré l'état psychique de la plupart de mes patients je m'arrangeai à agir sur eux dans leur état normal. J'avoue que cela paraissait tout d'abord une entreprise aussi insensée que vaine. La tâche était, de vouloir apprendre du malade quelque chose qu'on ne connaissait pas et que lui-même ignorait. Comment y réussir ? A ce moment me revint à l'esprit un fait très bizarre et très instructif dont j'avais été naguère témoin à Nancy. Des personnes mises en somnambulisme hypnotique et qui dans cet état présentaient toutes sortes de phénomènes psychiques n'en perdaient néanmoins que fictivement le souvenir. Il était possible de reproduire chez ces personnes ces souvenirs même à l'état normal. Si on les questionnait après le retour de l'état normal sur ce qu'elles avaient vu en somnambulisme ces personnes répondaient de prime abord toutes, qu'elles ne se rappelaient de rien, mais si l'interrogateur ne se laissait pas rebuter, s'il les pressait et s'il les persuadait qu'elles savaient sûrement on arrivait chaque fois à la reproduction de ces souvenirs.

J'employai le même procédé chez mes malades. Quand j'arrivais avec eux à ce point où ils prétendaient ne plus rien savoir je les persuadais qu'ils savaient quand même et j'osais l'affirmation que l'idée qui surgirait dans leur conscience au moment où j'appuierais ma main sur leur front serait le souvenir cherché. Et ce procédé me permit, sans hypnose, d'apprendre des malades tout ce qu'il me fallait pour reconstituer la connexion entre les scènes pathogènes oubliées et les symptômes survivants. Mais cette méthode encore était très fatigante, épuisante même dans sa continuité et par conséquent inapte à une technique de tous les jours. » Freud, remarqua, que si les souvenirs oubliés n'entraient pas en association avec ce qui était su du malade ce n'était pas à cause d'un oubli irrémédiable mais parce que ces souvenirs étaient empêchés par quelque contre force ou force inhibitrice de se manifester. « C'est sur cette idée inhibitrice, dit Freud, que je fondai ma théorie des phénomènes psychiques dans l'hystérie. Il s'agissait de rompre cette inhibition. Par le mécanisme de la guérison on pouvait maintenant se faire des idées précises sur la genèse de la maladie. Les mêmes forces qui actuellement figuraient et agissaient en forces-résistances contre la repro-

duction des faits refoulés devaient naguère avoir provoqué cet oubli de souvenirs déplacés ou refoulés du champ de la conscience les faits pathogènes correspondants. J'ai donné à ce fait ainsi supposé par moi le nom de refoulement et le considère comme prouvé par l'existence évidente de l'inhibition ».

Mais on pouvait aussi demander quelles étaient ces forces et quelles étaient les conditions du refoulement dans lequel nous avons découvert le mécanisme pathogène de l'hystérie ; une enquête comparée des situations pathogènes qu'on avait trouvés par la méthode cathartique permettait d'y répondre. Dans tous ces cas il s'agissait de ce qu'une « émotion-désir » avait surgi et se trouvait en contradiction marquante avec le reste des aspirations de l'individu et était incompatible avec ses exigences éthiques et esthétiques personnelles. Une esquisse de conflit avait surgi et à la fin de cette courte lutte intérieure, la conception, qui avait figuré comme promotrice de ce désir incompatible devant la conscience, fut refoulée, déplacée et oubliée avec tous les souvenirs s'y rattachant. C'était donc l'incompatibilité de la conception en question avec le moi du malade et qui était le motif du refoulement, les exigences éthiques et autres fournissant les forces inhibitrices. Une durée prolongée du conflit aurait produit un haut degré de déplaisir. Ce déplaisir a été évité par le refoulement qui, de cette façon formait une sorte de sauvegarde de la personnalité psychique ».

Freud précise la différence entre sa théorie de l'hystérie et celle de Pierre Janet. « Nous ne déduisons pas, dit-il, la scission psychique de l'insuffisance constitutionnelle de l'appareil psychique, mais l'expliquons dynamiquement par le conflit des forces psychiques contraires ; nous le reconnaissons comme résultat d'une résistance active des deux groupements psychiques en contradiction. Cette conception soulève un grand nombre d'objections. La situation des conflits psychiques est très fréquente ; une tentative du moi pour échapper à des souvenirs pénibles s'observe à chaque instant sans que pour cela une scission psychique en résulte. On ne peut donc pas rejeter l'idée qu'il faut des conditions toutes spéciales pour que ce conflit donne naissance à une dissociation. Et Freud conclut : « que ce n'est qu'en s'abstenant de l'hypnose qu'on peut observer les forces résistantes et les refoulements pour se faire une idée juste des faits véritablement pathogènes. L'hypnose cache la résistance ; elle ouvre un certain champ psychique à l'exploration mais refoule à la fois les forces résistantes vers les limites de ce champ, les renforçant en rempart infranchissable pour toute exploration plus profonde, plus loin. Et il continue : le plus précieux que nous ayons puisé des observations de Breuer fut la connaissance de l'ensemble des symptômes au contenu pathogène ou *traumata* psychiques et nous ne devons pas manquer d'étudier ces faits au point de vue de la théorie du déplacement ou refoulement. Le fait nous reste que chez les hystériques et chez d'autres névrosés, ce



refoulement de l'idée à laquelle était attaché le désir incompatible n'avait pas réussi. Ils l'ont bien chassé de la conscience et du souvenir, s'épargnant ainsi, en apparence une grande part de déplaisir, mais ce désir refoulé est resté pour ainsi dire dans la sous-conscience guettant le moment de se réactiver et d'avancer, sous forme de symptômes, toutes sortes d'auxiliaires produisant ainsi plus de désordres que si le premier désagrément avait été vidé à part. Et voilà à la place d'un conflit bref un mal sans fin ! Sous la direction du médecin ce conflit que le malade voulait par faiblesse éviter peut être repris et mené à une issue meilleure qu'il l'eût été par le refoulement ou déplacement personnel. Il y a plusieurs moyens d'arriver de cette manière à une délivrance du conflit et de la névrose et ces moyens peuvent même être utilisés ensemble.

Voici quels sont ces moyens : on persuade au malade que c'est à tort qu'il a chassé son désir pathogène et on l'amène à l'accepter à l'avenir dans son ensemble ou au moins pour une partie ; on peut aussi diriger ce désir vers un but plus haut, plus noble, ou *sublime* ; troisièmement, on fait comprendre franchement au malade que le rejet de ce désir est absolument justifié en remplaçant le mécanisme automatique insuffisant du refoulement par une justification à l'aide des idées les plus élevées de l'homme, et on le conduit à la maîtrise consciente de ses aspirations. »

### **Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**

Séance du mardi 17 mars 1914. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules VOISIN.

La séance est ouverte à 4 h. 45.

La correspondance comprend des lettres de MM. les D<sup>s</sup> Ladame (de Genève) ; Malet (de Cannes) ; de M. le professeur Martinez Vargas (de Barcelone) ; de M. Lionel Dauriac, vice-président ; de M. Lépinay ; D<sup>r</sup> Crauk.

La Société délègue pour la représenter au Congrès Espagnol de pédiatrie de Palma de Majorque, M. le D<sup>r</sup> Bérillon, M. Guilhermet, avocat à la Cour et M. le D<sup>r</sup> Plantier, d'Annonay.

La Société délègue pour la représenter au Congrès de neurologie, psychiatrie et psychologie à Berne, M. le D<sup>r</sup> Bérillon, M. le D<sup>r</sup> Paul Farez et M. le D<sup>r</sup> Tarrius.

M. le Secrétaire général prononce l'éloge de M. le D<sup>r</sup> Esmonet et de M. Alphonse Bérillon.

Les candidatures de M. le D<sup>r</sup> Garnier et de M. Rosset, professeur sont adoptées.

*Les communications sont faites dans l'ordre suivant :*

1<sup>o</sup> D<sup>r</sup> TARRIUS : Les troubles de la sensibilité géniale chez les aliénés : Discussion : D<sup>r</sup> Jules Voisin, D<sup>r</sup> Bérillon, D<sup>r</sup> Paul Farez.

2<sup>o</sup> D<sup>r</sup> BÉRILLON : Les précurseurs de la psycho-analyse. — Suggestion et émotion : La rougeur émotionnelle.

3<sup>o</sup> M. ALBERT JONER : L'auto-suggestion et le talent : Discussion : D<sup>r</sup> Bérillon D<sup>r</sup> Bouillet et D<sup>r</sup> Paul Farez.

4<sup>o</sup> D<sup>r</sup> A. GISE MARRIÈRE (de Barcelone) : Névrite du flexus brachial. — Psychothérapie. — Discussion : D<sup>r</sup> Bérillon.

## Troubles de la sensibilité générale chez les aliénés

par le D<sup>r</sup> TARRIUS, directeur de la Maison de Santé d'Epinay (Seine).

Les troubles provoqués par les affections mentales ne sont pas seulement des troubles relevant du domaine des facultés intellectuelles. Ce sont là des troubles de l'idéation. Il en est d'autres, très importants, qui relèvent de l'état somatique du sujet. Telles sont les tares physiques de dégénérescence, les paralysies totales ou partielles symptomatiques de lésions cérébrales, tels sont les troubles sensoriels et les troubles de la sensibilité générale, au début, à la période d'état et au déclin de ces maladies. Ce sont ces dernières manifestations de la folie dont je vais vous entretenir aujourd'hui.

C'est un fait indéniable que, dans toutes les affections mentales, il existe toujours un certain degré d'obtusité ou de perversion de la sensibilité générale, même quand les lésions organiques sont nulles ou du moins impossibles à déceler. Ces états sont les affections mentales de toute sorte, aussi bien celles qui sont occasionnées par des troubles fonctionnels, par une infection généralisée, que celles à lésions et celles provenant d'intoxication par des substances nocives, telles que l'alcool, et les alcaloïdes.

Ces troubles ne donnent lieu quelquefois qu'à un retard de la perception de la douleur (idiots) mais le plus souvent la sensibilité générale est diminuée ou augmentée, pervertie ou abolie. Ce que l'on désigne par les termes scientifiques de hypoesthésie et hyperesthésie, analgésie et anesthésie. La modification peut-être locale ou généralisée, superficielle ou profonde, variable ou fixe, permanente ou passagère. Ces divers troubles de la sensibilité générale, si distincts les uns des autres, ont, au point de vue clinique, les plus intimes connexions. Ils s'associent les uns aux autres chez les mêmes sujets, ils se succèdent. Ils sont l'expression symptomatique d'une même lésion organique ou d'un même état général, sans qu'il soit toujours possible d'indiquer exactement les conditions secondaires qui amènent la production de l'un ou de l'autre (Marcé). Quelquefois ces troubles (contact, douleur, pression) sont dissociés et modifiés inégalement et même contradictoirement par la maladie. Tel est le cas de Bellion dans lequel les mêmes points étaient à la fois frappés d'analgésie et d'hyperesthésie techniques.

Il n'est pas toujours facile de constater les divers troubles de la sensibilité générale chez les aliénés. On ne les voit pas, il faut les soupçonner, les trouver et les produire au grand jour de l'observation. Les aliénés, en raison de leur inattention, de leur instabilité, du peu de précision de leurs réponses, de leur mutisme même, de leur impassibilité, de leurs idées délirantes et aussi du désir qu'éprouvent quelques uns de tromper l'observateur, rendent la tâche particulièrement ingrate. Dans beaucoup de cas, le pouvoir mental est si réduit que le malade est incapable de prévenir d'une simple sensation tactile. Les

symptômes de l'affection sont modifiés par l'exagération simulée de la douleur. Ce sont surtout les hystériques, les hypochondriaques qui altèrent les manifestations ordinaires des maladies, soit les uns, par leur sensibilité particulière, soit, les autres, par la préoccupation de leur état. L'hypochondriaque crée la douleur en l'absence de toute lésion on le voit rechercher patiemment le point de Mac-Burney et finir par y créer la douleur à l'aide d'une suggestion morbide. Les troubles de la sensibilité ont pour cause des lésions physiques connexes du délire, comme dans la paralysie générale. Mais il peut aussi ne pas exister de lésion. Le trouble est alors plus apparent que réel. Si les malades paraissent insensibles à la douleur, par exemple, c'est qu'ils sont absorbés, distraits par leur délire, leur idée fixe. Le réveil de la sensibilité pendant les intervalles lucides et pendant la rémission de la maladie (folie intermittente, manie) démontre la réalité du fait (Horeau). Et c'est ce qui se produit même à l'état normal. Une vive excitation, une attention profonde empêchent de sentir sur le moment une forte piqure, une blessure. C'est ainsi qu'on a pu opérer des aliénés sans anesthésique et si l'idée fixe s'affaiblit, pendant l'opération, la sensibilité à la douleur réapparaît. Une de mes malades, mélancolique avec idées de suicide se fit, sous l'influence de son délire, de très nombreuses blessures avec des ciseaux. Elle s'arrêta subitement dans le cours de sa crise parce que la sensibilité était revenue avec la cessation de l'idée fixe, alors que les premiers coups ne l'avaient pas troublée. Il est des cas où le trouble de la sensibilité générale est un des premiers symptômes de la maladie qui va évoluer. C'est ainsi que dans la paralysie générale, alors qu'il n'existe aucun symptôme apparent, si ce n'est des troubles de la motilité, la modification de la sensibilité (anesthésie générale et profonde) est souvent le signe avant-coureur de la marche rapide de l'affection (Marcé). Il est donc important au point de vue du diagnostic et du pronostic de rechercher son existence. On constate chez les aliénés, surtout chez les hystériques aliénés des troubles de la sensibilité localisés à un seul côté (hémianesthésie). Le côté anesthésié serait presque toujours le droit chez un gaucher, le gauche chez un droitier. Ce symptôme, dit, Stoddart, serait associé chez les aliénés avec les troubles des organes génitaux (masculins, femmes atteintes de maladies utérines ou ovariennes).

A la suite de ces considérations générales nous allons passer en revue les diverses modifications de la sensibilité en commençant par l'anesthésie et l'analgésie, de beaucoup les plus fréquentes chez les aliénés. On constate ces troubles chez les mélancoliques avec ou sans stupeur, chez les hystériques aliénés, dans la paralysie générale, dans la folie chronique, la démence, l'idiotie, en un mot dans les maladies avec lésions soit d'organisation, soit de désorganisation, soit aussi dans les maladies à troubles fonctionnels. Piquer ces malades, surtout les mélancoliques, pincez-les fortement, pas une contracture des muscles du visage ou de la partie piquée, pas un mouvement du corps

ne déclèra la douleur. Dans la mélancolie avec stupeur, l'anesthésie est la règle. Elle constitue un symptôme caractéristique dans l'extase et la catalepsie (Marcé). Ces mélancoliques se plaignent de ne plus sentir, de ne plus être. Un abîme, dit Esquinol, les sépare du monde extérieur. Chez les maniaques, on constate généralement l'insensibilité au froid, à la chaleur, aux blessures, aux abcès même profonds. Certains aliénés n'ont aucune notion du changement de température. Ils sont, en effet, comme des enfants. On voit rarement ces malades contracter les maladies « *a frigore* ». Certains s'exposent à des froids rigoureux sans en être incommodés. Ils sont les pendants de ceux qui s'exposent au soleil ou à une chaleur intense et n'en souffrent nullement. Les maladies intercurrentes peuvent ne pas accuser de douleur. La pneumonie, la pleurésie avec grand épanchement se développent quelquefois sans que l'attitude du malade permette d'en soupçonner l'existence (Faguet). Il n'existe ni toux, ni oppression, ni point de côté. Il peut en être de même dans l'accouchement. L'analgésie ou l'anesthésie sont ou peuvent être indépendantes l'une de l'autre. La zone d'anesthésie se trouve plus étendue que la zone d'analgésie est disposée autour d'elle (Stoddart). L'anesthésie est locale ou généralisée. Elle peut-être limitée à la peau ou s'étendre aux muqueuses et aux viscères (sensibilité interne ou anesthésique). L'insensibilité de la muqueuse sus-glottique est une des causes probables des troubles de la déglutition chez les paralytiques généraux. La conjonctive, la muqueuse nasale, la muqueuse buccale présentent souvent de l'insensibilité au début de certaines affections mentales. Chez les mélancoliques qui refusent la nourriture, on constate souvent la disparition de la sensation de la faim. Ce qui peut s'expliquer par l'anesthésie de la muqueuse de l'estomac. Les aliments restent dans l'organe sans être digérés. On constate aussi chez ces malades de l'anesthésie de la peau. C'est à ce trouble que sont dûs chez eux la perte du sentiment de la personnalité. Ils disent qu'ils sont transformés en corps insensibles, ils se disent morts. Ces altérations sont la cause des aberrations les plus étranges et des actes les plus insensés. Quelques aliénés disent que certaines parties du corps sont devenues plus grosses, plus lourdes et qu'il leur est impossible de les remuer, en raison de leur poids. D'autres sont plus léger, capables de voler. Ils éprouvent des sensations de grandeur, de longueur, de force musculaire. Quelques uns sont métamorphosés en animaux (chats, chiens, etc.) Bouillaud a observé un hémiplégique qui sentait dans son lit le contact d'un cadavre. C'est ainsi qu'un de mes malades se disait mort des pieds à la tête : il ne se sentait plus, il n'existait plus. L'insensibilité était générale. On cite le cas d'un mélancolique qui se croyait mort depuis la bataille d'Austerlitz où il avait été réellement blessé (de Foville). Quelquefois l'insensibilité n'est que partielle. Ces malades n'ont plus qu'un seul bras, qu'une seule jambe. Il en est même un, le chirurgien Baudeloque, analgésique sur la fin de sa vie, qui n'avait plus de tête. « Comment

va la tête, lui demandait-on. La tête, répondait-il, mais je n'ai plus de tête » (Michéa). Parmi les faits les plus curieux je puis citer celui-ci souvent observé chez le sujet normal. Chez un amputé, le cerveau rapporte encore au membre enlevé les impressions ressenties. Je cite également le cas d'une malade qui ayant subi une rhinoplastie au moyen d'un lambeau de la peau du front rapporta pendant longtemps à son front les sensations perçues au niveau du nez.

L'insensibilité générale peut entraîner des troubles fonctionnels, mouvements choréiques dans les bras, troubles de la marche simulant une paralysie musculaire.

L'insensibilité superficielle ou cutanée, de forme, de volume, de résistance est constatée assez fréquemment. Le trouble de la sensibilité tactile peut avoir pour conséquence la non reconnaissance de l'objet. Souvent l'une des deux mains ignore la perception ressentie par l'autre. Ce trouble peut s'étendre aux deux mains. Présentez divers objets à ces malades, mettez-les dans la main droite, une aiguille par exemple. La malade remarque tout d'abord qu'il lui faut voir ce qu'elle tient, sans quoi l'objet tombe. Elle n'arrive à coudre qu'en regardant l'aiguille. Elle palpe, retourne l'objet, une montre, une clef, un crayon, mais elle ne les reconnaît pas. A la main gauche, les objets sont reconnus sans hésitation. Il en est de même pour la sensibilité à la douleur à la chaleur, à la pression. Je cite le cas d'une malade dont les enfants ne voulaient pas prendre la main droite parce qu'elle écrasait leurs doigts sans s'en apercevoir. Cette insensibilité amène la perte de la localisation. Au compas de Weber ces malades commettent des erreurs grossières. Les recherches de l'auteur donnent les résultats suivants : chez l'homme normal, la finesse de différenciation au contact, est d'un écart de 9<sup>mm</sup> en moyenne des deux branches du compas, alors qu'il est de 20<sup>mm</sup> chez les épileptiques, de 20 chez les maniaques, de 12 chez les mélancoliques et de 18 chez les déments.

La sensibilité au point de vue de la reconnaissance est altérée. Un malade distinguera la laine du coton, mais il confondra le velours avec le drap, la soie avec le calicot et cependant la reconnaissance visuelle est normale. Cette insensibilité tactile a des degrés. Une main reconnaît les objets lentement, avec hésitation, alors que l'autre les reconnaît rapidement. Ce sont là des phénomènes très curieux se produisant chez des personnes dont le cerveau paraît intact, mais qui présentent des lésions du système nerveux périphérique ou central. L'objet touché produit un ensemble de vibrations cutanées et profondes au même titre que le mot parlé produit un ensemble de vibrations sonores. Que les communications nerveuses soient troublées par des lésions, ou que le récepteur de toutes ces vibrations soit affecté également, les modifications de la sensibilité s'expliquent en partie. La sensibilité tactile ne doit pas être confondue avec la sensibilité à la pression ou Cares-thésie.

(A suivre).

## PSYCHO-PATHOLOGIE

### Inversion sexuelle et pathologie mentale

par M. le D<sup>r</sup> MAGNAN, Médecin de l'Asile clinique,

Membre de l'Académie de Médecine (1).

Les invertis sexuels, les invertis du sens génital, sont-ils des malades, des dégénérés obsédés, ou bien comme le soutient le D<sup>r</sup> Nacke, médecin directeur de l'asile de Colditz, près de Leipzig, doit-on considérer l'homosexualité ni comme une maladie ni comme une dégénérescence, mais tout au plus comme une anomalie ? Allant plus loin, développant sa pensée, le D<sup>r</sup> Nacke en arrive à regarder ces uranistes, ces invertis du sens génital comme des êtres absolument normaux, représentant une sorte de troisième sexe, à l'instar des ouvrières chez les insectes hyménoptères, qui vivent en colonies formant une variété parfaitement normale de l'instinct sexuel modifié par la nécessité de la division du travail dans la vie sociale. M. Ladame reconnaît que les êtres sans sexe sont, en effet, nombreux dans la série animale, mais il faut aussi observer qu'il existe une grande différence entre les homosexuels hommes et femmes et les animaux asexués. Chez ces derniers, les zoologistes ont toujours constatés une corrélation étroite et invariable entre l'absence de la fonction sexuelle normale et les autres fonctions physiologiques de l'animal. En réalité, on ne trouve dans la nature aucun exemple analogue à l'homosexuel humain, chez lequel les organes génitaux complètement développés sont en opposition avec la détermination sexuelle dépendant des centres nerveux.

Pour le D<sup>r</sup> Ladame, et il a raison, l'homosexuel, l'inverti du sens génital est un malade, un dégénéré.

Ranger, en effet, les uranistes, les invertis du sens génital dans une classe à part, créer pour eux un troisième sexe à l'instar de ce que l'on observe dans certains groupes d'insectes, est de la part du D<sup>r</sup> Nacke et de ses partisans une manière de voir originale, mais dont la clinique ne saurait s'accommoder.

Lorsqu'on étudie dans leur ensemble les anomalies, les aberrations, les perversions sexuelles, on trouve chez tous ces psychopathes, malgré les variétés infinies de leurs états obsédants et impulsifs, des caractères généraux qui les rapprochent. D'autre part l'examen successif des différents groupes de sujets classés d'après leurs tendances malades permet de se faire une idée nette de toutes ces perversions instinctives. Chez ces aberrés c'est une influence psychique comme dans l'état normal qui agit sur le centre génito-spinal, mais l'idée, le sentiment, le penchant sont pervertis. On voit le penchant d'une femme pour un garçon de deux ans ; une jeune fille

(1) Rapport présenté à l'Académie de médecine sur un travail de M. le D<sup>r</sup> Paul Ladame (de Genève).

obsédée par l'idée de cohabiter avec un chien et dans des aberrations encore plus étranges, l'instinct sexuel peut prendre pour objectif une tête de vieille femme coiffée d'un bonnet de nuit, un tablier blanc, un mouchoir de femme, les clous d'un soulier de femme, une natte de cheveux et d'autres encore. Tous ces objets, véritables fétiches, deviennent l'occasion d'une vive excitation génitale, d'érection de pollution et par contre, frigidité absolue en l'absence de ces objets ou si les images de ces objets ne sont pas évoquées. Ces états obsédants sont parfois transitoires, mais dans certains cas ils persistent et asservissent quelques-uns de ces malheureux presque toute leur existence.

A côté de ces perversions instinctives vient naturellement se ranger l'homosexualité, l'inversion du sens génital, le penchant exclusif de l'homme pour l'homme, de la femme pour la femme et, comme le précise le Dr Nacke, l'homosexuel est uniquement celui qui éprouve des sensations sexuelles pour les personnes de son sexe.

Qu'il me soit permis de rappeler deux cas très démonstratifs d'inversion du sens génital. Dans le premier, il s'agit d'une femme dont nous avons relaté l'observation M. Pozzi et moi, dans notre communication à l'Académie du 21 février 1911 (1). Cette femme pseudo-hermaphrodite féminin a présenté, dès son enfance, les allures, les habitudes, le caractère, les appétits et les instincts d'un garçon. Il prenait part aux jeux et aux occupations de ses camarades, mais éprouvait plus d'attrait pour la société des jeunes filles ; il se montrait aimable à leur égard et il s'efforçait, dès qu'il le pouvait, de provoquer dans des lieux écartés avec l'une d'elles des rencontres, où, après avoir obtenu des caresses, des attouchements réciproques, il se livrait à des tentatives de copulation. Il était regardé par tous comme un homme, et, devenu officiellement fiancé, le projet de mariage parut tout naturel ; les futurs époux furent l'objet de vives félicitations de la part de tous ceux qui les connaissaient. Le jeune ménage fut très uni, le mari adorait sa femme et celle-ci, heureuse, entourait son mari de la plus vive tendresse. Une tumeur abdominale chez le mari ayant exigé l'intervention chirurgicale, on constata la présence d'un utérus de deux ovaires et des trompes, mais nul vestige d'organes mâles.

Ce mari n'a jamais élevé le moindre doute sur la nature de son sexe, il s'est toujours cru et il se croit un homme, c'est donc l'inversion du sens génital absolue. Quant à sa femme, elle a pensé toute sa vie avoir un mari, un vrai mari.

Le second inverti dont je tiens à dire encore un mot et que j'avais eu l'occasion d'observer avec M. Chareot, avait, lui, la pleine conscience de son inversion sexuelle, de cet amour obsédant de l'homme qui le

(1) *Inversion du sens génital chez un pseudo-hermaphrodite féminin*, par M. Magnan et Pozzi, *Bulletin de l'Académie de médecine*. Séance du 21 février 1911.

poussait à en rechercher le commerce à l'exclusion de l'autre sexe. (*Inversion du sens génital et autres perversions sexuelles par MM. Charcot et Magnin. Arch. de Neurologie n° 7 et 12, 1882*). C'était un homme grand, bien développé, intelligent, érudit, professeur de Faculté qui, dès le premier âge, avait été pris d'une voluptueuse curiosité pour les nudités masculines; il recherchait les occupations féminines, prenant plaisir à revêtir une robe trainante, et désirait ressembler à la femme, plaire à l'homme, et l'idée obsédante de l'homme nu s'imposait plus tard à lui au milieu des études les plus sérieuses; l'éréthisme génital était tel à certains moments que l'érection et l'éjaculation se produisaient à la vue des organes virils de l'homme, à la vue d'une statue, à la seule idée du pénis de l'homme. Par contre, indifférence complète pour la femme dont les provocations de toute nature ne pouvaient venir à bout d'une invincible frigidité.

En présence de cette inversion sexuelle tenace, systématique, fallait-il se laisser aller au découragement, se dire c'est un état normal, une modalité d'un troisième sexe ?

M. Charcot et moi ne l'avons pas pensé et nous avons déclaré au patient qu'il était un malade, un obsédé, que l'obsession n'était pas invincible, qu'il pourrait s'en affranchir et guérir. Il s'est laissé convaincre et avec une fermeté qui ne s'est pas démentie un seul instant, il a adapté tous les actes, tous les détails de sa vie à son œuvre de libération.

À diverses reprises, malgré l'angoisse douloureuse qui l'étreignait dans ses efforts pour réduire l'impulsion, il ne s'est point dérobé et a continué à lutter contre l'obsédante perversion. C'est avec cette volonté inébranlable qu'il est parvenu à substituer à l'idée obsédante dominatrice un courant continu de pensées et d'associations d'idées puisées dans ses études et dans les relations mondaines qu'il s'est appliqué à se créer.

Sous l'influence de cette hygiène morale suivie pendant plusieurs années, un jour est venu où il s'est senti libre, maître de ses sentiments et de ses penchants, un projet de mariage a pu alors être envisagé et réalisé avec succès. L'ancien inverti a constitué une famille et depuis une vingtaine d'années il est entièrement débarrassé de ses obsessions dont il s'étonne aujourd'hui d'avoir subi pendant si longtemps le tyrannique esclavage.

M. le Dr Ladame a su placer la question sur son véritable terrain, la clinique. En faisant appel à de nouvelles observations il montre bien qu'on ne peut accepter des conclusions basées sur des théories, mais qu'il importe de rechercher celles qui reposent principalement sur les faits.



## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation des sentiments à l'école.

#### Le culte de la Patrie (1)

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur au Lycée Molière.  
(Suite)

FORMATION DES VILLAGES FRANÇAIS. — Les origines et l'histoire du village intéressent l'enfant qui y est né. Il ne peut se représenter combien d'efforts suppose la création de la moindre bourgade. Nos villages français datent de quinze à seize siècles. Nés vers le VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle, — au temps des invasions normandes, — de ce besoin des serfs de se rapprocher pour se défendre, s'entraider, mettre en commun leurs misères et les rares joies de ce temps.

LA MÉTAIRIE. — Avant, c'était une *métairie* romaine ou mérovingienne ou carolingienne, une *villa*, c'est-à-dire la grande propriété d'un seigneur, avec d'immenses bâtiments d'exploitation, les uns réservés aux maîtres, les autres aux esclaves ou demi-esclaves.

Puis des révolutions politiques, des faits historiques comme le christianisme ont déterminé le morcellement de la propriété féodale en lots de plus en plus réduits, et à chaque lot un serf a bâti sa chaumière, le serf restait attaché à la glèbe. Vous voyez l'importance de la terre au Moyen âge. L'homme n'était rien sans la terre et le serf même était sous sa dépendance. Aujourd'hui encore l'attachement du paysan au sol est un fait indéniable.

Mais la plus grande partie de la métairie resta en bois, en vaine pâture, etc.

Puis des besoins moraux se sont créés. L'homme est devenu plus *sociable*. A mesure que les hommes ont senti le besoin de se grouper, ils ont éprouvé en même temps le désir de ne pas quitter leurs morts de rapprocher leurs habitations des sépultures. Et le progrès de la vie religieuse les a faits se grouper autour de l'église et du cimetière. Le lien religieux, un des premiers par définition (*religio* : qui lie) était alors très puissant.

LA PAROISSE. — C'est ainsi que le village est né avec la *paroisse*, une des premières formes dans la suite des états sociaux, et il en est demeuré beaucoup de traces, jusqu'à la Révolution, et même après.

Ensuite, d'autres liens se sont établis ; l'instinct de sociabilité, si fort chez nous, a donc eu pour première forme la solidarité religieuse il a pris plus tard la forme sociale, etc.

Le plus ancien témoin, l'église a déjà l'aspect d'un monument. Elle fut le premier lien entre les hommes, au temps où la religion était

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie sous la Présidence de M. Pierre Amédée Pichot, ancien directeur de la *Revue britannique*.

puissante (religio : qui lie). Elle a vu toute l'histoire des générations a connu leurs misères et leurs deuils, leur a procuré des distractions et des réjouissances.

Michelet s'est fait une âme du Moyen âge pour comprendre le rôle des églises, des cathédrales « domicile du peuple » en ces siècles de foi, asile même du bétail dans les calamités fréquentes alors. Les cathédrales sont une magnifique manifestation de l'art national, et ont réalisé l'idéal de la beauté au Moyen âge.

Les sociétés pour la conservation des monuments historiques s'efforcent de restaurer ces édifices du passé, (1) et Maurice Barrès s'est fait leur éloquent défenseur.

**LE CLOCHER.** — Le clocher domine tout le pays comme un point de ralliement. La cloche, associée aux circonstances solennelles de la vie a été l'écho de toutes les joies et de toutes les douleurs. Elle a sonné pour les naissances, les mariages et les décès. Le tocsin a retenti aux jours d'armes et d'incendie.

Autrefois, on sonnait le couvre-feu. A Guerehy, avant la Révolution on agitait la cloche en temps d'orage pour se préserver de la foudre ; le préjugé se maintint malgré la mort tragique de plusieurs sonneurs.

La voix des cloches est un des meilleurs souvenirs du passé. M. Moreau, éditeur à Paris, ancien maire d'une commune de l'Yonne, retournant dans son village fut surpris de ne plus entendre les cloches, supprimées par la municipalité. Il obtint le rétablissement de la sonnerie, seul souvenir *vivant* qu'il retrouvât de son enfance, avec les vieux arbres de la place.

Il est amer et doux pendant les nuits d'hiver  
D'écouter, près du feu qui palpite et qui fume  
Les souvenirs lointains lentement s'éveiller  
Au bruit des carillons qui chantent dans la brume.

(BEAUDLAIRE : *La cloche fêlée*)

**LE CIMETIÈRE.** — A côté de l'église, le vieux cimetière offre aussi un enseignement. Le village est formé des « débris des morts ». La patrie comme l'humanité se compose de plus de morts que de vivants.

A la vue d'un modeste cimetière breton, Renan, enfant éprouva une émotion profonde. Il eut « avec effroi le sentiment de l'immensité, de l'oubli et du vaste silence où s'engloutit la vie humaine. »

Plus tard, il s'expliqua « cette grande nuit » et comprit que rien n'est inutile dans la patrie ni dans l'humanité. Il dit : « Les innombrables générations enterrées dans les cimetières de nos campagnes

(1) Dans l'église Saint-André, de Joigny, on montre encore un fragment d'échelle qui date de la guerre de cent ans. Il paraît que les anglais ayant envahi le pays, escaladaient le mur de l'église, quand un enfant de chœur, ayant levé les yeux les vit et s'écria : « Voilà l'ennemi ! » au lieu de répondre à l'office. On a conservé l'échelon qui dépassait le mur, ceup à ce moment-là dit-on ? La défense des habitants fut héroïque. Ils se servirent de leurs maillets de vigneron, — de là le nom de Maillotins qui leur resta, et la présence du maillet d'or dans les armoiries de la ville.

ont contribué à faire la Bretagne, et la Bretagne vit encore ; et quand la Bretagne ne sera plus, la France sera...

Le plus humble paysan, qui n'a eu que deux pas à faire de sa cabane au tombeau vivra comme nous dans ce grand nom immortel. Il aura fourni sa petite part à cette grande résultante d'un noble pays qui aura souffert pour l'humanité et combattu pour elle. » Et Victor Hugo admire le paysan qui a confié la moisson future aux sillons et fait :

« Le geste auguste du semeur. »

Maurice Barrès voit dans un cimetière des forces au repos, l'asile de patientes énergies : « Ces morts que nul bonheur, ni malheur n'émeut plus et qui sont insensibles à notre activité, ils peuvent encore la créer.

*Une tombe fameuse est un esprit vivant et le plus humble tertre, en Lorraine, me fait la conversation. J'aime d'entendre que j'ai vécu avant ma naissance et que je puis me survivre. C'est ici, nulle part ailleurs, que mon destin se forma et que je veux le perpétuer. »*

M. Lavis, écrivant ses « Souvenirs », exprime le vœu de reposer dans l'humble cimetière du Nouvion. Lamartine voulut être enterré dans le parc de St-Point. (1)

Châteaubriand obtint de la municipalité de Saint-Malo le coin de terre où sa tombe fut créée, l'îlot du grand Bè.

Vous savez tous ce que nous disent les tombes familiales.

De même, quand nous apercevons sur la place d'un village la modeste colonne élevée aux Morts pour la Patrie, nous éprouvons tous une vive et saine émotion. Il nous semble que l'âme de la France plane silencieusement au-dessus de ce monument et nous rappelle nos gloires, nos revers et notre devoir présent. L'hymne de Victor Hugo nous vient aux lèvres :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie  
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau.  
Et comme ferait une mère  
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

Les souvenirs de la guerre de 70 sont encore vivants, grâce aux récits de ceux qui l'ont subie, et impressionnent vivement les enfants.

Je me rappelle avec émotion qu'étant toute petite fille, mon père me prit par la main et me conduisit sur les bords de l'Yonne, à Joigny. Nous longions, silencieux, le parapet du quai de Paris. A un certain endroit, mon père s'arrêta et me montra une entaille gravée par lui dans la pierre en 1870, en souvenir d'un drame dont il avait été le témoin. Après le combat d'Esnon où sa parole avait entraîné les gardes nationaux de Joigny, la petite troupe dut battre en retraite sur la ville. Quelques hommes blessés ou fatigués furent surpris par les Prussiens arrivant à leur suite dans la ville. Un grand nombre d'entre eux se raient sur le garde national attardé ; avec une fureur sans bor-

(1) Une femme sanglotait en suivant son convoi : « C'était dit-elle, un homme qui faisait honneur à la commune. »

nes ils le transpercèrent de multiples blessures. Le malheureux traîné par les cheveux et par la barbe dans le corridor d'une maison voisine expira dans la nuit, sans secours, dans une agonie affreuse, après avoir perdu tout son sang. Je n'ai jamais revu l'entaille dans le parapet sans ressentir une profonde émotion en souvenir de cet acte de barbarie. (1)

Mais sur la place du village à côté de la colonne funéraire, je vois l'arbre de vie, l'arbre de liberté, qui nous donne une leçon de choses. Il évoque les luttes séculaires soutenues pour la conquête de l'indépendance et l'unité nationales, luttes que M. Grandgérard a rappelées dans l'histoire de Mercy-sur-Saône. Il cite aussi les cahiers de doléances présentés au moment de la Révolution, presque identiques dans les divers bailliages.

Ainsi en faisant le tour du pays nous reconstituons l'histoire de la petite patrie aux yeux de l'enfant intéressé. (2)

L'ÉCOLE. — Et nous nous retrouvons à l'école, conquête récente de la civilisation, bâtiment neuf et clair qui relie le présent au passé et à l'avenir. L'école a pour mission, non seulement d'instruire l'enfant mais de le préparer à la vie. Comme la famille, elle travaille à créer l'homme de demain et à maintenir la patrie. Je rappelais au début le mot de Pasteur : « En m'apprenant à lire tu avais le souci de m'apprendre la grandeur de la France. » Nos éducateurs n'oublieront pas que l'Allemagne moderne doit son succès aux maîtres d'école et que les instituteurs ont aussi créé le peuple bulgare. (3)

Dans l'amour de la patrie, il doit y avoir au premier rang le culte de ce qui en fait la base, la puissance et la gloire, la langue nationale, qui mérite son renom universel par sa clarté et sa beauté.

(1) Eugène BÉRILLON : *Note pour servir à l'histoire de Joigny pendant l'Invasion de 1870.* — *Journal de Joigny.*

(2) Dans certains villages, on montre encore des arbres plusieurs fois centenaires, des « rousnis » plantés au temps de Sully, duc de Rosny ! M. Moreau, ancien éditeur, ancien maire de Villiers-St-Benoît, a loué les vieux arbres de la place du village pour les mettre à l'abri de la cognée. D'autres l'imitent ailleurs, comme Madame Allain Targe.

La Société des Amis des Arbres (institution inspirée de l'Amérique) fait une œuvre patriotique en France.

(3) Rôle de l'école. Aux vacances dernières pendant un voyage d'études en Luxembourg, avec la société de l'Art à l'école, nous visitâmes les écoles d'Esch sur Aldette, monument imposant, qui donne presque l'impression d'une cité (avec ses 28 classes). Je fus d'abord tentée d'en trouver les dimensions excessives, estimant que des bâtiments indépendants auraient un caractère plus intime. A la réflexion, en voyant cette ville toute neuve qui comptait 2.600 habitants et en a aujourd'hui 20.000 sans passé, sans traditions, peuplée de races diverses, sans lien entre elles (Allemands, Italiens, Belges, etc.), accourus de toutes parts pour exploiter le sol et n'ayant guère d'autre idéal, j'ai compris le rôle de ces écoles groupées. Elles n'apparaissent comme le symbole du progrès et de l'union future. De ce foyer commun naîtra une âme commune l'école créera des traditions un idéal et fondra tous ces éléments étrangers dans une même Patrie.

La race a comme la langue « une probité attachée à son génie. » Plus une langue est pure, plus elle engendre un patriotisme pur, clair et fort comme elle.

C'est en parlant le *tr* langue que le Polonais défend la patrie polonaise, et on comprend l'insistance des vainqueurs à effacer le langage des vaincus.

En Alsace, on mesure l'amour de la France au plaisir qu'on éprouve à entendre parler français. (On apprend le français en cachette malgré les défenses du pouvoir.)

(A suivre)

## COURS ET CONFÉRENCES DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

### L'automatisme musical.

Le D<sup>r</sup> Demonehy, professeur des cours de psychologie musicale a présenté le 14 janvier un sujet qui présente un curieux exemple d'automatisme musical.

Il s'agit de M. FROISSART, préparateur à la Sorbonne, lequel, bien que n'ayant jamais étudié la musique, s'assoit au piano et, sans se rendre compte d'aucun travail mental conscient, laisse couler ses doigts sur le clavier, en improvisant des morceaux d'une certaine valeur artistique. Invité à se rendre au piano, M. Froissard donna des preuves, très applaudies, de son talent musical automatique. L'un des assistants lui ayant indiqué quatre notes, M. Froissard improvisa sur ce thème un morceau fort goûté par l'auditoire. Il joua alors même qu'on couvrit le clavier d'un drap. Il ne réussit guère quand on lui proposa de jouer, tout en chantant un air différent de celui joué ; mais il put lire couramment pendant qu'il jouait. Il est fort probable qu'il parviendrait à la perfection dans ces exercices, si seulement il s'exerçait un peu.

A ce sujet, M. le D<sup>r</sup> Demonehy observa qu'on retrouve toujours une certaine éducation musicale à la base de tout automatisme musical : un sujet de cette classe, très connu dans les milieux spirites parisiens, s'il n'a presque pas étudié la musique, est pourtant fils d'un premier prix de Conservatoire et d'une dame qui connaît très bien le chant. Cette circonstance a une importance très grande. Puisqu'on peut améliorer l'automatisme, par l'exercice on devrait s'efforcer d'en tirer parti par des exercices. Il cita le cas de M. Beaumis, le psychologue bien connu, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Nancy, qui a raconté, il y a quelques années, dans la *Revue Philosophique* comment il écrivait chaque année des pièces dramatiques, qui sont accueillies avec succès, et ceci dans un état d'automatisme qui lui permet de laisser reposer ses facultés intellectuelles conscientes : c'est peut-être ainsi

qu'il a conservé et est arrivé à faire preuve de tant d'activité à l'âge de 83 ans.

Pour ce qui se rapporte à M. Froissard, ce qui le rend un sujet particulièrement intéressant à étudier, c'est qu'il s'agit d'un homme instruit qui ne croit pas nécessaire de trouver l'interprétation de l'automatisme spécial qu'il présente dans des théories inutiles.

## BIBLIOGRAPHIE

*Les Névroses post-traumatiques, hystérie, neurasthénie, sinistroses*, par le Dr J. Roux, médecin des hôpitaux de Saint-Etienne. 1 vol. in-18 de 96 pages, cartonné : 1 fr. 50 (Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.)

A l'heure où toutes les questions relatives à la législation des accidents du travail se posent avec une nécessité impérieuse et soulèvent les problèmes sociaux les plus graves, que la tâche de l'expert soucieux d'être juste apparaît comme de plus en plus délicate, placé qu'il est entre des intérêts opposés mais également respectables, cette publication sera bien accueillie.

Ce livre contient des choses excellentes : des descriptions cliniques précises, des syndrômes bien schématisés, ayant comme la valeur des définitions claires et concises ; des distinctions parfaites entre la névrose traumatique et l'hystérie, la neurasthénie traumatique et la sinistrose, et cette mise en lumière si pratique du rôle des dispositions morales préalables au traumatisme, sur l'orientation du blessé dans des sillons différents, le résigné marchant à la neurasthénie, alors que le révolté ou les débiles mentaux feront de la sinistrose ; comme les tares viscérales qui vont précipiter les déchéances dans les organes précédemment frappés de méiopragie, mais dont l'*entraînement* avait masqué l'existence.

Des conseils très sages se retrouvent à chaque pas, — et surtout à propos de la sinistrose qu'une parole imprudente du médecin comme l'*appât des indemnités problématiques* peuvent développer chez le débile, en s'ajoutant à la misère pour créer chez lui « cette obsession grandissante qui va submerger à son profit toute l'activité mentale ». — « Sans être moins bienveillant, on devient plus sévère » et l'expert mieux averti rendra d'autant plus de services au blessé, qu'il saura parfois l'arrêter sur la pente au bas de laquelle il risque trop souvent de sombrer.

Professeur J. TEISSIER, de Lyon.

## REVUE MÉDICO-PÉDAGOGIQUE

### Les entendants-muets.

Dans le volume publié à l'occasion du jubilé du professeur Lépine, le Dr Lévy (de Lyon) consacre un court mémoire à ces malades très curieux, qu'on désigne sous le nom d'entendants-muets. Il s'agit d'une forme de mutité observée chez des enfants de plus de trois ans, d'apparence normale ou à peu près normale et sans surdité.

Cette forme de mutité se présente avec les caractères positifs et négatifs suivants :

- 1° Enfants d'apparence physique et psychique normale.
- 2° Audition intacte.
- 3° Organes périphériques de la parole normalement constitués et fonctionnant normalement.
- 4° Absence de paralysie, d'atrophie, de contracture du tronc et des membres.

Ce sont des enfants en général de quatre à dix ans, dont la santé physique et l'état intellectuel semblent normaux, qui entendent bien, qui ont un maintien convenable, qui en un mot ont toute l'apparence des enfants de leur âge sauf qu'ils ne parlent pas du tout ou ont un langage rudimentaire par rapport à leur âge. Les causes de cette affection sont encore aujourd'hui des plus obscures. Dans les antécédents héréditaires de ces petits malades on trouve des troubles mentaux ou névropathiques, des tares alcooliques, des troubles de la parole de même nature ou de nature différente. On relève des traumatismes ou des émotions au cours de la grossesse, des accouchements difficiles (forceps, aphyxie à la naissance). On signale fréquemment chez eux des végétations adénoïdes (33 p. 100 Gutzman, 15 p. 100 d'après les observations de M. Lévy), et les auteurs qui se sont occupés de cette affection ne les ont pas systématiquement recherchés. Dans les antécédents personnels on a noté quelquefois des maladies infectieuses de l'enfance.

Il est difficile, en raison du petit nombre d'enfants longtemps observés, de prévoir quel sera l'avenir de ces malades, que deviendra leur trouble de la parole. Sur cinq cas, longtemps suivis, deux sont devenus des individus normaux, trois sont demeurés des arriérés. L'affection doit-elle être conservée sous un nom à part et comme un type à part ? ou bien ces enfants doivent-ils purement et simplement être rangés parmi les enfants arriérés ?

---

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie

La prochaine séance de la société aura lieu le mardi 19 mai à quatre heures et demie, au palais des Sociétés savantes, 8 rue Serpente, sous la présidence de M. Jules Voisin.

### La retraite du professeur Grasset.

M. le professeur Grasset, après une carrière professorale admirable dans laquelle il a donné tant de preuves de la valeur de son esprit, de son libéralisme et de son initiative vient de quitter volontairement sa chaire de pathologie et de thérapeutique générale.

Le maître auquel la Faculté de Montpellier a dû un renouveau de son antique célébrité en a donné les raisons à un grand journal parisien.

« L'âge de soixante-cinq ans, a-t-il dit, n'a rien de fatidique, mais les circonstances veulent que, dans cette année 1914, j'ai terminé mes quarante années d'enseignement ininterrompu dans notre vieille et chère Faculté de médecine et que j'ai achevé l'enseignement et la publication de mon cours de pathologie et thérapeutique générales, qui est comme la synthèse de ma vie scientifique et mon testament médical.

« En même temps je me suis rappelé ce que j'avais éprouvé quand, à la fin de 1880, j'appris que le professeur Fossagrives demandait, avant l'âge légal, sa mise à la retraite. Certes, je regrettais, plus que personne, ce maître qui était une des plus pures gloires de la Faculté et qui avait toujours été d'une bonté parfaite pour moi. Mais cependant je ne pus m'empêcher d'éprouver une certaine joie intérieure en apprenant ce départ prématuré, qui me permettait de briguer sa chaire (que la Faculté me donna à l'unanimité).

« J'ai voulu offrir à mes jeunes collègues, et spécialement à celui qui me succédera, cette sensation de joie que, dans l'espèce, ne devra tempérer aucun regret.

« Car j'ai donné à mes élèves tout ce que je pouvais leur donner. Il m'aurait fallu maintenant recommencer mon cours — ce que je n'ai jamais fait.

« De plus, comme je le disais ces jours-ci à mon recteur et à mon doyen, très aimablement venus immédiatement pour me dire leurs regrets de mon départ, ma carrière m'a donné, et au-delà, toutes les satisfactions que je pouvais souhaiter. Ma chance s'est affirmée jusqu'au bout et j'ai mis une certaine coquetterie à descendre de ma chaire avant que cette chance m'ait abandonné.

« Grâce à tous mes collègues, titulaires et agrégés, la Faculté est en pleine prospérité : par le nombre de ses thèses, elle occupe le premier rang parmi les Facultés de province. Je connais les maîtres de demain : je sais que le drapeau de notre vieille Ecole sera porté encore plus haut. C'est bien l'heure de leur passer la parcelle de flambeau que je détenais.

« Quant à mon intérêt personnel (qui est secondaire), il n'est pas négligé non plus. J'ai, toute ma vie, ouvert le plus possible de fenêtres sur le monde extérieur : je meublerai bien mieux ma retraite dans les conditions où je la prends que si j'avais attendu d'y être condamné par l'âge ou la maladie.

« Au fond de mon « plan du palais » où je suis né et où j'espère mourrir, si Dieu le permet, je continuerai à lire et aussi (hélas ! la maladie est trop ancienne pour être curable) je continuerai à écrire, au risque même de ne plus avoir de lecteurs... »

Par ce qui précède, nous apprenons avec plaisir que si le professeur Grasset quitte l'enseignement didactique, c'est pour mieux continuer à travailler.

Par là il donne à ses contemporains un nouvel exemple de cette constance dans l'effort, de cette unité dans la recherche scientifique. Qu'il reçoive, à cette occasion, l'expression de nos sentiments dévoués et de notre désir d'une assidue collaboration dans l'œuvre de la psychothérapie sociale.



## NOUVELLES

## Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnotisme et de la psychologie.

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE, 49, Rue Saint-André-des-Arts, 49. — SEMESTRE D'ÉTÉ 1914.

*Les Cours et les Leçons cliniques sont publics.*

M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés, commencera le jeudi, 7 mai, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychothérapie et de psycho-pédagogie.

*Jeudi 7 mai, à 5 heures.* — La psycho-pédagogie. — Formation et éducation de la personnalité.

*Jeudi 14 mai, à 5 heures.* — Conditions intrinsèques du développement mental : attention, imitation, suggestibilité, invention.

*Jeudi 21 mai, à 5 heures.* — Congé de l'Ascension.

*Jeudi 28 mai, à 5 heures.* — Conditions extrinsèques du développement mental : milieu, suggestion, intimidation.

*Jeudi 4 juin, à 5 heures.* — Les anomalies intellectuelles et morales chez l'enfant. — Les faux anormaux. — Erreurs de diagnostic en pédagogie.

*Jeudi 11 juin, à 5 heures.* — La paresse chez l'enfant. — Rôle de la suggestion dans l'éducation de la volonté.

*Jeudi 18 juin, à 5 heures.* — La timidité chez l'enfant. — Rôle de la suggestion dans l'éducation du caractère.

*Jeudi 25 juin, à 5 heures.* — L'aphronie et la perversité chez l'enfant. — Rôle de la suggestion dans l'éducation du jugement.

*Jeudi 2 juillet, à 5 heures.* — Applications de l'orthopédie mentale : Hypnotisme, psychothérapie, méthodes de rééducation.

*Dimanche 7 juin, à deux heures et demie.* — Visite à l'Établissement médico-pédagogique de Créteil (Seine). — Enfants et adolescents arriérés, instables et nerveux. — Ateliers d'éducation technique.

Enseignement pratique. — *Clinique de psychothérapie et dispensaire médico-pédagogique*, 49, rue Saint-André-des-Arts. — Consultations : *Mardis, Jeudis et Samedis*, 10 heures à midi. — *Les Jeudis*, à 11 heures : leçon clinique et présentation de malades. (*Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement, sont admis à y assister*).

### Pédagogie des enfants anormaux.

M. ROSSSET, instituteur, chargé de classe de perfectionnement, commencera le *Jeudi 7 mai*, à cinq heures et demie, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de pédagogie de l'enfance anormale.

Objet du Cours : *Les travaux des précurseurs et les idées actuelles sur l'éducation des anormaux.*

Il continuera ce cours les *jeudis* suivants, à 5 h. 1/2.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 10.

Avril 1914.

#### BULLETIN

---

#### L'enfance anormale et la Société de psycho-pédagogie. — M. Bergson et l'hypnotisme.

La création de la Société de psycho-pédagogie, si nous en jugeons par les adhésions qui lui parviennent, arrive à son heure.

Les créateurs ont reçu les adhésions les plus flatteuses. Au premier rang, il convient de signaler les encouragements apportés par M. Appell, l'éminent doyen de la faculté des sciences, par M. Seignette, inspecteur général honoraire de l'Université, de M. Goujon, surveillant général de l'École normale de Saint-Cloud, de M. Caustier, professeur au Lycée Henri IV.

Tous reconnaissent la nécessité de modifier profondément les méthodes employées dans l'enseignement scolaire. L'utilisation en pédagogie des données de la psychologie s'impose. De plus, il importe de tenir de plus en plus compte des variétés si nombreuses que l'on observe dans le caractère et dans la mentalité des enfants.

Seule une collaboration constante des psychologues, des médecins et des membres de l'enseignement permettra d'adapter les procédés scolaires aux besoins particuliers des enfants. Le moment est venu, pour la pédagogie, de sortir de l'empirisme pour entrer dans la voie des applications scientifiques. C'est à ce but que tendront les efforts de la Société de psycho-pédagogie.

« Développer chez l'enfant les facultés d'observation, de jugement, d'action, étant le but de l'éducation, elle s'appliquera à substituer, dans l'enseignement l'étude du réel aux méthodes actuelles d'érudition livresque ». Telle est la formule sur laquelle se rallieront ceux qui sont conviés à prendre part aux travaux de la Société.

Tous les jeudis, à onze heures du matin, ont lieu les séances d'études dans lesquelles sont analysés, étudiés, traités des cas particuliers. Elles ont lieu, 49, rue Saint-André-des-Arts, au siège du dispensaire médico-pédagogique. L'affluence nombreuse qui tous les jeudis se presse aux séances de la Société témoigne de l'intérêt présenté par son programme. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des études poursuivies par la Société de psycho-pédagogie et nous les convions, dès aujourd'hui à collaborer de la façon la plus effective à cette œuvre destinée à enrayer l'augmentation constante de l'enfance anormale.

..

M. Bergson, auquel l'Académie vient d'ouvrir ses portes a toujours attaché le plus grand intérêt à l'étude de l'hypnotisme. Quand il était professeur de philosophie au lycée de Clermont-Ferrand, il avait la réputation d'un remarquable hypnotiseur. Cette réputation lui valait aux yeux de ses élèves et de ses collègues du Lycée un respect profond.

Les élèves qui avaient entendu parler de cette sorte de pouvoir surnaturel évitaient de se livrer à leurs écarts d'indiscipline habituels.

Dans un certain nombre de ses articles et de ses études, il a témoigné de sa compétence à l'égard des phénomènes de l'hypnotisme et de la suggestion. Il leur fait jouer un rôle considérable dans l'interprétation d'un certain nombre de faits psychologiques. Cette adhésion à nos doctrines du savant professeur du Collège de France méritait d'être signalée, à une époque où un certain nombre de médecins et de philosophes affectent encore un certain dédain à l'égard d'expériences psychologiques qu'ils ne comprennent pas.

### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1914, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général de la Société de psychothérapie professeur à l'École de psychologie.

(Suite)

En 1899, ayant eu l'idée d'organiser la réunion d'un Congrès de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique, j'eus bientôt rallié à cette opinion un grand nombre de concours des plus flatteurs.

En quelques semaines, un comité avait été constitué et les adhésions affluaient. Fait extraordinaire, les rapporteurs avaient terminé leur travail bien avant la date qui leur avait été indiquée. Tout marchait à souhait ; mais aucun des membres du comité d'organisation ne paraissait se soucier d'assumer l'honneur de la présidence. Me trouvant embarrassé, je m'adressai à M. Dumontpallier. Voici comment je m'exprimai : « Mon cher maître, le congrès de l'hypnotisme est complètement organisé ; il est prêt à fonctionner ; il ne lui manque qu'un président. Il paraît que celui qui acceptera cette fonction risque de compromettre son élection à l'Académie de médecine. » Il me répondit : « Vous croyez qu'en acceptant la présidence, je vais m'aliéner les suffrages d'un certain nombre de membres de l'Académie de médecine. Eh bien, cela me décide. Dites à vos amis que j'accepte. » Et il ajouta : « Si le vote de l'Académie pouvait être influencé par des considérations aussi étrangères à l'esprit libéral et scientifique, je préférerais n'en pas faire partie. »

Un jour, à sa consultation d'hôpital, se présente, accompagné de sa femme, un malade atteint de tuberculose pulmonaire très nettement caractérisée. Ce malade, à la veille de répondre à une convocation pour une période d'exercices militaires, était hors d'état de se conformer aux exigences du service. Dumontpallier après l'avoir examiné lui rédige un certificat fort explicite et lui dit : « Sur le vu de ce certificat, vous serez exempté de tout service ».

Quelques jours après, la femme du malade revient à la consultation. Elle annonce à Dumontpallier qu'il n'a été tenu aucun compte de son certificat. Saisi par le froid, au cours d'un exercice, son mari a succombé deux jours après. Immédiatement, quittant sa consultation, Dumontpallier se rend au Ministère de la Guerre, accompagné de la veuve. Il insiste tellement pour être admis auprès du ministre, qu'une audience lui est accordée. Il expose les faits et demande la réparation du dommage causé.

Le ministre dans la crainte de créer un précédent, discute et refuse.

« — Alors, lui dit Dumontpallier, étant prévenu du danger couru par un malade, vous vous arrosez le droit de l'exposer aux intempéries et de causer sa mort.

« Demain ce procès sera plaidé devant l'opinion. La parole d'un des plus éloquents de nos parlementaires vous demandera compte de l'existence humaine que vous avez sacrifiée sans nécessité : De plus, j'obtiendrai sûrement de mes collègues des hôpitaux qu'ils s'associent à mes protestations motivées. »

En présence des éventualités dont il est menacé, le ministre s'émeut.

« — Et que désirez-vous répond-il à Dumontpallier ?

« — Le prix du sang ! Vous donnerez un bureau de tabac à cette veuve et vous réparerez ainsi l'erreur de votre subordonné. »

Le ministre en prit l'engagement d'honneur. Dumontpallier ne fut satisfait que par l'accomplissement rigoureux de la promesse.

∴

Un fait que peu de personnes ont connu, c'est que le Charlemagne dont la statue équestre décore le parvis de Notre-Dame de Paris reproduit, avec une très grande ressemblance, les traits de Dumontpallier.

Tout le monde a admiré ce magnifique monument aux lignes noblement décoratives. Il est l'œuvre des frères Rochet. Depuis longtemps les statuaires cherchaient un modèle digne de figurer le grand empereur d'Occident, lorsque passa devant eux le modèle rêvé : une tête puissante sur un torse d'athlète, un masque de puissance et d'autorité ; des yeux graves, pénétrants, scrutateurs ; un visage orné d'une barbe majestueuse. Nul modèle au monde ne pouvait mieux servir à figurer les traits de Charlemagne que le D<sup>r</sup> Dumontpallier.

Il se prêta de bonne grâce à la demande des sculpteurs. Mais que de tribulations connut leur œuvre. Longtemps la statue de bronze resta exposée aux quatre vents sur un socle de bois tendu de toile. Le Conseil municipal de Paris, alors fêru d'esprit démagogique se montrait hostile à l'idée d'honorer la mémoire du grand empereur.

Or, on apprit un jour que la ville d'Aix-la-Chapelle avait proposé aux frères Rochet d'acquérir leur Charlemagne pour en décorer une des places de la ville.

Dumontpallier en fut indigné. Comment ! ses traits iraient figurer sur la place d'une cité allemande ? Il se mit immédiatement en campagne et son intervention fut si éloquente qu'il recruta au Conseil municipal une majorité favorable à l'érection définitive de la statue de Charlemagne sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.

Un peu plus tard, lorsqu'il fut médecin de l'Hôtel-Dieu, il lui arrivait parfois en sortant de l'hôpital en compagnie de ses élèves, Paul Magnin et Bérillon, de sourire en regardant la statue. Un jour, faisant allusion

à l'ardeur avec laquelle ses deux élèves s'étaient constitués les champions des idées qui lui étaient chères, il leur dit : « De même que ce



Statue de Charlemagne.

Charlemagne dont le visage représente mes traits, je sais que je puis compter sur deux vaillants paladins. »

(A suivre).

**Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.**Séance du mardi 17 mars 1914. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules VOISIN.**Troubles de la sensibilité générale chez les aliénés**par le D<sup>r</sup> TARRIUS, directeur de la Maison de Santé d'Épinay (Seine).*(Suite).*

Chez les paralytiques généraux, on constate des troubles avant-coureurs, tels que diminution de la sensibilité cutanée, exagération des reflexes tendineux, diminution du reflexe crémastérien, insensibilité testiculaire, céphalées, névralgies, fourmillements, engourdissements, algies profondes avec hypoesthésie superficielle (Dupré). A la période d'état de la paralysie générale, on constate une diminution de plus en plus marquée et constante au contact, à la piqûre, à la température, à la pression même. L'analgésie du cubital (signe de Biernacki) est fréquente dans la paralysie générale, moins cependant que dans le tabès. P. Kéroual et Laurent ont dressé une statistique sur les aliénés paralytiques généraux présentant l'insensibilité du cubital. Sur 636 aliénés paralytiques généraux, 53% présentaient cette analgésie.

Les sensations musculaires peuvent être abolies, sans altération nécessaire du système cérébro-spinal. Cette abolition explique les positions bizarres de certains mélancoliques avec stupeur (états catatoniques). Le sens musculaire exalté dans les états maniaques est plus ou moins anesthésié chez les déprimés. C'est surtout chez les délirants hystériques que l'on constate l'anesthésie partielle, aussi dans les états de stupeur et l'épilepsie. (G. Ballet). L'anesthésie généralisée existe dans les troubles fonctionnels (hystérie, épilepsie, catatonie.) Elle est d'origine psychique et ne relève que de l'obnubilation de la conscience (G. Ballet).

La sensibilité électrique est augmentée ou diminuée, en général parallèlement à la sensibilité tactile (Régis).

L'augmentation de la résistance électrique chez les mélancoliques anxieux est fréquente (Séglas). Il en est de même de la sensibilité magnétique (action de l'aimant) ; elle est exagérée chez les hystériques, chez les mélancoliques (Régis). Nous connaissons tous l'influence des variations de température, des variations météoriques et telluriques sur les nerveux, sur les aliénés et même sur les sujets normaux.

Cette influence peut être considérée comme une des causes déterminantes des rechutes dans les formes périodiques ou intermittentes. Les perversions de la sensibilité générale sont causées par des illusions ou même des hallucinations de même ordre : picotements, fourmillements, chaud, froid (chez les alcooliques, les cocaïniques). Le cauchemar, l'anxiété précordiale des mélancoliques relèvent en partie de la même cause. (A. Cullerre). On observe quelquefois des troubles paresthésiques divers de la sensibilité cutanée, tels que sensations

paradoxaux (allochirie), dissolution des divers éléments de la sensation, anomalie dans la persistance des impressions (G. Ballet).

Tels sont les troubles de la sensibilité générale superficielle. Mais il existe encore des troubles de la sensibilité profonde intéressant les organes, les muscles, les ligaments, les articulations, les os. Certains actes d'insanité ne peuvent être expliqués que par l'abolition de la douleur, même dans le cas d'idées délirantes à base d'hallucinations généralement auditives et quelquefois visuelles. Cette analgésie serait d'origine psychique liée à un état d'exaltation mystique. Blondel dit, au contraire, que l'analgésie précède et explique le délire. Cette insensibilité entraînerait des illusions correspondantes dans la conception que se font les malades de leur personnalité physique et morale.

Il est dans l'aliénation mentale un groupe important de ces malades qu'on peut appeler « les tragiques » de l'aliénation. Ce sont les auto-mutilateurs. Chez eux, il existe une analgésie profonde.

L'analgésie est la règle. Elle est occasionnée par des troubles de la sensibilité centrale ou périphérique, ou bien elle est sous la dépendance d'un délire intense. Toutefois, comme il n'est pas de règle sans exceptions, il est des cas où l'auto-mutilateur ressent la douleur. C'est ainsi que Bellion rapporte le cas d'un malade aliéné dont la sensibilité était conservée. Ayant vu « un homme de feu » qui lui ordonne de s'arracher les yeux, il ressentit dans ses premiers essais de terribles douleurs et seules les exhortations de la voix lui donnèrent le courage de les surmonter. Les auto-mutilations, chez les déments surtout, supposent la perte ou la perversion de l'instinct de conservation.

Fréquemment on constate ces actes insensés dans les états de dépression avec idées délirantes de culpabilité et de mysticisme. Toutes les parties du corps, tous les organes peuvent être l'objet de mutilations. La tête, la langue, le larynx, l'abdomen, les intestins, les bras, les jambes, les yeux, les parties génitales, sont les parties les plus exposées aux tentatives des auto-mutilateurs. Je puis citer le cas d'un malade traité à la maison de santé d'Épinay. C'était un mélancolique avec idée de suicide. Devant l'insuccès de ses nombreuses tentatives, il parvint à se couper une partie de la langue avec les dents, et, comme cette mutilation se fit en plusieurs temps, il ne se produisit aucune hémorragie. Le lambeau mutilé fut expulsé par le malade. Régis cite un cas de mutilation de la langue dans les circonstances suivantes : Un malade assistant, par hallucination, à un cambriolage d'apaches, reçut d'eux l'ordre de se couper la langue pour n'être plus à même de les dénoncer, sous peine d'être tué. Obéissant aussitôt, avec la docilité passive des aliénés à hallucinations impératives, il cassa une vitre de sa cellule de prisonnier, prit un morceau de verre tranchant et appuyant sa langue sur un rebord de pierre en amputa toute la pointe sur une longueur d'un à deux centimètres. Un autre de mes malades, sous la surveillance de deux infirmiers, l'un à droite, l'autre à gauche, avec

les deux pouces placés subitement sous les deux globes oculaires, fit jaillir simultanément les deux yeux au devant de lui. Un mélancolique observé par Martinencq s'enlève un œil et le jette sur le lit du voisin. Ohm cite le cas d'un malade qui se mutila une trentaine de fois, dépeçant successivement la main gauche et la main droite, terminant par l'amputation de l'avant-bras gauche. Il mit dix-huit ans à pratiquer ces opérations. On cite une mélancolique qui se pratiqua deux orifices dans la paroi abdominale avec des ciseaux et se retrancha dix-sept pouces d'intestin. Chez les dégénérés, Archambault cite le cas (démence précoce) d'un jeune homme qui s'était introduit sous la peau, à divers endroits du corps, des morceaux de gros fils de fer. L'extraction de ces fils pratiquée en quatre séances par des incisions profondes n'amena aucune réaction. Une jeune fille, malade du Dr Bérillon, amenée à la maison de santé d'Épinay, portait aux doigts des deux mains cinquante-quatre bagues, en fer, en cuivre, en laiton, en plomb. Un seul doigt, le médius de la main gauche en portait dix-sept. Il existait un œdème considérable partant de la racine des doigts et remontant jusqu'aux coudes. L'enlèvement des bagues fut impossible. Il fallut les limer. L'opération se fit en plusieurs fois dans la plus grande indifférence. Du reste le port de toutes ces bagues ne produisait aucune douleur. Séglas, Masselon, Maurice Dide pensent que chez les déments précoces les troubles de la sensibilité sont plutôt d'ordre psychique que physique. Ces malades sentiraient donc plus ou moins, mais sans réagir à la douleur. C'est ainsi que dans un cas de mélancolie avec stupeur, il fut impossible, quels que fussent les moyens employés, piqûres, pincements, chatouillements, affusions d'eau froide, etc, d'obtenir la moindre marque de sensibilité cutanée ou de réflexe-musculaire. La guérison étant ensuite survenue, le malade dit qu'il avait parfaitement senti jusqu'aux moindres attouchements, mais qu'il n'avait jamais ressenti de douleur. Dans ces deux formes de sensibilité, tactile et douloureuse, la première fut seule capable de parvenir à la conscience.

Qui ne connaît les blessures volontaires, profondes, chez les Aïssaouas, les fakirs ?

La combustion volontaire, chez les mélancoliques, rentre dans les actes d'auto-mutilation. Guislain en cite un grand nombre de cas. J. Regnault cite le cas d'un aliéné se brûlant sur un bûcher et ayant le soin de se retourner pour que la combustion soit complète. D'autres mettent un doigt, une main, un bras dans un poêle et le laissent carboniser. L'acte de Mucius Scevola, rapporté par Tite-Live est dû à un accès de folie transitoire avec analgésie. *Quam (manum) quum velut alienato ab sensu torreret animo* dit l'historien latin.

Les paralytiques généraux, dans leur inconscience, se mutilent les bras, les jambes, les mains. Les uns s'attaquent aux genoux, se taillaient profondément le ventre, s'arrachent les organes génitaux. Ces actes sont observés également chez les alcooliques chroniques à la suite d'un affaiblissement considérable de l'intelligence.



Les fractures sont fréquentes chez les paralytiques généraux. Elles n'amènent aucune sensation douloureuse. Un de mes malades s'était fracturé la jambe droite (fracture du tibia au tiers supérieur) en tombant dans le parc. Il se releva seul et marcha. Il lançait la jambe à droite, à gauche, en avant, en arrière, sans manifester la moindre douleur. Il enlevait l'appareil, se levait et marchait. La guérison se fit par pseudarthrose. Une démence atteinte de fracture des deux os de l'avant-bras gauche, se sert du bras, bat les murs et sans manifester la moindre douleur, arrache également les appareils d'immobilisation. La guérison fut cependant complète. Il y a lieu de constater, à ce sujet, que sauf chez les P.G., les fractures se consolident avec une facilité remarquable, et cela est dû, en partie à la suppression de la douleur. Clérambault rapporte le cas d'un P.G. atteint d'une infiltration d'urine, opéré sans chloroforme. Pendant l'opération, le malade parlait de festins et de plaisirs sexuels à venir. Chez les P.G., la fréquence des eschares, à la dernière période, est la règle. Ces eschares, très profondes, n'occasionnent aucune douleur.

On n'en finirait pas avec les nombreuses modalités des troubles de la sensibilité générale, en ce qui concerne la diminution ou l'abolition de la sensibilité. Les nombreux exemples cités vous donneront une idée des innombrables constatations que l'on peut faire. Il n'en est pas de même des troubles dus à l'hyperesthésie, plus rare et moins importante que l'anesthésie et l'analgésie.

Comme dans ces dernières, elle est locale ou générale, permanente ou fugace. Elle alterne souvent avec l'anesthésie sur les aliénés hystériques. L'hyperesthésie cutanée est plus rare que l'anesthésie. On la trouve dans la manie, les délires toxiques, les folies systématisées, où elle devient le point de départ d'hallucinations tégumentaires, comme dans les intoxications par l'alcool, les alcaloïdes. L'hyperesthésie peut exister en même temps que l'anesthésie, mais en des points différents. Une irritation du système nerveux exalte la sensibilité du même côté et l'abaisse de l'autre. Une irritation ultérieure tire à elle (transfert) l'hyperesthésie. Il n'est guère possible d'irriter une partie sensible de l'organisme sans modifier l'équilibre dynamique de la presque totalité du système nerveux (G. Leven). Chez les P. G., le moindre contact provoque parfois une réaction de défense. Chez les mélancoliques, les maniaques, la folie hystérique, chez les intoxiqués, c'est à l'augmentation de la sensibilité des téguments qu'il faut attribuer l'habitude de ces malades de se dévêtir complètement. D'autres éprouvent le besoin, étant dévêtus, de s'asperger le corps d'eau froide, de se plonger dans l'eau. C'est ainsi que la célèbre Théroigne de Méricourt, cette agitée de la Révolution, avait pris l'habitude tous les soirs, par les plus grands froids, avant de se coucher, d'arroser d'eau froide les draps de son lit. Le traitement par le drap mouillé, aujourd'hui en honneur, était trouvé.

On observe une hyperesthésie générale telle que le malade réagit au plus léger contact, au plus simple frôlement de la peau, à un simple courant d'air, au bruit d'une feuille de papier. Dans certains cas, les impressions les plus insignifiantes, douloureusement ressenties par le malade sont interprétées d'une façon délirante et attribuées à de graves sévices de la part de l'entourage (H. Dagonet). Chez les persécutés alcooliques, on constate des sensations douloureuses, des crampes, des douleurs fulgurantes, des fourmillements, des secousses comparables à des commotions électriques, et aussi des contractures douloureuses. Chez les persécutés, il existe fréquemment des troubles hyperesthésiques de la peau par des sensations électriques ou magnétiques. Ces effluves leur sont envoyées du plafond de leur chambre, des murs, du parquet, de leur lit. Ces sensations s'étendent à tout le corps, alors que chez les hypocondriaques ces troubles sont limités à une seule région. Cottard oppose ces malades les uns aux autres sous le nom d'hypocondriaques anesthésiques et d'hypocondriaques hyperesthésiques.

Rarement généralisée, l'hyperesthésie est plutôt partielle.

Dans les formes périodiques, pendant les périodes de rémission du délire, il n'est pas rare de constater l'hyperesthésie générale ou partielle succédant à l'anesthésie de la période d'état. Cette hyperesthésie peut être considérée comme la réaction d'une période de dépression aussi bien physique que morale.

Que conclure de tous ces faits qui, bien qu'ayant entre eux au point de vue clinique, les plus intimes connexions, bien que dépendant d'une lésion cérébrale qui paraît être la même pour les mêmes troubles de la sensibilité, sinon qu'il n'existe pas, en médecine mentale, de loi, qui jusqu'à présent du moins, puisse désigner tel trouble de la sensibilité générale ou partielle, superficielle ou profonde, comme associé directement à une lésion organique ou à un trouble fonctionnel. Il en est de même pour les troubles pathologiques en médecine générale. Les sujets réagissent différemment : c'est que les symptômes présentés par les uns diffèrent de ceux présentés par les autres. D'un jour à l'autre, ils diffèrent chez les mêmes individus. Et c'est ce qui explique la parole du professeur Landouzy : « Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades. »

---

#### Discussion :

D<sup>r</sup> BÉRILLON. — Les troubles de la sensibilité générale chez les aliénés sont souvent en rapport avec ceux de leur sensibilité morale. J'ai eu l'occasion de constater chez des sujets qui présentaient la particularité d'être atteints d'anesthésie cutanée, qu'ils étaient également exempts d'émotion.

Ils n'avaient pas d'émotivité et restaient indifférents aux contrariétés, aux ennuis, aux offenses. Par contre, chez les hyperesthésiques, la susceptibilité prend des proportions en rapport avec l'exagération de la sensibilité.

La rééducation de la sensibilité devrait intervenir d'une façon systématique dans le traitement des psychoses névroses. Etre doué d'une sensibilité générale normale est la condition du bon équilibre physique et moral.

D<sup>r</sup> Jules VOISIN. — Chez les enfants arriérés, chez les anormaux, la sensibilité est presque toujours atténuée. La plupart des idiots n'éprouvent qu'une douleur très atténuée quand on les touche avec une épingle. Ils ne se rendent pas un compte exact des variations de la température. La constatation de l'anesthésie générale est un signe des plus défavorables : dans l'idiotie et dans les états d'aliénation mentale chez l'enfant elle aggrave le pronostic ; quand on peut le modifier et ramener la sensibilité cutanée, les progrès deviennent plus sensibles.

### L'autosuggestion et le talent

par M. Albert Jounet.

Je ne saurais, dans une brève communication, traiter, en sa plénitude, un sujet aussi étendu et complexe que les rapports de l'autosuggestion avec toutes les formes et toute l'histoire du talent. Je ne donnerai que quelques aperçus et seulement à propos des écoles littéraires françaises modernes : Romantisme, Parnasse, réalisme et naturalisme, symbolisme.

Avant d'aborder le rôle de l'autosuggestion, je ferai des remarques préliminaires qui relèvent également, d'ailleurs, de la psychologie scientifique.

Si l'on examine l'histoire des écoles littéraires successives que j'ai citées, on constate que, pendant une première période, le talent subit l'influence du milieu où il apparaît. C'est la période de la suggestion. Presque toujours, le talent commence par imiter l'école antérieure à celle qu'il doit fonder ou contribuer à fonder lui-même. Cela éclate, de toute évidence, en les premiers vers classiques de Victor Hugo, le poème romantique de Leconte de Lisle sur la Passion, les ébauches juvéniles de Flaubert, les imitations de Musset, par lesquelles Zola déclare avoir débuté, les vers encore parnassiens de Verlaine dans les poèmes saturniens.

Plus tard, l'indépendance et l'originalité se dessinent. Et, fréquemment, en vertu d'une loi psychologique bien connue, étudiée par Paulhan : l'association par contraste. L'école nouvelle, les émancipés élaborent leur programme en contraste avec la précédente école, les talents reconnus et, jusque là dominateurs. Le romantisme oppose la passion, l'imagination, le déchaînement individuel à la volonté réfléchie, à la rationalité, à la règle du classicisme. Le Parnasse oppose

le culte de la forme condensée et sculpturale, et de l'objectivité à l'inspiration emportée et à la subjectivité exubérante du romantisme. Le naturalisme oppose la description de la réalité brutale et vivace à l'idéal effréné ou vague des romantiques, aux évocations graves et stylisées des parnassiens. Le symbolisme oppose l'allusion, la délicatesse imaginative à la rude positivité du naturalisme et la forme imprécise et musicale à la sculpture verbale du Parnasse.

On pourrait soulever, ici, en passant, un curieux problème de psychologie et d'évolution ; quelle est la part de la nature et celle de l'artificiel en ces successions d'écoles contrastées ? Il semble que l'artificiel, ou, pour ne point me laisser aller à une sévérité injuste, le volontaire y ait une certaine ingérence. On tient à se distinguer de ses prédécesseurs. Et le plus court moyen d'y parvenir est de prendre le contre-pied de leur esthétique. Mais je ne pense pas que cette méthode volontaire explique tout et particulièrement les dons des talents de premier ordre et des génies.

Le tempérament d'un Victor Hugo et la puissance de son œuvre, le stoïcisme et la douleur marmoréenne de Leconte de Lisle, l'amour fanatique de Flaubert pour le style, les abondances coloristes de Zola et son sens des foules, l'émotion et la musicalité de Verlaine ne peuvent s'expliquer totalement ni même pour un élément capital et décisif par l'intention calculée de prendre le contre-pied des écoles précédentes.

Il n'y a pas simplement volonté, il y a aptitude.

Mais alors, faudrait-il admettre, au moins à titre d'hypothèse plausible, que, dans l'évolution humaine, et notamment dans l'évolution littéraire, se révèle une loi de succession par contraste qui n'est pas le résultat de l'artifice et de la volonté et découle de la réelle naissance d'hommes aux facultés opposées ? La nature elle-même pratiquerait-elle, dans l'évolution psychologique, des sortes d'assolements ? Je ne puis que jeter, sous forme interrogative, l'hypothèse. La vérifier exigerait une ample et minutieuse recension historique.

Du reste, qu'il y ait ou non loi générale, il est certain que des aptitudes réelles dirigées et accentuées par la volonté constituent l'originalité des talents. Et c'est dans cette accentuation volontaire que nous rencontrons, enfin, le rôle de l'autosuggestion.

L'écrivain, après avoir dégagé son tempérament réel, son originalité s'en forme une représentation, la garde, pour ainsi dire constamment devant les yeux de son esprit, la délimite, la perfectionne et achève de modeler sur cette création imaginaire le tempérament même qui l'a engendrée. Il suffit de lire les poèmes où s'affirme une esthétique, les manifestes littéraires, les préfaces, les correspondances d'écrivains pour voir que l'auteur s'est créé une image de lui-même et que, sur cette image qui devient son œuvre principale, il modèle de plus en plus fidèlement ses autres œuvres.

L'autosuggestion ne suppléerait pas, assurément, à une personnalité inexistante. Un type purement factice ne se réaliserait pas ne œuvres viables.

Mais l'autosuggestion coopère, avec une énergie qu'on n'a peut-être pas assez discernée, à l'affirmation, à la netteté du tempérament. Elle sert à l'écrivain comme à un acteur l'image de sa figure qu'il observe dans un miroir, et à l'aide de laquelle il approfondit et complète ses jeux de physionomie.

En résumé, je crois que les découvertes faites par la psychologie et la psychothérapie concernant la suggestion, l'association par contraste et l'autosuggestion expliquent, dans une certaine mesure, la genèse attrayante et, jusqu'ici, plutôt mystérieuse du talent.

Il y a une deuxième question que je voudrais effleurer. C'est celle du rôle possible de l'autosuggestion dans le dégagement précoce du talent et dans la facilitation du travail littéraire.

En février 1902, le docteur Coste de Lagrave exposait à la Société d'hypnologie un procédé consistant à se répéter à soi-même, lorsqu'on se trouve en somnolence (par exemple le soir, avant de s'endormir, ou le matin avant de se lever) l'idée que l'on veut implanter dans son cerveau. Le docteur Edgar Bérillon déclara que les guérisons des malades intelligents capables de recourir à ce procédé étaient beaucoup plus marquées que celles dues à l'hypnotisme ordinaire.

N'est-il pas admissible qu'un médecin, ami d'un jeune écrivain en formation, pourrait, en lui enseignant ce procédé, l'aider à déployer sa personnalité originale et à la fortifier ? Une fois que le jeune auteur aurait démêlé, par l'observation, ce qui se dévoile de caractéristique et de neuf dans ses premières tentatives, ne lui serait-il pas facile d'insister, soir et matin par l'autosuggestion, sur de telles caractéristiques afin d'en augmenter, dans son esprit la netteté et la force ?

Et le procédé rendrait aussi de grands services pour déclencher l'inspiration et faciliter le travail. Les écrivains se saturent trop souvent, d'excitants malsains et dangereux. Tout le monde connaît les exemples de Musset, Edgar Poe et Verlaine usés par alcool, de Balzac détruit par l'abus du café, de Baudelaire et de Nietzsche frappés irrémédiablement au cerveau, le premier par l'usage du haschich, le second par le recours excessif au chloral. Comme il serait plus sain et, je le crois, plus efficace de remplacer l'excitant par une autosuggestion appropriée. Déjà nous voyons certains écrivains, tels que Victor Hugo et Zola, obtenir une production régulière et abondante par la régularité du labeur quotidien. A cet entraînement par l'habitude, qui empêcherait d'adjoindre le stimulant de l'autosuggestion ? Il semble que cette autosuggestion devrait porter sur deux objets : d'abord, d'une manière générale, sur une plus grande facilité de travail : « j'aurai de bonnes idées, » « mon plan s'établira clairement, » « les mots me viendront sans peine », puis sur l'exercice de cette facilité générale dans une direction spéciale donnée : « j'aurai de bonnes idées sur telle ou telle question, » « ma mémoire me fournira les mots qui répondent à ces idées », etc...

Et si, un jour, on arrive, par la psychothérapie ou, pour m'exprimer avec une entière précision, la « psychohygiène », à seconder la for-

mation des jeunes écrivains et les travaux littéraires (et rien n'interdit d'appliquer les mêmes procédés à la formation des artistes de tout genre et des savants et à leurs travaux respectifs), ce jour-là, mes chers collègues, votre science ne contribuera plus seulement à guérir les défaillances de l'esprit, mais à provoquer ses chefs-d'œuvre.

*Discussion :*

Dr BÉRILLON. — L'importante communication de M. Albert Jounet remet à l'ordre du jour la question de l'entraînement au travail mental. Aussi bien dans la mise en train de l'activité intellectuelle, que dans celle de l'activité musculaire, nous sommes soumis à la *loi du moindre effort*. De là, la nécessité de rechercher les conditions les plus favorables pour se soustraire à la tyrannie de cette loi qui nous entraîne à la jouissance de ne rien faire.

Beaucoup d'auteurs sont convaincus qu'il y a des milieux plus favorables que d'autres à la productivité intellectuelle. Ils pensent que le séjour dans une capitale ou dans une grande ville peut constituer un stimulant précieux. Le rôle endormant des villes de province a été décrit par de bons esprits.

Une autre question est celle des collaborations. Certaines personnes constituent, par leur présence seule ou par leur encouragement, des auxiliaires précieux pour la mise en train du travail. Elles favorisent l'exercice de l'imagination. Il en est d'autres qui annihilent les bonnes dispositions et vous entraînent dans un enlèvement fatal. A cet égard, pour un écrivain, le mariage n'est jamais indifférent. Il augmente ou il diminue.

Il me reste à parler du rôle des sociétés qui constituent un foyer d'émulation, un milieu d'entraînement que beaucoup de travailleurs savent utiliser. Les sociétés ont révélé l'existence de talents qui s'ignoraient. Elles ont servi à vaincre de fâcheuses timidités. Il en est de même des collaborations aux revues et aux journaux. Elles stimulent l'activité et obligent à une certaine régularité de production. En un mot, il faut rechercher tout ce qui favorise la mise en train du travail et éviter tout ce qui peut l'enrayer. Notre collègue, le Dr Coste de Lagrave nous a donné à cet égard les éléments d'une méthode d'auto-suggestion et d'auto-entraînement à laquelle on aurait dû accorder plus d'attention et qui est capable de donner les résultats les plus marqués.

Dr BOUILLET. — L'influence du milieu est extrêmement marquée dans certains pays. Je viens de visiter l'Inde d'une façon assez approfondie. J'y ai constaté l'existence d'un immobilisme qui tire sa source principale de l'existence des castes. Beaucoup d'hommes de valeur sont placés par elles dans l'impossibilité de donner la mesure de leur talent.

Il est vrai que l'influence anglaise et surtout l'influence musulmane apportent, chaque jour, des modifications importantes. Il semble

qu'une évolution vers le travail intellectuel s'organise, Bénarès en particulier, constitue à ce point de vue un champ d'études fécondes. On y constate une culture intellectuelle intensive très différente de la nôtre, mais qui n'en est pas moins la preuve de l'existence de talents très réels. Je ferai à la Société, puisqu'on veut bien me le demander, l'exposé des impressions que j'ai rapportées de ce voyage.

D<sup>r</sup> Paul FAREZ. — Certains esprits doués de talent incontesté resteraient, par paresse, absolument improductifs, s'ils n'étaient stimulés par des influences extérieures. J'ai entretenu la Société d'un cas où un littérateur connu très enclin à l'indolence, ne se mettait au travail que sous l'influence d'une véritable suggestion hypnotique faite par sa femme. Elle a ainsi obtenu de lui des efforts considérables qu'il eût été incapable de faire sans cette sollicitation intéressée. Par cet exemple on constate l'utilité que la suggestion peut avoir pour vaincre les résistances au travail. L'auto-suggestion peut aboutir à des résultats analogues, sans cependant que sa valeur puisse être comparée à celle de la suggestion extérieure.

---

### Névrite du plexus brachial. — Psychothérapie

par M. le D<sup>r</sup> GINÉ Y MARRIERA (de Barcelone).

Il m'a paru instructif de publier le cas suivant dans lequel une névrite a été guérie, ou tout au moins dans lequel l'élément douloureux a été supprimé par la suggestion hypnotique. C'est en effet un des syndrômes à l'égard duquel l'emploi de la suggestion a été le moins utilisé. Le cas présente une particularité spéciale due à ce qu'il était sous la dépendance d'un état infectieux, déjà ancien, démontré par le laboratoire et la clinique thérapeutique : Le malade était un confrère des plus distingués, aussi je transcrirai l'histoire clinique de l'affection telle qu'il l'a décrite lui-même.

#### *Notes cliniques sur mon cas.*

« Je suis âgé de soixante et un ans et je suis doué d'une bonne santé ;  
 « je n'ai pas d'antécédents héréditaires dignes d'être notés. Etant  
 « enfant, j'ai souffert fréquemment d'angines *a frigore*. A l'âge de  
 « vingt ans, je partis pour la République Argentine, où je fis un séjour  
 « agréable, sans éprouver de nouvelles attaques d'angine, me trouvant  
 « capable de résister à des travaux fatigants. Je revins en Espagne à  
 « quarante-huit ans, souffrant un peu d'épuisement nerveux consécutif  
 « au surmenage. Quelque temps après, je souffris d'une alvéolite dentaire  
 « qui amena la perte de plusieurs dents, conséquence de troubles  
 « arthritiques. Depuis j'ai eu à plusieurs reprises du coryza avec rhino-  
 « rhée de nature arthritique. Pendant plusieurs années, n'ayant pas  
 « éprouvé d'amélioration, je me soumis à un traitement par la  
 « vaccinothérapie.

« Dans l'été de 1912, à la suite de fatigue physique, je ressentis dans  
 « les membres supérieurs des sensations de distension douloureuse,  
 « qui se manifestèrent à plusieurs reprises. Je les considérai comme  
 « des troubles de nature rhumatismale. Je suivis un traitement  
 « approprié sans aucune amélioration.

« Les douleurs devenant chaque jour plus fortes, en particulier dans  
 « l'épaule et dans le bras gauche, je consultai un spécialiste qui me  
 « reconnut une névrite avec début de paralysie du deltoïde. Comme  
 « les douleurs, apparaissaient sous forme de crampes, augmentaient  
 « progressivement, on eut l'idée de recourir à l'analyse bactériologique,  
 « on découvrit dans une sécrétion nasale un dipococcus qui agglu-  
 « tina le sérum de mon sang. On me fit quelques applications de  
 « vaccinothérapie, mais sans résultat.

« L'atrophie musculaire ne cessait de s'accroître. N'éprouvant  
 « d'amélioration par aucun traitement, je demandais au D<sup>r</sup> A. Giné y  
 « Marriera de me traiter par la suggestion hypnotique.

« Dès la première séance, je bénéficiai d'une amélioration très  
 « marquée. Actuellement, j'ai recouvré la presque totalité de mes  
 « mouvements et n'éprouve qu'à des intervalles éloignés, des douleurs  
 « dans l'épaule et dans le bras droit. Ces douleurs ont cédé à l'emploi  
 « de la suggestion hypnotique.

« Je dois reconnaître que l'emploi de la suggestion hypnotique a  
 « eu seul une action favorable sur ma névrite et a également amené  
 « une modification des plus utiles dans mon état général. »

20 décembre 1913. »

A cet exposé, je n'ai vraiment que peu de chose à ajouter, sinon que  
 j'ai pu me rendre un compte exact de l'influence exercée par la  
 suggestion hypnotique.

Ce qui avait décidé le malade à recourir à la suggestion hypnotique,  
 c'est que sa fille avait obtenu de ce traitement les meilleurs résultats  
 contre certains troubles hystériques. Ce fait avait certainement préparé  
 l'esprit du malade à se prêter à la suggestion hypnotique.

Il est à remarquer que la suggestion n'a pas eu seulement pour effet  
 la disparition de la douleur, mais qu'elle a modifié d'une façon  
 rapide et frappante les troubles trophiques des groupes musculaires affectés.

De petites récidives ont été traitées également par la suggestion hyp-  
 notique avec la même efficacité.

Cet exemple incite à recourir à la suggestion hypnotique dans le  
 cas de névrites qui se sont montrées rebelles à l'emploi des traitements  
 auxquels on a habituellement recours.

#### *Discussion :*

D<sup>r</sup> BERILLON. — L'observation communiquée par notre collègue, le D<sup>r</sup>  
 Giné y Marriera, vient confirmer des résultats analogues obtenus par  
 l'emploi de l'hypnotisme et de la suggestion dans des cas de névrites et  
 de névralgies rebelles.



Je rappellerai à ce sujet, une observation communiquée à notre société par M. le D<sup>r</sup> David, de Narbonne. Dans une séance d'hypnotisme il a débarrassé un de ses malades d'une névralgie très douloureuse du bras.

Ces cas qui paraissent surprenants peuvent s'expliquer par plusieurs interprétations. Crocq de Bruxelles, et Brissaud, ont signalé la fréquence des douleurs d'habitude. Il peut arriver que l'habitude soit l'obstacle à un traitement efficace. La suggestion, en modifiant certaine disposition de notre activité mentale, peut corriger ces habitudes.

Il y a aussi dans l'élément douloureux un trait d'auto-suggestion. L'aptitude à supporter la douleur varie selon les caractères, les dispositions d'esprit. La suggestion intervient pour neutraliser l'influence de l'auto-suggestion, j'ai pu constater personnellement dans un grand nombre de cas, l'influence de l'hypnotisme sur la douleur. Je ne suis donc pas surpris, connaissant la compétence du D<sup>r</sup> Giné y Marriera sur cette question, du résultat qu'il a obtenu.

### Les précurseurs de la psycho-analyse

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, professeur à l'École de psychologie.

L'utilisation de l'analyse psychologique appliquée sous forme d'interrogations ayant pour but de retrouver, dans les antécédents et dans les événements de la vie antérieure des malades, la cause de leurs troubles névropathiques ou psychopathiques peut-elle être considérée comme une méthode nouvelle ?

La proposition énoncée par deux médecins de Vienne, Breuer et Freud : à savoir que les préoccupations d'ordre sexuel jouent le rôle prépondérant dans la genèse des névropathies et des défaillances morales ou mentales, doit-elle être considérée comme une découverte dans l'ordre psycho-pathologique ?

En un mot, la doctrine moderne de la psycho-analyse nous apporte-t-elle quelque donnée que nous ne connaissions pas depuis longtemps ? A cela, la réponse est facile. A toutes les époques les philosophes et les médecins se sont appliqués par de minutieuses investigations à découvrir les mobiles psychologiques des actes et des travers humains.

Parmi les premiers initiateurs de la psycho-analyse, il faudrait citer Socrate, Aristote, Platon, Plutarque et presque tous les philosophes de l'antiquité. On pourrait leur adjoindre un grand nombre de médecins, à commencer par Hippocrate et par Erasistrate, qui ont décrit les perturbations exercées par les émotions sur les fonctions de la vie organique.

Socrate, par allusion à sa mère qui était sage-femme ne s'appelait-il pas lui-même, *l'accoucheur des esprits*. Sa *Maieutique* (de *Maya*, sage-femme) n'avait-elle pas pour but de faire sortir de l'esprit même d'autrui les vérités qu'il détenait d'une façon même inconsciente ? Le connais toi toi-même (*gnothi cauton*) n'est que l'expression des

résultats auxquels on doit arriver par l'application à son propre cas d'une psycho-analyse approfondie.

Fut-il jamais plus habile professeur de psycho-analyse que ce philosophe ? Un de ces détracteurs, Zophyre, après l'avoir toisé du regard lui ayant déclaré qu'il était né avec des penchants vicieux, le maître répondit qu'en effet il était né avec des penchants très mauvais, mais qu'il les avait vaincus par son application à y résister. Socrate savait que les divers instincts de l'homme, et en particulier l'instinct sexuel, lorsqu'ils sont réprimés et maladroitement connus, sont susceptibles de déformation se traduisant par des maladies. Aussi, il se préoccupait de les discipliner par une éducation intelligente.

C'est en s'analysant lui-même avec méthode qu'il avait découvert l'art d'analyser les autres. Aucun psychologue n'a jamais poussé aussi loin que lui la science de questionner les hommes. Les incitant à analyser leurs sentiments, les écoutant sans les interrompre, il en tirait tous les renseignements utiles de leur direction morale, se bornant à les ramener à la question qu'il se préoccupait d'élucider.

Parlant de l'aptitude particulière de Socrate à redresser les esprits faussés, Plutarque dit textuellement : « Le pouvoir de guérir les hommes des plus grands de leurs maux, l'erreur et l'illusion, était le don le plus utile que Dieu pût lui faire ; ce don qu'il n'a pas fait aux enfants d'Esculape, c'est-à-dire aux médecins. » Socrate se proposait de purifier de leurs vices secrets les âmes corrompues. La psycho-analyse d'aujourd'hui ne se propose pas d'autre but, puisqu'elle tend à effacer les impressions laissées dans le souvenir par des influences d'ordre sexuel qui, à ce titre, méritent aux yeux de beaucoup, le qualificatif que leur donnait Socrate, de vices secrets.

Dans son vers tant de fois répété :

*Felix qui potent verum cognoscere causas.*

Virgile ne fait qu'exprimer la nécessité de ne pas s'en tenir aux observations superficielles, mais de s'efforcer de pénétrer jusqu'aux causes les plus secrètes des choses si on veut arriver à quelques notions exactes sur l'origine de nos sentiments et de nos tendances.

Les médecins grecs étaient forts exercés dans l'analyse des sentiments humains. Ils connaissaient leur répercussion sur les fonctions de l'organisme. Je n'en puis citer de meilleure preuve que le fait d'Eranistrate reconnaissant subitement dans le pouls d'Antiochus, fils de Séleucus Nicator, roi de Syrie, l'amour incestueux qu'il ressentait pour sa belle-mère Stratonice. Dans une circonstance analogue, Hippocrate, en constatant les modifications survenues dans l'amplitude du pouls de Perdicas II, roi de Macédoine, à l'entrée de Phila, devina l'amour qu'elle avait inspiré à son auguste malade.

Dans son traité des *Rapports du physique avec le moral de l'homme*, Calanis met en relief, d'une façon des plus saisissantes, la puissance d'analyse à laquelle Hippocrate était arrivé.

« Il semble, écrit-il, qu'Hippocrate fût déjà initié à tous les secrets de la méthode analytique. Dans son école, les élèves étaient entourés

de tous les objets de leurs études : c'est au lit des malades qu'ils étudiaient les maladies ; c'est en voyant, en goûtant, en préparant sans cesse les remèdes, en observant les résultats de leurs différentes applications qu'ils acquéraient des notions précises, et sur leurs qualités sensibles, et sur leurs effets dans le corps humain.

Ces premiers médecins avaient peu d'occasion de cultiver la mémoire qui puise dans les livres : à peine alors existait-il quelques volumes. Mais, en revanche, ils exerçaient beaucoup celle qui est le résultat des sensations. Par là tous les objets de leurs études leur devenaient infiniment plus propres ; ils en avaient des idées plus nettes, et leur esprit pensant plus par lui-même, devenait aussi plus actif et plus fort.

Et qu'on ne s'imagine pas qu'Hippocrate, comme la plupart des hommes d'un grand talent, ait employé les procédés analytiques, sans savoir ce qu'il faisait, poussé par la seule impulsion d'un génie heureux. La lecture attentive de plusieurs de ses ouvrages prouve qu'il avait profondément médité sur les routes que l'esprit doit suivre dans ses recherches, sur l'ordre qu'il doit se tracer dans l'exposition de ses travaux.

« Les reproches qu'il fait aux auteurs des maximes Enidiennes, annoncent un homme à qui l'art d'enchaîner les vérités n'est pas moins familier que celui de les découvrir ; également en garde, et contre ces vues précipitées qui généralisent sur des données insuffisantes, et contre cette impuissance de l'esprit qui, ne sachant pas apercevoir les rapports se traîne éternellement sur des individualités sans résultats. Qui jamais mieux que lui sut appliquer aux différentes parties de son art, ces règles générales de raisonnement, cette métaphysique supérieure qui embrasse et tous les arts et toutes les sciences (car elle n'en existait pas moins déjà pour ceux qui savaient la mettre en pratique, quoiqu'elle n'eût point encore de nom particulier) ? Quel autre écrivain sortant de la sphère de ses travaux, jeta plus souvent, ou sur les lois de la nature en elles-mêmes, ou sur les moyens par lesquels on peut les faire servir aux besoins de l'homme, quelques-uns de ces coups d'œil, qui rapprochent les objets les plus distants, parce qu'ils partent de haut et de loin ?

Enfin ne semble-t-il pas avoir fait, en deux mots, à sa manière, l'histoire de la pensée, dans cette phrase :

« Il faut déduire les règles de pratique, non d'une suite de raisonnements antérieurs, quelque probables qu'ils puissent être, mais de l'expérience dirigée par la raison. Le jugement est une espèce de mémoire qui rassemble, et met en ordre toutes les impressions reçues par les sens : car, avant que la pensée se reproduise, les sens ont éprouvé tout ce qui doit la former ; et ce sont eux qui en font parvenir les matériaux à l'entendement. »

Par ce qui précède, on voit combien les médecins de l'antiquité étaient familiarisés, non pas seulement avec la pratique de l'analyse

clinique en général, mais aussi avec celle de l'analyse psychologique. Aussi, comme Hippocrate le dit lui-même très justement, il eut le mérite incontesté de *transporter la philosophie dans la médecine, et la médecine dans la philosophie.*

C'est également la mission poursuivie, par tous ceux qui, à notre époque, s'adonnent, à des titres divers, à la pratique de cette branche de la médecine psychologique désignée sur le terme général de psychothérapie.

\*  
\*  
\*

A diverses époques, sous la forme de *Confessions*, des littérateurs se sont efforcés de remonter jusqu'aux sources de leurs passions et de leurs dérèglements. Ils n'ont pas fait autre chose, en réalité que des observations de psycho-analyse personnelle. Ce que les psychoanalystes contemporains demandent à leurs malades, c'est de se livrer, comme l'ont fait les auteurs de *Confessions*, par une sorte de repliement sur eux-mêmes, à la recherche des influences extérieures qui ont pu, par les émotions qu'elles ont provoquées, graver leur impression dans la mémoire. Ils les sollicitent d'en raviver le souvenir dans le but d'en neutraliser les effets, par cette sorte d'exhumation ou de régurgitation provoquée. En écrivant leurs confessions, les auteurs dont nous parlons, n'ont pas eu d'autre but que de libérer leur pensée de souvenirs contrariants. Cela résultait de leurs écrits. C'est ainsi que Saint-Augustin dans ses confessions met à nu les plus secrets replis de son cœur. Il y raconte son enfance, sa jeunesse. Il y découvre ses vices et ses vertus.

Dans le premier livre, consacré à son enfance, il dépeint ses mauvaises inclinations, son goût pour les fables et les fictions poétiques, son aversion pour l'étude de la langue grecque qui lui était enseignée d'une façon pédante.

Dans le deuxième, il décrit les premiers dérèglements de sa jeunesse, qui remontent à l'époque de son retour chez son père, à l'âge de seize ans.

Le troisième livre nous le montre achevant ses études à Carthage, se livrant aux emportements d'une passion débordante et à son ardeur pour les plaisirs mondains,

Dans les livres suivants, il nous fait assister à sa transformation progressive et il raconte comment, à l'âge de trente-huit ans, après la lecture de quelques lignes des *Épîtres* de St-Paul, *il fut délivré des troubles qui l'avaient agité jusqu'alors.*

Le rôle joué par les impressions d'ordre sexuel dans les déformations d'ordre mental ou moral, a été très clairement exposé par Saint-Augustin. Il y reporte l'origine de toutes les souffrances et de tous les désordres nerveux qu'il a pu ressentir dans la première moitié de sa vie.

Y a-t-il rien de plus éloquent que cette observation d'une psychoanalyse approfondie se terminant par une guérison complète ?

(A suivre.)

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation des sentiments à l'école.

#### Le culte de la Patrie (1)

par Mlle Lucie BÉRILLOX, professeur au Lycée Molière.

(Suite)

L'école enseigne l'amour de la patrie par l'étude même de la grammaire. Elle en dépose les racines dans le cœur. Une langue apprise sans grammaire, sans analyse grammaticale, n'a pas de racines. (2)

Quant aux textes littéraires où les éducateurs peuvent puiser des enseignements, on n'a que l'embarras du choix.

Justement ces jours-ci, le ministre de l'Instruction publique rappelait avec éloquence le prestige des lettres françaises, propagées dans le monde entier par nos écrivains, nos conférenciers, nos professeurs et nos acteurs, comme la grande tragédienne à la voix d'or qu'il exaltait.

Monsieur Viviani évoquait ainsi nos gloires littéraires : « Ecoutez : N'est-ce pas le bruit d'une armure froissée dans la bataille qui résonne avec certaines répliques de Corneille ?... Et lorsque parle Racine, cette même langue ne devient-elle pas la musique ardente ou douce, traductrice nuancée de tous les sentiments qui agitent le cœur humain ? Puis c'est l'éclat de rire aigu, douloureux ou joyeux de Voltaire. Avec Rousseau, le splendide poète de la prose, voici, incorporées à la phrase française, toutes les symphonies triomphales de la nature.

« Ecoutez encore : C'est la clameur du vent et le murmure des flots rythmés, avec Chateaubriand ; c'est le chant plaintif qui s'élève des bords du lac où rêve Lamartine ; c'est la même langue qui gazouille et qui pleure avec Musset, et qui, avec Victor Hugo retentit comme le tonnerre, après nous avoir éblouis comme la foudre ! Langue admirable, langue de la poésie et du droit, des sciences et des lettres, de la diplomatie et de la philosophie !

Langue admirable, capable d'ajouter à la parure de la chimère et à la précision de la réalité ! »

Parler ainsi de notre idiome national, c'est faire œuvre éminemment patriotique.

Les instituteurs, sans prétendre à un talent exceptionnel, peuvent donner aux enfants de France l'idée et le goût de la littérature et de la langue par des lectures bien choisies.

Tant que les Français auront le culte de la langue française, tant qu'ils aimeront « à réciter dans leur parler natal des vers harmonieux

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie sous la Présidence de M. Pierre Amédée Pichot, ancien directeur de la *Revue britannique*.

(2) En leçon de grammaire, j'ai lu à mes élèves le chapitre de l'étude du D<sup>r</sup> COUFFON sur l'origine des noms *propres* dans le village de Ste-Christine-en-Maulges.

et pleins où tressaillent des idées sublimes » (F. Masson), ils garderont leur foi dans l'idéal héréditaire.

Les patois si savoureux, et le dialecte des félibres immortalisé par Mistral, peuvent vivre à côté de la langue nationale sans porter atteinte à son influence. De même l'accent du terroir ne gâte rien « c'est un peu le pays qui nous suit. »

L'école ne doit pas détourner l'enfant de la *vocation paysanne*. Le Dr Labat lui reproche de la contrarier en attirant l'attention de l'élève sur trop de sujets différents, et en lui faisant faire, par exemple, de beaux voyages en imagination hors du cadre de sa vie habituelle. Sans interdire ces développements géographiques, insistons sur les beautés propres de son pays. Il faut retenir le petit paysan, le fixer au sol natal, en lui montrant qu'il a tout intérêt à ne pas abandonner la terre maternelle et nourricière.

L'école apprendra au petit français qu'il est un enfant privilégié, où qu'il naisse, mais surtout à la campagne, où il est plus près de la nature, des plantes et des animaux, dans des conditions saines et normales favorables, au bonheur pour qui sait borner ses désirs.

Mon père, dans un ouvrage d'agriculture pratique : « La Bonne Ménagère agricole » essaie de mettre en garde contre le mirage trompeur des villes et paraphrase le vers fameux de Virgile :

« Heureux l'homme des champs s'il connaît son bonheur... »

LA MAISON. — Après l'école, l'enfant retrouve la *maison*, témoin du passé, qui rappelle encore le foyer ancestral, la vieille habitation d'autrefois.

La maison est un trait géographique caractéristique. Elle obéit dans sa structure, qui a très peu varié, aux conditions du sol et du climat.

LA MAISON BOURGUIGNONNE. — Chez nous, en Bourgogne, les inventaires, datant de quelques siècles, la montrent identique avec ses deux pièces : la chambre du *four*, servant de salle à manger et d'habitation pour les vieux parents, et la chambre à coucher de la famille.

Aujourd'hui, même distribution : la seule différence est dans le fait qu'autrefois les moëllons étaient irréguliers, simplement assemblés, aujourd'hui régulièrement taillés.

En Bourgogne, on construit le corps de la maison en craie, sur un soubassement de silex, parce que la craie gèle à fleur de terre ; alors il faut l'élever de cinquante à soixante centimètres au-dessus du sol.

(La cave ou le cellier est creusé dans la craie.)

LA MAISON BRETONNE. — En Bretagne, la maison petite, trapue, semble ramassée sur elle-même comme pour « faire front au vent du large », a-t-on dit ; mais, il y a d'autres raisons, puisqu'à l'intérieur des terres, on trouve la même structure. Elle est imposée par la nature des matériaux : le granit, pierre très dure, difficile à travailler, existe seul, ce qui explique que la maison soit réduite souvent à une seule pièce pour bêtes et gens.

Elle est lourde, à cause de la pierre noire ou sombre, assemblée en blocs informes, couverte en chaumes d'ajoncs, de bruyères et de genêts, car il n'y a pas d'argile, et les ardoisières de Trélazé sont loin.

Mais au printemps, dans ce printemps de Bretagne si délicieusement décrit par Chateaubriand, quelques fleurs jaunes de genêts et d'ajoncs, pointent à travers cette misère, y jetant comme un reflet d'or, et une note de poésie et de gaieté

Ainsi décrivant à l'enfant le village bourguignon et le village breton, on les compare et on arrive à comprendre la psychologie des pierres.

Presque tous les villages bourguignons se ressemblent. De même, les bourgs auvergnats ou alsaciens ont leurs caractères propres, et présentent des différences suivant les provinces ou les climats. Les constructions, plus lourdes dans le Nord, avec les toits à pente accentuée à cause des pluies ; les maisons plus légères dans le Midi, couvertes tantôt en ardoises (Anjou), tantôt en tuiles rouges (Gascogne, Alsace) ; les fermes, isolées en Normandie, parce que l'eau s'y trouve partout en abondance, alors que dans les pays où les sources sont plus rares, les habitations se groupent.

La géographie humaine explique ainsi le mode d'existence que la nature impose à l'homme.

SOUVENIRS ET TRADITIONS : L'ÂME DES CHOSES. — La maison incarne les traditions familiales, les souvenirs de notre enfance, et notre vie dépend généralement des premières impressions gravées en nous. La maison nous dit que nous ne sommes pas isolés, et que, quoi que nous fassions, nous restons sous la dépendance du milieu et de la race. Le toit paternel semble protégé par l'âme des ancêtres, âme incorporée à toutes les choses du premier décor de notre existence « et qui demeure toujours sensible parmi les générations qui passent et les pierres qui s'usent » (A Cahuet).

C'est au foyer familial que s'allume le flambeau de la patrie ; la flamme du foyer était autrefois entretenue sur un autel, et les anciens l'emportaient avec eux dans la patrie agrandie, comme le symbole de la vie de la cité. (1)

La maison ancestrale a été souvent décrite, par exemple, par Chateaubriand (le château de Combourg), Lamartine (Milly, La Vigne et la Maison) Georges Sand, Ereckmann Chatrian, etc.

Henry Bordeaux en a étudié la psychologie : Dans un roman qui porte précisément le titre : *La Maison*, il montre la puissance de l'âme des choses qui nous entourent et leur influence sur notre mentalité.

---

(1) J'ai vu à Alésia un foyer gaulois sur l'emplacement duquel on avait édifié une maison romaine, avec son autel domestique.

Dans la demeure de nos pères, les meubles mêmes ont un air de famille, et leur vie reflète la nôtre, témoin cette armoire dont parle Francis Jammes :

« Il y a une armoire à peine luisante  
 Qui a entendu les voix de mes grand'tantes  
 Qui a entendu la voix de mon grand-père  
 Qui a entendu la voix de mon père  
 ... Et je cause avec elle. »

Aujourd'hui la *Maison*, au vieux sens du mot, devient rare, surtout à la ville. Elle n'a plus le caractère intime d'autrefois, le pli marqué par les générations successives. On n'y sent plus flotter ce parfum indéfinissable, que les initiés seuls (comme Marcel Proust) pourraient analyser, parfum composé de l'odeur des confitures faites « à la maison », des fleurs et des fruits séchés dans les tiroirs, du linge embaumant l'iris et la lavande, empilé dans les armoires, des livres anciens souvent feuilletés, enfin des vertus familiales héréditaires.

Il semble qu'un regret inconscient nous pousse, en désertant la maison, à conserver au moins et à emporter au cours de nos déménagements quelques vieux meubles, reliques du passé, qui jurent avec le modern style, mais dont nous ne pouvons nous séparer, parce qu'ils sont tout ce qui reste de « la Maison ».

Plaignons ceux qui n'ont pas connu la douceur de grandir sous le toit paternel et pour qui la maison est un mythe : quelque chose manque à leur idéal ! Plaignons aussi ceux qui l'abandonnent ou sont contraints de s'en défaire, comme Lamartine. Quand Milly fut vendu, il baissait la tête en passant devant le domaine acquis par « l'or étranger ».

Les gens qui usent leur vie d'hôtel en hôtel, dans ces caravansérails cosmopolites que rien ne différencie, n'ont plus de personnalité. C'est le cas de répéter : « tel nid, tel homme ».

LE CARACTÈRE. — On comprend que le caractère des habitants diffère suivant les régions. Il est toujours, dans ses grandes lignes, la conséquence du sol et des productions, qui déterminent l'hérédité physique et morale.

Par exemple, M. Demolins attribue à l'usage immémorial du vin le scepticisme railleur des Bourguignons. Ailleurs on remarque la vivacité méridionale, l'obstination bretonne, l'âpreté auvergnate, la subtilité normande, la finesse picarde, la jovialité alsacienne, etc.

Jules Lemaitre, en décrivant son petit village de Tavers (Loiret) rappelle, avec les traits géographiques, le caractère des habitants :

Les braves gens de chez nous  
 Ont peu de science  
 Mais de l'esprit presque tous  
 Et de la vaillance  
 Ici plus d'un travailleur,  
 Vrai gaulois, garde en sa fleur



Le bon sens libre et railleur  
 De la vieille Franco  
 .....  
 Le grand fleuve de chez nous  
 A mainte lubie ;  
 Ses bancs de sable et ses trous  
 Chacun s'en méfie  
 Il est fainéant, c'est sûr,  
 Mais il contient tant d'azur,  
 Qu'à regarder son flot pur  
 Je passe ma vie ». (1)

LES TRADITIONS. — Chaque pays a ses coutumes locales, qui malheureusement tendent à s'effacer. Essayons de les conserver et regrettons la disparition des costumes pittoresques de nos provinces et celle des contes de la veillée. (1)

Le folklore français est riche en légendes. — Parmi les traditions, celle de Noël a des manifestations variées suivant les villages. Dans l'Yonne (en Bourgogne) au temps de ma jeunesse, les enfants allaient de porte en porte chanter : « Au gui l'an neuf ». Ils recevaient en échange de leurs souhaits, des sous et des œufs.

Je ne puis résister au désir de rappeler la page charmante où Marcelle Tinayre raconte une veillée de Noël en Limousin, car elle se rapporte au culte de la petite patrie.

C'était dans une pauvre auberge, un soir où l'Avenançay sonnait toutes les cloches. Assise dans le *cantou* de la cheminée, la vieille Liouardoune narrait l'histoire du Renard et du Loup, en filant sa quenouille jaune.

« Or, ce soir-là, dit Marcelle Tinayre, dans l'atmosphère sauvage et légendaire, parmi des pasteurs et des laboureurs, au son des cloches, au murmure du beau patois *roman* qui m'a bercée, j'ai compris l'âme du pays qui est le mien, que j'avais quitté dès les premiers mois de ma vie, et que je découvrais si tard... Sans doute, elle était fée, la vieille Liouardoune, puisqu'elle m'a donné en présent ce qu'il y a de plus rare et de plus divin : un souvenir de pure et profonde poésie ».

Et le grand sculpteur Rodin dit que le jour de Noël, il se sent en communion avec ses devanciers artistes de France, auxquels le lie un atavisme fécond. « C'est une solennité vivifiante pour tout artiste, croyant ou non croyant, qui a le sentiment, très fort chez moi, d'être de la chaîne française ».

(A suivre)

(1) J. LEMAITRE : « Mon pays ».

(2) Le Docteur Couffon, déjà cité, rapporte les anciens usages de Ste-Christine en Maulges.

## PSYCHOLOGIE DES FOULES

### Folklore et magie médicale. — La guérison des verrues

par M. SAINTYVES.

(Suite.)

#### § IV. — La médication externe par les sucs végétaux.

*Le Suc de la grande éclairie (Chelidonium majus).* — La causticité de la chélidoine, disent Mèrat et de Lens, l'ont fait employer de tous temps par le peuple pour détruire les verrues et les cors (1). L'onction de jus d'éclairie est déjà signalée par Liébaut (2) et Daléchamp (3). Il est certain qu'aujourd'hui encore cette médication est couramment employée. En Bretagne (4), dans la Beauce (5) et le Baugeois (6), le Bourbonnais (7), le Morvan et la Bourgogne (8), on se sert encore de ce caustique. Voici comment l'on opère en Bourgogne : Après avoir brisé la tige dans un point plus particulièrement large ou noueux, d'où le suc sort abondamment, on en frotte soigneusement la verrue sans craindre d'appuyer. Dans le Toulonnais, on fait des applications de feuilles fraîches pilées (9). Dans le Vieux Bocage, on perce tout d'abord la verrue avant d'y introduire le jus de la plante (10). On l'a même appliqué jadis sous forme de liniment en y mêlant du vin (11).

Mais d'où vient l'idée d'employer ainsi la chélidoine ? Ayant remarqué que le jus de la plante avait une certaine causticité, en a-t-on conclu qu'elle pourrait servir à brûler les verrues. Je ne le pense pas. La chélidoine a pu être d'abord employée comme plante de transfert en raison de certaines apparences extérieures. Ce n'est que plus tard que l'on a conclu qu'elle guérissait en raison de la causticité de son suc. Les Landais semblent se souvenir encore de ces temps lointains. Après avoir touché la verrue avec la tige juteuse de la chélidoine, ils placent la tige utilisée dans la crevasse d'une muraille où elle se desséchera à l'abri de la lumière, persuadés que sa dessiccation entraînera l'atrophie

(1) MÉRAT ET DE LENS. *Dict. Universel de Matière médicale*. P., 1830, in-8, II, 220.

(2) J. Liébaut. *Trésor universel des pauvres et des riches*. P., 1661, in-12, p. 33.

(3) J. Dalechamp. *Hist. Génér. des Plantes*. Lyon, 1615, in-f., I, 144.

(4) L.-F. Sauvè. dans *Mélusine*. II. (1885), 550.

(5) F. Chapiseau. *Folk-Lore de la Beauce et du Perche*. P., 1902, in-18, I, 196.

(6) C. Fraysse. *Le Folk-Lore du Baugeois*. Bauge. 1906, in-12, p. 115.

(7) F. Pérot. *Folk-Lore Bourbonnais*. P. 1903, in-18, p. 231.

(8) Observations personnelles.

(9) M. R. Patout. *Abrégé des Plantes médicinales croissant dans les environs de Toulon*. Toulon, 1864, in-12, p. 27.

(10) J. de la Chenaye. *Le Vieux Bocage qui s'en va*. Vannes, 1911, p. 130.

(11) Louis Guyon. *Le Cours de Médecins, cont. le Miroir de Beauté*, Lyon, 1671, in-f., p. 121.

de la verrue (1). Mais l'usage du jus de chélidoïne peut aussi avoir une autre origine sur laquelle nous allons bientôt revenir.

On a frotté les verrues avec les plantes les plus diverses et les plus variées. Au dire de Pline, l'argémone dans du vinaigre, la racine de batrachion (renoncule), la feuille ou le suc des deux mercuriales enlèvent parfaitement les verrues ; de même toutes les espèces de tithymales (2).

Mais l'antiquité semble avoir surtout employé le suc exprimé de la feuille d'héliotrope (*heliotropum europeum* L.) avec du sel, car cette utilisation l'avait fait surnommer verrucaria par les auteurs latins, et Marcellus confirme les dire de Pline sur ce point (3).

En Ethiopie, on emploie une pommade au beurre et à la cendre d'asperges sauvages, survivance d'une utilisation plus directe de la plante (4).

La dent-de-lion, la fleur de souci, le pourpier pilé et vingt autres plantes ont été employées et s'emploient encore en Angleterre (5). Notons seulement la groseille et la fleur de groseiller, la renoncule qui, dans le Devonshire, est appelée fleur aux verrues, le pavot, la rue, la broyne, le pied de corneille, etc., etc. Le Révérend Friend rapporte s'être guéri lui-même, étant enfant, avec la sève blanchâtre du chardon laité (6).

La sève du pissenlit recommandée par les Evangiles des Quenouilles (7) est encore employée dans le Lincolnshire (8). Les bonnes gens du Bocage frottent les vis avec des fleurs de duret (troène) de citrouille, de plantain ou de corne de cerf (9). Les paysans du Baugeois emploient également la fleur de citrouille (10). Les Limousins se servent de la feuille de vergne qu'ils cachent ensuite dans le fumier (11). Les

1) D<sup>r</sup> P. Dubalen. *Les pratiques médicales dans les Landes*. Lyon, 1907, gd in-8, p. 31.

(2) Pline. *H. N.* XXVI, 89 ; édit. Littré, II, 221. — J. Liébaut conseille encore « le jus de thitimal ou herbe à lait ». *Trésor universel des pauvres et des riches*. P., 1661, in-12, p. 33.

(3) Pline. *H. N.* XXII, 29 ; édit. Littré, II, 83. — Marcellus. *De medicamentis* cap. XIX in fine. Basileæ, 1536, in-f°, p. 132-133. — La recette est encore dans Porta. *Magiæ Naturalis Lugd. Batavorum*, 1651, in-12, p. 388.

(4) D<sup>r</sup> Merab. *Médecins et Médecine en Ethiopie*. P., 1912, in-8, p. 162.

(5) Wessley. *Médecine primitive ou recueil de remèdes choisis et éprouvés*. Lyon, 1772, in-12, p. 261-262.

(6) H. Friend. *Flowers and Flower Lore*. London, 1883, in-8, II, 367-368.

(7) *Les évangiles des Quenouilles*. 2<sup>e</sup> jour chap. XVII, édit. P. Janet, 1855, in-18, p. 40.

(8) Mrs Gutch et Mabel Peacock. *County Folklore*. V. (Lincolnshire). London, 1908, p. 113.

(9) J. de la Chesnaye. *Le Vieux Bocage qui s'en va*. Vannes, 1911, p. 130.

(10) C. Frayssé. *Le Folk-Lore du Baugeois*. Baugé, 1903, in-12, p. 115.

(11) M.-M. Gorse. *Au bas-pays de Limousin*. P., 1396, in-8, p. 301.

Ardéchois emploient du genêt qu'ils jettent après derrière eux (1). Les Bretons, après avoir fait saigner les verrues, les frottent avec la feuille sèche de blé noir (2). Ils compliquent cette médecine végétale de maintes façons. Dans le Finistère, on se délivre de ses verrues en ramassant sur son chemin la première feuille de chou qui se présente ; après s'en être frotté, on a soin de la remettre exactement à la place qu'elle occupait à terre, et l'on s'éloigne en toute hâte en évitant de regarder en arrière (3). En Basse-Bretagne, on arrache sur un chemin des morts, c'est-à-dire sur un sentier de traverse sur lequel un convoi funèbre a passé, sans être vu de personne, un pied d'euphorbe réveille-matin (*Euphorbia helioscopia*) que l'on vient de découvrir par hasard, on presse la plante et on laisse tomber sur chaque verrue une goutte de son suc laiteux (4).

Au temps jadis, la Maison rustique recommandait le jus de limon (5) ; l'École de Salerne conseillait le suc de poireau et la fleur de saule macérée dans le vinaigre. Certaines plantes semblent avoir eu quelque vogue. La sève du figuier extraite de la feuille ou des tiges vertes passait au XVIII<sup>e</sup> siècle pour guérir les verrues (6). On l'emploie toujours dans le Baugeois (7). Une branche de sureau encore verte au dire du grand Bacon, produisait de bons effets ; mais il fallait ensuite l'enfouir dans le fumier (8). L'Évangile des Quenouilles indique également la recette : Quiconque frotte un porion (verrue) la veille de Saint Jean de la feuille d'un schus (sureau) et puis la boute parfont en terre, à mesure que cette feuille pourrira le porion séchera (9). On complique encore cette pratique en enfermant dans la feuille de sureau que l'on va enterrer trois gouttes du sang de la verrue traitée (10).

Le jus de rave eut aussi son heure de vogue. Voici comment il était employé par le seigneur Alexis (G. Ruscelli) : « Prends un escu d'or, ou un anneau sans pierre ou bien quelque autre pièce d'or, laisse-la bien embrasser au feu, puis en cautérise bien les poreaux .ou verrues. Et si tu n'as de l'or, fais-le avec quelque pièce de fer em-

(1) H. Vaschalde. *Croyances et superstitions du Vivarais*, p. 21.

(2) L.-F. Sauvè. *Verrues dans Mélusine*, II, (1835), 550.

(3) L.-F. Sauvè dans *Mélusine*, II, col. 549.

(4) L.-F. Sauvè dans *Mélusine*, II, 549.

(5) Ch. Etienne et J. Liébault. *L'Agriculture, et Maison Rustique*, Lyon, 1583, gd. in-8, 1716.

(6) N. Chomel. *Dict-économique*, 4<sup>e</sup> éd. Commercy, 1741. V. Verrue, II, 335. — Wesley. *Médecine primitive ou recueil de remèdes choisis ou éprouvés*, Lyon, 1771, in-12, p. 261. — J. B. Thiers. *Traité des Superstitions*, P., 1712, in-12, I, 375.

(7) C. Frayssé. *Le Folk-Lore du Baugeois*, Baugé, 1906, in-12, p. 115.

(8) Fr. Bacon. *Sylva Sylvarum*, X<sup>th</sup> cent. § 193 Cf : *Œuvre*, éd. La salle, Dijon, an IX, in-8, IX, 481.

(9) *Les Évangiles des Quenouilles*, 2<sup>o</sup> journée ch. XVII, éd. P. Janet, 1855, in-18, p. 40.

(10) H. Friend. *Flowers and Flower-Lore*, London. (1833). in-8, II, 367.

brasié, ou bien avec un charbon de feu et les laisse un bien peu de temps, les lavant après de lessive forte. Fais ceci jusques à trois fois en un jour, ou bien en plusieurs. Prends après du raifort, de ceux qu'on mange crus qui sont gros, et y fais une fosse aussi grande que tu pourras, laquelle tu empliras de sel commun bien pulvérisé, puis referme le trou de sa pièce, mets ainsi le raifort en une escuelle par l'espace d'une nuit, le lendemain trouveras que l'eau de raifort, c'est-à-dire, l'eau de sel avec la vertu du raifort, sera espandue en ladite escuelle, de laquelle tu laveras souvente fois le jour les dits porceaux, et en mettant dessus du coton ou quelque linge mouillé de la dite eau : lors verras qu'en un jour ou deux les porceaux seront cheuts, ou pour le moins aisez à arracher. Ce fait oingt le lieu d'un oignement appelé unguentum aureum, ou lave-les de la mesme eau. Si tu n'as point de gros raiforts, et tu pourras faire l'eau de petits raiforts, taillez par petites pièces argentées dedans une escuelle : puis une rangée de sel, puis une rangée de raiforts et trouveras l'eau sus dite (1) ».

En d'autres recettes, du même seigneur, nous voyons le romarin, le jus d'euphorbe, la sève de la vigne, la joubarbe, la brione, le tapsus barbarus employés seuls ou mêlés à divers ingrédients. « Prends sel nitre, vitriol, romarin, verdet, de chacun deux onces : alun succarin une once, chaux vive demi once, réduis tout en poudre déliée, puis la mets distiller en alambic de verre. Il faut noter que la première n'est guère bonne, mais de la seconde il les faudra souvent baigner, car ils se dessècheront petit à petit que tu ne t'en donneras garde.

« Encore pourras-tu prendre poudre d'euforbe destrempee en lessive et huile de tartre et l'incorporer ensemble, puis trempe le poreau et l'écaille le plus que tu peux, et mettant dessus cette médecine tu guariras.

« Encore prendras eau de vigne, quand on la coupe et d'icelle en laveras les porceaux, ils s'en iront et te nettoiera la peau des taches noires (2) ».

« Ayes grande joubarbe et lui oste pellicule subtile de dessus, et l'applique de sorte sur les clous, entre les doigts qu'elle y demeure, ce feras par 8 ou 10 fois le matin et le soir, et incontinent s'en iront ; mais s'ils estoient vieils et endurcis, mets-les tremper et les coupe le plus que tu pourras, et mets dessus des linges trempés en jus de la dite herbe avec un petit d'alun de roche bruste incorporé ensemble, qu'ils demeurent toujours frais, en dix ou douze jours ils s'en seront allez que tu ne le sentiras plus.

« Il se peut contrefaire autre sorte : Prends les sarmens de brionia et les brusle en cendres déliées, puis prends fucilles d'icelle brionia, fucilles de tapsus barbarus, et de ses fleurs, pile-les et en tire le jus,

(1) *Les Secrets du Seigneur Alexis Piémontois, revu et augmenté d'une infinité de rares secrets.* Rouen, 1642, in-12, p. 55-56.

(2) *Les secrets du Seigneur Alexis Piémontois.* A Rouen, 1642, in-12, p. 324.

puis mets des cendres de brionia dedans jusques à ce que tout soit réduit en forme d'unguent, duquel en oindras souvent les poreaux et s'en iront sans jamais retourner.

« Si tu prens fleurs de tapsus barbarus, et les fais distiller à l'alambic de verre, et en lave souvent les verrues, puis prends encore des dites fleurs, et les broye entre deux pierres, et les lie dessus avec quelque linge continuant par plusieurs fois ils s'en iront, c'est chose esprouvée (1) ».

(A suivre)

## VARIÉTÉS

### L'œuvre du Professeur Grasset.

M. Etienne Lamy, en présentant à l'Académie française le rapport sur les prix littéraires, a consacré à M. le Professeur Grasset, titulaire du grand prix de 10.900 francs, la belle page qui suit :

« L'Académie décerne pour la première fois le grand prix qui n'appartient ni à l'histoire, ni à l'imagination. On ne s'étonnera point qu'elle ait par ce premier suffrage couronné la philosophie et pas davantage que ce prix ait été donné à un médecin. La seule chose surprenante serait qu'un médecin ne devint pas philosophe. Qui voit de plus près notre double nature et les prises de nos sens sur notre vie la plus immatérielle ? Ces solidarités mystérieuses font l'étude constante d'un maître qui rajeunit la vieille gloire de Montpellier. Les désordres qui affectent l'esprit par le corps et le corps par l'esprit sont le domaine de M. le Professeur Grasset. Son *Introduction physiologique à l'étude de la philosophie*, son traité des *Maladies du système nerveux* montrent quel secours mutuel se portent l'art de penser et l'art de guérir et combien il faut, pour connaître les maladies, connaître l'homme. Etablir que pour le corps même, la vertu est une hygiène. Prouver que les vices engendrent par l'habitude les tares constitutionnelles et les perpétuent par l'hérédité, suivre les rapides métamorphoses des excès chroniques en débilités définitives, dénoncer le crime commis envers les enfants qui héritent, par les infirmités du corps et de l'âme, des intempérances de leurs pères, était donner la plus efficace leçon de morale. En attendant qu'elles préparent l'avenir, ces dégénérescences morbides imposaient à la société des devoirs immédiats. Votre défense contre les délits et les crimes a été conçue comme si les auteurs étaient tout à fait conscients ou tout à fait fous. Mais ceux dont la raison hésite sont pervers dans la mesure où elle leur ordonne, malades dans la mesure où elle se tait, et des actes semblables ne méritent pas à tous un sort semblable. Voilà ce que M. Grasset a établi dans ses volumes : *Responsabilité des criminels. Demi-fous et Demi-responsables*. Grâce à lui l'idée qu'entre la raison et la démence il y a des états intermédiaires a pris

(1) *Les secrets du Seigneur Alexis Piémontois*. A Rouen, 1642, in-12, pages 323-324.

rang de vérité, et l'adoucissement des peines pour ceux dont la responsabilité n'est pas entière, a accru l'exactitude de notre justice.

Mais l'allègement des peines, comme naguère le poids des châtiements, a dépassé l'équitable mesure. Prétendre que les gestes de rapine, de lubricité ou de meurtre ont été involontaires, devient de style. Un scrupule d'indulgence, et cette sensiblerie partielle que certains temps éprouvent pour les malfaiteurs publics ou privés, ont outré les excuses de la physiologie. Des êtres répugnants ou atroces obtiennent une indulgence qui leur prépare des rechutes sans plus de risques. La société doit-elle donc pâtir de sa bonté? M. Grasset ne se résigne pas à cette conséquence. Sans abandonner son premier principe : « Il y a des êtres moins coupables que dangereux », il l'a complété par celui-ci : « Contre les êtres dangereux, la société doit être protégée ne fussent-ils pas coupables. » Les dégénérés sont menaçants pour elle, parce qu'ils gardent la liberté de leurs actes, quand ils ont perdu celle de leur conscience. Pour concilier leur droit à la pitié et le droit de tous à la sécurité, il faut que notre répression se complète. Aux déments suffit l'hospice, aux pervers la geôle : à ceux que la perversité et la manie se disputent, il faut un asile où ils soient à la fois détenus et soignés, où la captivité expie les fautes et prévienne les récidives, où la cure prépare des libérations inoffensives. Pour les dégénérés incurables, l'internement sera donc perpétuel? Incurable est un mot provisoire de la médecine et constate des impuissances que demain ne connaîtra plus. Tant que l'homme n'est pas guéri, une captivité d'où il a chance de sortir régénéré est pour lui, si longtemps qu'elle se prolonge, un bienfait. Elle-même, d'ailleurs, ne serait pas curative si elle n'assurait pas aux malades-prisonniers une existence salubre, calme, détendue, avec du travail en rapport avec leurs goûts et leurs aptitudes, avec assez de repos et de variété dans l'emploi du temps, pour que les captifs de ces heures aient un peu l'illusion d'en être les maîtres, avec assez de roses montant le long des grilles pour que les barreaux soient cachés. Mais les dépenses seront lourdes? Ce n'est pas sur sa sûreté qu'il faut faire de l'épargne. Et une société, si vigilante à se défendre contre les épidémies rares et venues du dehors, ne saurait rester désarmée contre les contaminations qu'elle porte en elle-même et qui, à tout instant, la menacent.

Tels sont les problèmes que M. Grasset a imposés à l'attention. Son amour de la justice lui créait des titres à la nôtre. Plus encore que d'avoir servi, médecin, la technique de son art, et, penseur, la cause des vérités pures, nous lui sommes reconnaissants d'avoir été toujours poussé hors les étroites spécialités d'une profession et le vagabondage intellectuel des théories qui se suffisent à elles-mêmes, par une hâte continue vers les applications immédiates et sociales de ses doctrines. Et il nous paraît avoir été surtout philosophe pour avoir compris que l'importance des vérités se mesure à l'importance de la réforme faite par elles dans les mœurs. »

## CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

---

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

La prochaine séance de la Société de psychothérapie aura lieu le jeudi 19 mai, à quatre heures et demie, sous la présidence de M. Jules Voisin, médecin honoraire de la Salpêtrière au Palais des Sociétés Savantes, 8, rue Danton.

#### *Communications inscrites :*

- D<sup>r</sup> AMOUROUX : L'automatisme psychologique.  
 D<sup>r</sup> BOUILLET : Les castes de l'Inde. Leur influence psychologique et sociale.  
 D<sup>r</sup> MUNIZ (de Bahia) : La névropathie tropicale.  
 D<sup>r</sup> BÉRILLON : La suggestibilité infantile.  
 D<sup>r</sup> CORDOBA (de Barcelone) : L'aphasie chez l'enfant.
- 

### Société de psycho-pédagogie.

La reprise des séances d'études de la Société de psycho-pédagogie aura lieu le jeudi 28 mai, à onze heures du matin, 49, rue Saint-André-des-Arts, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Bérillon, professeur à l'École de psychologie.

#### *Questions à l'ordre du jour :*

- L'éducation des sens à l'école ;  
 Les causes de l'indiscipline ;  
 L'onychophagie ;  
 Les méthodes pour l'éducation des enfants anormaux.  
 Les séances d'études de la Société de psycho-pédagogie auront lieu tous les jeudis à 11 heures du matin, en mai, juin et juillet. Les membres de l'enseignement sont invités à y assister.
- 

### Une famille de suicidés.

Le suicide est héréditaire ; personne aujourd'hui ne saurait le contester. C'est un axiome, ou plutôt un dogme de la médecine légale. De nombreux faits, de nombreuses observations en ont démontré l'exactitude.

Dans le « *Dictionnaire philosophique* » de Voltaire, on trouve à l'article *Caton* un exemple typique de l'hérédité du suicide.

Trois points principaux ressortent de l'étude des faits d'hérédité du suicide. Ce sont les suivants :

- 1° La transmission héréditaire de l'impulsion au suicide a, plus que toute autre, un caractère fatal, et peut se suivre à travers plusieurs générations.
- 2° L'hérédité du suicide à un âge précis.
- 3° L'identité de genre de suicide, c'est dans la mélancolie simple à forme remittente que rentrent la plupart des cas de suicide héréditaire, ou plutôt c'est dans la mélancolie héréditaire et à forme intermittente qu'on observe surtout le suicide.

Sans aller plus loin, dans l'étude des *mélancolies* où le suicide est le plus fréquemment héréditaire, voici un fait que vient de nous apporter les journaux américains, sur cinq suicides en trois ans, dans la même famille, qui vient affirmer à nouveau l'hérédité dans le suicide.

Voici ce qu'en disent les journaux :

« Le suicide de M. Joseph Howarth, de Paterson (New-Jersey), marque la fin d'une famille dont l'histoire est éminemment dramatique.

« Il y a trois ans l'un, des fils de M. Howarth se donna la mort en absorbant de l'acide phénique. Aucune déclaration faite avant sa mort, aucune lettre n'indiquait pour quel motif il avait eu recours au suicide.



« Peu de temps après, les deux sœurs du défunt mettaient fin à leurs jours de la même façon que lui. Cette fois encore on se demandait ce qui avait bien pu pousser ces jeunes filles à se donner la mort, mais le mystère demeura inexpliqué.

« Le père et la mère restaient seuls. Il semble qu'ils auraient dû chercher dans une vive affection mutuelle une consolation à leur profonde douleur. Il n'en fut pas ainsi. Le malheur était entré dans la maison ; il devait en faire disparaître tous les occupants.

« Quelques mois après la mort de ses filles, Mme Howarth se suicidait à son tour de la même manière. Ce coup fut trop fort pour M. Howarth.

« Ses parents et ses amis ne cachaient pas leurs craintes. Le malheureux homme, se trouvant seul après avoir connu le bonheur familial jugea que la vie n'avait plus pour lui aucun attrait.

« Rien ne pouvait le distraire de la pensée de la mort, ni les attentions de sa nièce qui ne passait pas un jour sans lui rendre visite, ni les marques de sympathie de ses amis. Plus d'une fois il avait dit qu'il pensait bien retrouver un jour sa famille. Aussi, sa nièce, Mme Elmer Hall ne fut-elle pas très surprise, hier, en arrivant chez lui de le trouver évanoui et sur le point de rendre le dernier soupir.

« Il avait la gorge horriblement brûlée par l'acide phénique, car le malheureux avait voulu mourir comme sa femme et ses enfants. Afin d'être plus sûr de mourir il avait absorbé le contenu de deux fioles successivement. Peu après il expirait. Ce nouveau drame se produisant après les trois autres a produit une profonde impression à Paterson ».

Comme l'on voit l'identité de suicide est complète chez les cinq. L'acide phénique, communément employé dans l'Amérique du Nord pour s'empoisonner, a été absorbé chaque fois. — R.V.

## NOUVELLES

### Enseignement de la psychothérapie, de l'hypnologie et de la psychologie.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts).

M. le D<sup>r</sup> Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des asiles d'aliénés, a commencé le jeudi 7 mai à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychothérapie et de psycho-pédagogie. Il le continuera tous les jeudis à cinq heures.

M. Rosset, instituteur, chargé de classe de perfectionnement a commencé le jeudi 7 mai à cinq heures et demie, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours sur la pédagogie de l'enfance anormale.

Objet du cours : Les travaux des précurseurs et les idées actuelles sur l'éducation des anormaux. Il continuera son cours les jeudis suivants à cinq heures et demie. (Les cours de l'Ecole de psychologie sont publics.) Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts).

*Enseignement pratique : Clinique de psychothérapie et dispensaire médico-pédagogique.* Les jeudis à 11 heures leçon clinique et présentation de malades. (Les médecins, les étudiants et les membres de l'enseignement sont admis à y assister.)

Les mardis, jeudis, samedis, de 10 h. à midi, consultation pour les enfants anormaux.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 11.

Mai 1914.

#### BULLETIN

---

#### Vingt-troisième séance annuelle de la Société de psychothérapie.

---

La vingt-troisième séance annuelle de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie aura lieu le mardi 16 juin à quatre heures, au Palais des Sociétés Savantes, rue Danton, n<sup>o</sup> 8, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Pierre JANET, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle sera suivie du banquet annuel. Les membres de la Société résidant en province et à l'étranger sont particulièrement invités à prendre part à cette réunion et à adresser au D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général, 4, rue de Castellane, le titre de leurs communications.

Le bureau a mis à l'ordre du jour les questions suivantes qui intéressent tous les psychothérapeutes :

- 1<sup>o</sup> La doctrine de la psychothérapie ;
- 2<sup>o</sup> Valeur des méthodes d'interrogatoire dans la psychothérapie ;
- 3<sup>o</sup> Rôle de la sexualité dans l'étiologie des névroses et des psychoses.

Des opinions très contradictoires ont été émises sur ces questions. A côté d'exagérations manifestes, des dédains injustifiés ont été exprimés. Des discussions de la Société de psychothérapie doit résulter une mise au point nécessaire. C'est pour l'étude de ce problème d'actualité, que la Société fait appel à la collaboration de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la psychothérapie.

#### *Communications déjà inscrites.*

D<sup>r</sup> PAUL FAREZ : La psycho-analyse française.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : 1<sup>o</sup> La psycho-analyse avec et sans hypnotisme ; 2<sup>o</sup> Règles spéciales de la psycho-analyse chez l'enfant.

D<sup>r</sup> LAUMONIER : La sexualité infantile dans l'étiologie des névroses.

D<sup>r</sup> AMOUROUX : Les états incompatibles avec la psycho-analyse.

D<sup>r</sup> WITRY (de Metz) : La psycho-analyse d'un fétichiste.

D<sup>r</sup> SALMEN : Les réactions hostiles au cours de la psycho-analyse.

D<sup>r</sup> BOUILLET : Les castes de l'Inde : leur influence psychologique et sociale.

D<sup>r</sup> CORDOBA (de Barcelone) : L'aphasie chez l'enfant.

M. QUINQÛE : L'éducation de la parole chez les entendants muets.

M. ROSSET : Le recrutement des classes spéciales d'arriérés.

D<sup>r</sup> PAUL JOIRE (de Lille) : Les méthodes d'interrogatoire en psychothérapie. L'hypnotisme dans la cure de démorphinisation.

M. GUILHERMET, avocat à la Cour : La méthode d'interrogatoire dans la pratique judiciaire.

Le bureau de la Société de psychothérapie adresse aux psychothérapeutes français et étrangers l'invitation à prendre part à ses travaux. Adresser les titres des communications et les adhésions au Banquet, au D<sup>r</sup> BÉRILLON, secrétaire général, 4, rue Castellane.

#### *Banquet.*

Après la séance le Banquet annuel aura lieu à 7 h.1/2, au Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton. Prix : 8 francs ; tenue de ville.

### Inauguration du buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier

membre de l'Académie de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, secrétaire perpétuel de la Société de biologie, président perpétuel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, le 24 juin 1918, sous la présidence de M. le professeur Charles RICHET.

### L'hypnotisme et la psychothérapie dans l'œuvre de Dumontpallier

par M. le D<sup>r</sup> BÉRILION, secrétaire général de la Société de psychothérapie professeur à l'École de psychologie.

(Fin.)

De ses études classiques et encore plus de sa fréquentation journalière avec les humanistes du lycée Louis-le-Grand, Dumontpallier avait acquis le goût des réminiscences classiques. Personne ne savait aussi finement que lui, par le simple emploi d'une citation latine, définir un état d'âme, caractériser une situation. Je n'en signalerai qu'un exemple, des plus démonstratifs.

Un matin, après son service à la Pitié, il entra dans la salle des médecins. Justement, plusieurs de ses collègues s'entretenaient de ses expériences sur l'hypnotisme. Dissimulant mal son incompetence et son absence d'esprit psychologique par un scepticisme de mauvais aloi, un jeune médecin qui faisait un remplacement, discuta la portée clinique de ces expériences. Justement ce confrère venait d'être promu agrégé par la toute puissance de Charcot.

Resté seul avec Dumontpallier, je lui exprimai mon étonnement qu'un ancien chef de clinique de Charcot n'eut pas des vues plus nettes sur une question à laquelle son maître devait la plus grande partie de sa célébrité.

Dumontpallier me répondit : « Cela prouve simplement que s'il dépend de la volonté de Charcot de faire d'un de ses élèves un *agrégatus*, il est absolument hors de sa puissance d'en faire un *egregius*.

∴

Il appartenait aux hommes de notre génération d'être témoins de faits les plus capables de provoquer leur étonnement. En effet, il leur a été donné d'assister à la dissolution des écoles psychologiques et neurologiques dont la solidité et la durée semblaient assurées par les constructions les plus solides. Et ce qui n'a pas été le moins surprenant c'est que ces démolitions ont été accomplies, non par les agressions d'adversaires intéressés ou systématiques, mais par ceux-là mêmes auxquels devait naturellement incomber la mission de perpétuer les enseignements de leurs chefs.

L'école de Charcot, à la Salpêtrière, après avoir, pendant l'existence du maître, brillé d'un éclat incomparable, n'a pas survécu à la disparition de son fondateur. Le domaine scientifique constitué par ses études sur l'hystérie et sur l'hypnotisme a été, immédiatement

après sa mort, l'objet d'un démembrement systématique. Tels les généraux d'Alexandre se disputant les lambeaux d'un vaste empire, les disciples de Charcot se sont efforcés de déprécier l'œuvre du maître. Ceux-là même, qui avaient dû à son omnipotence d'accéder aux dignités les plus élevées de la hiérarchie médicale se sont faits les artisans de cette désagrégation.

Après avoir déprécié les méthodes de recherches, ils se sont attaqués aux conclusions. Tant qu'ils n'ont pas eu jeté par terre les derniers piliers de l'édifice si laborieusement échafaudé par le maître, leur rage de destruction n'a su contenir ses efforts.

Actuellement, si on voulait s'en rapporter aux affirmations de ceux qui furent autrefois ses élèves les plus empressés, il ne resterait plus rien de l'œuvre doctrinale de Charcot sur l'hystérie et sur l'hypnotisme.

Il en a d'ailleurs été de même de l'œuvre de Liébeault. S'il est vrai que les plus éminents de ses disciples, au nombre desquels il faut compter Liégeois, Beaunis, Van Renterghem, Lloyd-Tuckey, Wetterrand, etc., n'ont cessé de se réclamer de son enseignement et de ses doctrines, par contre, il en est d'autres qui semblent surtout s'être préoccupés d'en méconnaître ou d'en dénaturer la portée.

Imprudemment initiés par Liébeault lui-même à la pratique de ses méthodes, ils n'ont rien négligé pour accaparer à leur profit le mérite des découvertes dont on avait eu grand peine à leur démontrer l'intérêt. Après avoir puisé toutes leurs inspirations dans l'enseignement du grand fondateur de l'École de Nancy, ils se sont appliqués à altérer sa doctrine au point de la rendre méconnaissable. Tel d'entre eux, afin de mieux dissimuler son plagiat, n'a pas hésité à substituer à la conception si positive d'une psychologie expérimentale et d'une psychothérapie basées sur le sommeil provoqué, la notion informe d'une prétendue suggestion, sans précision et sans limites, à laquelle il faudrait rapporter l'origine de toute intervention psychologique ou psychothérapeutique. Là encore, le sophisme édifié sur des apparences fictives et sur des théories hasardeuses s'est substitué à la solidité de l'expérimentation positive.

Dumontpallier, qui eut l'heureuse fortune d'être l'élève favori de deux des plus grands hommes de notre époque, Trousseau et Claude Bernard garda de leur enseignement cet esprit d'initiative, cet amour désintéressé de la science et cette fermeté du caractère par lesquelles on édifie les doctrines capables de résister à des contradictions de raisonnement ou de sentiment.

Ayant à soutenir des opinions nouvelles contraires aux idées reçues, il le fit avec une précision et une clarté qui n'ont laissé place à aucune interprétation paradoxale.

Ses conclusions sur la nature et sur les applications de l'hypnotisme sont, aujourd'hui encore, inattaquables. C'est à ce titre qu'il apparaît comme un véritable chef d'école. C'est aussi ce qui explique pourquoi,

contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres conceptions doctrinales, dont la durée fut éphémère, l'œuvre de Dumontpallier est tout entière debout, défiant aussi bien les insinuations des incompetents que les railleries des impuissants et des sceptiques.

En effet, des enseignements de Dumontpallier, se dégagent les données suivantes, auxquelles la pratique apporte chaque jour la nouvelle consécration de son contrôle :

1° Tous les phénomènes de l'hypnotisme ont pour origine une modification provoquée de la sensibilité générale ou de la sensibilité spéciale.

2° La modification de la sensibilité, dont le retentissement sur les centres nerveux produit l'hypnotisme, *peut être aussi bien sous la dépendance d'actions physiques que d'actions psychiques.*

3° L'intervention des agents physiques (lumière, son, odeurs, saveurs, excitations périphériques fortes ou faibles, etc.) est seule susceptible de provoquer les états profonds de l'hypnotisme.

4° L'hypnotisme, moyen expérimental d'investigation psychologique, constitue le moyen le plus scientifique d'étudier les phénomènes d'automatisme ; il a démontré l'indépendance fonctionnelle des hémisphères cérébraux, et fait pressentir toutes les applications théoriques et pratiques qui dérivent de cette constatation.

5° La production de l'hypnotisme profond est toujours en rapport avec l'existence de l'hystérie.

6° L'hypnotisme, en développant la suggestibilité du sujet, en révélant le degré de sa malléabilité mentale, en diminuant ses résistances automatiques et inconscientes, constitue l'élément fondamental de toute psychothérapie médicale et méthodique.

Plus nombreux qu'on croit sont ceux dont la pratique courante n'a cessé de s'inspirer de ces données positives. L'Ecole de Dumontpallier née de l'inspiration d'un homme d'action et d'initiative, vivra par la volonté de ses élèves.

A ceux qui, comme Paul Magnin et Bérillon, furent les disciples de la première heure, sont venus se joindre d'autres collaborateurs animés de l'esprit psychologique le plus avisé. Il me suffira de citer parmi ceux dont l'activité ne cesse de propager et de revivifier les enseignements du maître, les noms des D<sup>rs</sup> Paul Farez et Amouroux (de Paris) ; Paul Joire (de Lille) ; Henri Lemesle (de Loches) ; Orliilzky (de Moscou) ; Bonjour (de Lausanne) ; Jaguaribe (de Sao-Paulo) ; Preda (de Bukarest) ; Van Velsen (de Bruxelles) ; Wiasemsky et Podiapolsky (de Saratow) ; Crichton Miller (de Londres) ; de Geigerstam (de Gottembourg) ; Giné y Marriera (de Barcelonne) ; Vlavianos (d'Athènes) ; Witry (de Metz) ; Vicente Hernandez (de Séville) ; Fourcault (d'Angers) ; Coste de Lagrave, etc., etc.

Les institutions issues de l'initiative de Dumontpallier n'ont pas cessé de faire preuve d'une prospérité toujours croissante. Parmi elles, la Société d'hypnologie, créée en 1889, à la suite du premier

Congrès de l'hypnotisme et devenue en 1911, dans le but d'élargir son champ d'études et d'action, la Société de psychothérapie, brille au premier rang. Ses séances toujours remplies par des communications originales, sont suivies par un public assidu. Elle a organisé avec un grand succès, en 1900, sous la présidence du professeur Raymond et du D<sup>r</sup> Jules Voisin, le second Congrès de l'hypnotisme et de la psychothérapie. Elle en prépare un troisième. D'ailleurs son succès n'a pas été sans avoir provoqué d'utiles émulations et on peut, sans témérité lui rapporter la création de nouvelles sociétés qui lui ont emprunté diverses parties de son programme. Quant à l'Ecole de psychologie,



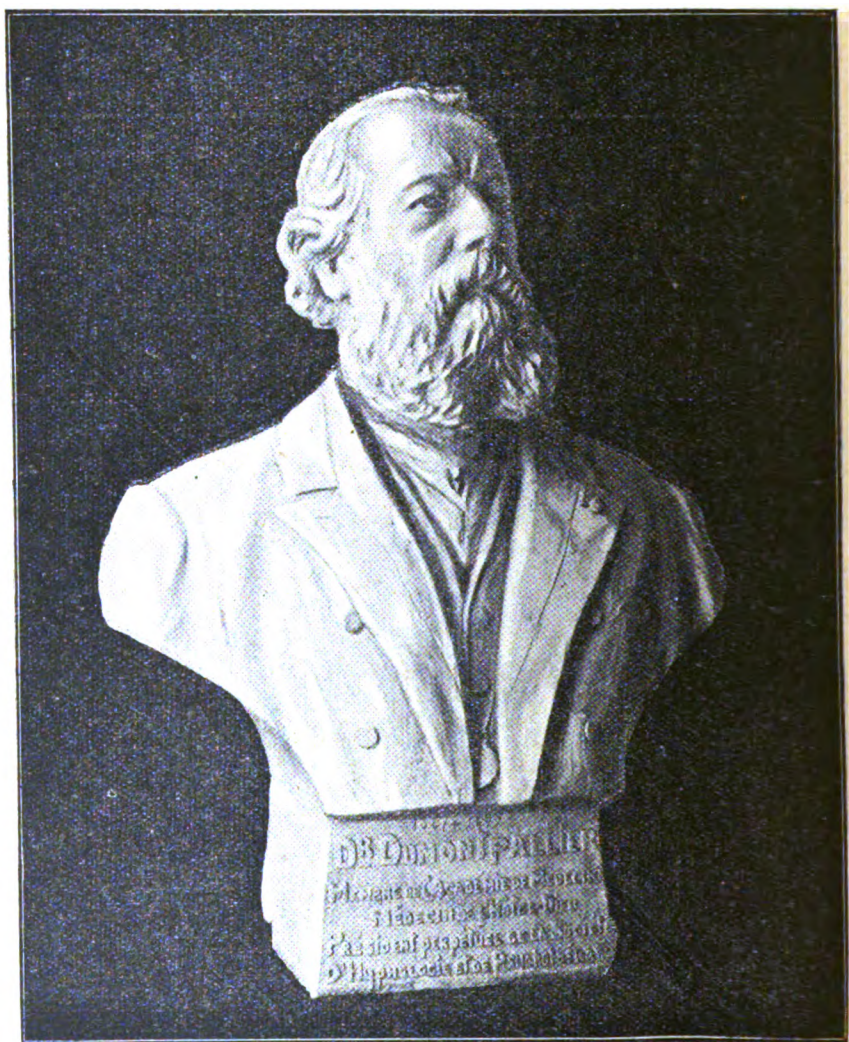
D<sup>r</sup> Orliczky    D<sup>r</sup> Bérillon    D<sup>r</sup> Magnin    D<sup>r</sup> Domiglon  
D<sup>r</sup> Paul Farez

*Groupe d'Élèves de Dumontpallier*

émanation directe des idées de Dumontpallier, où il continua son enseignement quand il eut pris sa retraite des hôpitaux, sa vitalité est la meilleure justification de sa création. A ces groupements il faut ajouter un certain nombre de groupements et de cliniques particulières tels que l'Institut psycho-physiologique du D<sup>r</sup> Jaguaribe à Sao-Paulo, du D<sup>r</sup> Paul Joire à Lille, où chaque année, de nombreux élèves sont initiés à la pratique de l'hypnotisme et de la psychothérapie.

L'œuvre de Dumontpallier ne perdra pas. Après avoir, jusqu'à la fin de sa vie, connu la douceur des affections profondes et des admirations désintéressées, notre maître survivra dans la mémoire

de ceux qui ont puisé, dans son enseignement, en même temps que l'amour de la science, la fidélité au devoir et le dédain des honneurs conventionnels.



Buste du D<sup>r</sup> Dumontpallier.

∴

Au nom de la Société de psychothérapie, je remercie MM. les professeurs Charles Richet, Chauveau, Dastre, Henneguy, Lucas-Championnière, Dessaignes-Ribemont, Hallopeau, Ladame (de Genève), M. le D<sup>r</sup> Beni-Barde et tous ceux dont la présence est venue accentuer encore la haute signification morale de notre manifestation.

L'affection et l'estime dont tant de personnalités entourent la mémoire de notre regretté maître, témoignent que Dumontpallier ne fut pas seulement doué d'un grand esprit scientifique, mais qu'il fut également un homme supérieur par son caractère, par sa volonté et par sa bonté.

### Discours de M. le professeur Charles Richet.

« Messieurs,

« Je suis heureux de pouvoir apporter ici le témoignage de ma respectueuse admiration pour l'homme de bien, penseur profond, savant hardi, médecin habile qui est honoré aujourd'hui. Son caractère loyal, son âme généreuse lui avaient apporté de précieuses amitiés, et pourtant il n'a peut-être pas reçu toute la renommée qu'il méritait ; car il n'avait pas cette souplesse, et cette docilité dans la médiocrité qui permettent d'atteindre sans obstacles les plus hautes situations. Mais Dumontpallier était de ces hommes dont la renommée va en grandissant à mesure que la postérité s'éloigne.

« On nous a dit ce qu'il a fait pour la psychologie et la science médicale. Ici je ne parlerai que des services rendus à la biologie, à la Société de biologie notamment, qui est peut-être la Société physiologique la plus illustre et la plus féconde de tout le monde scientifique. Pendant vingt-cinq ans Dumontpallier en a été le plus zélé des membres, secrétaire général incomparable, bienveillant, actif, cherchant à encourager les jeunes gens, à mettre en relief les communications qu'ils faisaient, s'oubliant lui-même, avec une abnégation qui n'est plus de notre époque. Il arrivait le premier, avec sa serviette bourrée de documents, ayant toute une volumineuse correspondance, et il écoutait les travaux présentés avec une attention soutenue — peut-être même était-il souvent seul à les écouter. Il fut, dans ses délicates et laborieuses fonctions de secrétaire général, le collaborateur de Claude Bernard, de Paul Bert, présidents de la Société, et il avait toute leur confiance. Jamais il ne manqua une séance ; jamais il ne voulut se soustraire à une obligation, et personne ne me démentira si je dis que la prospérité de la Société de biologie est en grande partie son œuvre. Honneur donc, au nom de tous les physiologistes français, à cet admirable défenseur de la physiologie, qui a vécu sans peur et sans reproche, dans le culte de la vérité et de la justice ! »

∴

Quand les discours portés à l'ordre du jour de la réunion eurent été prononcés, M. le professeur Chauveau, président de l'Académie de médecine, se levant à son tour, remercia les organisateurs de la manifestation en l'honneur de Dumontpallier pour lequel il avait toujours éprouvé les sentiments de la plus vive affection. Il s'associa aux éloges qui avaient été prononcés et déclara qu'il avait été heureux de voir revivre la personnalité de l'homme de grand caractère et d'esprit généreux que fut Dumontpallier.

Après lui M. le professeur Dastre, président de la Société de biologie, en quelques mots expressifs évoqua le souvenir des services inoubliables rendus par Dumontpallier à la biologie et aux diverses branches de la médecine vers lesquelles s'était orientée son activité.



## BANQUET

Après l'inauguration du buste de Dumontpallier un banquet a eu lieu en l'honneur des délégués étrangers. Cette réunion qui réunissait les délégués, les organisateurs, les membres de la psychothérapie et les membres de la famille de Dumontpallier, comprenait également un assez grand nombre de dames. Le total des convives s'élevait à quatre-vingts.

Le banquet était présidé par M. le D<sup>r</sup> Ladame, de Genève ; à ses côtés avaient pris place M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon ; M. Lionel Dauriac, professeur honoraire de la faculté de Montpellier ; M. Moret, vice-présidents de la Société ; le professeur Beauvisage, Sénateur du Rhône ; M. le professeur Hallopeau, membre de l'Académie de médecine ; M. Jean Dumontpallier ; M. Pierre Dumontpallier et M. Leclere Dumontpallier, fils, petit-fils et gendre de celui dont on honorait le souvenir ; M. le D<sup>r</sup> Bérillon, secrétaire général de la Société de psychothérapie ; M. le D<sup>r</sup> Witry, (de Metz) ; M. le professeur Sydney Alrutz, (d'Upzal) ; M. le D<sup>r</sup> Mechelin (d'Helsingfors) ; M. le D<sup>r</sup> Paul Joire, (de Lille) ; M. le D<sup>r</sup> Farez, secrétaire général adjoint ; M. le D<sup>r</sup> Packiewicz ; M. le D<sup>r</sup> de Torrès, (de Luchon) ; M. le D<sup>r</sup> Foveau de Courmelles ; M. Jules Bois, homme de lettres ; Mlle Hemmerlé, statuaire ; M. le D<sup>r</sup> Dinguizli (de Tunis) ; Mme la doctoresse Roussel, (de Rouen) ; M. le D<sup>r</sup> Artault de Vevey ; M. le D<sup>r</sup> Le Menant des Chesnais ; M. le D<sup>r</sup> Pottier, directeur de la maison de santé de Picpus ; M. Loo-Chang, (de Shangai) ; M. le D<sup>r</sup> Tourtourat, secrétaire général du Syndicat des médecins de Paris ; Even, directeur de la *Semaine vétérinaire* ; M. Guilhermet, avocat à la cour, professeur à l'école de psychologie ; M. le D<sup>r</sup> Guelpa ; M. le D<sup>r</sup> Chevallereau, médecin en chef des Quinze-Vingts ; M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> Cornet, médecin en chef de la préfecture de la Seine ; M. Aunée, avoué honoraire vice-président des Normands de Paris ; M. Albert Jounet ; M. Lesur, Ingénieur. MM. Louis Favre, Lépinay, Gosset, M. le D<sup>r</sup> Iribarne, M. Saintyves, professeurs à l'école de psychologie, M. Grollet, secrétaire général de la Société de pathologie comparée.

M. le D<sup>r</sup> Lombard, conseiller d'arrondissement de la Seine ; M. le D<sup>r</sup> Amouroux ; M. le D<sup>r</sup> Bonnet-Lemaire ; M. le D<sup>r</sup> de la Fouchardière ; M. le D<sup>r</sup> Duboc ; M. le D<sup>r</sup> Query ; M. le D<sup>r</sup> Henri Aimé ; M. le D<sup>r</sup> Saint-Hilaire, médecin de l'Institut départemental des Sourds-muets ; M. le D<sup>r</sup> Mercier ; M. le D<sup>r</sup> Suzor ; M. le D<sup>r</sup> Javorski ; M. Quinque directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil ; M. le D<sup>r</sup> Vermond ; M. Oliviero ; M. Colliu ; M. Levasseur, avocat à la cour ; Mlle Lucie Bérillon, professeur au lycée Molière ; M. Legrand ; M. Berio Caffarel ; Mlle Dyvrande, avocat à la cour ; M. le D<sup>r</sup> Borde ; M. Boirac, interne des hôpitaux ; M. Lavault, médecin-vétérinaire ; Mme d'Arcy ; M. le D<sup>r</sup> Petrowitch.

A la fin du banquet M. le D<sup>r</sup> Bérillon, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués étrangers, expose le rôle joué par Dumont-

pallier dans la création de la Société de psychothérapie et de l'école de psychologie. Après avoir rappelé les assises du congrès de l'Hypnotisme expérimental tenu à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1889 où, sous la présidence de Dumontpallier eut lieu le premier groupement de tous les adeptes de l'hypnotisme scientifique, il remercie M. le D<sup>r</sup> Ladame de son dévouement à la cause de la psychologie expérimentale et de la psychothérapie. Au premier congrès de l'hypnotisme, M. le D<sup>r</sup> Ladame a, dans un rapport des plus remarquables, indiqué la nécessité d'incorporer la pratique de l'hypnotisme dans la thérapeutique des maladies du système nerveux. M. le D<sup>r</sup> Ladame prenant alors la parole, prononça le discours suivant :

#### Discours de M. le D<sup>r</sup> Ladame (de Genève).

« Mesdames, Messieurs,

« En m'invitant à occuper la présidence de cette réunion, vous avez été certainement inspirés par le désir de reconnaître la part importante prise par les médecins suisses dans l'étude de la psychothérapie et de l'hypnotisme. Nos compatriotes ont, parmi les premiers, compris l'intérêt considérable qui se dégageait de ces questions et la révolution qu'elles allaient apporter dans la thérapeutique des névroses. C'est donc au pays que je représente et à mes compatriotes que je reporterai l'honneur que vous m'avez fait. M. le D<sup>r</sup> Bérillon a rappelé la part prise par moi au premier Congrès expérimental de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique. Je n'ai pas oublié les discussions passionnées auxquelles ont donné lieu les conclusions de mon rapport sur la réglementation de l'hypnotisme. Je me souviens également de la satisfaction que j'ai éprouvée en voyant les conclusions que j'avais longuement étudiées, adoptées par la presque unanimité du Congrès. De ces années mémorables dans lesquelles l'hypnotisme a conquis définitivement droit de cité dans la science médicale, comment ne garder un souvenir toujours vivant. Je me souviens de l'impartialité avec laquelle les débats furent dirigés par Dumontpallier. C'est à son autorité qu'ils durent d'atteindre un degré aussi élevé d'importance et d'élévation. Il fut le lien par lequel tant de bonnes volontés jusqu'alors éparées, formèrent un groupe compact, uni dans l'amour de la science. Tous ceux qui assistèrent au Congrès ont conservé de sa personnalité si bienveillante, un souvenir affectueux.

« Aussi, je me suis empressé de répondre à votre appel quand vous m'avez invité à me retrouver avec vous pour honorer sa mémoire.

« J'ai constaté avec satisfaction que les études sur l'hypnotisme n'avaient en rien perdu dans votre pays de leur intérêt ni de leur activité.

« Dans leurs banquets organisés par les savants anglais, les toasts sont brefs. A la fin le président se lève et tenant son verre à la main, il prononce ces simples mots : « O roi ! » J'ai toujours admiré cet exemple de concision.

« Permettez-moi, comme citoyen suisse, représentant de cette vieille république, sœur aînée de la vôtre, à laquelle nous rattachent tant de liens amicaux, de lever mon verre et de résumer dans ces paroles qui expriment toutes les sympathies que j'éprouve pour votre généreux pays : A Dumontpallier ! à la France ! »

Après, d'autres toasts furent portés par M. Boirac, au fondateur de la Société de psychothérapie et d'hypnologie, par M. Lionel Dauriac, au président de la Société, M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin ; par M. le professeur Beauvisage, aux organisateurs de la réunion et aux savants étrangers ;

M. le Dr Nitry (de Metz) exprima ensuite les liens de solidarité qui unissent les esprits scientifiques de tous les pays à ceux de la France ; M. le Dr Cornet, prend la parole au nom du Syndicat de la presse scientifique ; M. Loo-Chang, de Schangai, formule les souhaits d'une entente cordiale entre la nouvelle République de la Chine et la République Française ; M. le Dr Chevallereau, ancien interne de Dumontpallier, évoqua la mémoire du maître disparu ; M. le professeur Hallopeau, membre de l'Académie de médecine, fit ressortir le grande autorité scientifique, de son collègue de l'Académie, M. Jules Bois, célébra la collaboration de l'art à toutes les fêtes de la science et félicita Mlle Hemmerlé, d'avoir d'une façon si magistrale, reproduit dans le bronze la physionomie du maître disparu. M. la Foveau de Courmelle, insista particulièrement sur le désintéressement apporté par Dumontpallier dans tous les actes de sa vie. Alors qu'il allait publier son livre sur l'hypnotisme, il était allé trouver Dumontpallier pour s'entretenir avec lui des travaux auxquels il prenait tant d'intérêt. Dumontpallier ne lui parla que des travaux de ses collaborateurs et de ses élèves, insistant surtout sur l'importance des recherches de Burcq sur la métallothérapie. Ainsi ce révélait toujours la noblesse de son caractère. Enfin M. Aunée, vice-président des Normands de Paris, célébra la gloire de son illustre compatriote et M. Guilhermet, avocat à la cour, termina la série des toasts, tous exprimés avec une brièveté qui n'excluait ni le charme ni l'éloquence, en parlant au nom des professeurs de l'École de psychologie.

Quand les toasts furent terminés, M. Jean Dumontpallier, remercia au nom de toute sa famille, dans les termes les plus éloquents, tous ceux qui avaient tenu à apporter un tel témoignage de fidélité à la mémoire de son père.

## TRAVAUX ORIGINAUX

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du 17 mars 1914.

#### Les précurseurs de la psycho-analyse

par M. le Dr BÉRILLON, professeur à l'école de psychologie.

(Fin).

Chez presque tous les auteurs d'*autobiographies*, quelles aient été publiées sous le titre de *Confessions*, de *Journal intime*, de *Mémoires personnels*, on retrouve la description des impressions profondes laissées dans l'esprit par les premières manifestations de l'instinct sexuel.

Les sensations par lesquelles se révèle l'existence de cet instinct apparaissent d'ordinaire d'une façon si inattendue, qu'elles émeuvent autant par la surprise que par la singularité de la sensation ressentie.

On pourrait dire que la révélation soudaine du désir sexuel, ou tout au moins de la notion sexuelle, constitue chez la plupart des êtres humains un véritable choc moral. Il ne saurait en être autrement d'une sensation dont l'apparition aussi soudaine qu'imprévue, peut causer une surprise aussi forte qu'un coup de foudre dans un ciel serein. Aussi on s'explique pourquoi cette émotion laisse une empreinte d'une telle profondeur dans l'esprit des enfants.

Personne n'a mieux décrit l'intensité, la durée et la répétition de la première émotion sexuelle ressentie que l'a fait Jean-Jacques Rousseau dans ces *Confessions*.

Cette émotion sexuelle était survenue chez lui au cours d'une fustigation sur les fesses qui lui fut administrée un jour par Mlle Lambercier, à la suite d'une faute légère, alors qu'il était âgé de huit ans :

« Qui croirait, écrit-il, que ce châtement d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente a décidé de mes goûts, de mes désirs de mes passions, de moi pour le reste de ma vie et cela dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement ? En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent si bien le change que bornés à ce que j'avais éprouvé, ils ne s'avisèrent point de chercher autre chose. Avec un sang brûlé de sensualité presque dès ma naissance, je me conservais pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus tardifs se développent. Tourmenté depuis longtemps sans savoir de quoi, je dévorais d'un œil ardent les belles personnes, uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode et en faire autant de demoiselles Lambercier même après l'âge nubile, ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il semblerait avoir dû m'ôter. »

Ce qui se dégage des aveux de ceux qui, comme Jean-Jacques Rousseau, ont eu la sincérité de mettre à nu les mystères de leur initiation sexuelle, c'est l'extrême précocité de l'apparition des premières notions relatives à la sexualité. Cela indique combien il faut faire peu de fonds, dans un grand nombre de cas, sur la prétendue candeur des enfants.

En multipliant les investigations dans cet ordre d'idées, les médecins qui s'inspirent de la doctrine de Freud ne feront que multiplier les aveux du genre de ceux que Jean-Jacques Rousseau a fait d'une façon si spontanée. Chez certains sujets ces aveux ne seront pas difficiles à obtenir ; chez d'autres, ils ne pourront être obtenus que par la mode en jeu d'un art d'analyse fort habile. C'est ainsi qu'à la psycho-analyse spontanée, dans laquelle ont excellé tant d'écrivains, se joindra, sous l'influence de l'école de Freud, la psycho-analyse provoquée.

En Allemagne et en France d'illustres précurseurs se sont d'ailleurs préoccupés de jeter les bases d'une médecine morale basée sur l'intervention de la réflexion et de l'observation de soi-même.

Pour Stahl, lorsque le régime de l'économie est troublé, c'est que l'idée elle-même est troublée. Or quel peut être l'origine de ce désordre contraire si ce n'est une sorte de désobéissance à la mission que l'homme avait reçue. Heinroth qu'a encore accentué les doctrines de Stahl voit dans le *péché* et dans le *vice* l'origine de tous les troubles de l'organisme. Les craintes, les anxiétés, les souffrances ont leur cause dans la passion. La passion, elle-même est une forme malade qui prend sa source dans les troubles de la sensibilité. Variant suivant les objets sur lesquels elle se porte, elle est une dans son essence et nous ravit toujours avec le libre développement, le bonheur qui suit l'exaltation de la conscience. Le traitement consiste donc dans le fait de rechercher les éléments intimes de cette passion et de l'en déraciner. On n'y saurait parvenir sans l'intervention d'une patiente application de la psycho-analyse.

Mais notre grand Lasègue est peut-être de tous les psychothérapeutes celui qui a le mieux vu les difficultés que comportent les diverses rééducations de l'esprit malade. Les vues dans lesquelles il montre les études personnelles auxquelles doit se livrer le médecin pour être à la hauteur de sa tâche d'éducateur méritent d'être reproduites in-extenso :

« Cette éducation spéciale et laborieuse par laquelle le médecin essaye de reformer, de reconstituer en quelque sorte l'esprit du malade est tellement individuelle, qu'il semble impossible d'en établir la théorie aux mêmes conditions. Ainsi renfermé comme l'éducateur, dans les limites de ses expériences personnelles, dominé par les formes de son caractère, le médecin est disposé à se créer sa science plutôt qu'à la demander aux autres. De là encore l'espèce de discrédit dans lequel l'érudition semble tombée de nos jours et la nécessité de faire précéder par de courtes réflexions un travail si peu en harmonie avec les idées de notre temps.

« Il est hors de doute que le traitement moral dans son acception même la plus large, demande avant tout un esprit capable, *habile à saisir les nuances, prêt à tout événement, sachant profiter, par une sorte d'inspiration de circonstances qui, pour d'autres, passent inaperçues*. Ces qualités sont indispensables à quiconque veut tenter cette rude entreprise ; mais fussent-elles toutes réunies dans un seul homme, il n'en subirait pas moins la double influence et des allures de son esprit et des idées dominantes de son époque. S'il essaye de s'y soustraire par la seule force de la réflexion, il y retombera toujours, à mesure que son énergie et que son activité s'affaibliront dans les lenteurs et les difficultés de la tâche. Quand on pense aux obstacles dont s'environne toute éducation concentrée dans la seule personnalité du maître, on ne s'étonne plus de voir cette science avancer à peine au milieu du progrès de toutes les autres. Le médecin d'aliénés est arrêté par les mêmes empêchements et s'il ne fait un violent effort pour sortir en quelque façon de lui-même, il use au bout de peu de temps,

presque toutes ses forces, et reste renfermé dans le cercle étroit qu'il s'est tracé autour de lui.

• Le seul moyen d'y échapper est de faire un appel à des doctrines émises sous d'autres influences, et de redevenir d'autant plus volontiers l'élève d'une école, qu'elle s'est produite dans un ordre d'idées tout différent.

« Mais le médecin qui s'adonne à la thérapeutique morale a besoin d'autres enseignements. Il faut qu'il trouve dans l'exposition d'un système non seulement les faits dégagés et mis en lumière, mais l'ensemble des procédés par lesquels l'auteur est arrivé aux formes spéciales et toujours restreintes de son traitement. Obligé de faire en quelque sorte son intelligence en même temps que sa théorie, il doit rechercher quelle route a conduit dans la vérité, quelle route a mené à l'erreur. C'est une sorte de *cours de logique* appliqué à la spécialité si difficile qu'il cultive. »

Hélas ! les enseignements si précieux donnés par Lasègue n'ont pas joui d'une longue faveur. La génération qui l'a suivi s'est orientée vers d'autres vues. Combien, parmi nos psychiatres de l'école officielle, se sont préoccupés, comme l'enseignait Lasègue, de tenir compte des idées apportées dans le domaine de la thérapeutique psychique, par les diverses écoles ? Combien y en a-t-il parmi eux qui soient assez psychologues pour comprendre toute la valeur et toute l'importance de la psychothérapie.

---

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance du 21 mai 1914. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin.

La séance est ouverte à 16 h. 45.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend des lettres de MM. les D<sup>r</sup> Jaguaribe (de Sao-Paulo) ; D<sup>r</sup> Bouillet ; D<sup>r</sup> Witry (de Metz) ; D<sup>r</sup> Tarrius ; M. Nourry ; D<sup>r</sup> Artault de Vevey ; M. Lionel Dauriac ; M. le D<sup>r</sup> Laumonier présente un ouvrage de M. le D<sup>r</sup> Maurice Boigey : Introduction à la médecine des passions.

*Les communications sont faites dans l'ordre suivant :*

D<sup>r</sup> EGAS MUNIZ (de Bahia) : Contribution à l'étude de la névropathie tropicale.

Discussion : D<sup>r</sup> BÉRILLON.

D<sup>r</sup> AMOUROUX : L'automatisme psychologique.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : Le réflexe oculo-moteur et l'hypnotisme.

D<sup>r</sup> PAUL FAREZ : Un nouveau cas de mérycisme chez un aaleur de poissons.

Les candidatures des D<sup>r</sup> Sampol (de Palma) ; M. Coué (de Nancy) et Pechard, commissionnaire divisionnaire honoraire sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h. 30.

---

### Contribution à l'étude de la névropathie tropicale

par M. le D<sup>r</sup> EGAS MUNIZ, de Bahia.

Comme l'a si bien décrit le D<sup>r</sup> Bérillon dans une récente communication sur la névropathie coloniale, on observe, dans les climats tropicaux, sous l'action des influences atmosphériques, l'apparition de troubles nerveux d'une nature spéciale.

Notre pouvoir de contrôle mental, résultat d'une longue et patiente éducation, soit par défaut de culture, soit par l'effet de causes diverses,

tend à s'atténuer dans les pays chauds. Il suffit alors d'une légère élévation de température de quelques degrés pour qu'il disparaisse tout à fait.

C'est par l'abolition de ce pouvoir modérateur que peuvent seules s'expliquer ces éclipses soudaines dans les facultés intellectuelles et morales, ces défaillances du caractère dont on n'aurait pu prévoir l'éclosion chez certaines personnes d'une apparence des plus normales.

Ce qu'il y a de singulier, c'est de voir comment sous l'influence d'un accès de névropathie tropicale la personnalité se révèle sous son véritable jour. Des antipathies inexplicables, des haines d'origine peut être ataviques, des passions viles se manifestent. Leur apparition se traduit par des impulsions pathologiques, des scènes regrettables, des discussions scandaleuses, des agressions violentes, des crimes, des suicides.

Dans le Brésil, la névropathie tropicale sévit, à certaines époques, sous une forme endémique.

Elle éclate surtout pendant l'été, soit dans les réunions privées, soit à la Chambre des députés, soit dans les tribunaux, soit dans les administrations publiques, soit dans les familles. Il faut remarquer que toute discussion prédispose à son apparition. Elle est très contagieuse et gagne rapidement les cerveaux de proche en proche. Elle est particulièrement violente chez les hommes de science et chez les hommes de lettres.

Des poètes auxquels la nature n'a dévolu qu'un faible talent se mettent en état de fureur soudaine s'ils ne s'avisent pas de leur trouver du génie. Récemment, dans la rue de l'Omidor, un de ces névropathes a cherché à tuer quelqu'un qui ne paraissait pas frappé d'admiration à la lecture de ses essais poétiques.

Il n'y a pas de jour où l'on n'entende parler de violences ou de représailles à l'égard de ces malheureux auxquels incombe la tâche de faire, dans les journaux, la critique des ouvrages récemment publiés. Le simple éloge ne suffit plus. Si l'écrivain n'est pas immédiatement comparé à Victor Hugo ou à Shakespeare, le critique est invectivé, menacé, et sa vie ne sera plus en sécurité.

Je n'ai pas le courage de relater les faits provoqués par la névropathie tropicale soumis, dans la saison chaude, à l'appréciation des tribunaux.

Dans la politique, c'est encore pis. Des assassins qualifiés, sous l'influence tropicale sont élus députés fédéraux et investis de fonctions communales. Pendant les guerres civiles, les actes impulsifs auxquels se livrent nombre de gens, dépassent toute vraisemblance. Les scènes qui se sont déroulées à Ste-Catharina, à Parana, à Rio grande du Sud, à Rio-de-Janeiro et le carnage de Camedos pour s'expliquer doivent être soumis à l'analyse de l'examen médical.

Les folies épidémiques de notre armée brésilienne, les hallucinations collectives des foules dans les grandes villes, en particulier à Rio-de-Janeiro, les actes de sauvagerie indescriptible

alternant parfois avec des actions empreintes de courage téméraire, tout cela n'est que la manifestation d'accès de la névrose tropicale. Ce sont des faits à rapprocher de ce qu'on a observé à Pernambuco lors de la folie épidémique de la Padra bonita.

Ayant perdu tout pouvoir de contrôle sur eux-mêmes, les sujets deviennent de simples jouets cédant sans résistance à l'impulsion des circonstances extérieures. Ils se trouvent dans l'état décrit par le docteur Bérillon.

Evidemment, cette névrose ne saurait être traitée par des drogues. Le seul traitement indiqué, c'est l'emploi de la psychothérapie individuelle ou collective, s'appliquant à la rééducation de la volonté et du pouvoir de contrôle mental. Les effets efficaces du traitement psychothérapique, appliqué préventivement, indiquent bien qu'on se trouve en présence d'une névrose d'un ordre spécial. La connaissance de cette névrose ne peut qu'amener des résultats utiles et son introduction dans la nosographie Brésilienne permettrait, dans bien des cas, d'aboutir à une appréciation plus scientifique des faits observés.

#### Discussion

Dr BÉRILLON. — Ma communication sur la névropathie coloniale, envisagée comme un trouble paroxystique du pouvoir de contrôle mental a provoqué quelques objections. On a dit qu'il n'y avait rien de caractéristique dans ces impulsions décrites sous les noms divers de *Soudanite*, *Algériite*, *Kairouanite*, etc... Divers coloniaux auxquels j'ai eu l'occasion de soumettre cette objection en ont été fort surpris. Ils m'ont confirmé qu'il n'y avait rien dans ma communication qui ne fut conforme à l'observation rigoureuse des faits. Des personnes chez lesquelles n'existe aucune tare mentale, sous la seule influence du climat, sans le moindre excès d'aucune sorte, constatent couramment sur eux-mêmes cette défaillance inexplicable du pouvoir de contrôle mental. Elle se déclare après une certaine durée de séjour aux colonies. On la considère même comme indiquant le terme de la résistance à l'influence coloniale.

La disparition des impulsions et le retour du contrôle, coïncidant avec la cessation des phénomènes météorologiques qui leur ont donné naissance, vient confirmer pleinement les descriptions qui ont été données des accès de névropathie coloniale sévissant à l'improviste indépendamment de tout autre trouble psychique ou mental.

#### RECUEIL DE FAITS

##### A. propos de la suggestion dans les maladies chirurgicales

par M. le Dr J. VITRAC.

Les cas dans lesquels la suggestion agit sont des plus difficiles en clinique; ils exposent facilement à des erreurs de diagnostic, et l'erreur est plus grave encore lorsque loin de méconnaître la suggestion,



on attribue, au contraire, à celle-ci des symptômes appartenant en réalité à une maladie constituée.

Il y a six mois, j'ai vu ainsi une fillette de quatorze ans, atteinte dans le décours d'une atteinte d'oreillons d'un torticolis aigu. Après quinze jours de traitement, l'état n'étant pas amélioré, je pensais heureusement à la possibilité d'un mal de Pott à début aigu. Ce diagnostic fut confirmé un mois plus tard par les Drs Denucé et Bergonié. L'enfant avait déjà un abcès latéro-vertébral. Elle est encore pour de longs mois dans un appareil.

L'observation suivante est celle d'une jeune fille de vingt et un ans que j'ai soignée, il y a six ans, pour une tuberculose douteuse du larynx. Elle fut à cette époque hospitalisée dans le service du docteur Moure : mais cette soi-disant laryngite ne guérit que grâce à l'emploi du bromure et autres sédatifs nerveux. Il y a trois ans, deux de nos confrères la soignèrent, peu de temps après une légère chute sur le siège, pour une appendicite ; les diagnostics d'appendicite tuberculeuse et d'appendicite hystérique furent alors discutés. En mars 1912, je crus moi-même à une appendicite inflammatoire et conseillais une opération qui fut pratiquée à l'hôpital : l'appendice était sain.

Dans la convalescence de cette intervention survint de la fièvre, de la toux, des douleurs dans la fesse, le bassin et la cuisse droite. Ceux de nos confrères qui avaient déjà soigné Mlle X... furent chargés de diriger en tant que chefs du service de l'hôpital le traitement de mon ex-malade. On la traita dès lors pour la tuberculose fébrile, sacro-coxalgie, contractures et parésie d'origine pottique ; et enfin, on proposa la ponction d'un abcès froid de la face interne de la cuisse et le curetage du grand trochanter.

A ce moment, Mlle X... fut dirigée dans mon service de chirurgie à l'hôpital Sabatié. C'était la réalisation de ses désirs les plus secrets. Il en résulta chez elle un état de confiance dont je ne tardais pas à profiter, car après m'être trompé moi-même sur la nature de la pseudo-appendicite, j'étais resté très défiant sur la réalité de ses diverses manifestations et je n'avais point partagé l'opinion alarmiste de mes confrères.

En moins d'une semaine, A. X... immobilisée depuis de longs mois, vit disparaître l'abcès (qui était la masse contracturée des adducteurs), la paralysie et actuellement, elle a repris son ancien métier, présentant tout juste un peu d'équinisme intermittent. Elle n'a pas d'atrophie du membre droit, fesse, cuisse ou jambe ; et si nul incident ne vient compliquer la situation, on peut espérer une guérison définitive.

Le point délicat de cette observation c'était la fièvre. Pendant près d'un an, elle a oscillé de 37, 5 à 33 et ce fut le symptôme derrière lequel on s'abrita longtemps pour imposer à A. X... de durs appareils, des pointes de feu et tous traitements qui la poussèrent plus avant dans la névrose.

J'avoue que j'ignore encore la cause réelle de cette fièvre et que je ne saurais dire si elle fut réelle ou consécutive à quelque supercherie.

Il pourrait même se faire que A. X... ait eu quelque très légère atteinte de tuberculose sur laquelle se sont greffés des symptômes à grande allure de nature hystériforme, et cette opinion fut partagée par notre confrère Verger qui me fit l'amabilité de venir voir avec moi cette malade à Libourne.

Toujours est-il que A. X... a vu tous ses troubles disparaître le jour où elle a été mise en présence du médecin — je pourrais dire du « guérisseur » de son choix — et que le résultat obtenu a été d'autant plus rapide que j'avais mis de résistance à lui donner mes soins, moins par une sorte de coquetterie thérapeutique que par déférence pour mes confrères : j'ai ainsi créé, sans m'en douter, une contre-suggestion qui a finalement combattu et vaincu son auto-suggestion morbide.

La deuxième observation que j'ai à vous soumettre m'a été communiquée par mon confrère, le D<sup>r</sup> Cloupet (de Libourne). Il s'agit d'une fillette de onze ans et demi qu'il a soignée pendant trois ans, de 1907 à 1910, pour une fistule de l'aîne gauche consécutive à une ostéite tuberculeuse de l'os iliaque. Cette affection subissait le contre-coup des crises de masturbation à laquelle cette enfant se livrait ; pendant les périodes de surveillance insuffisante la fistule diminuait ou tarissait, puis on la voyait revenir dès que l'enfant revenait à ses habitudes fâcheuses. Un beau jour, le père, désorienté, conduisit sa fille gravement atteinte au nommé X..., guérisseur très réputé dans la région : cette seule visite suffit à imposer à la petite malade la guérison de son vice ; peu après la fistule inguinale se tarit. Elle est restée guérie.

Pour être secondaire, l'action de la suggestion n'est pas ici moins évidente.

Il est vraisemblable que X... a recherché surtout le traitement de l'onanisme et qu'il a agi à l'état de veille ; la nature a fait le reste (1).

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### Causes psychologiques et physiologiques de l'indiscipline. Quelques moyens d'y remédier (2).

par Mme GOSSET, institutrice à Paris.

Les membres de l'enseignement à qui leur expérience déjà longue permet de formuler un jugement comparatif, s'accordent à déclarer qu'il est de plus en plus difficile d'établir et surtout de maintenir la discipline scolaire.

Quelles sont les causes de cette tendance générale à l'indiscipline chez nos écoliers ? Il nous faut les chercher : 1<sup>o</sup> dans la famille, 2<sup>o</sup> à l'école, 3<sup>o</sup> chez l'enfant lui-même.

(1) Soc. méd. des hôp.

(2) Communication à la Société de psycho-pédagogie.

DANS LA FAMILLE. — Il est deux sortes de parents. Les uns croient avoir assez fait en assurant la vie matérielle de leurs enfants, et abandonnent généreusement au maître le soin de leur culture morale et intellectuelle ; les autres, ayant une conception plus nette de leur devoir, s'essaient à une éducation véritable. Mais chez la plupart de ces derniers, une enquête discrète nous a révélé une tendance marquée à prendre, pour base de cette éducation, la raison et les *sentiments*. Nous constatons sans commentaires la faillite à peu près générale de cette tentative ; elle a eu pour conséquence de rapprocher tellement l'enfant de ses parents, qu'une véritable égalité s'est bientôt substituée à la hiérarchie naturelle, non sans porter une atteinte irrémédiable à l'autorité.

D'autre part, à notre époque, on trouve assez rarement la religion au foyer domestique ; et sans prendre partie en aucune sorte, sans rechercher ce que la religion avait de bon ou de mauvais en soi, il nous faut bien admettre que la crainte du châtement divin, la certitude d'être toujours vu par un Tout-Puissant invisible, étaient pour l'enfant un impérieux motif d'obéissance. Notre but est d'y substituer l'idée du *bien pour le bien*, du *devoir pour le devoir*, mais, nous devons le reconnaître, nous sommes actuellement, dans une période de transition, particulièrement difficile et délicate.

À L'ÉCOLE. — À l'école, le maître ne peut guère compter que sur lui-même pour établir et maintenir la discipline. Autrefois, la famille avait et inculquait à l'enfant une idée très élevée de la valeur du maître et du respect dû à sa personne. Pour des raisons très complexes, ce respect et cette déférence se sont fortement amoindris. A tous les moyens purement pédagogiques qui sont monnaie courante, le maître devra donc de toute nécessité adjoindre une absolue maîtrise de soi ; il s'efforcera d'établir son prestige de façon indiscutable, et pour y parvenir, il prendra pour règle de sa conduite : *Ne fais pas devant tes élèves ce que tu ne veux pas qu'ils fassent.*

De plus, et ceci est de toute importance, il tâchera de donner et de conserver à ses outils professionnels, — je veux dire sa voix, son œil, et son oreille, — toute leur intégrité. Soigner sa gorge et ses oreilles, porter, si besoin est, un lorgnon, ne sera pas chez lui une mesure d'intérêt particulier, mais bien un véritable cas de conscience professionnelle.

Enfin, il rétablira, sans les exagérer, les formes extérieures de la discipline. La tenue fixe, le salut, en présence d'un supérieur, et lors de l'entrée en classe, constituent une mise en train véritable de la discipline.

L'ancienne prière du matin, qui mettait tous les enfants dans un état de calme, de recueillement, une attitude de détente, au début de la classe ; ce murmure rythmé, berceur, qui venait dominer et endormir les dernières velléités d'agitation, était un excellent moyen de détente avant le travail. Il mettait les enfants en état de réceptivité. Aussi voudrais-je que nous ayons tous notre prière du matin, sous les

espèces d'un chant joliment cadencé, mélodieux, un peu lent, qui mettrait comme une halte de repos et de fraîcheur entre le bruit de la cour ou de la rue et l'activité prochaine de la classe au travail.

**CHEZ LES ENFANTS.** — C'est en examinant les enfants que nous découvrirons les causes les plus nombreuses d'indiscipline. Ces causes sont plutôt d'ordre physiologique. Citons : L'hérédité alcoolique, la tuberculose encore latente, les végétations adénoïdes, l'épilepsie larvée, les insuffisances sensorielles accentuées, certaines convalescences pénibles et fort longues, (diphthérie) etc. Ici l'examen médical attentif, l'avertissement donné aux parents, et suivi, espérons-le du traitement approprié, en supprimant la cause, supprimeront l'effet.

Mais là où le maître pourra intervenir directement, c'est dans le domaine de la propreté et de l'hygiène. Il fera une guerre incessante, rigoureuse, acharnée à la malpropreté habituelle, aux parasites, il exigera de tout enfant le lavage général hebdomadaire et le linge propre chaque lundi, et je puis assurer qu'il n'y perdra pas sa peine.

On pourrait dire plaisamment que dans la population laborieuse des grandes villes, l'indiscipline diminuera dans la mesure où l'emploi de l'eau et du savon aura augmenté !

A nos élèves déjà calmés par l'eau bienfaisante, nous nous efforcerons de distribuer le plus largement possible l'air relativement pur. Redoutons l'intoxication par l'air vicié. Craignons « *le parfum caractéristique des classes* ! » A moins d'impossibilité manifeste, ne laissons jamais notre local hermétiquement clos. Et si parfois nous oublions cette nécessité absolue, l'attitude accablée, les yeux vagues, le front pesant de nos élèves nous renseigneront vite, de l'air. Et toutes fenêtres ouvertes, faisons durant trois minutes des exercices respiratoires, quelques mouvements des bras, quelques exercices particuliers destinés à cultiver l'attention. Ce procédé employé quatre fois par jour environ donne, avec les récréations, sept séances de respiration active, qui sont autant d'acquis dans notre lutte contre l'indiscipline et l'inattention. Après le bain d'air pur, les yeux sont plus vifs, l'attitude meilleure, l'attention stimulée et comme renouvelée ; *les signes de fatigue ont disparu.*

#### Conclusion :

Si nous attachons à l'indiscipline une importance marquée, c'est que, plus visible et comme grossie chez nos écoliers, elle est cependant partout. Elle est la caractéristique de l'époque.

Or, pour nous, l'indiscipline n'est pas la *tendance naturelle de l'enfant et de l'être humain à parler et à agir, mais bien l'impuissance à refréner, quand besoin est, cette impulsion.* Ce manque de frein modérateur a des conséquences fort graves, qu'ont illustrées des exemples récents.

Aussi l'école, en voulant établir chez elle la discipline, entend précisément créer chez l'enfant le pouvoir d'arrêt. Elle espère qu'après

avoir obéi à une autorité éclairée, l'écolier pourra ensuite s'obéir à soi-même, et qu'ainsi à la discipline extérieure, se substituera naturellement la discipline intérieure, l'obéissance au devoir.

### L'éducation des sens à l'école maternelle (1)

par Mlle VERT, institutrice d'école maternelle.

L'école maternelle devrait avoir à faire uniquement l'éducation des sens ; à quoi bon cette éducation, diront quelques personnes : on ne nous a appris ni à voir, ni à entendre, et pourtant nous voyons clair, nous entendons bien. Cependant combien sont embarrassés pour placer deux tableaux à la même hauteur, pour évaluer une distance même minime, pour reconnaître au son un instrument de musique, combien, après une journée passée à la campagne, sont incapables de décrire les lieux visités, de dire l'aspect des plantes ! Celui dont les sens ont été exercés découvre une foule de détails où d'autres ne voient qu'une masse confuse.

Les sens sont des instruments qu'il faut perfectionner le plus possible : celui qui a de mauvais outils ne peut rien faire de bon ; ceux au contraire qui ont affiné ces instruments naturels sont des artistes, s'ils ont en eux, naturellement, une force qui dirige et anime leurs sensations.

Nous n'avons pas la prétention de faire des artistes de tous les enfants qui nous sont confiés ; mais n'oublions pas que plus tard ils auront sans cesse à faire appel à leurs sens, et pour ne parler que du présent, ce sont les sens qui vont mettre l'enfant en rapport avec le monde extérieur ; le premier éveil de l'esprit se fait par eux. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à regarder autour de nous ; le monde des petits est plein d'enseignements. Pourquoi le bébé tend-il les bras et veut-il attraper ce ballon qui passe dans les airs ? Pourquoi gratte-t-il cette assiette avec le désir de détacher les personnages qui s'y trouvent peints ? Pourquoi dans la rue, le bambin marche-t-il à reculons, s'arrête-t-il aux devantures des boutiques, autour de l'orgue de barbarie, ou près des personnes qui parlent ? Pourquoi porte-t-il nombre d'objets à sa bouche, les fleurs près de son nez, sinon parce qu'il a besoin de toucher, de regarder, d'écouter, de goûter, de sentir en un mot, de faire usage de ses sens.

Il faut donc exercer les sens dès l'école maternelle, mais il serait nécessaire que des médecins examinent d'abord les organes dont nous voulons faire l'éducation : beaucoup d'enfants voient mal, entendent mal, n'ont pas d'odorat ; il serait désirable qu'une visite médicale eût lieu fréquemment et qu'on forçât les parents trop négligents à faire soigner les enfants dont les sens sont en mauvais état.

Comment faire ensuite l'éducation des sens à l'école maternelle ? Tous les exercices inscrits au programme doivent contribuer à cela

(1) Communication faite à la Société de psycho-pédagogie.

(dessin, chant, travail manuel, etc.) et bien des choses aussi, non inscrites au programme (une mouche qui entre, la neige qui tombe, un aéroplane qui passe...) mais ces sujets fournis par le hasard ne peuvent être qu'effleurés, ils sont insuffisants et ne peuvent remplacer la leçon d'observation.

La leçon d'observation met en activité tous les sens de l'enfant, mais je crois qu'il serait nécessaire de préparer les élèves de la petite section (2 à 5 ans) à cette leçon par des exercices spéciaux, des sortes de jeux éducatifs qui habitueraient chaque sens à donner les notions qu'il doit fournir.

Voyons pour la vue quels peuvent être ces exercices. La vue doit nous renseigner sur la couleur et la forme des corps. On montrera d'abord à l'enfant des couleurs très nettes : rouge, bleu, etc... puis on lui dira : « Trouve une petite fille qui a un ruban rouge dans les cheveux, apporte-moi ou montre-moi ce que tu vois de rouge dans la classe ». On peut aussi poser les questions sous forme de devinettes : « Qu'avez-vous dans la bouche de rouge et qui sert à parler ? » Faire appel à leurs souvenirs (cerises ou fraises mangées dans la belle saison).

Une infinité de jeux pourront servir à faire distinguer les couleurs : les balles de différentes teintes, le loto des couleurs, un tir, genre euréka dont les numéros seront remplacés par de grands ronds coloriés, une marelle faite de carrés de couleurs, des jeux de patience consistant en cartons sur lesquels sont collées des bandes de papier colorié ; l'enfant a entre les mains des morceaux de papier semblables mais mobiles, qu'il doit placer sur les bandes correspondantes.

Quand les élèves distinguent bien les couleurs, on peut leur donner une idée des nuances par des sortes de gammes de couleurs (du rouge au rose pâle par exemple). Après avoir mêlé les papiers, ils devront les graduer sur leur table.

Pour donner la notion de forme, on doit d'abord montrer des formes simples, puis faire trouver par les enfants d'autres objets de même forme. On peut aussi associer la couleur et la forme par les jeux de patience dans lesquels les bandes seront remplacées par des morceaux de papier géométriques (carré, rectangle, rond) de grandeurs différentes et de différentes couleurs ; un jour les élèves placeront seulement les ronds, un autre jour les carrés, etc.

Ces exercices peuvent varier à l'infini, suivant l'imagination des éducateurs ; ils habitueront l'œil de l'enfant à retrouver facilement la couleur et la forme, des ressemblances et des différences dans les objets qui les entourent.

## L'éducation des sentiments à l'école.

### Le culte de la Patrie (1)

par Mlle Lucie BÉRILLOIS, professeur au Lycée Molière.

(Suite).

Il est certains anniversaires qui resserrent les liens entre la patrie et la petite patrie. Par exemple, Orléans et toute la France célèbrent le 8 mai, l'anniversaire de l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans ; le 14 juillet rappelle la belle fête de la Fédération qui en 1790 groupa des représentants de tous les départements ; le 26 février, on commémore la naissance de Victor Hugo ; à Dôle, on célèbre avec ferveur l'anniversaire de Pasteur, etc., etc.

Et le grand sculpteur Rodin dit que le jour de Noël, il se sent en communion avec ses devanciers artistes de France, auxquels le lie un atavisme fécond : « C'est une solennité vivifiante pour tout artiste, croyant ou non croyant, qui a le sentiment, très fort chez moi, d'être de la chaîne française ».

M. Liard, dans ses « Souvenirs de petite Ville » (sur Falaise) évoque d'une façon charmante la douceur de vivre à la campagne, dans un milieu sain, l'éducation maternelle, l'instruction au collège, les traditions historiques enseignées par la vue des monuments, les distractions de la grande foire de St-Laurent, l'initiation au travail manuel chez les artisans de Falaise, et rend un hommage ému à sa petite patrie.

Léonce Depont, dans ses poèmes sur « Les petites patries » chante le village laborieux, bourdonnant au soleil, avec son clocher grêle, la forge, le métier du tisserand, le groupe bruyant des enfants, la bergère accorte, les vieilles lavandières aux épaules chargées de linge, et montre comment tous participent à l'idéal commun.

A son tour, Maurice Barrès décrit la vie du village français : « Quel milieu agréable et salubre, nos communes champêtres, telles que nous les ont faites les siècles ! Écoutez les bruits qui nous sont familiers et qui montent du village voisin : martelage de la forge, piétinement du troupeau, râclage de la chaîne sur la mangeoire, mélodies de l'école, causeries du foyer, son de la cloche, et je ne fais pas fi du tintement des verres au cabaret, ou, dans le midi, du choc des quilles renversées par la boule sur la promenade. Tous ces bruits se confondent : C'est la rumeur du *village français* animant les mirabelliers de Lorraine, les pommiers de Normandie, les oliviers de Provence, et qui donc ne l'aimerait ? C'est une *harmonie*, c'est la somme des expériences accumulées par les générations. Toutes les parties de l'âme y sont cultivées, sans aller à ces raffinements qui ne tarderaient pas à débilitier la race ».

Ayons le culte du souvenir. La patrie, ce sont les souvenirs de notre enfance, heureuse comme celle de Victor Hugo aux Feuillantines, ou

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie sous la Présidence de M. Pierre Amédée Pichot, ancien directeur de la *Revue britannique*.

attristée comme celle de Jules Vallès. Pour moi, ce sont les promenades aux environs de la ville ou sur le quai ensoleillé de l'Yonne, où — enfants — nous nous amusions le dimanche à compter les dalles blanches. C'est la terrasse un peu élevée, le Belvédère, que nous appelions la petite Suisse, le moulin où nous courions, sans souci du danger, autour des courroies sifflantes, les vignes où l'on faisait joyeusement la vendange, les rues montantes et pittoresques de Joigny.

« Les vieux pignons du moyen-âge  
Et leurs vieux saints en bois sculptés »

Nos souvenirs, ce sont « les êtres que nous avons aimés, les êtres, les idées, les objets. Objets lointains, idées mortes pour nous, et êtres qui ont eu deux façons de mourir, soit qu'on leur ait clos les paupières, soit que nous ayons cessé de les aimer » (André Beaunier).

**LE DÉCOR DU VILLAGE : L'ÂME DU PAYSAGE.** — L'enfant ne garde pas seulement les souvenirs de la famille et de l'école. Il les situe dans leur cadre naturel, le paysage, dont il a gardé l'empreinte. « Par quelle cristallisation, dit E. Pouvillon, les couleurs d'un paysage entrent-elles dans l'imagination d'une race ? »

Le paysan oublie souvent de regarder la nature, et n'en jouit, qu'inconsciemment. Il faut appeler l'attention de l'enfant sur le paysage, lui en donner la vision afin que de ses yeux il passe en son cœur.

Dans Michel Strogoff, avant de priver le héros à tout jamais de la lumière, on lui dit : « Regarde de tous tes yeux, regarde », afin qu'il emplisse son cerveau de cette scène de fête. Pour l'enfant, ce sera une source de joies toujours renouvelées. S'il sait voir, il sentira l'âme secrète des paysages qui ne révèlent toutes leurs beautés qu'à ceux qui les aiment. (Voyez les traînes du Berry, décrites par Georges Sand, la Touraine, jardin de la France, par A. de Vigny, Milly, par Lamartine, etc.)

Dans la Maison, de Henry Bordeaux, le grand-père monte sur la colline et montre à l'enfant les coteaux, les prés, les arbres, etc., qui constituent le décor du village et de la maison, et il lui dit : « Regarde, tout cela est à moi, et je te le donne. »

Le paysage est comme le visage de la mère patrie. Plus cette vision sera belle, plus on aimera la patrie dont elle est l'image. « Cette beauté doit être la grande préoccupation du patriote, comme elle a été sa grande éducatrice » (John Ruskin).

Mais jusque dans les régions déshéritées, un lien puissant attache l'homme au sol. Chateaubriand le remarque à propos de l'Esquimaux :

Jamais les écrivains et les poètes n'ont été plus heureusement inspirés que lorsqu'ils ont célébré la petite Patrie, surtout les exilés, qui en ont eu la nostalgie. La plainte de Du Bullay retentira éternellement :

« Heureux, qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,  
Ou comme cestuy-là qui conquit la Toison



Et puis est retourné plein d'usage et raison  
Vivre entre ses parents le reste de son âge. »

Et Jules Lemaître, dans un poème qui a pour titre Nostalgie, dit :

« Jardin de l'Occident, douce terre natale,  
D'un cœur trop peu fervent je t'aimais autrefois...  
... J'ai trop souffert, ici, du ciel indifférent...  
.....  
Et je veux vous revoir, ô ciel changeant et tendre,  
Coteaux herbeux, petits ruisseaux, coins familiers,  
Saules, je vous désire, et je veux vous entendre  
Chuchotements plaintifs des tremblants peupliers. »

Les Eckmann-Chatrion, qui ont montré si souvent le charme de la vie alsacienne, la beauté du pays que borde le Rhin nourricier, la gaieté des villages aux toits écarlates. Ils font dire au docteur Mathéus repentant et guéri de son goût de l'exotisme : « Oh ! mon Dieu ! que vous êtes bon de m'avoir permis de revoir mon cher pays. Non, non, je ne savais pas combien je t'aimais... »

Lamartine surtout a exprimé admirablement la tristesse de l'exilé. Dans Milly, ou la Terre natale il préfère au climat brillant de l'Italie le ciel voilé du Mâconnais et aux palais de Florence la chaumière paternelle. Il s'écrie : « Et c'est là qu'est mon cœur ! »

Nous serions tous tentés de dire avec lui :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme  
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?

Dans mon étude, je n'ai guère eu en vue que le village. Cet attachement à la petite patrie est un des éléments les plus forts qui constituent en nous l'idée et le sentiment de la patrie et le culte des ancêtres. Rien ne les rappelle davantage que le village où ils sont nés et auquel nous appartenons, nous tous, fils ou descendants de paysans. Ce culte consiste dans une piété filiale pour le passé et pour les morts. Le sol est formé de leurs cendres. Ce n'est pas une métaphore, mais une réalité vivante. On l'a dit : Si, depuis qu'il y a des hommes, chacun d'eux avait réservé pour sa sépulture les quatre ou cinq pieds de terre qu'il couvre de son ombre, il y a bien des siècles qu'il n'y aurait plus de place disponible pour les vivants.

Nous avons une dette envers ceux qui nous ont précédés.

Il faut faire en sorte que le présent soit digne du passé, et loin de nous montrer ingrats envers la petite patrie, reprendre constamment contact avec la terre natale, comme Antée qui reprenait des forces, dans sa lutte avec Hercule, chaque fois qu'il touchait le sol.

Ce sentiment profond n'existe pas seulement chez nous. D'autres rendent un culte à leur petite patrie. Le poète belge Verhaeren dit qu'il doit à la terre de Flandre sa vie, sa force, ses idées, toutes ses joies. Il a su exprimer, grâce à son génie, ce que nous sentons confu-

sément, et rendre à son pays, en hommage filial, ce qu'il en avait reçu. Il s'adresse à l'Escaut :

« Les plus belles idées qui réchauffent mon front  
Tu me les as données

.....  
... Tes flots ont ameuté de leurs rythmes mes vers,  
Tu m'as pétri le corps, tu m'as exalté l'âme

.....  
Tu m'as trempé, tel un acier qu'on forge  
Mon être est tien, et quand ma voix  
Te nomme, un brusque et violent émoi  
M'angoisse et me serre la gorge,

Escaut  
Sauvage et bel Escaut

.....  
Aussi

Le jour que m'abattrà le sort  
C'est dans ton sol, c'est sur tes bords  
Qu'on cachera mon corps  
Pour te sentir, même à travers la mort, encor!

Ainsi de nombreux écrivains ont traduit les sentiments que la petite patrie nous inspire et les séductions qui devraient nous attacher au sol natal.

LA CRISE DU VILLAGE. L'EXODE RURAL. — Malgré son charme, le petit village n'a plus le pouvoir de retenir ses enfants. La crise qu'il traverse actuellement s'accroît tous les jours. Le dépeuplement des campagnes est un fait brutal, qui donne de sérieuses inquiétudes pour l'équilibre des forces vives du pays.

LES CAUSES. CAUSES MORALES. — Mille raisons l'expliquent. On a invoqué d'abord les causes *morales*, comme l'*instinct de sociabilité* qui porte les hommes à se grouper dans les villes, la recherche du bien-être, l'espoir d'une vie plus large, à l'abri des indiscretions locales et plus facile — l'attrait des plaisirs entrevus (comme le cinéma, etc.). — C'est un mirage trompeur, car le travail est pénible et monotone, abrutissant même, dans les ateliers surchauffés, sans air, sans hygiène, avec l'énerverment et le tumulte de l'existence factice et surmenée. L'enfant né dans ce milieu malsain, devient souvent chétif et anormal.

CAUSES ÉCONOMIQUES. — Le vide n'est pas dû seulement à l'exode vers les grands centres, mais à la faible natalité qui ferme l'avenir dans un pays « de célibataires et de fils uniques ». Pour que la France continue à vivre, il faut qu'il y ait des Français, et une jeunesse vigoureuse. Or, nos alliés mêmes, les Anglais, nous appellent déjà la nation *mourante*, et on a pu écrire aussi : « La Terre qui meurt ».

L'exode ne veut pas dire le détachement du pays par indifférence ou ingratitude. Des raisons économiques interviennent.

1° Par exemple, la ruine de cultures séculaires, autrefois rémunératrices; d'où la nécessité de gagner autrement sa vie.

Ainsi, en Bourgogne, les maladies multiples de la vigne (le phylloxera seul a fait perdre en peu d'années quinze milliards, plus que la guerre de 70) — les récoltes constamment compromises, malgré d'énormes sacrifices de temps et d'argent pour soigner la plante. — Or, c'est la culture dominante, sinon l'unique. Il n'y a donc point de compensation, comme dans les régions à cultures très variées ; et la disparition graduelle de la vigne n'a pas encore amené d'autres plantations de rapport. (Nous connaissons, — et l'exemple est fréquent, — un homme sorti à douze ans de l'école primaire pour aider son père vigneron. Il travailla courageusement pendant trois ans ; trois ans de suite la récolte fut nulle. Il se prépara alors à la carrière d'instituteur, puis à l'Institut agronomique, et quitta sans retour son village).

(A suivre).

## PSYCHO-SOCIOLOGIE

### Une héroïne de la Révolution :

**Charlotte Corday. (1)**

par Mlle Agathe DYVRANDE

Docteur en droit, Avocat à la Cour d'Appel.

La Révolution française, qui étonna l'univers par la violence de ses actes et la noblesse de son idéal, est une période unique pour ceux qui désirent observer l'âme humaine au moment où toutes les passions se déchainent en liberté, révélant la nature dans toute son horreur ou sa beauté.

Chaque être, homme ou femme, héros célèbres de cette époque, évoquent aujourd'hui en nous les actes de ce drame où la France agonise et renaît, épuisée par les vieilles institutions qui avaient fait jadis sa gloire, mais renouée, sauvée par l'énergie intellectuelle de la jeune République.

Les femmes ne pouvaient être exclues de ce grand mouvement d'idées ; leur influence ne s'exerça point alors seulement dans l'intimité du foyer, elles parurent, sur la place publique, en plein jour ; — et de ce jour, quelques-unes reçurent un rayon d'immortalité.

Dans nos âmes aujourd'hui calmées, leur souvenir demeure un peu effacé, sans doute, peut-être amoindri, et c'est cette injustice que je veux réparer aujourd'hui avec vous, en faveur de Charlotte Corday.

Charlotte Corday a assassiné Marat ; la bête féroce, sanguinaire, repoussante s'est abattue soudain : une main blanche, innocente, aux formes pures, en un instant, a eu raison du monstre.

Quelles atrocités avait-il donc commises ? Quelle force surhumaine poussa l'héroïne ?

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie.

C'est ce que nous allons tâcher d'apercevoir, à travers les légendes, les incertitudes qui entourent les moindres actes des hommes.

L'avenir de la France était bien sombre en 1793. L'orage de la Révolution grondait de toute part, sans qu'on pût alors prévoir si en éclatant ce tonnerre ne détruirait pas la nation tout entière.

Le 14 juillet 1789, avait abattu l'ancienne constitution féodale.

Les 5 et 6 octobre, la Révolution avait arraché le roi à sa Cour pour le rendre à son devoir ;

Elle s'était fait ensuite une constitution, et l'avait confiée au monarque — comme à l'essai. — Regrettant bientôt cet essai malheureux, et désespérant de concilier la Cour avec la liberté, elle envahit les Tuileries le 10 août et plongea Louis XVI dans les fers.

L'Autriche, la Prusse s'avancent pour venger la Majesté violée ; elles sont repoussées et maintenues aux frontières, car la France ne permet pas à l'étranger d'intervenir et de juger ses actes.

Elle a soif de liberté et d'indépendance, bravant ses ennemis à l'intérieur comme à l'extérieur ; elle rassemble les énergies du pays dans une « Convention Nationale », laquelle proclame la 1<sup>re</sup> République, juge et condamne le Roi à mort.

La tête de Louis XVI roule sur l'échafaud aux yeux de l'Europe consternée de tant d'audace.

Mais la destruction d'une forme vieillie de gouvernement amenait une réorganisation nouvelle du pays, basée sur les principes philosophiques qui avaient séduit et conquis l'esprit français. C'est ce que tenta la Convention. Elle avait concentré entre ses mains tous les pouvoirs ; maîtresse du sort de la France, elle sentait braqué sur elle les yeux du monde tout entier. Elle dressa des plans de défense contre la coalition extérieure et s'occupa à établir l'ordre à l'intérieur.

Elle avait, pour cela, deux moyens : dominer par la Terreur, les esprits agités et violents ; ou les supplier, au nom de la raison, de vaincre leurs passions, de calmer leurs excitations, de se soumettre aux prescriptions des lois, dont la tutelle est douce et bienfaisante.

Ces deux moyens d'action avaient leurs partisans au sein de la Convention. La Montagne, composée d'hommes haineux, sanguinaires voulait terrifier les ennemis des frontières, et les royalistes qui se trouvaient encore en France, par une impitoyable cruauté ; emprisonnant même ceux qu'elle accusait d'être suspects, elle établit pour juger les coupables, un tribunal révolutionnaire (sans appel ni recours devant le tribunal de Cassation,) qui siégeait au Palais de Justice, dans la Grand'Salle, (maintenant la 1<sup>re</sup> Chambre du Tribunal civil,) et dont les arrêts étaient tous des arrêts de mort.

Ces mesures rigoureuses excitaient le peuple, déjà si sauvage, et Paris dut endurer les pires vexations causées par une horde de malfaiteurs ivres de bruit, de sang et de massacres.

Les Montagnards étaient donc pour la violence et ils avaient comme adversaires une élite d'hommes jeunes, ardents, sincères, généreux,

les Girondins, inspirés des plus purs principes, qui croyaient que le règne de la modération était préférable à la rigueur, et que la Révolution pouvait être contenue par les lois, dont ils rêvaient l'avènement prochain, et étaient les premiers disciples.

Les événements leur donnèrent tort ; ils furent emportés et brisés par un courant inconnu qui bouleversa la France et fit sombrer la République. Leur résistance ne put qu'irriter davantage les esprits, et ils eurent tort de vouloir réveiller la raison, à une heure où la violence ne lui permettait pas d'être écoutée, ils la meurtrirent.

Parmi eux, des noms bien connus, Vergniaud, Lanjuinais, Isnard, Pétion, Barbaroux, Louvet, etc., etc., que nous retrouverons auprès de Charlotte Corday.

Ils représentaient l'Intelligence et la Science, admirables en temps de paix, mais inutiles en temps d'émeutes.

La Montagne, avec Robespierre, Danton, Marat, Couthon, St-Just, etc., c'est l'instinct farouche, indomptable, qui écrase, mais triomphe, lorsque pour dominer la tempête il n'est plus de moyens connus.

Charlotte Corday était une modérée ; femme issue de la noblesse, elle avait la culture intellectuelle d'un homme ; intelligente et instruite, elle suivait avec intérêt les événements de son temps, elle les jugeait non à travers l'opinion des feuilles, dont elle était une lectrice attentive mais avec sa logique et son bon sens. Toute sa sympathie allait aux Girondins, qui défendaient contre le despotisme de la Montagne, les principes de la Justice et de la Liberté. En eux était tout son espoir de bonheur futur pour la France, ils étaient des sauveurs ; leur chute fut la cause de son acte ; c'est pourquoi nous le retracerons brièvement.

En avril 1793, la lutte entre les deux partis devint aiguë.

Robespierre accuse publiquement les Girondins de secrètes connivences avec l'étranger. Guadet prenant la parole, disculpe les Girondins et accuse Marat d'être l'auteur de manœuvres séditionnaires en vue d'attenter à la sûreté de la Convention ; il lit à l'Assemblée un appel de Marat aux départements, par lequel celui-ci les incite à venir frapper les députés qui correspondent soi-disant avec l'étranger.

Charlotte Corday vit dans ce fait l'occasion de son départ pour Paris. Elle choisit le prétexte d'aller elle-même, à Paris, chercher les papiers de son amie, et offrit à Barbaroux de se charger de sa correspondance pour ses amis.

Celui-ci accepta et lui donna une lettre de recommandation pour Lauze du Perret, un député non encore suspect, et qui assistait aux séances de la Convention.

Elle promit à Barbaroux de revenir bientôt et de lui donner de ses nouvelles.

Mme de Bretteville fut prévenue par sa nièce qu'elle allait voir son père à Argentan.

Elle avait un passeport en règle, depuis avril, — pour Argentan et Paris. Ayant brûlé les papiers qu'elle pensa être compromettants, elle écrivit à son père, dit au revoir à ses amies, — et partit pour Paris.

Je vais vous lire sa lettre à son père, elle est charmante; on sent que si elle pouvait avoir un regret à l'heure grave, il lui aurait été inspiré par le chagrin qu'elle devait faire à ceux qu'elle aime. Mais sa pensée, son obsession, c'est la Patrie et en la dominant, elle ne lui permet pas de s'attendrir.

« Marie de Corday à son père,

« M. de Corday d'Armont.

« Je vous dois obéissance, mon cher Papa, cependant je pars sans  
« votre permission, je pars sans vous voir, parce que j'en aurai trop  
« de douleur. Je vais en Angleterre parce que je ne crois pas qu'on  
« puisse vivre en France heureux et tranquille de bien longtemps. En  
« partant je mets cette lettre à la poste, pour vous et quand vous la  
« recevrez je ne serai plus en ce pays. Le ciel nous refuse le bonheur  
« de vivre ensemble comme il nous en a refusé d'autres. Il sera  
« peut-être plus clément pour notre patrie.

« Adieu, mon cher Papa, embrassez ma sœur pour moi, et ne  
« m'oubliez pas.

« CORDAY. »

9 juillet.

Elle part le 9 juillet de Caen et arrive à Paris le 11, vers midi. Elle descend à l'Hôtel de la Providence, rue des Augustins, et se mit à la recherche de Lauze du Perret. Elle le vit chez lui, sans rien lui dire de ses projets, et s'occupa avec lui de l'affaire de Mlle de Forbin, son amie.

Le 12 juillet, elle alla avec du Perret au Ministère de l'Intérieur, mais ne reçut pas satisfaction; elle pensa qu'elle avait assez fait pour l'amitié et songea à aller voir Marat.

(A suivre.)

## PSYCHOLOGIE PRATIQUE

### Les maximes inspiratrices du jugement, de l'action et de la volonté.

Agis de telle sorte que la maxime de ton action puisse être érigée en principe de législation universelle.

KANT (*critique de la raison pratique*).

L'homme vraiment habile et sage doit connaître non seulement les vérités qui découlent des principes, mais les principes eux-mêmes.

ARISTOTE.

La paix de l'âme est dans le mépris de tout ce qui peut la troubler.

J. J. ROUSSEAU.

Nous devons nous tolérer mutuellement parce que nous sommes tous faibles, inconséquents, sujets à la mutabilité et à l'erreur.

VOLTAIRE.

Il faut une âme saine et robuste pour respirer impunément l'air de l'indépendance.

J. J. ROUSSEAU.

Tout peuple fonctionnaire est un peuple asservi.

AGÉNOR DE GASPARIN.

Que ferez-vous d'un homme sans volonté, sans opinion, sans résistance ? Il ne vaut pas mieux pour obéir que pour commander.

AGÉNOR DE GASPARIN.

S'appliquer à valoir mieux que ses ennemis, c'est commencer à les détruire.

PRÉVOST-PARADOL.

Il faut instruire les hommes comme si vous ne les instruisiez pas et leur parler de ce qu'ils ignorent comme s'ils ne l'avaient qu'oublié.

POPE.

La servitude avilit l'homme au point de s'en faire aimer.

VAUVENARGUES.

D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas et qu'un esprit boiteux nous irrite ?

C'est à cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boîtons ; sans cela, nous en aurions plus de pitié que de colère.

PASCAL. (*Pensées*).

Nous avons un autre principe d'erreur, savoir les maladies. Elles nous gâtent le jugement et le sens. Et si les grandes l'altèrent sensiblement, je ne doute point que les petites n'y fassent impression à proportion.

PASCAL. (*Pensées*).

Nous sommes si présomptueux que nous voudrions être connus de toute la terre et même des gens qui viendront quand nous n'y serons plus : et nous sommes si vains, que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente.

PASCAL. (*Pensées*).

Un seul peut avoir raison contre tous ;  
 Un ignorant contre toutes les académies ;  
 Un hérétique contre tous les conciles ;  
 Une nouveauté contre toutes les traditions.

AGÉNOR DE GASPARIN.

A vouloir se passer de théorie, il y a la prétention excessivement orgueilleuse de ne pas être obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit.

ROYER-COLLARD.

## PÉDOLOGIE

### Le sommeil des enfants :

#### Pourquoi berce-t-on les nourrissons ?

L'habitude de bercer les enfants pour les endormir remonte à la plus haute antiquité. Bien avant qu'il y eut de véritables berceaux et qu'on eut construit des lits suspendus permettant de balancer les enfants d'une façon rythmique, les mères ont apaisé les enfants en les berçant dans leurs bras.

L'invention des berceaux auxquels on pouvait imprimer un balancement par une simple impulsion de la main ou du pied n'a fait que substituer l'intervention d'un appareil au mouvement des bras. Elle a facilité le bercement, et ainsi a été la cause des abus qu'on a pu en faire.

Il faut croire que ce bercement correspond dans une certaine mesure à une nécessité ; car on retrouve l'usage du berceau, sous toutes les latitudes et chez les peuples les plus divers. Il y a des pays où le berceau consiste en un simple hamac en corde tressée ; dans les pays occidentaux, les berceaux sont confectionnés en bois et soutenus à leurs extrémités par des axes permettant de les incliner alternativement à droite et à gauche. Il en résulte un mouvement de balancement absolument analogue à celui que les vagues impriment aux navires, et qu'on désigne sous le nom de *roulis*.

Des opinions divergentes ont été exprimées sur l'utilité du bercement des enfants. Buffon dit qu'il ne faut pas habituer l'enfant à dormir grâce à un mouvement rythmique, sans quoi on ne peut plus s'en passer.

Desessars, à ce sujet s'exprime ainsi : « C'est un étourdissement semblable à celui qu'on fait naître à une poule en la tournant après lui avoir mis la tête sous l'aile. Le balancement, quelque doux qu'il soit, ne produit qu'un étourdissement souvent de peu de durée. L'enfant accoutumé à ce moyen ne peut plus dormir sans lui. Il faut alors le bercer de plus en plus fort. »

Le bercement des enfants a trouvé des apologistes. Brouzet dans l'essai sur l'*Education médicale des enfants*, en 1754, a vu dans la création par les anciens de lits suspendus (*lecti pensiles*) pour bercer les enfants un moyen de faciliter la circulation des fluides.

La question du bercement est de celles pour lesquelles il n'a pas été apporté jusqu'ici de solution définitive. Si le bercement constitue pour



l'enfant une intervention nuisible, capable d'enrayer son développement et de le prédisposer aux troubles nerveux, il importe d'en provoquer la suppression. Il serait même indiqué, dans ce cas, d'interdire légalement l'usage des berceaux mobiles et suspendus.

Mais avant d'arriver à une mesure qui contrarierait des habitudes si invétérées, il convient de provoquer de nouvelles appréciations.

Nous invitons nos lecteurs et nos collaborateurs à nous documenter à la fois sur les origines du bercement et sur les causes qui peuvent expliquer la continuation de cette habitude.

D<sup>r</sup> B.

---

### OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

Charles RICHEL : *L'anaphylaxie*. Un vol. in-12, 283 pages. Alcan, Paris, 1912. 2<sup>e</sup> édition. Prix : 3 fr. 50.

D<sup>r</sup> Maurice BOIGEY : *Introduction à la médecine des passions*. Un vol. in-12, 283 pages. Alcan, 1912. 2<sup>e</sup> édition, Paris 1914. Prix : 3 fr. 50.

D<sup>r</sup> Paul REBIERRE : *Le timide délinquant*. In-12, 154 pages. J. B. Bailière et fils, Paris, 1913. Prix : 3 fr. 50.

Charles RICHEL : *Physiologie; Travaux du laboratoire. Anaphylaxie, alimentation, toxicologie*. In-8, 514 pages. Tome VI. Alcan, Paris. Prix : 12 francs.

G. de PIZA : *Altruisme contre égoïsme*. In-12, 124 pages, 1914, chez l'Auteur, 3, Place Malesherbes.

William JAMES : *Aux étudiants*. Trad. Henri Marty. Préface d'Emile Boutroux. In-12, 130 pages. Payot, Paris, 1914. Prix : 2 francs.

SAINTYVES : *La force magique*. In-8, 136 pages. Nourry, Paris, 62, rue des Ecoles, 1914. 4 francs.

A. RITTI : *Histoire des Travaux de la Société médico-psychologique* 2 vol. in-8, Masson, Paris, 1914.

D<sup>r</sup> CONZETTE : *Notes sur certaines formes de la douleur physique*. In-12, 117 pages. Steinheil, Paris, 1913.

D<sup>r</sup> BLONDEL : *La conscience morbide*. Essai de psycho-pathologie générale. In-8, 335 pages. Alcan, Paris, 1914. 6 francs.

D<sup>r</sup> Paul JOIRE (de Lille) : *Traité d'hypnotisme expérimental et de psychothérapie*. In-8, 500 pages. Vigot, Paris, 1914. Prix : 8 francs.

D<sup>r</sup> CHAREZIEUX : *Les préjugés en art dentaire*. In-12, 120 pages. Maloine, 1913. 3 francs.

Professeur Th. RIBAKOW : *Travaux de la clinique psychiatrique de Moscou*. 2 vol. in-8. 1913. Moscou (en Russie) 1914.

Professeur Th. RIBAKOW : *La cyclophrénie (psychose circulaire)* 185 pages. In-8, 1914. Moscou (en Russie).

D<sup>r</sup> PRON : *Thérapeutique clinique des maladies d'estomac et des symptômes associés*. In-8, 275 pages. Maloine, Paris, 1914. 6 fr.

# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE

## ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

### *Ancienne* REVUE DE L'HYPNOTISME

---

3<sup>e</sup> SÉRIE. — 28<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 12.

Juin 1914.

#### BULLETIN

---

**La vingt-troisième séance annuelle, de la Société de psychothérapie.  
— Le premier Congrès espagnol de pédiatrie de Palma. — Le  
Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences.**

La vingt-troisième séance annuelle de la Société de psychothérapie a eu lieu le 16 juin, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Pierre Janet, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

La question de la psycho-analyse y a été l'objet de plusieurs rapports. Elle a donné lieu à d'importantes discussions à la suite desquelles le président, M. Pierre Janet a exposé, d'une façon magistrale, le rôle respectif des écoles psychologiques contemporaines et montré le retentissement de leurs travaux sur le progrès de la psychologie.

Pour témoigner de l'importance exceptionnelle de la vingt-troisième séance annuelle, il suffira de mentionner qu'il n'y a pas eu moins de quarante-huit membres de la Société ayant fait acte de présence à la réunion, sans compter un grand nombre de médecins et de professeurs venus à titre d'auditeurs.

La publication des rapports et des discussions auxquels ils ont donné lieu sera commencée dans le prochain numéro de la Revue.

..

Le premier Congrès international Espagnol de pédiatrie, dû à l'initiative de M. le professeur Martinez Vargas, de Barcelone, a eu lieu pendant les vacances de Pâques, à Palma, dans l'île de Majorque.

L'intérêt particulier de ce Congrès, ainsi que le choix de la ville de Palma, avait provoqué un nombre considérable d'adhésions. Le bureau avait été ainsi constitué : Président : M. le professeur Martinez Vargas ; vice-présidents : MM. les professeurs Gonzalès Prats et Font y Monteros ; Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> A. Alorda Servera. Une exposition avait été annexée au Congrès et le président de cette exposition fut M. Bernardo Riera, pharmacien militaire principal

Toutes les questions d'actualité se rattachant à la pédiatrie furent l'objet de rapports ou de communications. Les réunions eurent lieu à l'Hôtel de Ville et à la Lonja, édifices d'un caractère architectural des plus remarquables. Des excursions d'un attrait considérable conduisirent les congressistes aux célèbres grottes de Draech et de Manacor; elles permirent de visiter des pays enchanteurs tels que Soller, Miramar, Deva, la Chartreuse de Valldemosa, décrite par George Sand, le Château de Belvoir, etc.

Les délégués de la Société de psychothérapie, les D<sup>r</sup> Bérillon et Plantier, d'Annonay surent, en diverses circonstances, trouver les paroles qui convenaient pour remercier leurs confrères espagnols de tous les témoignages de cordialité, de sympathie affectueuse dont ils ne cessèrent d'être entourés. Le D<sup>r</sup> Lust, de Bruxelles, secrétaire général de la Société protectrice de l'enfance fut également un représentant applaudi de la langue française.

Par une innovation des plus intéressantes, les élèves de l'École normale de jeunes filles de Palma vinrent sous la direction de leur éminente directrice

Mme Mercèdes Usua, et de leurs professeurs, assister aux communications relatives à la pédagogie et à l'hygiène de l'enfance.

C'est devant cet auditoire particulièrement choisi pour traiter le sujet de sa communication que le D<sup>r</sup> Bérillon exposa le programme de la Société de psycho-pédagogie de Paris et le rôle que la psychologie est appelée à jouer en pédagogie. Il complèta cet exposé par une étude sur le développement coordonné des facultés mentales chez l'enfant. Il appela particulièrement l'attention sur les attributions de caractère différent dévolues à chacun des deux hémisphères du cerveau et démontra la nécessité de favoriser la culture parallèle des deux côtés du cerveau.

M. le D<sup>r</sup> Plantier, d'Annonay, exposa avec beaucoup de clarté le rôle joué par le foie dans l'évolution physiologique de l'enfant. Il formula les indications de l'opothérapie hépatique.

Il nous est particulièrement agréable de citer parmi ceux dont le zèle a contribué au succès si marqué du premier Congrès de pédiatrie espagnol, MM. les professeurs Martinez Vargas et Gonzalès Prats, de Barcelone; Pittaluga, (de Madrid); Noguéras, de Salamanque; M. le D<sup>r</sup> Alorda, de Palma; M. le D<sup>r</sup> Sampol, délégué de l'Académie royale de Palma; M. Bernardo Riera, président de l'exposition; M. le D<sup>r</sup> Riera, oculiste à Palma; M. Gerónimo Castano; M. l'inspecteur des finances Rato; M. le D<sup>r</sup> Roca, de Palma. Tous ont rivalisé pour rendre le séjour de Palma particulièrement agréable aux congressistes étrangers.

Les congressistes français garderont le souvenir le plus profond de l'accueil qui leur fut réservé par M. le Capitaine général des Iles Baléares, Don Francisco de Bourbon. Le capitaine général qui présida plusieurs des réunions du Congrès ne manqua aucune occasion de témoigner aux médecins français la sympathie dont il était animé à leur égard. Il leur fit, avec une bonne grâce exquise, les honneurs de son palais de l'Almeida dont la construction remonte au temps de l'occupation des Maures.

Né à Toulouse, il exprima toute l'affection qu'il avait conservée pour le pays où il avait reçu le jour.

Qu'il nous soit permis, dans ce compte rendu trop sommaire, d'associer le Capitaine général Don Francisco de Bourbon aux sentiments d'affectueuse reconnaissance qu'ils conserveront pour le si éminent et si dévoué président du Congrès, M. le professeur Martinez Vargas.

..

Le Congrès de l'Association française qui se tiendra cette année, le 27 Juillet, au Havre, sous la présidence de M. Armand Gautier, porte à son ordre du jour un assez grand nombre de questions d'ordre psychologique. A la section de pédagogie et d'enseignement, M. le D<sup>r</sup> Bérillon fera une communication sur les anormaux du jugement et de l'imagination. Il traitera, également, de la question de la dualité cérébrale et de son éducation chez l'enfant.

Le traitement psychologique de l'alcoolisme sera, également, l'objet d'une communication à la section des sciences médicales.

Enfin, pour la première fois, une sous-section de psychologie-physiologique sera annexée au Congrès.

## TRAVAUX ORIGINAUX

### Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie.

Séance 21 du mai 1914. — Présidence de M. le D<sup>r</sup> Jules Voisin.

La séance est ouverte à 16 h. 45.

La correspondance comprend des lettres du D<sup>r</sup> Bouillet; du D<sup>r</sup> Jaguaribe

(de Sao-Paulo) ; du D<sup>r</sup> Tarris ; de M. Bager ; du D<sup>r</sup> Bilhaut ; du D<sup>r</sup> Artault de Vevey ; de M. Lionel Dauriac.

Le D<sup>r</sup> Moll, secrétaire général du Congrès international d'études sexuelles qui se tiendra à Berlin le 31 octobre, invite la Société à s'y faire représenter.

Présentation d'ouvrages : M. le D<sup>r</sup> Laumonier, présente un livre du Maurice Boijey, médecin-major : *Introduction à la médecine des passions.*

*Les communications sont faites dans l'ordre suivant :*

D<sup>r</sup> AMOUROUX : L'automatisme psychologique.

D<sup>r</sup> PAUL FAREZ : Observation d'un avaleur de grenouilles.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : L'automatisme passif et l'automatisme actif dans la psychothérapie.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : Le réflexe oculo-cardiaque et l'hypnotisme.

M. ANASTAY (de Marseille) : Guérison par l'hypnotisme d'une névralgie du nerf radial.

Les candidatures de M. le D<sup>r</sup> Sampil (de Palma) ; de M. Coué, président de la Société de psychologie appliquée de Nancy ; de M. Peschard, commissaire divisionnaire honoraire, sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h. 45.

## L'Automatisme psychologique.

### Utilisation de son mécanisme en psychothérapie

par M. le D<sup>r</sup> AMOUROUX.

L'action réflexe représente le phénomène fondamental auquel peuvent toujours se ramener les manifestations dont le système nerveux est le siège. Le réflexe est le type unique de toute vie de relation. Il est la matière première des actes automatiques primitifs ou innés, et de ce que Hartley a appelé les actions secondaires. Les actes automatiques primitifs ne sont que des ébauches dont le nouveau-né nous offre des exemples, et nous n'aboutissons aux actions automatiques secondaires ou mouvements acquis qu'après un long tâtonnement. Au début la conscience accompagne l'activité motrice parce que nous dépensons plus d'énergie qu'il ne conviendrait mais avec le temps, les mouvements inutiles sont supprimés et la conscience s'efface graduellement.

Tous nos états de conscience ont cette même tendance à se réaliser en actes positifs ou dynamogéniques ou bien en actes négatifs, d'inhibition.

« L'encéphale, dit Ribot, est comme un laboratoire plein de mouvements où mille travaux se font à la fois. La cérébration inconsciente n'étant pas soumise à la condition du temps, ne se faisant pour ainsi dire que dans l'espace, peut agir dans plusieurs endroits à la fois. La conscience est l'étroit guichet par où une toute petite partie de ce travail nous apparaît. »

On ne peut donc considérer en bloc l'ensemble des fonctions psychiques, et on doit distinguer du psychisme supérieur un psychisme inférieur ou automatique. Les deux psychismes sont mêlés inextricablement dans la plupart de nos réactions, et nous savons la

complexité de nos états de conscience ; la connaissance que nous pouvons prendre de notre esprit par la seule analyse intuitive est, de ce fait, assez confuse.

Mais nous avons le contrôle objectif de la pensée vulgaire par la conscience scientifique.

Enfin il y a des états psychologiques et pathologiques ou les deux psychismes peuvent être dissociés. En effet notre conscience personnelle abandonne au développement automatique les phénomènes du rêve, de la distraction ainsi que ceux de l'instinct, de l'habitude et de la passion.

Il nous faut d'abord préciser davantage l'acte automatique. Janet désigne sous le nom d'automatique un mouvement qui présente deux caractères. « Il doit d'abord avoir quelque chose de « *spontané* » « au moins en apparence, prendre sa source dans l'objet même qui se « meut et ne pas provenir d'une impulsion extérieure ; une poupée « mécanique qui marche seule sera dite un automate, une pompe que « l'on fait mouvoir à l'extérieur ne pourra pas en être un. » Le réflexe simple comme le soulèvement de la jambe par le choc du tendon rotulien se distingue de ce mouvement automatique en ce qu'il a besoin d'une impulsion immédiate pour être réalisé ; cependant la spontanéité du mouvement automatique n'est qu'apparente, car on trouve toujours des antécédents et des concomitants à tout état intellectuel. D'autre part un acte n'est automatique que quand il n'est pas voulu librement qu'il est « soumis à un déterminisme rigoureux et sans caprices. » En cela il diffère de l'acte psychique supérieur. Dans son livre, l'automatisme psychologique, Janet étudie l'activité humaine dans ses formes les plus simples, les plus rudimentaires. Il applique la méthode expérimentale dans toute sa rigueur. La catalepsie, le délire qui se produit quelquefois à la suite d'une crise épileptique, les crises d'hystérie lui ont permis de réaliser presque la statue idéale que rêvait Condillac, car il nous fait assister à des suppressions brusques et complètes, puis à des restaurations graduelles de la conscience. Dans le somnambulisme et la suggestion il poursuit l'étude de l'automatisme dans des conditions plus complexes qui se rapprochent de l'état normal. Maury, Myers, Richet et bien d'autres ont recueilli de nombreux faits qui établissent de façon irréfutable la distinction des deux psychismes.

Grasset, schématisant cette conception, a imaginé un polygone qui représente les centres automatiques supérieurs, tous situés dans la substance grise des circonvolutions cérébrales. Ces centres, sont d'un côté les centres sensoriels : — A. centre auditif. — V. centre visuel. — T. centre de sensibilité générale — ; de l'autre, les centres moteurs de transmission : — K. centre des mouvements généraux. — M. centre de la parole. — E. centre de l'écriture.

Tous sont reliés entre eux de toutes manières par des fibres transcorticales intra-polygonales, centripètes et centrifuges, et reliés aussi à un centre supérieur, — O — par des fibres surpolygonales, idéosen-

sorielles et idéomotrices. Ce centre — O — est le centre de l'intellectualité supérieure, de la volonté libre et réfléchie.

« On peut avoir ou non, dit Grasset, conscience des actes automatiques, suivant que l'activité est communiquée ou non au centre — O — qui est le centre de la conscience personnelle. La conscience ou l'inconscience ne doit donc pas figurer dans les caractères essentiels des actes polygonaux ou automatiques supérieurs, ils ne deviennent conscients que par l'addition de l'activité de — O — à l'activité propre du polygone. Mais les actes polygonaux sont des actes psychiques parce qu'il y a de la mémoire et de l'intellectualité dans leur fonctionnement. »

Le schéma de Grasset est basé sur des données anatomo-cliniques, et son auteur l'a même utilisé dans l'étude et le classement des lésions organiques de l'écorce cérébrale. Il fut pourtant l'objet de nombreuses attaques sur lesquelles nous n'insisterons pas, car la distinction des deux psychismes étant admise, nous envisageons l'automatisme psychologique sous un seul aspect, parmi tant d'autres, dans ses rapports avec la psychothérapie.

On trouve tous les caractères de l'automatisme dans les concomitants physiologiques invariables de nos sentiments. Le sentiment de la colère par exemple accélère les battements du cœur et par suite les mouvements respiratoires, et cet émoi physiologique est ce qui constitue l'émotion ; on sait qu'il échappe presque complètement à l'intervention de notre volonté. Son unique but est de rendre possible l'action musculaire, aussi ce sont ces actions musculaires qui constituent à proprement parler l'expression ou mieux le langage des émotions.

Toute action extérieure a nécessairement nos muscles pour instruments et toute incitation provoque une réponse musculaire. Mais si nous ne pouvons rien ou presque sur l'émoi viscéral, la traduction extérieure, musculaire, du sentiment dépend de nous, du moins dans une certaine mesure.

Même si la colère bouillonne en nous, nous pouvons nous empêcher de serrer les poings, de contracter les mâchoires, de grimacer, et à plus forte raison de donner des coups.

D'un autre côté il y a association constante entre le sentiment et son expression musculaire, et c'est une loi générale en psychologie que lorsque deux éléments quelconques ont été fréquemment associés, l'un a tendance à éveiller l'autre. A l'état d'hypnose, l'attitude du sujet renforce la suggestion d'une émotion correspondante à cette attitude.

Le D<sup>r</sup> Bérillon dans son traitement des alcooliques fait exécuter au sujet des mouvements de défense du bras, qui se maintiennent en la conscience au réveil. C'est une application excellente de cette loi. Pascal avait déjà recommandé les actes externes de la foi comme étant les plus susceptibles d'amener l'état affectif correspondant. L'action suit l'émotion, mais en réglant l'action on peut régler l'émotion.

« La seule manière, dit William James, d'éprouver des sentiments de sympathie envers quelqu'un dont nous avons été l'ennemi est de sourire plus ou moins naturellement, de poser des questions bienveillantes et de nous contraindre à dire des choses aimables. »

— « Le simple fait de répandre des larmes ou de manifester les signes extérieurs de la colère a pour résultat immédiat de faire plus vivement sentir cette douleur ou cette colère intérieure. Ainsi si nous voulons conquérir la joie que nous avons perdue, regardons joyeusement autour de nous, agissons et parlons comme si la joie était déjà en nous. Si cela ne nous rend pas bientôt joyeux, rien à ce moment ne pourra le faire. »

La loi psychologique d'association qui établit un lien constant entre le sentiment et son expression musculaire, doit donc être introduite de plus en plus en psychothérapie. C'est un élément de défense facile et sûr ; son application est très souvent possible.

Examinons maintenant la nature et la valeur des états affectifs. L'amour, la haine, la vanité, sont des instincts, des tendances fondamentales. C'est dire leur force, leur importance.

On oppose dans l'éducation les idées à ces états affectifs ; chacun sait cependant pratiquement qu'il y a loin de l'assentiment purement verbal à l'acte efficient.

« L'idée, a dit Fouillée, est une image, une représentation intérieure d'un acte. Or la représentation d'un acte, c'est-à-dire d'un ensemble de mouvements, en est le premier mouvement, le début, et est ainsi elle-même l'action commencée, le mouvement à la fois naissant et réprimé. L'idée d'une action possible est donc une tendance réelle, c'est-à-dire une puissance agissante et non une possibilité purement abstraite. »

Cette définition peut-être parfaite dans la forme, est fautive dans le fond.

Tout acte important émane de notre sensibilité, et l'idée de la mort, inévitable pour tous, n'a pas la moindre influence sur la conduite de la plupart des hommes. C'est que cette idée entre en conflit avec nos états affectifs. Mais la preuve expérimentale du rôle indispensable de la sensibilité pour le passage à l'acte nous est donnée par Ribot dans les maladies de la volonté.

Dans l'aboulie par exemple, les malades savent vouloir intérieurement, mentalement, mais le « je veux » ne se transmet pas en détermination active.

D'où vient cette impuissance de la volonté ? De ce que la sensibilité est profondément atteinte, de ce que la joie qui succède à la sensation n'apparaît pas.

« Chacun de nous, conclut Ribot, traverse des heures d'affaissement où toutes les incitations extérieures, ou intérieures restent sans action, nous laissent froids. C'est l'ébauche de l'aboulie. »

Sans désirs il n'y a pas d'action possible. Les « idées forces » n'ont

d'effet que par leur coloration d'émotions, et suivant l'expression de Spencer : « Les sentiments mènent le monde. »

Il nous semble que ces données doivent être sans cesse observées en psychothérapie, et qu'il faut toujours substituer à la suggestion d'idées celle d'états actifs, car la raison ne crée pas comme le sentiment des forces coercitives contre les défaillances de l'esprit.

### Encore un méryciste avaleur de poissons et de grenouilles

par M. le Dr Paul FAREZ, professeur à l'École de Psychologie.

À la séance de décembre 1911, je vous ai présenté un méryciste avaleur de poissons et de grenouilles, Mac Norton. Son observation détaillée a été publiée dans la *Revue de psychothérapie* (janvier 1912), puis en brochure, chez Maloine ; elle a fait le tour de la presse, médicale ou autre ; et a été reproduite, au moins en partie, un peu partout, en France et à l'étranger.

Or voici qu'il nous vient d'Allemagne une autre observation de méryciste, lui aussi avaleur de poissons et de grenouilles, laquelle a paru dans un numéro récent du *Muenchener medizinische Wochenschrift* (18 novembre 1913), sous la signature du Dr von Gulat Wellenburg, avec le titre suivant : Un cas extraordinaire de rumination chez l'homme. En voici le résumé.

Il s'agit d'un homme petit, trapu, corpulent, ayant les apparences d'une bonne santé. Il s'appelle Hermann W... et se dit âgé de 63 ans. Il a l'air calme et paraît tout à fait normal, sans aucun signe d'hystérie. Ses réflexes sont normaux ; le réflexe pharyngé lui-même n'est ni exagéré ni diminué. Depuis le mois d'octobre dernier, il se produit en public. Jusqu'à trente fois par jour, il boit, d'abord, presque d'un coup, trois à quatre litres d'eau ; puis il avale, tout vivants, jusqu'à vingt grenouilles ou poissons rouges ; il garde le tout dans son estomac, aussi longtemps qu'il le veut, sans que cela l'empêche de parler, de marcher, avec aisance. Ensuite, il restitue poissons ou grenouilles, au choix, très proprement, sans aucun bruit, sans le moindre effort de vomissement. Il peut aussi rendre l'eau, toute seule, parfaitement claire, même en un mince filet, grâce à un petit tube de verre qu'il tient entre les dents. Selon toute vraisemblance, le contenu stomacal revient en masse dans la bouche ; là notre homme retient ou grenouilles ou poissons, selon ce qu'on lui demande, et il déglutit à nouveau tout le reste sans qu'on s'en aperçoive.

On dirait l'exacte et complète reproduction de mon observation, presque dans les mêmes termes.

Il faut en conclure que ce cas est identique au mien, sans variante individuelle appréciable, — à moins que, nouveau Fregoli, Mac Norton ne se soit maquillé pour paraître un homme de 63 ans ; son ingéniosité en est bien capable. Mac Norton a, d'ailleurs, fait, l'an



dernier, une longue tournée en Allemagne et, à sa demande, je lui ai envoyé plusieurs douzaines d'exemplaires de l'étude que je lui ai consacrée ; il a dû les distribuer à des spectateurs de marque, probablement à des médecins.

Le Dr von Gulat-Wellenburg rapporte bien certains détails biographiques, de ci de là un peu différents de ceux que m'a fournis lui-même Mac Norton ; mais, sur ce point, le contrôle est presque impossible ; il faut croire le sujet sur parole.

Ainsi Hermann W..., qui exerçait, jusque-là, la profession de charpentier, a eu l'idée, il y a quelques mois seulement, dit-il, d'utiliser sa rumination pour gagner plus largement sa vie. Sa sœur aînée lui a raconté que, étant encore nourrisson, il régurgitait le lait qu'il venait d'absorber, si bien qu'on était obligé de lui occlure la bouche après les tétées. Dès son enfance, volontairement ou non, il ramenait ses aliments dans la bouche pour les remâcher et les avaler à nouveau ; cette habitude lui est restée, entretenue peut-être par la gourmandise, car les aliments ramenés dans la bouche lui paraissent avoir le même goût que quand il les prend dans son assiette. S'il est en compagnie, il peut inhiber cette régurgitation ; mais, s'il a mangé trop ou trop vite, le besoin de régurgiter s'impose à lui et il est obligé de sortir pour s'y livrer dans la solitude. Cette régurgitation ne l'a jamais fait souffrir ; elle lui est naturelle. Sa femme, pendant de très longues années, ne s'en est pas aperçue, car il tenait à lui cacher cette particularité. Son fils, après avoir présenté les mêmes phénomènes dès son enfance, s'est marié et a un fils, encore au sein, qui, lui aussi, régurgite son lait. Il s'agit donc là d'un cas de rumination héréditaire, car, en ce qui concerne, au moins, le nourrisson, on ne saurait invoquer la seule imitation.

Peut-être ces détails sont-ils exactement vrais. S'ils ont été inventés ou seulement arrangés après coup, ils sont vraisemblables, et concordent assez bien avec ce que l'on sait de l'ascendance et de la descendance des mérycistes.

L'examen radiologique a été pratiqué par le Dr Sielmann. Comme on pouvait s'y attendre, il n'y avait ni atonie musculaire, ni dilatation, ni gastrophose. Les dimensions de l'estomac sont normales, même plutôt moindre que d'ordinaire ; sa musculature présente une élasticité et une tonicité tout à fait remarquables, résultat d'un entraînement méthodique et prolongé. Sur ce point encore, le cas est identique à celui de Mac Norton. S'il ne s'agit pas du même individu, on voit avec quelle fidélité la nature peut parfois se répéter.

Pour étudier l'étonnante contractilité musculaire d'Hermann W..., le Dr von Gulat-Wellenburg a multiplié les expériences. Il lui a fait avaler toute sorte d'objets, par exemple, un mètre carré de mousseline de soie bien roulée et, tout de suite après, un gant de caoutchouc ; le sujet a rendu sans peine les deux objets au commandement. Il a également avalé puis restitué, sans aucune difficulté, une feuille de papier ministre bien pliée et roulée.

Une semblable ruminati6n est susceptible de comporter, en certains cas, des consid6rations m6dico-l6gales. Ainsi, tel m6ryciste pourrait ais6ment cacher dans sa poche stomacale un bijou vol6, un billet de banque, voire des pi6ces de monnaie et les soustraire ainsi aux investigations de la police ou de la magistrature. S'agit-il de s6ances d'occultisme, dans lesquelles les mystifications et les supercheries sont si fr6quentes, le m6ryciste peut, 6 un moment donn6, faire venir de son estomac, le plus naturellement du monde et 6 l'insu de tous, tel objet qu'il qualifiera d' « apport », simulant ainsi le ph6nom6ne connu sous le nom de « mat6rialisation. » Ces remarques du D<sup>r</sup> von Gulat-Wellenburg sont tr6s judicieuses.

J'ajouterai ceci. En temps de guerre, avaleurs de poissons, de grenouilles, ou de papier ministre rendront de vrais services comme porteurs de d6p6ches. L'ennemi pourra les saisir ; ils garderont leur secret.

---

### L'automatisme passif et l'automatisme actif dans la psychoth6rapie par M. le D<sup>r</sup> B6rillon.

Les consid6rations expos6es par M. le D<sup>r</sup> Amouroux sont absolument conformes aux enseignements donn6s par l'6cole de psychologie, en ce qui concerne les principes de la psychoth6rapie m6thodique.

En effet la psychoth6rapie efficace repose sur l'utilisation de deux formes d'automatisme : l'automatisme passif et l'automatisme actif ou dirig6. L'automatisme passif est constitu6 essentiellement par la production de l'hypnotisme ou tout au moins d'un 6tat physiologique caract6ris6 par la suppression ou la diminution de diverses activit6s de l'esprit, de fa6on que le sujet soit dans un 6tat de passivit6 compl6te.

J'ai d6crit sous le nom d'*6tats hyponoïdes*, un certain nombre de ces 6tats favorables 6 l'introduction des id6es que l'on veut sugg6rer.

Pour obtenir de l'intervention psychoth6rapique un effet utile, la premi6re condition est que le sujet soit sous l'influence de l'hypnotisme. La base de notre doctrine est que la production d'un 6tat d'hypnose plus ou moins accentu6, est indispensable avant toute tentative de suggestion.

S'il se pr6sente des cas oÙ la suggestion a paru exercer une action 6 l'6tat de veille, c'est que le sujet 6tait, par l'effet d'une intimidation, d'un sentiment affectif, tomb6 dans un 6tat d'*hypnose fortuite*. Ces 6tats d'hypnose fortuite se pr6sentent beaucoup plus fr6quemment qu'on le croit ; d'ordinaire ce sont ceux qui ont donn6, 6 beaucoup de m6decins, l'illusion de la valeur d'une pr6tendue suggestion 6 l'6tat de veille. Le sujet paraît 6veill6 ; il est cependant d6j6 profond6ment influenc6. Il n'est plus entre les mains du psychoth6rapeute qu'un v6ritable automate et il r6agit absolument comme un hypnotis6. L'hypnotisme constitue donc, 6 nos yeux, la base d'une m6thode r6elle.

Sans l'hypnotisme on retombe dans les procédés habituels de traitement moral et il n'y a pas de raison pour que les paroles du médecin aient plus d'influence que celles de toute autre personne.

Quant à l'automatisme actif, il est constitué par l'intervention de divers artifices dont les plus efficaces sont les actions psycho-mécaniques.

Quant il s'agit de corriger une impulsion ou une habitude vicieuse, la discipline psycho-mécanique aura pour but la création d'un *centre d'arrêt psychique*. Cet effet sera réalisé en mettant mécaniquement le sujet dans l'impossibilité d'exécuter l'acte indiqué, provoquant chez lui, par suggestion, une paralysie psychique. On répètera ces manœuvres jusqu'à ce que le cran d'arrêt soit gravé mécaniquement dans le cerveau du sujet. On déterminera ainsi la limite où doit se contenir son impulsion. Dans les états d'impuissance motrice, on fera, au contraire, exécuter automatiquement les mouvements nécessaires.

Depuis 1884, ces interventions psycho-mécaniques constituent la partie essentielle de ma psychothérapie. Leur emploi systématique dans le traitement des tics, de l'onychophagie, des habitudes vicieuses diverses, des tendances impulsives de l'alcoolisme, des aboulies motrices, des paralysies psychiques, m'a donné constamment les résultats les plus favorables. C'est à ces actions psycho-mécaniques que j'attribue les succès les plus frappants de ma méthode psychothérapique. L'automatisme actif y constitue le complément indispensable de l'automatisme passif.

## PSYCHO-PÉDAGOGIE

### L'éducation des sentiments à l'école.

#### Le culte de la Patrie (1)

par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur au Lycée Molière.

(Fin).

LA MACHINE. — 2<sup>e</sup> Le perfectionnement de la machine et des méthodes agronomiques depuis quelque trente ou quarante ans. Avec la machine, il faut deux hommes seulement là où on en employait dix. Autrefois, on battait en grange tout l'hiver, à vingt sous par jour, cela suffisait, avec le foyer, le pain assuré, et quelques menus profits. Aujourd'hui la main d'œuvre est devenue moins nécessaire. Exemple Guerchy, notre village de l'Yonne a passé de 700 habitants à 400 en cinquante ans environ ; mais la ville d'Auxerre aura bientôt 35 à 40.000 âmes, parce que les ouvriers y trouvent plus de débouchés.

(Ste-Christine en Maulges avait 1.006 habitants en 1856, et 660 en 1911, etc.)

Je vous citerai le fait qui vient de se présenter à Marchais, petit

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie, sous la Présidence de M. Pierre Amédée Pichot, ancien directeur de la *Revue britannique*.

village de l'Yonne. Les journaux annonçaient récemment une grande fête donnée en l'honneur de la naissance d'un enfant, le premier, en seize ans ! Depuis seize ans, les habitants n'avaient vu que des enterrements. (1)

3° La disparition de la petite industrie locale : le rouet de nos aïeules, le métier du tisserand que les poètes chantèrent si souvent, ont disparu devant la grande industrie mécanique. (2)

4° La multiplicité des moyens de locomotion, la facilité des communications (la bicyclette etc.) favorisent l'éloignement des ruraux.

5° Le besoin croissant d'apprentis, de domestiques et de petites bonnes multiplie le nombre des déracinés. Et le poète Eugène Le Mouél s'en plaint justement dans « l'Apprentie ».

« Ah ! c'est grande pitié que le pays natal  
Dont le sol pour les nids conserve les charmillles,  
Les épis pour le pain, les roses pour le miel,  
Que le pays natal ne garde pas ses filles  
Dans la sérénité des landes et du ciel !  
.....

Le dépeuplement des campagnes amène certainement la diminution du bonheur, la tristesse, l'ennui. — Et le poète poursuit en évoquant la bergère idyllique :

« Bergère d'un village heureux ceint de verdure  
Qui, sous les châtaigniers, là-bas, si loin de nous,  
Tient tout entier dans l'ombre errante d'un nuage,  
Dont un ruisseau suffit à refléter l'image,  
Où l'herbe vous monte aux genoux.  
.....

6° L'école ne retient pas les enfants au village, et ne leur donne pas l'apprentissage manuel des professions rurales ; elle les en éloigne plutôt ; et le certificat d'études est trop chargé de connaissances inutiles à cet égard.

L'institutrice, avec la meilleure volonté du monde, n'a pas le temps de mettre les petits en contact avec la bonne terre, les fleurs, les arbres, toute la nature, qu'il faudrait leur faire aimer pour les attacher au sol natal. (D<sup>r</sup> LABAT).

Comment enrayer l'exode, et ramener le culte de la petite patrie ? L'avenir et le maintien de la race exigent le retour à la terre et au pays.

Malgré la gravité de la crise, on ne doit pas désespérer. Un rythme mystérieux semble rétablir peu à peu l'équilibre.

De l'excès d'un mal naît souvent le remède et des faits nouveaux permettent de prévoir le retour à la campagne. Par exemple, dans la région lyonnaise, les industriels cherchent à se défendre contre un

(1) La France perd chaque année la population d'une ville comme Orléans, c'est-à-dire environ 80.000 âmes.

(2) La Société pour le relèvement des industries rurales a son siège rue Vaneau.

double danger : les grèves et coalitions (que craignait déjà Sully pour l'avenir) et l'accroissement de la main d'œuvre. Il n'y a presque plus des canuts en ville, sauf pour les soieries de grand luxe, ouvrées et brochées qui demandent des ouvriers sur place. Et le tissage se fait dans dix départements voisins.

Grâce au progrès des moyens de locomotion automobile : trains sur routes, etc., qui avaient d'abord éloigné le paysan de son milieu, tous les lundis matins, on peut voir les énormes camions chargés sur rails du quai St-Clair, qui vont porter les ballots de soie jusqu'à *trente ou quarante lieues*, et rapportent le samedi le travail fait dans les villages.

Lyon garde naturellement, outre le tissage de la soie brochée, les teintures et apprêts, et la préparation des produits chimiques — (l'outillage et les chaudières, etc.) — qui ne peut se faire que dans de grandes usines, et nécessite la concentration des capitaux et des ouvriers.

Le tissage proprement dit, œuvre d'un homme sur le métier, peut s'effectuer au bourg, même éloigné. Et voilà comment la vie revient au village.

Nous voyons la même chose pour le tissage des velours en Picardie. Le même essai se fait à Troyes pour la bonneterie, etc., dans un rayon étendu. Jusqu'en 1870, de Troyes les métiers allaient jusqu'à Sens, à dix ou douze lieues. Depuis, ils avaient tous disparu; aujourd'hui l'expansion recommence en sens inverse dans les villages.

Voyez comme ces faits s'enchaînent naturellement. Il y a là un phénomène intéressant, même pour le psychologue. Et à certains signes on pressent partout cette renaissance. Les exemples ne manquent pas.

Il faut donc être optimiste, et ne pas prédire la ruine du village français. La petite patrie ne meurt pas ; elle se renouvellera. Ceux qui prédisent sa mort ne raisonnant pas sur l'ensemble des faits, leurs conclusions sont suspectes.

Un autre élément de vie, c'est l'exode en sens inverse des Parisiens fuyant par nécessité le climat meurtrier de l'été, ses odeurs et ses poussières malsaines, et éprouvant le besoin de respirer un air pur.

On trouve la confirmation de ce fait dans le développement des *colonies de vacances*. Les déshérités du Paris qui souffre ont droit au soleil bienfaisant, à la verdure, à l'air embaumé des prairies, à l'influence vivifiante des montagnes et de la mer, qui les moralise en leur donnant la santé.

« Car j'ai peur des enfants qui poussent dans les rues  
Nés, parmi les brouillards, de pâles artisans ..  
Il nous faut des fronts clairs et des torses pesants  
Des bouviers, des faucheurs, des valets de charrues  
Des êtres forts, des paysans. »

(Eugène Le Mouél).

Alexandre Dumas écrivait que, s'il était roi, il exigerait que tous les enfants fussent élevés à la campagne jusqu'à douze ans. A défaut de cette loi, il y a déjà un progrès à envoyer 500.000 enfants, je crois, en colonies de vacances pour trois semaines environ. Mais c'est encore bien peu. Les plus chétifs seuls sont admis, et les soi-disant bien portants, plantes étiolées aussi, les regardent partir avec un œil d'envie.

De là viendra peut-être le repatriement, le « réenracinement », si on peut conduire les petits dans le pays d'origine de leurs parents, un atavisme latent leur fera reconnaître la voix de la terre et leur donnera le désir d'y rester.

Les villageois, émus de pitié, en voyant les mines hâves de leurs jeunes hôtes, écouteront plus volontiers le conseil du poète :

« A ceux qui vous diront Paris et ses merveilles,  
N'ouvrez pas votre cœur, paysans, mes amis. » (de Laprade).

Parisiens et petits colons qui reviennent tous les étés aident le village à subsister pendant la mauvaise saison. Ils demandent un supplément de production et apportent un gain. Avec le bien-être renaît la vie, et la jeunesse ramène une animation joyeuse dans les rues ensoleillées. La Société des Amis des Arbres a pour auxiliaires les enfants qui désirent observer les progrès de leurs plantations. On les met en contact avec cette terre que beaucoup n'avaient jamais vue et qu'on leur demandera de défendre. Ainsi le vrai visage de la douce patrie se révèle à eux. Les sociétés provinciales à Paris ont compris l'utilité des colonies de vacances et les encouragent. (Exemple : la Société auvergnate, le Cercle de l'Yonne, les Gars Normands, etc.)

D'ailleurs les Parisiens sont en train de redécouvrir la France, grâce à l'auto et aux moyens de locomotion modernes qui leur révèlent les anneaux intermédiaires, et leur font mieux connaître et aimer la Patrie. Au lieu de se passionner « pour de lointaines Bruges la Morte », ils sentiront la séduction des provinces longtemps dédaignées, comme le Limousin, que M. Poincaré admira dans un récent voyage en l'honneur des petites patries, et des pays de l'île de France comme Senlis, la « ville au bois dormant » :

« O villes, songez-vous, nobles reines du monde  
Aux petites cités qui vivent loin de vous  
Contentes de si peu, parfois d'un filet d'onde  
Ou du simple renom d'un poète aux yeux doux. »

(Georges Audigier, Senlis).

N'oublions pas que la transition naturelle du village à l'anneau supérieur de la chaîne, c'est *la ville*. Cela explique le rôle politique de l'*arrondissement* : (cette transition n'existe pas en Angleterre).

J'aurais dû m'excuser en commençant de parler de la terre natale à des Parisiens qui l'ont désertée et sont presque tous des exilés, sinon

des déracinés ; mais, l'expérience m'a appris que votre cœur vibrait encore comme le mien, au nom de la petite patrie. J'en ai pour preuve les nombreuses sociétés locales que vous avez fondées, et où vous vous réunissez, surtout pour parler d'elle. Toutes les provinces ont leurs groupements dans la capitale. La Soupe aux choux, la Grappe, le Gratin Dauphinois évoquent des traditions culinaires chères à l'estomac autant qu'au cœur. Mais, il y en a d'autres, les cercles bourguignons ne se comptent plus ; songez que le seul département de l'Yonne a 45.000 représentants à Paris. Les enfants de l'Yonne, la Puyaie, le cercle philanthropique de l'Yonne, etc., c'est un signe des temps. Il y a quelque trente ans, mon frère, le Dr Bérillon, eut grand peine à recruter des adhérents pour le cercle de l'Yonne, aujourd'hui prospère. Plus l'exode s'accroît, plus s'impose le besoin de nous grouper entre compatriotes, et d'aller nous retremper de temps en temps au vieux foyer, au soleil, que, chez nous, on appelle le Bourguignon parce qu'il mûrit la grappe vermeille ; et vous diriez tous avec le poète Lamartine :

« Pourquoi le prononcer ce nom de la Patrie ?  
 Dans son brillant exil mon cœur en a frémi.  
 Il résonne de loin dans mon âme attendrie,  
 Comme les pas connus ou la voix d'un ami. »

Je ne vous demande pas de retourner en masse au pays comme les boutiquiers de la rue St-Denis, enthousiasmés au dix-septième siècle par la lecture de l'Astrée, partaient avec le rêve idyllique de garder de blancs moutons sur les bords du Lignon. Nous serions, je le crains, de mauvais bergers. Il n'est pas aisé non plus de jouer le rôle du « Bourgeois aux champs » (de Brieux). Mais tous peuvent se rappeler au souvenir de la petite patrie d'une manière efficace. Un courant très fort en sa faveur se dessine parmi les écrivains d'aujourd'hui. Ils sont légion ceux qui la glorifient (Charles Philippe a évoqué la Petite Ville avec beaucoup de talent, Marc Elder a fait couronner le Poème de la Mer, d'autres ont décrit les mœurs bourguignonnes, etc.) Vous avez le privilège de vivre dans la Ville-Lumière, qui est le cœur et le cerveau de la France. Paris est la capitale de l'intelligence, de la science et des arts, en même temps que le centre du commerce et de l'industrie. Tout s'y trouve réuni pour le plaisir de l'esprit et des yeux. Elle vous a adoptés, et vous aimez tout d'elle, « jusqu'à ses verrues et ses taches » comme disait Montaigne. Mais ses séductions mêmes menacent de rompre l'équilibre. Paris, tête trop grosse sur un corps trop petit, risque de périr de congestion pendant que la province souffre d'inanition.

Votre situation favorisée, à tant d'égards, vous crée des devoirs envers la petite patrie délaissée. Vous lui reprochez de ne pas se moderniser, d'être la proie de l'ennui, des commérages, de l'indiscrétion, — tout cela faute de distraction. — Vous qui jouissez des bienfaits de la grande cité, devez porter dans votre pays d'origine

« *la petite lueur* » et lui procurer quelques joies. Même les fonctionnaires ou les rentiers appelés par les hasards de la vie dans un village, se sentent entraînés par un sentiment de sociabilité et de solidarité à créer un peu de vie autour d'eux. Un notaire, un percepteur, un sous-préfet sociables secouent la torpeur d'un milieu provincial. Un éditeur de Paris, déjà nommé, constitue une bibliothèque et un musée scolaires, un négociant enrichi dote l'église d'une magnifique horloge qui appelle les laboureurs au travail ou au repos. Une femme de cœur réunit les enfants le dimanche ou le jeudi, leur enseigne le chant, la danse, le travail manuel, les préserve de l'ennui et leur apprend à se connaître et à se grouper, parce qu'à la campagne on s'isole volontiers, tout en déplorant la solitude.

Cependant la petite patrie n'est pas tout. Elle n'est que le premier anneau de la chaîne française.

Le sujet était si vaste que j'ai dû me borner à esquisser la physiologie du village pour le faire connaître aux enfants et leur en suggérer l'amour. Ils aimeront de même la province et la France.

Français, nous avons le privilège d'appartenir à un beau pays qui faisait dès le moyen-âge l'admiration et l'envie des étrangers. On l'appelait déjà la *douce France* et on jugeait son parler le plus « délitable ». Nous sommes les enfants d'une terre merveilleusement modelée, articulée, tout en permettant de retrouver dans toutes les parties une idée de l'ensemble. Elle est une par l'harmonie de ses contours, la nature et la fécondité de son sol (malgré la variété des détails), le genre de vie surtout agricole, la douceur de son climat, la sociabilité et l'agrément de ses habitants.

La France est formée de toutes ces patries locales, toutes ces âmes que réunit l'*accord des volontés* en même temps que celui des cœurs, et qui répond à la mentalité particulière créée par le sol, à cette hérédité physique et mentale donnée par la terre de nos pères. Cela explique la protestation des Alsaciens-Lorrains en 1871 manifestant leur volonté immuable de rester Français.

Nous revenons ainsi à notre point de départ. En nous attachant à notre petite patrie, nous ne faisons point tort à la grande, et nous la servons au contraire. « Lorsque nous réservons ainsi à notre province le meilleur de notre pensée, nous ne faisons que lui restituer un peu de ce qu'elle nous a libéralement donné, et nous ne dérobons rien à la France » dit Raymond Poincaré, bon lorrain et bon français.

Sans négliger à l'école la culture intellectuelle, développons donc les sentiments et en particulier l'amour et le culte de la Patrie. Le sentiment produit les fortes idées.

Il faut que nos enfants soient prêts à défendre la Patrie si elle exige même des hécatombes en échange de tous les bienfaits qu'elle nous prodigue. Ces bienfaits, il nous faut les mériter et les payer. Aujourd'hui les *Boy Scouts* ou *Eclaireurs* de France s'y préparent avec ardeur, de même que les *Femmes de France*. N'oublions pas, nous



qui avons été vaincus « que la plus essentielle des libertés, c'est de n'être pas conquis » (Raoul Frary) et que « les peuples riches et faibles sont sûrs d'être dépouillés ». Moins nous sommes nombreux, plus nous devons être patriotes, comme le dit excellemment Raoul Frary (dans *Le Péril national*) : « Il nous restera toujours des terres à labourer, nous pourrons toujours bâtir, filer et tisser, cultiver les arts, les sciences et les lettres, — oui, quel que soit notre destin, nos enfants feront tout cela. Mais si nous sommes encore écrasés, ils le feront avec un boulet au pied et sous le bâton ». Songeons au sort de la Pologne affligée, et tâchons de rester forts et unis. La force coûte cher, mais elle est toujours moins onéreuse que la faiblesse.

### *Conclusion :*

L'école n'a pas à prêcher la haine des autres nations. En préparant l'enfant à servir son pays, elle ne doit pas tomber dans un vague *humanitarisme* qui ne serait qu'une forme de l'égoïsme. Le mot de Jean-Jacques Rousseau reste vrai : « Il y a des gens qui aiment les Tatars pour se dispenser d'aimer leurs voisins ». On repoussera également un chauvinisme étroit et le patriotisme de clocher, trop exclusif, a fait son temps. Au contraire, l'école enseigne le respect de toutes les patries, et se rallie à cette belle conception de *la Patrie*, exposée par M. Lavisse, notre grand historien national.

Parlant aux étudiants étrangers et français lors de l'exposition de 1889, il leur disait :

« Messieurs, notre école a fait des nations. Il a créé ou ressuscité la Grèce, la Belgique, l'Italie, la Hongrie, l'Allemagne, la Roumanie, les républiques d'Amérique. Voilà son principal office, sa marque distinctive, son originalité, sa gloire. Le cosmopolitisme, comme on l'entendait autrefois, s'il essayait de se redresser, serait, à la minute, renversé par le souffle de toutes ces *poitrines de peuples*.

« Messieurs les étrangers, aimez donc vos patries comme nous aimons la nôtre. Dans la grande incertitude où nous laissons la science et la philosophie sur toutes les questions vitales, l'activité humaine risquerait de dépérir, si elle n'avait un *objet immédiat, visible, tangible*. Je sais bien que si je retirais de moi-même certains sentiments et certaines idées, l'amour du sol natal, le long souvenir des ancêtres, la joie de retrouver mon âme dans leurs pensées et dans leurs actions, dans leur histoire et dans leur légende ; si je ne me sentais partie d'un tout, dont l'origine est perdue dans la brume et dont l'avenir est indéfini ; si je ne tressaillais pas au chant d'un *hymne national* ; si je n'avais pas pour le *drapeau* le culte d'un païen pour une idole, qui veut de l'encens et à certains jours des hécatombes ; si l'oubli se faisait en moi de nos douleurs nationales, vraiment je ne saurais plus ce que je fais en ce monde. Je perdrais la principale raison de vivre ».

D'ailleurs la France s'est souvent oubliée pour les autres elle fut peut-être la plus désintéressée des nations, et les étrangers même lui rendent cette justice.

Le grand poète de l'Angleterre, Rudyard Kipling, saluant la France en la personne de M. Raymond Poincaré disait :

France !

Toi qui as connu tous les malheurs connus, qui les as surmontés  
Parce que tu portais avec toi la joie, éternel bouclier de la Gaule,

.....

Juge le plus sévère de ta propre puissance, *nation la plus tendre pour*

[*l'esprit humain.*]

La première à poursuivre la vérité nouvelle, la dernière à abandonner  
les vieilles vérités.

France chérie de toute âme sensible à la *fraternité humaine* et qui la *sert.* »

Il se rencontre ici avec Michelet et avec notre grand poète Victor Hugo lorsqu'il écrit :

... « Tu donnas à celle-ci ton or  
A celle-là ton sang, à toutes la *lumière*  
Tu défendis le droit des hommes, coutumière  
De tous les *dévouements* et de tous les *devoirs* ».

(Victor Hugo).

Les étrangers même reconnaissent avec Stuart Mill, que si la France disparaissait, « une des grandes lumières du monde s'éteindrait ».

Tâchons donc d'entretenir la flamme sacrée, de transmettre aussi brillant le flambeau que nous avons reçu, et de maintenir le culte, l'amour de la Patrie. On peut la servir de mille façons. Il n'est donné que rarement de la sauver par un sacrifice héroïque comme celui de Jeanne d'Arc, mais la tradition patriotique a été suivie par les soldats de l'an II, et aujourd'hui même par les Lyautey, les Largeau dans la « plus grande France » ; d'enrichir son patrimoine scientifique par les découvertes du génie d'un Lavoisier ou d'un Pasteur ; son domaine intellectuel par les œuvres des grands poètes dont nous avons évoqué les noms et qui se sont illustrés en glorifiant. Mais le plus humble d'entre nous, même l'éducateur des tout petits même le petit enfant qui apprend à aimer son pays en épelant l'alphabet, peut contribuer pour sa modeste part, à la vie « et à la grandeur de la France ». Et si nous pouvons nous dire : *J'ai fait ce que j'ai pu pour la faire connaître, pour la faire aimer, pour la servir ou la défendre* nous aurons bien mérité *de la Patrie*.

## PSYCHO-SOCIOLOGIE

---

### Une héroïne de la Révolution :

#### Charlotte Corday. (1)

par Mlle Agathe DYVRANDE

Docteur en droit, Avocat à la Cour d'Appel.

(Suite).

Le 13 au matin, elle achète un couteau au Palais-Royal, et prenant une voiture, elle se fit conduire chez lui.

Charlotte avait appris que Marat, malade, n'allait pas à la Convention. Cela contraria ses projets, car elle aurait voulu le frapper au sommet de la Montagne.

On n'entrait pas facilement chez Marat. La première fois, le matin, lorsqu'elle se présente, Charlotte est éconduite par les femmes qui entourent le député.

Il vivait dans une maison située 20, rue des Cordeliers, qui est maintenant la rue de l'École de Médecine, maison abattue et remplacée par la Faculté de Médecine.

C'était un logis de chétive apparence, et les pièces où logeait Marat étaient dénudées et tristes ; seul un petit salon était meublé avec luxe ; c'était là, paraît-il, que Marat recevait les citoyennes dévouées à sa cause...

Mais ce logis n'était pas le sien ; il vivait chez une amie, Simonne Evrard, qui le soignait avec un dévouement admirable. L'amitié de cette femme et sa tendresse étaient les seuls trésors de Marat. Il vivait pauvrement, malade, horrible à voir. Le cœur sans pitié, haineux, jaloux, féroce, il préparait pour les mieux cacher, dans l'ombre et la misère, ses projets de dictature future.

Charlotte Corday ayant échoué le matin, rentre à son hôtel, écrit un mot à Marat pour lui demander audience, et le soir vers 7 heures, après avoir passé son temps à écrire, elle retourne rue des Cordeliers.

Elle insiste tellement pour voir le citoyen Marat, déclarant qu'elle a des nouvelles urgentes à lui apprendre, que Simonne Evrard, malgré les soupçons et les craintes que lui inspiraient les visiteurs inconnus, finit par la laisser entrer dans la pièce où Marat prenait un bain. Quelle méfiance pouvait inspirer cette jeune femme, à l'air doux et modeste, vêtue d'un déshabillé de soie gris moucheté, élégante et simple à la fois.

Charlotte Corday entre dans la salle petite, étroite, où Marat essaye de calmer les douleurs de son corps qui n'est qu'une lèpre hideuse. Une serviette enroule sa tête, une planche posée en travers de la baignoire supporte des papiers sur lesquels Marat écrit ses pensées.

---

(1) Conférence faite à l'École de Psychologie.

La jeune fille conte à l'Ami du Peuple que les Girondins réfugiés à Caen complotent de venir à Paris pour exterminer les anarchistes.

Marat, joyeux de ces nouvelles, prend des notes, demande des noms et déclare à la jeune femme que tous ces rebelles iront à la guillotine. Charlotte Corday se lève alors et plonge son couteau dans la poitrine de Marat. L'arme pénètre entre les côtes, traverse le poumon droit et atteint le cœur. Marat pousse un gémissement : « A moi, ma chère amie », sont ses dernières paroles ; le sang l'étouffe, les artères béantes laissent échapper la vie. On se précipite ; un homme terrasse Mlle Corday qui, du reste, n'a pas fait un mouvement pour fuir.

Son acte est accompli, la France est délivrée ; elle en avait prévu les suites. Elle donnait sa vie pour sauver celle du peuple de France. Ayant rempli son rôle, elle ne songeait qu'à la Paix — pour elle, elle n'avait plus de projets.

Dans la maison même de Marat, on lui fit subir un premier interrogatoire. Ses réponses, son attitude, sa fermeté étonnèrent tout le monde ; une sorte de respect l'environna lorsqu'elle prit la parole pour répondre aux questions qui lui furent posées.

Le souvenir de Pauline, d'Emilie, de Camille, n'a peut-être pas effleuré sa pensée au moment où elle vécut ces heures tragiques ; et cependant elle montra une grandeur d'âme digne de ces héroïnes cornéliennes.

On trouva sur elle, en la fouillant, un extrait de son acte de baptême, la gaine du couteau qu'elle avait acheté le matin, et une « adresse aux Français » écrite par elle, dont on prit connaissance sur le champ.

Je vais vous en donner lecture ; après avoir assisté à l'acte, il est intéressant de voir la pensée qui en fut l'inspiratrice ; elle est résumée dans cet écrit et, à tous les points de vue, ce morceau fait honneur à son auteur :

« Adresse aux Français amis des Loix et de la Paix.

« Jusqu'à quand, ô malheureux Français, vous plairés vous dans le trouble et les divisions, assés et trop longtemps des factieux et des scélérats ont mis l'intérêt de leur ambition à la place de l'intérêt général, pourquoi, ô infortunés victime de leur fureur, pourquoi vous égorger; vous anéantir vous-même pour établir l'édifice de leur tyrannie sur les ruines de la France désolée.

« Les factions éclatent de toutes parts ; la Montagne triomphe par le crime et par l'oppression ; quelques monstres, abreuvés de notre sang conduisent ses détestables complots et nous mènent au précipice par mille chemins divers.

« Nous travaillons à notre propre perte avec plus d'énergie que l'on n'en mit jamais à conquérir la Liberté ! O Français, encore un peu de temps, et il ne restera de vous que le souvenir de votre existence !

« Déjà les départements indignés marchent sur Paris ; déjà le feu de la Discorde et de la guerre civile embrâse la moitié de ce vaste Empire, il est encore un moyen de l'éteindre, mais ce moyen doit

« être prompt. Déjà le plus vil des scélérats, Marat, dont le non seul  
 « présente l'image de tous les crimes, en tombant sous le fer vengeur,  
 « ébranle la Montagne et fait pâlir Danton et Robespierre, les autres  
 « brigands assis sur ce trône sanglant, environnés de la foudre, que  
 « les Dieux vengeurs de l'humanité ne suspendent sans doute que  
 « pour rendre leur chute plus éclatante et pour effrayer tout ceux qui  
 « seraient tentés d'établir leur fortune sur les ruines des  
 « peuples abusés !

« Français ! vous connaissez vos ennemis, levés vous ! marchés !  
 « que la Montagne anéantie ne laisse plus que des frères et des amis !  
 « J'ignore si le ciel nous réserve un gouvernement républicain, mais  
 « il ne peut nous donner un Montagnard pour maître que dans  
 « l'excès de ses vengeances...

« O France, ton repos dépend de l'exécution de la loi, je n'y porte  
 « point atteinte en tuant Marat, condamné par l'univers, il est hors la  
 « loi... quel tribunal me jugera ? Si je suis coupable, Alcide l'était  
 « donc lorsqu'il détruisait les monstres ; mais en rencontra-t-il de si  
 « odieux ? O amis de l'humanité, vous ne regretterez point une bête  
 « féroce engraisnée de votre sang, et vous tristes Aristocrates que la  
 « Révolution n'a pas assés ménagés, vous ne le regretterez pas non  
 « plus, vous n'avez rien de commun avec lui.

« O ma patrie ! tes infortunes déchirent mon cœur, je ne puis t'offrir  
 « que ma vie, et je rends grâce au ciel de la liberté que j'ai d'en  
 « disposer ; personne ne perdra par ma mort, je n'imiterais point  
 « Paris en me tuant, je veux que mon dernier soupir soit utile à mes  
 « concitoyens, que ma tête, portée dans Paris, soit un signe de  
 « ralliement pour tous les amis des lois, que la Montagne chancelante  
 « voit sa perte écrite avec mon sang, que je sois leur dernière victime  
 « et que l'univers vengé déclare que j'ai bien mérité de l'humanité,  
 « au reste, si l'on voyait ma conduite d'un autre œil, je m'en inquiète  
 « peu.

« Qu'à l'univers surpris, cette grande action.

« Soit un objet d'horreur ou d'admiration.

« Mon esprit, peu jaloux de vivre en la mémoire,

« Ne considère point le reproche ou la gloire :

« Toujours indépendant et toujours citoyen,

« Mon devoir me suffit, tout le reste n'est rien,

« Allés ne songés plus qu'à sortir d'esclavage !...

« Mes parents et amis ne doivent point être inquiétés, personne ne  
 « savait mes projets. Je joins mon extrait de baptême à cette Adresse  
 « pour montrer ce que peut la plus foible main conduite par un  
 « entier dévouement. Si je ne réussis pas dans mon entreprise,  
 « Français, je vous ai montré le chemin, vous connaissez vos ennemis,  
 « levés-vous, marchés et frappés. »

La lecture de ces feuilles frappa les assistants, non seulement par  
 sa teneur, mais par la forme qu'elle avait donnée à ses pensées. Et on

eut alors la vision bien claire qu'elle avait agi seule, non par vengeance ou d'après un ordre, mais encouragée, guidée et soutenue par l'amour de la patrie, seule passion qui soit entrée dans son cœur, passion longuement raisonnée, et dont tous les actes sont froidement calculés et préparés.

Charlotte Corday n'est pas un instrument entre les mains d'une faction ; elle n'est point une fanatique qui tue sans réfléchir.

C'est un être humain qui raisonne et agit. C'est une des grandes figures de l'histoire ; sa beauté morale se reflétait sur son visage, et tous ceux qui l'ont vue n'ont pu que témoigner l'impression de respect qu'elle inspirait.

Elle eut aussi des réponses fameuses. Legendre affecta de la prendre pour une femme suspecte qui s'était présentée le matin chez lui :

« Vous vous trompez, citoyen ; un homme comme vous n'est pas de taille à être le tyran de son pays ; et vous ne valez pas qu'on se donne la peine de vous punir ».

Et à Chabot, le capucin cynique, qui voulait lui prendre sa montre, elle dit :

« Oubliez-vous que les capucins font vœu de pauvreté ? »

— Comment, lui dit celui-ci, avez-vous pu frapper Marat juste au cœur ? »

Et elle de répondre : « L'indignation qui soulevait le mien me montrait la route ».

Elle sortit de chez Marat à 2 h. du matin ; la foule attendait dehors pour l'écharper.

Elle fut conduite à la prison de l'Abbaye, et elle murmurait pendant le trajet : « J'ai fait ma tâche, d'autres feront le reste ».

(A suivre).

## PSYCHOLOGIE PRATIQUE

### Les maximes inspiratrices du jugement, de l'action et de la volonté.

Il y a plus de bien que de mal dans la vie, puisque peu d'hommes souhaitent la mort.

(VOLTAIRE).

L'ironie fut de tout temps le caractère du génie philosophique et libéral.

(PROUDHON).

Il n'y a pas de grand esprit qui ne soit sans un grain de folie.

(ARISTOTE).

Il n'y a presque pas d'hommes dont le jugement soit supérieur à ses passions.

(VAUVENARGUES).

Il n'y a qu'une vertu, la justice ; qu'un devoir, de se rendre heureux ; qu'un corollaire, de ne pas se surfaire la vie et de ne pas craindre la mort.

(DIDEROT).

Il y a plus de conscience à user la chaîne qui nous lie qu'à la rompre, et il y a plus de fermeté dans Regulus qu'en Caton.

(MONTAIGNE).

Le caractère est toujours ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.

(LACORDAIRE).

La probité sans courage n'est digne d'aucune considération, elle ressemble à l'attrition qui n'a pour principe qu'une crainte stérile.

(DUCLOS).

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous ? N'en dites point.

(PASCAL).

Un laboureur sur ses jambes est plus haut qu'un gentilhomme à genoux.

(FRANKLIN).

Les hommes ont beau faire, quand on les prend par les passions, on les mène ou l'on veut.

(FONTENELLE).

Il est encore plus d'hommes qui sont femmes par la faiblesse de leur cœur, qu'il n'est de femmes qui sont hommes par la force de leur esprit.

(JAUCOURT).

## PÉDOLOGIE

### **Le sommeil des enfants : Pourquoi berce-t-on les nourrissons ?**

(Suite).

A toutes les époques, le berceau a symbolisé la fécondité du mariage, l'espérance et la joie de la famille, la continuité de la race. Les poètes de tous les pays l'ont chanté.

Chez les Grecs le berceau était souvent désigné sous le nom de *scaphè*, à cause de sa ressemblance avec une barque, on l'appelait aussi *licnon*, van, parce que coucher les enfants dans le crible qui servait à vanner le blé était un gage de richesse. A Sparte, où toutes les préoccupations étaient dirigées vers la guerre, on se complaisait

à transformer le bouclier d'airain du père en un berceau pour l'enfant. Ce bouclier, dans sa concavité, servait aussi aux ablutions de l'enfant.

Les Romains donnaient au berceau les noms de *cunea*, *cribrum*, *cunabula*. Les enfants y étaient balancés comme ils le sont encore de nos jours. La forme du berceau romain est encore celle qui est conservée jusqu'à nos jours dans l'Italie méridionale.

Dans les familles riches, des esclaves spéciaux étaient préposés au berceement des enfants. Dans une de ses épigrammes Martial qualifie un certain Charideine du titre de « *cunarum motor mearum* ». Mais d'ordinaire le soin de bercer était particulièrement confié à une femme à laquelle on donnait le titre de *cunaria*. Ces berceuses étaient placées sous l'invocation d'une divinité particulière : *Dea cunaria*. Cette déesse avait dans ses attributions la protection de l'enfant tant qu'il était encore au berceau. Elle le mettait à l'abri des maladies infantiles, favorisait la dentition et écartait les maléfices.

Actuellement encore, dans presque toutes les provinces de l'Italie, des amulettes accrochées au berceau ont pour but de mettre les petits enfants à l'abri des maléfices et d'éloigner les maladies. Ces amulettes varient selon les pays.

Des renseignements sur les amulettes spéciales à la première enfance présenteraient un grand intérêt. Nous pensons que plusieurs de nos collaborateurs voudront bien nous documenter sur cette question.

D<sup>r</sup> B.

∴

Parmi les défenseurs du berceement, il convient de citer Brouzet. Dans son *Essai sur l'éducation médicale des enfants*, publié à Paris, en 1754, il considère que le fait de bercer les enfants constitue un procédé de gymnastique destiné à faciliter la circulation des fluides. Il convient d'ajouter que les affirmations de Brouzet ne sont justifiées par aucune démonstration acceptable.

A.

∴

L'usage de berceaux permettant d'imprimer aux enfants des mouvements de roulis cadencés est toujours associé à des mélodies d'un rythme monotone ayant pour but d'endormir les enfants. Ces chansons, se sont transmises à travers les âges en conservant à la fois leur caractère de naïveté et de simplicité. Certaines de ces berceuses sont très curieuses. Elles reflètent très fortement les préoccupations du milieu. Telles sont les berceuses Corses dans lesquelles il est fréquemment question de *vendetta*. Il y a, dans les berceuses chantées aux enfants, une grande force de suggestion. Il serait intéressant d'en reproduire un certain nombre.

L. B.



## VARIÉTÉS

**Les médecins humanistes**

par M. le Dr E. MONIN

président de la Société des médecins humanistes.

« Le médecin, dit Stendhal, peut être lancé dans la vie sans aucune éducation : il se la donne tous les jours en pratiquant son état. »

Rien n'est plus vrai. Il est peu de professions qui nous mettent, comme la profession médicale, en contact journalier, permanent et intime avec toutes les classes de la société. Mais c'est une raison de plus pour aborder notre carrière avec le *maximum* de culture intellectuelle et ne pas adopter (comme semble le désirer nos gouvernants), le cerveau lisse et aplati des primaires. Il nous faut continuer, comme nos devanciers, à dilater notre pensée et à affiner notre mentalité, à cette époque d'énergie et de contention qu'est l'humanisme.

C'est sur les ruines de l'enseignement secondaire que refléurit notre admiration actuelle pour les humanités. Remarquez l'épicière veulerie, le caractère eunuchoïde des étudiants qui ont cessé tout commerce avec l'antiquité et ont abandonné le champ de bataille intellectuel traditionnel. Il nous faut reconstruire ce passé glorieux : *Dies posterior prioris discipulus*, exiger de fortes études latines et ne pas non plus laisser croître l'herbe dans le jardin si bien ordonné des racines grecques. C'est en sacrifiant notre patrimoine classique que nous ferons croître et enlaidir cette *médiocratie* dont souffre sensiblement la profession médicale, offrant, hélas ! une élite de plus en plus réduite. L'activité littéraire doit demeurer le principe de nos études : car (ainsi que le dit Mœterlinck), « une langue médiocre engendre des pensées médiocres et forme des esprits qui le sont aussi ». N'effaçons donc pas l'empreinte des efforts des anciens, n'abandonnons pas ce capital qui a fait la substance et la gloire de notre race, dans laquelle l'esprit s'allume et s'entretient surtout par l'émotion littéraire. L'humanisme est, en somme, la concentration des idées anciennes : c'est un réservoir d'apophtegmes qui nous fait rompre avec la banalité de l'existence.

C'est surtout des anciens que naît ce tremblement d'idées qui, selon Hugo, « dilate le poète en prophète et le docteur en voyant ». Et les humanités font d'autant plus leur miel dans notre esprit que nous ne sommes, en réalité, que des prolongements des anciens. Notre sang français est particulièrement encombré d'hématies grecques et de leucocytes latins. Les vrais rétrogrades ne sont pas toujours ceux qu'on croit, car ce qu'il y a de plus vivant dans le présent, c'est souvent le passé.

Vous reconnaissez la phrase animée d'un humaniste, aussi nettement que vous saisissez l'image de la santé reflétée sur le teint. Au contraire, la phrase du primaire a toujours quelque chose de chlorotique, de mal nourri : elle manque de cette *Mactea ubertas*, dont parle le poète. L'humanisme confère aux idées de la précision et à leur expression de la souplesse. Le latin ne nous apprend-il pas à synthétiser en une phrase ce qui est délayé, parfois, en un chapitre ? N'est-il pas le père de cette *liquida vox* dont parle Horace, lorsqu'il veut signifier la transparence de la pensée et la pureté du style ? Bien des écrivains médicaux auraient besoin, hélas ! de ces qualités : trop souvent, en effet, ils nous donnent en diffusion et en longueur ce qui leur manque en netteté et en profondeur.

Pour illustrer ce dire, relisez, par exemple, je vous prie, l'épître 83 de Sénèque à Lucilius et dites s'il peut exister, en aucune langue, une description plus complète et plus saisissante de l'état d'ivresse. C'est ainsi que nous nous rendons compte qu'aujourd'hui n'est que l'élève d'hier. Et, puisque je parle de Sénèque, remarquez, à un autre point de vue, combien Montaigne et Jean-Jacques ont emprunté au grand philosophe romain, — le plus souvent, hélas ! sans le citer.

C'est par l'étude profonde des anciens que nous restituerons l'exactitude et le naturel à notre langue française, qui devient, chaque jour plus inégale et plus innocente, au grand dam de notre bonne science ; car ce qui donne le caractère vécu et le charme de l'enseignement aux livres de médecine, c'est, avant tout, la *précision* et la *concision*, c'est-à-dire la clarté, qui n'exclut pas la richesse, fort heureusement. Car, seul, un style ouvragé peut exprimer toutes les nuances de la vérité médicale. Le latin nous fournira toujours un modèle du langage incisif, assez vigoureux pour demeurer à l'abri des digressions de l'imagination et assez concis pour ne point divaguer en dehors des questions à débattre. C'est le latin et aussi le grec (langues *mortes*, parce qu'*immobilisées*, mais langues toujours *vivantes*, par leurs vertus esthétiques), qui défendront le plus efficacement notre français contre d'impures allusions et lui restitueront cette précision parfaite qui faisait dire à Goethe : « Ce qui n'est pas clair n'est pas français. »

En terminant ce modeste exposé de nos grands motifs, j'invoquerai l'opinion récente de deux philosophes sur l'utilité pratique et scientifique de l'humanisme. Dans un discours à l'Institut Carnegie de Pittsburgh, sur *l'Empire des lettres* (the statemanship of letters), le Président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, dit que les lettres sont le miroir de la vie et que les grands écrivains anciens sont les capitaines de l'esprit, les gouverneurs de la pensée, les interprètes des actions du monde. L'humanisme, dit-il, apporte un enregistrement et un éclaircissement permanent à nos impulsions présentes, en nous révélant les intentions du passé et l'intelligence meilleure de la vie. Sans les lettres, nous ne savons rien de l'universelle fraternité

humaine : leur étude nous permet de souffrir avec plus d'héroïsme et de lutter avec plus d'espoir.

Emile Boutroux, dans sa remarquable conférence à l'Université de Princeton, insiste, de son côté, sur le rôle vraiment éducateur de l'humanisme, qui facilite à l'esprit humain la profession des choses. Les études littéraires, dit-il, incorporent la science à l'imagination et au jugement, au point de la transformer en sentiment, en intuition. Les lettres sont la vie même, réfléchie et exprimée dans un langage qui l'analyse avec pénétration, l'exalte et l'ennoblit, par le charme ou la noblesse de la peinture elle-même. Comme Descartes l'exprime, en son latin cicéronien : « *Scientiæ nihil aliud sunt quam humana sapientia, quæ semper una et eadèm manet.* »

Les anciens disaient qu'à la vue de l'Apollon de Phidias, le corps se redresse et prend une attitude plus digne. De même, notre mentalité à tous s'exalte et s'ennoblit, au contact de la littérature gréco-latine. Aveugle qui ne le voit pas.

## OUVRAGES REÇUS A LA REVUE

GRAHAM WALLAS : *The great Society*, gd. in-8° relié 406. Macmillan, Londres 1914, 10 sh.

D<sup>r</sup> LOY : *Psychotherapeutisch. — Zeit fragen. — Ein Briefwechsel mit, D<sup>r</sup> Jung*, in-8°, 51 pages. Wien, F. Deuticke.

D<sup>r</sup> HIRSCHKLAFF : *Suggestion und Erzielung*, gd. in-8°, 245 pages. J. Springer, Berlin 1914.

Jean BARÈS : *Bible de la libre pensée*, in-12, 596 pages, 23 rue J.-J. Rousseau, Paris. Tome I, 1914, 4 fr.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : *La psychologie des alcooliques. — Psychothérapie dans la cure de l'alcoolisme*, in-8°, 8 pages. *Revue de psychothérapie*, 4, rue Castellane, 1914 Paris, 0 fr. 50.

G. MORSELLI : *I. limiti della coscienza*, broch. in-8°, 17 pages. Rome 1913.

D<sup>r</sup> Maurice BOIGEY : *Introduction à la médecine des passions*. Un vol. in-12, 280 pages. Alcan, 1912. 2<sup>e</sup> édition, Paris 1914. Prix : 3 fr. 50.

D<sup>r</sup> Paul JOIRE (de Lille) : *Traité d'hypnotisme expérimental et de psychothérapie*. In-8°, 500 pages. Vigot, Paris, 1914. Prix : 8 fr.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : *L'aphronie et les anomalies du jugement ; leur traitement par la méthode hypno-pédagogique*. Une broch. in-8°, 27 pages, 1913. *Revue de psychothérapie*. 1 fr.

D<sup>r</sup> BÉRILLON : *L'instinct dans ses rapports avec la psychologie et la pathologie générale*. Une broch. in-8°, 36 pages, 1913. *Revue de psychothérapie*. 1 fr.

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	Pages
<b>A</b>	
Alcooliques (La psychologie des), par Bérillon . . . . .	179
Alliés des névropathes, par Bonnet-Lemaire . . . . .	232
Anesthésie généralisée chez une cocaïnomanie, par Bérillon . . . . .	24
Aphonie hystérique (Sur une méthode nouvelle pour guérir l'), par Citelli.	
Automatisme psychologique, son utilisation en psychothérapie, par Amoureux . . . . .	354
Automatisme passif et automatisme actif dans la psychothérapie, par Bérillon . . . . .	361
Automobiles (L'examen médical et physiologique des conducteurs d'), par Bernard Augé . . . . .	56
Autostigmatisé de Bussus-Bussuel (Considérations sur l'), par Bérillon.	175
Autosuggestion et le talent (L'), par Albert Jounet . . . . .	298
<b>B</b>	
Bergson et l'hypnotisme (M.) . . . . .	289
Bruit (La défense contre le). . . . .	64
<b>C</b>	
Caisson (La maladie du), par Bérillon et Gosset. . . . .	144
Catalepsie et la léthargie étaient connues des Romains (La). . . . .	49
Centrothérapie, par P. Bonnier . . . . .	190
Centrothérapie, par Klotz, . . . . .	262
Cerveau (Le rôle du), d'après Bergson. . . . .	57
Charlotte Corday (Une héroïne de la révolution), par Mlle Dyvrande . .	346
Chirurgicales (A propos de la suggestion dans les maladies), par Vitrac .	325
Chevaux d'Elberfeld (Les) . . . . .	96
Congrès espagnol de pédiatrie . . . . .	224, 257, 353
Contraste dans l'état normal et dans l'état pathologique (Les sentiments de), par Bérillon . . . . .	17
Cours du Dr Bérillon . . . . .	320
Cours de M. Rousset . . . . .	320
Crime (Psychologie du), par Weygandt. . . . .	61
Criminel (Comment on devient), par Guilhermet. . . . .	104
Criminel (Le milieu), par Guilhermet . . . . .	199
<b>D</b>	
Dipsomanie et son traitement par la suggestion hypnotique (La), par Quackenbos. . . . .	91
Dumontpallier (L'inauguration du buste de) . . . . .	33, 65, 97, 129, 207, 290
Dumontpallier (Les Maîtres et les contemporains de) par Beni-Barde . .	73
Dumontpallier (Hymne à), par Jules Bois. . . . .	84
Dumontpallier (L'Hypnotisme et la suggestion, dans l'œuvre de), par Bérillon. . . . .	97, 124, 162, 207, 225, 290, 322

**E**

Ecole de Psychologie . . . . .	127, 159, 193, 288, 320
Education des sens à l'école maternelle, par Mlle Vert . . . . .	340
Enfance anormale et Société de psycho-pédagogie . . . . .	289
Engagement volontaire (L'expertise psychiatrique et l'), par Hauray . . . . .	60
Entendants-muets (Les), par Lévy . . . . .	206
Expertise médicale concernant l'état mental du roi Othon de Bavière, par Witry . . . . .	239

**F**

Foudre (Effets opposés de la) . . . . .	64
---	----

**G**

Grasset (La Retraite du Professeur) . . . . .	287
Grasset (L'œuvre du Professeur), par Lamy . . . . .	317
Grollet (La décoration de M.) . . . . .	2
Guérisons miraculeuses modernes (Les), par Bonjour . . . . .	2

**H**

Hypnotisme et dynamisme nerveux, par Sydney Alrutz . . . . .	112
Hypnotisme et suggestion dans les troubles mentaux, par Van de Lanotte . . . . .	63
Hypnotisme en psychothérapie (Le rôle de l') par Joire . . . . .	38
Hypnotisme et la psycho-analyse (Réflexions sur l') par Lloyd Tuckey . . . . .	41
Hypnotisme (Henri Rochefort et l') . . . . .	57
Hypnotisme et somnambulisme dans l'antiquité, par Fourcault . . . . .	124

**I**

Indiscipline (Causes psychologiques et physiologiques de l'), par Mme Gosset . . . . .	337
Infirmière (Le rôle social de l'), par Renaud Hue . . . . .	216
Inversion sexuelle et pathologie mentale, par Magnan . . . . .	277

**L**

Ladame (Discours du D') . . . . .	80, 329
Levatois (Discours de M.) . . . . .	82
Lourdes (Une thèse sur les guérisons de), par Bon . . . . .	64
Lucas-Championnière (Éloge du D') . . . . .	141

**M**

Magnin (Éloge du D' Paul), par Paul Farez . . . . .	35
Massage sur les centres nerveux (mode d'action du), par Cazalas . . . . .	120
Maximes inspiratrices du jugement, de l'action et de la volonté . . . . .	348
Médecin (Rôle social et psychologique du), par Guelpa . . . . .	135, 211
Médecins humanistes . . . . .	370
Méryciste avaleur de poissons et de grenouilles (Encore un), par Paul Farez . . . . .	359
Méthode de Hahnemann et suggestion, par Bonnet-Lemaire . . . . .	147, 171
Meurtre rituel (Le) . . . . .	59

Meurtre rituel (Le), par Lacassagne et Thoinot . . . . .	94
Mosphinomamie remontant à vingt ans (Un cas de), par Jennings . . . . .	114
Musical (L'automatisme), par Demonchy . . . . .	274

## N

Neurasthénies d'origine syphilitique, par Bérillon . . . . .	136
Névrite du plexus brachial, par Giné y Marriera . . . . .	302
Névropathie coloniale (La), par Bérillon . . . . .	47
Névropathie coloniale (Contribution à l'étude de la), par Egaz Muniz. . . . .	338
Névroses post-traumatiques, par Roux . . . . .	285

## O

Odorat (Les troubles de l'), par Iribarne . . . . .	143
Œdèmes nerveux guéris par la psychothérapie, par Witry. . . . .	111
Opium dans la marine (L'), par Hesnard . . . . .	61
Oreille (L'éducation de l'), par Lucie Bérillon. . . . .	25, 51
Ouvrages reçus à la Revue. . . . .	160, 352

## P

Patrie (Le culte de la), par Lucie Bérillon. . . . .	249, 280, 308, 342
Pédagogie des enfants anormaux, par Rousset . . . . .	288
Poignée de main dans la démence précoce (Le signe de la), par Jacquin . . . . .	62
Psychologie et la Psychothérapie au congrès international des sciences médicales de Londres . . . . .	33
Psycho-analyse (A propos de la), par Laumonier . . . . .	229
Psycho-analyse et psychothérapie, par Salmen . . . . .	243, 260
Psycho-analyse (Les précurseurs de la), par Bérillon . . . . .	304, 330
Psychothérapie légitime (Les limites de la), par Crichton Miller . . . . .	21
Psychothérapie dans la pratique de l'orthopédie (Rôle adjuvant de la), par Mesnard . . . . .	43
Psychothérapie individuelle et psychothérapie sociale, par Bérillon. . . . .	193

## R

Raymond à la Salpêtrière (Inauguration du médaillon du professeur) . . . . .	1
Raymond (Un monument au Docteur). . . . .	64
Recherches physiologiques devant l'Eglise (Les), par Vitry. . . . .	14
Ressouvenir dans l'état préagonalique . . . . .	125
Richet (Le prix Nobel de médecine à M. le professeur Charles) . . . . .	161
Richet (Discours de M. le professeur Charles) . . . . .	327
Robert (Discours de M. Henri) . . . . .	205

## S

Séance annuelle de la Société de psychothérapie . . . . .	353
Sensations internes (Les) par Witte. . . . .	32
Sensibilité générale chez les aliénés (Troubles de la), par Tarrius . . . . .	273, 293
Société de psycho-pédagogie . . . . .	225, 254, 319

Société de Psychothérapie.	33, 34, 110, 126, 141, 184, 192, 224, 232, 261, 272, 286, 319, 322, 333
Société de Psychothérapie (23 <sup>e</sup> séance annuelle de la).	321
Sommeil des enfants . . . . .	351, 374
Suggestibilité Le diagnostic de la), par Boirac . . . . .	84
Suicides (Une famille de) . . . . .	319

## T

Tuberculose et suggestion . . . . .	59
Tuberculose (Rôle adjuvant à l'hypnotisme dans le traitement de la), par Amouroux . . . . .	117

## V

Verrues (La guérison des), par Saintyves . . . . .	151, 188, 220, 313
Vertige des lieux élevés . . . . .	157
Vin chez les Gaulois (L'amour du) . . . . .	142
Voisin (Allocation du D <sup>r</sup> Jules) . . . . .	72

## TABLE DES FIGURES

---

Bérillon . . . . .	133
Charlemagne. . . . .	293
Claude Bernard. . . . .	259
Clinique du Dr Liébeault. . . . .	
Dermographisme . . . . .	175, 176, 177
Dumontpallier, en 1884 . . . . .	130
Dumontpallier (Buste de) . . . . .	326
Elèves de Dumontpallier . . . . .	325
Liébeault . . . . .	207
Magnin. . . . .	132
Maria C. à l'état de veille . . . . .	163
Maria C. à état de catalepsie . . . . .	164, 165
Maria C. état de somnambulisme . . . . .	166, 167
Richet (Charles). . . . .	161

---



## TABLE DES AUTEURS

---

- AMOUROUX, 117, 355.  
ANASTAY.  
AUGÉ, 56.  
BENI-BARDE, 73.  
BERGSON, 57.  
BÉRILLON, 17, 24, 41, 45, 97, 129,  
136, 141, 144, 162, 175, 179, 193,  
207, 225, 257, 266, 268, 290, 297,  
301, 303, 322, 330, 335, 361.  
BÉRILLON (Lucie), 25, 51, 249, 280,  
308, 342.  
BOIRAC, 84.  
BOIS (Jules), 84.  
BON, 64.  
BONJOUR, 2.  
BONNET-LEMAIRE, 147, 170, 232.  
BONNIER, 197.  
BOUILLET, 302.  
CAZALAS, 120.  
CITELLI, 126.  
CRICHTON MILLIER, 21.  
DAURIAC (Lionel), 140.  
DEMONCHY, 284.  
DYVRANDE (Agathe), 346.  
FAREZ Paul, 35, 268, 302, 359.  
FAVRE, 266.  
FOURCAULT, 124.  
GINÉ Y MARRIÉRA, 302.  
GOSSET, 144.  
GOSSET (M<sup>me</sup>), 337.  
GUELPA, 185, 211.  
GUILHERMET, 104, 196.  
HAURY, 60.  
HESNARD 6  
IRIBARNE, 143.  
JACQUEN, 62.  
JENNING, 114.  
JOIRE (Paul), 38.  
JOLY, 140.  
JOUNET, 298.  
KLOTZ, 262.  
LACASSAGNE, 94.  
LADAME, 80, 329.  
LAMY, 317.  
LAUMONIER, 229, 267.  
LEVATOIS, 82.  
LÉVY, 286.  
LLOYD TUCKEY, 41.  
MAGNAN, 277.  
MESSARD, 43.  
MONIN, 370.  
MORET, 263.  
MUNIZ, 333.  
QUACKENBOS, 91.  
RAFLEZEAU, 268.  
RENAUD HUE, 216.  
RICHET (Charles), 327.  
ROBERT (Henri), 205.  
ROUX, 285.  
SAINTYVES, 151, 188, 220, 313.  
SALMEN, 243, 268.  
SYDNEY ALRUTZ, 112.  
TARRIUS, 273, 293.  
TEISSIER, 235.  
THOINOT, 94.  
VANDE LANOITE, 63.  
VERT, 340.  
VITRAC, 335.  
VOISIN, 72.  
VEYGAND, 61.  
WITRY (de Metz), 14, 111, 239.  
WITTE, 32.

# REVUE DE PSYCHOTHERAPIE

ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

(Ancienne REVUE DE L'HYPNOTISME)

Psychologie - Pédagogie - Médecine sociale - Maladies Mentales et Nerveuses  
(Paraissant tous les mois)

DIRECTEUR : DOCTEUR BÉRILLON

RÉDACTEUR EN CHEF : DOCTEUR PAUL FAREZ

## COLLABORATEURS FONDATEURS

CHARCOT; DUMONTPALLIER; LUYS; MESNET; Aug. VOISIN; AZAM;  
CRUISE (de Dublin); DELBEUF (de Liège); HACKTUKÉ (de Londres);  
HUCHARD; LIÉBEAULT (de Nancy); LIEGEOIS (de Nancy);  
A. de JONG (de La Haye); F. RAYMOND; TOKARSKI (de Moscou);  
TARDE; WETTERSTRAND (de Stockholm); Hamilton OSGOOD (de Boston).

## PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. les D<sup>rs</sup> BABINSKI, méd. de la Pitié; BAHADDIN-BEY (de Constantinople);  
DE BIELITZKY (de St-Petersbourg); BRIAND, méd. de l'Asile Ste-Anne;  
BENI-BARDE; BINET-SANGLE; BRIDOU; L. CESARI (de Rome);  
Coste de LAGRAVE; CRICHTON MILLER (de Londres); CROCQ (de Bruxelles);  
Lionel DAURIAC; DAMOGLOU (du Caire); A. GINE (de Barcelone);  
GUMBEAU; GRASSET, professeur à la Faculté de Montpellier;  
V. HERNANDEZ (de Séville); DOUGLAS BRYAN (de Leicester);  
O. JENNINGS (du Vésinet); P. JOIRE (de Lille); JAGUARIBE (de Sao-Paulo);  
LACASSAGNE, professeur à la Faculté de Lyon; LADAME (de Genève);  
LEGRAIN, méd. de l'Asile de Villejuif; Henry LEMESLE;  
LLOYD-TUCKEY (de Londres); MANOUVRIER, prof. à l'Éc. d'Anthropologie;  
A. MARIE, méd. de l'Asile de Villejuif;  
MASOIN, prof. à l'Université de Louvain; MILNE BRAMWELL (de Londres);  
Paul MAGNIN, prof. à l'École de psychologie; MORSELLI (de Gènes);  
DE PACKIEWICZ (de Riga); ORLITZKY (de Moscou); PREDA (de Bukarest);  
PEWNIZKY (d'Odessa); PITRES, prof. à la Faculté de Bordeaux;  
RAFFEGEAU (du Vésinet); Félix REGNAULT; PYCHLAU (de St-Petersbourg);  
Van RENTERGHEM (d'Amsterdam); Alb. ROBIN, prof. à la Faculté;  
Von SCHRENK-NOTZING (de Munich); SPEHL (de Bruxelles);  
STADELMANN (de Dresde); TAMBURINI (de Rome);  
Van VELSEN (de Bruxelles); J. VOISIN, médecin de la Salpêtrière;  
VLAVIANOS (d'Athènes); WITRY (de Metz); WIAZEMSKY (de Saratow);  
et MM. BOIRAC, recteur de l'Univ. de Dijon; STUMPE, prof. à l'Univ. de Berlin;  
Ch. JULLIOT; SCIÉ-TON-FA (de Pékin); PODIAPOLSKY (de Saratow);  
Ismael HAMET; SWAN (de Melbourne); UBEYD OULLAH (de Constantinople).

LE NUMERO : 75 CENT.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 4, rue Castellane, PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone 224-01

1914



**LIVRAISON DE JUIN 1914**

---

- I. — BULLETIN : La vingt-troisième séance annuelle de la Société de psychothérapie. — Le premier Congrès espagnol de pédiatrie de Palma. — Le Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences, p. 353.
- II. — TRAVAUX ORIGINAUX : 1. L'automatisme psychologique. — Utilisation de son mécanisme en psychothérapie, par M. le D<sup>r</sup> AMOUROUX, p. 355.  
2. Encore un méryciste avaleur de poissons et de grenouilles, par M. le D<sup>r</sup> Paul FAREZ, professeur à l'École de psychologie, p. 359.  
3. L'automatisme passif et l'automatisme actif dans la psychothérapie, par M. le D<sup>r</sup> BÉRILLON, p. 361.
- III. — PSYCHO-PÉDAGOGIE : L'éducation des sentiments à l'école. — Le culte de la Patrie, par Mlle Lucie BÉRILLON, professeur au Lycée Molière, p. 362. (fin).
- IV. — PSYCHO-SOCIOLOGIE : Une héroïne de la Révolution : Charlotte Corday, par Mlle DYVRANDE, avocate, à la Cour d'appel, p. 370. (fin).
- V. — PSYCHOLOGIE PRATIQUE : Les maximes inspiratrices du jugement, de l'action et de la volonté, p. 373.
- VI. — PÉDOLOGIE : Le sommeil des enfants : Pourquoi berce-t-on les nourrissons ? p. 374. (suite).
- VII. — VARIÉTÉS : Les médecins humanistes, par M. le D<sup>r</sup> E. MONIS, président de la Société des médecins humanistes, p. 376.
- VIII. — OUVRAGES REÇUS A LA REVUE, p. 378.
- IX. — TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES, p. 379.
- X. — TABLE DES FIGURES, p. 383.
- XI. — TABLE DES AUTEURS, p. 384.
- 

La REVUE DE PSYCHOTHERAPIE est l'organe officiel de la Société de psychothérapie, d'hypnologie et de psychologie, qui y publie ses mémoires et les comptes-rendus de ses séances. — Un exemplaire de la « Revue » est servi par la Société à chacun de ses membres titulaires.

---

Chaque ouvrage dont il sera envoyé deux exemplaires à la Rédaction sera annoncé et analysé, s'il y a lieu. — L'échange sera fait avec toutes les publications périodiques, françaises et étrangères, adressées à la Rédaction, 4, Rue de Castellane.

---

Tout nouvel abonné recevra, à titre de prime, sur sa demande, un volume des années précédentes de la Revue, cartonné, d'une valeur de dix francs.

Rédaction et Administration, 4, Rue Castellane. 4, Paris (8<sup>e</sup>).

Téléphone 224-01

### MAISONS RECOMMANDÉES

#### Appareils pour la psycho-physiologie

Ch. VERDIN, constructeur, 7, rue Linné.

LANÇELOT, 70, av. du Maine : Diapasons. — Appareils d'acoustique.

#### Produits pharmaceutiques

POUGUES SAINT-LÉGER (Dyspepsies). — CARABANA (Eau naturelle purgative).

ROB HÉMOSTHÉNIQUE DE GORY (Anémies, Neurasthénies, Dysménorrhée).

LACTÉOL DU D<sup>r</sup> BOUCARD. — Ferment lactique (Etats gastro-intestinaux).

PRODUITS ORGANIQUES VIGIER (Capsules corps thyroïde, ovaire, etc.)

NEUROSINE PRUNIER. (Reconstituant généra).

VICHY-CÉLESTINS (Goutte, Gravelle, Diabète).

TRIBROMURE DE GIGON (Maladies nerveuses, Epilepsie, Hystérie).

PEPTO-VALÉRIANE (Gigon), Sédatif antispasmodique.

BROMOCARPINE OLIVIERO (Epilepsie).

GRANULÉ IODO-TONIQUE OLIVIERO.

SIROP DE HENRI MURE (Epilepsie, Hystérie, Névrose).

VALÉRIANE BYLA (énergétique végétal).

SOLUTION TITRÉE DE THYROIDINE GORY (Neuro-arthritisme, épil-opsie)

VALÉRIANE LIQUIDE DE PACHAUD (Maladies nerveuses).

EVIAN.

BROMOVOSE (Névroses, insomnie, coqueluche, chorée).

PEPTONATE DE FER ROBIN.

ERSEOL PRUNIER.

#### Maisons de Santé

ENFANTS ET ADOLESCENTS ANORMAUX. — Etablissement médico-pédagogique familial

D<sup>r</sup> RAFFEGEAU, Institut hydrotherapique du Vésinet (S.-et-O.).

à Créteil (Seine).

D<sup>r</sup> POTTIER, 10, rue Picpus (Maladies mentales et nerveuses).

D<sup>r</sup> SIGNEZ. (Pavillon Charcot), 138, boulevard Diderot (Hydrothérapie).

D<sup>r</sup> TARRIUS. Epinay-sur-Seine (Maladies mentales et nerveuses).

SANATORIUM DE PSYCHOTHÉRAPIE (Château des Buttes, à Créteil (S)). (Buveurs, neurasthénies).

#### ÉTABLISSEMENT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DE CRÉTEIL (Seine)

### ENFANTS & ADOLESCENTS ARRIÉRÉS

#### INSTABLES ET NERVEUX

#### Etablissement familial à Créteil

Parc de 40.000 mètres

Téléphone : 40

Lumière électrique. — Cure d'air. — Hydrothérapie.

Psychothérapie. — Rééducation du caractère.

Station de St-Maur-Créteil (ligne de Vincennes)

(Tramways Concorde-Créteil et Louvre-Créteil)

Directeurs { D<sup>r</sup> BÉRILLON \*, médecin en chef du dispensaire pédagogique.

M. QUINQUE †, professeur spécial pour enfants anormaux, au Château des Buttes, 12, avenue de Ceinture, à Créteil (Seine)

### AVIS IMPORTANT

Nous invitons ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré à adresser, par **MANDAT POSTE**, le montant de leur réabonnement aux bureaux de la Revue, 4, rue Castellane.

PRIX DES ABONNEMENTS : { PARIS . . . . . 8 francs par an.  
DÉPARTEMENTS . . . . . 10 francs —  
ETRANGER . . . . . 12 francs —

Prix du Numéro : 75 centimes.

Les vingt-six premières années de la REVUE DE L'HYPNOTISME forment chacune un beau volume cartonné, in 8°.

Prix du volume : 10 francs. — Le prix de la collection complète (vingt-six volumes est de 200 francs pour les nouveaux abonnés.

Toute demande de numéros des années précédentes doit-être accompagnée de la somme de 1 franc en timbres-poste).

*Reconstituant général,  
Dépression  
du Système nerveux,  
Neurasthénie.*

PHOSPHO-GLYCÉRATE  
DE CHAUX PUR

# NEUROSINE PRUNIER

NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE  
NEUROSINE-CACHETS

*Débilité générale,  
Anémie,  
Phosphaturie,  
Migraines.*

DÉPÔT GÉNÉRAL :  
CHASSAING et C<sup>o</sup>, Paris, 6, avenue Victoria

## PRODUITS ORGANIQUES DE F. VIGIER

12, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS.

### Capsules de CORPS TYROÏDE VIGIER

10 centigr. OBÉSITÉ, Myxœdèmes, FIBROMES, Métorrhagie, Arrêts de croissance, consolidation des Fractures Rhumatismes, Epilepsie, etc.

### Capsules OVARIQUES VIGIER

à 20 centigr. CHLOROSE, Trouble de la PUBERTÉ, de la MÉNOPAUSE et de la CASTRATION, Aménorrhée, Dysménorrhée.

CAPSULES ORCHITIQUES à 20 centigr., Neurasthénie, Ataxie, Débilité sénile, Impuissance.

CAPSULES HÉPATIQUES à 30 centigr., contre l'ictère, Cirrhose hépatique.

CAPSULES PROSTATIQUES à 20 centigr., Maladie de la Prostate

CAPSULES SURRENALES à 25 centigr., Maladie d'Addison, Hémoptisies, etc.

CAPSULES RENALES à 30 centigr., Albuminurie, Insuffisance urinaire, Néphrites.

CAPSULES DE THYMUS à 30 centigr., CHLOROSE, Troubles de la croissance, Maladies de Basedow, Pelade, facilitent le développement des seins.

CAPSULES GALACTOGÈNES à 30 centigr., de Placenta, pour activer la sécrétion lactée.

CAPSULES PANCREATIQUES à 50 centigr., contre le diabète (calme la soif).


CAPSULES SPLENIQUES à 20 centigr. de rate. Cachexie palustre.

Ces diverses capsules se prennent à la dose : 2 à 6 par jour.

## MAISON DE SANTÉ DE PICPUS

Ancienne Maison St-Marcel, entièrement réédifiée

8 et 10, RUE DE PICPUS. — (Près de la Place de la Nation)

Docteur P. POTTIER, Médecin-Directeur O. I. 

Ancien interne des Asiles Publics de la Seine. — Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

La Maison de Santé comprend deux établissements distincts :

### 1° UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIAL aménagé pour les deux sexes

POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES MENTALES ET NERVEUSES  
Neurasthénie, Hypochondrie, Hystérie, Epilepsie, etc., Paralysies et Délires toxiques, Dipsomanie, Morphinomane, etc.

Parcs et Jardins avec Pavillons séparés, Chapelle, Salons de Jeux et de Réunions

### 2° UN ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE ET MAISON DE CONVALESCENCE ANNEXE - PAVILLON CHARCOT

Avec entrée spéciale, 138, Boulevard Diderot

RECEVANT DES PENSIONNAIRES ET DES EXTERNES

Docteur E. SIGNEZ, Médecin-Résident O. I. 

# IODONE ROBIN

Iode organique physiologique assimilable, véritable Peptonate d'Iode  
(Voir Thèse du D<sup>r</sup> BOULAIRE, 1906. Communication à l'Académie de Médecine, 1907.)

## ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE ASTHME, EMPHYSEME RHUMATISMES, GOUTTE

L'IODONE est préparé par Maurice ROBIN, auteur des combinaisons métallo-peptoniques découvertes en 1884  
(Communication Académie des Sciences par BARRÉLOT, 1885.)

L'IODONE ROBIN est la seule combinaison titrée à base de peptone try

Ne pas confondre cette préparation avec celles dites à base de peptone, qui, en réalité, ne sont que des combinaisons d'albumose ou d'albumine, lesquelles ne peuvent être considérées comme de véritables peptones. Ce qui caractérise la peptone tryptique employée pour l'IODONE, c'est la tyrosine, qui fixe en particulier la molécule Iode d'une façon stable, ainsi qu'il a été démontré. (Voir Comptes rendus Académie des Sciences, en Mai 1911). C'est pourquoi l'IODONE ROBIN, véritable peptonate d'iode nettement défini, est la SEULE PRÉPARATION INJECTABLE ET LA PLUS ASSIMILABLE.

20 gouttes d'IODONE correspondent comme effet thérapeutique à 1 gramme d'Iodure de potassium.

**IODONE INJECTABLE** Chaque ampoule est dosée à raison de 0,02 centigr. d'Iode par centimètre cube et à 0,04 centigram.

LABORATOIRES ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS.





**ARTHRITE  
GOUTTE - GRAVELLE - DIABÈTE  
RHUMATISMES**

Boire aux Repas  
**VICHY-CÉLESTINS**  
Bouteilles et 1/2 Bouteilles.

SE MÉFIER des SUBSTITUTIONS — EXIGER LA SOURCE

**MALADIES NERVEUSES**  
ÉPILEPSIE — HYSTÉRIE — ÉCLAMPSIE  
CONVULSIONS des ENFANTS — CHORÉE  
VERTIGES — INSOMNIE — MIGRAINE  
SUCCÈS CERTAIN par le

**TRIBROMURE**  
de A. GIGON

Sel contenant les trois Bromures à l'état de pureté complète.  
*Dosage facile, conservation indéfinie.*  
Flacon accompagné d'une cuillère-mesure dosant 1 gr.  
qu'il suffit de faire dissoudre dans un liquide quelconque  
(infusion de tilleul, eau sucrée, etc.).  
Dose: 1 à 4 cuillères-mesures suivant indication du médecin.  
EN FLACONS de 30 gr. 2'50 — 60 gr. 4'50 — 125 gr. 8 fr.  
Pharmacie **GIGON**, 7, Rue Coq-Héron, Paris  
et dans toutes les Pharmacies. — Envoi par poste

# BROMOCARPINE

**HYSTÉRIE-ÉPILEPSIE-CHORÉE**

Composition: *Pilocarpine* associée aux *Bromures* chimiquement purs  
permettant une bromuration intensive et sans dangers.

Forme..... **SIROP GLYCÉRINE** très tolérable au goût.  
Pas de Bromisme, Pas d'intolérance gastrique.

Capacité..... 500 %.

Emploi..... ENFANTS: 1 à 6 cuillères à café. ADULTES: 1 à 3 cuillères à bouche.

OLIVIÉCO, O.A. S., Ph<sup>ie</sup> Sup<sup>r</sup> 1<sup>re</sup> cl., Ex-Interne en ph<sup>ie</sup> de la SALPÊTRIÈRE, BOULOGNE (Seine)

**NEURASTHÉNIE  
SURMENAGE  
PHOSPHATURIE  
ARTHROPATHIES**

# Phosphopinal

**LIQUIDE** 1 à 3 cuillères à café par jour. **AMPOULES** de 1 c2 à 0,01 de Ph. Une injection par jour.  
**JUIN** **CAPSULES** 1 à 6 par jour.

**est au Phosphore blanc ce que  
le Cacodylate est à l'Arsenic.**

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : 39, Rue d'Amsterdam, PARIS.



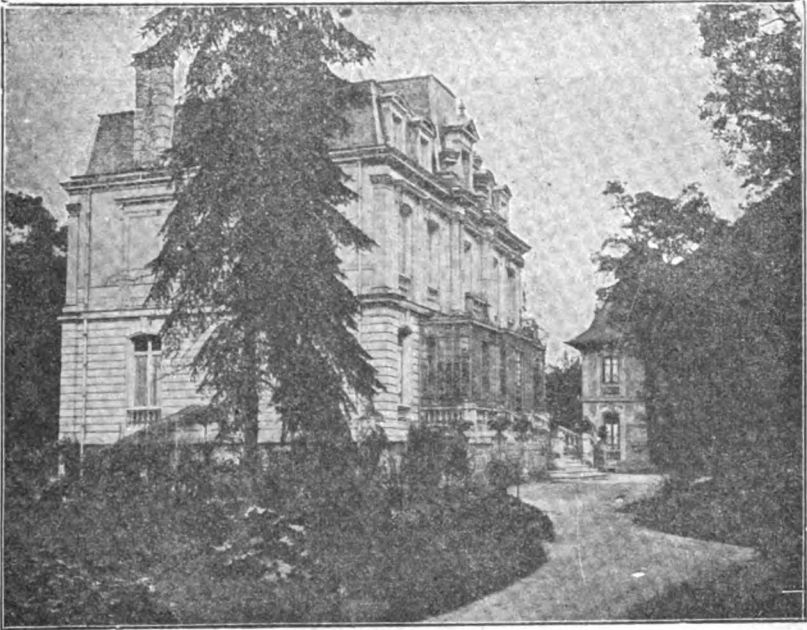
## ENFANTS ET ADOLESCENTS ANORMAUX

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE DE CRÉTEIL (SEINE)

Château des Buttes (Parc de 40.000 mètres), 12, Avenue de Créteil (Seine)

*Lumière électrique. — Téléphone n° 40*

Directeurs { D<sup>r</sup> BÉRILLON ✱, médecin en chef du Dispensaire pédagogique, médecin inspecteur des  
asiles d'aliénés, 4, rue Castellane, Paris.  
M. QUINQUE, Q professeur spécial au Château des Buttes, à Créteil (Seine).



Le Château des Buttes, à Créteil.

L'établissement familial de Créteil est une école de culture intellectuelle et physique où les méthodes psychologiques les plus modernes sont utilisées pour l'éducation et le traitement des enfants **retardataires, indisciplinés ou nerveux** des deux sexes.

La guérison des tics, de l'onychophagie, de l'incontinence d'urine, des habitudes impulsives et des défauts du caractère y est rapidement obtenue par les applications de la méthode **hypno-pédagogique**.

Les exercices scolaires ont lieu sous la direction de professeurs spéciaux.

Les enfants répartis en sections distinctes selon leur âge et leurs aptitudes intellectuelles, mènent à l'institution une existence familiale.

**Lawn-Tennis. — Cure d'air. — Gymnase. — Hydrothérapie complète**

Moyens de communication { Station de Saint-Maur-Créteil (Ligne de Vincennes).  
Tramway de la place de la Concorde à Créteil-Bonneuil.  
Tramway du Louvre à Créteil (descendre des Tramways à l'avenue La Ferrière, la suivre et prendre à droite l'avenue de Maisons).

(Du centre de Paris, un autoconduit à Créteil en 20 minutes)

*Pour les conditions, s'adresser aux Directeurs.*

**SANATORIUM DE PSYCHOTHÉRAPIE DE CRÉTEIL**

Pour le traitement de l'alcoolisme, des neurasthénies et des maladies de la volonté.

19, Avenue Ste-Marie — CRÉTEIL



(Combinaison organique **BROMO-ALBUMINOÏDE**)

# BROMOVOSE

Le **BROMOVOSE** sera employé dans le traitement de l'*Insomnie* et des *Affections nerveuses* sous toutes leurs formes, ainsi que dans tous les cas où les bromures auront échoué ou seront mal tolérés. — *Il ne provoque pas de bromisme.*

**ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, ÉCLAMPSIE, CHORÉE, INSOMNIE REBELLE  
RÈGLES DOULOUREUSES, NÉVROSES du CŒUR, BOURDONNEMENTS d'OREILLES**

DOSE MOYENNE : 40 gouttes 2 ou 3 fois par jour. } Dans les cas aigus, on peut, sans inconvénient, élever la dose jusqu'à 4 cuillerées à café par jour (400 gouttes environ).

# OVIODOSE

(Combinaison organique **IDO-ALBUMINOÏDE**)

L'**OVIODOSE** est le plus riche dérivé iodé. Sa solution titre 20% d'iode. 30 gouttes contiennent 0,20 centigr. d'iode. — Il devra être employé dans tous les cas où l'iode et les iodures sont indiqués. — *Il ne provoque pas d'iodisme.*

**ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, RHUMATISMES, MALADIES du CŒUR  
ET DES VAISSEAUX, LYMPHATISME, SCROFULE, RACHITISME, SYPHILIS  
HEREDO-SYPHILIS, MALADIES INFECTIEUSES**

DOSE MOYENNE : 20 à 100 gouttes par jour.

**LABORATOIRES DU BROMOVOSE, 33, Rue Amelot, PARIS**

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE

ET

INSTITUT PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE

49, rue Saint-André-des-Arts, 49

## Enseignement de l'hypnotisme et de la psychologie physiologique

L'Institut psycho-physiologique de Paris, fondé en 1889 pour l'étude des applications cliniques, médico-légales et physiologiques de l'hypnotisme, et placé sous le patronage de savants et de professeurs autorisés, est destiné à fournir aux médecins et aux étudiants un enseignement pratique permanent sur les questions qui relèvent de l'hypnotisme, de la psychologie physiologique et de la pédagogie suggestive.

L'organisation de l'Institut psycho-physiologique comporte :

- 1<sup>o</sup> L'École de psychologie ;
- 2<sup>o</sup> Le Laboratoire de psychologie ;
- 3<sup>o</sup> Le Dispensaire neurologique et pédagogique ;
- 4<sup>o</sup> Le dispensaire anti-alcoolique
- 5<sup>o</sup> Le Musée de psychologie.

La clinique des maladies nerveuses (*dispensaire neurologique et pédagogique*), annexée à l'Institut psychologique fonctionne toute l'année. Les consultations gratuites ont lieu les mardis, jeudis et samedis, de 10 h. à midi. Les médecins et étudiants régulièrement inscrits sont admis à y assister, et sont exercés à la pratique de la psychothérapie.



## ÉPILEPSIE \* HYSTÉRIE \* NÉVROSES

Le SIROP de HENRY MURE au Bromure de Potassium (exempt de chlorure et d'iodure), expérimenté avec tant de soin par les Médecins des hospices spéciaux de Paris, a déterminé un nombre très considérable de guérisons. Les recueils scientifiques les plus autorisés en font foi.

Le succès immense de cette préparation bromurée en France, en Angleterre, en Amérique, tient à la pureté chimique absolue et au dosage mathématique du sel employé, ainsi qu'à son incorporation dans un sirop aux écorces d'oranges amères d'une qualité très supérieure.

Chaque cuillerée de SIROP de HENRY MURE contient 2 grammes de bromure de potassium.

Prix du flacon : 5 francs.

Ph<sup>ie</sup> MURE, à Pont-St-Esprit. — A. GAZAGNE, ph<sup>ie</sup> de 1<sup>re</sup> classe, gendre et successeur

### LES ÉNERGÈTES VÉGÉTAUX

SUCS PURS de PLANTES FRAICHES Chimique & Physiologique

# VALÉRIANE BYLA

Sucs de Valériane

SUCS DE SAUGE · DIGITALE · GENET · MUGUET · COLCHIQUE

Chaque flacon 3.50. LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (Seine)

TONIQUE RECONSTITUANT

**CHLOROSE, ANÉMIE, HYSTÉRIE**

*Epuisement nerveux. — Disménorrhée*

**ROB HÉMOSTHÉNIQUE**

Ferrugineux de Gony

Pharmacie GORY, 12, rue de Sévigné

PRIX DU FLACON : 4 fr.

TONIQUE RECONSTITUANT

**Solution titrée de Thyroïdine GORY**

*Épilepsie — Neuro-Arthritisme*

*Arriération mentale*

PHARMACIE GORY

12, rue de Sévigné, PARIS — XI<sup>e</sup>

PRIX DU FLACON : 4 fr.

### SERUM OLIVIERO

## SERUM NORMAL CHEVAL

(Milieu idéal pour la régénération des cellules lésées par le traumatisme ou la maladie).

**Propriétés bactériolytiques, phagocytaires, cicatrisantes.**

APPLICATIONS : PANGEMENTS, PLAIES, BRULURES, GYNECOLOGIE, CHIRURGIE, LARYNGOLOGIE, etc.

FORME : Serum liquide en ampoules ; Serum sec en tubes pour pansements secs. Serum sec en capsules glutineuses solubles seulement dans l'embélin (entérites, appendicites, typhoïdes) ; Crayons utérins et tampons gynécologiques

Laboratoire d'analyses médicales **OLIVIERO**

87, RUE DENFERT-ROCHEREAU — PARIS.



**INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE DU VÉSINET (S.-&-O.)**

**Sanatorium d'hiver et d'été** fondé en 1890 près la Mairie, dans le magnifique parc de la **VILLA DES PAGES** (3 hectares). Consacré au traitement des *Convalescences* et de toutes les affections qui réclament le bon air, le calme et les pratiques d'Hydrothérapie et d'Electrothérapie.

**Maladies nerveuses et rhumatismales**  
Anémie, Diabète, Obésité, Dyspepsie  
**TRAITEMENT SPÉCIAL DE LA NEURASTHÉNIE**

Pour les renseignements, s'adresser par lettre ou téléphone aux Méd.-eins-Directeurs MM. les Drs **RAFFEGEAU** et **MIGNON**, villa des Pages, 9, avenue des Pages, LE VÉSINET (S. et O.) à 30 m. de Paris, *Gare St-Lazare* 70 trains par jour).

**Maison de Santé d'Epinau**

8, Avenue de Paris, à Epinau-sur-Seine

Médecin-Directeur : D<sup>r</sup> TARRIUS.

Établissement spécial pour le traitement des Maladies mentales et nerveuses.

Grand parc de 4 hectares, avec 8 chalets et villas pour pensionnaires libres et convalescents.

Les prescriptions des médecins sont rigoureusement suivies.

Moyens de Communication :

*Gare du Nord* : Départ à l'heure 5, trajet en 15 m.

*Gare St-Lazare* : Départ à l'heure 5.

*Tram* : Trinité-Epinau (Arrêt devant la Maison).

TELEPHONE : 68, rue St-Denis.

**P.-L.-M. — BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE**

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de *voyages circulaires à itinéraires fixes*, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares de réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris.

*Itinéraire* (81-A 2) — Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon (ou Cette, Le Caillard, St-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Vogh-ra, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris. Ce voyage peut-être effectué dans le sens inverse).

Prix : 1<sup>re</sup> classe, 191 fr. 55 ; 2<sup>me</sup> classe, 139 fr. 90.

Validité : 60 jours — Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

**POUGUES ST-LÉGER**

Eau de régime par excellence des Neuras-théniques des Dyspeptiques, des Faibles et des Convalescents - 4 siècles de succès.

La meilleure eau naturelle purgative. — Un verre à bordeaux. Seul purgatif agissant à petites doses sans irritations, ni coliques.

**CARABANA**
**VALÉRIANE liquide**  
de L. PACHAUT

La plus efficace des Préparations de Valériane.  
La plus facilement acceptée par les Malades.

De 1 à 6 cuillerées à café par jour.  
130, B<sup>d</sup> Haussmann, Paris et Ph<sup>ies</sup>.

**LA CURE AUX RAISINS**

chez soi, à bon marché et en toute saison, par le **MAS DE LA VILLE**

le Roi des jus de raisins frais, pasteurisé, sans alcool, garanti sans aucun antiseptique.

**Constipation, Dyspepsie, Entérite, Albuminurie, Calculs, Arthritisme, Suralimentation, Régime des Fièvres.**

Prix pour toute la France, droits d'octroi en sus quand il y en a  
**Château-Peyron (bl.) le l. 1.50; l'Arlésienne, (gaz.) 3/4 de l. 1.50; Château-Badet, le l. 1.75.**

En vente : à la Pharmacie Normale, 17 et 19, rue Drouot, Paris et dans toutes les bonnes pharmacies et Maisons d'alimentation hygiénique.

N<sup>o</sup> 12, Arles-s-Rhône.



MARQUE DÉPOSÉE

Demandes échantillon 3/4 de litre franco, fr. 1.50, à la Société du **MAS DE LA VILLE**, au capital de 1.250.000 fr





# REVUE DE PSYCHOTHÉRAPIE ET DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Paraissant tous les mois

(Les bureaux sont ouverts tous les jours, de midi à quatre heures)

**Prix du Numéro : 75 centimes**

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS . . . . .	8 fr. par an
DÉPARTEMENTS . . . . .	10 —
ÉTRANGER . . . . .	12 —

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> juillet et du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

### LES ABONNEMENTS SONT REÇUS :

A PARIS

Aux bureaux de la Revue, 4, rue Castellane.

A la librairie étrangère Le Sordier : 174, boulevard Saint-Germain.

A la librairie Vigot, 23, Place de l'École de Médecine.

A la librairie Maloine, Place de l'École de Médecine.

## SANATORIUM DE PSYCHOTHÉRAPIE

Maison de Santé spéciale pour la cure et le traitement psychologique de l'Alcoolisme, des *Neurasthénies*, des *Psychasthénies* et des *Maladies de la volonté*.

*Applications de l'hypnotisme et de la suggestion. — Rééducation de la volonté.*

Pavillon Dumontpallier : 15, avenue Sainte-Marie, Créteil (Seine)

(L'établissement ne reçoit pas d'aliénés).

Directeurs : D<sup>r</sup> BÉRILLON et M. QUINQUE.

Station de St-Maur-Créteil (ligne de Vincennes). — Tramways Concorde-Créteil, et Louvre-Créteil.

## DISPENSARE NEUROLOGIQUE ET PEDAGOGIQUE

49, rue Saint-André-des-Arts, 49

Médecin en chef : Docteur BÉRILLON

Consultations : Mardis, Jeudis, Samedis, de 10 heures à midi

(Les jeudis à onze heures, leçons cliniques de psychothérapiepie)

*Applications de la suggestion hypnotique au traitement des enfants vicieux, nerveux, mal élevés ou anormaux (Méthode hypno-pédagogique)*

Tics, Terreurs nocturnes, Habitudes vicieuses, Onychophagie, Kleptomanie, Onanisme, Incontinence d'urine, Paresse et Troubles du caractère.

## DISPENSARE ANTI-ALCOOLIQUE

49, rue Saint-André-des-Arts, 49

COMITÉ DE PATRONAGE :

D<sup>r</sup> LANCEREAUX, D<sup>r</sup> HUCHARD, Prof<sup>r</sup> ALBERT ROBIN, D<sup>r</sup> J. VOISIN, D<sup>r</sup> TRIBOULET, D<sup>r</sup> P. MAGNIN, M. MABILLEAU, Directeur du Musée Social.

Médecin en chef : D<sup>r</sup> BÉRILLON, Médecins : D<sup>rs</sup> PAUL FAREZ, DEMONCHY, BÉVALOT et de LA FOUCHARDIÈRE.

Les consultations du Dispensaire anti-alcoolique ont lieu les mardis, jeudis, samedis, de dix heures à midi, 49, rue Saint-André-des-Arts, au siège de l'École de Psychologie.

Le traitement appliqué au Dispensaire est à la fois psychologique et symptomatique. Il repose sur l'Association de la suggestion hypnotique avec les procédés les plus capables de reconstituer les forces physiques et l'énergie morale.

L'alcoolisme est non seulement une intoxication, il est également une *maladie de la volonté*. D'où la nécessité d'un traitement psychologique ayant pour but la rééducation de la volonté.

**AVIS IMPORTANT :** Pour faciliter le traitement, les malades doivent se présenter au Dispensaire étant complètement à jeun de toute boisson alcoolique.



# Ferments lactiques



**État saburral des Voies digestives.**

Pour échantillons, écrire, 112, Rue de la Boétie.

Aubenas. — Imp. Robert, rue Neuve et rue de l'Industrie.











Stanford University Libraries



3 6105 010 209 083

DOES NOT CIRCULATE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES  
STANFORD AUXILIARY LIBRARY  
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004  
(415) 723-9201

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

AUG  
DOC JUL 26 1995  
1995

